

LE TAUX D'INTERET CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS (1825-1832)

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'université Lyon 2

Discipline : Sciences économiques

Le 14 novembre 2003

Directeur de thèse : M. le Professeur Jean-Michel SERVET, Université de Genève

JURY M. le Professeur Gilles Jacoud, Université Jean Monnet, Saint-Etienne M. le Professeur Philippe STEINER, Université Lille III M. le Professeur André TIRAN, Université Lyon II

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| REMERCIEMENTS . | 1 |
| Resumé . . | 3 |
| Summary . . | 5 |
| Chapitre préliminaire - LES JEUNES SAINT-SIMONIENS EN LEUR éPOQUE. . . | 7 |
| I - L'ETAT DU DEBAT THEORIQUE EN France EN 1825. . . | 7 |
| 1 - La transition entre XVIII ^e et XIX ^e siècle au cours de la Révolution et de l'Empire. | 8 |
| 2 - Jean-Baptiste SAY et l'école libérale française. . . | 11 |
| 3 - Les <i>économistes sociaux</i> de l'école française. . . | 15 |
| II - LES CONTRAINTES ECONOMIQUES ET SOCIALES DANS LES ANNEES 1820. . . | 20 |
| 1 - Une agriculture archaïque. . . | 20 |
| 2 - Un réseau de communication insuffisant, mal structuré et mal entretenu. . . | 22 |
| 3 - Un système bancaire peu dynamique. . . | 24 |
| 4 - La lenteur du démarrage industriel. . . | 27 |
| 5 - Une organisation protectionniste du commerce extérieur. . . | 29 |
| INTRODUCTION GéNéRALE - éCONOMIE ET RELIGION CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS. . . | 33 |
| I - L'HERITAGE DE SAINT-SIMON. . . | 33 |
| II - Les membres fondateurs de l'école saint-simonienne. . . | 35 |
| 1 - Les banquiers et les économistes. . . | 37 |
| 2 - Charbonnerie et sociétés secrètes. . . | 38 |
| 3 - L'Ecole polytechnique. . . | 40 |
| III - Les principales publications saint-simonniennes. . . | 42 |
| 1 - Le Producteur. . . | 42 |
| 2 - L'Exposition de la doctrine. . . | 45 |
| 3 - Le Globe. . . | 47 |
| IV - Economie saint-simonienne : auteurs et textes. . . | 48 |

| | |
|--|-----------|
| 1 - Articles du <i>Producteur</i> ¹³⁵ . . . | 49 |
| 2 - Exposition de la doctrine de SAINT-SIMON, Première année, 1829, éditée par C. Bougleet E. Halevy. . . | 50 |
| 3 - <i>Le Globe</i> . . . | 50 |
| V - Choix de la période 1825-1832. . . | 52 |
| 1 - Perte d'audience du <i>Le Globe</i> au début de l'année 1832. . . | 52 |
| 2 - La retraite à Ménilmontant : fin de la période missionnaire. . . | 53 |
| 3 - De 1825 à 1832, grandeur et décadence de l'école saint-simonienne. . . | 54 |
| VI - Les idées de référence des saint-simoniens de cette période 1825-1832. . . | 54 |
| 1 - Sens de l'histoire et lutte des classes. . . | 54 |
| 2 - Une opposition fondamentale entre <i>les travailleurs</i> et <i>les oisifs</i> . . . | 55 |
| 3 - L'importance primordiale du taux d'intérêt. . . | 56 |
| 4 - Une critique acerbe de la Banque de France et de l'organisation du crédit. . . | 57 |
| VII - Plan de l'ouvrage. . . | 59 |
| CHAPITRE PREMIER - TAUX D'INTÉRÊT ET RÉPARTITION : LA THÉORIE SAINT-SIMONIENNE DE LA RÉPARTITION ENTRE LES CLASSES. . . | 61 |
| INTRODUCTION DU CHAPITRE I. . . | 61 |
| SECTION I - TAUX D'INTERET ET STRUCTURE SOCIALE. . . | 63 |
| §1 - Taux d'intérêt, expression financière de la répartition des revenus. . . | 63 |
| §2 - Le taux d'intérêt est au cœur des conflits sociaux. . . | 71 |
| SECTION II - COMMENT LE TAUX D'INTERET PEUT ETRE UTILISÉ PAR LES TRAVAILLEURS DANS UNE ORGANISATION SAINT-SIMONIENNE DES FINANCES PUBLIQUES. . . | 82 |
| §1 - Un recours au taux d'intérêt pour financer les dépenses publiques. . . | 83 |
| §2 - Utiliser les ressources de l'emprunt public pour faire baisser le taux d'intérêt et pour consolider la dette. . . | 89 |
| SECTION III - AFFIRMATION D'UNE THEORIE SAINT-SIMONIENNE DE LA REPARTITION. . . | 98 |
| §1 - Controverse avec Ricardo sur le rôle et la nature des dépenses publiques. . . | 99 |
| § 2 - Ce que pourrait être l'organisation financière d'un gouvernement saint-simonien. . . | 107 |

¹³⁵ Pour des informations plus précises sur les publications utilisées on peut se reporter à la bibliographie : pour les articles de J. ALLIER dans *Le Producteur* entre autres.

| | |
|--|------------|
| CONCLUSION DU CHAPITRE I. . | 116 |
| CHAPITRE II - TAUX D'INTERET ET CIRCULATION. . | 119 |
| INTRODUCTION DU CHAPITRE II. . | 119 |
| SECTION I - LES CONTOURS DU CIRCUIT SAINT-SIMONIEN. . | 122 |
| § 1 - Circuit saint-simonien contre marché libéral. . | 122 |
| § 2 - Elaboration théorique de la notion de circuit. . | 126 |
| SECTION II - LA BAISSE DU TAUX D'INTERET EST UN FACTEUR ESSENTIEL DE LA CIRCULATION. . | 131 |
| § 1 - Mise en évidence de l'importance du prêt à intérêt pour la circulation des richesses. . | 132 |
| § 2 - Recherche d'une causalité entre le taux d'intérêt et la circulation : baisse du taux d'intérêt exprime la dévalorisation des propriétaires et la valorisation des travailleurs . | 136 |
| SECTION III - UNE REHABILITATION DE L'EXPERIENCE DE LAW : BAS TAUX D'INTERET, ABONDANCE MONETAIRE ET CIRCULATION DES RICHESSES. UN RETOUR A "L'ANALYSE MONETAIRE". . | 143 |
| §1 - Retour sur l'expérience de LAW. . | 144 |
| §2 - Les saint-simoniens mêlent en partie leur voix aux critiques adressées au <i>système de Law</i> . . | 153 |
| §3 - Un projet de long terme commun à Law et aux saint-simoniens : accélérer la circulation pour baisser le taux d'intérêt. . | 161 |
| CONCLUSION DU CHAPITRE II. . | 177 |
| CHAPITRE III - TAUX D'INTERET ET FONCTIONNEMENT CYCLIQUE DE L'ECONOMIE. . | 181 |
| INTRODUCTION DU CHAPITRE III. . | 181 |
| SECTION I - L'ECONOMIE CAPITALISTE SUIT UN FONCTIONNEMENT CYCLIQUE. . | 184 |
| §1 - La crise est inhérente au système capitaliste. . | 185 |
| §2 - Caractère endogène des crises économiques. . | 195 |
| SECTION II - LE TAUX D'INTERET EST AU CŒUR DU DÉROULEMENT DES CRISES. . | 205 |
| §1 - Le taux d'intérêt est le premier responsable des crises. . | 206 |
| §2 - Taux d'intérêt et cercle vicieux déflationniste. . | 213 |
| SECTION III - LES RENTIERS CAPITALISTES PROSPERENT PENDANT LA CRISE EN METTANT A PROFIT LES RESSOURCES DU TAUX D'INTERET. . | 221 |
| §1 - Résistance à la baisse du taux d'intérêt pendant la crise. . | 221 |

| | |
|--|------------|
| §2 - Les rentiers s'adaptent à la crise grâce en grande partie au taux d'intérêt. . . | 225 |
| §3 - Avec la crise les oisifs investissent <i>l'institution de la banque</i> . . . | 232 |
| CONCLUSION DU CHAPITRE III. . . | 238 |
| CHAPITRE IV. TAUX D'INTERET ET POLITIQUE MONETAIRE CONTRACYCLIQUE . . . | 241 |
| INTRODUCTION DU CHAPITRE IV. . . | 241 |
| SECTION I - LE TAUX D'INTERET, PRINCIPE ORGANISATEUR DE LA CIRCULATION MONETAIRE ET PRINCIPE FONDATEUR DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE. . . | 244 |
| §1 - Nature et fonction de la monnaie chez les saint-simoniens : vers une analyse monétaire hétérodoxe. . . | 246 |
| §2. Comment la Banque doit organiser la circulation monétaire. . . | 260 |
| SECTION II - POLITIQUE MONETAIRE CONTRACYCLIQUE SAINT SIMONIENNE. . . | 280 |
| §1 - Influence déterminante du taux d'escompte. . . | 282 |
| §2 - Taux d'escompte et politique monétaire. . . | 291 |
| SECTION III - LE TAUX D'ESCOMPTE AU SERVICE D'UNE POLITIQUE MONETAIRE CONTRACYCLIQUE. . . | 303 |
| §1 - Baisser le taux d'intérêt correspond à l'orientation naturelle de la politique monétaire. . . | 304 |
| §2 - Augmenter le taux d'intérêt pour stabiliser la conjoncture. . . | 313 |
| CONCLUSION DU CHAPITRE IV. . . | 323 |
| CONCLUSION GENERALE. . . | 327 |
| I - Les apports des saint-simoniens mis en lumière dans cet ouvrage. . . | 327 |
| 1 - Des économistes hétérodoxes ayant une connaissance approfondie de l'économie politique et de ses divers courants. . . | 328 |
| 2 - Les saint-simoniens sont partisans d'une <i>analyse monétaire</i> dont le taux d'intérêt est le concept explicatif central. . . | 328 |
| 3 - Les saint-simoniens tentent de perpétuer une tradition économique française. | 329 |
| II - Le saint-simonisme en 1848. . . | 330 |
| 1 - Les hommes ⁹⁰⁸ . . . | 331 |
| 2 - Les publications ⁹²³ . . . | 332 |

⁹⁰⁸ Nous nous référerons essentiellement pour traiter ce passage à l'ouvrage de Jules VINÇARD, *Mémoires épisodiques d'un chansonnier saint-simonien*, Dentu, Paris, 1878, 273 p. J. Vinçard, le chef de la famille de Paris, a beaucoup payé de sa personne pour défense de la cause saint-simonienne. Il s'est toujours montré très désintéressé et très enthousiaste, ce qui l'a parfois poussé, peut-être, à un optimisme un peu irréaliste quant à l'efficacité politique véritable de son action.

| | |
|--|------------|
| 3 - Les idées : des analyses monétaires fidèles aux convictions de 1830. . | 337 |
| BIBLIOGRAPHIE. . | 347 |
| I - Articles écrits par des saint-simoniens dans des journaux et revues saint-simoniens. . | 347 |
| 1 - Dans <i>LE GLOBE</i> . . | 347 |
| 2 - LE PRODUCTEUR. . | 350 |
| 3 - Articles publiés en 1848. . | 351 |
| II - ouvrages publiés par des saint-simoniens. . | 351 |
| III - ouvrages sur le saint-simonisme et les saint-simoniens. . | 352 |
| IV - Ouvrages relatifs a l'histoire de la pensée économique : Auteurs, œuvres, études sur les auteurs et sur les œuvres. . . | 353 |
| V - ouvrages généraux : Monnaie, Finance, Banque. . . | 356 |
| VI - ouvrages généraux : histoire économique Et sociale. . | 357 |

⁹²³ Nous utilisons ici en particulier E. HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse française*, Georg Olms, Hildesheim, 1965, ainsi que J. GODECHOT , *Histoire générale de la presse française*, PUF, Paris, 1969.

REMERCIEMENTS

Je remercie Jean-Michel Servet qui a dirigé la thèse et accompagné l'avancement du travail : il a suggéré des idées, indiqué des pistes et signalé des erreurs. Cette thèse lui doit beaucoup pour autant que j'aie suivi ses conseils.

Je remercie Nicole Mollon, secrétaire du *Centre Walras* pendant la plus grande partie de mon travail : elle m'a aidé à résoudre de nombreux problèmes d'organisation. J'adresse les mêmes remerciements à Anne Deshors qui a pris sa suite.

Je remercie le *Centre Walras* qui m'a accueilli et m'a permis de bénéficier de l'ambiance stimulante pour la recherche qui règne en son sein, avec une reconnaissance particulière envers Jean-Pierre Potier avec qui j'ai pu travailler ponctuellement et qui m'a fourni de précieuses indications.

Je remercie enfin ma femme et mes enfants pour la patience dont ils ont fait preuve à l'égard de cette thèse qui assurément a pris du temps sur d'autres activités.

LE TAUX D'INTERET CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS (1825-1832)

Resumé.

Entre 1825 et 1832, dans les années qui suivent immédiatement la mort de Saint-Simon, les saint-simoniens veulent perpétuer une tradition économique française héritée des auteurs XVIII^e siècle avec l'intention de faire contrepoids aux *classiques anglais* ou encore à J.-B. Say : ils développent une analyse monétaire qu'ils veulent opposer à la théorie quantitative de la monnaie qui tendait alors à devenir hégémonique. Dans leur construction théorique le taux d'intérêt est le concept central autour duquel s'ordonne toute la réalité économique et sociale.

Il exprime l'exploitation des *industriels* contraints de verser un intérêt aux *capitalistes* qui possèdent les *instrumens de travail*, dont eux-mêmes sont privés : du taux d'intérêt dépend la répartition des richesses entre les deux classes antagonistes, celle des *travailleurs* qui perçoivent un salaire et celle des *oisifs* qui encaissent un loyer dont le taux d'intérêt est la forme la plus significative.

Le taux d'intérêt rémunère les avances en capital distribuées par les rentiers aux *producteurs* : ce concept permet ainsi de comprendre la circulation des richesses dans le corps social.

Mais le revenu qu'il engendre au bénéfice des *rentiers oisifs* est en grande partie thésaurisé et il alimente la sphère rentière spéculative : il provoque un blocage de la circulation, à l'origine des crises cycliques qui caractérisent le fonctionnement du système capitaliste.

Grâce aux banques qui favorisent la mobilisation des richesses et font reculer la rareté du capital, la baisse du taux d'intérêt semble inéluctable à long terme. L'instrument monétaire peut aussi être utilisé à court terme dans le cadre d'une politique contracyclique pour relancer la production en période de crise. Mais aussi, et c'est plus surprenant, une hausse du taux d'intérêt à court terme, peut sembler opportune aux saint-simoniens pour atténuer les fluctuations cycliques qui désorganisent l'activité des *industriels*.

LE TAUX D'INTERET CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS (1825-1832)

en vertu de la loi du droit d'auteur.

Summary.

During the period 1825-1832 immediately after the death of Saint-Simon, his followers wanted to perpetuate a French economic tradition inherited from the 18th Century authors. Their aim was to counterbalance the *English Classics* and also J.-B. Say. They developed a monetary analysis opposed to the quantity theory which then tended to be dominant. According to their theory, the interest rate regulates all economic and social activity.

It reveals the exploitation of the industrialists compelled to pay interest to the *capitalists* who own the tools they require. The rate of interest regulates the distribution of wealth between the two antagonistic social classes : the salaried workers and those not in active employment who collect rents based mainly on the interest rate.

The interest rate pays for the capital advances distributed by stockholders to *producers*. This concept thus explains how wealth circulates in society.

But the incomes it brings those not in active employment is used mainly to build up capital and encourages speculation. This prevents money being put into circulation and is the reason for the recurrent crises which are characteristic of the capitalist system.

Because banks favour the mobilization of wealth and the availability of capital, the lowering of the interest rate is inevitable in the long run. The monetary instrument can also be used in the short term in the long run. The monetary instrument can also be used in the short term in the context of a contra cyclic policy to boost production during a period of crisis. But also, and this is more surprising, according to saint-simonians, a rise in the short term interest rate could limit the cyclic fluctuations which disorganize industrialists' activity.

MOTS-CLES : TAUX D'INTERET ; MONNAIE ; BANQUE ; CAPITAL ; RENTE ; CLASSES.

LE TAUX D'INTERET CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS (1825-1832)

Chapitre préliminaire - LES JEUNES SAINT-SIMONIENS EN LEUR éPOQUE.

I - L'ETAT DU DEBAT THEORIQUE EN France EN 1825.

Le débat théorique qui se développe entre les économistes français au cours des années 1820 a ses racines au siècle précédent. Les concepts discutés alors ont pris naissance au XVIII^e siècle et ils ont été approfondis par la suite au cours de la Révolution française qui tente d'apporter des solutions aux questions capitales qu'ils soulèvent : le financement des dépenses publiques et la subsistance alimentaire des classes pauvres. La discussion est intéressante et le débat fructueux puisque des concepts théoriques sont directement confrontés à une situation que leur formulation même a suscitée.

La pauvreté apparaît alors comme le problème central qui se dégage de cette réflexion héritée du XVIII^e siècle, mûrie par l'expérience de la révolution française et stimulée, en outre, par les convictions fortes exprimées peu de temps avant par Thomas Malthus. Sans doute les économistes français pensent-ils, par l'intermédiaire de leurs analyses s'inscrire dans la longue lutte d'influence entre la France et l'Angleterre lorsqu'ils prennent part à ce débat pour manifester leur volonté de s'opposer au courant classique anglais. Germain Garnier (1754-1821) nous semble représentatif en particulier de cette

volonté de faire contrepoids au courant classique anglais en affirmant l'existence d'une tradition économique française lorsqu'il traduit *La Richesse des nations* d'Adam Smith, en ajoutant, nous dit Charles Coquelin "*un grand nombre de notes historiques et critiques destinées [...] à réfuter l'auteur d'un point de vue physiocratique*"¹.

Les saint-simoniens ne sont pas en reste dans cette querelle avec les économistes anglais, comme nous le verrons plus tard. Eux aussi, comme nombre d'autres auteurs, expriment le souhait de perpétuer une tradition économique française et ils se réfèrent volontiers à l'œuvre des physiocrates et on sent aussi percer dans leurs écrits une certaine animosité envers les économistes classiques anglais.

1 - La transition entre XVIII^e et XIX^e siècle au cours de la Révolution et de l'Empire.

A - La persistance de la tradition physiocratique.

a - Germain Garnier (1754-1821)².

Germain Garnier a publié plusieurs ouvrages de politique ou d'économie pendant la période révolutionnaire : *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, en 1792 ; *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, en 1796. Mais c'est avant tout à travers sa traduction de *La Richesse des nations* qu'il a exprimé son attachement à l'œuvre des physiocrates : d'abord dans la préface et les notes de la première édition de cette traduction publiée en 1802 ; dans les notes de la traduction publiée en 1822 surtout, qui sont assez différentes de celles de 1802.

Dans la préface de l'édition de 1802, il réaffirme contre Adam Smith son attachement aux idées des physiocrates qu'il avait déjà formulé avec son *Abrégé* de 1796 : "c'est dans le sein de la terre que se commencent les richesses, c'est le travail qui les achève". Germain Garnier fut un économiste influent au début du XIX^e siècle. Il a apporté une contribution décisive sur la question de la valeur et de la richesse en formulant une critique pertinente de distinction *travail productif-travail improductif* énoncée par Adam Smith. Mais son attitude favorable à l'égard des grands propriétaires fonciers, conformément à la logique physiocratique qu'il approuvait, lui a valu, affirme Yves Breton, de se trouver en butte à "*l'opposition irréductible*"³ de J.-B. Say.

¹ Cette édition en français de *La Richesse des nations* est publiée en 1822, un an après la mort de son traducteur. Charles COQUELIN, *Dictionnaire de l'économie politique*, Guillaumin, 1873, t. I, p. 824, mentionne l'édition de *La Richesse des nations* traduite par Garnier "revue, corrigée et augmentée de notes explicatives par celui-ci". Adolphe BLANQUI publie en 1843 une nouvelle édition de ce texte qu'il fait précéder d'une notice biographique.

² Sur Germain GARNIER, on peut lire la contribution d'Yves BRETON, *Germain GARNIER, l'économiste et l'homme politique*, in *La pensée économique pendant la révolution française*, dir. G. FACCARELLO et Ph. STEINER, PUG, 1990, p. 141-150.

³ Yves BRETON, *op. cit.*, p. 149.

b - Pierre S. Dupont de Nemours (1739-1817).

Pierre S. Dupont de Nemours lui aussi traversé l'époque révolutionnaire de 1789 à 1815 en "restant fidèle, dit Schumpeter, aux croyances physiocratiques"⁴. Il ressasse encore longtemps, écrivent de leur côté B. Delmaset Th. Demals, les vérités transmises par ses maîtres⁵. Il publie pendant la période de la révolution une *Analyse historique de la législation des grains, depuis 1792*, et aussi "*Sur la banque de France*" avec une "*Théorie des banques*" en 1806. J.-B. Say écrit de lui : "Il a publié pendant soixante ans, une foule de mémoires, d'articles, de rapports, d'essais, qui tous ont pour objet le bien public ; mais qu'on trouve trop souvent imprégnés de l'esprit de secte"⁶.

Il poursuit toujours le combat des physiocrates contre les mercantilistes qu'il appelle "*les prohibitifs et les réglementaires*", et qui pèsent d'un poids toujours trop lourd à son avis sur les décisions de politique économique. Un autre combat qu'il poursuit alors, sur le plan théorique cette fois, consiste à rapprocher les analyses d'Adam Smith de celles des physiocrates en montrant la dette qu'il a envers eux. Il insiste sur le fait que "*Smith a toujours été considéré par les Economistes comme un proche de l'école*" et il se fonde pour établir cette démonstration sur le livre II de *La Richesse des nations* où Smith "évoque les 'produits de la terre et du travail', les 'productions spontanées de la nature et la plus grande utilité du capital agricole'", toutes notions caractéristiques de l'école physiocratique en effet.

B - Permanence également du courant de Vincent de GOURNAY (1712-1759)⁷.

Vincent de Gournay est considéré comme un auteur influencé par la physiocratie, en marge toutefois de celle-ci : "Il professait, mais avec des amendements très judicieux, les principes des économistes des siècles passés"⁸ dit de lui A. Blanqui. Schumpeter dit en parlant de Turgot, "[qu']il se rattachait à un réseau très lâche [qui] se concentrat autour d'un homme puissant et influent, Vincent de Gournay" : or ce réseau est resté actif et organisé après la révolution et il se manifeste toujours à travers l'activité de deux hommes essentiellement ; l'Abbé Morellet et Forbonnais qui espèrent précisément que "la Révolution [pourrait] remplir tous leurs espoirs de libéralisation économique et politique"⁹

⁴ J.-A. SCHUMPETER, *Histoire de l'analyse économique*, Gallimard, 1983, t. I, p. 317.

⁵ B. DELMAS et Th. DEMALS, Du Pont et les "éclectiques" : la controverse sur la stérilité pendant la révolution française in *La pensée économique pendant la révolution française*, op. cit., p. 123-140.

⁶ J.-B. SAY cité dans A. BLANQUI, *Histoire de l'économie politique depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, Guillaumin, 1845, t. II, p. 366. Nous savons qu'on désignait alors le groupe des physiocrates sous le nom de *secte des économistes*.

⁷ Pour le nom des économistes qui se rassemblaient autour de Vincent de GOURNAY, on peut lire l'article d'Anton MURPHY in BÉRARD, FACCARELLO, *La nouvelle histoire de la pensée économique*, t. I, p.199-203.

⁸ A BLANQUI, op. cit. t. II, p. 376.

a - L'Abbé MORELLET (1727-1819).

L'Abbé Morellet était au sein du groupe de Vincent de Gournay un des libéraux les plus convaincus. Schumpeter le présente comme "*un ardent libre échangiste [pour qui l'homme doit] vendre et acheter où il lui plaît*"¹⁰. Il va jusqu'à condamner le "*protectionnisme comme une violation du droit naturel*" et pendant l'époque révolutionnaire il se montre intransigeant à l'encontre de toute décision ou de tout arrêté qui pourrait restreindre les droits imprescriptibles de l'individu.

Les révolutionnaires de 1789 se classent en deux groupes : il y a ceux qui défendent avant tout la liberté et ceux qui privilégient le combat pour l'égalité. Quiconque dans chaque groupe doit accepter des compromis pour réaliser en partie ses idées. L'abbé Morellet, quant à lui, est d'un libéralisme si intransigeant qu'il n'a accepté aucun compromis et qu'il a très vite perçu la république égalitaire comme un danger pour les droits de la personne : il "*va très vite devenir critique, voire conservateur [et même] antirévolutionnaire*"¹¹. Morellet, à ce moment là, contribue à perpétuer une tradition libérale très conservatrice qui pourra se manifester plus tard dans les écrits de Charles Dunoyer¹².

b - François Véron de FORBONNAIS (1722-1800).

François Véron de Forbonnais est un autre économiste du groupe de Vincent de Gournay : sa carrière fut particulièrement longue, comme d'ailleurs celle de Morellet. Il traverse les règnes de Louis XV et de Louis XVI, ainsi qu'une grande partie de la première République. Il est, grâce à sa longévité, de ces auteurs qui ont contribué au maintien d'une tradition économique nationale à travers tous les bouleversements que le pays a traversés. Il revendique lui-même d'ailleurs cet état de défenseur d'une tradition nationale : dans son ouvrage majeur, *Recherches et considérations sur les finances de la France depuis 1595 jusqu'en 1721*, publié en 1758, il écrit en introduction ; "*cet ouvrage conservera à notre nation l'honneur d'avoir eu la première de bonnes lois en toutes choses et peut-être la honte de les avoir mal exécutées*"¹³.

Schumpeter classe Forbonnais parmi les "*experts de l'administration*" s'intéressant

⁹ Simone MEYSSONNIER, Deux économistes libéraux sous la Révolution : VERON de FORBONNAIS et l'abbé MORELLET, in FACCARELLO, STEINER, op. cit., p. 109-121. On peut lire également de Simone MEYSSONNIER, La Balance et l'horloge. Genèse de la pensée libérale en France au XVIII^e siècle, Ed. de la Passion, Montreuil, 1989. dans lequel elle montre qu'un courant libéral constitué existait déjà en France, bien avant Quesnay, avec des auteurs comme Boisguillebert ou Melon.

¹⁰ J.-A. SCHUMPETER, op. cit., t. I, p. 197.

¹¹ Simone MEYSSONNIER, in G. FACCARELLO, Ph. STEINER, op. cit. p. 110. Pour Simone MEYSSONNIER, "*l'attitude de l'abbé pendant la révolution pose une énigme*". Ne peut-on penser au contraire que son attitude si réactionnaire est conforme à un ultralibéralisme refusant toute concession à l'idée d'égalité et que de ce point de vue elle peut sembler logique ?

¹² Nous parlons du Dunoyer de la deuxième époque, celui que Y. BRETON et M. LUTFALLA désigneront comme un "*ultra-libéral*" : à ce sujet, voir infra note 5, p. 9.

aux problèmes monétaires et en particulier à la question des finances publiques. Nous verrons qu'il a porté sur l'œuvre de Law un jugement très nuancé à une époque où celle-ci était attaquée de toutes parts et que de la sorte il a peut-être ouvert des perspectives pour les saint-simoniens lorsqu'ils analyseront à leur tour le système du financier écossais.

Dans le même ordre d'idées, lorsque M. de Silhouette le nomme en 1757, contrôleur général des finances, il propose un plan acceptable du point de vue de la justice sociale pour restaurer les finances du royaume au moyen de mesures égalitaires et remédier au déficit gigantesque du Budget de l'Etat¹⁴.

Il tente encore, après 1789, de mettre à profit l'expérience des assignats pour appliquer ses conceptions sur la monnaie. Les assignats sont de fait une reconnaissance de dette, dont l'émission est gagée sur les biens nationaux destinés à être vendus. Forbonnais est partisan de faire circuler ces titres comme une monnaie de crédit : il pense qu'une telle mesure entraînerait un accroissement de la monnaie en circulation qui se traduirait par une mobilisation accrue des richesses, favorisant leur passage entre les mains des ouvriers, artisans, commerçants, capables de les faire fructifier. Sous cet angle là, Forbonnais est plus "*proche du système de monnaie gérée de J.-F. Melon que de la future théorie de la monnaie voile*"¹⁵ estime S. Meyssonnier. Forbonnais a l'intention, comme Law avant lui, de gérer la quantité de monnaie pour accélérer le transfert des richesses vers ceux qui les produisent. Nous verrons que les saint-simoniens, plus tard, retrouveront ce projet.

Au sujet de Forbonnais, S. Meyssonnier parle de libéralisme égalitaire qu'elle oppose au libéralisme individualiste de Morellet. Elle pense que les "*écrits révolutionnaires* [de ces deux auteurs] *rendent bien compte de cette double orientation du libéralisme en France*"¹⁶. Sans doute est-il intéressant de remarquer l'ambivalence de cette pensée libérale dans notre pays lors de sa genèse au cours du XVIII^e siècle pour comprendre les termes du débat théorique au début du siècle suivant et pour voir comment la tradition économique française s'est précisée, à travers les écrits saint-simoniens en particulier.

2 - Jean-Baptiste SAY et l'école libérale française.

¹³ Cité dans Ch. COQUELIN, *op. cit.*, t. I, p. 795.

¹⁴ Voir à ce sujet, Ch. COQUELIN, *op. cit.*, t. I, p. 794. L'ensemble des projets de Forbonnais imposaient de lourds sacrifices à des intérêts "*puissants et privilégiés*" et de ce fait ils ne purent aboutir et ils furent voués à l'échec comme le furent tous les projets de ce genre présentés par des financiers éclairés pendant les règnes de Louis XV et Louis XVI : Necker, Terray, Turgot auxquels les saint-simoniens, nous le verrons, se référeront souvent par la suite.

¹⁵ S. MEYSSONNIER, in G FACCARELLO, Ph. STEINER, *op. cit.*, p. 114. On peut consulter ce texte de S. MEYSSONNIER pour connaître les propositions de Forbonnais relatives à l'émission des assignats (p. 114-116). De façon plus générale, l'idée d'utiliser les assignats comme un titre de crédit doté d'une qualification monétaire a finalement échoué pour les mêmes raisons que le système de Law. Afin de faire face aux difficultés de financement des dépenses de l'Etat, la tentation fut grande d'accroître l'émission dans des proportions inconsidérées et les autorités monétaires ne furent pas capables de s'y opposer.

¹⁶ *Idem*, p 120.

Si on reprend les critères énoncés par Adolphe Blanqui pour caractériser le courant libéral, on peut dire que les auteurs qui le représentent ont en commun de se référer aux mécanismes du marché, de s'opposer à l'intervention de l'Etat dans le fonctionnement de l'économie : ils seraient, à cette époque, d'accord avec Malthus dont les propositions focalisent le débat d'économie politique, pour dire qu'une situation saine de l'économie nécessiterait l'abrogation des lois sur les pauvres qui les désincite à travailler. Nous voyons que dans l'esprit des économistes du XIX^e siècle, ce sont les libéraux individualistes du siècle précédent dont parle S. Meyssonnier, qui apparaissent comme les héritiers naturels du courant libéral. Au premier rang de ceux-ci, on trouve J.-B. Say.

A - Jean-Baptiste SAY est le personnage central de ce courant libéral.

Jean-Baptiste Say (1767-1832) est la figure incontournable de l'économie politique en France au début du XIX^e siècle. Il intervient beaucoup dans le débat économique pendant la République, le Consulat et l'Empire et de ce fait, il établit une transition avec les économistes du XVIII^e siècle. Avec le retour de la Monarchie il bénéficie toujours d'une grande audience avec les *Cours d'économie politique* qu'il donne à l'Athénée à partir de 1815 et qui sont suivis par un nombreux public.

En critiquant vivement les "*illusions mercantilistes*" sur la "*balance du commerce*", il a voulu rompre avec le siècle précédent qui leur accordait encore une grande considération et bien marquer la naissance d'une économie industrielle dont le fonctionnement ne correspondait pas à la logique mercantiliste : "*presque toutes les guerres livrées depuis cent ans dans les quatre parties du monde, l'ont été pour une balance du commerce qui n'existe pas, et d'où vient l'importance attribuée à cette balance du commerce ? De l'application exclusive qu'on a faite du mot capital à des matières d'or et d'argent*"¹⁷.

J.-B. Say affirme la supériorité des échanges commerciaux pacifiques qui favorisent la création des richesses sur les conflits militaires qui provoquent la destruction des richesses et il dénonce le fétichisme de l'or. Les saint-simoniens pourraient jusqu'ici se retrouver dans un tel programme et c'est pourquoi sans doute, ils portent sur l'œuvre de J.-B. Say un jugement souvent élogieux.

Si J.-B. Say et les saint-simoniens peuvent être assez proches dans leur critique du mercantilisme ou encore dans leur volonté d'encourager le développement de *l'industrie* en libérant les forces productives, ils divergent radicalement sur d'autres points essentiels : c'est pourquoi l'opposition de ces deux courants de l'économie française nous semble être un fait marquant du débat théorique vers 1825.

On trouve entre eux, en premier lieu, une différence radicale sur le rôle envisagé des pouvoirs publics : J.-B. Say pense que l'intervention de l'Etat ne peut qu'être néfaste à l'action des *agents naturels* disponibles pour tous, qui sont les véritables facteurs du développement de l'industrie, alors que les saint-simoniens ont une conception très

¹⁷ J.-B. SAY, *Traité d'économie politique*, cité par Adolphe BLANQUI, *op. cit.*, t. II, p. 207. Sur J.-B. Say, on peut lire la thèse de André Tiran, *J.-B. Say, écrits sur la monnaie, la banque et la finance*, Lyon, 1994, dans laquelle l'auteur présente l'originalité de l'approche quantitativiste de J.-B. Say.

centralisée de l'économie avec un Etat disposant de pouvoirs importants pour orienter l'activité dans un sens favorable aux *travailleurs*, la réguler et encore réduire les inégalités.

A côté de cela, les saint-simoniens adoptent une démarche humaniste fondée sur des valeurs morales et religieuses qu'ils jugent universelles, la valorisation du travail et la dévalorisation de l'oisiveté, le refus de l'exploitation de l'homme qui porte atteint à sa dignité, et J.-B. Say au contraire essaie d'éviter toute référence explicite à des jugements de valeur qui, à ses yeux, ne peuvent être fondés scientifiquement.

Il fut pour cette approche de l'économie en butte aux critiques de ses contemporains et de ses successeurs immédiats. A. Blanqui a pu écrire à son sujet : "Il n'a manqué à cet écrivain que d'envisager d'un point de vue social et plus élevé les questions de paupérisation et de salaires. On sent en le lisant quelquechose de dur et de repoussant qui rappelle les formules de Malthus et de Ricardo"¹⁸

Cette froideur du raisonnement est l'image de Say qui domina au XIX^e siècle et qui lui valut d'être considéré comme un logicien insensible. Le jugement d'Adolphe Blanqui est symptomatique de cet état d'esprit largement répandu chez les économistes de cette époque. C'est seulement chez les *industrialistes libéraux* de la première moitié du XIX^e siècle, qu'on peut considérer comme ses disciples, qu'il échappe aux critiques de ce genre.

B - Les *industrialistes libéraux* : le courant du *Censeur européen*.

Les représentants libéraux du courant industrialiste se rassemblent autour de la revue du *Censeur*¹⁹ qui paraît en 1814 lors de la première Restauration (avril 1814-mars 1815) : celle-ci est alors dirigée par Charles Comte (1782-1837) et Charles Dunoyer (1786-1862). Le *Censeur* connaît une réussite financière étonnante puisqu'en trois ans seulement il aurait "rapporté 200.000 francs nets à leurs auteurs"²⁰ : cette revue connaît ainsi un vif

¹⁸ A. BLANQUI, *op. cit.*, p. 207. J.-B. Say entretenait avec Malthus des relations de confiance et d'amitié. Il était largement d'accord avec les conclusions exposées dans *L'Essai sur le principe de population*. A l'occasion de la publication des *Nouveaux principes d'économie politique* (1819), il écrit, en 1820, six *Lettres à Malthus*. Ces *Lettres* exposent une controverse intéressante avec l'auteur des *Nouveaux principes* qui eut beaucoup de succès en Angleterre. Toutefois, elles apparaissent surtout comme une réponse aux détracteurs de la concurrence et des mécanismes du marché, à Sismondi en premier lieu sans doute. Sur l'opinion de J.-B. Say au sujet de Malthus et sur les lettres qu'il lui écrivit, on peut consulter Ch. COQUELIN, *op. cit.*, art. J.-B. Say, t. II, p. 593.

¹⁹ Au sujet du *Censeur*, on peut consulter Ephraïm HARPAZ, "Le Censeur, histoire d'un journal libéral", *Revue des sciences humaines*, Lille, n° 92, octobre-décembre 1958. La revue paraît chaque semaine sous forme d'un cahier d'une cinquantaine de pages. Douze cahiers hebdomadaires paraissent de la mi-juin au 20 septembre 1814, sous la seule direction de Ch. COMTE. La publication est alors interrompue car la revue est en butte aux attaques de l'encensure. La publication reprend à partir de novembre 1814, à des dates irrégulières, pour contourner les mesures restrictives frappant la presse quotidienne et hebdomadaire puisque seuls les journaux périodiques étaient soumis à autorisation préalable. Ch. DUNOYER adjoint alors sa signature à celle de Ch. COMTE : six volumes paraissent ainsi mais la publication s'arrête à nouveau car le septième volume est mis sous scellés. La revue reparaît plus tard sous le titre du *Censeur européen* de février 1817 à avril 1819 qui devient quotidien de juin 1819 à juin 1820.

²⁰ E. HARPAZ, "art. cit.". Rapporté par J. GODECHOT et al., *Histoire générale de la presse française*, t. II, 1815-1875, p. 38.

succès d'estime et elle est très populaire auprès de l'opposition libérale du fait qu'elle brave la censure imposée à la presse par le gouvernement de la Restauration²¹.

Le Censeur a le mérite d'alimenter le débat d'idées, même si, comme le remarquent Evelyne Laurent et Luc Marco, il se limite à la diffusion des thèmes libéraux dans les domaines politiques et littéraires et ne donne pas à proprement parler "*un support éditorial au libéralisme économique*"²². Cette revue dispose en effet de signatures prestigieuses pour diffuser la doctrine industrialiste à l'aune des idées libérales : outre Ch. Comte et Ch. Dunoyer, Ch. Dupin ainsi que J.-B. Say y publient des articles. Les articles publiés dans *Le Censeur* ont joué un rôle important pour la promotion des idées industrialistes et ils ont sans doute exercé une influence sur la formation de la pensée des saint-simoniens.

En plus de leurs articles parus dans *Le Censeur*, puis dans *Le Censeur européen*, Ch. Comte et Ch. Dunoyer ont publié des ouvrages marquants à l'époque même où les saint-simoniens menaient leur propagande. Ch. Comte publie en 1827 un *Traité de législation* et Ch. Dunoyer en 1825 *L'Industrie et la morale considérées dans leur rapport avec la liberté*²³ et en 1830 un *Traité d'économie sociale*. A cette date, Dunoyer affiche encore des préoccupations pour les conditions de vie des classes laborieuses mais il laisse déjà transparaître les idées caractéristiques du courant libéral qui se développera ultérieurement au cours du siècle et dont il sera l'un des principaux héritiers : il veut en premier lieu tenir compte des contraintes économiques car il pense avant tout aux "*lois inévitables du progrès industriel et social*"²⁴ et "*ce progrès lui semble impossible sans les inégalités*"²⁵.

²¹ Le premier numéro du *Censeur* paraît le 12 juin 1814, quelques jours seulement après la promulgation de la Charte du 4 juin 1814 qui accordait quelques libertés constitutionnelles : en paraissant aussi vite, *Le Censeur* rappelle avec empressement à Louis XVIII ses engagements en faveur des libertés.

²² E. LAURENT et L. MARCO, *Le journal des économistes ou l'apologie du libéralisme (1841-1940)*, in *Les Revues d'économie en France (1751-1994)*, L'Harmattan, Paris, p. 79-120.

²³ Sous la plume de P.-I. ROUEN, *Le Producteur* publie plusieurs études sur cet ouvrage de Ch. Dunoyer : "Examen d'un nouvel ouvrage de M. Dunoyer, ancien rédacteur du *Censeur européen*", t. II, n° 23, p. 451-464 et t. III, n° 1, p. 134-158.

²⁴ A. BLANQUI, op. cit., p. 248. Ch. Comte s'intéresse alors au sort des esclaves et Ch. Dunoyer à celui des travailleurs. Pour ces préoccupations philanthropiques, A. Blanqui classe ces deux auteurs parmi les économistes sociaux de l'école française à côté de Sismondi, Villeneuve-Bargemont ou Droz. Il précise toutefois qu'ils expriment des idées très modérées par rapport aux autres représentants de ce courant. Malgré la restriction qu'il apporte, il nous semble que A. Blanqui fait fi du libéralisme outrancier auquel Ch. Dunoyer au moins se référera par la suite. Au fur et à mesure des rééditions successives de *L'Industrie et la morale*, il en modifiera la rédaction pour durcir ses propos dans le sens d'un libéralisme de plus en plus intransigeant, voire inhumain. Y. BRETON et M. LUTFALLA, *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica, 1991, 670 p, le classeront parmi les *ultra-libéraux*. Dans sa contribution à cet ouvrage, M. PÉNIN, *Les Idées de Charles Dunoyer*, p. 33-81, parle à son sujet "[d']un cas remarquable de fossilisation théorique doublée d'un conservatisme grandissant" (op. cit., p. 39). Il cite un texte de Dunoyer à la tonalité insupportable : "Il est bon qu'il y ait dans la société des lieux inférieurs où soient exposées à tomber les familles qui se conduisent mal" et il commente en disant que "Dunoyer a fini par symboliser l'image du libéral haïssable" (loc. cit.).

²⁵ *Idem*

Mais en 1825 encore, même s'il existe déjà des nuances assez marquées dans leur industrialisme, on peut constater une convergence intéressante entre des libéraux comme Ch. Comte et Ch. Dunoyer d'un côté et les saint-simoniens de l'autre : bien qu'ils comptent les atteindre par des voies différentes ils poursuivent des objectifs identiques en faveur de l'industrie, voire, en partie, de la condition ouvrière. Cette similitude des objectifs, conjuguée à une perception différente des moyens pour les réaliser, vaut alors un débat constructif entre les deux courants comme en témoigne la participation occasionnelle de Ch. Dunoyer à la rédaction du *Producteur* ainsi que les comptes rendus réguliers de ses ouvrages et travaux dans les numéros de cette revue.

Si au début du XIX^e siècle, les économistes libéraux industrialistes, disciples de J.-B. Say ne laissent pas encore de côté les préoccupations sociales, cet intérêt pour les problèmes sociaux est bien plus apparent toutefois chez ceux que A. Blanqui appelle "*les économistes sociaux de l'école française*". Nous pouvons au sujet de ces derniers formuler l'hypothèse qu'ils sont les héritiers du courant *libéral égalitaire* qui avait émergé au siècle précédent avec Forbonnais en particulier, comme nous l'avons vu.

3 - Les économistes sociaux de l'école française.

L'étude de ce courant et de ses principaux représentants nous semble intéressante relativement aux saint-simoniens : on peut estimer en effet que ceux-ci tentent de réaliser une synthèse entre les approches libérales et sociales qui se sont développées entre le début du XIX^e siècle et 1830. On peut même estimer que ces deux approches qui divergent alors sont les héritières des deux faces du libéralisme français du siècle précédent et, dans une telle perspective, les saint-simoniens pourraient chercher à recréer l'unité perdue de la pensée économique française.

A - SISMONDI (1732-1842), le chef de file de ces économistes sociaux.

Beaucoup de penseurs en France ont manifesté un refus instinctif des analyses de Ricardo, dès leur parution car ils jugeaient choquant leur caractère froidement logique. Mais l'œuvre économique de Sismondi²⁶ se présente comme la première critique théorique frontale de cet auteur : dès leur parution, ses ouvrages connurent un grand succès du fait qu'ils reçurent l'approbation de tous ceux qui s'opposaient à l'économie ricardienne pour son caractère inhumain.

Si les ouvrages de Sismondi ont bénéficié d'une audience aussi large et s'ils ont exercé une influence aussi profonde sur le mouvement des idées, c'est aussi sans doute parce que ses analyses se situent au carrefour de plusieurs sensibilités politiques et qu'elles sont acceptables par certains économistes libéraux comme par les réformateurs

²⁶ SISMONDI fait paraître son ouvrage majeur, *Nouveaux principes d'économie politique ou de la richesse dans ses rapports avec la population*, en 1819, deux ans après les *Principes de RICARDO*. Une deuxième édition, profondément remaniée paraît en 1827. Avant cela, il avait déjà publié en 1803, *De la Richesse commerciale, ou principes d'économie politique appliquée à la législation du commerce*. Sismondi fut par ailleurs un historien prolifique qui suscite à ce titre l'admiration étonnée de Schumpeter (voir à ce sujet, J.-A. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. II, p. 160).

sociaux qui peuvent les uns comme les autres accepter certaines de ses conclusions.

Sismondi, dit Schumpeter, "ne perdit jamais une occasion de vanter A. Smith au détriment de la nouvelle école (les ricardiens)"²⁷ Il suscite ainsi un débat au sein du courant classique auquel il apporte lui-même une contribution critique : "Sismondi, écrit A. Blanqui, fit paraître la première attaque sérieuse contre les abus de ces doctrines [anglaises] tout en acceptant ce qu'elles avaient d'incontestable et de positif"²⁸.

Il critique en outre l'analyse de Ricardo comme étant une simple "chrématistique", c'est à dire la science abstraite d'une production désincarnée, coupée des préoccupations quotidiennes des citoyens ordinaires : "L'augmentation de la production n'est un bien qu'autant qu'elle est suivie d'une consommation correspondante"²⁹ avait-il écrit pour fustiger la logique formelle des analyses classiques.

Il reproche à Ricardo de perdre de vue les conditions de vie réelles des couches populaires et c'est le même reproche, nous le verrons, que les saint-simoniens adresseront à J.-B. Say. Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'expliquer, de manière abstraite un équilibre statique car l'activité économique n'a d'utilité que si elle fait sentir ses bienfaits parmi les classes défavorisées de la population. "Ce qui distingue l'analyse de Sismondi, écrit encore Schumpeter, c'est qu'elle conduit à un modèle explicite dynamique dans le sens moderne du terme"³⁰. Or c'est aussi une caractéristique importante du courant saint-simonien, comme nous le verrons, de parvenir à la compréhension des phénomènes économiques à partir d'une analyse dynamique.

La présentation par A. Blanqui de l'œuvre de Sismondi fait apparaître de nombreux points de convergence avec les saint-simoniens, comme nous le verrons également : Sismondi, en effet revendique la *constitution industrielle de la société européenne* ; il accuse la *concurrence* d'être responsable de la *baisse des salaires* ; il construit une analyse macroéconomique du cycle incluant une sévère critique de la concurrence, à l'origine d'une restriction des débouchés qui entraîne à son tour une contraction du revenu national ; il a dénoncé la misère de la condition ouvrière et il s'est "mis à la tête d'une croisade en faveur des classes les plus injustement disgraciées de notre ordre social"³¹. En outre, les travaux de Sismondi ont en commun avec ceux des saint-simoniens de se

²⁷ J.-A. SCHUMPETER, *op. cit.* t. II, p. 161.

²⁸ A. BLANQUI, *op. cit.*, t. II, p. 129.

²⁹ SISMONDI, *De la Richesse commerciale*, cité par A. BLANQUI, *op. cit.*, t. II, p. 230.

³⁰ J.-A. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. II, p. 142. Sans doute s'agit-il d'un hommage très important de la part de Schumpeter que cette reconnaissance de la nature dynamique de l'analyse de Sismondi. Nous savons en effet que dans son ouvrage, *Théorie de l'évolution économique*, il propose une interprétation dynamique du système capitaliste qui d'après lui ne peut se comprendre qu'à travers une évolution continue et une tendance incessante au changement.

³¹ A. BLANQUI, *op. cit.*, t. II, p. 239-240. La plupart des idées attribuées par A. Blanqui à Sismondi sont connues, communément, pour être aussi celles des saint-simoniens. Quant à l'analyse saint-simonienne du cycle économique, nous l'étudierons plus précisément dans le chapitre III de cet ouvrage.

situer à la fois sur le terrain des économistes classiques et sur celui des réformateurs sociaux.

Il est intéressant dans ces conditions d'avancer l'hypothèse que l'œuvre de Sismondi a permis aux saint-simoniens de préciser leurs analyses et de les enrichir. La *Huitième séance de l'Exposition de la doctrine* qui s'intéresse aux *Théories modernes sur la propriété* mentionne longuement le nom de Sismondi à la rubrique *Economistes*. Les rédacteurs pointent du doigt ce qu'ils considèrent comme des points faibles chez cet auteur : "il a eu un sentiment bien vague de l'avenir"³²; "il a fait porter son raisonnement [relatif à la propriété] seulement sur le système de l'agriculture"³³; "sa critique des institutions reste, pour ainsi dire, sans valeur, parce qu'il ne les sape pas dans leur base"³⁴. Ils regrettent d'autant plus ces faiblesses dans l'analyse de Sismondi, que ce dernier, estiment-ils, était sur le chemin de la vérité scientifique : "Si M. de Sismondi, au lieu de faire porter son raisonnement seulement sur le système de l'agriculture l'avait appliqué au système politique tout entier, il aurait exprimé l'idée la plus large, la plus féconde qu'un économiste puisse avancer sur l'ordre social"³⁵. De manière plus générale, estiment-ils encore, "la même timidité, la même réserve lui fait constamment effleurer, l'empêche d'approfondir la question radicale des oisifs et des travailleurs"³⁶.

Mais surtout, au-delà de ces ressemblances et de ces différences, les perspectives historiques respectives de Sismondi et des saint-simoniens sont totalement opposées. Sismondi tire de sa réflexion des conclusions très pessimistes : "Son admirable livre finit par un cri de désespoir"³⁷ écrit A. Blanqui. Les saint-simoniens, au contraire sont très optimistes : ils croient fermement en un avenir meilleur qui verra la réalisation de *l'association universelle du travail*.

B - VILLENEUVE-BARGEMONT (1784-1850).

³² *Exposition de la doctrine*, p. 290.

³³ *Idem*.

³⁴ *Ibid.* p. 290-291.

³⁵ *Ibid.* p. 290.

³⁶ *Ibid.* Il approche toutefois de beaucoup plus près, estiment-ils, cette *question radicale* de la propriété que tous les autres économistes qui représentent les différents courants de cette science à leur époque. "M. S AY regarde la propriété comme un fait existant" (*Exposition*, p. 289) qu'il n'est nullement question pour lui de discuter. "M ALTHUS et R ICARDO [malgré leurs profondes recherches sur le fermage] ont [...] légitimé, autant qu'il était en eux, l'organisation politique dans laquelle une partie de la population vit aux dépens de l'autre" (*Idem*, p. 291). "Les économistes du XVIII^e siècle fondaient leur système politique sur l'intérêt des propriétaires" (*Ibid.* p. 292), même si parmi eux, quelques *philanthropes* éclairés faisaient preuve d'une lucidité remarquable, N ECKER, par exemple" (*Ibid.* p. 293), ou plus encore "T URGOT [qui] touchait aux portes de l'avenir" (*Ibid.* p. 294).

³⁷ A. BLANQUI, op. cit., t. II, p. 235. A. Blanqui cite le texte de Sismondi sur lequel il se fonde pour porter son jugement : "il me semble presque au-dessus de mes forces humaines de concevoir un état de propriété absolument différent de celui qui nous fait connaître l'expérience".

J.-P.-A de Villeneuve-Bargemont est un autre auteur important de ce début du XIX^e siècle en France et ses mérites sont généralement reconnus par les autres économistes. Coquelin dit de lui qu'il "a laissé la réputation d'un administrateur intègre et d'un homme de bien"³⁸. Schumpeter de son côté lui consacre une longue note très élogieuse : il le présente comme une "*figure marquante d'un large courant d'idées* [qui regroupe les partisans de] *la réforme sociale catholique*"³⁹. Il écrit à son sujet : "nous devons nous rendre compte de l'importance et de la signification sociale de ses convictions ; de la sagesse de beaucoup de ses recommandations pratiques ; de la valeur scientifique d'une grande partie de sa sociologie"⁴⁰.

Villeneuve-Bargemont publie son ouvrage principal, *Economie politique chrétienne ou Recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe et sur les moyens de le soulager et de le prévenir*, en 1834. Il s'y montre en grande partie fidèle à la doctrine physiocratique et il contribue grandement de ce point de vue à l'affirmation d'une tradition économique française qui avait traversé la période révolutionnaire de la République et de l'Empire et avait pu parvenir, dans les circonstances que nous avons étudiées jusqu'aux années 1820-1830 : "Les disciples de Quesnay, peut-on lire dans le dictionnaire de Ch. Coquelin, attaqués avec rage par leurs contemporains, ont trouvé dans M. de Bargemont un juge intègre et plein de bienveillance"⁴¹.

Or, à quelques années près, nous trouvons chez les saint-simoniens, le même parti pris d'aller à l'encontre des idées dominantes de leur époque en prenant la défense des physiocrates et en affirmant la supériorité de leur représentation des phénomènes économiques sur un grand nombre de théories alors en vogue. Villeneuve-Bargemont se présente ainsi comme un défenseur d'une tradition économique française caractérisée par une approche humaniste et traversée de préoccupations sociales. Son ouvrage principal est, d'après A. Blanqui, "*un manifeste souvent éloquent et toujours sincère contre les doctrines de Malthus*"⁴². Il s'oppose de manière plus générale au modèle anglais de développement : il "*est un adversaire énergique du système industriel anglais [et] il s'effraie du progrès des manufactures et des malheurs qu'elles traînent à leur suite*"⁴³.

Villeneuve-Bargemont construit une problématique assez proche de celle des saint-simoniens par conséquent, et en outre, il formule des propositions allant dans le sens du progrès social, qui par certains aspects, rappellent les leurs : il veut fonder une "*instruction morale, religieuse et industrielle donnée gratuitement*"⁴⁴ ; il envisage de constituer des "*caisses d'épargne et de prévoyance*"⁴⁵ ; il souhaite l'institution de

³⁸ Ch. COQUELIN, *Dictionnaire de l'économie politique*, t. II, p. 832.

³⁹ J.-A. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. II, p. 157.

⁴⁰ *Idem.*

⁴¹ Ch. COQUELIN, *Dictionnaire de l'économie politique*, t. II, p. 832.

⁴² A. BLANQUI, *op. cit.*, t. II, p. 149.

⁴³ Ch. COQUELIN, *op. cit.*, t. II, p. 832.

corporations d'ouvriers qui favoriseraient l'esprit d'association et de secours mutuel"⁴⁶.

Villeneuve-Bargemont est un précurseur de l'économie sociale, au même titre que les saint-simoniens, et comme eux il a participé à l'émergence d'un vaste courant d'opinion qui aura un grand succès par la suite dans la mesure où les propositions qu'il formule trouveront une application de plus en plus large au cours du siècle. Mais s'il réalise une description minutieuse des fléaux dont souffrent les *classes laborieuses*, "les remèdes qu'il propose sont d'un apôtre plus que d'un économiste"⁴⁷ de l'avis d'Adolphe Blanqui, et de ce fait, ses idées rencontrent les mêmes limites que celles de Sismondi dont il est le disciple quant à leur possibilité de réalisation.

On peut ainsi repérer deux courants économiques principaux en France au cours des années 1820 et au début des années 1830. Une *école réaliste*, pour reprendre la terminologie de A. Blanqui, avec J.-B. Say, Ch. Dunoyer, Ch. Comte qui ont justifié le fonctionnement des mécanismes du marché et qui ont blâmé l'insouciance des classes pauvres ; une autre école proposant une approche beaucoup plus sociale de la réalité avec Sismondi et Villeneuve-Bargemont essentiellement, faisant porter, toujours d'après A. Blanqui, "*la responsabilité des misères publiques sur les gouvernements ou sur les institutions*"⁴⁸. On peut sans doute ajouter d'autres noms qui ont bénéficié d'une certaine notoriété, comme Ch. Ganilh⁴⁹ ou Ch. de Laborde⁵⁰, mais ils n'appartiennent pas à un courant de pensée clairement constitué et ils n'ont pas, de ce fait, exercé d'influence sensible sur l'évolution des idées : A. Blanqui les regroupe dans ce qu'il nomme le "*courant éclectique*".

Les saint-simoniens, par ailleurs, ont eu une influence considérable sur l'émergence d'un courant socialiste au XIX^e siècle, mais cette question n'est pas de notre propos ici car nous voulons nous situer sur le terrain de l'analyse économique. Or lorsqu'ils mentionnent les autres "*réformateurs sociaux*" dans *L'Exposition de la doctrine*, les saint-simoniens les classent parmi les "*légistes et publicistes*" et non parmi les "*économistes*", comme les auteurs précédemment mentionnés dans ce texte. Parmi les précurseurs français de la période saint-simonienne, on peut seulement citer Charles Fourier (1772-1837) et Etienne Cabet (1788-1856). Et encore s'agit-il plutôt sans doute, d'héritiers des utopies de la Renaissance que de représentants avancés d'un courant

⁴⁴ A. BLANQUI, *op. cit.*, t. II, p. 243.

⁴⁵ *Idem.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 251.

⁴⁹ Ch. GANILH (1758-1838) a publié *Système d'économie politique* en 1809, "une des premières histoires de l'économie politique" précise SCHUMPETER (*op. cit.*, t. II, p. 167).

⁵⁰ Ch. de LABORDE (1774-1842) a publié "De l'esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté" en 1818.

socialiste moderne⁵¹. Du reste on ne trouve pratiquement pas dans les écrits saint-simoniens de polémique avec ces deux auteurs comme on en trouve avec J.-B. Say et les économistes classiques, ou comme on peut trouver des appréciations sur les analyses des mercantilistes et des physiocrates, ou bien encore des commentaires sur les ouvrages de Dunoyer, de Sismondi, ou d'autres auteurs.

II - LES CONTRAINTES ECONOMIQUES ET SOCIALES DANS LES ANNEES 1820.

La France connaît de nombreuses difficultés au cours des années 1820, pendant lesquelles se forme la pensée économique des disciples de Saint-Simon. Ces obstacles sont autant de blocages qu'il faut surmonter, de leur point de vue, pour parvenir au stade de développement d'une économie industrielle. Aussi la perception de ces contraintes joue-t-elle un grand rôle dans leur représentation de la société industrielle prospère et harmonieuse qu'ils veulent constituer. C'est pourquoi il est important de les analyser puisque c'est en réaction contre elles que les saint-simoniens élaborent leur projet de développement industriel.

Ces difficultés résultent de l'accumulation de problèmes qui n'ont pu être résolus du fait de l'instabilité chronique que le pays connaît depuis 1789 : changements de régime, guerres nationales, guerres civiles, tentatives pour déstabiliser les gouvernements en place etc. Elles résultent aussi du coup d'arrêt porté à l'évolution structurelle du pays avec le retour au pouvoir des partisans rétrogrades de l'ancien régime. Avec les remises en question continues des politiques engagées, il ne semble pas y avoir d'action à long terme possible : non seulement les problèmes récurrents de l'économie française n'ont pu être résolus, mais des problèmes nouveaux sont apparus du fait du manque de continuité dans la direction des affaires du pays.

Le fait est que la situation semble bloquée et que la mutation industrielle engagée au XVIII^e siècle ne fait que de très lents progrès : le processus de l'industrialisation est lent, inachevé et continuellement perturbé. La France est toujours un pays profondément agricole avec une agriculture archaïque, le réseau de transport est peu développé, la production industrielle stagne, les revenus sont faibles, la politique commerciale est encore largement protectionniste et le système bancaire est en retard.

1 - Une agriculture archaïque.

A - Des méthodes de culture rudimentaires.

⁵¹ SCHUMPETER ne se montre pas tendre à l'égard de Fourier : "le tout [dans son œuvre] était conçu dans le pire style de la spéculation du XVIII^e siècle" (*op. cit.*, t. II, p. 111) dit-il. Quant à Cabet, il estime "qu'il n'y a rien à en dire de [son] point de vue" (*op. cit.*, t. II, p. 114).

Les voyageurs de l'époque dans leurs récits décrivent une agriculture française retardataire et peu dynamique. Lors d'un "Voyage dans le Midi de la France pendant les mois d'août et de septembre 1828", Adolphe Blanqui découvre une "agriculture [...] dans un état déplorable"⁵². Les méthodes de culture semblent particulièrement rudimentaires à l'auteur qui met cet archaïsme des techniques sur le compte de l'arriération des mentalités, encore sous la domination d'un clergé rétrograde : "On se croirait en Espagne, au beau milieu des Castilles et sous l'influence directe des monastères"⁵³ écrit-il, ou bien encore ; "l'influence sacerdotale ne contribue pas peu à propager cet esprit de routine, si contraire à toute espèce d'amélioration physique ou morale"⁵⁴.

B - Une structure de la propriété passéeiste et inégalitaire.

Si les méthodes de cultures sont très souvent archaïques, la structure sociale de la propriété l'est également. La grande propriété est très importante puisqu'en 1826 "1 % des côtes foncières représentaient 28,6 % de la valeur des côtes"⁵⁵. Les statistiques globales sur l'agriculture de la première moitié du XIX^e siècle sont peu nombreuses et assez peu précises. *L'enquête agricole de 1851*, une des premières études exhaustives se rapportant à l'agriculture française réalisée près d'un quart de siècle après la période saint-simonienne qui nous intéresse, nous apprend que les propriétaires représentent 35 % de l'ensemble des agriculteurs, les fermiers et métayers 20 %, les autres 45 %, des journaliers ou des domestiques, "constituant [...] une sorte de prolétariat rural"⁵⁶, misérable de surcroît.

La grande propriété, nous l'avons dit, est dominante dans les campagnes, mais elle est rarement travaillée en faire-valoir direct. Son exploitation est très souvent divisée en fermes ou métairies qui emploient elles-mêmes des journaliers et des domestiques : de ce fait la rente foncière traverse une période faste. Avec le retour de la Restauration, les baux de fermage sont renouvelés et leur signature repose sur de nouvelles conventions plus avantageuses pour les propriétaires : "de 1815 à 1824 [...] la valeur locative des terres [connaît] une augmentation d'environ 25 % "⁵⁷.

C - Des rendements faibles.

⁵² Adolphe BLANQUI, *Voyage dans le Midi de la France*, Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, Thibaud-Landriot, Clermont-Ferrand, 1829, n° 2, p.3.

⁵³ *Idem*, p. 9.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁵⁵ Estimation de François CARON, *Histoire économique de la France*, XIX^e-XX^e siècles, Armand Colin, 1995, p. 106.

⁵⁶ *Idem*, p. 105. Et encore, la situation décrite par cette enquête de 1851 devait-elle être moins sombre que celle des années 1820, la production agricole ayant fait quelques progrès malgré tout depuis cette époque. L'industrie en outre s'était un peu développée, ce qui avait réduit "la pression démographique dans les campagnes".

⁵⁷ Estimation de F. BRAUDEL et E. LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France*, t. III, PUF, Paris, 1993, p. 741.

Le recensement de 1840 fournit des chiffres médiocres pour les rendements agricoles puisqu'il indique qu'ils n'ont guère augmenté depuis le XVIII^e siècle : ils ne sont encore que de "9,8 qtx à l'hectare pour le blé et de 7,2 pour le seigle"⁵⁸. Sans doute ces chiffres sont-ils assez approximatifs, de l'aveu même de F. Caron⁵⁹, mais ils expriment bien, malgré tout, l'idée qu'il n'existe pas d'amélioration décisive de la production agricole. En particulier parce que, de l'aveu même de F. Caron, "*les terres nouvellement conquises à la culture des céréales*"⁶⁰ pour faire face à l'accroissement de la population au début du XIX^e se révèlent assez décevantes du point de vue des rendements.

D - Des conditions d'alimentation toujours aléatoires.

Au cours de la période 1815-1845, le solde naturel de la population est toujours positif et c'est au cours des années 1821-1825 que l'excédent naturel est le plus fort : 206 000 par an en moyenne, ce qui correspond à un accroissement de 6,7 % par an. Jamais plus ensuite au cours du XIX^e siècle, la France n'atteignit le taux d'accroissement annuel de 6 % par an qu'elle avait connu pendant la Restauration⁶¹.

De ce fait, même si les crises de surmortalité ont presque entièrement disparu, l'alimentation de la population est incertaine : l'équilibre alimentaire est très fragile et la stabilité sociale est en péril. Quand survient une mauvaise récolte comme c'est le cas en 1816, celle-ci exerce des effets dévastateurs sur la société rurale et "*le nombre [de mendians, de marginaux, de pauvres hères] se gonfle dans les périodes de disette*"⁶².

2 - Un réseau de communication insuffisant, mal structuré et mal entretenu.

La croissance industrielle reste lente en France pendant le premier quart du XIX^e siècle. Le progrès technique est concentré dans quelques régions et à quelques secteurs parmi lesquels le textile tient la première place. Pourtant même dans celui-ci l'investissement est peu dynamique : Albert Soboul cite l'exemple de l'industrie de la soie qui "*en 1820 ne comptait encore que 1200 [métiers à tisser dans tout le pays]*"⁶³ alors qu'ils existaient depuis 1800, mis au point par Jacquard cette année là.

⁵⁸ F. CARON, *op. cit.*, p. 105.

⁵⁹ F. CARON se réfère à P. BRUNET qui "cite pour les années 1820 des rendements normaux de 16,7 quintaux à l'hectare dans le Bassin parisien" (P. BRUNET, *Structure agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre Seine et Oise*, Caen, 1960 in F. CARON, *op. cit.*, p. 105).

⁶⁰ F. CARON, *op. cit.*, p. 105. La relation observée en France à cette période par F. Caron entre l'évolution de la population et celle des rendements agricoles tendrait à prouver la pertinence de l'analyse de Ricardo qui met en évidence l'existence de rendements décroissants dans l'agriculture dans un contexte de croissance démographique.

⁶¹ Calculs effectués par A. ARMENGAUD, in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE, *op. cit.*, t. III, p. 206.

⁶² F. CARON, *op. cit.*, p. 104.

Comme la production n'augmente qu'à un rythme assez lent, le besoin ne se fait pas sentir de manière impérieuse, d'un réseau de communication plus développé et en meilleur état afin de faire face à des échanges plus importants et à des processus de fabrication plus rapides. Mais une telle situation a toutes les chances d'être à l'origine d'un cercle vicieux : comme la production augmente peu, un réseau de transport sommaire suffit pour faire face à une organisation routinière de l'économie ; mais aussi, en retour, ce réseau de transport archaïque fait obstacle à un essor significatif de l'activité.

Faiblesse de la production et mauvais état des voies de communication se renforcent mutuellement. Un tel blocage peut alors se perpétuer indéfiniment en l'absence d'une impulsion initiale volontariste appliquée par des individus entreprenants au réseau de transport : c'est ce que les saint-simoniens ont compris parmi les premiers.

Non seulement la France possède un système de transport médiocre mais elle reste prisonnière de ses traditions en accordant toujours la priorité à "*la route [qui] plus que la voie d'eau est tenue pour un instrument primordial de gouvernement et d'administration*"⁶⁴. Même si le réseau routier est quelque peu amélioré entre 1815 et 1830, les progrès ne sont pas significatifs. Ce réseau routier, sur lequel le pays compte en premier lieu pour assurer ses communications, n'est pas rénové en profondeur et les temps de trajet restent très longs : sur les "*34 000 kilomètres des anciennes routes royales, 16 000 seulement sont convenablement entretenus, 14 000 sont à réparer, 4 000 à terminer*"⁶⁵. Pour stigmatiser la lenteur et l'inefficacité des moyens de transport terrestres en France, S. Charléty reproduit une citation de A. Blanqui, écrite en 1827 : "*L'Angleterre fait voler sur les routes plus de 50 000 voitures publiques ; la France en fait aller au pas 15 000 environ*"⁶⁶.

Le gouvernement de la Restauration manifesta, il est vrai, la volonté d'imprimer un changement d'orientation à la politique des transports en accordant beaucoup plus d'attention aux voies navigables. Une étude effectuée à sa demande en 1818, recommanda la construction de 13 560 km de canaux : 2760 km de travaux entrepris à terminer et 10 800 km à prévoir. En 1822, le gouvernement entreprend de réaliser ce programme : six nouveaux canaux sont ouverts à la navigation⁶⁷ mais l'objectif fixé est quand même loin d'être atteint : seuls 900 km sont achevés en 1830 ; ces nouveaux canaux en outre sont épargnés sur l'ensemble du territoire et ils ne sont pas de nature à

⁶³ F. BRAUDEL, E. LABROUSSE, *op. cit.*, t. III, p. 108.

⁶⁴ P. LEON, in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE, *op. cit.*, t. III, p. 242. D'après l'auteur, cette tradition qui privilégie la route par rapport aux voies d'eau est très ancienne en France puisqu'elle remonterait dès avant Colbert à qui on attribue généralement l'organisation moderne des voies de communication en France. On peut, sur cette question consulter B. LEPETIT, *Chemins de terre et voies d'eau*, EHESS, Paris, 1984, 148 p.

⁶⁵ S. CHARLETY, *Histoires de la France contemporaine, IV La Restauration*, Hachette, Paris, 1921, p. 307.

⁶⁶ *Idem*.

⁶⁷ *Ibid.* Il s'agit des canaux des Ardennes, de Bourgogne, de Bretagne, du Nivernais, du canal latéral à la Loire et du canal du Berry.

constituer le véritable système de voies navigables que beaucoup, au premier rang desquels les saint-simoniens, appellent de leurs vœux.

Ce réseau de communication qui assure les échanges de manière improbable, dont la construction et l'entretien font face à de sérieuses difficultés de financement, va devoir encaisser un choc exogène de grande ampleur avec l'arrivée des premières lignes de chemin de fer, dont la mise en service est envisagée en France vers la fin de la Restauration : la première concession est accordée en 1823 de Saint-Etienne à Andrézieux, suivie par celles de Saint-Etienne à Lyon en 1828, d'Andrézieux à Roanne en 1828 et d'Epinac au canal de Bourgogne en 1830.

Mais "le chemin de fer se heurte à l'immense coalition de tous ceux qui vivent de la route ou du fleuve [et] qui redoutent de voir s'amenuiser leur influence" ⁶⁸. En outre, pour la plupart des esprits de l'époque, ce nouveau moyen de transport devait s'intégrer dans le réseau de communication existant, en jouant seulement un rôle complémentaire par rapport aux voies d'eau : son unique fonction, dans cette optique, devait consister à transporter les minerais du lieu d'extraction jusqu'à un port d'embarquement distant de quelques dizaines de kilomètres. Seuls là encore, quelques esprits visionnaires comme les saint-simoniens du Producteur en 1826, furent capables dès le début de comprendre l'immense intérêt de ce nouveau mode de transport et de prévoir son développement ultérieur.

C'est pourquoi la construction des voies ferrées démarre lentement à cause des résistances psychologiques qu'elle rencontre dans la population, de l'opposition de certains groupes économiques dont elle heurte les intérêts, mais aussi des problèmes de financement difficiles à surmonter : la construction de la ligne de Saint-Etienne à Lyon, décidée en 1826 nécessite la mobilisation de 10 millions de francs : elle commence en 1827 et en 1829, avant même l'inauguration du premier tronçon qui n'eut lieu qu'en 1830, il restait 4 millions à trouver ⁶⁹. Ces problèmes de financement posent la question de l'organisation du système bancaire.

3 - Un système bancaire peu dynamique.

Le financement de l'économie est un point extrêmement sensible pour les saint-simoniens. Il est fondamental, d'après eux, dans l'ordre des préoccupations industrielles : il synthétise l'ensemble des relations économiques et sociales et de lui dépend l'avenir du développement économique. Aussi retrouverons-nous cette question du financement de l'économie, très souvent au cours de notre travail.

Vers 1825, nous l'avons vu, l'économie française tarde apparemment à se relever du traumatisme causé par les guerres napoléoniennes et elle se caractérise toujours par un

⁶⁸ P. LEON, in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE, op. cit., p. 258. L'auteur cite l'exemple des "membres du Conseil général des Ponts et Chaussées", ou encore celui des "commerçants des grands centres d'entrepôts, tels que Lyon, qui vit de ses deux fleuves et profite d'une rupture de charge obligée".

⁶⁹ Pour de plus amples précisions sur ce point, on peut se référer à l'étude de P. LEON, in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE, op. cit., p. 241-274.

manque certain de dynamisme : l'industrie ne décolle pas franchement, l'agriculture est en retard, le réseau de communication est archaïque. Pour se moderniser cette économie a besoin d'un système financier moderne, mais dans ce domaine encore les conditions d'un fonctionnement efficace ne semblent pas remplies : l'organisation monétaire manque de cohérence et les banques agissent en ordre dispersé.

A - La Banque de France.

Lorsque les saint-simoniens créent *Le Producteur*, en 1825, la *Banque de France* bénéficie d'une situation institutionnelle privilégiée dans l'ensemble du système financier. Historiquement cette *Banque* est une des huit *Caisse d'escompte* créées à la fin du XVIII^e par les banquiers parisiens pour surmonter le manque de liquidité de l'économie après l'échec des assignats en 1796.

Cette *Banque de France*, fondée le 6 janvier 1800 dispose d'importants moyens financiers et elle manifeste dès le départ des intentions hégémoniques en absorbant une de ses rivales, la *Caisse des comptes courants*. Elle est soutenue dans sa démarche par l'Empereur qui souhaite un système financier centralisé afin de pouvoir mieux le contrôler, pense-t-il. Il choisit cette *Banque de France* pour tenir le rang de banque centrale et il lui accorde le monopole d'émission des billets de banque sur Paris.

Malgré tous les atouts et toutes les garanties institutionnelles dont elle dispose ainsi, la *Banque de France* reste très prudente. Elle ne veut pas prendre de risques et mène une politique de l'escompte très restrictive : elle escompte seulement les effets de commerce parisiens ; elle exige trois signatures pour garantie ; elle limite ses escomptes à 90 jours ; elle fixe le niveau de l'escompte au taux invariable de 4 %.

Dans de telles conditions, le monopole dont bénéficie la Banque de France et la politique qu'elle mène donnent lieu pendant toute la première moitié du siècle à de nombreuses controverses. Ses adversaires lui reprochent de mener une politique très malthusienne orientée uniquement vers la défense de ses seuls intérêts et très peu soucieuse de la bonne marche de l'économie en général. Les saint-simoniens font alors partie des adversaires les plus résolus de cette politique de la Banque de France, aussi reparlerons-nous souvent des termes de cette controverse et des arguments formulés lors de celle-ci.

De plus, afin de ne pas avoir à faire face à la concurrence d'autres instituts d'émission, elle fait pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils s'opposent à l'ouverture de banques locales dont les billets pouvaient circuler à l'intérieur du département d'implantation : pendant l'époque saint-simonienne, il existait seulement trois banques départementales, créées⁷⁰ entre 1818 et 1822 ; il faut ensuite attendre 1835 pour voir ouvrir d'autres banques locales dans les départements. Et en même temps elle refuse d'ouvrir des comptoirs en province car elle craint que leur rentabilité soit assez faible et fasse chuter son taux de profit⁷¹.

⁷⁰ Sur les circonstances de leur création, on peut consulter A. COURTOIS, *Histoire des banques en France*, Guillaumin, 1881, p. 148-150.

B - La Haute Banque parisienne.

Par suite du comportement très prudent de la *Banque de France*, un large espace reste disponible pour ce qu'on nomme la *Haute Banque parisienne*, si bien que celle-ci connaît un développement rapide de son activité pendant la Restauration. Elle se compose de banques d'affaires qui s'étaient pour la plupart installées à Paris au XVIII^e siècle pour accompagner les transactions commerciales alors en plein essor : parmi leurs fondateurs, se trouvent beaucoup de banquiers d'origine suisse, André, Hottinguer, Perrégaux etc.

Ces banques disposent d'un capital important ⁷² : grâce à leur solide assise financière, elles peuvent assurer l'établissement de relations commerciales dans le contexte de pénurie monétaire dû à la politique de la Banque de France, l'unique institut d'émission. Dans ces circonstances, la fonction économique des banquiers qui sont à leur tête consiste à mettre en relation les agents à besoin de financement et les agents à capacité de financement en proposant des placements à ceux qui disposent de liquidités abondantes pour les prêter à ceux qui ont besoin de numéraire : ces banquiers garantissent la solvabilité d'un débiteur en apposant leur signature, largement reconnue, sur une traite commerciale ; ils accordent aux négociants des crédits à court terme pour leur permettre d'attendre l'échéance d'un règlement. A chacune de ces opérations, ils prélevent un intérêt ou une commission : leur activité se révèle ainsi très rémunératrice.

Grâce à leur importance financière, ces banques jouent aussi un rôle important dans les règlements internationaux et la place de Paris connaît un assez grand dynamisme commercial et un assez grand rayonnement financier. Mais ce dynamisme se limite à la région de Paris et le reste de la France est toujours à cette époque un désert financier : "Dans beaucoup de régions, écrit M. Levy-Leboyer, *le crédit n'est [vers 1830] encore qu'un vain mot*" ⁷³.

C - Les structures complémentaires de financement.

Les marchands souffraient beaucoup de l'absence d'une véritable organisation financière au niveau national. Ils devaient avoir recours à des banques locales disposant de peu de moyens, vivant dans la dépendance des banques parisiennes dont elles étaient les correspondantes, très fragile, de ce fait, de par leur statut de sous-traitant. Le plus souvent même ils devaient s'adresser à ce que B. Gille appelle "*les structures inférieures et les structures annexes du crédit*" ⁷⁴ : celles-ci constituaient une organisation financière hétéroclite composée de notaires de province, de négociants aisés, d'épargnants

⁷¹ Il faut alors attendre 1836 pour que la Banque de France accepte de créer d'autres comptoirs en province lorsqu'elle se sent menacée par l'ouverture de plusieurs banques départementales.

⁷² B. GILLE, *op. cit.*, p. 53, nous dit à titre d'exemple que le capital de la banque Perrégaux s'élevait à 2 millions de francs déjà en 1805.

⁷³ Cité par F. CARON, *op. cit.*, p. 52.

⁷⁴ B. GILLE, *La Banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, PUF, Paris, 1959, p. 70.

fortunés, d'intermédiaires douteux...

Ainsi l'organisation du système bancaire au début du XIX^e siècle laisse apparaître un vide institutionnel assez inquiétant. Le financement d'une grande partie de l'économie française dépend d'une multitude d'acteurs isolés, disposant de ressources limitées, qui nouent avec leur clientèle des relations largement informelles. Ce système de financement hétéroclite constitue à cette époque une grave déficience de l'économie française : les saint-simoniens en étaient bien conscients ; ils pensaient même qu'il s'agissait de sa faiblesse la plus inquiétante à laquelle il fallait absolument trouver des solutions.

D - Une organisation de l'escompte embryonnaire.

L'escompte a joué un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'économie française au début du XIX^e siècle. Le financement d'une grande partie de l'activité dépendait du recours au taux d'escompte et c'est lui finalement qui assurait la liquidité de l'économie : "de la politique de l'escompte dépendait le volume de l'émission monétaire"⁷⁵ écrit F. Caron.

Or les escompteurs dont la composition était très disparate, nous l'avons vu – banques, caisses ou simples particuliers – devaient s'accorder du vide institutionnel qui caractérisait alors la pratique du crédit. Cela explique qu'en dehors du taux immuable de 4 % fixé par la Banque de France, qui semble totalement irréaliste aux saint-simoniens, ils le diront très souvent, les taux d'escompte pratiqués sont très différents. Les entreprises reconnues, offrant toutes les garanties de solvabilité, peuvent faire escompter leurs effets de commerce entre 3 et 4 % par les établissements de la Haute Banque parisienne. A l'inverse les petites entreprises sans notoriété ou en difficulté sont obligées d'accepter un taux supérieur à 6 % auprès de caisses spécialisées qui doivent se refinancer à leur tour auprès de la Banque de France moyennant un réescompte de 4 % ou dans le pire des cas si elles connaissent elles-mêmes des problèmes, auprès d'usuriers des "*structures inférieures de crédit*" dont parle B. Gille.

Le taux d'escompte en outre supporte des différences très marquées suivant les régions : les bonnes valeurs se traitaient à 3 – 3 ½ % à Paris et à Lyon [...] et 6 – 10 % dans les bourgs de l'Ouest et du Centre"⁷⁶.

Dans ces conditions, l'escompte n'est que le reflet du manque d'organisation du système bancaire. Les saint-simoniens sont parmi les plus conscients de ce manque d'organisation qui affecte la pratique de l'escompte, si indispensable pourtant au développement des relations industrielles et commerciales.

4 - La lenteur du démarrage industriel.

Un écart technologique existait déjà à la fin du XVIII^e siècle entre l'Angleterre et la France

⁷⁵ F. CARON, *op. cit.*, p. 51.

⁷⁶ H. d'ESTERNO, cité par M. LEVY-LEBOYER, in F. BRAUDEL, E. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 355.

au détriment de cette dernière. Mais la France a traversé une longue période d'instabilité et surtout elle a supporté les guerres napoléoniennes très meurtrières et très coûteuses pendant que l'Angleterre consacrait une part beaucoup plus faible de son produit aux dépenses militaires : aussi le décalage depuis cette date n'a-t-il fait que croître : "une des conséquences les plus indiscutables de la Révolution et de l'Empire est de l'avoir creusé"⁷⁷ estime F. Caron.

Les *industrialistes* à l'instar de J.-B. Say mettent beaucoup d'espoirs dans le retour de la paix et de la stabilité politique pour rattraper le retard pris sur l'Angleterre grâce à un taux de croissance rapide de la production industrielle. Mais cet espoir fut vite déçu : le début de la Restauration vit bien *une reprise des affaires* mais celle-ci fut modeste et éphémère ; au cours des années 1820 l'économie française manque de dynamisme et le taux de croissance de la production n'est pas soutenu.

A - Stagnation du PIB au cours des années 1820.

La croissance économique française fut extrêmement lente sur l'ensemble des années 1820. D'après les estimations de M. Levy-Leboyer et F. Bourguignon⁷⁸ le PIB est passé de 9011 millions de francs courants en 1820 à 9201 millions en 1830. On peut parler d'une quasi-stagnation sur l'ensemble de la période puisque le produit intérieur augmente seulement de 2,11 % en 11 ans. Et il n'y a pas de distorsion entre les dates extrêmes et l'ensemble de la période : les données de 1820 et 1830 ne s'écartent pas de la tendance moyenne puisque sur ces années, le PIB s'élève en moyenne à 9120 millions de francs : le maximum est atteint en 1827 avec 9347 millions et l'année 1828 enregistre une chute assez forte puisque le PIB atteint seulement 8807 millions cette année là.

B - Une absence de décollage industriel.

On voit dans le même tableau que la production industrielle suit une évolution identique à celle du PIB en général puisqu'elle passe de 3391 millions de francs en 1820 à 3417 en 1830 : son taux de croissance (+ 0,7 % en 11 ans) est même encore plus insignifiant que celui du PIB. Là encore, les chiffres des dates extrêmes sont représentatifs de la période puisque la moyenne annuelle sur 11 ans, 3613 millions de francs par an, n'est que très légèrement supérieure.

Par conséquent, on ne constate pas de transformation structurelle qui se traduirait par l'industrialisation du pays : la part de l'industrie dans la production globale ne change pas puisqu'elle contribue pour 37,6 % au PIB en 1820 et pour 37,1 % seulement en 1830. Inversement la part de l'agriculture reste stable entre ces mêmes dates : 45,7 % et 45,4 % respectivement.

⁷⁷ F. CARON, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁸ On peut retrouver ces chiffres dans M. LEVY-LEBOYER et F. BOURGUIGNON, *L'Economie française. Analyse macroéconomique*, Economica, Paris, 1985, p. 318. Dans le dernier chapitre de leur ouvrage, les auteurs publient les séries statistiques de l'économie française au XIX^e siècle : ils présentent année par année, les données macroéconomiques de la France, de 1820 à 1913.

C - Un investissement atone.

La stagnation du PIB et de la production industrielle s'expliquent sans doute en grande partie par l'atonie de l'investissement au cours de la période. M. Levy-Leboyer et F. Bourguignon estiment l'investissement net à 303 millions en 1820 et 327 millions en 1830. Contrairement toutefois au PIB et à la production industrielle, cet agrégat connaît des variations assez marquées d'une année à l'autre : la moyenne des 11 ans est de 407 millions ; de 1825, où il atteint un maximum de 504 millions à 1830, où il n'est plus que de 327 millions, il subit une baisse de 35 %⁷⁹.

Quant à l'investissement brut, il passe de 808 millions à 897 entre 1820 et 1830, chiffres qui correspondent à un taux d'investissement de 9,7 %, traduisant un effort d'investissement assez faible en fait.

Lorsque les saint-simoniens développent leurs analyses au cours des années 1820, ils sont confrontés à une période de stagnation économique qui choque leurs convictions industrielles. Ils admettent difficilement que le développement industriel, un phénomène naturel et inéluctable à leurs yeux, tarde tant à se produire, et que les conditions de vie des classes populaires se dégradent aussi gravement. Ils en recherchent les causes dans l'organisation de la société et dans le fonctionnement des institutions et ils expriment leurs critiques avec d'autant plus de virulence que 1831, l'année où leur propagande est la plus active avec la diffusion du *Globe* est particulièrement sombre puisque la production industrielle chute de 3,0 % et l'investissement net de 8,0 %⁸⁰.

D - Des revenus et des salaires faibles.

Comme la production n'augmente pas, les revenus restent à un niveau bas : le revenu national net, toujours d'après M. Levy-Leboyer et F. Bourguignon, est de 8505 millions de francs en 1820 et de 8631 en 1830, soit une augmentation de 1,5 % seulement. Le niveau de vie de la population ne s'améliore pas et les salariés sont les premiers à faire les frais de la déflation marquée de l'économie française puisque les salaires réels baissent de manière très sensible : de l'indice 65,1 en 1820 à l'indice 51,1 en 1830, soit une très forte baisse de 21,5 %⁸¹.

5 - Une organisation protectionniste du commerce extérieur.

Pendant les guerres révolutionnaires l'industrie française était protégée des produits

⁷⁹ Les fluctuations marquées de l'investissement dénotent le caractère cyclique déjà accentué de l'économie française.

⁸⁰ D'après les estimations de M. LEVY-LEBOYER et F. BOURGUIGNON, la production industrielle passe de 3417 millions de francs en 1830 à 3315 millions en 1831 et l'investissement net de 327 millions à 301 millions, son niveau le plus bas depuis 1820.

⁸¹ M. LEVY-LEBOYER et F. BOURGUIGNON, *op. cit.*, p. 333. Les auteurs ont pris pour base 100 la moyenne des années 1908-1912. Nous constatons qu'en près d'un siècle le salaire n'a augmenté que de 35 %, ce qui incite à relativiser l'importance du développement économique au cours de cette période.

anglais dont l'importation était interdite. Avec le retour de la paix en 1814, le gouvernement de la Restauration adopte dans un premier temps des mesures d'inspiration libérale en appliquant des taxes douanières modérées sur les produits importés. Mais devant les protestations des puissants groupes de pression protectionnistes qui voyaient leurs intérêts menacés par la concurrence internationale, il dut faire marche arrière et appliquer des droits de douane "prohibitifs" sur les marchandises étrangères.

Il s'agissait plus que de mesures provisoires pour permettre aux industriels français de s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence en temps de paix, car les taxes furent alourdies à plusieurs reprises et il y eut une "*aggravation des droits en 1816, 1817 [...] 1820, 1822 et 1826*"⁸².

Le gouvernement, par conséquent, mène alors une politique d'inspiration très nettement mercantiliste : "*La France voulait acheter aux autres le moins possible et leur vendre le plus possible*"⁸³. Le pouvoir cherche avant tout à ménager les intérêts des propriétaires fonciers qui constituent la base sociologique du régime et dans ce but il modifie plusieurs fois les lois concernant le commerce du blé en conciliant du mieux qu'il lui semble possible ces intérêts avec la situation alimentaire du pays.

Le gouvernement pense dans un premier temps abroger les *décrets de 1810* qui laissaient l'entrée libre et interdisaient la sortie des céréales pour assurer l'alimentation de la population en temps de guerre. Mais il revient sur cette idée après la mauvaise récolte de 1816 : "*pour empêcher une famine il facilite l'entrée de céréales étrangères en accordant même une prime de cinq francs par quintal de blé [importé de Russie]*"⁸⁴. Cette crise de sous production agricole passée, la situation s'améliore progressivement, la production augmente et les prix baissent : on assiste alors à une pression très forte des propriétaires fonciers pour contraindre le gouvernement à fixer des droits de douane dissuasifs sur les importations de blé : une loi de 1819 "*établit un droit fixe de 25 centimes par quintal de blé importé sur navire français, de 1 franc 25 sur navire étranger*"⁸⁵. Cette même loi prévoit d'imposer une taxe progressive sur les importations en cas de chute des prix du blé en France. En conséquence de ces mesures, les droits de douane sur le blé sont élevés au cours des années 1820 : jusqu'en 1827 ils sont toujours supérieurs à 15 %, la plupart du temps supérieurs même à 25 % et en 1824 ils atteignent même 50,5 %⁸⁶. Les saint-simoniens sont très hostiles à ces mesures protectionnistes et nous verrons comment ils intègrent leur critique des taxes sur les importations de blé à leur théorie de la rente.

⁸² F. CARON, *op. cit.*, p. 93-94.

⁸³ *Idem*, p. 93

⁸⁴ S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 277.

⁸⁵ *Idem*, p. 277.

⁸⁶ Sur le montant des droits sur le blé et sur leur évolution, on peut consulter les séries statistiques de M. LEVY-LEBOYER et F. BOURGUIGNON, *op. cit.* p. 343.

Les mesures de protection sur le blé sont les plus emblématiques de toutes car elles peuvent dégrader les conditions d'alimentation des classes populaires, les plus touchées par leur renchérissement, mais de nombreux autres produits agricoles sont aussi concernés par ces mesures : laine, lin, chanvre, bétail... En outre les propriétaires de manufactures ajoutent leurs voix à celles des propriétaires fonciers pour réclamer des mesures protectionnistes. Eux aussi sont largement entendus par les gouvernements de l'époque et les droits de douane subissent une forte augmentation pour de nombreuses matières premières et produits semi-finis : fer, quincaillerie, toiles, tissus, soirie ... sont lourdement taxés.

La politique mercantiliste menée à cette époque résulte de la coalition d'intérêts qui, a priori ne sont pas identiques : un propriétaire foncier veut vendre le blé le plus cher possible alors que le chef d'entreprise souhaite le prix le plus bas possible puisque le prix du blé détermine alors en grande partie le niveau des salaires ; de la même manière, un propriétaire foncier voudra taxer, par exemple, les importations de laine pour vendre la sienne le plus cher possible alors qu'un manufacturier voudra l'acheter le moins cher possible à l'étranger puisqu'elle représente pour lui une consommation intermédiaire et un coût de production.

Mais au-delà des divergences d'intérêt il s'agissait pour le gouvernement de défendre la propriété sous toutes ses formes : face à une telle politique les attaques virulentes des saint-simoniens contre les propriétaires paraissent très perspicaces. La vieille théorie mercantiliste est quant à elle mobilisée au service des intérêts des propriétaires : à ce titre elle constitue toujours la référence qui inspire la politique gouvernementale en matière de commerce extérieur et les *partisans de la balance du commerce* exercent toujours une grande influence. Nous verrons que les saint-simoniens, joignant leurs voix sur cette question à celles des économistes classiques, adressent des critiques virulentes à la théorie mercantilistes pour lui reprocher en particulier ses implications monétaires.

LE TAUX D'INTERET CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS (1825-1832)

en vertu de la loi du droit d'auteur.

INTRODUCTION GÉNÉRALE - ÉCONOMIE ET RELIGION CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS.

I - L'HERITAGE DE SAINT-SIMON.

Lorsque Saint-Simon meurt le 19 mai 1825, les hommes qui l'ont accompagné pendant les dernières années de son existence se réunissent pour faire connaître son œuvre, géniale et injustement méconnue à leurs yeux.

La vie de Saint-Simon avait été très difficile. Celui-ci s'était trouvé en butte à l'hostilité de ses contemporains, hostilité dont sont souvent victimes les *réformateurs sociaux* visionnaires, qui comme lui proposent des projets de bouleversement social.

Saint-Simon est alors persuadé d'être un penseur méconnu dont les idées sont injustement ignorées ou critiquées : il développe un sentiment de persécution que ses disciples après sa mort reprennent à leur compte. Un tel sentiment collectivement partagé renforcera l'identité du groupe des disciples en renforçant la conscience de leur singularité, en renforçant aussi les tendances sectaires de leur groupe.

Ils sont ainsi persuadés de recueillir la totalité de l'héritage de Saint-Simon, non seulement "*la doctrine sublime*", mais aussi "*le mépris, les injures dont il avait été abreuvé*"⁸⁷.

Le petit groupe de disciples qui entreprend de faire connaître la pensée et l'œuvre de Saint-Simon est alors très uni et ses membres font preuve entre eux d'une très grande solidarité : ils adhèrent aux mêmes idées et tous leurs efforts tendent à faire connaître la pensée de leur *Maître* vénéré.

Ils nourrissent alors un véritable projet messianique : Saint-Simon a révélé au monde les lois d'une vérité nouvelle ; comme tous les prophètes il fut persécuté de son vivant par la société qui refusa de comprendre son message. Seuls quelques disciples, eux mêmes sont-ils persuadés, ont compris la profondeur de son enseignement. Aussi se sentent-ils investis d'une mission sacrée : faire connaître et partager cette nouvelle vérité capable de changer le destin de l'humanité. "*Saint-Simon eut pour mission de découvrir ces lois, et il les légua au monde comme un sublime héritage. Notre mission à nous, qui sommes ses disciples est de continuer sa révélation, de développer ses hautes conceptions et de les propager*"⁸⁸.

A partir de l'enseignement de Saint-Simon, les disciples veulent fonder une religion nouvelle et ils sont conscients de l'ampleur de la tâche qui les attend : ils doivent déchiffrer les premiers une pensée très riche qu'ils sont les premiers à étudier dans toute sa complexité, ils en sont persuadés. Ils doivent parvenir à la comprendre assez clairement pour être capables de *l'exposer* et de la faire partager : "*Notre position paraissait d'autant plus difficile, que Saint-Simon avait laissé un très petit nombre d'élèves, et que sa doctrine n'avait été étudiée scientifiquement que par très peu de personnes*"⁸⁹.

Le saint-simonisme originel présente ainsi toutes les caractéristiques d'une secte, au sens que cette expression recouvrait au XVIII^e siècle. D'ailleurs les rédacteurs de *L'Exposition de la doctrine* présentent ultérieurement comme tel le groupe des disciples qui s'étaient réunis "*pour les succès de la doctrine de [leur] maître*" immédiatement après sa mort : "*L'école présentait l'aspect d'une association intime, forte, dont tous les*

⁸⁷ *Ibid.* Ce sentiment de persécution que les saint-simoniens développent dès la formation de leur groupe culminera, nous le verrons, en 1832, avec l'expérience de Ménilmontant, quand les disciples se retireront dans la maison qu'Enfantin avait hérité de sa mère, pour mettre en pratique leurs principes religieux à l'écart du monde et du bruit.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 159.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 74. Au nombre des savants qui ont pris en considération la *doctrine de Saint-Simon* et qui l'ont étudiée attentivement, il faut citer sans doute Auguste Comte qui a travaillé avec Saint-Simon de 1817 à 1824. Auguste Comte a vraisemblablement retiré un grand profit intellectuel de sa collaboration avec Saint-Simon. La loi de l'évolution de l'humanité qu'il a mise à jour, celle des trois états, théologique, métaphysique et positif est sans doute tributaire de la représentation saint-simonienne de l'histoire avec la succession d'époques critiques et organiques : *l'état métaphysique* d'Auguste Comte, apparu avec la renaissance, correspond à une époque critique dans la vision saint-simonienne ; cette période manifeste le doute de l'homme quant à sa destinée et elle appelle son propre dépassement qui doit alors trouver sa réalisation dans *l'état positif* d'Auguste Comte ou dans la *société industrielle* de Saint-Simon.

*membres étaient unis par une pensée puissante et généreuse [...]. Un même esprit nous animait, nous formions tous les mêmes vœux, les mêmes espérances ; nous portions nos regards vers un même but, l'accomplissement des destinées humaines, l'élevation morale, intellectuelle et industrielle des générations futures*⁹⁰.

En 1825 par conséquent, les disciples de Saint-Simon ont une confiance absolue dans la pensée de leur Maître. Ils sont persuadés d'avoir compris avant les autres hommes la force de sa *pensée sublime* qui doit éclairer l'avenir de l'humanité. Ce petit groupe des disciples a une conscience très aiguë de son importance et du rôle qu'il doit jouer dans l'histoire : créer une nouvelle religion pour créer un *nouveau catéchisme*⁹¹. Qui sont alors ces disciples ?

II - Les membres fondateurs de l'école saint-simonienne.

Lorsqu'on s'intéresse au groupe des saint-simoniens pour cette période 1825-1832, on est frappé par l'activité débordante de ses membres : par leur activisme social et politique, ainsi que par l'étendue des domaines dans lesquels ils interviennent.

C'est sans doute à ce double prix : intensité de l'action et étendue des compétences que ce mouvement pourra exercer une influence profonde sur la société française de cette période, tant du point de vue du mouvement des idées que de celui de l'action politique.

Si l'école saint-simonienne a pu être omniprésente aussi bien sur le terrain du combat politique que sur celui du débat économique, c'est grâce à la jeunesse de ses membres et

⁹⁰ *Ibid.*, p. 73. Aujourd'hui, le terme de secte est généralement utilisé dans un sens péjoratif pour vilipender les groupes, soi-disant religieux, qui se livrent au "bourrage de crâne" des adeptes et à la destruction de leur personnalité, au bénéfice le plus souvent d'un "gourou" disposant sur eux d'un pouvoir absolu. Au début du XIX^e encore, il était le plus souvent employé *stricto sensu* : il désignait un courant de pensée respectable caractérisé essentiellement par la puissance des convictions qui rassemblaient ses partisans. L'attraction des saint-simoniens pour ce type d'organisation s'exprime d'ailleurs dans les louanges qu'ils adressent à Quesnay et aux physiocrates, désignés alors comme la *secte des économistes* : "L'enthousiasme des élèves de Quesnay, leur admiration pour de génie de cet illustre fondateur de la science économique, les hommages que lui rendirent des hommes tels que Smith ou Turgot, font éprouver un sentiment bien doux" (P. ENFANTIN, "Considération sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale", *Le Producteur*, t. V, n° 1, p. 20). Nul doute qu'Enfantin ambitionne de retrouver une telle dévotion chez les disciples de Saint-Simon envers leur Maître, ou encore mieux peut-être envers lui-même le *Père de l'Eglise*.

⁹¹ Il s'agit de poursuivre l'enseignement du *Catéchisme des industriels* que l'avait entrepris Saint-Simon en publiant une revue sous ce titre entre décembre 1823 et juin 1824. C'est avec cette publication que la pensée de Saint-Simon établit une rupture avec le libéralisme et marque une inflexion vers un socialisme industrieliste qui constituera le dernier développement de sa réflexion, celui que ses disciples vont entreprendre de vulgariser. Ces publications sont rééditées dans *Les Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, Dentu éd., Paris, 1865 à 1876 et E. LEROUX, Paris 1877-1878 et elles sont réparties entre les volumes XXXVII, XXXVIII et XXXIX.

à la force de leur conviction. Si les disciples de Saint-Simon, par ailleurs, ont pu constituer un tel mouvement social global, c'est aussi grâce à leurs formations variées et au fait qu'ils proviennent d'horizons divers.

Cette diversité transparaît en premier lieu dans les circonstances de la création du groupe et dans la réunion du premier noyau de fidèles qui s'organise autour de Saint Simon pendant les dernières années de sa vie et immédiatement après sa mort.

Les disciples de Saint Simon mobilisent toute leur énergie dans la poursuite d'un but commun : "réaliser l'Association universelle que les cris de liberté, poussés par tous les esclaves, FEMMES ou PROLÉTAIRES, appellent depuis la naissance du monde" ⁹².

Mais ils sont aussi conscients que la diversité des fidèles, avec leurs compétences et leurs apports très variés, avec leurs sensibilités très différentes aussi, est un gage d'efficacité pour l'action du groupe. Après avoir cité le nom de tous ceux qui ont participé à l'aventure saint-simonienne, Charles Duveyrier écrit : "*Aujourd'hui, tous ces hommes actifs et puissants préparent par mille voies l'établissement de votre règne [de Saint-Simon] : philosophes, savans poètes, dans les chaires des écoles, les livres et les journaux, ils enseignent à épeler l'écriture de votre Evangile nouveau*" ⁹³.

Au-delà de la diversité des parcours industriels il semble toutefois que trois grandes influences se dégagent au sein du groupe en ce qui concerne la formation des fidèles et leur domaine de compétence.

- un premier groupe, le plus important, qui nous intéresse en premier lieu, comprend les apôtres venant de la banque : ils ont apporté leurs compétences économiques et financières.
- un second groupe, passé par la charbonnerie développe des préoccupations religieuse ou philosophique.
- un troisième groupe qui parfois se confond avec le premier, a bénéficié à l'école polytechnique d'une formation scientifique qui le porte vers des préoccupations d'aménagement du territoire.
- on trouve en outre un certain nombre d'artistes parmi les disciples de Saint Simon.

C'est une telle conjugaison de talents recouvrant une grande diversité de compétences et de préoccupations qui fera toute l'originalité du saint-simonisme. Les disciples de Saint Simon vont essayer d'intégrer tous les apports dans une même doctrine : les analyses financières les plus rationnelles vont côtoyer les aspirations morales les plus exigeantes.

La théorie du taux d'intérêt à laquelle nous allons nous intéresser intègre une dimension économique, une dimension morale et une dimension religieuse. L'économie, pour les saint-simoniens est une science morale et elle acquiert une dimension religieuse.

⁹² P. ENFANTIN, *A Tous*, Librairie saint-simonienne, Paris, 1832, p 1.

⁹³ Ch. DUVEYRIER, *A Tous*, Librairie saint-simonienne, Paris, 1832, p 31. recueil dans lequel Ch. DUVEYRIER a réussi une déclaration d'Enfantin aux membres de la *famille nouvelle*, ainsi que les discours de plusieurs apôtres de Michel Chevalier, d'Emile Barrault et de lui-même.

1 - Les banquiers et les économistes.

Parmi les disciples qui ont apporté une contribution très importante à l'analyse économique du saint-simonisme, on peut en premier lieu mentionner Olinde RODRIGUES (1794-1821), considéré comme le principal initiateur du groupe saint-simonien. C'est lui que Saint-Simon avait institué légataire universel pour le charger de poursuivre son œuvre : en réunissant un premier groupe de fidèle dès son décès, il a en effet signé l'acte fondateur de l'école saint-simonienne.

En 1825, à 31 ans, il est directeur de la Caisse Hypothécaire qui joue un rôle très important dans l'émergence de l'Ecole : "la Caisse hypothécaire n'était-elle pas le berceau convenable d'une école qui devait tant préconiser à l'industrie ?"⁹⁴ demande G. Weill qui insiste sur l'influence d'Olinde Rodrigues dans l'élaboration de la doctrine économique de l'école : "il lui montre l'importance des questions économiques et l'utilité de la bourse qui devait fournir les moyens d'améliorer le sort des humbles".⁹⁵

Prosper ENFANTIN (1796-1864) qui apporta une contribution très importante à la doctrine saint-simonienne possède une solide formation économique acquise à la lecture d'ouvrages de J. Bentham, A. Smith, D. Ricardo ou encore J.-B. Say, comme le précise G. Weill⁹⁶. Il a aussi une expérience de la banque : il est correspondant d'une maison de banque à Saint-Pétersbourg pendant deux ans, de 1821 à 1823 ; à son retour à Paris il lie connaissance avec Jacques Laffitte⁹⁷ auquel il vouera toujours une profonde admiration ; il est aussi nommé caissier à la *Caisse hypothécaire*.

Gustave d'EICHTAL (1804-1886) un ami d'Olinde Rodrigues⁹⁸, d'origine israélite comme lui, est issu d'une famille de banquiers. Il manifeste lui aussi pour l'économie

⁹⁴ G. WEILL, *L'école saint-simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours*, F. Alcan, 1896, p 19.

⁹⁵ *Idem*, p. 12. La *Caisse Hypothécaire* est en effet le premier point de fixation de l'école. Outre Olinde Rodrigues, deux autres disciples sont liés à cette institution financière : Prosper Enfantin qui occupe le poste de caissier et Charles Duveyrier le fils du président du conseil d'administration Honoré Duveyrier. Les locaux de cette caisse servent à la fois de logement pour les premiers disciples et de lieux de réunion pour leurs conférences. C'est dans l'appartement d'Enfantin, dans le local prêté par la *Caisse* qu'eut lieu, le 10 décembre 1828, la première séance de *l'Exposition de la doctrine*.

⁹⁶ G. WEILL, *op. cit.* p. 9. Voir aussi sur cette question J. P. ALEM, *Enfantin le prophète aux sept visages*, J.-J. Pauvert, Paris, 1963.

⁹⁷ Aux yeux des saint-simonien et d'Enfantin en particulier, Jacques LAFFITTE (1767-1844) passe pour le modèle du banquier toujours prêt à apporter un soutien sans faille à l'industrie. Enfantin se réfère toujours à lui en des termes très élogieux, il le cite souvent dans ses publications comme une référence incontournable et il lui consacre même des articles dans *Le Globe*, par exemple "les oisifs et les travailleurs. Necker, Laffitte, Saint-Simon", *Le Globe*, 15 février 1831.

⁹⁸ Gustave d'EICHTAL a échangé, de 1828 jusqu'à sa mort, une correspondance suivie avec J. STUART MILL. Eugène d'Eichtal, fils de Gustave, a rassemblé l'ensemble des lettres dans un même ouvrage, *John Stuart Mill, correspondance inédite avec G. d'Eichtal*, Félix Alcan, Paris, 1898. Ces lettres, toutefois, ne se préoccupent pas essentiellement d'économie, mais surtout de politique générale.

politique un vif intérêt qui le pousse à établir une correspondance suivie avec J. Stuart Mill qu'il rencontrera en 1832 lors d'un voyage en Angleterre et qu'il tentera de convertir au saint-simonisme. Il fit profiter l'église de ses ressources financières puisqu'il lui fit don de plus de 150 000 francs.

C'est encore Olinde Rodrigues qui amène au saint-simonisme ses cousins Emile et Isaac PÉREIRE dont l'apport à "l'économie politique" saint-simonienne fut si important. Eux aussi exercent les fonctions de banquier. Emile PÉREIRE (1800-1875) est courtier de banque à Paris dès 1822 et il possède une bonne pratique des opérations financières.

Isaac PÉREIRE (1806-1880) le frère cadet, comptable dans une maison de banque dès 1823, a beaucoup contribué à l'élaboration d'une théorie saint-simonienne de la monnaie et de la banque. Tous deux de 1830 à 1832 ont exercé une grande activité dans la publication du *Globe*, le journal du saint-simonisme et c'est aussi Isaac Péreire qui eut la tache difficile d'équilibrer les finances de la revue. On peut enfin préciser que les frères PéreirePÉREIRE ont continué à se revendiquer du saint-simonisme bien après la dispersion de l'Eglise, en particulier lorsqu'ils ont fondé *Le Crédit mobilier* en 1852 ou lorsqu'ils ont repris *La Banque de Savoie* en 1863.

D'autres disciples encore grâce à leurs connaissances des questions économiques ou à leur intérêt relatif à celles-ci étaient en mesure d'enrichir la réflexion au sein du groupe : c'est le cas d'Alphonse DECOURDEMANCHE, futur directeur de la *Compagnie du Crédit Général*, un "*saint-simonien de l'extérieur*" qui, bien qu'il n'ait pas officiellement adhéré à l'Eglise, a donné d'intéressantes précisions dans d'importants articles du *Globe* sur l'approche saint-simonienne de l'économie. On peut citer encore P.-I. ROUEN qui publia dans *le Producteur* un article sur la *classe ouvrière*.

2 - Charbonnerie et sociétés secrètes.

La charbonnerie et les sociétés secrètes fournissent le deuxième apport de l'Eglise saint-simonienne. Elles lui ont conféré une connotation de mysticisme qui contribue à l'originalité de ce mouvement social.

Saint-Amand BAZARD (1791-1832) appartient à la loge maçonnique *Les amis de la vérité*⁹⁹ qui regroupe sous la Restauration des républicains hostiles au régime et entretient un climat de complot insurrectionnel permanent. Il est ensuite le principal fondateur, en 1821, de la Charbonnerie française inspirée de la Charbonnerie napolitaine et il devient même président de la Vente suprême.¹⁰⁰

Philippe BUCHEZ (1796-1865) qui prend une part très importante à la publication du *Producteur* fut aussi avant d'adhérer à la doctrine de Saint-Simon un membre éminent de

⁹⁹ En septembre 1818, Bazard, âgé de 24 ans, est à l'origine de la fondation de cette loge maçonnique des *Amis de la vérité*. Cette loge rompt avec la tradition maçonnique française qui était très favorable au régime de la Restauration et on peut estimer qu'elle marque l'apparition d'une franc-maçonnerie républicaine. La loge des *amis de la vérité* est officiellement affiliée au Grand-Orient mais elle n'en reprend pas les coutumes et les objectifs de l'époque. On peut consulter sur la question de l'influence des idées républicaines à l'intérieur des sociétés secrètes pendant la Restauration l'ouvrage de G. WEILL, *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*, F. Alcan, 1900, p.10-18.

la Charbonnerie française. F.-A. Isambert¹⁰¹ qui lui a consacré un ouvrage estime que la Charbonnerie a profondément influencé sa forme de pensée au point qu'il voulût appliquer certains de ses principes au fonctionnement de l'Eglise saint-simonienne.

DUGIED a séjourné à Naples où il devient carbonaro. C'est lui qui "importe" en France le carbonarisme napolitain et qui convainc son ami Bazard de prendre part à cette opération. Lui aussi a adhéré durablement au saint-simonisme puisque nous savons qu'en janvier 1831, il part en mission à Bruxelles avec Carnot, Laurent, Leroux, et Margerin prêcher les préceptes du saint-simonisme¹⁰². Sur les quatre membres fondateurs de la Charbonnerie française, Bazard, Buchez, Dugied et Flottard, trois par conséquent adhèrent par la suite à l'Eglise saint-simonienne : on est en droit de dire, par conséquent, que les idées de la Charbonnerie et ses principes d'organisation ont assez profondément imprégné cette dernière.

Mais la Charbonnerie n'est pas la seule société secrète de nature ésotérique qui ait fourni des disciples à l'Eglise. De nombreux apôtres sont passés par l'Ordre du Temple avant d'adhérer à la doctrine de Saint-Simon. Il s'agit de : Alisse, Bart, Carnot, Michel Chevalier, Huot, Laurent. Leur participation à l'ordre du Temple ne fut guère enthousiaste et elle s'est soldée chez eux par une profonde désillusion : "Nous y trouvâmes écrit Carnot de quoi satisfaire notre curiosité rien de plus. Et quand au personnel de l'ordre il était aussi peu accessible au progrès que les collège des cardinaux romains ; ce n'est pas de là que pourrait sortir un mouvement intellectuel"¹⁰³. Le 12 juillet 1827 ils adressent un manifeste aux chefs de l'Ordre pour prendre congé et ils rejoignent ensemble l'Eglise saint-simonienne qui leurs semble beaucoup plus apte à satisfaire leur désir de progrès et de changement social.

Enfin d'autres saint-simoniens ont fait partie de la loge maçonnique des *Amis de la Vérité*, fondée par l'un d'entre eux Bazard, qui sous la Restauration nous l'avons vu, regroupe des opposants au régime, essentiellement des républicains, et entretient un climat de complot insurrectionnel permanent. Outre Bazard, il s'agit ici de Buchez et de Cerclet le rédacteur en chef du *Producteur*.

Ainsi, les saint-simoniens pendant leurs années de formation intellectuelle et politique ont été nombreux à adhérer à des sociétés secrètes à la frontière de l'ésotérisme et de

¹⁰⁰ La Charbonnerie était une société secrète très hiérarchisée. Il y avait d'après les statuts trois niveaux de "vente" hiérarchisés : vente particulière, vente centrale et haute vente. Chaque vente particulière se composait de vingt membres. Quand dans une ville ou un département le nombre de ventes particulières s'élevait à vingt, leurs délégués formaient une vente centrale. Seuls les délégués des ventes centrales correspondaient avec les membres de la haute vente. Bazard, président de la haute vente occupe ainsi la première place dans la hiérarchie de la Charbonnerie.

¹⁰¹ F. A. ISAMBERT, *De la Charbonnerie au saint-simonisme*. Edition de Minuit, Paris, 1966, 197 p.

¹⁰² Cette mission à Bruxelles, organisée en février 1831, est mentionnée par S. CHARLETY, *Histoire du saint-simonisme (1825-1864)*, Paul Hartmann, 1931, p. 93.

¹⁰³ H. CARNOT, *Sur le saint-simonisme*, Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Cité par S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 47.

l'action politique subversive. A travers leur adhésion à la Charbonnerie, à l'ordre du Temple ou à la franc maçonnerie, ils ont cultivé le goût du secret et ils ont affirmé leur penchant pour un certain mysticisme qu'on retrouve plus tard dans leur action de propagande. En même temps, et c'est aussi très important pour la suite, ils ont côtoyé dans ces associations des républicains hostiles à la monarchie restaurée. Cette proximité leur a permis de mieux les connaître et elle a sans doute nourri les relations ambivalentes qu'ils ont nouées par la suite avec les représentants de ce courant : d'une part ils poursuivent le même objectif avoué de changement politique que les républicains, et cela les a amenés à se rapprocher d'eux dans certaines circonstances¹⁰⁴; d'un autre côté ils éprouvent une profonde aversion à l'encontre de leur libéralisme économique et politique qui les fait passer à leurs yeux pour les représentants du désordre, voire de l'anarchie.

3 - L'Ecole polytechnique.

L'Ecole polytechnique est le troisième foyer principal, en plus de la banque et des sociétés secrètes, dans lequel la religion saint-simonienne a pris naissance et s'est développée.

Enfantin entre à l'Ecole polytechnique à 17 ans, en 1813. C'est vers elle qu'il se tournera, dès la fin du *Producteur*, pour amener de nouveaux disciples à l'Eglise saint-simonienne . "Il faut, écrit-il, que l'école polytechnique soit le canal par lequel nos idées se répandent dans la société"¹⁰⁵. Et de fait, estime Charley, "la propagande [y] réussit à merveille [...] Elle leur fournit les premières recrues. Abel Transon, Jules Lechevalier, Euryale Cazeaux, et aussi de simples auditeurs [...] dont plusieurs furent plus tard des disciples ardent tels que Michel Chevalier et Henry Fournel"¹⁰⁶.

Ainsi, Michel CHEVALIER (1806-1879) entre à l'Ecole polytechnique en 1824 où il acquiert la formation d'ingénieur des mines et il adhère à l'Eglise saint-simonienne en 1830 lors des séances organisées rue Monsigny, en même temps que Henri Fournel et Jean Reynaud, tous deux ingénieurs également. De très nombreux saint-simoniens, en 1830, sont des ingénieurs formés à l'Ecole polytechnique : Charles Lambert, les frères Paulin, Léon et Edmond Talabot, Lamé, Clapeyron, etc. Une centaine de polytechniciens, plus ou moins acquis à la doctrine correspondaient, en 1830, avec Enfantin.¹⁰⁷

¹⁰⁴ C'est le cas pour un grand nombre d'entre eux à la suite des évènements de Lyon lorsque le pouvoir prend des mesures répressives à l'encontre du mouvement ouvrier. C'est encore vrai bien plus tard pendant la Seconde République (1848-1852) lorsque la plupart des saint-simoniens, Enfantin en tête, font campagne pour le général Cavaignac, candidat des républicains modérés, afin de faire obstacle à la menace d'un coup d'Etat bonapartiste qui se précisait.

¹⁰⁵ Cité par CHARLEY, *op. cit.*, p. 48.

¹⁰⁶ S. CHARLEY , *op. cit.* , p. 48

¹⁰⁷ voir CHARLEY, *op. cit.*, p. 76-77. Les élèves de l'école polytechnique constituaient pour les saint-simoniens un public privilégié. A. TRANSON leur a consacré une série de discours réunis dans une publication *Discours aux élèves de l'école polytechnique*. Cet ouvrage est signalé par P. JANET, *Saint-Simon et le saint-simonisme*, Baillière, Paris, 1878, p. 78.

Ces polytechniciens adhèrent avec enthousiasme à cette religion saint-simonienne qui accorde une place aussi importante au progrès technique dont ils pensaient être les meilleurs représentants dans l'organisation de la société future. L'adéquation est parfaite de ce point de vue entre le *credo* industriel du Maître Saint-Simon et la formation technique de nombreux adeptes. Leur religion conforte leur foi dans le progrès de l'humanité et ils enrichissent sans cesse l'Eglise de leurs projets merveilleux de grands travaux, constructions de voies ferrées, de canaux, dont le *Système de la Méditerranée*¹⁰⁸ semble l'aboutissement grandiose.

Ce *système* présenté dans le *Globe* peu de temps avant la fin de sa publication résonne comme le testament du saint-simonisme militant de cette époque : au delà des difficultés du moment, si difficiles à surmonter, il promet à l'humanité un avenir radieux, placé sous le signe du progrès technique permettant à travers la Méditerranée la *réunion de l'Orient et de l'Occident*. Il apparaît comme l'aboutissement de tous les projets qui ont habité le saint-simonisme au cours de ces sept années d'intense propagande : des conceptions techniques très audacieuses et novatrices ; une mystique de *l'association universelle* englobant tous les hommes et tous les peuples ; la primauté de l'activité industrielle de la banque qui doit *créditer* l'ensemble de ces projets en recourant abondamment à l'instrument monétaire.

Autour de 1830 les saint-simoniens ont mené une propagande très active pour faire partager leur foi en un avenir meilleur : celui-ci doit voir le jour grâce au progrès des techniques, à l'enseignement religieux de Saint-Simon et au perfectionnement des institutions financières permettant de créditer les travailleurs. Ils promettent avec leur propagande un ordre nouveau recouvrant tous les domaines de l'existence : technique, social, économique.

Nous nous intéresserons plus particulièrement à la dimension économique de leur propagande pour voir quelle conception originale de la monnaie et de la banque ils développent, et surtout quelle représentation du taux d'intérêt ils essaient de faire partager.

Pour faire connaître leurs idées ils organisent des conférences publiques, mais ils ont aussi besoin de publications. Parmi les écrits saint-simoniens, on ne trouve pas d'ouvrages volumineux ni de lourds traités s'accordant mal à la propagande qu'ils veulent mener. Leurs publications consistent surtout en revues, journaux, comptes rendus de leçons ou de *séances d'exposition* qui jouent un grand rôle dans le développement de l'école saint-simonienne en permettant aux disciples de formaliser leurs idées et de les constituer en une doctrine cohérente. Ces publications sont, avec les réunions publiques à Paris et les missions en province, leur principal canal de diffusion : elles ont ainsi une grande importance dans la vie du groupe et dans son organisation.

¹⁰⁸ Michel CHEVALIER, "Le Système de la Méditerranée", *Le Globe*, 12 février 1832. "Le Système de la Méditerranée" est le dernier d'une série d'articles sur la paix : "La paix est aujourd'hui la condition de l'émancipation des peuples". Ce *Système* envisage dans le détail le réseau de transport et les voies de communication qui doivent faire de la Méditerranée un espace intégré d'échanges continuels entre les hommes peuplant ses pourtours.

III - Les principales publications saint-simonniennes.

Ces publications, nous l'avons dit, ont une grande importance pour l'Eglise saint-simonienne : c'est autour d'elles que les disciples organisent leur vie ainsi que le fonctionnement de leur école au cours de la période que nous étudions : c'est à travers elles qu'ils diffusent leurs idées, mais aussi qu'ils rendent compte de l'activité du groupe : réunions publiques à Paris et missions en province.

Les principales d'entre elles sur lesquelles nous nous appuierons sont au nombre de trois.

La première, *Le Producteur*, fondée immédiatement après la mort de Saint-Simon, présente une ligne éditoriale assez souple. Elle nourrit l'ambition de placer les idées saint-simonniennes au centre de la vie intellectuelle de l'époque : dans ce but elle n'est pas sectaire et ouvre ses colonnes à des auteurs, qui sans adhérer à la doctrine de Saint-Simon, formulent des idées intéressantes et acceptables de son point de vue.

L'Exposition de la doctrine est la transcription écrite de conférences destinées à diffuser la pensée de Saint-Simon auprès d'un public d'auditeurs fidèles. Son but avoué et de recruter des fidèles pour l'Eglise saint-simonienne. Grâce au texte des séances orales d'exposition de la doctrine qui eurent lieu dans le local que les saint-simoniens possédaient rue Taranne, nous avons une présentation exhaustive de leur système religieux et nous connaissons leurs conceptions relatives à toutes les manifestations de l'existence humaine.

Le Globe enfin peut être considéré comme l'aboutissement de la propagande saint-simonienne. La doctrine de Saint-Simon y est exposée dans toutes les pages du quotidien qui se présente comme le *Journal de la doctrine de Saint-Simon*¹⁰⁹.

1 - Le Producteur.

En 1825 les disciples de Saint-Simon ont une confiance absolue dans la pensée de leur maître. Ils sont persuadés d'avoir compris avant les autres la force de cette pensée *sublime* qui doit éclairer l'avenir de l'humanité. Ce petit groupe a une conscience très aiguë de son importance et du rôle qu'il doit jouer dans l'histoire : créer une nouvelle religion et apprendre un nouveau *catéchisme*¹¹⁰.

C'est pourquoi les disciples se mettent à l'œuvre sans tarder. Saint Simon est mort seulement depuis quelques jours, le 19 mai 1825, lorsqu'ils fondent le *Producteur*, le 1^{er}

¹⁰⁹

Le premier janvier 1832, *Le Globe* change de maquette et en plus de *Journal de la doctrine de Saint-Simon*, il se présente comme celui de *L'Organisation pacifique des travailleurs*, et aussi comme celui de *L'Appel aux femmes*. On perçoit à travers ce dernier sous titre, l'influence croissante d'Enfantin avec ses idées d'émancipation sexuelle, qui voulait imposer la *religion de la femme*. Mais cette ambition sera mal acceptée par d'autres membres du groupe et elle provoquera un *schisme* supplémentaire au sein de l'Eglise.

juin 1825. Le temps pressait en effet : l'enseignement de Saint-Simon était encore confidentiel, il ne fallait pas courir le risque de le voir sombrer rapidement dans l'oubli. "Nous résolûmes alors, décident-ils, de publier un recueil périodique, le *Producteur*, où les principaux points de la doctrine seraient sommairement exposés sous la forme scientifique"¹¹¹.

Dès l'origine l'activité des saint-simoniens se place sous le signe de la finance et de la banque. Ils fondent une société en commandite par actions de 1000 francs chacune pour réunir le capital nécessaire au lancement de la revue¹¹² et ils s'adressent à des banquiers pour trouver les fonds permettant d'assurer sa parution : "nous nous adressâmes à quelques banquiers qui, précédemment entraînés par les sollicitations constantes de Saint-Simon, avaient soutenu ses premiers travaux"¹¹³ racontent-ils lorsqu'ils se rappellent les premiers temps de leur engagement.

Pour mener à bien leur propagande ils ont surmonté les mêmes obstacles que les industriels dont ils glorifient continuellement la créativité et l'esprit d'entreprise : ils ont été confrontés aux mêmes problèmes de crédit, aux mêmes difficultés de financement que les personnages qui symbolisent leur idéal économique et social. A travers leur engagement politique et religieux, ils peuvent ainsi s'identifier à leur modèle : ils sont des savants qui travaillent au progrès de l'humanité et ils partagent le sort de l'ensemble des travailleurs : ils connaissent en particulier les mêmes difficultés pour réunir le capital nécessaire à leur entreprise¹¹⁴.

Lorsque les saint-simoniens créent le *Producteur*, ils sont conscients, nous l'avons vu, que la doctrine de Saint-Simon ne dépasse guère la sphère étroite de leur propre groupe. Il leur semble illusoire, dans ces conditions, de publier une revue de stricte obédience qui se s'adresserait aux partisans déjà déclarés de la doctrine de Saint-Simon.

¹¹⁰ Saint Simon avait publié le *Catéchisme des Industriels*. Cette publication est rééditée dans les œuvres de Saint-Simon et Enfantin, répartie entre les XXXVII^e, XXXVIII^e, et XXXIX^e volumes, Dentu, Paris, 1865 à 1876 et Leroux, Paris 1877 à 1878 (voir supra n. 1, p. 31).

¹¹¹ *Exposition de la doctrine* p. 75. Le *Producteur* fut fondé par Enfanfin et par Olinde Rodrigues le 1^{er} juin 1825, il paraît chaque semaine à partir du 1^{er} octobre 1825 et il devient mensuel en avril 1826. Allier, Decaen, Dubochet, Rouen, Senty participent à l'entreprise. Buchez et Laurent rejoignent le groupe en 1826. Cerclet un ancien membre de la Charbonnerie, compagnon de Buonarotti est rédacteur en chef. Pour la biographie de ces personnages, voir S. CHARLETY, op. cit., p. 30.

¹¹² Voir S. CHARLETY, op. cit., p. 30. Les actions sont signées par P. Enfantin et O. Rodrigues, les deux fondateurs gérants et datées du 1^{er} juillet 1825.

¹¹³ *Exposition* p 75

¹¹⁴ Dans toutes leurs tentatives ultérieures les saint-simoniens connaissent les mêmes obstacles. *Le Globe* dut interrompre sa parution en mars 1832 à cause d'un financement insuffisant, après encore une fois la parution d'un article dans le journal pour lancer un appel à souscription auprès des lecteurs. Voir *Le Globe* du 1^{er} janvier 1832 qui annonçait cette opération : des obligations portant un intérêt de 50 francs étaient émises par séries successives. La première série fut souscrite au prix de 250 francs ce qui représentait pour le journal une charge énorme de 25% d'intérêt. Les rédacteurs en furent sans doute renforcés dans leur idée que le niveau élevé de l'intérêt constituait un obstacle insurmontable pour les industriels.

Ils veulent dans un premier temps accroître son influence : pour atteindre un plus grand nombre de lecteurs et attirer de nouveaux sympathisants, la revue ouvre ses colonnes à des auteurs qui sur certains points semblent proches de la doctrine saint-simonienne sans toutefois y adhérer explicitement : c'est du reste une nécessité car ils sont trop peu nombreux, de l'école même, pour une tache rédactionnelle aussi lourde. "Nous avions été obligés, avouent-ils, de commencer ainsi, parce qu'il était nécessaire de réunir d'abord autour de nous un assez grand nombre de rédacteurs, pour nous ménager la chance de trouver parmi eux des auxiliaires qui nous permettraient par la suite, d'entreprendre une exposition plus pure de la doctrine de notre maître" ¹¹⁵. C'est ainsi qu'Adolphe Blanqui, Auguste Comte, Léon Halévy publient des articles dans les premiers numéros du *Producteur* ¹¹⁶.

Mais, à terme, cette stratégie indirecte ne leur semble pas très efficace et une telle propagande ainsi masquée développe chez eux un sentiment de frustration : ils étaient obligés en effet de brider leur enthousiasme et ils ne pouvaient exprimer les idées religieuses auxquelles ils adhèrent profondément. Aussi décident-ils de resserrer les rangs de leur école dès qu'ils sont en mesure d'y parvenir : "bientôt nous nous sentîmes assez forts pour ne plus recourir à ce moyen [être aidés par des étrangers à la doctrine], et pour soutenir, par le travail assidu de six personnes la rédaction du journal" ¹¹⁷. Le *Producteur* parut alors chaque mois sous la forme plus étoffé d'un cahier de douze pages d'impression, d'une portée théorique bien plus grande. De leur aveu même cette tache était assez pénible, et ils devaient déployer une grande ardeur militante mais c'était le prix à payer pour parvenir à un contrôle total de la ligne éditoriale du journal qui "fut consacré tout entier à l'exposition plus détaillée et plus méthodique de plusieurs points importants de la philosophie de Saint-Simon" ¹¹⁸. Au bout d'une année toutefois leurs ressources financières s'épuisent et leur résistance physique atteint ses limites : "le repos nous était devenu indispensable, et nous en fûmes tous avertis par des maladies plus ou moins graves qui auraient malgré tout suspendu nos travaux" ¹¹⁹

¹¹⁵ *Exposition*, p. 76.

¹¹⁶ Adolphe BLANQUI (1798-1854) le frère du révolutionnaire, deviendra par la suite un économiste universitaire éminent : en 1832 il succédera à J.B Say au Conservatoire des Arts et Métiers, il sera le premier rédacteur en chef du *journal des économistes* créé en 1841 par le libraire éditeur Guillaumin. Dès 1826 il publie *Résumé de l'histoire du commerce et de l'industrie* au sujet duquel J.-A. SCHUMPETER écrit de manière élogieuse : "Il s'agit d'un résumé judicieux qui me semble très bien fait si l'on tient compte de sa date de fabrication et des ressources à partir desquelles une telle entreprise pouvait être menée". J.-A. SCHUMPETER, *Histoire de l'analyse économique*, Gallimard, 1983, t. II, p. 167. Le titre de l'ouvrage de Blanqui semble exprimer des préoccupations qui sont aussi celle des saint-simoniens à cette époque : aussi peut-on penser qu'il a pris forme dans l'esprit de son auteur quand celui-ci fréquentait le groupe du *producteur*. Léon HALÉVY poète et littérateur français qui sera plus tard un auteur de pièces à succès est un des premiers disciples de Saint Simon qu'il a rejoint peu avant sa mort. Il participe à la création du *Producteur*, mais il se sépare des autres disciples et on ne trouve plus trace de lui dans le groupe saint-simonien après la disparition de cette revue.

¹¹⁷ *Exposition*, p. 76. Il s'agit de Bazard, Buchez, Enfantin, Laurent, O. Rodrigues et Rouen. "C'est autour de ces six personnes, écrit S. CHARLÉTY, que se fit le groupement des premiers saint-simoniens" (S. CHARLÉTY, *op. cit.*, p. 46).

¹¹⁸ *Exposition*, p. 76.

Ils doivent alors mettre un terme à l'expérience du *Producteur*. Elle n'a pas été vainqueur toutefois : ils peuvent suspendre la parution de la revue avec le sentiment du devoir accompli ; ils sont parvenus à publier un journal de qualité connaissant un assez grand rayonnement et ils ont ainsi pu propager la pensée de Saint-Simon qui participe dorénavant au débat d'idées philosophique et politique.

Le tirage de la revue ne fut pas très important, ni le nombre de ses lecteurs très élevé, mais elle a touché les couches les plus cultivées et les plus dynamiques de la population qui, dans leur conception élitiste de la société sont les plus porteuses d'avenir : "nous avions commencé à fixer l'attention d'un public, peu nombreux, il est vrai, mais livré à des études supérieures"¹²⁰. Le développement de la doctrine a pris, grâce au *Producteur*, un tournant décisif : elle repose maintenant sur des bases solides car les disciples ont fait connaître la pensée de Saint-Simon auprès d'un public de qualité ; "Il n'est pas un de ses lecteurs, aujourd'hui [du *Producteur*] qui ne le regarde comme ayant soulevé de grandes idées méritant aussi l'attention des esprits sérieux et l'appui des hommes qui s'intéressent aux progrès de l'humanité"¹²¹.

2 - L'Exposition de la doctrine.

Avec l'arrêt de la parution du *Producteur*, une nouvelle étape est franchie dans le développement de l'école. Le temps passé à la confection de la revue peut être utilisé à d'autres tâches militantes : les premiers disciples de Saint-Simon veulent alors amener à la doctrine ceux des "lecteurs qui avaient adopté quelques unes des vues générales de l'école et qui désiraient vivement compléter leur initiation"¹²². Ils essaient de nouer des contacts plus directs avec eux par l'intermédiaire de réunions publiques ayant dans des centres de propagation comme l'Ecole polytechnique. Une telle activité attira vers la doctrine ses premières recrues directes comme Cazeaux, Lechevalier, Transon ou encore des auditeurs qui deviendront plus tard des "disciples ardents tels M. Chevalier et H. Fournel"¹²³.

¹¹⁹ Les saint-simoniens menaient un combat incessant pour assurer la parution de la revue au moindre coût : pour y parvenir, ils devaient assurer eux-mêmes le maximum de tâches : écrire les articles, mais aussi composer la mise en page, assurer la diffusion, etc. "Le nouveau mode de publication que nous avions adopté nous avait permis de faire une économie tellement considérable, que jamais ouvrage périodique ne s'est soutenu à moins de frais".

¹²⁰ Les saint-simoniens sont assez élitistes en effet : ils n'adhèrent pas en 1830 à l'idéal égalitaire des républicains ; ils préfèrent faire confiance au mérite et aux capacités individuels. En 1831, à propos de l'élargissement de la base électorale avec l'abaissement du cens à 200 francs, ils écrivent : "Quelques personnes aux yeux desquelles le mérite d'une liste électorale consiste dans le nombre de ceux qui y sont inscrits se féliciteront de cette mesure, la préconiseront comme un triomphe ; quant à nous qui tiendrions bien plutôt à la qualité qu'à la quantité des électeurs, nous envisageons la question tout autrement", (*Le Globe*, 27 février 1831).

¹²¹ *Exposition*, p. 79.

¹²² *Exposition*, p. 80.

En outre grâce à une correspondance suivie, le contact était établi avec de très nombreux sympathisants de la doctrine sur l'ensemble du territoire et les nouvelles relations qui s'ébauchent au sein du groupe des saint-simoniens délaissent le caractère doctrinal qu'elles avaient à l'époque du *Producteur* pour acquérir une dimension véritablement religieuse de nature à décupler, de leur propre avis, l'enthousiasme militant : "La presse ne nous mettant plus en communication avec le public, les personnes qui avaient pris intérêt aux idées de l'école s'empressèrent de s'approcher de nous ; des correspondances vraiment apostoliques s'ouvrirent avec de nouveaux initiés"¹²⁴.

Ainsi au cours de cette "expansion silencieuse de 1826 à 1828"¹²⁵ le courant saint-simonien prend de plus en plus l'apparence d'une religion avec l'enseignement d'un véritable dogme, dont les ouvrages de Saint-Simon et les numéros du *Producteur* constituent la référence théorique et la base doctrinale.

Pendant cette période la doctrine de Saint-Simon connaît un succès important et, comme les adhésions sont assez nombreuses, elle repose sur des bases plus solides. Les disciples estiment alors le moment venu de passer à un "enseignement régulier" pour toucher un public beaucoup plus large encore : "L'exposition orale ne suffisait plus, d'ailleurs, pour le nombre de personnes qui étudiaient nos idées, la correspondance employait un temps précieux et devenait aussi trop multipliée, elle exigeait la répétition trop fréquente des mêmes idées à des personnes différentes"¹²⁶. Ils entreprennent alors en 1829 une série de conférence pour exposer la *Doctrine de Saint-Simon* devant un auditoire nombreux et choisi : les leçons ont d'abord lieu dans les locaux de la *Caisse hypothécaire*¹²⁷, et par la suite dans la salle de conférence de la rue Taranne.

Avec *l'Exposition de la doctrine* les disciples de Saint-Simon cherchent à transmettre le message philosophique méthodiquement élaboré depuis la mort de leur maître en 1825. On peut estimer qu'elle représente l'acte fondateur véritable de la *religion saint-simonienne* : elle constitue en effet l'aboutissement de l'enseignement donné depuis cette date et elle représente un effort définitif d'unification de l'ensemble des idées exprimées par les disciples de Saint-Simon au sein d'un système de pensée original et

¹²³ Voir S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 48. Auguste Walras faisait partie de ces correspondants lorsqu'il était répétiteur au lycée d'Evreux.

¹²⁴ *Exposition*, p. 79.

¹²⁵ S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 45.

¹²⁶ *Exposition*, p. 81.

¹²⁷ Voir sur ce point A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 168-169. La *Caisse hypothécaire* nous l'avons vu (supra n. 2, p. 33) hébergea les premiers saint-simoniens. Elle fut fondée en 1818 sous la forme d'une société en commandite et fut convertie deux ans plus tard en société anonyme. Elle avait pour objet essentiel d'accorder des prêts à long terme à 20 ans, aux taux uniforme de 4%. La situation de cette caisse fut précaire, de manière chronique, jusqu'à son dépôt de bilan en 1846. Cette caisse buta essentiellement sur le caractère archaïque et rétrograde du *système hypothécaire* en vigueur jusqu'en 1852. A travers leur activité au sein de cette société, les saint-simoniens ont fait partie des pionniers de l'économie sociale alors balbutiante. D'ailleurs pendant la Seconde République, ils publieront de nombreux articles dans les revues qu'ils dirigeront alors (*Le Crédit, La République*), pour faire accepter l'idée de la révision d'un droit hypothécaire, injuste et paralysant.

autonome.

Avec l'*Exposition de la doctrine* en effet, le groupe saint-simonien réalise une *rupture épistémologique*, pourrait-on dire : jusqu'alors ses travaux s'étaient appliqués à l'observation scientifique des "faits les plus palpables, les faits industriels [qui] s'adressent aux intérêts matériels"¹²⁸. Il s'agissait seulement de travaux préliminaires pourtant, l'école doit maintenant modifier son champ d'étude et approfondir son domaine d'investigation : "traiter, dans son ensemble, la superbe question de l'organisation matérielle de la société, ou, en d'autres termes, de la constitution de la propriété"¹²⁹.

Dorénavant, à partir de l'*Exposition*, les disciples s'attellent à une tâche essentielle de transformation sociale et de régénération morale : "l'école a donc un champ presqu'entièrement neuf à exploiter : là se présenteront en foule à nos yeux les ruines de ces grands monuments qui attestent le perfectionnement moral de l'humanité"¹³⁰. Poser les bases du "perfectionnement moral de l'humanité"¹³¹ sur les études scientifiques et industrielles déjà réalisées : il s'agit bien de mettre en œuvre un projet global, philosophique, social, économique et religieux. L'adhésion des disciples à la religion nouvelle est totale : ils se transforment en missionnaires de la nouvelle Eglise et chacun doit se consacrer entièrement à faire connaître la doctrine nouvelle.

3 - Le Globe.

Précisément, l'acquisition du *Globe*¹³², le prestigieux journal libéral qui, pendant la Restauration, avait joué un rôle de phare intellectuel reconnu dans toute l'Europe, tombe à point nommé. Un concours de circonstances permet aux saint-simoniens de reprendre la revue abandonnée par les libéraux : *Le Globe* avait installé ses locaux dans l'immeuble de la rue Monsigny où les saint-simoniens par hasard ont loué un logement au début de l'année 1830. Pierre Leroux, son fondateur gérant, se retrouve seul à la tête du journal après la désaffection de ses anciens co-rédacteurs. Or il s'était déjà montré sensible aux idées des saint-simoniens de telle sorte qu'il a l'idée de s'adresser à eux pour assurer la poursuite de la parution. Avec la reprise du *Globe*, ces derniers vont disposer d'une tribune politique de choix : cette revue va occuper une place stratégique dans leur propagande ; chaque jour *Le Globe* s'attachera à faire connaître la religion de

¹²⁸ *Exposition*, p. 86.

¹²⁹ *Idem*, p. 85.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 86.

¹³¹ C. BOUGLÉ et E. HALEVY écrivent dans la préface à la Première année de *L'Exposition de la doctrine* : "Elle constitue par excellence un monument de transition entre l'âge philosophique et l'âge religieux du saint-simonisme" (C. BOUGLÉ et E. HALEVY, op. cit., p. 11).

¹³² *Le Globe* était un hebdomadaire fondé en 1824 par P. LEROUX. De 1824 à 1830 il avait servi de tribune aux libéraux pour combattre le régime absolutiste de Charles X (1824-1830). Une fois celui-ci renversé, un grand nombre d'entre eux a pensé la tâche achevée et ils ont voulu participer directement aux affaires sous la Monarchie de juillet.

Saint-Simon au prix d'efforts colossaux déployés par les disciples.

Aussi les missions fleurissent-elles de plus belle en France et à l'étranger : elles sont appuyées par le journal qui annonce à l'avance leur arrivée dans une ville et qui rend compte par la suite de l'enthousiasme suscité par les réunions publiques organisées par les missionnaires¹³³.

Le Globe se fait ainsi régulièrement l'écho des prédicateurs parisiens, Barrault, Charton, Laurent, Reynaud, Retouret, Transon... et il reproduit nombre de leurs discours prononcés en public¹³⁴. Surtout, il fait connaître le travail de réflexion théorique des saint-simoniens en publiant des essais d'analyse économique ou en diffusant les leçons et les conférences données par les disciples à la salle de la rue Taitbout ou encore à celle de l'Athenée, place de l'Odéon. Il rend compte également d'une correspondance fournie avec ses lecteurs.

Tout au long de cette période missionnaire, le souci de convaincre des saint-simoniens est très fort. Il s'applique à tous les aspects de l'action et de la réflexion humaine mais les trois points d'ancre privilégiés de leur propagande visant à persuader leurs lecteurs de leurs chances de bonheur futur sont : l'épanouissement religieux et spirituel sous l'égide de l'enseignement de Saint-Simon ; le progrès technique gage du bonheur matériel indissociable de la vie spirituelle ; le développement économique qui doit consacrer la victoire du travail et de l'énergie créatrice.

C'est à ce dernier aspect de leur propagande que nous nous intéressons plus particulièrement et nous verrons comment dans l'ordre des idées économique, ils développent une conception originale de la monnaie et de la banque et quelle représentation du taux d'intérêt ils essaient de faire partager.

IV - Economie saint-simonienne : auteurs et textes.

Il n'existe pas au sein du courant saint-simonien d'ouvrage de référence exprimant l'ensemble des idées théoriques du groupe dans toute leur rigueur et leur complexité. Les saint-simoniens pendant cette période (1825-1832) se sont engagés à corps perdu dans l'action politique et aucun n'a eu le temps de formaliser une théorie relative aux phénomènes monétaire dans un ouvrage unique, ou même dans quelques ouvrages en nombre limité.

¹³³ En 1831, de nombreuses missions sont envoyées en France, dans le midi, dans l'Est et dans l'Ouest, et à l'étranger, en Belgique surtout et aussi en Angleterre. Elles ne sont pas toujours bien reçues : c'est le cas à Bruxelles, par exemple, où l'arrivée de Carnot, Dugied, Laurent, Leroux, Margerin déclenche l'hostilité de la population à leur encontre, si bien qu'ils doivent s'enfuir précipitamment sous la protection de la police. Voir au sujet de ces missions, S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 92-94. Jean TERSON raconte dans ses *Mémoires* comment il a dû au cours d'une mission se cacher dans les montagnes du sud de l'Aude pour échapper à la colère d'une population mal intentionnée à son égard.

¹³⁴ S. Charléty dénombre 51 prédications parisiennes publiées dans *Le Globe* ou *L'Organisateur* : Barrault en fit 23, Laurent 10, Transon 9, Retouret 4, Reynaud 3, Chartron 2 (S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 85).

Aussi leur paradigme monétaire se dégage t-il au gré des articles qu'ils publient dans le cadre de leur *propagande* politique et de leurs efforts de persuasion théorique. Si les concepts et les analyses de l'école ne sont pas concentrés dans quelques grands ouvrages de référence, une théorie saint-simonienne de la monnaie existe bel et bien pourtant, disséminée dans l'ensemble des productions du groupe.

Les saint-simoniens étaient très unis et leur sens de la communauté était très fort si bien que tout article publié avait été préalablement soumis à une réflexion collective qui devait juger de sa conformité avec les idées de l'école. Et de toute façon les disciples se faisaient une règle d'honneur de ne pas déroger aux principes du saint-simonisme si bien que l'autocontrôle de chacun était très poussé.

La production saint-simonienne toutefois est assez inégale : certains auteurs expriment des réflexions à l'emporte pièces dans des articles de circonstances liés à l'actualité économique, ou encore reprennent de manière banale des concepts formulés par d'autres disciples. Si par principe nous avons pris le parti d'utiliser toute référence dès lors qu'elle était formulée par un saint-simonien, nous avons de fait, le plus souvent retrouvé quelques auteurs essentiels, remarquables par leur culture économique et par leur profondeur de vue. Nous signalons alors leurs publications les plus importantes que nous retrouverons à de multiples reprises au cours de notre travail.

1 - Articles du *Producteur*¹³⁵.

A - De P. ENFANTIN.

- "Des Banques d'escompte", premier article, t. II, n° 14, p. 18-33.
- "Des Banques d'escompte", deuxième article, t. II, n° 16, p. 109-125.
- "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", t. III, n° 2, mai 1826, p. 215-252.
- "De la concurrence dans les entreprises industrielles", t. III, n° 3, juin 1825, p. 385-409.
- "De la Circulation. Echange, Vente, Promesse, Produits, Monnaie, Papier", t. IV, n° 1, juillet 1826, p. 37-67.
- "Considérations sur les progrès de l'Economie politique dans ses rapports avec l'Organisation sociale", premier article, t. IV, n° 3, sept. 1826, p. 373-389.
- "Considérations sur les progrès de l'Economie politique dans ses rapports avec l'Organisation sociale", deuxième article, QUESNAY, TURGOT, t V, n° 1, octobre 1826, p. 17-47.

B - De O. RODRIGUES.RODRIGUES

¹³⁵

Pour des informations plus précises sur les publications utilisées on peut se reporter à la bibliographie : pour les articles de J. ALLIER dans *Le Producteur* entre autres.

"**Considérations sur le système de Law**", t. IV, n° 1, juillet 1826, p. 5-19.

C - De P.-I. Rouen .ROUEN

"**De la classe ouvrière**", t. III, n° 2, mai 1826, p. 304-317.

2 - Exposition de la doctrine de SAINT-SIMON, Première année, 1829, éditée par C. Bougleet E. Halevy.

- Septième séance, Constitution de la propriété. Organisation des banques, 11 mars 1829, p. 251-281.
- Huitième séance, Théorie modernes sur la propriété, 25 mars 1829, p. 283-317 ¹³⁶

Cette *Exposition de la doctrine* est une œuvre collective. Les séances bi-hebdomadaires étaient préparées lors de réunions du collège. H. Carnot prenait des notes et il rédigeait un compte rendu de ces réunions avec l'aide de Fournel et Duveyrier. Cette première rédaction était généralement présente par Bazard lors des séances publiques. A quelques rares occasions il fut remplacé par O. Rodrigues ou par Enfantin, qui présente en particulier la *huitième séance*.

3 - Le Globe.

Dans *Le Globe* nous avons utilisé des séries d'articles importants publiées sur plusieurs numéros par quelques auteurs essentiels : ces articles constituent une grande partie du corpus théorique des saint-simoniens.

A - P. ENFANTIN.

- "Economie politique", *Le Globe*, 7, 14, 28 mars, 11 avril 1831 et "Politique saint-simonienne", *Le Globe*, 25, 28, 29 avril 1831.

B - I. PEREIRE.

- "Leçons sur l'industrie ". *Le Globe*, 9, 10, 16, 24 septembre, 17 octobre, 2, 13 et 14 novembre 1831.

Le Globe publie sous ce titre une série de 4 leçons lues précédemment par I. Péreire au théâtre de l'Athénée. Les quatre leçons se décomposent de la manière suivante :

- Première leçon : "La valeur, l'échange, l'argent", 9 et 10 septembre.

¹³⁶ Pour plus de précisions sur ce travail on pourra se référer à la préface de l'*Exposition* écrite par C. BOUGLEET E. HALEVY (*op. cit.*, p. 6-11).

- Troisième leçon : "Du progrès des travailleurs et de la décroissance des oisifs", 17 octobre, suivie "*Du progrès des travailleurs agricoles*", 2 novembre.
- Quatrième leçon, "De la transformation des banques actuelles et des titres de crédit", 13 et 14 novembre.

C - O. RODRIGUES.

- "De l'industrie", *Le Globe*, 23 et 26 nov. 1831. Ce titre se décompose en deux articles : premier article, "De l'état actuel des banquiers en Europe", 23 nov. 1831 ; deuxième article, "Considérations générales sur les banquiers", 24 nov. 1831.

Ces trois séries d'articles d'Enfantin, d'Isaac Péreire et d'Olinde Rodrigues sont essentielles à notre avis. Parmi tous les articles publiés dans *Le Globe*, on peut estimer qu'ils expriment le mieux l'analyse économique saint-simonienne relative à la monnaie, au crédit et à l'intérêt. I. Péreire prévient d'ailleurs au sujet de ses propres leçons (*Le Globe* 9 sept 1831) : "*Les questions traitées dans ces leçons renferment ce qu'il y a de plus important dans l'économie politique. Ils [ces articles] indiqueront par conséquent les bases que nous donnons à cette science*"¹³⁷.

Beaucoup d'autres articles cependant sont intéressants dans *Le Globe*. Nous nous sommes souvent référés en particulier aux "*Lettres aux rédacteurs du Globe*" écrites par DECOURDEMANCHE et publiées dans le journal. Cet auteur n'appartenait pas à l'Eglise saint-simonienne au sens strict et il n'en avait pas adopté les idées religieuses mais on peut estimer que ses articles reflètent très fidèlement les analyses économiques du groupe.

Des articles sans signatures publiés sous la responsabilité collective des rédacteurs expriment encore bien les idées économiques de l'école. De nombreux articles sur les questions financières ou budgétaires sont en particuliers très intéressants. Ces articles relèvent de l'information quotidienne et ils sont anonymes, mais on peut penser qu'ils sont souvent le fait d'Emile PEREIRE. Nous savons que celui-ci a beaucoup contribué à la rédaction du *Globe* et que par ailleurs il a publié des articles sur ces questions dans la *Revue encyclopédique*¹³⁸. Il a ensuite quitté le journal lors d'un des graves schismes qui ont secoué la famille saint-simonienne quand "*Le Globe* du 29 novembre 1831 inséra la protestation des dix-neuf dissidents"¹³⁹.

¹³⁷ I. PEREIRE, *Le Globe*, 9 septembre 1831.

¹³⁸ Examen du budget de 1832 : réformes financières ; examen théorique et pratique de l'amortissement ; reconstitution des ventes viagères, moyen de supprimer immédiatement la totalité des impôts du sel, des boissons, du tabac et de la loterie. La Revue Encyclopédique, 1831, Paris, 55 p. Cité par Jean WALCH, Bibliographie du saint-simonisme, Vrin, 1967, p. 60. Les différents thèmes abordés ici ont été traités dans *Le Globe* au cours de l'année 1831 : l'auteur régulier de ces articles anonymes est vraisemblablement Emile PEREIRE car nous savons que, d'une part, il était spécialiste des problèmes budgétaires et que, d'autre part, il a écrit sur ce sujet de nombreux articles signés dans *La Revue Encyclopédique* après la disparition du *Globe*.

V - Choix de la période 1825-1832.

La période de sept ans qui va de 1825 au début de 1832 est sans doute la plus intéressante pour l'histoire du saint-simonisme : c'est la seule pendant laquelle le groupe se manifeste comme un courant soudé et autonome. C'est celle aussi où les saint-simoniens font preuve de la plus grande originalité dans l'élaboration de concepts théoriques visant à la constitution d'un courant de pensée économique.

Le groupe saint-simonien a certes survécu après 1832. Il a pu se manifester à travers *l'expédition d'Egypte* qui devait étudier les solutions pour creuser le canal de Suez ou pour construire un barrage sur le Nil, mais cette tentative visionnaire a échoué et elle sombré dans le mysticisme. Il a cherché à se reconstituer pendant la Seconde République mais les anciens apôtres de l'Eglise saint-simonienne n'ont pu se mettre d'accord et leur action est restée assez discrète. D'anciens disciples de Saint-Simon encore ont voulu appliquer leurs principes financiers sous le Second Empire et ils sont intervenues dans les domaines des chemins de fer ou de la banque, mais ces interventions sont restées le fait de quelques individualités qui n'ont pas toujours échappé du reste à la tentation de l'affairisme.

Les saint-simoniens ont été très actifs dans les années qui ont suivi la mort de Saint-Simon. Ils ont occupé le devant de la scène dans les domaines politiques, financiers, culturels, etc. Mais à la fin de 1831 et au début de 1832, après la période de propagande la plus effrénée, ils doivent faire face à de sérieux revers et ils subissent de graves échecs. Leurs difficultés sont de plusieurs ordres.

1 - Perte d'audience du *Le Globe* au début de l'année 1832.

Pendant plus d'un an les disciples s'épuisent à la rédaction quotidienne du *Globe*. Pourtant les lecteurs sont de plus en plus rares et la propagande de ce fait n'est pas très efficace. Toujours fidèles à leur volontarisme, les saint-simoniens se lancent dans une fuite en avant : puisque le public n'achète pas *Le Globe*, il suffit d'augmenter son tirage et de le distribuer gratuitement, ce qui est fait à partir du 5 septembre 1831.

La situation financière, évidemment, ne s'améliore pas. Pour tout compliquer O. Rodrigues chargé de restaurer les comptes, lance un grand "*emprunt saint-simonien*"¹⁴⁰, et quitte le groupe immédiatement après, à la suite d'un différent avec Enfantin sur la question de la place des femmes dans l'Eglise saint-simonienne. Comme il s'était engagé personnellement envers les souscripteurs, il s'ensuit un véritable imbroglio financier dans

¹³⁹ Pour la liste de ces dix-neuf dissidents, voir S. CHARLETY , *op. cit.*, p. 135. Ce schisme avait été causé par des divergences au sein de l'école sur la question de *l'union de l'homme et de la femme*. Enfantin voulait imposer ses conceptions sur l'union libre des sexes qui ont été mal acceptées par un grand nombre de disciples.

¹⁴⁰ Sur les modalités de cet emprunt, on peut se reporter à S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 152-153.

lequel il est difficile de dénouer la part des responsabilités respectives.

La situation est désespérée : les finances du *Globe* sont catastrophiques¹⁴¹ et les disciples sont interdits de prédications depuis que la police, le 22 janvier 1832, a fermé la salle que la famille possède rue Taitbout en y apposant des scellés¹⁴². Ils sont privés de parole : ils n'ont plus le droit de se réunir en public ; leur journal est en faillite et il cesse de paraître le 20 avril 1832.

2 - La retraite à Ménilmontant : fin de la période missionnaire.

Subitement les saint-simoniens opèrent un revirement stratégique radical : ils vont recentrer toute leur propagande sur la mise en œuvre exemplaire de la perfection religieuse. Quarante apôtres se retirent à Ménilmontant dans la maison d'Enfantin, léguée par sa mère, et ils vont mener une existence entièrement réglée par un rituel minutieusement établi. Ces apôtres doivent former une communauté à l'écart du monde et du bruit, vouée à une discipline ascétique : la maison de Ménilmontant doit être le temple de la religion nouvelle et le phare de la pensée de Saint-Simon¹⁴³. Le groupe se consacre à la vénération du travail sous toute ses formes : la distinction entre les tâches intellectuelles et les tâches manuelle est abolie et le recours à la domesticité est supprimé ; la journée se déroule au rythme des travaux domestiques équitablement partagés entre tous, entrecoupés par les célébrations rituelles du culte saint-simonien.

Avec la retraite à Ménilmontant, les saint-simoniens s'abandonnent à un mysticisme de pacotille qui pourrait être celui de n'importe quelle secte religieuse. Ce faisant, le caractère sectaire de la religion saint-simonienne s'aggrave : le groupe impose des contraintes très strictes à ses membres qui doivent respecter des règles très rigides ; chacun doit faire don de sa personnalité à la communauté tout entière. Très vite dans ces conditions les disciples vont perdre tout contact avec la réalité. Le monde extérieur ne leur parviendra plus que comme une réalité hostile et leur comportement va présenter les signes pathologiques d'une paranoïa collective¹⁴⁴.

¹⁴¹ S. CHARLETY estime que la recette des ventes couvrait à peu près le tiers des dépenses : une telle situation financière ne peut durer longtemps en général. "En novembre 1830, écrit-il, [Le *Globe*] avait environ 1300 abonnés ; il en fallait à peu près 2500 pour couvrir les frais, et il en perdait tous les jours ; le chiffre tomba à 500 quand le titre saint-simonien fut adopté (cf. *Journal de la religion saint-simonienne*) ; on tirait pourtant à 2500. Dès le 4 septembre 1831, le journal fut distribué gratuitement à ceux qui en faisaient la demande motivée. En janvier 1832, il tirait à 4200" (S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 159).

¹⁴² Sous le prétexte que les réunions de plus de 20 personnes sont alors interdites par l'article 291 du code pénal.

¹⁴³ Sur le nom des disciples de Ménilmontant et sur l'organisation de la vie du groupe, on peut lire S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 161-175.

¹⁴⁴ Le sociologue allemand G. SIMMEL a démonté les mécanismes psychologiques qui frappent le comportement des groupes sectaires : leur impuissance à transformer le monde qu'il voudraient réorganiser suivent leur propre dogme leur fait percevoir celui-ci comme un ennemi irréductible et leur isolement provoque l'apparition de délires obsessionnels. La propension des disciples à susciter des psychodrames continuels illustre bien cette analyse des groupes religieux parallèles : la mort dans de grandes souffrances d'Edmond Talabot a ainsi donné lieu à une mise en scène macabre.

La retraite à Ménilmontant sonne la fin du saint-simonisme militant. Les saint-simoniens pourront se manifester à nouveau de manière épisodique, mais jamais plus ils ne constitueront un courant de pensée aussi soudé, dynamique et novateur.

3 - De 1825 à 1832, grandeur et décadence de l'école saint-simonienne.

Grâce à la jeunesse de ses membres, à la pertinence de leurs analyses, dans le domaine économique en particulier comme nous l'étudierons, ce groupe a exercé pendant sept ans une très grande influence sur la société française. Entre 1825 et 1831 en effet, les fondateurs de l'école saint-simonienne sont omniprésents dans le débat d'idées : leurs missions en province connaissent souvent un grand succès : elles sont suivies par un auditoire nombreux et la pensée de Saint-Simon connaît un grand rayonnement.

Mais vers la fin de cette année 1831, les pères de l'Eglise semblent de plus en plus déconnectés de la réalité sociale. Leur raisonnement ne part plus de l'analyse de la réalité : on a l'impression au contraire que leur approche est de plus en plus dogmatique et qu'ils essayent de plier la réalité à leurs idées préconçues. Cette dérive méthodologique est très patente lors des événements de Lyon en novembre 1831. Alors que cette ville traverse une situation insurrectionnelle et se trouve en état de guerre civile, les pères de l'Eglise restés à Paris, continuent de lancer des appels à la modération et refusent, au nom de l'union indivisible de tous les *travailleurs* et de la communauté de leur intérêt, de prendre parti entre les deux camps, celui des ouvriers et celui des fabricants.

Leurs mots d'ordre "pacifistes" entraînent une grande incompréhension de la part des fidèles de l'Eglise qui se battent sur le terrain au côté des ouvriers révoltés et partagent leur misère, leur frustration et leurs espoirs. Les événements de Lyon sont très symptomatiques à cet égard de la rupture entre la "base" et le sommet de la hiérarchie religieuse du saint-simonisme qui est à l'origine d'un grand nombre de déflection dans les rangs du mouvement.

En peu de temps, on assiste ainsi à l'essoufflement d'un courant de pensée qui avait exercé une influence si importante dans des domaines aussi divers et essentiels que l'émergence du mouvement socialiste, la constitution du système bancaire, l'organisation de la politique financière.

VI - Les idées de référence des saint-simoniens de cette période 1825-1832.

1 - Sens de l'histoire et lutte des classes.

On connaît bien le texte d'introduction à la *sixième séance de l'Exposition de la doctrine*

pour avoir de toute évidence servi de source d'inspiration à Karl Marx quand il a conçu sa philosophie de l'histoire : "L'homme a jusqu'ici exploité l'homme. Maîtres, esclaves ; patricien, plébéien ; seigneurs, serfs ; propriétaires, fermiers ; oisifs et travailleurs, voilà l'histoire progressive de l'humanité jusqu'à nos jours" ¹⁴⁵.

Les saint-simoniens veulent mettre en évidence "la tendance de l'espèce humaine vers l'association universelle" ainsi que "la décroissance constante de l'antagonisme [dans] les sociétés, constituées primitivement pour la guerre [qui] tendent à se confondre en une association pacifique universelle" ¹⁴⁶.

Mais si l'histoire progresse, elle le fait de manière heurtée. Chaque nouvelle période d'ordre au cours de cette évolution marque un progrès sur la période d'ordre précédente, de telle sorte "[qu']à travers des époques d'ordres et de désordre" ¹⁴⁷ se construit un "édifice [...] de plus en plus parfait" ¹⁴⁸.

2 - Une opposition fondamentale entre *les travailleurs* et *les oisifs*.

Au début du XIX^e siècle l'enjeu de l'évolution historique, d'après les saint-simoniens, est de parvenir à une nouvelle époque organique qui devra dépasser l'antagonisme entre *les travailleurs* et *les oisifs* et marquer la fin de *l'exploitation* dont *les travailleurs* sont alors encore victimes.

Cette nouvelle époque organique devra s'organiser autour des valeurs du travail. Le conflit entre *les travailleurs* et *les oisifs* doit se terminer en effet par la *victoire du travail sur l'oisiveté*. Il ne peut en être autrement depuis que "SAINT-SIMON est venu dire [à l'oisif] : Ton oisiveté est contre nature, impie, nuisible, à tous et à toi même , TU TRAVAILLERAS" ¹⁴⁹

Les saint-simoniens se réfèrent très souvent aux formules de Saint-Simon qui constituent la base de toute leur réflexion et qui guident toutes leurs actions : "la société en effet ne se compose que d'OISIFS et de TRAVAILLEURS" ¹⁵⁰.

La "classe oisive" ¹⁵¹ se compose des rentiers qui possèdent un capital et peuvent vivre sans travailler. L'archétype de ces propriétaires reste encore le noble d'Ancien Régime qui vit de la rente foncière : c'est le mode de vie de cette catégorie sociale que les

¹⁴⁵ *Exposition de la doctrine*, p. 94.

¹⁴⁶ *Idem*, p. 93.

¹⁴⁷ *Ibid.* p. 92.

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.* p. 94.

¹⁵⁰ P. ENFANTIN, "Les oisifs et les travailleurs", *Le Globe*, 7 mars 1831.

¹⁵¹ *Idem*.

saint-simoniens critiquent avec le plus de virulence. Mais ils prennent également en compte le développement rapide du capitalisme financier que les oisifs mettent à profit pour diversifier leur propriété ou leur capital.

*Le "peuple des travailleurs"*¹⁵² se compose de tous les "*industriels*" qui produisent des richesses grâce à leur travail : travailleurs agricoles, ouvriers d'industrie, chefs de fabrique. Les saint-simoniens n'établissent pas de distinction entre les travailleurs : qu'ils soient salariés ou propriétaires ils ont, du seul fait qu'ils travaillent, des intérêts identiques, également opposés à ceux des oisifs. Pour obéir à l'enseignement de leur Maître, les saint-simoniens vont inlassablement chercher à transformer les relations de pouvoir entre les *oisifs* et les *travailleurs* à l'avantage de ces derniers : "*la politique doit avoir pour but l'amélioration morale, physique et intellectuelle du sort des travailleurs et la déchéance progressive des oisifs*"¹⁵³ écrit Enfantin qui cite Saint Simon.

3 - L'importance primordiale du taux d'intérêt.

C'est le niveau du taux d'intérêt qui traduit le conflit entre les oisifs et les travailleurs dans l'ordre économique. Les *salaires* en effet rémunèrent les travailleurs alors que "*l'intérêt, les loyers, les fermages [rémunèrent] les propriétaires oisifs*"¹⁵⁴.

La conséquence financière évidente, d'après les saint-simoniens, est qu'il faut augmenter les salaires et baisser le taux d'intérêt. C'est pourquoi Enfantin, après avoir présenté le but de la politique saint-simonienne à la fin d'un premier article sur *Les oisifs et les travailleurs* publié dans *Le Globe* annonce : "*Dans un prochain article nous indiquerons divers moyens de favoriser la baisse de l'intérêt, des loyers et des fermages, et la hausse des salaires*"¹⁵⁵.

L'objectif prioritaire de la politique économique saint-simonienne est de parvenir à une nouvelle répartition des richesses : "*La baisse des loyers, de l'intérêt, des fermages est favorable aux travailleurs, les oisifs la redoutent, la hausse des salaires pour la même raison plaît aux premiers et déplaît aux seconds*"¹⁵⁶. Le partage de la richesse entre les salaires et les loyers est le fait capital de l'économie politique saint-simonienne. Plus les loyers sont élevés en effet, plus l'exploitation des travailleurs est importante puisque ces loyers versés aux oisifs, qui ont seulement avancés les instruments de travail, sont nécessairement prélevés sur les produits du travail : en payant des loyers aux oisifs, les travailleurs se privent d'une partie de la production qu'ils ont réalisée, à grand peine pourtant.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ P. ENFANTIN, "Les oisifs et les travailleurs", *Le Globe*, 14 mars 1831.

Parmi tous ces *loyers*, *le taux d'intérêt* est le plus significatif sans doute. Il est en effet la forme de *loyer* la plus représentative d'une économie monétaire. C'est pourquoi il est le concept central de l'analyse économique des saint-simoniens : c'est lui qui est au cœur de leur réflexion monétaire. Cette réflexion s'est développée dans un contexte financier particulier qui ne correspondait pas à leur propre vision de *l'organisation de la banque* et que pour cette raison ils n'ont eu de cesse de vouloir transformer par des interventions incessantes.

4 - Une critique acerbe de la Banque de France et de l'organisation du crédit.

D'après les estimations de M. Levy-Leboyer et F. Bourguignon, nous l'avons vu dans le chapitre préliminaire, il faut attendre le milieu des années 1830 pour voir une amélioration significative de la production, du revenu national et des salaires réels¹⁵⁷. Mais jusqu'alors nous l'avons vu aussi, c'est une stagnation assez profonde qui avait caractérisé l'économie française au cours des années 1820. Les saint-simoniens estiment quant à eux que la faiblesse de l'organisation de la banque et la lenteur de la monétarisation de l'économie sont les principales responsables d'une telle situation et qu'elles bloquent l'émergence d'une croissance économique forte et soutenue.

A - La Banque de France n'honore pas sa mission industrielle.

Les saint-simoniens accordent une grande valeur au rôle joué par les banquiers et ils estiment qu'ils sont des acteurs privilégiés du développement de *l'industrie*. Ils sont en particulier très admiratifs envers le personnage de J. Laffitte qui avait voulu fonder en 1820 une caisse de crédit destinée à financer l'économie à moyen et long terme en transformant les dépôts en prêts : ce projet n'avait pas abouti faute de l'accord du Conseil d'Etat mais il représente pour les saint-simoniens le modèle d'une banque dynamique propice à favoriser le développement de l'industrie. Comme ils accordent une place aussi importante à la fonction économique de la banque, ils regrettent d'autant plus que la plus importante d'entre elles, la Banque de France, ne se mobilise pas efficacement au service de *l'industrie*.

La Banque de France créée en 1800 détient le monopole d'émission pour la région parisienne. Or les saint-simoniens critiquent beaucoup la Banque de France pour vouloir échapper à la responsabilité que ce monopole devrait lui imposer à l'égard des *travailleurs*. Cette Banque est avant tout un organisme de réescompte et la quantité de monnaie émise dépend en fait de la quantité de papier réescompté, c'est dire que la politique de réescompte de la Banque de France est très importante pour la bonne marche des affaires et pour le dynamisme de l'économie. C'est pourquoi, aux yeux des saint-simoniens il est d'autant plus regrettable que la gestion de la Banque de France soit aussi malthusienne et aussi peu dynamique : qu'elle n'escampte que des "effets portant trois signatures"¹⁵⁸ pour une durée de trois mois maximum ; que son taux d'escompte soit fixé à 4 % immuablement à partir de 1817.

¹⁵⁷ Voir supra p. 24-26.

La Banque de France, disent-ils, refuse de jouer un rôle actif dans l'économie du pays et elle a une lourde responsabilité dans la lenteur du développement économique en refusant d'établir des comptoirs en province et en empêchant même la fondation d'autres établissements qui pourraient exercer la fonction monétaire qu'elle délaisse : en 1825, en effet, on trouve seulement trois *banques départementales* qui pourraient émettre des billets dans leurs villes respectives : Bordeaux, Nantes et Rouen.

Ils regrettent que le système bancaire français ne dispose pas d'une banque centrale efficace et que les entreprises soient obligées d'avoir recours, vers 1825, aux "*grandes banques d'affaires parisiennes*"¹⁵⁹ qui constituent le principal facteur du dynamisme financier du pays.

Et encore, le recours à cette *Haute banque* représente-t-il une opportunité assez rare dont seuls les industriels importants peuvent bénéficier. Le système bancaire, en effet, est encore très dualiste : à côté de ces établissements parisiens de la *Haute banque* très dynamiques et qui brassent des sommes importantes, la plus grande partie du territoire et la plupart des habitants vivent en dehors de toute relation avec les établissement bancaires. Comme l'écrit M. Lévy-Leboyer, "Dans beaucoup de régions le crédit n'est [vers 1830] encore qu'un vain mot."¹⁶⁰. Dans la réalité, ce sont des notaires ou des prêteurs à gage qui distribuent l'essentiel du crédit et "qui prêtent à taux usuraires"¹⁶¹, et les saint-simoniens plaignent beaucoup le sort des petits industriels contraints de recourir à leurs services.

B - La monétarisation de l'économie est trop lente.

Comme le maillage du territoire par les banques est très lâche, la circulation monétaire dans l'ensemble du pays fonctionne sur un modèle assez archaïque. En 1828, par exemple, pour un revenu national estimé approximativement à 10,5 milliards de francs courants, la monnaie en circulation s'élève à 2,9 milliards, mais sur cette somme la monnaie métallique représente 2,7 milliards et la monnaie fiduciaire seulement 0,2 milliard à peu près¹⁶². Une telle situation monétaire conforte les saint-simoniens dans leur critique de la Banque de France car institutionnellement, du fait du monopole dont elle dispose, elle est la seule à pouvoir organiser la circulation monétaire sur l'ensemble du

¹⁵⁸ C'est à dire qu'elle exige une triple garantie.

¹⁵⁹ Voir B. GILLE, *La Banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, PUF, 1959, p. 52-57. Cette "*Haute banque parisienne*" se compose d'établissements qui existaient déjà sous l'ancien régime, auxquels sont venus se joindre quelques maisons de banque supplémentaires dans les années 1810 et 1820. Les banques Mallet, Delessert, Perrégaux en particulier sont fondées sous l'ancien régime. Viennent s'ajouter à ce groupe les banques Carette et Lefebvre, entre autres, sous l'empire, puis les banques Rothschild, d'Eichtal, Thurneyssen après 1815.

¹⁶⁰ Cité par F. CARON, *op. cit.*, p. 52.

¹⁶¹ *Idem.*

¹⁶² Chiffres cités par M. LEVY-LEBOYER et F. BOURGUIGNON, *op. cit.*, p. 308.

territoire et elle ne le fait pas : la circulation fiduciaire est ainsi presque uniquement le fait de la Banque de France et justement elle reste embryonnaire et très insuffisante.

Non seulement cette circulation fiduciaire est peu développée mais elle est aussi irrégulière : le *Tableau des opérations de la Banque de France* pour l'année 1828 indique ainsi pour la circulation fiduciaire un maximum de 214 millions et un minimum de 180 millions de francs, soit une différence de près de 20 % entre les valeurs extrêmes au cours de la même année¹⁶³. Les saint-simoniens rendent une telle situation responsable du caractère cyclique de l'économie capitaliste si préjudiciable à leurs yeux pour la situation des *travailleurs*.

Et surtout cette circulation de monnaie fiduciaire marque le pas. Après avoir connu une augmentation régulière jusqu'en 1822, la circulation de monnaie fiduciaire traverse une longue période de stagnation jusqu'en 1838 : de 1815 à 1822 la monnaie fiduciaire en circulation passe d'un maximum annuel de 71 millions de francs à un maximum de 216 millions, elle est multipliée par plus de 3 en augmentant de 20 millions à peu près chaque année ; mais par la suite, elle stagne et elle n'est plus que de 215 millions en 1829 et de 213 seulement en 1838. C'est pourquoi il est urgent, d'après les saint-simoniens de revoir en profondeur toute l'organisation du système bancaire.

VII - Plan de l'ouvrage.

Les saint-simonien établissent le constat que le système bancaire est mal organisé et que la circulation monétaire est défaillante : ils se fixent alors pour objectif d'organiser la banque et de développer la circulation monétaire. Leur but ultime est de réduire le niveau du taux d'intérêt : il constitue à leurs yeux un enjeu primordial.

Le taux d'intérêt est en effet le concept central de la réflexion économique des saint-simoniens : d'après eux, il influence le fonctionnement de toute l'économie et il est influencé en retour par les conditions même de ce fonctionnement.

Il se trouve en premier lieu, nous le verrons, au cœur de la répartition des revenus. 1.
Comme le taux d'intérêt correspond aux revenus versés par les travailleurs aux rentiers oisifs, son niveau mesure le degré d'exploitation des premiers par les seconds : plus le taux d'intérêt est élevé, plus la répartition des revenus est inéquitable.

De la même manière, le taux d'intérêt est l'élément fondamental de la circulation pour 2. les saint-simoniens qui mettent en évidence une causalité réciproque entre le niveau du taux d'intérêt et l'abondance de la circulation : la baisse du taux d'intérêt favorise la circulation des richesses et cette circulation en retour stimule la baisse du taux d'intérêt.

¹⁶³ On peut se référer à A. COURTOIS, op. cit., p. 345, annexe P., qui reproduit le Tableau des opérations et des chiffres des principaux comptes de la Banque de France année par année, du 20 février 1800 au 31 décembre 1847.

La circulation est appelée à se développer au fur et à mesure que l'industrie progresse : une circulation abondante est pour les saint-simoniens conforme à la logique d'une économie industrielle et l'émergence d'une économie industrielle doit aller de pair avec la baisse du taux d'intérêt. Il ne fait pas de doute à leurs yeux que le conflit entre les travailleurs et les oisifs doit se terminer par la victoire des travailleurs. Mais cette échéance est continuellement retardée par l'apparition de crises cycliques à travers lesquelles les oisifs tentent de renforcer leur position sociale. Le taux d'intérêt est la première cause de l'apparition d'une crise et il en subit les premiers effets : un taux d'intérêt trop élevé handicape la circulation des richesses et il provoque le déclenchement d'une crise ; en retour la crise qui aggrave les perturbations économiques entraîne une nouvelle augmentation du taux d'intérêt. D'après les saint-simoniens le taux d'intérêt permet d'expliquer le fonctionnement cyclique de l'économie capitaliste : la crise est interprétée comme le résultat de la stratégie des rentiers qui, en grande partie, s'opposent à la baisse du taux d'intérêt dans le but de bloquer la circulation des richesses et d'influencer la répartition des revenus à leur avantage.

C'est pourquoi il est très important pour eux de retarder le déclenchement d'une crise et de limiter son ampleur. Pour cela ils veulent mener une politique contracyclique active. Comme le taux d'intérêt est la principale cause d'une crise et son enjeu principal, il doit aussi être le premier instrument de la politique conjoncturelle. Dans la configuration saint-simonienne la plus fréquente et la plus typique, cette politique doit s'appuyer sur une baisse du taux d'intérêt. Mais dans certaines situations, il peut être souhaitable, à leur avis, que les autorités monétaires fixent comme objectif intermédiaire, une augmentation momentanée de ce taux : c'est là un aspect assez original et inattendu de leur analyse.

CHAPITRE PREMIER - TAUX D'INTéRêt ET RéPARTITION : LA THéORIE SAINT-SIMONIENNE DE LA RéPARTITION ENTRE LES CLASSES.

INTRODUCTION DU CHAPITRE I.

Les saint-simoniens ont dénoncé "l'exploitation de l'homme par l'homme" avec beaucoup de conviction : "nous avons employé nos efforts à démontrer la décroissance constante de l'influence des militaires, c'est à dire de L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME, et en même temps les progrès de l'organisation pacifique"¹⁶⁴ peut-on lire dans l'Exposition de la doctrine.

Ils sont même parmi les premiers à avoir intégré cette critique sociale dans une analyse en termes de classes. Les *classes*, d'après eux, sont le moteur de l'histoire et elles se définissent dans un ensemble de "*rappports politiques* [à chaque étape] du

¹⁶⁴ *Exposition de la doctrine*, op. cit., p.. 84-85.

développement de l'espèce humaine [:] la classe la plus pauvre et la plus nombreuse [celle des travailleurs] passe successivement de l'esclavage au servage, du servage à l'état de salariée"¹⁶⁵. Cet état cependant est encore, à leur avis, largement imparfait et l'humanité doit continuer à progresser : "elle s'achemine vers un état où tous les individus seront classés en raison de leurs capacités et rétribués selon leurs œuvres"¹⁶⁶ ; il s'agit de "*l'état industriel*"¹⁶⁷.

Or, pour parvenir à cet état industriel, "il est évident que la propriété, telle qu'elle existe, doit être abolie, puisqu'en donnant à une certaine classe d'hommes la faculté de vivre du travail des autres, et dans une complète oisiveté, elle entretient l'exploitation d'une partie de la population, la plus utile, celle qui travaille et produit, au profit de celle qui ne sait que détruire"¹⁶⁸.

Les classes sont ainsi définies dans le cadre d'institutions sociales, caractéristiques du niveau de développement de la production. Cette analyse saint-simonienne est très intéressante car elle dépasse l'approche fonctionnelle des économistes classiques. Pour les saint-simoniens une classe n'est pas seulement définie, comme pour les classiques, par la fonction qu'elle occupe dans la société et par la manière dont elle contribue à la production des richesses : elle s'intègre dans un contexte institutionnel qui délimite sa fonction dans un cadre historique donné.

Dans cette approche institutionnelle des saint-simoniens, les classes sont déterminées par des modes de revenus et les revenus, à leur tour sont déterminés dans le système capitaliste par la relation qu'ils entretiennent avec le taux d'intérêt : "*dans la rente de la terre aussi bien que dans l'intérêt des capitaux, il y a toujours deux classes de la société en présence, les PRODUCTEURS et les OISIFS*"¹⁶⁹.

Qu'on parle de *la rente de la terre* ou de *l'intérêt des capitaux*, il est toujours question à leurs yeux de loyers versés par les *travailleurs* aux *oisifs*. Mais dans l'économie monétaire dont ils décrivent par ailleurs l'émergence à leur époque, le taux d'intérêt apparaît de plus en plus comme le loyer de référence. De telle sorte, estiment-ils, que le taux d'intérêt est le concept central pour expliquer la répartition des revenus dans le système capitaliste.

Pour préciser l'analyse saint-simonienne du taux d'intérêt, nous verrons d'abord qu'ils lui confèrent une importance déterminante dans la structure sociale. Il est en premier lieu l'expression financière de la répartition des revenus : la baisse du taux d'intérêt constatée

¹⁶⁵ P.- I. ROUEN, "De la classe ouvrière", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 306.

¹⁶⁶ *Exposition de la doctrine*, p. 255.

¹⁶⁷ *Idem*

¹⁶⁸ *Idem*. Cette analyse institutionnelle saint-simonienne des classes sociales préfigure parfois très nettement l'analyse marxiste : c'est le cas par exemple quand *Le Producteur* conseille au souverain [d'écouter] *les réclamations du peuple, lorsqu'il demande à vivre et qu'il offre en échange son travail et sa force*" (Olinde RODRIGUES, "De Henri Saint-Simon", *Le Producteur*, t. III, n° 1, p. 86).

¹⁶⁹ P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 219.

au cours du développement historique marque un progrès indéniable de *l'association des travailleurs*. C'est dans cette optique que les saint-simoniens disent avoir été amenés à "[s'occuper] du crédit, des banques, des relations à établir entre les directeurs des travaux industriels et les hommes qui les exécutent"¹⁷⁰ car ils sont persuadés qu'une telle organisation institutionnelle est favorable à la baisse du taux d'intérêt. Pour préciser cette analyse saint-simonienne, nous essayerons de montrer comment elle s'intègre dans une tradition analytique française qui, à partir de Cantillon, peut-on estimer, accorde aux classes sociales une grande importance dans l'étude des phénomènes de la répartition qui s'organise, d'après les saint-simoniens, autour du taux d'intérêt (section I).

Les saint-simoniens pensent en outre qu'avec la monétarisation accrue de l'économie – nous étudierons ultérieurement la représentation qu'ils en proposent – le taux d'intérêt est une variable de plus en plus importante pour le fonctionnement de l'économie en général. Nous verrons alors comment ils pensent utiliser les possibilités offertes par le taux d'intérêt dans l'organisation industrielle alors en train de voir le jour : cela grâce en particulier à un recours beaucoup plus large à l'emprunt, destiné selon eux à se substituer à l'impôt comme moyen de financement privilégié des dépenses publiques. Ils montrent comment une telle stratégie financière est de nature à favoriser la baisse du taux d'intérêt. Mais en même temps ils dénoncent les dérives qui peuvent apparaître lorsque les pouvoirs publics mettent cet emprunt au service des intérêts rentiers : c'est ce qui se produit, pensent-ils avec la *Caisse d'amortissement* qui illustre parfaitement, à leurs yeux, la récupération par les rentiers de mécanismes financiers devant normalement favoriser *les travailleurs*. Pour dénouer une telle situation financière imposée par les rentiers, ils présentent une stratégie de rachat des rentes capable, pensent-ils, de faire baisser le taux d'intérêt sur les emprunts publics (section II).

Enfin, nous verrons comment les saint-simoniens participent au débat théorique de leur époque sur la question du financement des dépenses publiques. Nous étudierons en particulier leur opposition constructive aux idées de Ricardo. Nous verrons alors comment les saint-simoniens généralisent les implications de cette controverse pour proposer une théorie originale des finances publiques fondée sur le recours systématique à l'emprunt (section III).

SECTION I - TAUX D'INTERET ET STRUCTURE SOCIALE.

§1 - Taux d'intérêt, expression financière de la répartition des revenus.

¹⁷⁰ *Exposition de la doctrine*, p. 84.

A - Dimension double de la doctrine saint-simonienne : contraintes économiques et exigences sociales intimement liées dans le processus de développement

Les disciples de Saint-Simon, suivant la voie tracée par leur Maître, poursuivent un projet scientifique global, capable de fournir une explication exhaustive des progrès de l'humanité et de sa marche en avant. Ce projet comprend deux dimensions : une dimension technique et une dimension sociale. "Cette nouvelle science, qu'ils disent vouloir inventer, se compose de deux parties distinctes"¹⁷¹ : respectivement une partie technique et une partie sociale.

L'efficacité économique et la justice sociale sont, pour les saint-simoniens, intimement liées dans le processus de développement : en affirmant cette double contrainte, à la fois économique et sociale, ils expriment l'idée d'une croissance socialement équilibrée. Pour justifier leur analyse, ils s'appuient sur l'exemple de l'Angleterre, envers laquelle ils nourrissent des sentiments ambivalents : ce pays, d'un côté, suscite leur admiration pour son efficacité *industrielle* ; d'un autre côté, il provoque leur aversion pour la dégradation du lien social dont la société anglaise leur semble victime.

Un tel modèle de développement, aussi déséquilibré, n'est pas viable à terme : la croissance engendrée ainsi ne peut être durable et aboutit forcément à un blocage : aussi les saint-simoniens fondent-ils beaucoup d'espoirs sur le modèle français, qui à leurs yeux, concilie beaucoup mieux les deux impératifs.

a - Division technique du travail : la production des richesses.

¹⁷¹ P. ENFANTIN, "Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale", *Le Producteur*, t. IV, n° 3, p. 385. L'ambivalence entre approche technocratique et approche humaniste relève de l'opposition plus générale entre la fin et les moyens : faut-il privilégier la fin, escomptant que le but une fois atteint, la situation de la population sera forcément meilleure ; faut-il, au contraire, insister sur les luttes sociales pour mener un combat immédiat contre des injustices insupportables ? Les saint-simoniens étaient bien conscients d'un tel dilemme et, toujours, ils ont cherché à concilier les deux approches : mais tantôt ils ont privilégié la justice sociale, avec le saint-simonisme militant de l'époque révolutionnaire du *Globe*, vers 1830 ; tantôt ils ont privilégié l'efficacité économique et c'est l'époque du *saint-simonisme pratique* qui prétend améliorer la condition humaine grâce à la distribution des fruits de la croissance. Cette ambivalence, du reste, est déjà présente chez Saint-Simon, qui lui-même, tour à tour, accorda la priorité à chacune d'entre elles. Il a dépensé une grande énergie pour convaincre les entrepreneurs de l'importance de leur contribution au développement économique en publiant successivement *l'Industrie*, *l'Organisateur*, *le Politique*, *le Système industriel*, *le Catéchisme des industriels*. Aux yeux de ses disciples de 1830 pourtant, ces ouvrages, réalisés de façon héroïque dans le plus grand dénuement, sont des travaux préparatoires au *Nouveau Christianisme*, son dernier ouvrage qui est aussi son œuvre essentielle : "Son heure n'était pas venue, sa mission n'était pas accomplie ! Philosophe de la science, législateur de l'industrie, SAINT-SIMON, sois maintenant le prophète d'une LOI D'AMOUR." (*Exposition de la Doctrine*, p. 116). En 1830, ses disciples insistent sur le fait que, dans ce dernier ouvrage, il envisage *l'établissement de l'ASSOCIATION UNIVERSELLE*, qui est, d'après eux, l'expression sociale de la fraternité et de l'amour entre tous les hommes. Ils sont, alors, persuadés que le *Nouveau Christianisme* contient la dimension la plus importante de son œuvre, restée inachevée, qu'il est vital de développer pour le bien de l'humanité.

L'objectif technique du programme saint-simonien, en premier lieu, vise à favoriser l'utilisation des nouveaux procédés de fabrication et la diffusion des nouvelles méthodes d'organisation du travail. Ce premier volet du programme des saint-simoniens exprime leur confiance dans les bienfaits de la science : les perfectionnements techniques permettent une augmentation des richesses produites qui, à son tour, mécaniquement, permet une amélioration des conditions de vie. Les hommes, n'étant plus soumis aussi impérieusement aux contraintes matérielles de l'existence, ils peuvent nouer des relations sociales plus harmonieuses : "*elle [la science économique] considère l'action combinée des industriels, pour diviser scientifiquement le travail suivant les aptitudes ou les localités, et sous ce rapport elle embrasse l'ensemble de l'industrie agricole manufacturière et commerçante [...]*"¹⁷².

Cette dimension technique est sans doute la mieux connue de la doctrine des saint-simoniens, passés à la postérité pour leurs initiatives favorables au développement économique de la France, pendant le Second Empire. C'est pourtant une grave erreur de réduire le saint-simonisme, comme on le fait souvent, à un productivisme scientiste. Certaines individualités, qui, dans leur jeunesse avaient fait partie des disciples de Saint-Simon, ont sans doute développé par la suite de tels penchants vers l'économisme. Mais, les saint-simoniens, qui s'organisent entre 1825 et 1832 en groupe autonome revendiquant une théorie spécifique, refusent au contraire la dichotomie entre approche technique et approche politique : au contraire même, ils prennent grand soin d'intégrer les considérations économiques dans une analyse sociale pour dénoncer le poids de l'idéologie dans les représentations collectives¹⁷³; c'est d'ailleurs cette analyse globale de la réalité sociale qui distingue les saint-simoniens au sein du courant industrialiste et qui présente chez eux le plus grand intérêt.

L'exploitation de la nature doit remplacer l'exploitation des hommes dans le processus de création des richesses : c'est ainsi que le progrès technique rend possible la victoire du travail sur l'oisiveté : "*Nous avons employé nos efforts à démontrer la décroissance constante de l'influence des militaires, c'est à dire de L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME , et en même temps les progrès des travailleurs pacifiques, c'est à dire L'EXPLOITATION DU GLOBE PAR L'INDUSTRIE*"¹⁷⁴.

Ainsi, c'est grâce à l'exploitation méthodique du globe terrestre que l'homme pourra s'affranchir de son aliénation à l'égard des contraintes matérielles et que l'exploitation de l'homme lui-même sera superflue. Mais en même temps, afin que le progrès technique profite à tous, il faut changer l'organisation sociale et transformer les conditions de la répartition des richesses.

¹⁷² P. ENFANTIN, "Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale", *Le Producteur*, t. IV, p. 385.

¹⁷³ Les saint-simoniens reprochent souvent aux économistes classiques, ou encore à J.-B. Say, de construire des analyses abstraites, totalement coupées de la réalité, totalement inefficaces et inutiles en fin de compte. Nous reverrons cette critique avec le personnage imaginaire d'un "*jeune prince exotique*" que *Le Globe* tourne en dérision pour être totalement ignorant des questions industrielles bien qu'il ait "*lu le cours complet d'économie politique de M. Say*", ("De la Belgique", *Le Globe*, 15 février 1831). Voir infra p. 206 et p. 212.

b - Division sociale du travail : la répartition des richesses.

Les saint-simoniens fondent, non seulement, une science de la production, mais aussi une science de la répartition qui complète la première et leur permet d'intégrer les considérations techniques dans une analyse de la création des richesses et de leur distribution : si l'économie s'en tient à l'étude des conditions techniques de la production, elle reste une discipline sans profondeur et sans intérêt, seulement bonne à constater les évidences ; elle doit aussi étudier les conditions sociales de la production, c'est le deuxième objectif assigné par les saint-simoniens à cette science.

Il ne suffit pas, par conséquent, de produire le plus de richesses possible, il faut aussi que les conditions dans lesquelles elles sont créées soient juste et leur répartition équitable. La dimension humaniste de la doctrine des saint-simoniens transparaît clairement dans l'importance qu'ils accordent à l'environnement social de la production : aux relations de travail en amont ; à la distribution des richesses en aval. Au-delà de l'acte productif proprement dit, le bien être des individus et le bonheur de l'humanité sont le but ultime de leurs préoccupations : pour eux, en effet, l'homme est le but et la mesure de toutes choses. Le sentiment de la justice est le premier élément constitutif de la nature humaine. Aussi, l'équité de la répartition des richesses est-elle l'objectif primordial de leur action politique.

Or, pour les saint-simoniens, c'est dans la sphère financière que transparaît la réalité de la répartition des revenus entre les différentes catégories de la population : entre les *travailleurs* et les *oisifs*, d'une part, et nous savons que les parts respectives de chacun de ces groupes donnent une indication précise du degré de justice dans une société donnée ; entre les différentes catégories de travailleurs, d'autre part, entre ceux qui organisent la production et ceux qui la réalisent de leurs mains, "*entre les directeurs des travaux industriels et ceux qui les exécutent*"¹⁷⁵.

174

Exposition de la Doctrine, pp. 84-85. Le titre du *Globe* que les saint-simoniens font paraître tous les jours de novembre 1830 à avril 1832, est bien symptomatique de cette volonté de mettre en valeur les ressources de la nature. Les saint-simoniens sont les premiers, sans doute, à avoir imaginé de manière aussi systématique, une globalisation de la production industrielle. Une fois encore, on peut constater le caractère prémonitoire de la doctrine saint-simonienne lorsqu'on considère la globalisation de la production, du commerce et de la finance mondiale en ce début du XXI^e siècle. Dans un autre ordre d'idées, on retrouve plus tard chez Lénine la même confiance que les saint-simoniens dans les découvertes scientifiques, lorsqu'il définit le socialisme comme la conjugaison des soviets et de l'électricité. C. BOUGLÉ et E. HALÉVY ont bien exprimé cette filiation idéologique dans leur préface de *l'Exposition de la Doctrine* (*op. cit.* p. 67) : "Quand Lénine, installé au Kremlin, écrivent-ils, place sur sa table de travail les trois volumes du Capital, c'est l'extrême gauche saint-simonienne qui prend possession en sa personne du palais des tsars, et prétend réaliser par la violence, l'association universelle des travailleurs'"

175

Exposition de la Doctrine, p. 84. La délimitation des contours de cette *classe des travailleurs* est sans doute un des points les plus discutables de l'analyse saint-simonienne. Seuls les *oisifs* exploitent les *travailleurs*, patrons et salariés, en leur faisant payer par un loyer l'accès aux *instruments de travail* qu'ils sont les seuls à posséder : toute *exploitation de l'homme*, par conséquent, est d'origine financière ; elle ne peut être d'origine industrielle puisque l'industrie est l'ensemble des activités laborieuses des *travailleurs* et qu'un *travailleur* ne peut en exploiter un autre. Lorsqu'ils observent la réalité, pourtant, les saint-simoniens constatent bien une divergence d'intérêt entre les patrons et les ouvriers, mais ils ne peuvent faire plus que la regretter.

Le taux d'intérêt représente alors la clé de voûte de toute l'organisation financière, déterminante pour comprendre la nature d'un système économique et pour expliquer son fonctionnement, car il se trouve à la confluence des relations entre les groupes sociaux constitutifs du système capitaliste. Aussi, sur la question centrale de la répartition, le taux d'intérêt occupe une place décisive : c'est un indicateur privilégié du degré de justice sociale et d'efficacité économique.

B - Le niveau du taux d'intérêt est le meilleur indicateur du degré de développement économique et social.

a - L'apparition du taux d'intérêt, même élevé, au Moyen Âge permet aux travailleurs d'accroître leurs revenus.

Les saint-simoniens insistent beaucoup sur l'idée que les économies européennes se sont développées au Moyen Âge, lorsque les communes se sont organisées pour défendre l'ordre social des travailleurs face à celui des oisifs : nobles, militaires et religieux.

Cette apparition des communes libres marque, à leurs yeux, une étape irréversible dans le cours du développement historique : elle est un moment capital de la constitution progressive de l'*Association des travailleurs*.

En se libérant de la tutelle des propriétaires terriens, en effet, les commerçants des villes ont pu acquérir leur autonomie : "la richesse mobilière a pris un très grand développement"¹⁷⁶, et les corporations des habitants des bourgs ont pu organiser la production des richesses à leur guise et contrôler leur circulation.

Isaac Péreire insiste sur rôle des *Juifs* et des *Lombards* dans le processus de monétarisation de l'économie et il prend sur ce point le contrepied de l'histoire officielle. Alors que, dans la mémoire collective du XIX^e siècle encore, ces groupes étaient toujours vilipendés comme des usuriers, profitant des situations de détresse humaine, il présente sous un jour positif leur contribution au développement de la finance moderne : de par leur statut d'étrangers en effet, ils disposaient d'une plus grande marge de manœuvre pour contourner les contraintes très strictes que l'Eglise catholique imposait à la circulation monétaire.

Ce marché monétaire naissant rendait possible la mobilisation des capitaux sous une forme financière, mais il était encore mal organisé et peu développé. C'était, ensuite, un marché étroit, où la disproportion était flagrante entre la faible quantité des fonds prêtables issus d'une activité commerciale encore embryonnaire et la forte demande de ces fonds par des nobles qui, lors des croisades avaient acquis des goûts de luxe. Nous voyons que Isaac Péreire se fonde sur une analyse historique des comportements collectifs et des rapports sociaux au Moyen Âge pour expliquer la légalisation du prêt à intérêt et la reconnaissance juridique de l'usure, malgré les interdits de l'Eglise catholique, et passant outre ces interdits.

Mais surtout, fait remarquer Isaac Péreire, il s'agissait d'un marché financier

¹⁷⁶ *Idem.*

paradoxal qui voyait les marchands, les travailleurs de l'époque, prêter leurs capitaux aux nobles, les propriétaires fonciers oisifs. Parallèlement, à cause de la rareté monétaire, les taux d'intérêt atteignirent des niveaux très élevés et c'est bien paradoxalement, en effet, suivant son analyse, que ce niveau très élevé atteint par le taux d'intérêt permit alors la multiplication de la richesse des marchands, les industriels de l'époque : "*l'élévation de l'intérêt à cette époque tourna au profit des travailleurs.*"¹⁷⁷

Ainsi les travailleurs ont tiré parti d'une situation historique exceptionnelle. A côté de cela, Isaac Péreire poursuit, dans une logique bien plus conforme aux principes saint-simoniens de la circulation, sa démonstration des conséquences bénéfiques pour les travailleurs du développement du prêt à intérêt. "Les prêts d'argent [furent] pour l'industrie une source abondante de richesses"¹⁷⁸, dit-il, car ils permirent aux seigneurs, qui s'étaient "décidés à quitter leurs châteaux"¹⁷⁹, d'assouvir leur envie de consommation ostentatoire, et "la plus grande partie de leurs fortunes [...] passèrent ainsi dans les mains des artisans"¹⁸⁰.

b - La baisse du taux d'intérêt à l'époque moderne renforce le pouvoir des travailleurs et accroît leurs revenus.

Une nouvelle étape dans le développement du prêt à intérêt survient en France sous le règne de Louis XIV, alors que "les opérations industrielles s'étaient [déjà] multipliées"¹⁸¹. Le rôle joué par les banquiers est décisif dans cette évolution : "grâce à l'intervention des banquiers, le prêt à intérêt devint général"¹⁸². "Les barons qui avaient transformé une grande partie de leur propriété immobilière pour en disposer plus facilement, déposèrent [...] leurs capitaux chez ces banquiers"¹⁸³ : cela fut possible parce que "le passage de la noblesse dans les villes était entièrement accompli"¹⁸⁴. De ce point de vue, le

¹⁷⁷ *Ibid.* Il faut penser d'après cette analyse que la logique rentière était moins inexorable, d'après I. Péreire, au Moyen Âge, sous le régime féodal, qu'au XIX^e siècle, sous le régime capitaliste. Une telle évolution est conforme, en fait, à la conception saint-simonienne de l'histoire. Le Moyen Âge est une époque organique et les nobles ont un rôle à jouer dans la défense d'un ordre social reconnu par tous : les préoccupations financières n'étant pas leur souci principal, ils ne se montraient pas très vigilants, sans doute, sur le niveau du taux d'intérêt. Le système capitaliste correspond à une époque critique : les rentiers du sol constituent une classe parasitaire qui tire profit de ses priviléges sans supporter de contrainte en contrepartie et leur seule préoccupation consiste dans le prélèvement d'une rente ; sans doute alors sont-ils très vigilants sur l'importance de celle-ci.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.* L'activité commerciale se développe très rapidement à partir du XVI^e siècle et cette croissance des échanges rend nécessaire une augmentation très sensible des activités de crédit. Les titres de crédit, sous forme de lettres de change, circulent continuellement entre les différentes places commerciales d'Europe. Dès lors les activités financières sont complémentaires des activités marchandes. Voir sur ce sujet, J. BOUVIER et H. GERMAIN-MARTIN, *Finances et financiers de l'Ancien Régime*, PUF, 1964.

¹⁸² *Ibid.*

développement du prêt à intérêt est, dans une optique saint-simonienne, symptomatique de la décadence morale de la société féodale : les *seigneurs* acceptent d'abandonner le rôle militaire lié à leur statut traditionnel et de troquer leur fonction militaire contre une fonction financière assez vulgaire : dans la société du Moyen Âge, ils assuraient la cohésion sociale du groupe, en incarnant ses valeurs morales et en assurant sa défense armée ; dans la société moderne consécutive à l'avènement de la monarchie absolue, ils se satisfont d'une existence oisive inconsistante, et ils confient aux *travailleurs* le soin de faire fructifier une fortune qu'il tiennent, par héritage, de leur naissance et non de leur mérite : l'ordre féodal était assez désintgré et "*la foi chrétienne assez affaiblie pour que les seigneurs consentissent à leur tour à prêter leurs richesses à intérêt*"¹⁸⁵.

Les aristocrates détiennent ainsi une épargne financière qu'ils désirent placer afin qu'elle leur rapporte. Une telle disposition est propice au développement des banques dont l'activité, qui jusqu'alors stagnait, connaît un essor rapide.

C - Comment, au cours du développement historique, les banques utilisent le taux d'intérêt pour réorienter le revenu disponible en direction des travailleurs.

a - Les banquiers favorisent la baisse du taux d'intérêt

Les banquiers gèrent alors des sommes de monnaie très importantes et ils mettent cette abondance monétaire à profit pour s'organiser et faire baisser le taux d'intérêt : ils se comportent ainsi comme les premiers des industriels et comme les représentants des travailleurs.

A partir de cette époque, la baisse du taux d'intérêt ne fait que s'amplifier : elle est "*l'un des principaux éléments de progrès de la classe industrielle*"¹⁸⁶.

Ainsi pour I. Péreire, les progrès de l'économie en général sont liés au pouvoir que détiennent les industriels dans le fonctionnement du système, pouvoir qui dépend à son

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ *Ibid.* Isaac PEREIRE illustre les contradictions, apparues au sein de la société féodale, qui ont entraîné sa chute : il exprime, à travers l'étude de cette situation historique particulière l'idée plus générale que les conflits se développant à l'intérieur des systèmes économiques, entraînent le déclin de ces systèmes et leur disparition. On voit aussi que les contradictions du système, se retrouvent dans le comportement des individus appartenant à la classe dominante : ces derniers alors ne sont plus en situation de justifier l'existence du système social et de valider son fonctionnement aux yeux de tous à partir d'actions exemplaires. On trouve ici clairement exprimés, chez I. Péreire les germes du matérialisme que Marx développera de façon plus explicite quelques années plus tard. L'influence du saint-simonisme sur la formation de la pensée de Marx semble très apparente ici encore : elle peut s'expliquer aisément, du reste, par le fait que Marx avait fréquenté les cercles saint-simoniens, lors de son exil parisien, dans les années 1830.

¹⁸⁶ *Ibid.*

tour de l'importance du recours au prêt à intérêt et du niveau de son taux.

b - La situation des travailleurs est la plus favorable dans les secteurs où les banques sont le plus actives et où le recours à l'intérêt est le plus développé.

Isaac Péreire fournit une nouvelle preuve de l'importance pour les travailleurs d'un réseau bancaire organisé et d'un recours fréquent au prêt à intérêt dans la suite de cette *troisième leçon sur l'Industrie* parue dans un numéro suivant du *Globe*, où il compare la situation des *travailleurs des manufactures et du commerce* à celle des *travailleurs de l'agriculture*.

A ses yeux, les premiers [les *manufacturiers* et les *commerçants*] sont largement privilégiés : si "*leur position est bien supérieure à celle des agriculteurs*"¹⁸⁷, pense-t-il, c'est parce qu'ils ont su s'organiser pour imposer une législation plus favorable à leur activité ; pour obtenir, en particulier, la mise en place d'un système moderne de crédit permettant la généralisation des prêts et des emprunts en même temps que la baisse du taux d'intérêt. Afin de rattraper leur retard de développement, les agriculteurs doivent pouvoir recourir à un système de crédit organisé et bénéficier de la baisse des taux d'intérêt, comme le font déjà les manufacturiers et les commerçants : c'est aussi une condition nécessaire pour combler le handicap qu'ils subissent avec leur faible revenu.

c - La situation des travailleurs est aussi la plus favorable dans les pays où les banques sont les plus actives et où le recours à l'intérêt est le plus développé.

De la même manière que le niveau du taux d'intérêt explique les écarts de développement et les inégalités de revenu entre les différents secteurs d'activité, il les explique aussi entre les différents pays. En Angleterre le système de crédit est plus développé qu'en France et le taux d'intérêt y est plus bas : les capitaux disponibles, par conséquent, sont mieux utilisés par l'industrie, les travailleurs anglais bénéficient à maints égards d'une situation plus favorable que les travailleurs français et ils disposent ainsi de revenus plus satisfaisants.

Ainsi, en règle générale, plus le système de crédit est développé, plus le taux d'intérêt est bas. Plus le taux d'intérêt est bas, plus le coût du capital payé par les travailleurs est faible et moins grandes seront les difficultés rencontrées par ces derniers pour mettre en œuvre un processus productif.

A partir de cette chaîne de causalité, les saint-simoniens dégagent une loi générale reliant le degré de développement industriel au niveau du taux d'intérêt : "Or de toutes les charges qui pèsent aujourd'hui sur l'industrie, la plus onéreuse sans contredit, et la plus oppressive, c'est la redevance imposée aux travailleurs sous le nom de *FERMAGES*, *LOYERS*, *INTÉRÊTS*"¹⁸⁸.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ "France", *Le Globe*, 26 octobre 1831.

Dans la logique saint-simonienne, le taux d'intérêt est une variable explicative fondamentale du développement économique. Il est, de la même manière un critère essentiel du développement moral d'une population et un indicateur privilégié de son type de classification sociale : plus le taux d'intérêt est bas et plus l'industrie est développée ; plus la part du produit global détenue par les travailleurs est grande, et plus la répartition des revenus est équitable.

§2 - Le taux d'intérêt est au cœur des conflits sociaux.

Nous voulons, dans ce travail, insister sur l'idée que les saint-simoniens cherchent pertinemment à s'inscrire dans le droit fil d'une tradition économique française. Ils veulent opposer cette tradition française au courant classique anglais qui tendait à devenir la référence dominante. Ils se réfèrent aux économistes français du XVIII^e siècle et ils veulent poursuivre leurs travaux. Ils mentionnent certains auteurs dont les noms apparaissent assez fréquemment dans leurs écrits (Gournay, Quesnay, Turgot, etc.) et d'autres sources d'inspiration ne sont pas explicitées. Le point commun cependant à toutes ces analyses, réside dans l'importance qu'elles accordent à la notion de classe sociale pour expliquer les phénomènes économiques : ce n'est pas le marché, dans cette tradition économique, qui est responsable, automatiquement, de l'affectation des richesses, mais ce sont les relations sociales qui s'établissent entre les différents groupes. Aussi pouvons-nous estimer que les saint-simoniens assimilent les principes et les conclusions de cette tradition analytique avant de les développer dans le cadre de leur approche institutionnelle.

A - Ce sont les classes sociales qui déterminent la répartition.

a - Les saint-simoniens s'inscrivent dans la tradition économique française d'une analyse en termes de classes : une référence à Cantillon.

Avec les mercantilistes, les questions économiques étaient présentées dans une optique nationale et étatique : il s'agissait avant tout, en effet, de comprendre la logique commerciale régissant les échanges internationaux, afin de choisir en connaissance de cause la stratégie la mieux adaptée à la prospérité d'un pays.

Les auteurs du XVIII^e rompent avec ce paradigme : la question pertinente, pour eux, est de comprendre comment les richesses se répartissent dans la société. Dans ce but, ils cherchent à distinguer des groupes homogènes pour repérer comment le revenu, engendré par la production, circule à l'intérieur du corps social.

Ainsi l'émergence de la notion de classe dans l'analyse économique coïncide avec une réflexion nouvelle sur la circulation des richesses : c'est entre les différentes classes, en effet que s'établissent les flux de monnaie dont les mouvements successifs constituent un circuit ininterrompu. C'est pourquoi les classes apparaissent, à ce moment là, d'un point de vue fonctionnel, comme un outil incontournable pour percevoir le mystère de la production, de la circulation et de la répartition des richesses.

A la jonction du courant mercantiliste et de ceux qui lui ont succédé, les travaux de
en vertu de la loi du droit d'auteur.

Cantillon représentent une étape très importante dans cet effort pour repérer des classes sociales distinctes. Selon l'appréciation de Schumpeter, "il semble avoir été le premier à construire [un modèle de la structure par classe de la société] et à s'en servir comme outil d'analyse"¹⁸⁹.

Les saint-simoniens ne se réfèrent pas ouvertement à Cantillon comme ils le font souvent pour Quesnay et les physiocrates. Cependant il nous semble intéressant, pour plusieurs raisons, d'étudier l'influence que cet économiste a pu exercer sur eux.

Parce qu'en premier lieu, "c'est ce schéma" de Cantillon, relatif à "la structure par classe de la société" qui "a été adopté par Quesnay"¹⁹⁰, comme le remarque Schumpeter. Et c'est précisément cette méthode d'analyse de la société en termes de classes sociales qu'Enfantin trouve digne d'admiration chez Quesnay pour son caractère méthodique et sa rigueur scientifique : "Quesnay, procédant scientifiquement, avait divisé son système en trois parties [...] ; la seconde présentait le tableau de la société divisée en trois classes"¹⁹¹.

Parce qu'ensuite, on peut discerner chez Cantillon l'arsenal conceptuel, qui, par l'intermédiaire de l'influence physiocratique, permettra aux saint-simoniens d'élaborer leur construction analytique : pour eux en effet, le travail est le seul facteur de production à l'origine de la création des richesses et la terre est la seule ressource naturelle à l'origine de leur accumulation à travers leur accaparement par les propriétaires fonciers. Le système de production saint-simonien est ainsi déterminé par la conjugaison d'un facteur de production, le travail, et par une ressource naturelle, la terre. Or, cette forme de bouclage théorique est aussi présente chez Cantillon : la richesse, pour lui, déjà, provient uniquement de la terre et du travail.

Si, en suivant cette piste, on tente de repérer les idées qui structurent l'analyse de Cantillon, on en retrouve plus tard chez les saint-simoniens un assez grand nombre qui constituent pour eux des thèmes de prédilection.

Ainsi, pour Cantillon, la valeur d'un bien se mesure à la quantité et à la qualité

¹⁸⁹ J. A. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. 1, p. 336. Richard CANTILLON (1680-1734) est un auteur irlandais d'origine espagnole. A plusieurs égards, on peut toutefois le ranger au nombre des économistes de tradition française : c'est à Paris qu'il exerça, pour l'essentiel, sa fonction de banquier et c'est en français qu'il écrit, entre 1730 et 1734, son ouvrage capital, *Essai sur la nature du commerce en général* ; cet ouvrage, nous dit Schumpeter (*op. cit.*, t. I, p. 305) a circulé peu de temps après avoir été écrit, mais c'est en français encore, qu'il fut véritablement publié pour la première fois, à titre posthume, en 1755 ; il fallut attendre 1931, pour qu'il paraisse, traduit en anglais, à Londres. Sur Cantillon, on peut consulter l'ouvrage de Charles RIST, *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis John Law jusqu'à nos jours*, Sirey, 1938, p. 46-57. CANTILLON reçoit les hommages unanimes des historiens de la pensée économique qui, tous, s'accordent à reconnaître l'importance et l'intérêt de son ouvrage. C. RIST et J. SCHUMPETER lui attribuent un rôle prééminent dans le développement des idées économiques. M. BLAUG, pour sa part, écrit à son sujet : "C'est l'énoncé de principes économiques le plus systématique, le plus clair, et en même temps le plus original avant la Richesse des Nations" (M. BLAUG, *La pensée économique. Origine et développement*, Economica, 1986, p. 24).

¹⁹⁰ *Idem.*

¹⁹¹ P. ENFANTIN, "Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale", *Le Producteur*, t. V, n° 1, p. 21-22.

respectives de ces deux facteurs nécessaires à la production : "le prix et la valeur intrinsèque d'une chose en général est la mesure de la terre et du travail qui entrent dans sa production" ¹⁹².

Un des grands mérites de Cantillon, sans doute, est d'avoir intégré le travail en tant que facteur de production dans le processus de création des richesses : "Plus il y a de travail dans un Etat, et plus l'Etat est censé riche naturellement" ¹⁹³.

La valeur dépend alors, à la fois de la circulation des produits de la terre, et de l'échange des produits du travail : "La quantité du produit de la terre, et la quantité aussi bien que la qualité du travail, entreront nécessairement dans le prix" ¹⁹⁴.

Par conséquent, les différents groupes entrent continuellement en relation à l'occasion de cette circulation ininterrompue des richesses, et, en échangeant leurs productions, ils échangent en même temps leur travail : chacun d'eux, alors, dépend de tous les autres.

Tout au long du circuit économique apparaissent des interdépendances entre les différentes classes. Toutes occupent une fonction importante dans ce processus, mais celle des propriétaires fonciers joue un rôle central : c'est l'unique classe, en effet, qui dispose d'une large marge de manœuvre et qui, de ce fait, peut orienter la circulation des richesses et leur répartition.

Il n'y a que les propriétaires des terres qui peuvent prendre des décisions autonomes car eux seuls vivent "*dans l'indépendance*". Toutes les autres classes sont "*à gages*" : "*à gages incertains*" pour les "*entrepreneurs*" puisque leur revenu dépend du résultat de leur activité ; "*à gages certains*" pour tous les autres, les salariés disposant d'un revenu fixé par contrat, et dans ce dernier groupe, Cantillon range indifféremment "*le général qui a une paie, le courtisan qui a une pension, le domestique qui a des gages* [...]" ¹⁹⁵.

Dans sa représentation de la société, Cantillon attribue aux propriétaires fonciers, une situation privilégiée : "On peut établir que excepté le Prince et les propriétaires des terres, tous les habitants d'un Etat sont dépendants ; qu'ils peuvent se diviser en deux classes, savoir en entrepreneurs et en gens à gages ; et que les entrepreneurs sont comme à gages incertains, et tous les autres comme à gages certains [...] bien que leurs fonctions et leurs rangs soient très disproportionnés" ¹⁹⁶.

¹⁹² *Ibid.* p. 15.

¹⁹³ *Ibid.* p. 48.

¹⁹⁴ *Ibid.* p. 16.

¹⁹⁵ R. CANTILLON, *op. cit.* p 31 pour les 6 citations. Cantillon distingue trois classes essentiellement, les *propriétaires*, les *fermiers* et les *laboureurs* auxquelles il ajoute une quatrième classe comprenant tous les autres groupes sociaux vivant en ville. Les différentes classes se définissent par la façon dont elles participent à la création des richesses et aussi par la façon dont elles prennent part à leur redistribution, c'est à dire qu'elles se distinguent en fonction du type de revenu dont elles disposent. On peut consulter le *guide de lecture* que SCHUMPETER, consacre à CANTILLON pour présenter son ouvrage (*op. cit.*, t. I, p. 306 à 313).

¹⁹⁶ *Ibid.* p. 31.

Les propriétaires fonciers, par conséquent sont libres de leurs choix : en affectant, à leur guise, leurs avances à certains types d'investissements, ils peuvent décider de la nature des biens produits, de leur quantité, des méthodes culturelles utilisées. A travers ces décisions non contraintes, ce sont eux qui déterminent l'orientation du système productif. Et ce pouvoir qu'ils détiennent en amont de la production à partir de leurs choix d'investissement, est encore renforcé par celui qu'ils détiennent en aval à travers leurs choix de consommation.

Ainsi, l'autonomie financière dont ils disposent grâce au revenu tiré de la propriété des terres leur laisse toute latitude pour adopter le mode de vie de leur choix. Et par suite, leur mode de vie, à son tour, va influencer indirectement l'activité de toutes les autres classes de la société : suivant, en effet, qu'ils affecteront leur revenu à telle dépense ou à telle autre, c'est de l'existence sociale de tel groupe ou de tel autre qu'ils décideront.

b - Les saint-simoniens font une lecture critique de l'analyse de Cantillon.

L'analyse de Cantillon est un moment très important pour la représentation de la circulation et de la répartition des richesses : la monnaie circule entre les différentes classes qui composent le corps social, et c'est au cours de cette répartition que se forment les différents revenus et que se fixe l'ensemble des rapports sociaux. C'est bien à cette tradition analytique que les saint-simoniens se référeront plus tard : de ce point de vue, on peut estimer que Cantillon a exercé sur eux une influence décisive, que cette influence soit directe ou qu'elle soit transmise par l'intermédiaire des physiocrates. Si on peut repérer une telle filiation, il peut être alors même, très intéressant de formuler l'hypothèse que les saint-simoniens ont fait une lecture critique de cet auteur.

Dans l'analyse de Cantillon, les propriétaires des terres disposent d'un pouvoir économique très important et bénéficient d'une situation sociale très privilégiée : ils ne travaillent pas nécessairement, et ils ont pourtant des revenus très confortables, alors que les entrepreneurs qui travaillent et prennent des risques, vivent dans l'incertitude et dépendent en fait du bon-vouloir des premiers.

On ne trouve pas chez Cantillon une intention critique ouvertement manifestée, mais la logique de son analyse laisse la porte ouverte à une telle interprétation. C'est dans cette brèche ouverte par leur prédécesseur que les saint-simoniens se sont engouffrés. Ils ont exposé au grand jour les conflits d'intérêt restés latents chez Cantillon et à partir d'une importance systématique accordée au travail, ils ont présenté ces conflits sous une forme exacerbée.

L'analyse de Cantillon, lorsqu'elle passe au filtre des saint-simoniens, se prête à la présentation suivante :

- les *propriétaires des terres* qui ne travaillent pas disposent d'un pouvoir économique et social exorbitant sur toutes les autres classes de la société : ce sont des *capitalistes oisifs*.
- les *entrepreneurs* au contraire, qui prennent tous les risques, qui fournissent tous les efforts, vivent dans l'incertitude et dans la sujexion : ce sont des *travailleurs exploités*.

Après avoir affirmé que le travail est le seul facteur de production décisif, les saint-simoniens tirent de leur analyse la conséquence logique que les travailleurs, qui jouent un rôle essentiel dans le processus de création des richesses, doivent aussi obtenir une plus grande partie de ces richesses, et bénéficier, en même temps, d'une plus grande considération sociale.

Nous savons que les saint-simoniens ont une connaissance assez approfondie de l'œuvre des physiocrates qui accordent aux classes sociales une place centrale dans leur analyse¹⁹⁷. Or, il est intéressant de constater que, par leur intermédiaire, ils sont les dépositaires de cette tradition économique française qui, depuis Boisguillebert et Cantillon, représentent la société comme un système de classes¹⁹⁸. C'est dans cette analyse de classes que les saint-simoniens vont intégrer le taux d'intérêt comme le premier responsable de la distribution des richesses et comme son principe organisateur.

Mais au sein de cette tradition analytique, ils opèrent un renversement de perspective. Ils envisagent entre les classes des relations conflictuelles et ils ramènent l'ensemble des conflits sociaux à une opposition irréductible entre deux classes antagonistes : *les travailleurs* et *les oisifs*. Et surtout, ils intègrent le taux d'intérêt dans leur raisonnement : ce mécanisme acquiert alors une importance capitale puisqu'il synthétise l'ensemble des relations d'exploitation et qu'il en mesure sa gravité.

B - C'est entre les revenus du travail et les revenus de l'oisiveté que s'instaure une opposition fondamentale : le salaire est le revenu du travail en général.

a - Critique des *philanthropes* : l'origine des revenus est plus significative que leur niveau.

Les économistes du XVIII^e ont cherché à repérer différentes classes sociales pour disposer de jalons sur le circuit monétaire des richesses : ils pensaient ainsi grâce à cet instrument pouvoir expliquer les phénomènes relatifs à leur circulation, leur production et leur répartition. Ce qu'il y a de remarquable dans cette analyse de la répartition, c'est que la monnaie est présente, alors que les classiques penseront fondamentalement les classes en termes de valeur à travers le filtre de la théorie quantitative.

Les saint-simoniens s'inspirent de cette démarche méthodologique et ils la reprennent à leur compte : ils pensent cependant que les contours des classes sont

¹⁹⁷ Le Tableau économique, en effet, représente la nation comme la juxtaposition de trois classes : "La nation est réduite à trois classes de citoyens : la classe productive, la classe des propriétaires et la classe stérile." (François QUESNAY, Tableau économique des physiocrates, Calmann-Lévy, 1969, p. 45). Les relations que ces classes entretiennent entre elles par l'intermédiaire des flux monétaires de revenus constituent l'ensemble de la vie économique d'un pays : "Le Tableau économique renferme les trois classes et leurs richesses et décrit leur commerce [...]" (*idem*, p. 47).

¹⁹⁸ J. A. SCHUMPETER signale cette filiation théorique, il lui accorde un grand intérêt et il manifeste beaucoup de curiosité intellectuelle à son encontre : "dans l'*histoire de l'analyse économique*, il existe peu de successions aussi intéressantes à observer, à comprendre et à se remémorer que la succession Petty-Cantillon-Quesnay." (*op. cit. t. I, p. 305*)

délimités de façon beaucoup trop imprécise. Cette imprécision laisse la porte ouverte, pensent-ils, à des interprétations assez libres, pouvant diverger sensiblement de leur signification originelle. Ils mettent à profit cette marge de manœuvre, ou ce degré de liberté, pour proposer une analyse des classes sociales beaucoup plus critique à l'égard de l'ordre social dans lequel elles s'insèrent.

En même temps qu'ils accordent une grande attention à la mise en forme théorique de cette idée alors novatrice en économie, ils s'intéressent aux premières interprétations critiques qui avant eux ont déjà repéré l'existence de deux classes antagonistes : les exploités sans ressources qui doivent travailler pour une rétribution très faible et les exploiteurs qui profitent du travail des premiers et vivent dans l'aisance¹⁹⁹.

Ils se réfèrent à Necker, en particulier, qui avait dénoncé les injustices avec beaucoup de conviction. Il a formulé, d'après eux, la critique sociale la plus violente qu'il soit possible d'adresser au système par qui ne veut pas aller jusqu'à remettre en cause ses fondements mêmes. Ils rangent ainsi Necker parmi ces *philanthropes éclairés*²⁰⁰, bien conscients que les injustices sociales étaient trop criantes et qu'elles sembleraient très vite insupportables aux travailleurs exploités si aucune mesure n'était prise pour atténuer l'inégalité de la répartition existante des revenus.

Ces philanthropes, comme Necker, se plaçaient du côté des propriétaires, ils défendaient leurs intérêts et ils se demandaient comment sauvegarder, pour l'essentiel, un ordre social qui leur était favorable. Ils se posaient la question suivante : "comment les hommes qui partagent avec les travailleurs les produits du travail peuvent-ils, non seulement se faire pardonner ce partage, mais encore le faire respecter et aimer par les travailleurs eux-mêmes ?"²⁰¹.

Les saint-simoniens veulent dépasser ces tentatives de conciliation et ils veulent montrer que les *exploités* et *les exploiteurs* s'affrontent directement pour le partage du revenu. En même temps ils cherchent à repérer l'origine de cette exploitation : elle n'apparaît pas lors de la signature du contrat de travail ; elle apparaît lors du prélèvement d'un taux d'intérêt.

b - Tous les travailleurs sont des salariés : ils ne peuvent être des exploiteurs.

L'exploitation, dans cette optique, ne relève pas d'un conflit direct sur le marché du travail

¹⁹⁹ Sur ces précurseurs français du XVIII^e siècle, Linguet, Mably, Morelly etc., qui vraisemblablement ont assez largement influencé les auteurs socialistes du XIX^e siècle, sans que ces derniers toutefois aient clairement reconnu leur dette envers eux, on peut consulter l'ouvrage publié par l'INED : "Economie et population : les doctrines françaises avant 1800", Travaux et Documents, n° 21, PUF, 1954. Ces auteurs ont une vision très tranchée de la société et ils adressent des critiques d'une virulence extrême aux institutions de leur époque. Avec LINGUET, en particulier, on peut avoir une idée assez claire d'un tel manichéisme social : "La société [...] se trouve divisée en deux portions ; l'une des riches, des propriétaires de l'argent... s'arrogèrent le droit exclusif de taxer le salaire du travail qui les produisait ; et l'autre, des journaliers isolés... se trouvent livrés sans ressources à la discrétion de l'avarice même qu'ils enrichissaient" (cité dans l'ouvrage ci-dessus p. 309).

²⁰⁰ *Exposition de la doctrine*, op. cit., p. 293.

entre le salarié et celui qui le paye, mais d'un antagonisme beaucoup plus général entre ceux qui travaillent d'un côté, et ceux qui vivent sans rien faire de l'autre. Le phénomène de l'exploitation ne prend pas naissance lors de la signature du contrat de travail entre l'employeur et l'employé, mais lorsque les *propriétaires oisifs* prélevent un intérêt sur les *industriels* en contrepartie du capital prêté. Cet intérêt pèse lourdement sur la rentabilité des instruments de travail et son poids se reporte sur les revenus des travailleurs : sur le profit de l'industriel comme sur le salaire de l'employé.

Dans un article du *Producteur*, Enfantin regrette le manque de lucidité politique des *manufacturiers* qui, ne percevant pas l'origine réelle de l'exploitation de leur travail veulent reporter sur les salaires des ouvriers leurs propres difficultés supportées à cause du paiement d'un intérêt.

Un tel aveuglement idéologique des *manufacturiers* est catastrophique car ils créent au sein de la classe des *travailleurs* une scission qui les empêche de présenter un front commun face aux véritables exploiteurs, les *oisifs* qui profitent du travail des autres sans travailler eux-mêmes : "Qu'un rentier, capitaliste ou propriétaire, qu'un oisif enfin, s'affraie de la hausse des salaires, rien de plus naturel, sa considération sociale y est attachée ; mais les industriels devraient rougir de leur ignorance, lorsque confondant leur intérêt avec celui des oisifs, ils partagent leur opinion et se liguent, pour ainsi dire, avec eux, pour s'opposer à un ordre de choses qui assurerait au travail la prééminence sociale."²⁰²

La répartition des revenus repose pour les saint-simoniens sur un fondement moral. Le salaire représente la rémunération du travail en général, et à ce titre, ceux que nous appellerions aujourd'hui les travailleurs indépendants reçoivent un salaire. Quant au profit, il ne s'oppose pas nécessairement au salaire : chacun cherche à valoriser les avantages que sa place dans la société peut lui procurer ; il cherche autrement dit à mettre cette situation à profit. C'est son travail qu'un travailleur voudra mettre à profit, c'est au contraire

²⁰¹ *Idem*. Les saint-simoniens font ainsi un procès d'intention à Necker : ils lui reprochent d'être animé par "*un sentiment bien obscur*" (*op. cit.* p. 293), de vouloir soigner un mal pour le rendre supportable et pour lui permettre de se perpétuer. Sans doute sont-ils assez sévères envers Necker, d'autant plus que dans cette même huitième séance, ils se montrent très élogieux envers Turgot, "*l'économiste le plus digne, sans contredit, des respects et de l'affection de l'humanité*" (p. 294), qui pourtant dans son *Mémoire sur les prêts d'argent* avait pris la défense de prêteurs demandant des taux d'intérêt élevés. En outre, ils voient en lui un précurseur qui "*touchait aux portes de l'avenir, puisqu'il entrevoyait l'application, que l'on pourrait faire un jour, des théories de Malthus et de Ricardo, sur le fermage*". On peut estimer qu'ils discernent dans les analyses de Turgot, Malthus, Ricardo, une dimension scientifique qui serait absente dans celles de Necker. On peut aussi soupçonner, dans leur comportement, un réflexe de doctrinaires voulant se démarquer le plus franchement possible d'idéologues concurrents. C'est du reste ce que Marx, à son tour, fera plus tard, lorsqu'il vantera les mérites de Ricardo, pendant qu'il tirera à boulets rouges sur certains penseurs socialistes. P. ENFANTIN, dans *Le Globe* du 15 février 1831, consacre, lui aussi, une grande partie d'un article à Necker, "Les oisifs et les travailleurs, Necker, M. Laffitte, Saint-Simon". Enfantin est beaucoup plus élogieux envers Necker : il prend sa défense contre un article du *National*, qui, estime-t-il, avait interprété ses écrits de façon tendancieuse et erronée. Il montre la contribution de Necker à la défense des *travailleurs*, même s'il le met seulement sur un pied d'égalité avec Laffitte en tant que précurseur de Saint-Simon qui, affirme-t-il, a réussi à "*les résumer et les développer l'un et l'autre*", le *banquier* et le *financier* [Laffitte] d'un côté, le *ministre* et le *publiciste* [Necker] de l'autre.

²⁰² *Idem*, p. 388.

son capital que le propriétaire oisif, au contraire, voudra de son côté mettre à profit : c'est le profit du capital qui seul est moralement condamnable ; ce revenu parasitaire prospère grâce au mécanisme de la *concurrence entre les personnes* qui exerce une pression à la baisse sur les prix des produits et qui a "pour résultat de diminuer les profits du travail ou salaire"²⁰³

c - Contrairement à la classe des travailleurs, la classe des propriétaires présente un front uni.

Du côté des propriétaires capitalistes, au contraire, les saint-simoniens ne distinguent pas de catégorisation sociale précise en fonction de la forme du loyer perçu. Le sentiment d'appartenir à une classe d'individus regroupés autour d'une communauté d'intérêt, disposant d'un même type de revenu, est fortement enraciné chez tous les propriétaires.

La classe des oisifs, largement assimilée du point de vue économique comme du point de vue culturel à la classe des aristocrates qui représente le passé, cherche seulement à procurer à ses capitaux l'affectation la plus rentable : un riche propriétaire foncier pourra prélever une rente sur ses terres données en fermage comme il pourra placer ses fonds disponibles sur le marché des capitaux.

Mais la forme que prend la propriété n'a pas d'incidence sur sa nature même et sur la fonction qu'elle exerce dans la société : elle est une cause d'exploitation pour tous ceux, nombreux, qui en sont dépourvus et elle est une source de revenus pour ceux, peu nombreux, qui en sont détenteurs.

Il n'y a pas lieu, par conséquent, d'établir des distinctions à l'intérieur de la classe des propriétaires : celles-ci sont forcément artificielles puisque c'est la transmission d'un héritage, sous quelque forme que ce soit, qui en est le principe unificateur. Ils reprochent précisément à Sismondi d'avoir voulu distinguer les propriétaires fonciers des autres catégories de propriétaires et d'avoir de la sorte réduit la portée analytique de la notion de capital.

Dans l'analyse saint-simonienne, les capitalistes forment une classe monolithique qui tire ses moyens d'existence du revenu de la propriété. Les formes de ce revenu peuvent être très nombreuses, autant que les formes de la propriété, mais leur diversité importe peu, en fait, car ce revenu correspond toujours au loyer d'un capital : le taux d'intérêt est le type le plus récent de loyer, et à ce titre il offre aux capitalistes les perspectives de rémunération du capital les plus prometteuses. C'est pourquoi, de plus en plus, le niveau du taux d'intérêt décide du partage du revenu entre le travail et le capital, les deux classes opposées dont l'antagonisme structure la société capitaliste et rythme son fonctionnement.

C - C'est le taux d'intérêt seul qui explique le partage des revenus, pas la relation salaire-profit.

a - Difficultés rencontrées par les saint-simoniens face aux événements de

²⁰³ *Ibid.* p. 388.

Lyon pour affirmer leur théorie de la répartition.

Au printemps 1831, l'église saint-simonienne décide d'envoyer des missions en province pour diffuser sa doctrine sociale. F. Rude nous donne une idée de leur retentissement lorsqu'il rapporte le commentaire du *Moniteur* sur l'acte d'accusation retenu contre les militants saint-simoniens à l'issue du procès qui leur fut intenté pour appel à l'insurrection : "le saint-simonisme préché plusieurs fois par jour à Lyon [...] a eu une action qui n'est que trop réelle"²⁰⁴.

Ainsi, les réunions organisées par la mission de Lyon rencontrent un vif succès populaire : "les prédications saint-simoniennes [ont] provoqué dans la classe ouvrière un large mouvement intellectuel"²⁰⁵ dit encore F. Rude. Les conférences tenues dans cette ville ont été particulièrement brillantes : sans doute même ont-elles influencé les canuts qui adhèrent, en partie au moins, aux idées sociales des saint-simoniens.

Ainsi, d'après F. Rude, les canuts reprennent à leur compte les revendications caractéristiques du saint-simonisme d'une action non violente et d'un large rassemblement de tous les travailleurs au sein d'un même mouvement.

On peut penser, par conséquent, que cette mission lyonnaise a joué un rôle actif dans la préparation des événements du mois de novembre de la même année. Une fois pourtant que l'insurrection éclate, les saint-simoniens sont effrayés par la violence avec laquelle elle se déroule. La réaction de nombreux chefs d'ateliers n'est pas du tout conforme aux prédictions pacifiques et conciliatrices des saint-simoniens : ces derniers se montrent en effet intraitables face aux revendications de leurs ouvriers ; ils ne respectent pas la parole donnée lors de la signature des accords pour l'instauration d'un tarif.

Ces événements de Lyon provoquent une rupture douloureuse au sein de l'Eglise saint-simonienne car les questions de la forme d'action (violente ou pacifique) et du contour de la classe ouvrière se posaient avec acuité. Les militants de Lyon qui, souvent, ont pris une part active à ces journées aux côtés des ouvriers et qui ont assisté à la répression sanglante de leur mouvement pressent les chefs parisiens de l'Eglise de répondre à ces questions dans un sens favorable à la classe ouvrière, celle des travailleurs victimes de la répression.

Dans la réponse qu'il leur transmettent par l'intermédiaire du *Globe*, les "pères" de l'Eglise ne changent pas d'un pouce leur ligne théorique. Ils exhortent au contraire les

²⁰⁴ Fernand RUDE, *L'insurrection lyonnaise de novembre 1831. Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*, Editions Anthropos, 1969, 785 p. L'Eglise saint-simonienne avait envoyé à Lyon une mission de cinq personnes dirigée par Laurent de l'Ardèche, à laquelle participaient entre autres Pierre Leroux et Jean Reynaud. Ces disciples organisèrent 4 conférences publiques (3 mai, 7 mai, 20 mai et 17 juin 1831) qui attirèrent un public nombreux et bien disposé envers les orateurs. Une partie de la presse populaire lyonnaise (*L'Echo de la fabrique, la Glaneuse, le Précurseur*) assez largement acquise aux idées saint-simoniennes rendit compte de ces prédications qui eurent par conséquent un écho assez large à tel point que les autorités s'émurent de l'influence du saint-simonisme auprès des travailleurs de cette ville : c'est ainsi, par exemple, que le commissaire central de la ville, Prat, déplore "la grande influence [des saint-simoniens] sur la classe ouvrière" (rapporté par F. RUDE, *op. cit.* p. 702).

²⁰⁵ *Idem*, p. 704.

représentants lyonnais à rester fidèles à la religion saint-simonienne : à respecter les principes de l'action pacifique et à rétablir la concorde, qui n'aurait jamais dû disparaître, entre les différentes couches des travailleurs. Il ne s'agit pas, estiment-ils, de modifier ses propres idées au contact de la réalité, mais au contraire de chercher à infléchir les actions entreprises et à modifier les comportements existants pour les rendre conformes aux principes de la vraie foi.

Cette réponse a causé une profonde déception dans les rangs des saint-simoniens lyonnais. A vrai dire pourtant, elle ne pouvait, dans une logique saint-simonienne être différente : accepter l'idée d'une divergence entre les fabricants et les ouvriers serait revenu, pour les saint-simoniens à remettre en question toute leur construction théorique, et en particulier leur analyse du taux d'intérêt. Celui-ci, en effet, joue un rôle stratégique dans leur approche financière : il constitue l'instrument d'exploitation par excellence et son mécanisme est inexorable ; ceux qui payent un intérêt sont des exploités, ceux qui le reçoivent sont des exploiteurs. C'est une impossibilité logique de distinguer des exploiteurs et des exploités parmi ceux qui payent un intérêt puisque, par définition, tous ceux qui supportent un intérêt pour exercer une activité sont des exploités.

C'est pourquoi, à l'occasion des événements tragiques de novembre 1831 à Lyon, les saint-simoniens s'accrochent à leur représentation traditionnelle d'une société structurée, autour du taux d'intérêt, en oisifs et travailleurs : comme ils l'ont toujours fait jusque là, ils cherchent à persuader les *chefs d'industrie* et les *ouvriers salariés* que leur intérêt respectif est de faire cause commune contre les oisifs.²⁰⁶

b - L'exploitation a une origine financière : le taux d'intérêt en est le principal instrument.

Le taux d'intérêt est bien la cause unique de l'exploitation, il est le seul responsable de la ponction exercée sur les revenus du travail. Les deux groupes composant la classe des travailleurs, les *chefs de travaux* et les *ouvriers salariés*, sont unis par la même dépendance envers les oisifs, car tous deux supportent le prélèvement d'un taux d'intérêt sur leur activité. Et même si le rapport respectif des entrepreneurs et des ouvriers au taux d'intérêt diffère sensiblement, les conséquences de celui-ci sont également néfastes pour les deux groupes.

Les *chefs de travaux*, c'est à dire les entrepreneurs, subissent directement les effets du taux d'intérêt puisqu'il doivent s'en acquitter auprès des capitalistes qui leur prêtent les instruments de travail. Il ne sont pas autonomes, par conséquent dans leur décision d'entreprendre et de réaliser leur production : "il [le chef de travaux] devra s'adresser à des propriétaires, à des capitalistes, possesseurs des instrumens qui lui sont nécessaires et se soumettre à leur décision"²⁰⁷.

²⁰⁶ Ce n'est pas la première fois que cette question théorique épingleuse se présente aux saint-simoniens, même si en novembre 1831 elle est particulièrement embarrassante pour eux. En 1826 déjà, dans le *Producteur*, ENFANTIN, nous l'avons vu, essayait de convaincre les *manufacturiers* du bien fondé des revendications de leurs ouvriers qui demandaient des salaires plus élevés (voir supra n. 1 p. 78).

²⁰⁷ *Exposition de la doctrine*, p. 260.

Les ouvriers salariés, ou *prolétaires* au sens strict du terme, subissent les conséquences du taux d'intérêt de façon indirecte : les *chefs de travaux* ne peuvent les payer convenablement, pressurés comme ils le sont eux-mêmes par les capitalistes à qui ils versent un intérêt. C'est, indirectement, à cause du taux d'intérêt, que la situation des salariés est aussi catastrophique : "*l'ouvrier [...] est exploité matériellement, intellectuellement et moralement, comme l'était l'esclave autrefois. Il est évident, en effet, qu'il peut à peine subvenir par son travail à ses propres besoins, et qu'il ne dépend pas de lui de travailler*"²⁰⁸.

L'exploitation endurée par ces deux groupes de travailleurs a bien la même origine par conséquent : le prélèvement d'un taux d'intérêt entraîne la fuite des richesses vers les propriétaires incapables. Ce prélèvement, cependant, est perçu différemment par chacun des deux groupes : les *chefs de travaux* ont une perception sensible de cette exploitation puisqu'ils versent directement le taux d'intérêt aux capitalistes prêteurs ; les *ouvriers salariés* sont écrasés par une misère dont ils ne peuvent comprendre la cause.

Ainsi, lorsqu'il cherche les causes économiques de l'insurrection lyonnaise de novembre 1831 provoquée par la grande misère des ouvriers de cette ville qui recevaient des salaires de misère, Decourdemanche cite comme premier et seul responsable le niveau trop élevé du taux d'intérêt que doivent payer les *fabricants* : "*les maîtres ne peuvent se procurer des capitaux qu'à des taux très élevés. Ils ne peuvent dès lors soutenir la concurrence avec les nations chez lesquelles les capitaux sont à meilleur marché ; et ils se trouvent dans la nécessité d'abaisser le salaire des ouvriers pour pouvoir maintenir leurs produits à des prix au moins égaux à ceux des fabriques étrangères*"²⁰⁹.

Les saint-simoniens, très attristés par la violence des événements de novembre 1831 à Lyon, veulent ainsi dédouaner l'ensemble des travailleurs de toute responsabilité dans ces événements et ils recherchent par tous les moyens une conciliation entre les partis en lutte : cette attitude est assez caractéristique des mouvements socialistes de l'époque qui pensaient, grâce à une persuasion politique efficace, pouvoir convaincre l'immense majorité de la nation de la légitimité des intérêts de la classe ouvrière. Eux mêmes, partisans convaincus d'une *voie pacifique*, étaient particulièrement sensibles à une

²⁰⁸ *Exposition de la doctrine*, p. 239-240. Au delà d'une volonté constamment affichée pour les besoins de la propagande de regrouper tous les travailleurs au sein d'une même classe et d'exacerber leur opposition avec les oisifs ("la société ne se compose que d'oisifs et de travailleurs"), on peut distinguer en filigrane chez les saint-simoniens de 1825-1830, une différenciation opérée à l'intérieur même de la classe des travailleurs : à côté des *industriels* victimes de l'incurie des capitalistes, on voit parfois se dessiner une classe de *prolétaires* au sens marxiste du terme, les travailleurs exploités que l'on retrouve dans tous les modes historiques de production ; "telle est la situation de la majorité des travailleurs qui composent dans toutes les sociétés l'immense majorité de la population." (*Exposition*, p. 240). C'est surtout dans l'*Exposition de la doctrine* que cette assimilation des travailleurs aux seuls ouvriers salariés semble se dessiner: peut-être aussi cette orientation est-elle due au fait que Bazard a pris une part importante à la rédaction de l'*Exposition de la doctrine de Saint-Simon* : nous savons que celui-ci accordait une grande importance à la rigueur de l'analyse sociale et qu'il se méfiait des intentions d'Enfantin, et de ses partisans, Chevallier, I. Péreire etc., qui poursuivait l'objectif religieux d'une conciliation universelle voulaient, dans un contexte de propagande simplificatrice, regrouper tous les travailleurs au sein d'une classe homogène. On peut voir à ce sujet la préface de l'*Exposition* rédigée par C. BOUGLE et E. HALEVY (*op. cit.* p. 6-11 et p. 27) ou encore l'ouvrage de S. CHARLETY (*op. cit.* p. 129-130)

conception globalisante de la classe ouvrière, rassemblant dans un seul parti des travailleurs les chefs d'industrie et leurs ouvriers : c'est pour eux *l'armée des travailleurs pacifiques*²¹⁰ avec ses généraux et ses simples soldats.

SECTION II - COMMENT LE TAUX D'INTERET PEUT ETRE UTILISE PAR LES TRAVAILLEURS DANS UNE ORGANISATION SAINT-SIMONIENNE DES FINANCES PUBLIQUES.

Le taux d'intérêt, lorsqu'il est prélevé par les propriétaires capitalistes, est la cible prioritaire de la critique sociale des saint-simoniens : il est alors en effet, à leurs yeux, le principal responsable de l'exploitation des travailleurs par les oisifs qui, grâce à lui peuvent vivre sans se livrer à une activité productive.

Dans la société qu'ils connaissent, dominée par l'état de guerre causé par la concurrence à laquelle doivent se soumettre les travailleurs, le taux d'intérêt est un moyen d'exploitation redoutable à la disposition des oisifs : c'est *l'impôt* le plus lourd, "celui que les travailleurs paient à l'oisiveté fastueuse"²¹¹.

Pourtant, cet instrument que les propriétaires utilisent jusqu'ici à leur profit est riche de potentialités aux yeux des saint-simoniens. Il peut aussi être utilisé pour mener une politique industrielle favorable aux travailleurs, se révéler un auxiliaire très efficace pour redistribuer les richesses d'une manière qui leur soit plus favorable et concourir ainsi à la

²⁰⁹ DECOURDEMANCHE, "De la nécessité de résoudre rapidement les questions soulevées par l'insurrection lyonnaise", *Le Globe*, 14 décembre 1831. Lorsqu'ils réunissent dans une même classe tous les travailleurs soudés par des intérêts identiques face à des propriétaires oisifs, les saint-simoniens sont tributaires des circonstances historiques dans lesquelles ils élaborent leur analyse sociale. On peut comprendre leur attitude à la lecture de l'ouvrage de G. WEILL, *Histoire du parti républicain*, Félix Alcan, 1900. Pendant la Restauration, d'après G. WEILL, les républicains et les précurseurs du socialisme, ceux qu'il appelle les acteurs du mouvement social, ont combattu ensemble le pouvoir absolutiste de la monarchie pour la défense de leurs libertés et ils se sont côtoyés dans les mêmes prisons. Pendant les dernières années de la Restauration, les partisans d'une démocratie sociale pouvaient nourrir l'espoir que les républicains défendraient avec eux la condition des travailleurs. Ainsi les deux groupes, républicains et premiers socialistes pouvaient penser suivre des objectifs économiques communs, de la même manière qu'ils avaient partie liée dans le combat politique.

²¹⁰ S.-A.BAZARD utilise cette expression lorsqu'il présente la septième séance de l'*Exposition* (*op. cit.*, p. 277). *L'armée des travailleurs pacifiques* doit établir la paix et la concorde entre les hommes en surmontant grâce à une organisation rigoureuse du travail les règles de la concurrence qui font actuellement régner la discorde. *Le travail pacifique* (*op. cit.*, p. 254) et *l'industrie pacifique* (*op. cit.*, p. 277) seront les principes fondateurs de la prochaine époque organique : au Moyen Âge, dernière époque organique, les armées féodales imposaient un ordre militaire ; dans l'époque industrielle à venir, l'armée des travailleurs imposera un ordre pacifique avec l'*association universelle des travailleurs*.

²¹¹ "Du système d'économie", *Le Globe*, 23 août 1831.

diminution des redevances payées à l'oisiveté"²¹².

Le taux d'intérêt possède un pouvoir économique et social redoutable par sa capacité à influencer la répartition des revenus. Jusqu'ici, sans doute, a-t-il été utilisé par les oisifs par les oisifs, car cette classe détient tous les pouvoirs, économique, social, politique, idéologique. Mais en lui-même le taux d'intérêt est neutre et il peut tout aussi bien, avec autant d'efficacité, être utilisé par les travailleurs : il faut seulement que les travailleurs s'organisent pour peser sur le fonctionnement des institutions. C'est dans cet objectif que les saint-simoniens essaient d'imaginer une organisation et une stratégie financières mettant au service des travailleurs les riches potentialités offertes par cet instrument.

Ainsi, il est possible, de leur point de vue, de recourir au taux d'intérêt pour financer les dépenses publiques en plaçant auprès des propriétaires oisifs, des emprunts publics offrant à leur capitaux inutilisés une opportunité de rémunération assez attrayante. Les principes de philosophie politique auxquels les saint-simoniens adhèrent ici, reposent sur l'idée que la mobilisation des capitaux donnant lieu au versement d'un intérêt doit se faire au service d'un Etat garant de la situation des travailleurs et non exclusivement, comme jusqu'alors, dans l'intérêt des propriétaires oisifs.

§1 - Un recours au taux d'intérêt pour financer les dépenses publiques.

S'il est utilisé à bon escient, le taux d'intérêt peut se révéler un instrument efficace au service des travailleurs, pensent les saint-simoniens. Et, dans cette optique, ils s'efforcent de démontrer que l'emprunt est de loin préférable à l'impôt pour financer les dépenses publiques. On retrouve cette démonstration que l'emprunt est préférable à l'impôt dans cette fonction financière à trois stades différents de la propagande saint-simonienne.

- il s'agit d'abord de montrer que le système fiscal en vigueur est le plus injuste de tous.
- il faut ensuite mettre en évidence que des impôts, même relativement équitables sont de toute façon inefficaces.
- il faut enfin convaincre, les auditeurs ou les lecteurs, que l'impôt n'est pas satisfaisant dans la fonction de financement des dépenses publiques et que l'emprunt lui est de loin préférable.²¹³

A - Le système fiscal est injuste.

a - Critique des impôts indirects, les plus injustes de tous.

Le débat relatif aux finances publiques suscite un très grand intérêt chez les économistes de la première moitié du XVIII^e siècle. Les impôts étaient en général très mal acceptés

²¹² Isaac PEREIRE, "Leçons sur l'industrie, suite de la quatrième leçon", *Le Globe*, 14 novembre 1831.

gouvernements de l'ancien régime. Enfantin exprime bien cette difficulté rencontrée par

²¹³ C'est l'objectif de l'article d'ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n° 2, pp. 215-252, dans lequel il explique les raisons de ce choix théorique.

les ministres des finances successifs de Louis XV et de Louis XVI.

Pour satisfaire les revendications populaires, la Première République (1792-1804) met en place un système fiscal foncièrement égalitaire reposant essentiellement sur le prélèvement de quatre impôts directs, les impôts indirects étant supprimés à l'exception de l'enregistrement du timbre et des droits de douane. Ces impôts directs sont désignés sous le nom des *quatre vieilles* : il s'agit des impôts fonciers, des impôts mobiliers, de la patente, et en dernier lieu d'un impôt sur les portes et fenêtres qui fut rajouté aux trois autres. Mais ces impôts directs se sont vite révélés insuffisants pour financer les guerres de la Révolution et de l'Empire et les gouvernements successifs rétablirent les impôts indirects. La part de ces derniers augmente alors régulièrement : d'un pourcentage proche de 0 % en 1790, elle passe à 36 % du total des recettes fiscales en 1801 et elle atteint 76 % en 1851.²¹⁴

Cette évolution provoque, bien évidemment, un grand mécontentement dans les mouvements populaires et les saint-simoniens, vers 1830, mêlent leur voix à celle des mécontents pour réclamer avec insistance "*la suppression des impôts sur le sel, le pain et les boissons*"²¹⁵ qui frappent la consommation populaire.

Decourdemanche, en particulier, qui publie dans *le Globe* une importante série d'articles sur la législation fiscale, critique avec virulence une telle organisation de la fiscalité reposant essentiellement sur les impôts indirects.

La suppression des impôts sur la consommation populaire (*sel, pain, boisson*) est demandée avec beaucoup d'insistance par les républicains et les socialistes de cette époque. Les saint-simoniens prennent une part importante dans l'expression de cette revendication. Aussi sont-ils tentés de porter à l'actif de leur propagande le fait que cette mesure soit réclamée par des courants d'idée de plus en plus larges et qu'elle suscite de l'intérêt dans de nombreux organes de presse, jusque dans les journaux départementaux comme le *Journal du Cher* qui écrit : "*les objets de première nécessité, ceux dont le pauvre fait une consommation populaire sont soumis à des taxes énormes : la taxe du sel par exemple[...]*"²¹⁶.

²¹⁴ On peut consulter sur ces questions l'ouvrage de M. MARION, *Histoire financière de la France depuis 1715*, V, 1819-1875, Rousseau, 1928.

²¹⁵ Cette revendication est formulée avec beaucoup d'insistance dans les colonnes du *Globe* : c'est un mot d'ordre martelé inlassablement dans tous les articles relatifs aux finances publiques et à la question fiscale.

²¹⁶ Article cité dans *Le Globe*, 29 septembre 1831. *Le Globe* entretient une correspondance suivie avec la presse de province. Chaque jour presque, il reprend un de ses articles dans la rubrique "Presse départementale". Au fil des numéros, on peut apercevoir la diffusion des idées saint-simonniennes dans la France de 1830. Le *Journal du Cher*, parmi d'autres, recourt à une dialectique et à une phraséologie typiques des saint-simonniens, qui peuvent ainsi conforter ces derniers dans le sentiment de leur influence profonde et durable : "*plus d'un législateur s'est laissé entraîner à cette pente irrésistible de l'intérêt personnel. Propriétaire, il ne voyait que l'intérêt des propriétaires : il oubliait qu'en dessous de lui existe un peuple de travailleurs et d'industriels qui ont aussi droit aux avantages sociaux [...] C'est là un fait qui s'observe spécialement dans les lois sur l'impôt*" (*Journal du Cher*, in n° du *Globe* cité)

b - Pour des impôts directs prélevés uniquement sur le revenu des oisifs.

Une fois admis que les impôts sur la consommation sont les pires des impôts et qu'un gouvernement doit leur préférer absolument les impôts sur le revenu, Enfantin, dans un article du *Producteur*, pose la question de savoir sur quel type de revenu doivent être prélevés ces impôts directs : "sur les fermages, sur l'intérêt des capitaux ou sur les salaires du travail" ²¹⁷. Il demande en même temps quelle classe de la population doit les supporter : "les propriétaires fonciers, les capitalistes[ou] les travailleurs" ²¹⁸.

Il critique d'abord la conception physiocratique de l'impôt : "les économistes français n'ont pas vu de problème plus général que celui-ci : le produit net de la terre est la source unique de l'impôt" ²¹⁹.

Les physiocrates, nous le savons, demandaient que les propriétaires fonciers supportent seuls le poids de l'impôt. Les saint-simoniens sont d'accord en grande partie, sans doute, avec une telle proposition, mais c'est la logique qui la sous tend qu'Enfantin veut critiquer ici : les propriétaires fonciers doivent payer l'impôt pour la seule raison qu'ils sont oisifs, et non parce qu'ils seraient à l'origine du seul produit net comme le pensent les physiocrates. D'une part, estime-t-il, ce sont les travailleurs et non les propriétaires qui sont à l'origine du produit net. D'autre part, tous les oisifs doivent payer l'impôt sur le revenu et pas seulement les rentiers du sol. C'est pour toutes ces raisons, qu'Enfantin pense élaborer une théorie plus générale que celle des physiocrates.

Enfantin critique Smith également lorsqu'il affirme que tout impôt prélevé sur le salaire se reporte indirectement sur le revenu de la propriété. D'après Smith, en effet, un prélèvement sur les salaires augmente le prix du travail, puisqu'au *salaire naturel* de subsistance précédant l'imposition additionnelle, l'employeur doit ajouter un supplément, correspondant au montant de cet impôt, pour maintenir le salaire des ouvriers au niveau de subsistance. Pour maintenir le *salaire naturel* au niveau de subsistance par suite d'une hausse des impôts qui ampute le salaire brut et diminue le salaire net, les entrepreneurs doivent accorder une augmentation de salaire en rognant sur leur taux de profit.

Dans ce passage de la *Richesse des nations* cité par Enfantin, Smith estime que l'origine du revenu sur lequel est prélevé l'impôt direct est indifférente puisque la charge, en dernier ressort, est toujours effectivement supportée par le propriétaire qui verse des salaires plus élevés ou par le consommateur qui paye les produits plus chers.

Enfantin reprend la démonstration de Smith pour la détourner : si finalement, dit-il, l'impôt retombe toujours sur le revenu des oisifs, c'est la preuve que ce sont bien les propriétaires qui doivent le payer de toute façon. Il faut alors taxer directement le revenu des oisifs, sans passer par l'intermédiaire d'un impôt sur les salaires qui représente un détournement fiscal inutile et compliqué.

²¹⁷ P. ENFANTIN, "Du système d'impôts comparé à celui des emprunts", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 216.

²¹⁸ *Idem.*

²¹⁹ *Ibid.*

Enfantin, par conséquent, est très critique envers l'analyse de Smith d'après laquelle "*l'impôt prélevé sur les salaires retombait à la longue sur les propriétaires*"²²⁰. Il estime au contraire que ce mécanisme est très aléatoire, et, pour éviter le risque qu'il ne soit vérifié, il pense préférable de faire payer directement aux oisifs l'entretien du fonctionnement de l'Etat. Il faut, dit-il, "*faire contribuer les hommes qui peuvent vivre du travail d'autrui, à l'entretien de la force publique chargée de maintenir l'ordre dans la société, c'est à dire de garantir de la voracité des frelons le travail des abeilles*"²²¹.

Ainsi, du point de vue des saint-simoniens, la charge de financer les dépenses socialement utiles doit incomber aux oisifs : seuls les impôts sur le revenu des oisifs sont un prélèvement acceptable. Pourtant, même à cette condition, l'impôt n'est pas, à leurs yeux, un moyen satisfaisant pour financer les dépenses publiques et il reste très inférieur à l'emprunt qui est un moyen beaucoup plus efficace.

B - L'emprunt est préférable à l'impôt.

a - L'emprunt est basé sur la confiance, l'impôt sur la force.

Enfantin insiste sur le fait que les recettes publiques sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de l'Etat : celui-ci convertit ces recettes en revenu pour les personnes chargées de "*l'entretien de l'ordre dans la société*"²²², et grâce à ce revenu, les agents de l'Etat auront les "*moyens de vivre*"²²³ et de consommer. Enfantin ne se pose pas ici la question de l'efficacité des dépenses publiques, il constate seulement que l'Etat doit contribuer à l'organisation de l'économie industrielle et que pour remplir cette mission, il doit nécessairement entretenir une fonction publique en rémunérant ses agents. La difficulté qui se présente alors est : "*comment prélever sur les produits du travail les objets nécessaires à cette consommation [publique] ?*"²²⁴.

Il s'agit par conséquent de décider si les dépenses publiques doivent être financées par *l'impôt* ou par *l'emprunt*. Même si, pour Enfantin, ce choix peut être considéré comme

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Producteur*, tome III, n° 2, p. 224. ENFANTIN fait ici allusion à la *fable des abeilles et des frelons* rendue célèbre par Saint-Simon. Les saint-simoniens vont se référer très souvent à cette parabole : la société des abeilles est conforme à leur conception quasi-mystique d'une société idéale fondée sur les valeurs du travail ; en outre, ils ne pourront qu'être admiratifs envers l'ordre apparent qui règne dans une ruche et qui illustre parfairement l'idée de l'*organisation* à laquelle ils sont aussi attachés. D'ailleurs, c'est sous le titre de la *Ruche populaire* que Vinçard fait paraître, de décembre 1829 à décembre 1849, un *journal des ouvriers, rédigé et publié par eux*. Cette revue a beaucoup contribué à entretenir la flamme du saint-simonisme dans le milieu des travailleurs après la *dispersion de l'Eglise* en 1832. Bien au delà du courant saint-simonien du reste, cette image de la *ruche* aura un grand succès auprès des socialistes du XIX^e siècle en général qui reprendront très souvent ce terme pour donner un titre à leurs journaux. Pour trouver des indications sur ces questions relatives à la presse ouvrière en général et sur la *Ruche populaire* en particulier, on peut consulter HATIN (*op. cit.*, p. 410) ou encore GODECHOT (*op. cit.*, p. 131).

²²² *Idem.*, p. 230

²²³ *Ibid.*

neutre d'un point de vue technique, il ne peut l'être assurément d'un point de vue social : le prélèvement de l'impôt, en effet, recourt à la force, tandis que la collecte de l'emprunt repose sur la confiance.

Cette confiance vient alors du fait que les riches capitalistes, reconnaissant le sérieux et la qualité de la signature de l'Etat, acceptent de lui prêter leurs fonds pour en retirer un taux d'intérêt rémunérateur.

Ainsi, la substitution de l'emprunt à l'impôt serait la manifestation financière du progrès historique de l'humanité qui, de plus en plus, abandonne la force pour fonder les relations sociales sur la confiance entre les individus : "*la question [de l'impôt ou de l'emprunt] ne laisse pas de choix entre ces deux moyens, elle abandonne le premier aux siècles de barbarie et réserve le second pour notre époque et surtout pour l'avenir*"²²⁵.

En outre, et c'est un argument très important encore aux yeux d'Enfantin, la substitution de la confiance à la force dans les affaires financières permet à l'Etat de réaliser des économies budgétaires très importantes grâce à la très grande facilité de collecte de l'emprunt, comparée à celle de l'impôt : "*c'est la souscription des charges de l'emprunt [qui] est la moins gênante répartition des charges de la surveillance*"²²⁶.

b - L'impôt est injuste pour les saint-simoniens et il est en outre inefficace.

La réflexion relative à la nature et au rôle de l'impôt est d'une importance primordiale pour les économistes du XVIII^e siècle : elle obnubile en particulier les économistes français confrontés au déficit abyssal des finances publiques du royaume et à la difficulté apparemment insurmontable d'assurer des rentrées fiscales en quantité suffisante²²⁷ : c'est pourquoi la réponse apportée à la question fiscale conditionne le fonctionnement de toute l'économie ; si, précisément elle ne trouve pas de réponse satisfaisante, c'est toute l'organisation de la production qui risque d'être paralysée.

Au début du XIX^e siècle encore cette question est toujours très importante et elle

²²⁴ *Ibid.* A l'inverse de SMITH pour qui les propriétaires, en fin de compte, supportent toujours indirectement le poids des impôts, ENFANTIN pense, de son côté, que le prélèvement fiscal frappe uniquement le travail et les revenus du travail. Un tel raisonnement est logique de son point de vue : l'impôt ne peut être payé qu'à partir du surplus des richesses créées ; comme seuls les travailleurs produisent des richesses nouvelles, il est obligatoire qu'ils soient les seuls à payer l'impôt. Par ailleurs comme l'Etat fonctionne à partir des impôts acquittés par les travailleurs, il est surtout considéré dans cet article comme un mal nécessaire : "*quelle est la forme du prélèvement la moins gênante pour la production, c'est à dire celle au moyen de laquelle on n'emploierait que les matériaux les plus mal occupés ?*" ("art. cit." p. 230). Le saint-simonisme est souvent présenté comme un socialisme étatique : ce n'est pas essentiellement cette présentation qui ressort de l'article d'ENFANTIN.

²²⁵ *Ibid.* Les saint-simoniens s'en remettent toujours, nous le voyons une fois encore, au jugement de l'histoire qui apparaît comme le juge suprême des actions humaines. Avec eux, l'analyse historique acquiert une dimension épistémologique qui se confirmera dans le matérialisme historique de Marx.

²²⁶ *Ibid.*, p. 231.

²²⁷ On peut penser aux difficultés rencontrées par les ministres successifs de Louis XV et Louis XVI pour boucler le financement de la dette publique : voir en particulier les tentatives de Calonne (infra p. 94 et sq.).

connaît même sans doute un regain d'intérêt avec le nouvel éclairage apporté sur ce point par les économistes classiques²²⁸, comme c'est le cas avec Ricardo qui exprime, à travers son théorème d'équivalence, une grande méfiance envers l'emprunt et une préférence pour l'impôt dans l'objectif de financer les dépenses publiques²²⁹.

Chez les économistes français influencés par les classiques anglais, cette préférence pour l'impôt est assez largement partagée à l'époque. Elle est, en outre, encouragée par le fait que la perception de l'impôt est bien plus facile et bien moins périlleuse, au début du XIX^e, que sous l'ancien régime, où régulièrement, elle donnait lieu à de fréquentes émeutes : cette raison pratique vient conforter leur choix théorique²³⁰.

Face à ces derniers, au contraire, les saint-simoniens affichent, sans aucune hésitation, leur préférence pour l'emprunt. Si un gouvernement, estiment-ils, privilégie l'emprunt comme moyen de financement des dépenses publiques, il fait l'économie d'une réflexion incertaine, approximative et douteuse, au sujet de la capacité contributive des différentes classes de la société : et dans cette optique qui est la leur, "*l'assiette de l'impôt [...] n'est pas plus le but des recherches des financiers que la pierre philosophale ne l'est des travaux des chimistes*"²³¹ comme c'était le cas, estiment-ils, pour leurs prédécesseurs.

L'injustice sociale découlant d'un recours à l'emprunt est ainsi beaucoup moins grave que celle liée au prélèvement de l'impôt car il s'adresse seulement, par la force des choses, à ceux qui peuvent payer : "*un emprunt public contracté pour couvrir les dettes de l'état, n'est donc réellement qu'un appel fait aux capitalistes qui veulent se substituer aux créanciers réels du gouvernement*"²³².

²²⁸ Adam SMITH développe son analyse de la dette publique dans le Chapitre III du Livre V de *La Richesse des nation* : les dépenses publiques sont, pour lui, improductives et néfastes ; qu'elles soient financées par l'impôt ou par l'emprunt ne change rien fondamentalement à ses yeux.

²²⁹ Nous présenterons plus loin dans ce même chapitre la position de Ricardo lorsque nous étudierons l'opposition entre celui-ci et les saint-simoniens sur la question de l'impôt et de l'emprunt.

²³⁰ Les physiocrates ont sans doute à l'esprit cette facilité de recouvrement de l'impôt lorsqu'ils énoncent leur idée d'un *impôt unique* sur la propriété foncière. Cette conception physiocratique a sans doute beaucoup influencé les économistes qui accordaient leur préférence à l'impôt sur l'emprunt. Même s'il n'en accepte pas tous les présupposés, Adam Smith comme le fait remarquer M. BLAUG (*La pensée économique*, Economica, p. 68) parle à ce sujet de "*l'ingénieuse théorie*" des physiocrates. C'est peut-être aussi pourquoi cette préférence pour l'impôt exprimée par les économistes classiques est aussi largement adoptée en France à l'époque, comme nous le verrons plus tard lorsque nous examinerons les discussions budgétaire à la *chambre des députés*.

²³¹ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 231. Les mercantilistes, les physiocrates, les classiques, avaient fait de l'impôt, nous l'avons vu, un point central de leur réflexion économique. Pour ENFANTIN, cette question de l'impôt est le type du faux problème à ranger dans la préhistoire de la science économique, car elle relève, dans ce domaine, d'une recherche stérile et irrationnelle, comme celle de la pierre philosophale peut l'être dans l'ordre de la chimie. Pour lui, l'économie en tant que science, débute véritablement avec Saint-Simon et avec ses disciples qui exposent sa doctrine. A travers une telle démarche, les saint-simoniens affirment un projet scientiste, qu'il ne sont pas les seuls à formuler alors. On trouve la même ambition avec la démarche positiviste d'Auguste Comte, qui, du reste, avait adhéré un temps à la pensée de Saint-Simon et qui avait participé à la publication du *Producteur*, aux débuts de la revue.

Ainsi, les propriétaires qui, à travers leurs préoccupations ordinaires, ne s'intéressent pas aux questions industrielles, n'ont pas, d'eux-mêmes, l'idée de financer l'activité productive. Par l'intermédiaire de l'emprunt public, ils donnent à l'Etat le moyen de se substituer à eux en lui procurant les sommes nécessaires pour avancer l'argent aux producteurs : ces derniers disposent alors d'*instruments de travail* sous forme liquide leur permettant d'engager un nouveau processus de production.

Les avantages du recours à l'emprunt public pour financer les dépenses du gouvernement sont doubles aux yeux des saint-simoniens. En premier lieu, les travailleurs ne sont plus frappés par un impôt qui les prive de sommes nécessaires au financement de leur activité, et de ce fait, l'usage de la force est décroissant. En second lieu, l'emprunt permet à l'Etat d'aller chercher les capitaux disponibles où ils se trouvent naturellement, c'est à dire entre les mains des oisifs, et de leur conférer une affectation beaucoup plus productive : les propriétaires trouvent une utilisation beaucoup plus profitable à leurs fonds jusqu'alors mal employés, l'Etat dispose de ressources plus abondantes qui lui faisaient défaut, et de ce fait, des relations de confiance peuvent s'établir entre des partis aux intérêts encore opposés.

Ainsi, grâce à cette organisation des finances publiques fondée sur le recours à l'emprunt, les saint-simoniens pensent pouvoir conférer, de manière indirecte, à la classe parasitaire des oisifs, une utilité collective qu'ils n'ont pas autrement. De ce point de vue, la lutte des classes entre les *oisifs* et les *travailleurs* a des chances de trouver une issue pacifique.

Cependant l'équilibre atteint est forcément très instable : les *oisifs* peuvent certes contribuer à la production sociale des richesses et même en retirer, pour leur propre compte, quelques avantages marginaux, mais il ne doivent pas participer aux décisions collectives : ils sont normalement, dans tous les cas, une classe dépendante, et le pouvoir d'organiser l'activité doit appartenir aux seuls *travailleurs*. Les travailleurs doivent prendre en main, eux-mêmes, l'organisation des finances publiques pour être maîtres de leur destinée : ils doivent en particulier transformer les règles de fonctionnement de la *Caisse d'amortissement* qui pesait d'un poids si lourd sur la vie financière du pays : toute son action pensent les saint-simoniens avait pour but de renforcer le pouvoir social des rentiers et d'accroître leur fortune. Elle avait, au contraire, à leurs yeux, un effet très néfaste sur l'organisation de la production et elle entravait l'activité des travailleurs. Elle constituait un verrou qu'un gouvernement au service des travailleurs devait faire sauter s'il voulait poursuivre l'objectif prioritaire de baisser le taux d'intérêt.

§2 - Utiliser les ressources de l'emprunt public pour faire baisser le taux d'intérêt et pour consolider la dette.

L'amortissement est une technique financière très en vogue sous la Restauration. Elle consiste à faire racheter par l'Etat des titres de la dette publique pour en atténuer les

²³² *Idem.*, p. 226. Nous verrons plus loin comment les saint-simoniens tentent de défendre le projet de Law qui était allé très loin dans cette direction (voir infra p. 185-192).

effets et ainsi les amortir : en rentrant en possession de ces titres l'Etat n'est plus obligé d'en verser les intérêts à ses créanciers. C'est la *Caisse d'amortissement* qui est chargée de ces opérations de rachat de la dette publique.

Cette *Caisse d'amortissement* apparemment très active au cours des années 1820, a dans notre pays une existence déjà ancienne. En France, le premier fonds moderne d'amortissement de la dette publique apparaît en 1722 sous le nom de *Caisse des remboursements* qui connaît un échec assez rapide. De nombreuses tentatives pour réorganiser cette caisse ont lieu tout au long du XVIII^e siècle, mais elles se révèlent chaque fois assez éphémères : la *Caisse* reparaît en 1749 ; elle est remaniée en 1764, rétablie par Calonne, ministre des finances de Louis XVI, reconstituée en 1800 pour payer les dépenses de la Première République.

Les contours de la *Caisse d'amortissement* n'ont pas toujours été très clairement définis : du fait de l'imbrication dans notre organisation financière de fonds provenant des institutions judiciaires et des dépôts volontaires des particuliers, ses fonctions ont souvent été confondues avec celles de la *Caisse des dépôts et consignations*.

Celle-ci remonte à Henri III qui crée un corps de receveurs auprès de toutes les cours de justice du royaume, chargés de recevoir les consignations judiciaires ainsi que les dépôts volontaires. La Révolution de 1789 supprime la charge de receveur considérée comme un privilège d'ancien régime et la loi du 23 septembre 1793 ordonne que les consignations judiciaires soient versées à Paris au Trésor Public et en province dans les caisses départementales. La loi des 28 nivôse et 8 pluviôse de l'an XIII centralise les services pour l'ensemble du territoire et confie à la *Caisse d'amortissement*²³³, créée à cette occasion, la responsabilité de gérer l'ensemble des dépôts. Les attributions de cette *Caisse d'amortissement* sont alors très larges et même contradictoires puisqu'elle doit gérer à la fois le service de l'amortissement des rentes et celui des dépôts judiciaires. Pour éviter une telle confusion, la loi de finances de 1816 crée la *Caisse des dépôts et consignations*, chargée de gérer les dépôts judiciaires. La *Caisse d'amortissement* maintenue doit de son côté se limiter à gérer la rente de l'Etat et ne doit plus recevoir de dépôts judiciaires : pour cela, elle se voit allouer une somme de 20 millions de francs ; cette somme est doublée en 1817 et portée à 40 millions ; elle est augmentée en outre des produits de l'enregistrement et des loteries ainsi que des ventes de bois appartenant à l'Etat..

Vers 1830, la question de l'amortissement donne lieu à des discussions nombreuses et passionnées. Cette technique financière compte de nombreux détracteurs chez les économistes, jugeant généralement qu'elle accorde une part beaucoup trop importante à l'emprunt et à partir de là, ils se montrent également très critiques à l'égard de la stratégie de la *Caisse d'amortissement*. Mais si, dans la critique de la *caisse*, ils rejoignent les partisans de l'impôt, leurs attaques proviennent d'un point de vue totalement opposé car ils sont pour leur part de fervents défenseurs de l'emprunt comme moyen ordinaire de gestion des finances publiques : s'ils dénoncent la stratégie de la *caisse* par conséquent,

²³³ Pour de plus amples informations sur ces points d'histoire financière, on peut se reporter à Ch. COQUELIN et GUILLAUMIN, *Dictionnaire de l'économie politique*, Paris, Librairie de Guillaumin, 1873, articles *Caisse d'amortissement*, *Caisse des dépôts et consignations*, *Crédit public*. Ou encore à Léon Say, *Dictionnaire des Finances*, Paris, Berger-Levrault, 1889.

c'est parce qu'à leurs yeux elle se montre incomptente pour remplir la mission à laquelle elle devrait se consacrer avec une plus grande efficacité. Ils essaient de montrer à partir de là comment le gouvernement pourrait utiliser l'emprunt public pour une saine gestion des finances publiques.

La contribution des saint-simoniens à cette controverse financière est ainsi très originale : loin de considérer la dette publique comme une charge stérile, ils prônent un recours très large à l'emprunt public et veulent en faire un atout pour le développement économique.

A - Le recours à l'emprunt public favorise la baisse du taux d'intérêt.

a. L'emprunt public permet l'affectation la plus efficace des capitaux.

Comme l'emprunt d'Etat est placé, nous l'avons vu, auprès des riches propriétaires, il permet de conjuguer justice sociale et efficacité économique : il laisse à la disposition des industriels les sommes nécessaires pour engager un processus productif, qui, sans cet emprunt, leur auraient été confisquées par l'impôt auquel il se substitue ; il mobilise à des fins productives des capitaux détenus par les oisifs, pour lesquels ces derniers n'envisageaient pas une affectation précise puisque "*la demande d'emprunt*, de l'avis d'Enfantin, *s'adresse évidemment aux capitaux qui ont l'emploi le moins productif*"²³⁴.

L'émission d'emprunts publics par le gouvernement permet ainsi aux rentiers de la dette publique de faire fructifier leurs capitaux sans avoir à faire preuve d'un grand esprit d'initiative. Ceux-ci en outre ne prendraient pas un risque important en prêtant de l'argent à l'Etat : si en effet ils avaient besoin pour une raison quelconque de récupérer leurs fonds avant que l'Etat soit en mesure de rembourser ses dettes, ils pourraient alors, "pour autant que l'esprit d'association existe chez eux"²³⁵ s'adresser à une *banque d'escompte* qui "*moyennant escompte*"²³⁶ négocierait ces créances publiques auprès de "*capitalistes ayant des fonds à placer*"²³⁷.

Un tel dispositif institutionnel permet à l'Etat de bénéficier de larges marges de manœuvre. Comme les rentiers sont en principe entièrement rassurés quant à la restitution de leur capital, il peut échapper à la contrainte d'un remboursement trop rapide en demandant à ses créanciers de "*ne pas exiger de lui un remboursement à époques déterminées*"²³⁸ : il dispose par conséquent d'une marge de manœuvre très appréciable.

²³⁴ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 231, p. 230.

²³⁵ *Idem*, p. 226. Le fait que des rentiers soient amenés à trouver un avantage au fait de s'associer démontre d'une manière éclatante la force de l'idée d'*association* constitutive par nature d'une économie industrielle. Cela montre par la même occasion l'avènement inéluctable de cette économie industrielle dans la mesure où tous les acteurs doivent adapter leurs comportements à ses principes d'organisation.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ *Ibid.*

Par l'intermédiaire de l'emprunt public, l'Etat endosse la responsabilité de trouver un emploi efficace pour ces capitaux à la place de leurs propriétaires originels peu avisés. Dans l'esprit d'Enfantin, ces propriétaires oisifs, peu compétents et allergiques à tout effort intellectuel, ne parviennent pas à imaginer une utilisation intéressante des sommes d'argent dont ils disposent. Aussi, d'après lui, seront-ils sans doute soulagés que l'Etat prenne en charge le placement de ces capitaux et seront-ils, de ce fait, moins exigeants sur le niveau du taux d'intérêt versé : "*les coupons d'emprunt sont pris par les hommes qui tirent de leurs capitaux le plus faible intérêt*"²³⁹.

b - L'emprunt public favorise la baisse du taux d'intérêt.

D'après les saint-simoniens, par conséquent, l'emprunt public constitue un moyen efficace pour réduire le taux d'intérêt. Le gouvernement, dans leur optique, est considéré comme un "débiteur solvable [qui] inspire la confiance"²⁴⁰. De ce fait, "*la garantie de l'Etat, la garantie sociale est bien préférable pour les prêteurs aux garanties individuelles*"²⁴¹.

Les contrats de crédit reposant sur une confiance aussi grande pourront se négocier à un taux d'intérêt particulièrement faible : "*tel capitaliste qui ne voudrait, à aucun prix, avancer la moindre somme à certain contribuable, consent volontiers à être créancier de l'Etat, à un taux très peu supérieur à celui des plus sûrs placemens*"²⁴².

Cette baisse du taux d'intérêt, conjuguée avec la facilité de prélèvement de l'emprunt, permet à l'Etat de se financer au moindre coût. Elle a, en outre, des conséquences positives beaucoup plus profondes sur le fonctionnement de l'économie puisque, grâce à ce taux plus bas, le transfert des richesses vers les oisifs, occasionné en règle générale par le versement d'un intérêt, sera moins important.

En outre, le versement du taux d'intérêt ne doit pas poser de graves problèmes à l'Etat, ni à l'ensemble du système financier qui à travers les banques d'escompte supporte le poids de l'emprunt public. Dans ce système envisagé par Enfantin, en effet, "*les capitaux se répandraient naturellement là où ils seraient le plus nécessaires*"²⁴³ et ce flux incessant de capitaux qui circuleraient continuellement dans le cadre d'une économie

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ *Ibid.*, p. 231.

²⁴⁰ *Ibid.* p. 227.

²⁴¹ *Ibid.* On peut rapprocher cette socialisation des risques, décrite ici par Enfantin, de la conception assurancielle de l'Etat que les saint-simoniens préconiseront lorsqu'ils envisageront le montage financier d'un *système de banques*.

²⁴² *Ibid.* ENFANTIN dénonce, d'un ton assez sarcastique, le libéralisme ambigu des capitalistes qui déniennent à l'Etat le droit de jouer un rôle économique quelconque et qui, en pratique, tirent profit des opportunités financières qu'il peut leur procurer. Mais, d'un point de vue opposé, on peut lui reprocher la même attitude contradictoire puisqu'il accepte que l'Etat serve les intérêts de ses adversaires déclarés.

²⁴³ *Ibid.*, p. 226.

monétaire engendreraient sans cesse la production de nouvelles richesses, de telle sorte que "*le travail ne serait pas interrompu*"²⁴⁴ : le taux de croissance de la production serait bien supérieur au taux d'intérêt. Le seul cas limite serait celui où "*l'activité ne serait ralentie que par le manque effectif de capitaux détruits par suite des dépenses publiques, si ces dépenses n'avaient pas été productives, c'est à dire s'il n'en était pas résulté la création d'un nouveau moyen de production*"²⁴⁵. Mais pour Enfantin, une telle situation ne peut être que très rare, car elle ne correspondant à la logique d'une économie industrielle où les capitaux doivent servir au financement d'une activité productive : elle ne peut résulter que d'une erreur d'appréciation ou de circonstances exceptionnelles

D'après cette analyse, l'emprunt est un moyen de financement si avantageux des dépenses publiques qu'il mériterait d'être généralisé. Dans cette optique, Enfantin va jusqu'à envisager, nous le verrons, l'organisation d'un *emprunt perpétuel* qui aurait surtout pour conséquence bénéfique de rendre caduc le recours à l'amortissement si préjudiciable aux yeux des saint-simoniens.

B - La conception saint-simonienne de l'amortissement : comment utiliser la technique de l'amortissement en relation avec la baisse du taux d'intérêt.

a - Suppression envisagée de la *Caisse d'amortissement*.

a1 - La *Caisse d'amortissement* est totalement inefficace.

L'amortissement est une technique financière, abondamment discutée par les économistes du XIX^e siècle²⁴⁶. Celle-ci fut largement utilisé, en France, sous la Restauration : elle consiste, pour l'Etat, à constituer une provision lui permettant de racheter, chaque année en principe une partie de la dette publique. A partir de ce rachat l'Etat peut utiliser les intérêts qu'il encaisse avec les titres récupérés pour acquérir des quantités supplémentaires de sa propre dette²⁴⁷. Sans doute l'amortissement a-t-il pour effet positif de signifier aux rentiers que l'Etat s'implique dans l'émission des titres publics et de rendre plus facile le financement de la dette publique en favorisant le placement de titres bénéficiant apparemment d'une garantie solide ?

Pour les saint-simoniens toutefois, les conséquences négatives l'emportent très nettement sur les conséquences positives et l'amortissement apparaît comme une

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ *Ibid.* C'est le concept moderne de profitabilité qui apparaît ici assez nettement dans l'analyse d'ENFANTIN.

²⁴⁶ En 1816, la *Caisse* est réorganisée sur des bases nouvelles, nous l'avons vu. Cette reconstitution marque la volonté du gouvernement d'honorer les dettes de la Révolution et de l'Empire, malgré l'avis des *ultras* qui refusaient de reconnaître ces régimes. On peut considérer, dans ces conditions, que le gouvernement de l'époque donne des gages sérieux aux créanciers de l'Etat pour signifier sa ferme intention de "*relever le crédit public*". Pour de plus amples informations sur la question de l'amortissement au XIX^e siècle, on peut consulter le *Dictionnaire des Finances* publié sous la direction de Léon SAY, Berger-Levrault, 1889.

méthode malsaine de remboursement, comme une dangereuse "*illusion financière*"²⁴⁸. Ils constatent que les intérêts des emprunts sont très insuffisants pour le rachat par la *Caisse d'amortissement* des titres émis par l'Etat : cette rentrée de fonds, au contraire, se révèle très marginale dans l'activité de la Caisse et l'essentiel des rachats est effectué à partir des impôts prélevés par l'Etat : ainsi, pensent-ils, l'activité de cette caisse agrave la condition des travailleurs puisque les impôts, qui servent à l'alimenter, constituent la recette budgétaire la plus inéquitable.

A la suite de cette opération, les capitaux disponibles ont changé de propriétaires personnels mais ils restent toujours entre les mains des *capitalistes*. L'amortissement ainsi organisé n'est qu'une opération financière blanche, sans effet du point de vue de la répartition globale des revenus.

Ainsi, estime Enfantin, "*l'amortissement n'opère qu'un déplacement de capitaux sans utilité permanente*"²⁴⁹ et la *Caisse d'amortissement* est par conséquent inutile. Et non seulement elle est inutile, mais elle occasionne le développement d'activités parasitaires : "*si l'on remarque que ce déplacement [de capitaux] exige : 1° le prélèvement d'impôts, 2° les frais d'administration d'une caisse d'amortissement, on concevra combien d'hommes sont occupés inutilement à ces différents travaux*"²⁵⁰.

Le *Globe* a ainsi calculé qu'entre 1816, date de sa création, et 1831, la *Caisse d'amortissement* a coûté 1,8 millions de francs aux finances publiques, c'est à dire à la collectivité, en frais de fonctionnement et il estime que cette somme aurait pu être utilisée beaucoup plus efficacement.²⁵¹

a2 - La *Caisse d'amortissement* détourne les capitaux disponibles de l'industrie.

Non seulement la *Caisse d'amortissement* est inefficace, non seulement elle entraîne des dépenses superflues pour les finances publiques, mais surtout, elle détourne les capitaux disponibles de leur affectation la plus profitable et la plus équitable : son activité "*consiste à rembourser aux prêteurs des gouvernements les capitaux qu'ils ont prêté en les*

²⁴⁷ Cette technique de l'amortissement connut une grande vogue aux XVIII^e et XIX^e siècles à la suite de la publication, en 1771, des travaux de Richard PRICE (1723-1791), un pasteur anglican, qui pensait avoir imaginé une solution indolore pour rembourser la dette publique : il proposait que la caisse d'amortissement, grâce à une dotation initiale en capital correspondant à 1 % de la dette accumulée, rachète les titres de la dette à amortir, qu'elle utilise les intérêts de ces titres pour racheter d'autres titres et ainsi de suite jusqu'à l'extinction définitive de la dette qui, d'après ses calculs, devait survenir au bout de 36 ans (voir calculs infra, n. 2, p. 110).

²⁴⁸ P. ENFANTIN , "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n°2,p. 234.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 237.

²⁵⁰ *Ibid.* On discerne dans ce passage du *Producteur* l'inclination des saint-simoniens pour un *Etat bon marché* qui avait alors les faveurs des républicains : au sujet de la discussion *Etat cher - Etat bon marché*, voir la discussion supra p. 86-90. On peut constater, également, qu'ils se réfèrent à l'effet d'éviction financière, comme nous le voyons encore par ailleurs (supra p. 93 et infra p. 108 et sq.).

prélevant sur les contribuables"²⁵².

Le plus grave, dans cette optique saint-simonienne, est que pour alimenter la *Caisse d'amortissement*, l'Etat enlève aux travailleurs, par l'intermédiaire de l'impôt, des fonds que ces derniers pouvaient faire fructifier, pour les reverser aux rentiers qui n'en font aucun usage productif : ainsi, les travailleurs sont toujours privés de ressources, ils ne disposent toujours pas des *instrumens de travail* nécessaires à leur activité, et la capacité de financement des entreprises industrielles n'a pas augmenté.

Enfantin formule, au sujet de l'amortissement, une idée centrale de son analyse de la répartition qui s'exprime, de manière récurrente, dans les écrits saint-simoniens de cette période. Six ans après son article du *Producteur*, on peut encore lire dans le *Globe*, sous la plume d'Isaac Péreire cette fois: "[l'amortissement] *enlève des capitaux à l'industrie pour les restituer aux rentiers qui ne demandent qu'à les placer*"²⁵³.

a3 - La Caisse d'amortissement organise un transfert continual de revenu des travailleurs vers les oisifs.

Les saint-simoniens sont ainsi convaincus que cette "Caisse d'amortissement n'a aucun effet : "un amortissement dont l'action se poursuit d'une part, tandis que l'Etat emprunte de l'autre, n'est pas un amortissement"²⁵⁴. Les travailleurs pourraient espérer que leurs sacrifices, à la longue, porteraient leurs fruits, et que les impôts qu'ils payent à partir de leurs salaires permettraient, un jour futur, d'éteindre la dette publique et de réduire en même temps la pression fiscale. Mais il faudrait pour cela interdire l'émission de nouveaux

²⁵¹ "De l'amortissement", *Le Globe*, 21 novembre 1831. L'article est signé des initiales E. P. Sans doute s'agit-il d'Emile PEREIRE, considéré comme un spécialiste des questions financières. Il s'est intéressé de près à la préparation du budget de 1832, et à l'époque où il écrivait ce court article dans le *Globe*, il publiait dans la *Revue Encyclopédique* un article important sur ce sujet : "Examen du budget de 1832 : réformes financières, examen théorique et pratique de l'amortissement ; reconstitution des rentes viagères, moyen de supprimer immédiatement la totalité des impôts du sel, des boissons, du tabac et de la loterie". Emile PEREIRE est un de ces disciples assez tièdes qui se situaient à la marge de l'Eglise saint-simonienne dont on peut se demander à leur sujet s'ils en firent réellement partie : à la différence de son frère Isaac, Emile Péreire ne s'est jamais enthousiasmé outre mesure pour ses principes auxquels il n'a sans doute jamais entièrement adhéré. De ce fait, il est difficile de qualifier sans restriction de saint-simonien : G. D'EICHTAL, en tout cas, ne le mentionne pas dans la liste complète des disciples établie en juin 1830 (S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 78). Peu de temps après la publication de cet article dans le *Globe*, à la fin du mois de novembre 1831, il quitte la rédaction du journal. Au même moment, un groupe de dix-neuf saint-simoniens signent une lettre de protestation contre l'influence grandissante d'Enfantin au sein de l'Eglise, mais il ne joint pas son nom à la liste des signataires. Sur cette affaire, on peut se référer à S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 135).

²⁵² P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 237.

²⁵³ I. PEREIRE "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831. De ce point de vue, l'amortissement fonctionne en France de manière particulièrement déplorable, car la *Caisse d'amortissement* a besoin, dans ce pays, d'être continuellement renflouée à l'aide de nouveaux impôts. Ce système, de toute façon, est très mauvais dans l'absolu, puisque car ce sont toujours les contribuables qui supportent le coût de l'amortissement : dans tous les cas, c'est forcément à partir des impôts qu'une première dotation peut être attribuée à la Caisse pour lui permettre d'amorcer le remboursement de la dette, et cela, même si les préceptes de R. Price sont respectés à la lettre.

emprunts publics à partir du moment où l'Etat commence à rembourser les anciens. Sinon les travailleurs versent une partie de leur revenu à l'Etat sous forme d'impôt et l'Etat reverse ce revenu aux oisifs en leur rachetant les titres de rente qu'ils possèdent.

De fait, pour les saint-simoniens, cette *Caisse d'amortissement* n'est qu'une duperie visant à institutionnaliser un transfert continual de revenu des travailleurs vers les oisifs. C'est dans le but de mettre fin à ces jongleries financières indignes à leurs yeux, qu'ils proposent un ensemble de mesures destinées à alléger définitivement le poids de la dette publique et à réduire par la même occasion la prime consentie aux rentiers, propriétaires de ces actifs financiers.

b - Les saint-simoniens proposent une stratégie alternative de rachat des rentes en vue de faire baisser le taux d'intérêt.

Les saint-simoniens sont très hostiles à la technique de l'amortissement, nous l'avons vu. Ils estiment, en premier lieu que celui ci coûte très cher à la collectivité du fait des dépenses de fonctionnement élevées que nécessite la *Caisse d'amortissement*. Mais surtout, comme cette caisse affecte des capitaux au remboursement de prêts antérieurs, ils lui reprochent de constituer un obstacle au développement du crédit et en même temps, par conséquent, de freiner la baisse du taux d'intérêt.

Emile Péreire calcule, dans le *Globe* du 21 novembre 1831, que cette opération de l'amortissement coûte chaque année à peu près 147 millions de francs à l'Etat : 87 millions en rachat de rente et 60 millions en frais de perception. Une telle dépense lui semble très lourde pour les finances publiques et totalement improductive pour l'ensemble de l'économie. En outre, elle provoque, estime-t-il, de nombreux effets pervers dans la sphère financière : elle est responsable d'une raréfaction des capitaux disponibles et par conséquent elle maintient une pression à la hausse sur les taux d'intérêt.

L'auteur, Emile Péreire, essaie de ménager l'ensemble des acteurs économiques et la critique politique est atténuée sous l'unanimisme social qui transparaît dans cet article. Son attitude est bien caractéristique des disciples saint-simoniens modérés qui formeront plus tard les rangs du saint-simonisme pratique²⁵⁵. Pour l'essentiel cependant, nous retrouvons les grandes lignes de la stratégie financière élaborée par Enfantin, six ans auparavant, dans le *Producteur* : il s'agit toujours de recourir à l'emprunt public pour financer les dépenses de l'Etat au moindre coût, pour faire baisser le taux d'intérêt, et pour satisfaire aux exigences de justice sociale.

Pour atteindre ces buts, Emile Péreire pense que l'Etat doit intervenir directement sur le marché des capitaux, avec des armes identiques à celles des capitalistes. Son efficacité pourra même être plus grande que la leur du fait de la position institutionnelle qu'il occupe dans le système financier.

Au lieu d'amortir chaque année, mécaniquement, une partie de la dette et d'émettre parallèlement de nouveaux emprunts, l'Etat doit utiliser les fonds provenant de ces

²⁵⁴ "Discussion à la Chambre sur l'amortissement", *le Globe*, 14 janvier 1831. *Le Globe* commente les propos tenus par M. Anisson-Duperron. Si le journal, en règle générale, n'est pas d'accord avec lui, il est du même avis sur la questions de l'amortissement. Sur le personnage de M. Anisson Dupéron, voir infra, n. 2, p. 113.

emprunts pour racheter les titres de rente lorsqu'ils sont au plus bas : il pourra ainsi profiter d'un taux d'intérêt élevé et en même temps, priver d'une rémunération intéressante les capitalistes rentiers.

A l'inverse, si les cours des titres de rente augmentent, l'Etat devra les revendre : de la sorte il empochera une plus-value qui permettra de baisser les impôts payés par les producteurs ; une telle baisse tiendrait de compensation fiscale. Il suscitera, par la même occasion, une baisse du taux d'intérêt qui bénéficiera également aux industriels. Comme les capitalistes, en outre, auront acheté des titres de rente à un cours élevé, le taux d'intérêt effectif servi sera faible ; progressivement ces derniers devront réduire leurs exigences et une tendance durable à la baisse des taux pourra se manifester. La solution la plus logique, peut-on lire dans *Le Globe*, serait de "*commencer par racheter journellement des rentes à la baisse avec des fonds provenant de l'émission de bons royaux [pour] revendre ensuite ces mêmes rentes en bloc quand l'élévation des cours permettrait de les émettre sinon avec bénéfice, du moins sans perte*"²⁵⁶.

Cette stratégie de rachat des rentes n'est pas une construction financière typiquement saint-simonienne. Elle avait été imaginée par d'autres économistes avant qu'eux mêmes ne s'y intéressent à travers les questions relatives à la caisse d'amortissement.

Ce qui est caractéristique des saint-simoniens par contre c'est premièrement le contexte sociologique sous-jacent à la stratégie financière de rachat des rentes jusqu'à l'extinction définitive de la caisse d'amortissement : ils se fondent généralement sur l'idée, en effet, que les capitalistes sont dans l'embarras pour trouver une affectation intéressante à leurs capitaux disponibles, et ils se trouvent dans cette situation inconfortable, précisément, du fait que l'Etat élargit sa sphère d'influence et qu'il est mesure de fixer les règles du jeu sur les marchés de capitaux.

C'est aussi, deuxièmement, l'importance du rôle dévolu à l'Etat pour mettre cette stratégie en œuvre. L'Etat qui représente les travailleurs, intervient sur les marchés financiers en tant qu'acteur autonome et les rentiers ne peuvent plus alors intervenir que comme acteurs contraints. En faisant jouer un effet balançoir à travers une stratégie

²⁵⁵ Parmi les saint-simoniens de 1830, qui formeront plus tard, sous le Second Empire, ce qu'on désignera comme le courant du *saint-simonisme pratique*, il faut distinguer les auteurs qui tenteront de rester fidèles à leurs idées de jeunesse tout en les présentant de façon beaucoup plus modérée de ceux qui les abandonneront pour se rallier au libéralisme économique. Dans le premier groupe nous retrouverons les frères Pereire, Isaac surtout, Enfantin, etc. ; dans le second, nous pouvons citer P. Talabot, P. Chevalier qui sera un des principaux instigateurs du tournant libéral de ce régime. Il n'est alors pas très facile de distinguer les deux groupes car la différence n'est pas très apparente au niveau du discours politique qui est toujours très modéré : Enfantin, comme nous le verrons appellera à voter pour le général Cavaignac aux élections de décembre 1848. C'est en fait la résistance ou l'adhésion aux principes du libéralisme économique qui constitue la véritable ligne de partage car le saint-simonisme de 1830 est incompatible avec le libéralisme économique : ces deux approches sont même antithétiques. Ainsi, M. Chevalier se présente par la suite, comme le partisan d'un libéralisme tempéré. Ce n'est pas le cas des frères Péreire par exemple, qui jusqu'à la fin de leur vie travailleront à constituer une organisation de la banque d'inspiration saint-simonienne. L'ouvrage d'Isaac PEREIRE, *La Banque de France et l'organisation du crédit en France*, Dentu, Paris, 1864 est très intéressant à cet égard.

²⁵⁶ E. PEREIRE, "De l'amortissement", *Le Globe*, 21 novembre 1831.

contracyclique, il peut accroître progressivement la valeur des actifs publics et réduire en même temps le niveau du taux d'intérêt. Ainsi, le pourvoir des travailleurs s'accroît à mesure que s'élargit la sphère financière publique et le pouvoir des oisifs se réduit à mesure que diminue le taux d'intérêt.

L'Etat saint-simonien est ainsi directement impliqué dans la gestion financière du pays, et dans cette conception, l'instance étatique la plus importante, nous le verrons plus tard, est le *Trésor* dont le champ d'activité doit être très étendu, jusqu'à représenter une véritable *Providentie* pour les travailleurs.

SECTION III - AFFIRMATION D'UNE THEORIE SAINT-SIMONIENNE DE LA REPARTITION.

La théorie saint-simonienne des finances publiques est originale et non conformiste. Aujourd'hui encore elle apparaît être d'un grand intérêt, bien qu'à certains égards, elle semble assez déconcertante et parfois même paradoxale. La réflexion de Charles Kindleberger, relative à la conception saint-simonienne de la dette publique est bien symptomatique, de la difficulté qu'il peut y avoir à discerner la logique interne de cette analyse financière.

Ch. Kindleberger présente les implications de cette stratégie saint-simonienne en matière de finances publiques en se référant à l'exemple du banquier Jacques Laffitte auquel il prête des sympathies saint-simonniennes : celui-ci, à son avis, s'inspire des disciples de Saint-Simon et pousse leurs analyses jusqu'à ses conséquences ultimes.

Si leurs conceptions paraissent assez déroutantes, c'est sans doute parce que les saint-simoniens essayent de prendre part, d'une manière novatrice au débat théorique qui se faisait jour à leur époque. Ils veulent proposer une alternative à l'analyse libérale des économistes classiques anglais et dans ce but, ils font une présentation très systématique de leurs propres idées afin d'apporter à ces derniers une contradiction percutante.

Au cours de cette controverse avec les économistes classiques en général, et avec Ricardo plus particulièrement, les saint-simoniens suivent la dialectique qui leur est habituelle : dans un premier temps, il reconnaissent le bien fondé des arguments de leurs adversaires pour marquer leur identité de vue avec eux ou bien pour reprendre ces analyses à leur propre compte ; par la suite, ils marquent leurs divergences avec ces derniers et ils essaient de montrer leurs insuffisances pour mettre en évidence la supériorité de leurs propres analyses.

Fondamentalement, les saint-simoniens construisent leur analyse économique dans un contexte social et historique particulier : il n'existe pas pour eux d'économie pure et désincarnée que l'on pourrait étudier à travers des mécanismes abstraits. Dans le système capitaliste, l'Etat est au service des propriétaires et il les aide à exploiter les travailleurs : lorsque Ricardo critique les prélevements opérés par l'Etat, ils peuvent se trouver d'accord avec lui dans un premier temps, avec les mécanismes que celui-ci met

en évidence. Mais, alors que Ricardo confère à cette critique des prélèvements publics une validité universelle, les saint-simoniens pensent qu'elle est seulement valable dans le contexte du système capitaliste et ils essaient d'imaginer une autre organisation sociale où les recettes de l'Etat pourraient être utilisées dans un sens favorable aux travailleurs : ainsi, Ricardo pense que les prélèvements publics sont néfastes pour l'activité industrielle ; les saint-simoniens sont d'accord avec ce constat, mais ils rendent responsable de cette situation l'organisation capitaliste existante et ils essaient d'envisager un autre type d'organisation où ces prélèvements pourraient être mis à profit par les travailleurs.

§1 - Controverse avec Ricardo sur le rôle et la nature des dépenses publiques.

La défense de l'emprunt est un thème central chez les saint-simoniens qui sous-tend l'ensemble de leurs considérations économiques, depuis la constitution de l'école jusqu'à sa dispersion : une organisation efficace des emprunts et des prêts, estiment-ils, doit permettre le transfert des richesses des oisifs vers les travailleurs.

Aussi, lorsqu'Enfantin entreprend, dans un article du *Producteur*, en 1826, de discuter la thèse de Ricardo relative aux finances publiques, son choix semble particulièrement pertinent d'un point de vue saint-simonien : il a en effet repéré l'importance de la question soulevée, choix de l'impôt ou l'emprunt comme mode de financement des dépenses publiques, et l'importance de l'auteur considéré, Ricardo, qui au nom de la théorie quantitative de la monnaie dont il fera prévaloir l'hégémonie, exercera une influence décisive, jusqu'aux années 1930, sur les décisions ultérieures de politique économique.

Au sujet du fermage, Enfantin parle de l'analyse de Ricardo comme d'une "*doctrine [...] dont les travaux ont puissamment contribué à éclaircir cette question*"²⁵⁷. C'est dire qu'il ne récuse pas la démarche suivie par cet auteur et qu'au contraire il s'en inspire. Toutefois, si les saint-simoniens, en règle générale, recourent à la même méthode que les économistes classiques pour étudier les phénomènes et les mécanismes économiques, ils en tirent, nous l'avons vu des conséquences totalement différentes : ainsi, Ricardo pense que les prélèvements publics sont néfastes pour l'activité industrielle ; les saint-simoniens sont d'accord avec ce constat, mais ils rendent responsable de cette situation l'organisation capitaliste existante et ils essaient d'envisager un autre type d'organisation où ces prélèvements pourraient être mis à profit par les travailleurs.

A - Une similitude entre les analyses de Ricardo et celles des saint-simoniens concernant la répartition.

²⁵⁷ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p 215-252. Quand il écrit cet article, en 1826, ENFANTIN dit avoir pris connaissance des analyses de Ricardo grâce à la revue *Le Globe* qui en a présenté "un résumé très bien fait [dans son] numéro du 29 avril [1826]" (*idem.*, p. 217). Il précise également qu'il se tient informé des controverses théoriques qui ont cours alors en Angleterre grâce à *la Revue britannique* qui traduit des articles parus dans la *Edinburgh Review* : il signale en particulier le numéro de *la Revue britannique* d'août 1825 (*ibid.*, p. 227).

a - Une analyse identique à celle de Ricardo au sujet des prélèvements publics qui entravent l'activité des industriels.

Les saint-simoniens reconnaissent aux économistes classiques, à Ricardo en particulier, le mérite d'avoir mis en évidence la réalité de *l'organisation politique* [de la société de leur époque] *dans laquelle une partie de la population vit aux dépens de l'autre*²⁵⁸. Certes ils regrettent que les découvertes conceptuelles des économistes classiques leur servent en fin de compte à *légitimer* une *organisation* aussi injuste mais ils parviennent eux-mêmes à en tirer parti pour les intégrer à leur propre démarche analytique et pour préciser leur propre projet théorique.

Les saint-simoniens intègrent les prélèvements exercés par l'Etat dans la même représentation des finances publiques que Ricardo : impôts et emprunts sont toujours une avance consentie par les particuliers aux finances publiques et d'un point de vue formel, ces deux prélèvements ont des conséquences identiques sur la répartition des richesses et sur leur circulation.

Ricardo explique en effet que l'impôt et l'emprunt correspondent tous deux, fondamentalement à un déplacement des richesses de la sphère productive vers la sphère improductive : "Les impôts qu'on lève sur un pays pour les frais de la guerre ou pour les dépenses ordinaires du gouvernement, et dont le produit est principalement destiné à l'entretien d'ouvriers improbus, sont pris sur l'industrie productive du pays"²⁵⁹

Quant aux emprunts publics, ils ont bien toujours pour lui le même résultat : "quand on lève, par la voie d'un emprunt, 20 millions pour les dépenses d'une année de guerre, ce sont 20 millions que l'on enlève au capital productif de la nation."²⁶⁰

Enfantin de son côté montre que si l'impôt et l'emprunt suivent des circuits différents, ils ont bien la même origine et la même source unique de financement. D'une part, ces deux prélèvements sont toujours supportés, en dernier recours, par les travailleurs, qui seuls créent un surplus, nous l'avons vu : "Les dépenses du gouvernement sont toujours satisfaites par cette portion des produits annuels du travail"²⁶¹. D'autre part, les travailleurs ne sont en mesure de supporter ces prélèvements que grâce aux avances consenties directement ou indirectement par les capitalistes : "que ces hommes [les capitalistes] prêtent à l'industrie pour payer l'impôt ou qu'ils prêtent au gouvernement pour remplir l'emprunt, il faut toujours que leurs avances leur assurent une rente"²⁶².

²⁵⁸ Exposition de la Doctrine, p. 291. ENFANTIN qui expose cette séance estime que Malthus et Ricardo sont parvenus à cette conclusion à partir de leurs profondes recherches sur le fermage (*loc. cit.*). C. Bouglé et E. Halevy expliquent dans l'introduction de cet ouvrage dont ils publient une réédition que les séances, rédigées collectivement étaient généralement présentées par Bazard. Il fut seulement remplacé par O. Rodrigues pour les cinquième, douzième et quinzième séance et par Enfantin pour les huitièmes et seizième. Lorsque les conflits s'aggravèrent au sein du groupe des disciples des dissensions apparurent, entre Bazard et Enfantin essentiellement, pour revendiquer la paternité de la rédaction des séances.

²⁵⁹ David RICARDO, Des Principes de l'économie politique et l'impôt, Flammarion, 1977, p. 216.

²⁶¹ P. ENFANTIN, "art. cit." Le Producteur, t. III, n° 2, p. 243.

Dans le schéma saint-simonien le plus habituel, les capitalistes oisifs avancent l'argent aux travailleurs qui payent des impôts à partir des richesses qu'ils créent. Ainsi les capitalistes financent les travailleurs sous forme de prêts remboursables par ces derniers alors que les travailleurs financent l'Etat à l'aide des impôts qui sont définitivement versés. Ce qui représente une dissymétrie flagrante entre les deux modes de financement.

b - Dépenses publiques et transfert des richesses vers les rentiers : mise en évidence dans les deux approches d'un effet d'éviction.

Dans l'état des choses qui prévalait au début du XIX^e siècle, les saint-simoniens sont d'accord avec les économistes classiques pour critiquer le caractère improductif des dépenses gouvernementales. Ricardo, de son côté, critique "*les impôts [...] dont le produit est destiné à l'entretien d'ouvriers improductifs*"²⁶³.

Enfantin se rallie à cet argument d'essence libérale, si on entend par libéralisme économique la théorie suivant laquelle l'entreprise doit pouvoir exercer son activité, dégagée le plus qu'il est possible des contraintes imposées par l'Etat. Il rejoint Ricardo dans sa critique des dépenses publiques lorsqu'il écrit : "*On prélève [...] par l'emprunt ou par l'impôt, de quoi payer les capitaux qu'on a détruits, ou qu'on veut détruire, la richesse que l'état a perdue, ou qu'il va perdre*"²⁶⁴.

La similitude entre l'analyse classique et l'analyse saint-simonienne va plus loin. Non seulement, pour toutes deux, les dépenses publiques sont responsables d'une diminution de la production globale, non seulement elles sont responsables d'un appauvrissement des industriels, mais encore, elles occasionnent un déplacement des richesses des hommes qui travaillent, *les industriels*, vers ceux qui sont oisifs, *les rentiers*.

C'est le point de vue de Ricardo qui estime que les dépenses publiques sont payées

²⁶⁰ *Idem*. Dans le chapitre XVII, duquel est extraite cette citation, Ricardo s'intéresse plus particulièrement aux méthodes de financement d'une guerre, étant donné que ce problème s'était posé avec beaucoup d'acuité à partir de 1809 en Angleterre pour financer la guerre contre la France dans la péninsule ibérique. Voir sur ce point F. CROUZET, *L'économie britannique et le blocus continental*, Economica, 1987, p. 542 et sq. Les analyses que Ricardo formule à l'occasion de cet épisode peuvent être généralisées à toutes les formes de dépenses publiques, qui d'après lui, sont dans l'ensemble largement improductives : il est indifférent, précise-t-il en effet, dans la suite du chapitre que les impôts soient prélevés "pour les frais de guerre ou pour les dépenses ordinaires du gouvernement" (*op. cit.* p. 216). Il précise d'ailleurs cette idée dans un article, "Funding system" in *Encyclopédia Britannica*, qui a rendu célèbre son point de vue sur cette question : "Il est fort à désirer que nous débarrassions notre politique du système des emprunts, surmontions les difficultés à mesure qu'elles se présentent et soyons libérés de toutes dépenses anciennes, dont nous ne sentons bien le fardeau que lorsqu'il est devenu intolérable" (cité in Ch. COQUELIN, *Dictionnaire de l'économie*, article Ricardo).

²⁶² *Idem*. Les sommes qui constituent ces avances productives correspondent à du capital accumulé précédemment, c'est à dire qu'elles sont le fruit d'une exploitation préalable. Si nous considérons la fonction des avances, d'un point de vue strictement technique, dans le circuit de la production des richesses, nous observons des similitudes assez précises entre la présentation de Ricardo et celle des saint-simoniens. Si nous considérons, par contre, la nature de ces avances et leur fonction sociale, des différences capitales apparaissent entre les deux présentations.

²⁶³ D. RICARDO, *op. cit.*, p. 216.

par les forces vives d'un pays. "*En définitive, cette portion [l'impôt] est toujours payée par le capital ou le revenu de la nation*"²⁶⁵. Ces dépenses, par conséquent, sont responsables d'une perte de dynamisme et d'une diminution de la richesse nationale : "*il faut reconnaître que sans les prélèvements de l'impôt cet accroissement de richesse [de la nation] eût été bien plus rapide*"²⁶⁶.

C'est aussi le point de vue des saint-simoniens pour lesquels toute somme prélevée sur la production, par quelque moyen que ce soit, impôt ou emprunt, transite de la classe des travailleurs vers celle des oisifs : un tel transfert de revenu est une fatalité dans le système capitaliste. Seuls les travailleurs créent des richesses, nous l'avons souvent vu : ils faut donc qu'ils payent des charges, d'une façon ou d'une autre pour permettre aux oisifs qui ne produisent rien de disposer quand même d'un revenu pour vivre.

Enfantin, dans ce sens, va jusqu'à regretter que les dépenses publiques découragent les industriels et qu'elles freinent leurs initiatives : "*la production s'arrête lorsque les charges imposées au travailleur lui ravissent une part considérable des fruits de sa peine*" : à ce moment, "*les dépenses sociales*" ont un effet très négatif sur *les richesses particulières*"²⁶⁷.

Ce transfert est particulièrement scandaleux, pensent-il, lorsque l'Etat se sert de l'argent des impôts, "*un prélèvement forcé*"²⁶⁸, que les travailleurs ont payés, pour verser aux rentiers les intérêts liés aux titres de l'emprunt public que ces derniers ont achetés.

Et cette stratégie financière qui consiste à payer les intérêts de la dette publique à

²⁶⁴ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n°2, p. 228. Comme l'écrit Lucette LE VAN-LEMESLE, " la majorité des milieux d'affaire français [au XIX^e siècle] était protectionniste. [...] Or le terme 'd'économiste' est synonyme de partisan du libéralisme. L'économie politique équivaut [...] à la pensée d'Adam Smith ou, plus précisément à celle de J.-B. Say" (in *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, ss la dir. de Y. BRETON et M. LUTFALLA, Economica, 1991, p. 356). Dans ces conditions, cela pouvait passer pour une marque de distinction de manifester sa divergence avec le point de vue commun en se référant aux idées des économistes en question. Il faut souligner, toutefois, que la critique des prélèvements publics par Ricardo s'applique à toutes les sociétés possibles et recouvre ainsi une portée universelle alors que la critique d'Enfantin se limite aux sociétés fondées sur l'exploitation des travailleurs, qui entretiennent une classe parasitaire vivant de ces prélèvements. A la différence de celle des classiques, la critique sociale des saint-simoniens, nous le voyons une nouvelle fois s'exprime dans un contexte institutionnel donné.

²⁶⁵ D. RICARDO, *op. cit.*, p. 131.

²⁶⁶ *Idem.*, p. 132. RICARDO critique dans ce passage la pression fiscale très forte exercée par le gouvernement anglais pendant les guerres napoléoniennes et dénonce les graves conséquences déflationnistes de cette fiscalité. Il reconnaît toutefois que la production de l'Angleterre a, malgré tout, beaucoup augmenté au cours de cette période : "*Malgré l'énorme dépense que le gouvernement anglais a faite pendant les vingt dernières années, il paraît certain que cette déperdition de richesse a été plus que compensée par l'augmentation de la production nationale.*" Cette augmentation de la production est très heureuse pour Ricardo car elle a permis à l'Angleterre de limiter les dégâts et d'échapper au cercle vicieux de la déflation.

²⁶⁷ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 229.

²⁶⁸ *Idem*, p. 232.

partir des impôts est, précisément, celle que suit avec entêtement la caisse d'amortissement, que ce soit en France ou en Angleterre. C'est pourquoi les saint-simoniens, comme Ricardo d'ailleurs, sont extrêmement hostiles à cette institution qui a joué un rôle financier très important pendant la première moitié à peu près du XIX^e siècle : nous verrons plus loin les critiques qu'ils lui adressent.

Nous avons constaté une identité de vues assez large entre Ricardo et les saint-simoniens, nous avons vu que ces derniers reconnaissaient en partie l'héritage classique, et que dans une certaine mesure, même, ils le revendiquaient. Mais après avoir signalé les apports de Ricardo, qu'ils pouvaient reprendre à leur compte sur la question de la répartition et sur l'organisation des conditions de cette répartition par l'Etat, ils insistent surtout, par l'intermédiaire d'Enfantin, sur ce qui les oppose. Au-delà de ce qui peut les rapprocher, les saint-simoniens privilégient l'emprunt pour financer les dépenses publiques alors que Ricardo privilégie l'impôt : cette divergence est la conséquence d'une profonde opposition doctrinale.

B - Divergence sur le choix des prélèvements : Ricardo préfère l'impôt, les saint-simoniens l'emprunt.

a - Préférence de Ricardo pour l'impôt.

Ricardo accorde sa préférence à l'impôt comme moyen de financement des dépenses publiques. Il estime que "le système des emprunts [...] est un système qui tend à nous rendre moins industriels, à nous aveugler sur notre situation"²⁶⁹.

Il exprime, par là, la méfiance des classiques envers l'endettement, une solution de facilité dangereuse à leurs yeux parce qu'elle hypothèque l'avenir : "*un pays qui a laissé une grande dette s'accumuler, se trouve placé dans une situation artificielle*"²⁷⁰.

Un emprunt public ne peut, selon Ricardo, avoir de retombées positives : il est improductif, par nature puisqu'il soustrait, comme l'impôt, des capitaux au financement de l'activité industrielle : les sommes collectées au titre de l'emprunt ne sont plus disponibles pour financer les investissements productifs des industriels, comme nous l'avons déjà vu²⁷¹.

Pour Ricardo, l'incidence du choix entre l'impôt ou l'emprunt est neutre du point de vue du revenu global. Mais à côté de cela, la préférence accordée à l'emprunt est pour lui très discutable du point de vue de la justice sociale. Ricardo, en effet, regrette le transfert de revenu des industriels contribuables vers les rentiers titulaires des titres de l'emprunt

²⁶⁹ RICARDO, *op. cit.*, p. 218. Cette citation est extraite du chapitre XVII dans lequel RICARDO, nous l'avons dit (voir supra n. 2, p. 107) se demande laquelle des deux solutions, l'impôt ou l'emprunt est la moins coûteuse pour financer une guerre : il arrive à la conclusion que les deux méthodes sont équivalentes et qu'elles exercent un prélèvement identique sur la production et qu'elles entraînent la même diminution de la richesse nationale. La seule différence est que l'emprunt occasionne un déplacement des revenus de ceux qui payent les intérêts, vers ceux qui les perçoivent : et on retrouve alors les inconvénients liés aux impôts qui frappent les industriels.

²⁷¹ Cf. supra, n. 2 p. 107 et n. 1 p. 110.

public. "Le million annuel qu'on paye par des impôts pour payer les intérêts de cet emprunt, ne fait que passer des mains de ceux qui le paient dans celles de ceux qui le reçoivent, des mains du contribuables dans celles du créancier de l'Etat" ²⁷².

Mais le plus grave pour lui, est sans doute que l'emprunt reproduit, chaque année qui suit son émission, ses effets contre-productifs puisque l'Etat est obligé de prélever de nouveaux impôts ou encore d'épargner sur ses propres dépenses, ce qui revient au même du point de vue de la production des richesses. Ricardo raisonne à partir de l'exemple où un Etat qui doit financer une guerre a le choix entre l'impôt et l'emprunt : il explique que l'impôt exerce une ponction brutale sur le revenu des particuliers qui subissent un appauvrissement immédiat et qu'il nécessite un effort d'épargne très pénible ; il explique par la suite que l'emprunt n'apporte qu'une solution illusoire puisque, d'une part, les particuliers sont de toute façon privés de la même somme dont ils ne disposent pas davantage et que d'autre part la collectivité doit perpétuer son effort pendant de longues années pour rembourser les annuités de la dette.

Ainsi les sommes correspondant au montant de l'emprunt et aux intérêts annuels sont perdues pour l'investissement productif. Le seul conseil de politique économique dispensé par Ricardo sur cette question est d'épargner la plus large part du revenu afin d'investir et de pouvoir ainsi bénéficier d'un enrichissement ultérieur. "Ce n'est que par des économies sur le revenu et en réduisant les dépenses que le capital national peut s'accroître [...]. C'est la profusion des dépenses du gouvernement et des particuliers, ce sont les emprunts qui appauvissent un pays" ²⁷³.

²⁷⁰ *Idem.*, p. 219. Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes ont causé de graves perturbations aux finances publiques du Royaume-Uni. Le financement de ces guerres fut très lourd pour tous les pays européens, mais les anglais portèrent à cette question une attention particulière : ils estimaient ces dépenses catastrophiques pour l'équilibre des finances publiques. ENFANTIN trouve exagérée cette inquiétude suscitée, en Angleterre, par la dette publique. Il estime, pour sa part, que son montant est surestimé et que sa gravité est exagérée : pour justifier son point de vue, il s'appuie sur les calculs de la *Edinburgh Review* (*Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 228), d'après lesquels, le coût des emprunts, destinés à financer ces guerres a représenté l'équivalent de 3,7 milliards de francs pour le budget britannique : une telle somme, à son avis, est très supportable pour les finances publiques de ce pays. Si on convertit cette somme en livres sterling en retenant le cours de 25,19 francs pour 1 livre qui correspond à la parité entre les deux monnaies avant 1914, même si le change avait un peu baissé au détriment de la livre vers 1810, de 20 % à peu près, (cf. CROUZET, *op. cit.*, p. 906, graphique L), on obtient un montant approximatif de 150 millions de livres. Si on rapporte ce chiffre au montant des exportations anglaises, 40 millions de livres par an à peu près en moyenne pour la période 1802-1812, d'après les estimations de F. CROUZET (*op. cit.*, p. 883), on peut dire que le coût total des guerres napoléoniennes pour l'Angleterre a représenté l'équivalent de 4 ans et demi d'exportations : de fait, les dépenses extérieures du gouvernement britannique étaient restées limitées depuis le début de ces guerres, toujours inférieures à 10 millions de livres par an, pour dépasser cette somme seulement à partir de 1811 et culminer à 20 millions en 1813.

²⁷² D. RICARDO, *op. cit.* p. 216. Nous voyons, dans cette citation, que RICARDO utilise le concept de rente dans un sens restrictif puisqu'il le réserve aux seuls titulaires de revenus fonciers : il parle, en effet, de *créanciers de l'Etat*, et non de rentiers de l'Etat, à la différence des saint-simoniens qui étendent cette notion de rente à tous les revenus distribués aux oisifs. Ricardo, d'ailleurs, précise dans les *Principes* (*op. cit.*, p. 58) le sens qu'il donne à ce concept : "quand je parlerai de rente dans la suite de cet ouvrage, je ne désignerai que ce que le fermier paie au propriétaire pour le droit d'exploiter les facultés primitives et indestructibles du sol".

²⁷³ *Ibid.*, p. 218.

Ricardo n'établit pas de distinction entre la sphère privée et la sphère publique : pour lui un emprunt émis par l'Etat ne diffère en rien d'un emprunt émis par un particulier : il est d'une nature identique et il a les mêmes effets.

C'est sur ce point précisément que l'analyse des saint-simoniens diverge de celle de Ricardo : ils opposent une logique macro-économique au raisonnement micro-économique de ce dernier. Un emprunt public est très différent d'un emprunt privé : il peut avoir des conséquences très positives sur le fonctionnement de l'économie en général ; dans une telle optique il peut déclencher, dirions-nous aujourd'hui, des externalités positives. C'est pourquoi l'emprunt, aux yeux des saint-simoniens, est de loin préférable à l'impôt comme moyen de financement des dépenses publiques. Il faut seulement, de ce point de vue, être très attentif aux modalités de son émission et de son organisation : quels doivent être les objectifs prioritaires de cet emprunt et comment doit-il être organisé ? C'est précisément sur les principes régissant son émission et son organisation que porte en grande partie la réflexion financière des saint-simoniens.

b - Préférence des saint-simoniens pour l'emprunt : critique de Ricardo et des économistes classiques.

Lorsqu'en Angleterre, l'urgence se fait sentir de payer les dépenses occasionnées par les guerres napoléoniennes, Ricardo, nous l'avons vu, exprime une préférence marquée pour l'impôt comme moyen de financement de ces dépenses et il fait preuve, au contraire, d'une grande méfiance envers l'emprunt. Un tel choix financier est logique de la part d'un économiste qui s'est montré un partisan convaincu de la théorie quantitative dans sa version la plus stricte, redoutant par dessus tout les dérèglements monétaires liés à la création trop abondante de monnaie²⁷⁴.

Les saint-simoniens, au contraire, affichent une préférence sans restriction pour l'emprunt. Enfantin déjà, nous l'avons vu, avait entamé sur cette question dans les colonnes du *Producteur* une discussion avec les auteurs ricardiens de la *Edinburgh Review*²⁷⁵. Cinq ans plus tard, le *Globe* reprend le même débat, et pour donner du poids à son analyse, il cherche à polémiquer avec M Anisson Dupéron, chez lequel il pense discerner un des principaux disciples de Ricardo en France. Il est assez surprenant, à cet endroit, de constater que les saint-simoniens repèrent une influence ricardienne chez certains économistes français²⁷⁶. Sans doute pensent-ils que l'existence d'un tel courant en France donnerait l'impression d'une polémique fructueuse avec une école renommée

²⁷⁴ Des tensions inflationnistes apparaissent en Grande-Bretagne à partir de 1808 et les partisans du *Bullion Report* en rendent responsable la suspension de la convertibilité de la livre décrétée en 1797. Parmi les partisans du *Bullion Committee*, Ricardo se signale par une opposition intransigeante à la création de papier-monnaie. Même si, comme le fait remarquer Ch. RIST (*op. cit.*, p. 150 et sq.) , son analyse n'est pas dominante au sein du groupe bullioniste dont le point de vue l'emporte avec la signature du *Bullion Report* en 1811, elle n'en entraîne pas moins un infléchissement décisif et durable de la politique monétaire de l'Angleterre dans un sens très restrictif. L'interprétation ricardienne extrême de la théorie quantitative réapparaît dans la position du *Currency Principle* lors de la controverse des *Banking* et *Currency Principles* qui se termine en 1844, avec la signature du Bank charter Act, par la victoire du *Currency* et par conséquent de Ricardo.

²⁷⁵ Voir supra, n. 2, p. 110.

et renforcerait par contrecoup la notoriété de leur propre analyse : c'est en effet un moyen avéré, pour un courant de pensée, d'affirmer son existence théorique en s'opposant à un adversaire reconnu.

Mais, alors que Ricardo et ses disciples envisagent un équilibre statique, purement comptable, les saint-simoniens comptent sur la dynamique des forces humaines pour faire évoluer la société vers un ordre plus juste. Il s'agit pour eux de changer le rapport social des forces dans un sens favorable aux travailleurs et inlassablement, ils rappellent que cette transforme sociale constitue l'objectif prioritaire des économistes de leur temps : "*tous les problèmes financiers [doivent] être résolus d'après ce principe, résumé de la moralité de notre époque*"²⁷⁷.

Or l'impôt, estiment-ils, est un instrument inadapté pour transformer la structure sociale existante et pour contribuer à la mission morale qu'ils se fixent pour objectif : "*l'impôt frappe aveuglément et l'oisif et le travailleur*"²⁷⁸. L'impôt exige de tous une contribution identique et c'est pourquoi il est incapable de modifier les parts respectives détenues par les deux classes opposées dans la structure sociale existante et de transformer par conséquent la répartition inéquitable des richesses. L'emprunt au contraire doit permettre de tendre vers ce but car il demande à chacun de participer au financement des biens collectifs en fonction de sa propre capacité contributive : "*l'introduction du système de crédit public [est] à l'origine de nouveaux rapports entre les deux classes qui se partagent encore la société, les propriétaires oisifs et les travailleurs*"²⁷⁹. Comme dans la pratique, la classe des rentiers possède encore la plus grande part des richesses disponibles, c'est elle qui sera sollicitée en priorité pour assurer le financement des dépenses publiques dont les effets, si du moins leur choix est judicieux, seront également favorables pour tous : ainsi, par le moyen de l'emprunt public, une seule classe finance des dépenses qui profitent également à toutes ; l'emprunt est bien par conséquent un puissant moyen de redistribution pour les saint-simoniens.

Les saint-simoniens prennent part au débat théorique sur la question budgétaire : le choix de l'impôt ou de l'emprunt comme moyen de financement privilégié des dépenses publiques a des implications très intéressantes en matière de politique monétaire, nous le verrons plus tard, puisqu'un gouvernement qui propose un recours assez large à l'emprunt public accepte de fait une création monétaire abondante pour financer un budget dépensier. Pour l'heure, nous allons préciser les raisons du choix théorique des

²⁷⁶ Une telle influence, en effet, a rarement été repérée. C'est son absence, au contraire, qui a le plus marqué les historiens de la pensée économique. SCHUMPETER, par exemple, écrit pour sa part que "*la France, suivant sa propre tradition, a résisté à l'influence ricardienne plus que ne l'a fait aucun autre pays*" (*op. cit.*, t. II, p. 141) et il ne voit pas de disciple marquant de Ricardodans ce pays, à l'exception de *Rossi* [qui est] *le seul exemple important si nous le désignons comme économiste français* (*id.* p. 141). Cette controverse qui s'esquisse dans les colonnes du *Globe* permet de remettre ce jugement en question, au moins en partie, et elle montre, en tout cas, l'intérêt qu'il peut y avoir à étudier le courant saint-simonien pour l'histoire de la pensée économique.

²⁷⁷ *Idem.*

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ *Ibid.*

saint-simoniens en faveur de l'emprunt plutôt que de l'impôt pour assurer les recettes budgétaires : ils reprochent en effet au système fiscal de leur époque reposant essentiellement sur l'impôt d'être injuste et inégalitaire ; ils estiment au contraire que le recours à l'emprunt contribue à construire une société plus harmonieuse dans la mesure où il permet de développer les relations de confiance entre les individus. Outre sa plus grande équité en matière de redistribution des revenus, les saint-simoniens lui attribuent aussi une plus grande efficacité du point de vue de la production des richesses. Nous allons, par conséquent, essayer d'expliquer plus précisément les vertus comparées de l'impôt et de l'emprunt dans une perspective saint-simonienne et nous montrerons en particulier que l'emprunt est un instrument très propice pour provoquer la baisse du taux d'intérêt : or nous savons que cette baisse du taux d'intérêt représente l'évolution la plus favorable qu'il est possible d'envisager du point de vue des travailleurs.

§ 2 - Ce que pourrait être l'organisation financière d'un gouvernement saint-simonien.

Lorsque nous avons rendu compte de la controverse théorique entre les saint-simoniens et Ricardo, nous avons vu que ce dernier n'établit pas de distinction entre la sphère privée et la sphère publique : il pense que toutes deux obéissent à la même logique financière lorsqu'il écrit à propos des contrats de prêt ; "*Une dette garantie par la nation ne diffère en rien d'une telle négociation* [entre deux particuliers]"²⁸⁰. Qu'il soit public ou privé, le succès d'un emprunt dépend pour lui de la méfiance réciproque des acteurs lorsque le contrat est établi.

Pour Enfantin, au contraire, la nature du contrat est transcendée par la signature de l'Etat et l'engagement public permet d'établir des relations de confiance dans les relations financières qui réalisent alors un progrès décisif.

Ainsi, pour Enfantin et pour tous les saint-simoniens, l'emprunt public possède des qualités beaucoup plus larges que l'emprunt privé. Il est beaucoup plus riche de potentialités financières et il offre des opportunités très intéressantes pour le financement des dépenses publiques.

Il offre même, pour eux, des opportunités si intéressantes que, d'une part, ils n'envisagent pas d'autre moyen de financement pour recueillir l'ensemble des recettes budgétaires et que, d'autre part, ils échafaudent à partir de cette source unique des montages financiers très originaux. Ces montages consistent en un ensemble de propositions singulières, *emprunt perpétuel*, *taux d'intérêt zéro*, *impôt volontaire*. Ces solutions audacieuses se situent à la limite de l'innovation plausible et de l'utopie débridée et de ce point de vue elles présentent la signature caractéristique du saint-simonisme.

A - L'emprunt, instrument unique de la politique budgétaire.

a - Pas de distinction pour les saint-simoniens entre les dépenses ordinaires

²⁸⁰ D. RICARDO, *op. cit.*, p. 217.

et les dépenses extraordinaires de l'Etat.

Dans la conception saint-simonienne des finances publiques, l'emprunt permet d'échapper aux multiples inconvénients liés à la perception de l'impôt : le prélèvement de l'impôt peut se révéler une opération pleine d'aléas ; à l'inverse, "*la souscription d'un emprunt établit la moins gênante répartition des tâches de surveillance*"²⁸¹. C'est en outre pour un gouvernement un exercice très périlleux d'avoir à "*établir l'assiette de l'impôt*"²⁸² pour faire payer "*chacun [...] en raison de ses facultés*"²⁸³ et l'emprunt, précisément, permet de l'éviter.

Conformément aux principes qu'il affiche, Enfantin remet en question la séparation habituellement établie entre l'impôt qui doit supporter les *dépenses ordinaires*, comme s'il était le moyen de financement de référence, normal et naturel, et l'emprunt qui doit faire face aux *dépenses extraordinaires*, imprévisibles et anormales. Une telle ligne de démarcation ne se fonde, à ses yeux, sur aucune logique économique solide ; elle relève seulement, estime-t-il, d'un artifice comptable légitimé par une tradition rétrograde.

Comme une tellespecialisation lui semble très contestable, il propose d'élargir le plus possible le domaine d'intervention de l'emprunt, de lui conférer la mission la plus large en matière de financement des dépenses publiques et de réaliser progressivement la substitution de l'emprunt à l'impôt. "*Pourquoi donc, se demande Enfantin, si l'on emprunte pour les dépenses extraordinaires, n'emprunte-t-on pas pour les dépenses ordinaires ?*"²⁸⁴.

b - L'emprunt peut-être l'instrument unique de la politique budgétaire.

Pour les saint-simoniens, nous l'avons vu, l'emprunt possède de nombreux avantages sur l'impôt. En premier lieu, il est plus juste et plus équitable puisqu'il mobilise le revenu de capitalistes fortunés au lieu de ponctionner le revenu de travailleurs besogneux. Il est ensuite beaucoup plus propice à la circulation des richesses et à leur production : comme il mobilise les revenus des riches oisifs, caractérisés par une propension à consommer élevée, il se substitue en grande partie à leur épargne ; au contraire, l'impôt obère les salaires beaucoup plus modestes des travailleurs, caractérisés par une forte propension à épargner, et il soustrait des sommes à la consommation en même temps qu'à la circulation.

Enfin, il présente l'avantage de la simplicité grâce à une facilité de perception bien plus grande que l'impôt : sa supériorité réside ainsi, en grande partie, dans le fait que son émission et son placement ne nécessitent pas des frais aussi élevés que la perception de

²⁸¹ *Idem*, p. 231.

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ *Ibid.*

l'impôt. C'est un avantage décisif pour Enfantin : "*il y a avantage [dit-il] à remplacer le système des impôts par celui des emprunts [...] toutes les fois que les frais de perception seront plus considérables que l'intérêt des sommes nécessaires au gouvernement*"²⁸⁵. Outre le fait que l'emprunt est plus juste que l'impôt et qu'il ne ponctionne pas aussi lourdement le pouvoir d'achat de la population laborieuse dans la mesure où il s'adresse au revenu des riches oisifs ayant une forte propension à épargner, sa supériorité réside aussi dans le fait que son émission et son placement ne nécessitent pas des frais aussi élevés que la perception de l'impôt.

Le recours généralisé à l'emprunt se traduit en premier lieu par une grande économie de moyens réalisée grâce à la disparition d'une administration fiscale très lourde chargée de multiples tâches qui se révèlent très coûteuses : parvenir à une bonne connaissance des revenus ; établir une assiette de l'impôt équitable ; assumer les tâches de perception pour encaisser effectivement les sommes dues par les particuliers au titre de l'impôt ; débusquer les dissimulateurs et les fraudeurs souvent très astucieux. Toutes ces tâches très coûteuses, qui nécessitent un personnel nombreux et une organisation complexe sont totalement improductives.

La disparition du système de l'impôt permettrait de réaliser une économie très importante de ressources financières. Elle permettrait aussi de réaliser une économie de ressources humaines car le nombreux personnel de l'administration fiscale serait beaucoup plus productif employé à des tâches bien plus profitables pour la collectivité. On peut ainsi être persuadé que la production de richesses socialement utiles se trouverait sans aucun doute largement accrue "*si l'on observe en même temps de quel secours seraient les hommes qui consacrent aujourd'hui tout leur temps à des travaux qu'on regardera bientôt comme totalement inutiles*"²⁸⁶.

L'économie des fonds publics se révèle encore plus avantageuse si on considère que, au titre de l'amortissement de la dette, les impôts servent en partie à rembourser des emprunts déjà placés : c'est le système absurde, pour les saint-simoniens, de la *Caisse d'amortissement* qui consiste à prélever des impôts pour rembourser un emprunt. Pour échapper à une organisation aussi inefficace à leurs yeux, et pour éviter un double emploi entre l'impôt et l'emprunt occasionnant une confusion très coûteuse, ils proposent de prélever toutes les recettes publiques à partir d'un *emprunt perpétuel*. Après quelques années de fonctionnement, cet *emprunt perpétuel*, espèrent-ils, pourrait apparaître, dans l'esprit de la population, comme l'équivalent d'un *impôt volontaire*.

B - Emprunt perpétuel et impôt volontaire.

Le projet d'un emprunt perpétuel est un argument primordial de la critique saint-simonienne adressée à la *Caisse d'amortissement* car il n'a aucune chance de se réaliser tant que cette caisse exercera son activité.

La substitution de l'emprunt à l'impôt est une idée féconde des saint-simoniens : ils y tiennent beaucoup et ils lui accordent une grande importance. Mais elle n'est pas facile à

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 248. La tendance technocratique du courant saint-simonien transparaît nettement dans cette citation d'Enfantin qui établit un équilibre comptable scrupuleux accordant la plus grande attention à l'efficacité de la dépense publique.

mettre en œuvre : pour qu'elle réussisse, il ne faut surtout pas que l'émission d'un emprunt donne lieu au prélèvement ultérieur d'un impôt pour rembourser les créanciers de l'Etat, à titre définitif ; il n'y a, à ce moment là, aucune substitution, mais seulement l'existence d'un impôt différé, et même alourdi, des intérêts liés à l'emprunt comme l'a montré Enfantin dans l'article du *Producteur* que nous avons étudié.

C'est de ce point de vue que les saint-simoniens critiquent l'action contemporaine de la *Caisse d'amortissement* qui reçoit, en dotation, des fonds d'amortissement réunis à partir des impôts, et qui les gaspille à rembourser le capital des emprunts précédents au, lieu de les distribuer à l'industrie comme avances productives : "nous [aimerions] infiniment mieux que le fonds d'amortissement fut employé, comme nous l'avons souvent demandé, en primes industrielles, destinées à provoquer un grand mouvement de capitaux, plutôt qu'à l'extinction d'une partie de la dette"²⁸⁷.

²⁸⁶ *Ibid.* On perçoit toujours, chez les saint-simoniens, la même prévention à l'égard des employés de la fonction publique qu'ils soupçonnent de bénéficier de sinécures grâce à la place privilégiée qu'ils occupent dans le système de relations sociales. Il n'est pas normal, estiment-ils, que les *producteurs* vivent dans le risque et l'incertitude pour percevoir des revenus aléatoires, alors que les employés de la fonction publique sont assurés de revenus stables et assez élevés pour un travail peu fatigant. Ils insistent beaucoup pour que les principes de la gestion privée s'appliquent aussi au fonctionnement de l'Etat : "il faut [...] que les gouvernemens imitent l'exemple des producteurs qui [...] renoncent aux dépenses de luxe sans but ; il faut qu'ils s'efforcent de produire le bien qu'on attend d'eux, avec le moins de dépenses possibles d'hommes" (*Le Producteur*, t. IV, p. 57). Comme, par ailleurs, les saint-simoniens conçoivent une économie très centralisée et très étatisée, nous sommes à la limite du paradoxe : nous verrons plus tard, en étudiant leur organisation de la banque et du crédit comment ils envisagent de le surmonter. Cette représentation de fonctionnaires privilégiés, accusés de dilapider l'argent public, était, il faut l'avouer, dans l'air du temps après la révolution de 1830. C'est en priorité sur les salaires des fonctionnaires que le budget de 1832 pensait pouvoir réaliser les économies qu'on le pressait de faire. Le commentaire de M. MARION à ce sujet est bien symptomatique de l'état d'esprit qui prévalait alors dans la population : "Les fonctionnaires étaient en effet très fortement menacés, surtout les haut fonctionnaires, voire même aussi les autres ; c'étaient eux qui semblaient devoir faire les frais du nouveau système administratif qu'un parti très fort, très agissant, était impatient de substituer à celui de la Restauration, accusé de tous les défauts, même de tous les vices. Les gros traitements, la multitude des employés, la pléthora bureaucratique, l'excès des pensions étaient dénoncés comme les causes de la misère générale, de l'oppression des contribuables, comme un scandaleux gaspillage qui devait prendre fin avec l'odieux régime qui l'avait installé et favorisé depuis 15 ans." (M. MARION, *op. cit.*, p. 127).

²⁸⁷ "L'amortissement", *Le Globe*, 14 avril 1832. Les discussions relatives à l'amortissement avaient été intéressantes et animées lors de la discussion du budget de 1832. Les dépenses liées au fonds d'amortissement devaient s'élever, pour l'année 1832, à 87 millions de francs qui se décomposaient en 43 millions au titre de la dotation versée par l'Etat et 44 millions de rentes rachetées par la *Caisse* elle-même. Ce montant paraît assez modeste comparé à un budget d'un montant de près de 1.100 millions, comme nous l'avons vu. La discussion très animée relative à cette caisse d'amortissement semble sans commune mesure avec les sommes en jeu. Elle revêt toutefois une grande importance symbolique, car le rôle assigné à l'Etat devait dépendre largement de l'issue du débat. Bien que cette somme soit assez modeste, elle semble correspondre au seul poste, nous dit M. Marion, sur lequel des économies significatives pouvaient être réalisées : "Sur un seul point, des réductions de dépenses un peu importantes étaient possibles, l'amortissement, qui se montait à 87 millions puisqu'à sa dotation, portée maintenant depuis les derniers emprunts à 43.093.621, se joignaient les 44 millions de rentes rachetées par lui." (M. MARION, *op. cit.*, p. 128). La répartition des fonds de la *Caisse d'amortissement* donne ainsi du poids à la critique de cette caisse par les saint-simoniens qui prétendent qu'elle ne sert à rien et que son effet est entièrement nul, puisque les sommes affectées au rachat de la rente et les sommes reçues comme dotation à partir des impôts sont pratiquement identiques.

a - Vers un emprunt perpétuel.

L'idée communément admise dans la première moitié du XIX^e siècle est qu'une dette publique modérée est chose acceptable, mais que, trop élevée, elle est ruineuse pour l'Etat obligé de la rembourser : il est alors dangereux d'augmenter cette dette de manière inconsidérée. En 1826, déjà, dans un article du *Producteur*, Enfantin expose cette idée courante avant de la remettre en question : "ainsi, bien des personnes disent : une grande dette publique est ruineuse, mais une dette modérée est une bonne chose"²⁸⁸.

A partir du moment où on accepte l'idée qu'une dette publique, tant qu'elle ne dépasse pas certaines limites, peut avoir des conséquences positives sur l'activité économique en général, il faut de l'avis d'Enfantin, chercher à déterminer le montant optimal d'endettement, au delà duquel les effets négatifs de la dette l'emporteraient sur ses effets positifs : "Si cet accroissement était un obstacle à l'accroissement général du système d'emprunt, il faudrait au moins chercher dans quelles limites doit être renfermée la dette publique"²⁸⁹.

Or personne estime-t-il n'est parvenu à déterminer ce niveau et n'est d'ailleurs en mesure de le faire. Il ne faut pas, dans ces conditions, redouter un péril imaginaire et se priver des conséquences bénéfiques de l'emprunt public au nom d'un péril imaginaire qui ne repose sur aucun fondement sérieusement établi.

Si une dette publique importante ne présente pas de danger, il est possible, d'un point de vue saint-simonien, de pousser très loin l'endettement et de généraliser l'emprunt comme moyen de financement des dépenses publiques au détriment de l'impôt qui, à l'inverse, pourrait être totalement abandonné. Une telle idée, pense-t-il, est très intéressante car elle permettrait de tirer pleinement parti de l'avantage décisif de l'emprunt par rapport à l'impôt : bien appliquée, elle assurerait une affectation profitable aux capitaux dont les propriétaires oisifs ne savent que faire.

Ce système d'emprunt unique offrirait une solution radicale pour transférer les moyens de production entre les mains de producteurs. En même temps, ils déposséderaient les non-producteurs de manière relativement indolore : ces derniers pourraient même trouver un certain avantage à cette dépossession de fait ; les non-producteurs, en effet, attirés par la sécurité d'un emprunt garanti par le gouvernement, "tendraient à transformer leurs titres de propriété en coupons d'emprunt public, tandis que leurs propriétés actuelles passeraient dans les mains des exploitans qui en deviendraient acquéreurs"²⁹⁰.

²⁸⁸ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 57. Cette idée correspond à la gestion pragmatique des finances publiques par les gouvernements successifs de la Restauration qui se sont efforcés de maintenir la dette à un niveau estimé supportable : c'est le cas, en particulier, avec les tentatives de conversion de l'emprunt 5 % en emprunt 3 % envisagées par Villèle pour réduire le poids de la rente sur le budget de l'Etat.

²⁸⁹ *Idem.*

²⁹⁰ *Ibid.*

Ainsi, les saint-simoniens veulent recourir à ce système d'emprunt unique sans qu'aucun obstacle ne vienne en restreindre l'application. Dans leur logique de mobilisation de la propriété industrielle et de transfert des biens de production entre les mains des travailleurs, il est difficile d'imaginer le remboursement du capital emprunté : après avoir déplacé le capital des oisifs vers les travailleurs à travers l'opération de crédit, il s'agirait, à travers cette opération de remboursement, du retour du capital des travailleurs vers les oisifs.

C'est pourquoi ils affirment qu'un gouvernement peut accumuler sans risque une dette très importante puisque c'est le remboursement même de cette dette qui constitue un risque en imposant un effort financier inutile aux travailleurs qui les oblige finalement à détruire leur outil de production pour parvenir à rembourser la dette.

Ainsi pour Enfantin, "*un capital emprunté peut être constitué en dette perpétuelle*"²⁹¹. Il n'existe pas d'obstacle technique, en effet, à l'organisation d'un emprunt perpétuel. Si le capital d'un emprunt est remboursé, cela signifie que des moyens de production sont détruits : un remboursement dans ces conditions ne peut être que momentané, jusqu'à l'émission d'un nouveau crédit qui accorde de nouveaux *instruments de travail* aux industriels.

Par conséquent, "*la restitution du capital [est] illusoire*"²⁹² et les capitalistes en sont sans doute de plus en plus conscients ; ils n'attendent pas le remboursement de leur capital avec impatience puisque sa restitution les constraint à trouver à une nouvelle affectation pour leurs fonds redevenus disponibles. Il leur suffit que "*le coupon d'emprunt [soit] négociable*"²⁹³ afin de pouvoir disposer de leur argent en cas de nécessité imprévue.

Dans la perspective saint-simonienne d'un *emprunt perpétuel*, la question de remboursement du capital ne présente pas de difficulté logiquement insurmontable par conséquent. Il reste alors à résoudre celle du versement des intérêts attachés à un tel emprunt.

²⁹¹ P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n°2, p. 239. Avec leur idée *d'emprunt perpétuel*, les saint-simoniens développent leur critique de l'amortissement jusqu'à ses conséquences ultimes. Pour faire face après la révolution de 1830, aux difficultés de trésorerie du nouveau gouvernement, les saint-simoniens tentent, à partir des colonnes du *Globe*, d'appliquer leurs idées sur *l'emprunt perpétuel* en proposant de placer auprès de la population les titres d'un emprunt d'Etat pour un montant de 120 millions de francs. Les souscripteurs devaient obéir à des motivations patriotiques ; ils sont censés accorder une faible importance aux conditions de remboursement ainsi qu'au niveau de rémunération du capital prêté. Cette proposition d'un *emprunt national* a son origine dans une proposition formulée par Henri Rodrigues, le frère d'Olinde, dans un article paru dans le *Globe* le 4 avril 1831. Bien qu'il ait suscité une grande exaltation chez les partisans ainsi que chez les sympathisants de la *Doctrine de Saint-Simon*, cet *emprunt national* connut un succès mitigé et le mouvement d'effervescence fut peu durable. M. MARION porte un jugement sans équivoque sur le peu de succès rencontré par cette opération, même si on peut estimer qu'il se montre sévère envers les saint-simoniens pour lesquelles il éprouve peu de sympathie : "*l'emprunt national, qui n'était au fond qu'une offrande patriotique, eut le sort inévitable de tous les dons patriotiques, c'est-à-dire fut un feu de paille qui jeta quelque temps un vif éclat mais ne dura point.*"(M. MARION, *op. cit.*, p. 124).

²⁹² *Ibid.*

b - Vers un taux d'intérêt zéro.

La solution proposée pour verser un intérêt annuel aux détenteurs des titres de l'emprunt perpétuel va dans le même sens que la solution relative au remboursement éventuel du capital prêté.

Comme l'Etat est un débiteur solvable offrant des garanties très solides, et comme d'autre part, l'économie stimulée par l'emprunt public connaît une croissance forte de la production, il ne faut pas craindre d'émettre de nouveaux emprunts car ces derniers bénéficient d'une contrepartie réelle avec l'accroissement des richesses créées. Aussi le gouvernement peut-il envisager d'émettre de nouveaux emprunts pour payer les intérêts : le risque d'une demande de remboursement de ces nouveaux titres ne sera pas plus grand que pour le capital initial de la *dette perpétuelle*²⁹⁴.

Cette *dette publique perpétuelle* est le moyen privilégié par excellence pour vérifier les idées saint-simonniennes sur le crédit. Enfantin construit un raisonnement par l'absurde pour apporter la preuve que cette *dette publique perpétuelle* doit se traduire par une très forte baisse du taux d'intérêt : il met en évidence les conséquences fâcheuses d'un tel système et il montre que ces conséquences catastrophiques n'ont aucune chance de voir le jour car leur réalisation entraînerait des perturbations trop graves qui déstabiliseraient toute l'organisation économique.

Par le jeu des intérêts cumulés, la classe des rentiers d'Etat souscripteurs de la dette publique détiendrait à terme une fortune colossale : "le mode d'emprunt progressif constituerait une classe qui posséderait au bout de quelques siècles une fortune plus considérable que la valeur de la terre entière"²⁹⁵.

Mais cette fortune précisément est trop grande pour qu'on puisse seulement imaginer son existence. Une fortune aussi colossale n'a en fait aucune chance de voir le jour. Les détracteurs de l'emprunt perpétuel qui utilisent cet argument d'une fortune

²⁹³ Ibid. Il est encore plus important que les titres ne soient pas bloqués et que les capitalistes puissent récupérer leurs fonds s'il leur vient à l'esprit de changer leur condition d'oisif contre celle d'industriel et si à l'occasion de ce changement ils trouvent une affectation socialement utile pour leurs capitaux, car c'est à ce moment là, le corps social tout entier qui réalise un progrès très important avec la décroissance de l'oisiveté et la croissance du travail. "Lorsque l'emprunt est contracté, il est nécessaire que les titres de créance soient facilement négociables, pour que tout capitaliste puisse, s'il veut devenir industriel, faire substituer à ses droits un industriel qui désire se reposer ; mais ce remboursement individuel est le seul qu'il soit utile d'admettre ; il satisfait aux besoins réels de la société, puisqu'il tend à procurer toujours aux capitaux l'emploi le plus productif".(idem, p. 238)

²⁹⁴ Cette idée d'un accroissement ininterrompu de la *dette perpétuelle* est indissociable de la théorie saint-simonienne du crédit que nous étudierons plus tard. Il nous suffit de signaler ici que, dans l'esprit d'Enfantin, une *dette perpétuelle* toujours plus importante doit être couverte par une mobilisation progressive de la propriété foncière. "Cet accroissement rapide des titres de crédit mérite quelques éclaircissements. Nous avons déjà remarqué, dans ce journal, que la propriété foncière tendait chaque jour de plus en plus à se mobiliser" (ibid., p. 240).

²⁹⁵ Ibid., p. 245. Pour construire ce raisonnement irréel, Enfantin se réfère à "la conclusion [absurde] à laquelle le docteur Price arrivait avec sa formule qui lui prouvait qu'un sou placé à intérêt le jour de la naissance Jésus-Christ aurait produit, à notre époque, des globes d'or d'une dimension prodigieuse"(cf. supra, n. 3, p. 98).

incommensurable raisonnent dans le cadre d'un état stationnaire avec des ressources limitées et une production constante.

Or, les saint-simoniens n'acceptent pas ce concept d'état stationnaire et ils raisonnent pour leur part en terme de croissance économique : à long terme, estiment-ils, le développement, avec la croissance de la production, permet de faire reculer la pénurie, la pénurie des capitaux en particulier grâce à l'organisation du crédit, et ce mouvement de long terme entraîne automatiquement une baisse du taux d'intérêt.

La baisse du taux d'intérêt est la seule explication qui permette de dénouer logiquement le paradoxe d'un capital quelconque placé à intérêt composé pour financer la dette publique qui ne devienne inexorablement propriétaire de toute la nation. Par conséquent la baisse du taux d'intérêt est inévitable et il est impossible de douter de sa réalisation.

Pour Enfantin, il est inévitable, par conséquent, que la croissance du capital, liée au développement général de la richesse, se traduise par une baisse très importante du taux d'intérêt : c'est une nécessité historique d'une logique implacable.

Ainsi les capitalistes avancent à l'Etat des fonds dont ils ne demanderont jamais le remboursement puisqu'ils ne peuvent envisager de prêteur offrant de meilleure garantie que celui-ci. Comme, en outre, cette garantie est très solide, ils sont assurés du maintien de la valeur de leur capital et ils se contentent d'un intérêt très faible qui va jusqu'à tendre vers un taux zéro. Nous sommes ainsi dans la situation saint-simonienne où les capitalistes plutôt que de payer des impôts proposent à l'Etat de lui prêter leur fonds contre la garantie que ceux-ci garderont toute leur valeur : une telle forme d'emprunt peut alors être assimilée à un *impôt volontaire*.

c - Comment un *emprunt perpétuel* peut être assimilé à *impôt volontaire*.

Les deux étapes successives de l'établissement d'un système fiscal fondé sur l'*impôt volontaire* sont en premier lieu la substitution généralisée de l'emprunt à l'impôt, et en second lieu la baisse progressive de l'intérêt allant jusqu'à tendre vers le taux zéro.

Comme moyen de financement des dépenses publiques, l'emprunt, nous l'avons vu, est préférable à l'impôt d'après les saint-simoniens. Le recours à l'emprunt en lieu et place de l'impôt symbolise en effet la "*substitution du mode de crédit à l'empire de la force*"²⁹⁶ : l'individu qui prête de l'argent à l'Etat agit de son plein gré, mû seulement par sa confiance en la capacité de remboursement de l'emprunteur. Une décision de prêt relève d'un acte libre contenant en germe l'idée d'une participation volontaire au financement des dépenses publiques. Pour Enfantin, il n'existe pas d'obstacle insurmontable à un montage aussi avantageux pour les finances publiques d'un Etat au service des travailleurs : cet "*acheminement [...] vers l'impôt volontaire [...] présenterait beaucoup moins de difficultés qu'on ne l'imagine*"²⁹⁷.

Pourtant, même s'il n'existe pas d'obstacle insurmontable, ce progrès décisif reste

²⁹⁶ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 56.

²⁹⁷ P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 246.

entravé par le versement aux créanciers de l'Etat d'un taux d'intérêt nécessairement prélevé sur les richesses produites par les industriels à partir de leur travail. Avec la généralisation de l'emprunt public faisant appel à la contribution des capitalistes, les travailleurs ne payent plus directement de taxes, certes, mais ils supportent toujours, indirectement, un prélèvement sous la forme d'un intérêt qui représente "*l'impôt le plus lourd et le plus onéreux*"²⁹⁸, le plus insidieux en tout cas.

La solution idéale vers laquelle il faut tendre, pour les saint-simoniens, est celle d'un emprunt public, comme unique source de financement de l'Etat, dégagé de toute contrainte de remboursement et de tout versement d'un intérêt : dégagé de ces deux contraintes, en effet, remboursement du capital à une date fixée et versement périodique d'un intérêt, un emprunt public pourra prendre l'apparence d'un financement indolore ou d'un *impôt volontaire*.

Enfantin explique comment "*un capital emprunté peut être constitué en dette perpétuelle*"²⁹⁹. Plutôt que de lever de nouveaux impôts pour rembourser la dette, il vaut mieux, dit-il, la refinancer perpétuellement par de nouveaux emprunts.

I. Péreire émet la même idée lorsqu'il présente comme le stade ultime du développement des formes monétaires "*les titres d'emprunt non remboursables [...] au moyen desquels les gouvernements font des emprunts définitifs*"³⁰⁰.

Le deuxième obstacle à l'évolution vers un *impôt volontaire* réside dans la persistance du taux d'intérêt. L'emprunt est préférable à l'impôt et l'évolution vers un système financier fondé sur l'emprunt est très favorable pour les travailleurs, nous l'avons vu, mais elle est encore bloquée par la subsistance d'un intérêt toujours prélevé sur les produits du travail.

Cette incompatibilité logique entre un système généralisé d'emprunt public permettant aux travailleurs d'échapper au prélèvement fiscal et le maintien du taux d'intérêt, qui induit

²⁹⁸ "Du système d'économie", *Le Globe*, 23 août 1831. Affirmer que le taux d'intérêt est *l'impôt le plus lourd* n'est pas très compatible avec l'idée que l'emprunt public assorti d'un intérêt représente, dans l'évolution des formes des prélèvements obligatoires, un progrès essentiel par rapport à la violence de l'impôt. Confrontés, avec la parution du *Globe*, à une tâche de propagande quotidienne exténuante, les saint-simoniens ne sont pas toujours parvenus à maintenir une ligne théorique cohérente dans cette publication. Ainsi l'auteur de cet article du *Globe* n'a pas pensé à concilier la critique fondamentale du taux d'intérêt comme revenu de l'oisiveté avec l'idée que cet instrument, détourné de sa fonction originelle pouvait être mis à profit par l'Etat pour soulager les travailleurs du fardeau de l'impôt grâce à son remplacement par l'emprunt public. Au delà de cette remarque sur la cohérence théorique parfois un peu approximative de l'analyse saint-simonienne, il faut aussi rappeler que le contexte institutionnel en est un élément fondamental : ainsi le taux est un instrument d'aliénation dans une économie dirigée par les rentiers ; il peut être un instrument de libération dans une économie dirigée par les travailleurs.

²⁹⁹ P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 239.

³⁰⁰ Isaac PEREIRE, "Leçons sur l'industrie, quatrième leçon", *Le Globe*, 13 novembre 1831. Afin que ces *titres d'emprunt* libérés de la contrainte de remboursement puissent exister, l'évolution de l'organisation financière doit aller de pair avec l'évolution de l'organisation monétaire et des formes de la monnaie. Ce dernier aspect constitue un point capital de la réflexion des saint-simoniens : nous l'étudierons ultérieurement lorsque nous aborderons la question de la politique monétaire contracyclique préconisée par les saint-simoniens.

un prélèvement déguisé sur les produits du travail, doit cependant disparaître automatiquement lors du processus de développement industriel, comme, nous l'avons vu, Enfantin le démontre.³⁰¹

Ainsi, l'emprunt public, en se généralisant, doit se transformer en *impôt volontaire*, à la double condition que, grâce à un rééchelonnement de la dette à l'infini, il ne nécessite pas de remboursement du capital, et que, grâce à la baisse inéluctable du loyer de l'argent, il n'entraîne pas le versement d'un taux d'intérêt significatif.

CONCLUSION DU CHAPITRE I.

Pour les saint-simoniens, le taux d'intérêt est la variable essentielle qui détermine toutes les autres et qui permet de comprendre le fonctionnement du système. Dans la tradition économique française du XVIII^e siècle les individus appartiennent à une classe sociale en fonction de la manière dont ils contribuent à la production des richesses. Les saint-simoniens ont radicalisé l'analyse de classe des physiocrates : c'est pour eux le travail et non plus la terre qui crée la richesse. La classe des *travailleurs* se compose de tous ceux qui produisent des richesses.

Pour mettre en œuvre le processus productif, des avances leur sont nécessaires. Or ils ne possèdent rien et ils dépendent par conséquent des *oisifs* qui, possédant le capital, ou les richesses accumulées, peuvent vivre sans travailler. Les *oisifs* avancent ainsi le capital aux *travailleurs* : ce capital est un instrument de rapport pour les uns et *un instrument de travail* pour les autres. C'est le taux d'intérêt qui exprime la relation financière entre les deux classes sur laquelle repose le fonctionnement du système : plus le taux d'intérêt est élevé, plus le remboursement des avances est lourd et plus elles coûtent cher aux *travailleurs* ; c'est l'inverse lorsque le taux d'intérêt est faible.

Le rôle des *banquiers* dans ces conditions est très important. Ils sont des intermédiaires indispensables aux *travailleurs* qui veulent avoir accès aux *instruments de travail*, les avances productives, ainsi qu'aux *oisifs* qui veulent placer leur capital pour disposer d'un rendement. Ils peuvent mettre leur situation à profit pour favoriser la baisse du taux d'intérêt, autrement dit pour faciliter le transfert des richesses en direction des *travailleurs*. C'est pourquoi les *banquiers*, aux yeux des saint-simoniens, sont les premiers des *industriels* puisque, non seulement, ils travaillent, mais qu'ils travaillent en outre au financement de *l'industrie* : grâce à eux les *travailleurs* sont crédités aux meilleures conditions possibles, c'est à dire aux taux d'intérêt les plus bas.

Comme *l'industrie de la banque* est en passe de réaliser de grands progrès grâce à l'activité de *banquiers* éclairés, le taux d'intérêt connaît sur le long terme une tendance marquée à la baisse. Si on transpose la question du financement de l'activité au domaine des finances publiques, lorsqu'il s'agit d'assurer le fonctionnement de l'Etat un acteur très important du système industriel puisqu'il doit organiser l'activité dans l'intérêt des

³⁰¹ Voir supra p. 95-97.

travailleurs, les saint-simoniens retiennent la conclusion que le financement par l'emprunt est préférable au financement par l'impôt pour mettre à profit la baisse tendancielle du taux d'intérêt : ils critiquent alors la *Caisse d'amortissement* telle qu'elle fonctionne en France sous la Restauration.

A partir de cette comparaison entre les avantages de l'impôt et ceux de l'emprunt comme moyen de financement des dépenses publiques, les saint-simoniens proposent une théorie de la répartition qu'ils opposent à celle de Ricardo. Nous pouvons résumer leur théorie de la manière suivante

Les émissions successives d'emprunt donnent lieu à des flux continuels de revenus. Grâce à ces flux, l'Etat dispose d'une aisance monétaire qui lui permet de financer le développement de l'économie. On constate parallèlement à ce développement économique une baisse sensible du taux d'intérêt : de la sorte il n'y a pas de risque d'avoir une croissance exponentielle de la dette. Et de toute façon la dette augmente moins vite que la production des richesses. Le risque de non-remboursement est très faible car la dette qui augmente peu est gagée sur des richesses réelles produites en quantités de plus en plus grandes : elle est par conséquent de plus en plus sécurisée, ce qui incite les propriétaires à prêter leurs capitaux pour des périodes de plus en plus longues et à ne demander leur remboursement qu'en cas de besoin impérieux de liquidités.

Pour Enfantin, *l'impôt volontaire* est le régime fiscal idéal, caractéristique de *l'association des travailleurs*. Il constitue un objectif à long terme certes mais qui n'est pas utopique à ses yeux, puisqu'il est l'aboutissement logique de la baisse de l'intérêt vers le taux zéro : il doit prendre place dans le cadre d'une économie monétaire avec la monétisation des créances publiques ayant pour contrepartie réelle l'augmentation de la production induite par l'émission de crédit ; le gouvernement collecte l'épargne disponible pour la prêter aux travailleurs, il signe aux créanciers de l'Etat des reconnaissances de dettes qui pourront à leur tour être utilisées pour acheter la production supplémentaire dérivée des nouveaux crédits. *Le Trésor public* est alors un acteur incontournable : comme il gère des sommes colossales il peut influencer l'ensemble de la circulation.

Par ailleurs les flux continuels de revenu dont nous avons parlé s'inscrivent dans le cadre d'une économie monétaire qui est une autre dimension fondamentale de l'analyse saint-simonienne. La théorie de la circulation des saint-simoniens est indissociable de leur théorie de la répartition, et le taux d'intérêt est au cœur de la circulation des richesses comme il est au cœur de leur répartition.

CHAPITRE II - TAUX D'INTERET ET CIRCULATION.

INTRODUCTION DU CHAPITRE II.

On rencontre au cours de l'histoire du mouvement saint-simonien des différences de vue sensibles sur les questions de la religion ou de l'organisation de l'Eglise du fait qu'il n'a pas toujours existé au sein du groupe un chef de file incontesté pour imposer son interprétation de l'œuvre de Saint-Simon : Enfantin, inlassablement, tenta bien d'imposer son ascendant, mais de nombreuses oppositions et des schismes assez fréquents ont constamment remis celui-ci en question.

La dimension économique de la doctrine, de la même manière, n'a pas toujours donné l'apparence d'un bloc monolithique et des divergences entre les disciples de Saint-Simon ont pu apparaître dans la représentation des phénomènes économiques ou dans le choix des concepts théoriques. Le plus important, toutefois, est qu'on voit se dessiner, au-delà des différences de vue, les contours d'une théorie du circuit et la formation d'une *analyse monétaire* : cette tentative pour perpétuer une *analyse monétaire* est un aspect très intéressant de la doctrine saint-simonienne qui se constitue dans les années qui suivent la mort de Saint-Simon, en 1825.

Comme le remarque R. Barre dans la préface qu'il écrivit à *l'Histoire de l'analyse économique*, Schumpeter porte un grand intérêt à cette *analyse monétaire* dont il fait remonter les principales racines à la tradition économique française du XVIII^e : "[Schumpeter] attache une importance particulière aux économistes de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui vont formuler les premières analyses du processus économique global"³⁰², avec des auteurs comme "Boisguilbert, Cantillon, Quesnay et les physiocrates [qui] introduiront sous une forme voisine la conception du circuit économique"³⁰³, et chez lesquels "on voit aussi apparaître [...] ce que l'on nomme aujourd'hui 'analyse monétaire"³⁰⁴.

Cette analyse, constate Schumpeter, a disparu subitement à la fin du XVIII^e siècle, vaincue par *l'analyse en termes réels* qui s'est imposée pour une durée de plus d'un siècle : sa défaite totale provient, pense-t-il, de son incapacité à appréhender le sens économique de l'épargne et de l'intérêt.³⁰⁵ Après "*l'important intermède d'Analyse Monétaire*"³⁰⁶ dont parle Schumpeter, celle-ci, en effet, avait disparu du devant de la scène : de la fin du courant physiocratique à l'époque de la propagande saint-simonienne, une longue période de deux générations s'est écoulée pendant laquelle les économistes classiques anglais et les libéraux français, dans la mouvance de Jean-Baptiste Say, ont imposé de nouveaux concepts et une nouvelle représentation de l'économie ; ils ont fait prévaloir une *analyse en termes réels* avec la théorie quantitative de la monnaie et *l'analyse monétaire* a alors beaucoup régressé.

³⁰² Raymond BARRE, in J.-A. SCHUMPETER, *Histoire de l'analyse économique*, op. cit., Préface p. XIII.

³⁰³ *Idem*

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ Schumpeter se demande "comment donc *l'Analyse en Termes Réels* l'emporta [...] si aisément et si complètement ?". A son avis, "les deux principaux champs de bataille de sa victorieuse campagne [sont] la théorie de l'épargne et celle de l'intérêt". Plus généralement "toutefois, ajoute-t-il, la raison de la défaite, ou mieux de l'effondrement, de *l'Analyse Monétaire* dans les dernières décennies du XVIII^e siècle doit être cherchée dans sa faiblesse" (J.-A. SCHUMPETER, op. cit., t. I, p. 403).

³⁰⁶ J.A. SCHUMPETER, op. cit., t. I, p. 396. Le courant physiocratique a connu un succès considérable pendant le règne de Louis XIV. Les idées physiocratiques se sont ensuite diluées dans les connaissances générales de l'époque, mais elles ont encore exercé de façon diffuse une influence sensible sur le déroulement des événements révolutionnaires. On peut consulter à ce sujet le *Dictionnaire critique de la révolution française*, Flammarion 1988, publié sous la direction de Gérard FURET et Mona OZOUF, article "Physiocrates" de Pierre ROSANVALLON, p. 813-820. L'idée que la terre constitue la source unique des richesses a sans doute constitué un obstacle irrémédiable pour une plus large diffusion des thèses physiocratiques à une époque où le secteur industriel se développait rapidement, et avec lui le courant industrialiste. On peut consulter sur cette question *L'Etat de la révolution*, La Découverte, 1988, publié sous la direction de Michel VOELLE : Philippe STEINER y explique que "la nouvelle école libérale [...] pour chanter les vertus de l'industrialisme devait se débarrasser des physiocrates" (op. cit., p. 421-423). De nos jours, cependant, on s'attache bien davantage à leur analyse de l'activité économique comme une succession de flux de revenus sous forme de monnaie : c'est l'aspect de leur œuvre qui suscite l'intérêt des auteurs contemporains. En 1830, les saint-simoniens devaient encore démêler les différentes dimensions de l'œuvre des physiocrates pour en faire une présentation exhaustive. Il est remarquable qu'ils aient su discerner la richesse de leur analyse, encore mal perçue à leur époque, derrière les idées circulant ordinairement à son sujet.

Or le projet saint-simonien tente précisément, nous semble-t-il, de remonter à la source d'une tradition économique française, déclinante depuis un demi-siècle, qui paraissait si féconde à Schumpeter. L'analyse des saint-simoniens nous semble très intéressante dans cette perspective car elle essaie de perpétuer la tradition de *l'analyse monétaire* dont parle Schumpeter : on peut même estimer qu'elle essaie de la renouveler dans une construction théorique cohérente. Elle nous semble même d'autant plus intéressante, qu'elle recentre le débat sur la question du taux d'intérêt qui, d'après Schumpeter, nous l'avons vu, constituait le point faible de "*l'analyse monétaire*" du XVIII^e siècle.

Les saint-simoniens veulent renouer avec la tradition physiocratique dont ils se réclament souvent, mais en même temps, ils croient fermement à l'idée du progrès dans l'histoire : progrès de la connaissance humaine en général et progrès de la pensée économique en particulier. De ce point de vue, les analyses des économistes postérieurs aux physiocrates leur apparaissent comme des découvertes conceptuelles très importantes pour une meilleure compréhension des phénomènes économiques. Sur la question du fermage, par exemple, Enfantin, dans un article du *Producteur*, veut mettre en évidence "*le point défectueux de Smith et de Quesnay*" et montrer les progrès que "*la doctrine de Ricardo, dont les travaux ont puissamment contribué à éclaircir cette question*"³⁰⁷ a permis de réaliser.

Ainsi la démarche des saint-simoniens peut se résumer de la manière suivante : premièrement, ils veulent retrouver l'approche théorique des physiocrates en débarrassant leurs analyses de ce qu'ils considèrent comme des *points défectueux* ; deuxièmement ils veulent utiliser les idées, relatives à la circulation, apparues depuis l'époque des physiocrates pour les récupérer et les intégrer dans leur propre conception du circuit. Leur objectif est assez ambitieux, par conséquent, puisque pour l'atteindre, ils essaient de retrouver l'état d'esprit de leurs prédécesseurs, les physiocrates, en lui associant les découvertes conceptuelles réalisées depuis leur époque (section I).

Le fait que les saint-simoniens accordent une place aussi importante au taux d'intérêt représente un apport majeur de leur analyse monétaire : le taux d'intérêt en effet est un élément central de leur analyse qui oriente l'ensemble de la circulation. On peut alors estimer qu'ils font preuve d'une grande originalité conceptuelle en cherchant à intégrer une analyse dynamique du taux d'intérêt dans le cadre d'une théorie du circuit (section II).

De nombreuses références à, Necker, Quesnay, Turgot etc. montrent que les saint-simoniens accordent une grande importance aux économistes français du XVIII^e siècle. Ils veulent renouveler le débat qui s'était figé vers la fin de ce siècle : ils ont en particulier l'ambition d'ouvrir à nouveau le dossier sur l'expérience de Law dont l'échec avait sonné le glas d'une certaine conception d'une *monnaie gérée* envers laquelle ils éprouvent, comme Law, une grande attirance. C'est pourquoi ils essaient de faire le point sur les causes de cet échec afin d'en tirer les enseignements pour l'avenir et repenser les fondements d'un nouveau *système de banque* qui, cette fois, aurait tous les atouts pour réussir (section III).

³⁰⁷ P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, tome III, n° 2, p. 217.

SECTION I - LES CONTOURS DU CIRCUIT SAINT-SIMONIEN.

Dans un article du *Producteur*, Enfantin veut dégager l'importance du concept de *circulation* et mettre en évidence l'enjeu du débat théorique qui s'y rapporte. Pour montrer sa portée universelle et expliquer les principes généraux qu'il contient, il estime nécessaire d'aller au-delà des apparences auxquelles s'arrêtent la plupart des économistes contemporains, et "de voir comment les choses se passent"³⁰⁸ réellement. Il se moque dans cet article de ces économistes pour le caractère superficiel de leurs analyses.

Le point de vue exprimé ici par Enfantin est bien représentatif du courant saint-simonien qui refuse une telle conception atemporelle de l'économie : il affirme au contraire que l'étude de la circulation doit entraîner la découverte des lois historiques du développement de l'humanité et que la connaissance de ces lois permettra l'avènement d'une société des travailleurs fondée sur les principes de l'industrie et sur les valeurs du travail.

A la conception classique d'une représentation de l'économie en termes de marché, les saint-simoniens opposent une représentation en termes de circuit. Nous étudierons d'abord les critiques qu'ils adressent au marché des économistes classiques ou de Jean-Baptiste Say avant de montrer la théorie du circuit qu'ils tentent d'élaborer (§ 1) : ce faisant, ils s'inscrivent bien dans la tradition économique française du XVIII^e siècle, mais ils la dépassent en intégrant dans leurs analyses des apports plus récents qu'ils se targuent d'avoir bien assimilés (§ 2).

§ 1 - Circuit saint-simonien contre marché libéral.

A - Circulation des richesses et prospérité économique.

a - Une position de principe des saint-simoniens favorable à la *liberté du commerce*.

Un débat économique central, au XVIII^e siècle, a opposé les partisans de la *liberté du commerce* à ceux de la *balance du commerce*, que nous appelons aujourd'hui les mercantilistes.

Suivant l'image qu'ils ont eux-mêmes du mouvement des idées, les saint-simoniens adressent des louanges aux partisans de la liberté des échanges pour avoir démontré le caractère rétrograde de certains arguments mercantilistes et pour avoir permis, de ce fait,

³⁰⁸ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 38.

à la science économique de progresser.

C'est une certitude bien assurée pour les saint-simoniens qu'aucun obstacle institutionnel ne doit s'opposer à la circulation. Le rôle des institutions, comme cela apparaîtra dans l'analogie que Decourdemanche établira entre le corps social et le corps humain est de faciliter le plus possible cette circulation des richesses³⁰⁹.

La mise en évidence des avantages de la libre circulation des marchandises, des hommes et des idées fait partie de ces étapes décisives sur lesquelles se fonde le progrès continu de la connaissance économique et il faut se sentir redevables, estiment-ils à l'égard des auteurs de ces découvertes.

Ils rejoignent ainsi les auteurs libéraux dans la dénonciation des rentes de situation qui provenaient alors des atteintes à la liberté du commerce³¹⁰. Cependant, ils vont bien au-delà des partisans du *laissez faire* pour qui la libre circulation des marchandises est une condition nécessaire et suffisante à la réalisation harmonieuse des activités économiques et des relations sociales.

b - La liberté du commerce est garante d'une circulation intense.

Il ne suffit pas, pensent-ils, de définir la circulation de façon restrictive, comme la seule absence de contrainte. Elle est bien plus que cela, elle est le principe constitutif de l'activité productive sur lequel se fonde l'ensemble des relations sociales : le gouvernement ne peut se satisfaire de laisser circuler librement les marchandises ; il doit aussi participer activement à cette circulation pour accroître la production et améliorer le *bien-être*.

Du reste, ce ne sont pas seulement les marchandises qu'il s'agit d'échanger. Il faut faire entrer dans la sphère de l'échange les biens jusqu'alors immobilisés, pour intégrer au processus de la circulation les biens de production, et toute forme de capital, de la même manière que les biens de consommation.

Comme le capital alors est facilement mobilisable, il constitue une ressource à laquelle les travailleurs, qui doivent disposer d'un capital important pour exercer leur activité, peuvent accéder aisément. Cette circulation peut ainsi donner lieu à une répartition de la richesse plus équitable puisque le capital emblématique de la propriété héréditaire, le capital immobilier et foncier, converti en capital monétaire, peut changer de main et se retrouver à la disposition des travailleurs. Mais au-delà même de ce transfert qui favorise l'équité de la répartition, la circulation intense du capital bénéficie à tous, même à ses propriétaires actuels : le capital donnant lieu à de nombreux échanges, son prix va augmenter et il peut être très profitable de le mettre en vente. Comme les propriétaires peuvent tirer profit de sa mobilisation, ils opposeront une résistance moindre à une nouvelle distribution de la propriété et par conséquent au changement social lui-même. On retrouve ici le pacifisme des saint-simoniens qui, pour éviter autant que

³⁰⁹ Voir infra p. 143 et p. 180 n. 4.

³¹⁰ C'est le cas, par exemple, des propriétaires fonciers des Bouches du Rhône qui bénéficient d'un prix du grain très élevé à cause des taxes sur les importations de blé en provenance d'Ukraine.

possible les occasions de conflits entraînant toujours une déperdition d'énergie, essaient d'imaginer des solutions acceptables pour tous.

B - Pertinence plus grande pour les saint-simoniens d'une analyse en termes de circuit que d'une analyse en termes de marché.

a - Le marché libéral n'est pas neutre.

La circulation de monnaie au sein de l'économie a pour corollaire la redistribution des richesses au sein du corps social. Les saint-simoniens sont d'accord avec Jean-Baptiste Say pour dire que l'échange est le phénomène le plus représentatif de l'activité économique. Mais au-delà de cette convergence, les conceptions saint-simoniennes et libérales de l'échange sont totalement différentes.

Pour les libéraux, l'échange exprime la quintessence du marché : il indique aux individus la conduite à suivre et le comportement à adopter pour retirer le maximum de bénéfices de leur stratégie et augmenter leur utilité personnelle. Les saint-simoniens ne sont pas du tout d'accord avec cette analyse. C'est à J.-B. Say, en premier lieu, qu'ils reprochent de l'avoir défendu car il est pour eux le représentant le plus éminent des économistes libéraux, "celui qui les résume à peu près tous"³¹¹.

Les saint-simoniens reconnaissent de nombreux mérites à J.-B. Say et aux autres économistes. Ils ont permis à la science économique, estiment-ils d'accomplir "des progrès véritablement merveilleux"³¹² grâce à la lucidité de leurs analyses sur la production des richesses. Mais, ils pensent aussi que ces progrès sont restés trop isolés et ponctuels, et surtout que leurs auteurs leur ont assigné une fonction inacceptable : celle de justifier la situation sociale des propriétaires.

Si, comme le regrettent les saint-simoniens, l'évolution historique semble bloquée, à leur époque, par les propriétaires qui défendent leurs intérêts, c'est en partie à cause des économistes libéraux qui apportent leur soutien à ces propriétaires dans leur entreprise : en présentant comme normal et naturel un état de l'économie correspondant à un moment particulier de l'évolution historique, ils contribuent à le pérenniser et ils cautionnent ainsi une injustice fondamentale, *l'exploitation des travailleurs par les oisifs*, que les saint-simoniens, de leur côté, combattent sans relâche.

En proposant une présentation théorique d'une réalité injuste et perverse, les économistes lui fournissent une caution scientifique et contribuent à l'institutionnaliser : "De là résulte une perte énorme de forces, sous le triple rapport moral, théorique et pratique"³¹³.

Lorsqu'ils présentent l'échange sur le marché comme un antagonisme salutaire entre des intérêts contradictoires, et l'équilibre qui en résulte comme le meilleur optimum réalisable à un moment donné, les libéraux valorisent les comportements individualistes

³¹¹ *Exposition de la Doctrine*, p. 289.

³¹² P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 29 avril 1831.

les plus inadmissibles : en confortant la position sociale de ceux qui sont déjà les plus puissants, les propriétaires, de tels comportements aggravent l'injustice sociale et perpétuent *l'état de guerre* au sein de la société.

b - La coopération entre les producteurs est plus efficace que la concurrence.

Pour les saint-simoniens, au contraire, ce sont des relations de coopération qui, de façon normale et naturelle, doivent se nouer au cours de l'échange. C'est le déroulement logique d'une telle évolution que présente Isaac Péreire dans la deuxième partie de la première *leçon sur l'industrie* qu'il prononce à *l'Athénée*³¹⁴ : sous l'effet du progrès économique, la production industrielle augmente et la circulation des richesses s'accélère. Les échanges sont ainsi de plus en plus nombreux et les participants à ces échanges nouent des liens de plus en plus étroits. A l'occasion de ce processus de la circulation des richesses, les individus apprennent ainsi à se connaître et ils développent entre eux des rapports de confiance.

Et comme dans toutes les représentations du circuit, la monnaie joue, dans l'analyse saint-simonienne, un rôle prépondérant. Non seulement elle accroît la vitesse de circulation des biens, mais elle transforme les conditions de l'échange au fur et à mesure que ses formes se dématérialisent. Au regard de la circulation, l'échange en monnaie est alors beaucoup plus avantageux que l'échange en nature : "*l'échange en nature qui a dû nécessairement précédé la création des monnaies est considéré comme un très mauvais moyen de faire circuler les produits*"³¹⁵.

La monnaie n'est pas un simple instrument d'échange, elle transforme les relations sociales qui s'établissent à l'occasion de celui-ci. Elle n'est pas une technique indispensable, inhérente à l'échange, pour se procurer un bien et le but d'une transaction n'est pas de posséder de la monnaie comme ont pu le penser les mercantilistes car elle

³¹³ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831. Sous ce triple rapport, les libéraux qui veulent évacuer la dimension politique de la réalité économique ne peuvent que développer une science approximative, réduite à l'apparence d'une théorie artificielle, négligeant les dimensions morale et pratique : cette vision incomplète de la société est nécessairement erronée. A ce sujet, les rédacteurs de *l'Exposition de la Doctrine* parlent en général des derniers économistes, comme des seuls qui font autorité aujourd'hui [Exposition de la doctrine, p. 295], mais ils visent en fait Jean-Baptiste Say. Dans un article du *Producteur*, "Considérations sur les progrès de l'économie politique, dans ses rapports avec l'organisation sociale" (t. IV, p. 373-389), ENFANTIN s'en était déjà pris à J.-B. Say pour son apolitisme. Il citait longuement, pour bien en faire sentir l'inanité, le passage du *Traité d'économie politique* dans lequel ce dernier entreprend de distinguer la politique proprement dite et l'économie politique : "les richesses sont essentiellement indépendantes de l'organisation politique. Sous toutes les formes de gouvernement, un état peut prospérer s'il est bien administré." ("art. cit." p. 382). Du reste, il est difficile de mettre un nom, à part celui de Say, sur ceux que l'*Exposition* désigne comme les derniers économistes. Il est difficile de penser que les saint-simoniens taxent d'apolitisme les classiques anglais qui ont cherché à expliquer la répartition des richesses par les relations des différentes classes. Ricardo, d'ailleurs, a intégré le terme même de *politique* dans le titre de son ouvrage majeur.

³¹⁴ L'*Athénée*, ou société savante, de Paris se réunit depuis 1803, place de l'Odéon. Isaac PEREIRE, dans le cadre de la mission de propagande saint-simonienne, y donne des cours publics d'économie politique, intitulés *Leçons sur l'Industrie*. Cette série de quatre *Leçons* fut ensuite publiée dans *Le Globe*, sous la forme de huit articles parus entre le 9 septembre et le 14 novembre 1831.

peut très bien avoir lieu sans qu'aucune contrepartie monétaire lui soit directement liée. Mais le recours à la monnaie modifie les conditions de l'échange et transforme sa signification sociale. Enfantin tient, sur cette question, à se démarquer des auteurs mercantilistes, partisans d'une conception quantitativiste de la monnaie. Pour montrer que cette théorie rend très mal compte de la réalité des échanges, Enfantin se fonde sur l'exemple de "*la foire de Kiachta, sur les frontières de la Chine et de la Russie*"³¹⁶ qui connaît une grande animation alors même que les marchands n'y recourent à aucune des formes de monnaie métallique que nous pouvons utiliser en occident : "*la monnaie [en effet] ne figure pas dans les transactions*"³¹⁷.

La monnaie ne vaut pas seulement parce qu'elle est un bien concret permettant de matérialiser les échanges : il ne faut pas donner prise au féthichisme de la monnaie, généralement associé à son caractère marchand. Pour Enfantin, elle ne consiste pas seulement à enrichir celui, individu ou pays, qui en détient une certaine quantité : elle a une fonction beaucoup plus large dans la société.

§ 2 - Elaboration théorique de la notion de circuit.

A - Quelques repères théoriques dans les étapes menant à l'élaboration du circuit saint-simonien.

a - Une critique préalable des mercantilistes.

Pour les saint-simoniens, on ne peut expliquer la réalité économique que par la circulation des richesses, seule capable de rendre compte de leur production ainsi que de leur

³¹⁵ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 40. Enfantin adopte ici, nous le voyons une conception évolutionniste de l'histoire des formes monétaires et il adhère à la *fable du troc* énoncée par Locke un siècle plus tôt. Une telle référence ne va pas dans le sens de la rupture avec la théorie de la monnaie marchandise et de l'affirmation d'une théorie monétaire que les saint-simoniens, peut-on penser d'après d'autres indices, veulent développer. Nous avons déjà vu, à partir de l'ouvrage de Charles RIST, qu'ils hésitent entre les deux traditions monétaires apparues en France au XVIII^e siècle : celle de Cantillon, avec le concept de *vitesse de circulation de la monnaie*, et celle des physiocrates avec celui d'*avances productives*. Nous reparlerons plus loin des contradictions que les saint-simoniens devront surmonter dans l'élaboration de leur théorie monétaire pour parvenir à une définition spécifique de la monnaie.

³¹⁶ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 40. Kiachta, ou Kiakhta est une bourgade de la Russie d'Asie, située au sud d'Irkoutsk, près de la frontière avec la Chine. Elle passe au XIX^e siècle comme le type même du marché traditionnel où des peuples, de coutumes différentes, se rencontrent physiquement pour échanger leurs productions respectives. Lors de la foire annuelle de Kiachta, en effet, s'échangent bestiaux, fourrures, toiles... apportés par les russes, contre thé, porcelaines, soieries... apportés par les chinois (voir *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse du XIX^e siècle*). En se fondant sur l'existence du troc qui semble s'organiser à Kiachta, Enfantin affirme sa préférence pour la théorie de la monnaie-marchandise. Sans doute Enfantin a-t-il eu connaissance de cette foire de Kiachta lorsqu'il résida à Saint-Petersbourg, de 1821 à 1823, pour exercer les fonctions de courtier dans une maison de banque française ?

³¹⁷ *Idem.*

répartition sociale : il s'agit, pour eux, d'élaborer une théorie du circuit.

La première tâche pour y parvenir est de se démarquer des mercantilistes car les fausses notions [véhiculées par ce courant de pensée] ont porté de graves atteintes à la prospérité des nations, elles ont établi la lutte entre les peuples"³¹⁸.

Contre les auteurs mercantilistes, ils sont d'accord avec les libéraux pour défendre la liberté des échanges. Comme eux, ils pensent que des échanges nombreux sont une garantie de prospérité. Mais ils s'en distinguent assez vite dès qu'il s'agit de mesurer les prix qui se forment lors de l'échange. Sur cette question de la valeur des produits, ils perçoivent clairement les différences entre les classiques anglais et Jean-Baptiste Say : ils prennent parti pour ce dernier et ils expriment alors le même avis que lui.

b - Une convergence limitée avec Jean-Baptiste Say : les saint-simoniens sont d'accord avec lui pour critiquer la valeur travail de Ricardo, mais contrairement à lui, ils pensent qu'il n'existe pas de valeur préétablie.

Le problème de la valeur est récurrent dans l'histoire de la pensée économique. Il met en jeu des questions fondamentales pour la science économique en effet : comment expliquer le prix des biens ; comment mesurer les richesses produites ?

Pendant trois siècles à peu près, nous l'avons vu, les mercantilistes avaient apporté à cette question une réponse satisfaisante pour le plus grand nombre et le paradigme mercantiliste n'était pas alors remis en cause. Mais celui-ci s'effrite progressivement à partir du début du XVIII^e siècle. A la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles, les économistes classiques formulent la théorie de la *valeur travail* qui ouvre de nouvelles perspectives analytiques.

Jean-Baptiste Say critique cette théorie de la valeur travail et, comme nous le savons, à la notion de *valeur travail* il oppose celle de *valeur utilité*³¹⁹. Isaac Péreire prend alors, sur ce point, le parti de Say contre Ricardo.

³¹⁸ *Ibid.* A la suite des moqueries d'Adam Smith à leur encontre, la critique des idées mercantilistes était un thème à la mode au début du XIX^e siècle. Il était sans doute attristant de démontrer de leur piédestal des auteurs qui avaient inspiré les politiques gouvernementales pendant au moins trois siècles au nom d'idées nouvelles qu'on se flattait d'être capable de comprendre. SCHUMPETER écrit à ce sujet (*op. cit.* p. 465) : "Dans leur grande majorité, les économistes du XIX^e siècle en vinrent à considérer avec désapprobation, pire même, avec mépris, les opinions des mercantilistes en la matière [...]. Ils n'y voyaient qu'erreurs ; et s'agissant de leurs prédécesseurs, ils se firent une méthode pour mettre un ouvrage hors de cour sans autre forme de procès, d'y attacher un soupçon, si léger fut-il, de mercantilisme". Les saint-simoniens ne dérogent pas à cette règle : toutefois, ils ne critiquent pas les mercantilistes pour les erreurs qu'ils décèlent dans leurs écrits mais pour les idées de *lutte entre les peuples* qu'ils ont faites germer dans l'esprit des gouvernements parce qu'ils les jugent immorales. Leur critique, de ce fait, est formulée sous un angle assez original.

³¹⁹ "En effet, lorsqu'un homme vend à un autre un produit quelconque, il lui vend l'utilité qui est dans ce produit ; l'acheteur ne l'achète qu'à cause de son utilité, de l'usage qu'il peut en faire." J.-B. SAY, *Traité d'économie politique*, Calmann-Lévy, 1972. En fondant l'existence de la valeur sur l'utilité, J.-B. Say met en évidence la dimension sociale de la relation qui s'établit entre le vendeur et l'acheteur. A travers une telle approche il apparaît, aux yeux de beaucoup, comme un précurseur du courant néoclassique.

Pour I. Péreire comme pour J.-B. Say, les prix des biens respectifs se fixent au moment même de l'échange, dans les *rapports sociaux* qui s'établissent entre *vendeurs et acheteurs*. Le rapport d'échange est alors déterminé par la rareté des produits échangés.

Isaac Péreire pense par conséquent qu'il ne peut y avoir de valeur intrinsèque. La valeur d'un bien se manifeste et devient apparente seulement lorsqu'un échange se concrétise. Il n'existe pas de valeur absolue préexistante à l'échange : la valeur des biens ne peut être que relative. Valeur et échange sont intimement liés comme les deux termes indissociables d'une même réalité : "*Les idées de valeur et d'échange sont donc intimement liées*"³²⁰.

Ainsi, les saint-simoniens et Jean-Baptiste Say analysent la valeur de la même façon, lorsqu'elle se forme au moment précis de l'échange. Cependant, les conditions sociales dans lesquelles cet échange se réalise, ainsi que la signification de l'échange par rapport à la circulation des richesses sont totalement différentes dans les deux approches.

B - Controverse théorique centrale avec Jean-Baptiste Say sur la question de l'échange.

a - Pour les saint-simoniens l'échange n'est pas seulement une relation individuelle, il est essentiellement une relation sociale.

Pour J.-B. Say, comme pour tous les économistes libéraux, l'échange est un marchandage entre deux individus : chacun tente alors de maximiser son utilité et le rapport qui en résulte est le plus avantageux qu'il soit possible d'envisager pour chacun des deux participants. Chacun décide librement de participer à un échange qui lui offre l'opportunité d'accroître la quantité de biens possédée et d'améliorer ainsi sa situation matérielle.

Pour les saint-simoniens, la réalité est tout à fait différente. L'échange n'a pas lieu sous le signe de la liberté individuelle, mais sous celui du déterminisme social. Il est, en premier lieu, rendu nécessaire par une organisation injuste et inefficace qui engendre la pénurie et qui isole les individus.

L'échange, à leur époque encore, ne relève pas d'un libre choix, pour les saint-simoniens : c'est à cause de la rareté des biens que les hommes doivent organiser des échanges. Il est inévitable que les individus qui participent à un échange ainsi contraint, organisé sous le signe de la rareté, veuillent calculer les rapports de valeur des biens échangés : "*De la nécessité de l'échange est dérivée la nécessité de déterminer la valeur relative des objets*"³²¹.

Mais l'échange ainsi organisé sous la contrainte n'est pas équitable et la valeur fixée lors du rapport d'échange n'est pas également avantageuse pour tous les participants. Cette valeur d'échange exprime par conséquent l'exploitation des acteurs les plus

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ *Ibid.*

contraints, ceux qui occupent les places les moins avantageuses et auxquels la société attribue les statuts les moins valorisés. A travers la façon dont s'établissent les rapports d'échange transparaît la dureté des conditions de vie des travailleurs.

Une autre différence très importante entre les libéraux et les saint-simoniens tient à la conception du rôle de l'échange dans le cours de l'histoire de l'humanité. Pour les libéraux, en effet, l'échange marchand, à partir duquel se déterminent les valeurs relatives des biens est un principe intangible d'organisation, alors que pour les saint-simoniens, il correspond à une étape transitoire, nécessaire certes, mais appelée à être vite dépassée du fait qu'il correspond à un état de choses d'une moralité peu satisfaisante.

Mais en attendant, pour se rapprocher de l'*association des travailleurs*, qui constitue un état supérieur d'organisation, la circulation doit être la plus abondante possible : elle doit engendrer le maximum de richesses. Ces richesses sont mesurées par la valeur qui se forme lors des échanges. Aussi est-ce le prix élevé des biens qui est le plus favorable à la production des richesses et à la création de valeur.

b - Circuit, cherté et abondance des saint-simoniens contre marché, bas prix et rareté des libéraux.

Pour les saint-simoniens, le marché n'a aucune vertu explicative et les analyses libérales qui font reposer l'explication des phénomènes économiques sur les mécanismes du marché n'ont aucune validité théorique.

Enfantin, dans un article du *Globe*, veut montrer l'inanité de la conception libérale à partir de l'exemple du marché du travail.

La critique qu'Enfantin formule à l'encontre du marché du travail vaut à ses yeux pour tous les autres marchés et pour la fixation de tous les autres prix : "*il en est de même pour les fermages, les loyers et l'intérêt*"³²², écrit-il dans le même article.

L'application des mécanismes du marché au fonctionnement de l'économie a selon lui des conséquences très restrictives sur le montant des échanges et elle entraîne une immobilisation forcée des richesses.

Ainsi, les mécanismes du marché ne peuvent expliquer la réalité profonde des phénomènes économiques : le fonctionnement d'une économie fondé sur des principes erronés est forcément chaotique. C'est aussi l'opinion exprimée par I. Pèreire. Par conséquent, l'équilibre dans un tel système consiste en une situation figée, modifiée partiellement à l'occasion d'échanges ponctuels. Une telle économie se caractérise par la rareté et l'immobilité : les ressources sont rares et leur répartition est en grande partie immuable, les facteurs de production quant à eux sont attribués irrémédiablement, de telle sorte que les rapports de propriété sont dans une large mesure intangibles : "[Les économistes] ont supersticieusement respecté un droit qui est encore un des derniers termes des priviléges de la naissance [...] ils ont cherché à l'expliquer et à le justifier par cela seul qu'il existait [...] ; nous voulons parler du droit de propriété"³²³.

La représentation saint-simonienne de l'économie est totalement opposée à celle des

³²² *Idem*

libéraux, centrée sur le concept de marché. La représentation libérale cautionne la répartition existante des richesses et son immobilité fondamentale. La représentation saint-simonienne, au contraire, se caractérise par une circulation incessante des richesses, *aussi circulables dans le corps social que le sang dans les veines de l'homme*³²⁴, comme nous l'avons vu : ces richesses changent alors de main en un flux ininterrompu bouleversant continuellement les situations acquises ; c'est d'ailleurs pour expliquer un tel fonctionnement de l'économie, que la monnaie, comme nous le verrons, joue un rôle aussi important dans l'analyse saint-simonienne.

Comme les richesses sont mobilisables, les travailleurs accèdent facilement aux moyens de production. Grâce à cette circulation accélérée des richesses, celles-ci passent de main en main très rapidement et elles bénéficient à un nombre toujours plus grand d'individus dont la situation matérielle peut alors s'améliorer considérablement jusqu'à tendre vers un état d'abondance.

C'est alors un cercle vertueux qui s'instaure : les richesses, réelles et monétaires sont plus importantes ; leur vitesse de circulation augmente et les échanges sont plus nombreux. Comme la rareté recule la pression qui s'exerce sur les prix est moins forte et les valeurs d'échange augmentent. Une telle évolution a des conséquences positives, en particulier, sur le prix des biens de production formant le capital.

Les *capitalistes* peuvent retirer une somme élevée de la vente de leurs biens puisque leur prix a augmenté et les *travailleurs*, disposant d'un revenu plus élevé grâce au progrès réalisé peuvent les acheter.

Dans l'économie de flux saint-simonienne, par conséquent, l'activité se confond avec la circulation : les richesses se mesurent seulement à travers les échanges, et c'est à l'aune des échanges que leur valeur se mesure ; un bien immobile en effet n'a aucune utilité individuelle ou collective et c'est seulement en le mobilisant que l'on peut réaliser la valeur qu'il représente.

Et pour montrer le peu d'utilité d'un capital immobilisé, Decourdemanche compare la situation de son propriétaire à "la position [de] celui qui conserve entre ses mains une grande quantité de billets de banque qui présentent toute solidité mais qui [...] ne produisent aucun intérêt"³²⁵.

Le capital monétaire est le plus apte à être mobilisé et c'est lui qui circule le plus facilement : au fur et à mesure que la circulation réalisera des progrès, toutes les formes de capital, pouvant être converties en capital monétaire, seront mobilisables à leur tour,

³²³ Isaac PÉREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831. Pour bien montrer l'importance de la rupture théorique introduite par le saint-simonisme dans l'histoire de l'analyse économique, I. PÉREIRE, met en évidence, dans cet article, la filiation qui va d'Aristote aux économistes qui leur sont contemporains, sur la question fondamentale des rapports de propriété, déterminante, pense-t-il, pour comprendre la réalité économique et sociale : "Ainsi avait fait Aristote ; il avait expliqué et justifié le droit de propriété de l'homme sur son semblable ; ce droit était à ses yeux une arche sainte"(loc. cit.).

³²⁴ DECOURDEMANCHE, *Le Globe*, 7 juin 1831. Voir supra p. 133 et infra p. 180 n. 4 pour la parenté avec Law.

³²⁵ *Ibid.*

même le capital foncier le plus figé *a priori*.

Au fur et à mesure que la circulation réalisera des progrès, toutes les formes de capital se rapprocheront du capital monétaire, le plus propice à être mobilisé, celui qui trouve sa raison d'être dans sa capacité, précisément, à être mobilisé, même le capital foncier, le plus réfractaire à cette mobilisation.

Grâce à cette mobilisation des richesses, la circulation contribue de façon décisive à la réalisation de l'objectif absolument prioritaire du programme saint-simonien : "*la décroissance successive de l'importance sociale et des richesses des oisifs ainsi que l'accroissement de l'importance et des richesses des travailleurs*"³²⁶. Ce programme doit aboutir à la réalisation d'un monde meilleur : aussi le présente-t-on souvent comme une utopie. Pourtant, ce n'est pas d'une utopie qu'il s'agit car la réalité n'est jamais absente des préoccupations des saint-simoniens. Elle en constitue, au contraire, le point de départ et le point d'arrivée : leur objectif n'a rien d'irréaliste par conséquent ; il suppose seulement une nouvelle orientation de la production matérielle. Ce que proposent en fait les saint-simoniens, c'est une réorientation de la politique économique : à leur sujet, nous devrions plutôt parler de visionnaires que d'utopistes.

Dans la nouvelle organisation que dorénavant ils envisagent, tous les acteurs doivent contribuer à la circulation, et en particulier l'Etat qui doit jouer le rôle d'organisateur suprême. Il doit organiser la circulation, "*répandre la vie, le mouvement*"³²⁷ : assurer ainsi l'abondance, quitte à accepter la cherté des prix qui l'accompagne.

SECTION II - LA BAISSE DU TAUX D'INTERET EST UN FACTEUR ESSENTIEL DE LA CIRCULATION.

Le taux d'intérêt est une variable fondamentale pour les saint-simoniens. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, son mode de prélèvement et son niveau déterminent l'ensemble de la répartition. Nous venons de voir par ailleurs que ce taux d'intérêt est également au cœur de la circulation des richesses. La théorie saint-simonienne nous semble très intéressante de ce double point de vue puisqu'elle attribue au taux d'intérêt, élément déterminant de la répartition, un rôle essentiel dans le fonctionnement d'un circuit monétaire.

Les saint-simoniens mettent alors en évidence une relation de causalité entre la baisse du taux d'intérêt et le développement économique : il est très clair pour eux que, dans cette relation, le taux d'intérêt représente la cause, et le développement économique

³²⁶ I. PÉREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831. On trouve dans la littérature saint-simonienne de très nombreuses formules semblables à celle-ci, pour exprimer le transfert progressif de la richesse et du pouvoir social des *oisifs* vers les *travailleurs*. Toutes découlent du commandement de Saint-Simon qu'elles cherchent à illustrer et à expliciter : "*la déchéance graduelle des priviléges de l'oisiveté, et l'amélioration progressive du sort des travailleurs.*"

³²⁷ *Le Globe*, 25 février 1832.

la conséquence.

De leur point de vue, il ne peut y avoir de baisse du taux d'intérêt induite automatiquement du processus de développement : c'est au contraire la baisse du taux d'intérêt qui stimule la circulation des richesses et favorise par conséquent le développement de l'économie. Sur le sens de cette relation, la philosophie volontariste des saint-simoniens s'oppose fondamentalement à l'optimisme libéral de Jean-Baptiste Say.

Dans ces conditions, les opérations de crédit sont très importantes dans une optique saint-simonienne car elles permettent d'allouer aux travailleurs les sommes nécessaires pour engager un processus productif, à tel point que sans crédit, il ne peut y avoir d'avances et que sans avances il ne peut y avoir d'activité.

Le taux d'intérêt que l'emprunteur paye au prêteur en contrepartie du capital avancé scelle par conséquent l'accord entre *l'industriel emprunteur* et le *capitaliste prêteur*. Cet accord représente pour les saint-simoniens la relation industrielle par excellence : c'est dire l'importance de ce taux d'intérêt à leurs yeux puisqu'il est au départ de toute activité productive et que toutes les relations de travail s'organisent autour de lui.

Les opérations de crédit gagées sur le prélèvement d'un taux d'intérêt sont ainsi la clé de voûte de toute l'économie industrielle : "*le crédit [est] le principe organisateur qui doit fournir à la société des moyens puissants d'ordre et d'union parmi les travailleurs*"³²⁸ (§ 1).

Ces opérations de crédit sont d'une importance capitale car l'avenir de l'industrie dépend dans une large mesure de l'utilisation qui peut en être faite et la responsabilité des économistes est directement engagée, estime Enfantin, dans leur organisation et leur bon déroulement : "*les économistes doivent fixer leur attention sur la base des conceptions industrielles de l'avenir, sur le crédit [...]*"³²⁹. De leur capacité à mener une politique cohérente du crédit dépend l'évolution du rapport de forces entre les travailleurs et les oisifs (§ 2).

§ 1 - Mise en évidence de l'importance du prêt à intérêt pour la circulation des richesses.

La relation industrielle entre *travailleurs* et *propriétaires*, fondée sur le prêt à intérêt d'un capital productif, est primordiale puisqu'elle permet aux *travailleurs* de se procurer les *instruments de travail* dont ils ont un besoin vital. Le crédit, sur lequel elle repose, symbolise la confiance au sein des relations sociales : ces deux termes, "*le crédit ou la confiance*"³³⁰, ont à l'origine une signification identique, comme le rappellent souvent les saint-simoniens dans leurs articles de *propagande*. Mais depuis leur origine au Moyen

³²⁸

P. ENFANTIN, "De la concurrence dans les entreprises industrielles, *Le Producteur*, t. III, n° 3, p. 408.

³²⁹

Idem.

³³⁰

P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 19.

Âge, ils ont connu une évolution sémantique très importante, symptomatique de l'élargissement de la sphère productive au sein des activités sociales

Depuis le Moyen Âge, l'utilisation du concept de *crédit* est passé du domaine de la religion au domaine de l'industrie. L'évolution que ce concept a connue dans son application est très significative, pour Enfantin, de l'évolution de la société européenne : les relations industrielles entre *le "capitaliste [...] qui possède et le travailleur [...] qui agit"*³³¹ ont remplacé les relations de vassalité sur lesquelles l'ordre social était alors fondé.

Enfantin distingue trois périodes au cours desquelles le terme de *crédit* prend une signification nouvelle, différente de celle qu'il avait auparavant : il s'agit du Moyen Âge, de la renaissance et de *l'époque industrielle*.

A - Evolution du taux d'intérêt au cours de l'histoire.

a - L'émergence du crédit au Moyen Âge suscite le développement embryonnaire de l'activité industrielle.

Au Moyen Âge, en premier lieu, "à l'époque de Louis XII un homme MÉRITAIT CRÉDIT pour cela seul qu'il était pieux ; que la confiance dont il jouissait dépendait absolument du plus ou moins de rigueur avec laquelle il suivait les pratiques religieuses de son temps"³³².

Un tel contexte culturel laissait peu de place aux relations financières entre les hommes. Seuls des individus mal intégrés dans la société féodale, vivant à sa marge, pouvaient transgresser les interdits que la religion triomphante dressait à l'encontre des prêts en argent pour accélérer la circulation monétaire et donner au développement du crédit une impulsion initiale³³³.

C'est l'honneur des juifs et des Lombards comme le rappelle Isaac Péreire d'avoir "su se rendre nécessaires dans des sociétés où le spiritualisme chrétien éloignait [...] la plupart des hommes distingués des occupations mercantiles"³³⁴ : il les présente comme

³³¹ *Idem.*

³³² "Crédit, Discrédit, Banquiers, Industriels, Industrie, Producteurs", *Le Producteur*, t. II, n° 25, p. 567. Les saint-simoniens, nous l'avons vu, ont la nostalgie du Moyen Âge qu'ils présentent comme la dernière *époque organique* vécue par l'humanité. Comme beaucoup d'historiens, ils semblent faire coïncider son apogée avec le règne de Louis XII (1462-1515) qui représente une époque de calme et de stabilité. Dans le domaine économique, Louis XII restaure l'équilibre des finances publiques, ce qui lui permet de n'avoir pas recours à *l'adultération* des monnaies très souvent pratiquée par ses prédécesseurs pour rééquilibrer un budget royal catastrophique : Jean le Bon (1319-1364), par exemple, procède entre 1350 et 1355 à 80 altérations successives qui entraînent la division par 10 de la valeur du marc d'argent. Or, la stabilisation de la valeur des monnaies est un préalable indispensable pour envisager des opérations de prêt : c'est seulement à partir de cette époque, par conséquent, qui correspond au règne de Louis XII, que le taux d'intérêt peut baisser sensiblement et s'éloigner du taux de l'usure.

³³³ Rappelons que l'Eglise, au Moyen Âge, interdit le prêt à intérêt, car la technique du crédit permet aux hommes de mettre le temps à profit alors que le temps, estime-t-elle, n'appartient qu'à Dieu.

³³⁴ Isaac PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831.

des hommes courageux ayant eu le courage de briser des tabous religieux déjà sur le déclin pour contribuer à l'essor de la finance moderne en endurant "la réprobation universelle à laquelle ils étaient en butte"³³⁵.

Grâce à l'évolution des mentalités qu'ils ont ainsi favorisée, la monétarisation de l'économie a vite progressé : en même temps que le terme même de crédit connaissait une profonde évolution sémantique, une connotation beaucoup plus positive lui était affectée qui permettait du même coup le développement des relations de crédit mieux tolérées par le corps social : "*L'influence des idées féodales s'étant affaiblies [...] le mot crédit prit un sens conforme à l'esprit de la nouvelle révolution qui s'était opérée. Il signifia la confiance qu'un homme inspirait au souverain ou aux corporations qui devenaient de plus en plus les arcs-boutants du pouvoir royal*"³³⁶.

Avec le développement des transactions d'argent et des opérations de crédit, le marché monétaire naissant rendait alors possible la mobilisation des capitaux sous une forme financière : il a ainsi permis d'accélérer la circulation monétaire et de favoriser le développement du commerce. Mais il était encore mal organisé et peu développé, et ses effets restaient limités.

b - A l'époque moderne, la baisse graduelle du taux d'intérêt accompagne l'augmentation progressive de la circulation.

Ainsi, à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, parallèlement au mouvement de sécularisation de la société, le mot de crédit perdit sa connotation religieuse : "*il signifia [...] la confiance qu'un homme inspirait au souverain ou aux corporations qui devenaient alors de plus en plus les arcs-boutants du pouvoir royal*"³³⁷. Le crédit honorait au haut Moyen Âge l'allégeance d'un homme au pouvoir divin, il n'honore plus alors que son allégeance au pouvoir absolu du Prince. Les fondements de la confiance qui reposaient auparavant sur la loi divine, commune à tous, ne reposent plus dès lors que sur la soumission individuelle du sujet envers son monarque : "*la confiance n'est plus légale mais volontaire*"³³⁸.

Cette évolution stimule le développement des relations commerciales, source de richesse et de libération, mais d'un certain côté, dans la perspective historique des saint-simoniens, elle présente aussi un risque de dérive grave : "*la confiance [...] trop souvent, n'avait d'autre base que le caprice d'un homme*"³³⁹. Une telle mutation, en effet, est bien symptomatique de l'appauvrissement des relations sociales qui a accompagné le passage de l'époque organique du moyen âge à l'époque critique qui lui a succédé à

³³⁵ *Idem.*

³³⁶ "Crédit, Discrédit, Banquiers, Industriels, Industrie, Producteur", *Le Producteur*, t. II, n° 25, p. 568.

³³⁷ *Idem*, p. 568

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ *Ibid.* p. 569

partir de la renaissance.

Cette perspective laisse la porte ouverte à l'avènement d'une nouvelle époque organique, fondée cette fois sur des relations de confiance apparaissant lors de l'établissement de transactions financières. Elle est riche de promesses, mais celles-ci sont difficiles à concrétiser car le phénomène du crédit est encore très mal maîtrisé par les travailleurs : les propriétaires dont la fonction était reconnue et légitimée, s'accrochent à leur ancien pouvoir et ils essaient d'utiliser à leur profit ce nouvel instrument financier.

B - Le taux d'intérêt dans la société industrielle.

a - Les notions de crédit et de prêt à intérêt acquièrent une signification nouvelle.

Avec l'avènement de la société industrielle, le terme de crédit, heureusement va retrouver toute sa dignité : ce terme de crédit qui au Moyen Âge, la précédente époque organique, sanctionnait la confiance dans le serment religieux, sanctionne dès maintenant, à l'aube de la société industrielle, la confiance dans l'activité productive. La hiérarchie sociale est alors fondée sur les valeurs du travail exprimant la créativité de l'homme et son sens du devoir : "*le mot crédit signifie la confiance, non plus légale, non plus particulière, mais volontaire et générale, acquise par la droiture, l'intelligence, le travail et l'expérience.*"³⁴⁰ Une telle régénération consécutive à la réorganisation industrielle de la société ouvre au crédit un champ d'action illimité, très riche en perspectives de progrès. Dans le nouvel ordre industriel, "*le crédit ou la confiance, est évidemment une cause d'accroissement des moyens de l'homme sur la nature.*"³⁴¹

Tout au long de la transition historique entre deux époques organiques, le terme de crédit conserve ainsi une signification positive : au Moyen Âge, il qualifiait aux yeux de la société un individu reconnu pour la sincérité de sa foi en Dieu ; dans la société industrielle en gestation, il doit exprimer la confiance accordée aux producteurs oeuvrant pour le bien être collectif et reconnu de ce fait pour la sincérité de leur foi en l'avenir de l'humanité.

Au terme de cette évolution, le travail est devenu une activité sociale investie d'une très riche signification morale : l'homme qui travaille s'engage à améliorer le bien être collectif grâce aux richesses nouvelles qu'il crée. Il est digne de confiance ou de crédit aux yeux de celui qui possède les capitaux nécessaires pour engager la production. Cette confiance se manifeste à travers une relation monétaire, lorsque le propriétaire prête son capital au travailleur. Avec l'essor de l'activité industrielle, le crédit s'est largement développé sous une forme monétaire, : cette évolution a bénéficié aux producteurs qui

³⁴⁰ Ibid. p. 568

³⁴¹ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 14, p. 19. Tel que les saint-simoniens le présentent, le terme de crédit conserve une connotation positive tout au long de la transition entre deux époques organiques : au Moyen Âge, il qualifiait aux yeux de la société un individu reconnu pour sa foi en Dieu ; dans la société industrielle en gestation, il doit exprimer la confiance accordée aux producteurs œuvrant pour le bien être collectif et reconnus de ce fait pour la sincérité de leur foi en l'avenir de l'humanité

disposent dès lors d'un accès plus facile aux *instruments de travail* : la sphère productive a pu se développer, de telle sorte que le travail est devenu un fondement de l'ordre social.

b - Par suite de l'accroissement de la fortune mobilière, le taux d'intérêt revêt une importance accrue dans le processus de la circulation.

Avec cette nouvelle modalité monétaire de circulation des richesses, apparue lors du développement de l'activité industrielle, le *taux d'intérêt* devient aux yeux des saint-simoniens une variable fondamentale : à lui seul, il exprime par son niveau, le degré de "*confiance [quiexiste] chez celui qui possède, en faveur de celui qui agit*"³⁴², comme nous l'avons dit, et il synthétise l'état global des relations entre les deux classes fondamentales de la société.

Mais les propriétaires détiennent toujours le pouvoir social et ils contrôlent la circulation des richesses mobilisées. Et conformément au fonctionnement du système capitaliste tel que le conçoivent les saint-simoniens, avec la forme de propriété et le modèle de distribution des avances qui le caractérisent, "*les propriétaires [...] sont les dépositaires [...] des instruments de travail [et] leur fonction est de les distribuer aux travailleurs*"³⁴³.

Cette *nécessité*, explique I. Péreire, était d'autant plus durement ressentie que la circulation monétaire était alors trop restreinte et que les "*billets ou promesses [...] ne pouvaient servir que dans un petit nombre de cas*"³⁴⁴.

§ 2 - Recherche d'une causalité entre le taux d'intérêt et la circulation : baisse du taux d'intérêt exprime la dévalorisation des propriétaires et la valorisation des travailleurs

A - Explication de la causalité. Dans quelle mesure et dans quelles conditions la baisse du taux d'intérêt est indispensable à l'accroissement de la circulation.

Le lien de causalité entre le niveau du taux d'intérêt et le volume des affaires avait déjà été mis en évidence par les économistes du XVIII^e siècle. Turgot en particulier avait présenté cette relation avec une grande pertinence.

Enfantin cite ce passage de Turgot et il le reprend à son compte : cette image du niveau de la mer lui semble particulièrement bien choisie pour illustrer l'influence du taux d'intérêt sur le développement de l'économie : "*Cette belle comparaison donne une idée exacte de l'influence que les avantages attribués à l'oisiveté exercent sur la prospérité*

³⁴² *Idem.*

³⁴³ *Exposition de la Doctrine*, p. 257.

³⁴⁴ *Idem*

"générale"³⁴⁵.

Si, toutefois, les saint-simoniens souhaitent bien, comme Turgot, la baisse du taux d'intérêt pour stimuler la circulation monétaire, leur conception de ce taux est entièrement différente de la sienne. La divergence entre leurs deux approches donne alors lieu à une critique intéressante, par Enfantin, de la conception de Turgot.

a - Pour les saint-simoniens, le capital financier n'est qu'un capital parmi d'autres.

L'image du niveau de la mer utilisée par Turgot pour exprimer la volatilité du taux d'intérêt s'accorde parfaitement avec l'idée centrale des saint-simoniens d'après laquelle l'intérêt prélevé par les propriétaires empêche les richesses de parvenir entre les mains des travailleurs.

Cependant, si Enfantin constate la même corrélation que Turgot entre taux d'intérêt et niveau de l'activité, il l'explique de manière différente et il critique, en premier lieu, chez Turgot une conception du capital qui, à ses yeux, n'est pas assez générale : il lui reproche essentiellement de considérer la monnaie comme un bien d'une nature particulière, différente des autres formes de propriété capitaliste.

Enfantin est ici confronté à un dilemme puisqu'il approuve l'analyse de Turgot sur l'utilité de la baisse du taux d'intérêt alors qu'il conçoit le rôle social du capitaliste prêteur de façon totalement opposée : Turgot pense, en effet, que le capitaliste qui épargne une partie de son revenu pour le prêter moyennant intérêt est un personnage exemplaire méritant une juste rétribution pour son *esprit d'économie*, celui-ci lui ayant permis "[d']augmenter [...] la somme de ses capitaux"³⁴⁶ ; Enfantin, de son côté, range le capitaliste, au contraire, du côté des exploiteurs sans scrupules.

Même si, reconnaissent les saint-simoniens, on peut *distinguer* deux formes de capital, une forme réelle et une forme monétaire, celui-ci est unique par nature : "il se compose, rappelons le, des richesses qui ne sont destinées à être immédiatement consommées"³⁴⁷. Ce capital donne "*droit [...] à un revenu*"³⁴⁸ qui peut consister en intérêt ou en loyer mais qui fondamentalement est toujours un prélèvement sur le produit du travail.

³⁴⁵ *Idem*, p. 45.

³⁴⁶ TURGOT, *op. cit.*, p. 175. TURGOT considère l'épargne comme la privation d'un revenu présent et le taux d'intérêt comme la juste récompense de cette privation : c'est à une telle conception de l'épargne que se référeront ultérieurement tous les économistes classiques et néoclassiques. En 1769, dans la ville d'Angoulême, un groupe de débiteurs intentent un procès à leurs créanciers qu'ils accusent de pratiquer des taux usuraires. C'est alors que, prenant la défense des prêteurs, TURGOT écrit son *Mémoire sur les prêts d'argent* (1770) pour demander au Conseil d'Etat de débouter les plaignants. Confrontés à ce même événement, les saint-simoniens en 1830 n'auraient certainement pas pris la défense des prêteurs.

³⁴⁷ *Exposition de la doctrine*, p. 256.

³⁴⁸ *Idem*.

Les saint-simoniens et Turgot cependant poursuivent un but identique alors même que leurs présupposés théoriques relatifs à l'épargne sont diamétralement opposés. Pour tous, il s'agit de baisser le taux d'intérêt autant que possible pour favoriser l'industrie : les instruments et les objectifs sont les mêmes, mais leurs conceptions du capital et de la monnaie sont largement différentes. Turgot, qui pense qu'*un amas d'argent* est une forme spécifique de capital, adhère à une conception quantitativiste très orthodoxe de la monnaie, alors que les saint-simoniens s'efforcent de se détacher d'une telle conception.

Turgot désigne du nom de capitalistes les seuls individus possédant un capital monétaire, et prêter un capital monétaire revient, pour lui, à exercer une fonction particulière, bénéfique pour la société. L'existence des capitalistes est ainsi justifiée par l'effort qu'ils ont fait de constituer une richesse mobilière, car celle-ci est une épargne préalable indispensable pour distribuer aux producteurs des avances sans lesquelles ils ne pourraient rien entreprendre.

Enfantin critique cette conception de Turgot. Pour lui, la nature du capital est unique, la monnaie n'en est qu'une forme particulière : le fait qu'il soit exprimé en monnaie ne change rien ; un capital monétaire est assimilable à n'importe quel capital réel, terre ou immeuble. Le propriétaire doit, de toute façon, avancer son capital pour fournir des moyens de production aux travailleurs. L'avance peut consister en monnaie, en terre ou en outillage, le résultat, pour Enfantin est identique.

Pour Enfantin, un capitaliste financier qui prête de la monnaie à un manufacturier, réalise la même opération qu'un capitaliste foncier qui loue une terre à un cultivateur : il exerce la même fonction, il dispense la même utilité et surtout il s'implique dans le même rapport de domination ; au-delà de sa forme, réelle ou monétaire, c'est l'exploitation mise en jeu par cette relation qui importe.

b - Le taux d'intérêt est un loyer parmi d'autres : toutes les formes de loyer ont une signification équivalente.

Puisque prêter un capital monétaire ou toute autre forme de capital revient au même, le taux d'intérêt n'est qu'un revenu du capital, c'est à dire un loyer : il est le loyer de l'argent, comme le fermage, par exemple, est le loyer de la terre. Il n'y a aucune raison, dans ces conditions, d'avoir, comme Turgot, une attitude bienveillante à l'égard du prêt en argent puisque l'*intérêt* est prélevé sur le travail du manufacturier de la même manière que la *rente* l'est sur le travail du cultivateur : taux d'intérêt et taux de rente sont des indicateurs équivalents de l'exploitation des travailleurs.

On ne peut espérer, par conséquent, que le taux d'intérêt se fixe à un niveau sensiblement différent de celui des autres types de loyers. C'est *logiquement* impossible dans l'optique saint-simonienne de la circulation : avec la mobilisation du capital apparue au cours des derniers siècles, les titres de propriété ont perdu leur *caractère individuel* et ils ont pu "*revêtir le caractère social*"³⁴⁹. Ainsi, le capital est entré dans le domaine de l'échange social puisqu'il peut s'acheter, se vendre et s'échanger. Cela signifie qu'un propriétaire ne s'identifie plus indéfiniment à sa propriété originelle et qu'il peut en changer

³⁴⁹ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831.

au cours de son existence à la recherche de celle qui lui offrira le rendement le plus élevé.

Le capitaliste aura toujours l'opportunité de réaliser des arbitrages entre des formes différentes de capital en effet. Decourde manche explique par exemple que "ceux qui possèderont des immeubles, n'en tirant presque aucun revenu [...] chercheront quelque combinaison qui puisse leur produire un revenu plus élevé"³⁵⁰. Ou encore que celui qui a des "titres au porteur pourra les échanger contre des titres nominatifs"³⁵¹.

A ce point de l'analyse, les saint-simoniens sont d'accord avec ceux qu'ils désignent sous le terme d'*économistes*, pour repérer, d'un point de vue industrialiste commun, une corrélation entre baisse du taux d'intérêt et augmentation du niveau de l'activité.

Un premier désaccord, toutefois, intervient quant à la nature du taux d'intérêt qui, pour les saint-simoniens, n'est pas un phénomène purement monétaire, déconnecté des autres formes de loyers prélevés sur les biens réels : au contraire, il ne peut s'écarte sensiblement de la rentabilité moyenne du capital, car il n'en est qu'une catégorie parmi d'autres.

Un second désaccord porte sur le sens de la causalité. Pour les *économistes*, surtout pour J.-B. Say qui de l'avis des saint-simoniens, *les résume à peu près tous*, la baisse du taux d'intérêt résulte du progrès général de la prospérité. Pour les saint-simoniens, au contraire, c'est parce que le taux d'intérêt diminue que la circulation peut s'accélérer et que la production peut augmenter.

B - Sens de la causalité : la baisse du taux d'intérêt est à l'origine des progrès de la circulation, elle n'en est pas la conséquence.

a - Controverse traditionnelle sur l'origine de la baisse du taux d'intérêt : de l'Etat mercantiliste au marché libéral.

Les mercantilistes pensaient qu'un taux d'intérêt faible était un moyen très efficace pour favoriser le commerce. Une des fonctions prioritaire de l'Etat était de prendre, par décret, des mesures réglementaires pour en favoriser, sinon pour en imposer, la baisse. J. Child est, pour reprendre l'expression de Schumpeter, "*le plus éminent des nombreux interprètes de cette théorie [...] qui se présente naturellement au praticien ignorant, à savoir que l'une des causes, peut-être la cause principale, de l'état florissant du commerce hollandais au XVII^e siècle était le bas taux de l'intérêt en vigueur dans ce pays*"³⁵².

Avec le déclin de l'influence mercantiliste et son effacement progressif, au cours du XVIII^e siècle, devant les principes du libéralisme économique, un renversement de perspective s'opère sur cette question. Les auteurs, pour la plupart, considèrent alors que la baisse constatée du taux d'intérêt n'est pas la cause, mais la conséquence d'un

³⁵⁰ DECOURDEMANCHE, "Dixième lettre au rédacteur du Globe", *Le Globe*, 7 juin 1831.

³⁵¹ *Idem.* DECOURDEMANCHE veut montrer, en premier lieu, que le capital est de plus en plus mobile, et en second lieu, que cette mobilisation exerce une pression très efficace à la baisse sur le taux d'intérêt. Nous reviendrons plus longuement sur ce deuxième aspect lorsque nous étudierons la conception de la banque chez les saint-simoniens.

processus d'enrichissement qui se développe en marge de l'intervention de l'Etat, sinon même contre cette intervention. Comme de ce point de vue, l'Etat ne doit plus intervenir dans la fixation du taux d'intérêt, la discussion relative à son niveau n'est plus un enjeu direct de politique économique.

C'est à cette dernière théorie essentiellement que, vers 1825, les saint-simoniens sont confrontés lorsqu'ils développent leur analyse du circuit, dans laquelle ils accordent une place si importante à la baisse du taux d'intérêt. Ils prennent alors le contrepied de cette approche libérale et ils en reviennent pour l'essentiel à l'esprit qui, sur cette question guidait la démarche mercantiliste : c'est à dire que l'intervention de l'Etat, ou du moins un accompagnement institutionnel, est nécessaire pour faire baisser le taux d'intérêt afin d'accroître, en retour, la circulation des richesses. Nous avons encore une nouvelle fois la preuve du caractère hétérodoxe de leur théorie puisqu'ils se rapprochent ici, contre les libéraux, du point de vue des mercantilistes, que par ailleurs ils critiquent tant.

b - Critique, par les saint-simoniens, de la tradition libérale qui va de Turgot à Say, pour laquelle la baisse du taux d'intérêt résulte automatiquement du développement.

En France, peut-on estimer, l'analyse de Turgot, étudiée précédemment, constitue une étape importante dans l'évolution du débat relatif au prêt à intérêt. En estimant que "le prix du prêt [...] se fixe comme le prix de toutes les marchandises, par le débat entre le vendeur et l'acheteur, par la balance de l'offre avec la demande"³⁵³, il fait prévaloir l'idée, très largement admise à partir de là au sein du courant libéral, que le taux d'intérêt doit être considéré comme le prix du capital prêté. Le capital lui-même, nous l'avons vu, résulte d'un effort d'épargne encouragé par l'esprit d'économie. La baisse séculaire du taux d'intérêt constatée au cours de l'évolution économique, s'explique alors, pour Turgot, par la plus grande abondance de l'offre de capitaux : "Puisque l'intérêt de l'argent a sans cesse diminué en Europe depuis quelques siècles, il faut en conclure que l'esprit d'économie a été plus général que l'esprit de luxe."³⁵⁴ : en tant que tel, le taux d'intérêt est

³⁵² J.-A. SCHUMPETER, *op. cit.* , t. I, p. 455. Child se faisait le porte-parole des commerçants anglais qui demandaient à leur gouvernement la baisse du taux d'intérêt par voie législative, afin de pouvoir résister à la concurrence des marchands hollandais. Le commerce hollandais était, en effet, très florissant à cette époque et les anglais mettaient son succès sur le compte des bas taux d'intérêt pratiqués en Hollande. On peut suivre plusieurs pistes pour tenter d'expliquer le bas niveau des taux d'intérêt en Hollande au XVII^e siècle. En premier lieu, il y avait dans ce pays un grand nombre d'épargnants peu avertis et peu exigeants par conséquent sur le niveau des taux d'intérêt versés : de ce fait, les fonds hollandais à la recherche d'investissements étaient très abondants. En second lieu, la Banque d'Amsterdam est parvenue à réaliser des profits élevés en imposant des conditions très strictes aux clients qui déposaient des fonds : elle traitait seulement les gros ordres ; elle imposait des commissions pour l'ouverture de comptes et pouvait se contenter par conséquent d'un intérêt assez bas pour l'argent qu'elle prêtait. Enfin, le gouvernement hollandais parvenait à placer des emprunts d'Etat à très long terme chez les nombreux épargnants dont nous avons parlé : la dette publique, de ce fait, reposait sur une grande confiance ; sa consolidation ne présentait pas de difficultés et les taux débiteurs servis par l'Etat pouvaient être assez bas. Voir sur ces questions, C. KINDLEBERGER, *Histoire financière de l'Europe occidentale*, Economica, 1990, p. 69-71.

³⁵³ TURGOT, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, p. 165.

³⁵⁴ *Idem*, p. 176.

alors justifié comme le résultat d'une épargne préalable ; il doit être envisagé, de manière objective et impartiale, comme un prix se formant sur le marché des capitaux, exprimant ainsi leur abondance relative. La baisse séculaire du taux d'intérêt s'explique alors, dans cette perspective, par la plus grande abondance du capital.

L'œuvre de Turgot a eu une postérité très riche, celle de J.-B. Say en particulier, qui pour une large part, adopte son analyse du capital, ainsi que l'analyse du taux d'intérêt qui lui est liée³⁵⁵. C'est précisément cette analyse que les saint-simoniens critiquent chez J.-B. Say. Seul le travail, à leurs yeux, est productif, et ils reprochent à J.-B. Say de considérer le capital, lui aussi, comme un facteur de production : "Tous les économistes, et M. Say en particulier, leur ont appris [aux autres économistes] que l'on produisait de deux manières, par son travail et par celui de ses capitaux"³⁵⁶.

Ils n'acceptent pas l'idée que le fait de constituer une épargne représente un effort productif, ni, que le capital résultant de cet effort est en lui-même créateur de richesse. Une telle représentation du capital est inacceptable, estiment-ils, d'un point de vue moral. Elle vise seulement à justifier la paresse des propriétaires oisifs : "Ils [les propriétaires] trouvent la première méthode [produire par son travail] trop gênante, trop fatigante : ils se bornent à la seconde [produire par son capital], qui est en effet plus commode"³⁵⁷.

Elle est inacceptable, aussi, du point de vue de la logique économique : on ne peut envisager pensent-ils, un capital qui se reproduirait tout seul, du fait de l'accroissement des richesses rendu possible par l'effort d'épargne. Pour I. Péreire comme pour Enfantin, c'est une illusion de penser qu'un capital de plus en plus abondant peut automatiquement entraîner la baisse du taux d'intérêt. C'est pourtant ce que dit J.-B. Say.

Si ce dernier est victime d'une telle illusion, c'est parce qu'il se réfère à la conception d'un marché qui, pour les saint-simoniens, est très largement fictif.

C - Volontarisme des saint-simoniens contre libéralisme de J.-B. Say : deux explications opposées de la relation entre taux d'intérêt et circulation.

a - Inefficacité du marché pour faire baisser le taux d'intérêt, d'après les saint-simoniens.

Pour I. Péreire, l'analyse de J.-B. Say est paradoxale : il peut seulement expliquer une hausse occasionnelle du taux d'intérêt, et surtout pas sa baisse séculaire constatée par tous depuis le Moyen Âge. L'offre de capitaux ne peut précéder la demande de capitaux puisqu'il est totalement impossible d'offrir un bien avant de l'avoir produit. Or, le capital est une richesse accumulée, forcément produite, en tant que telle, lors d'un cycle de production antérieur : avec le processus du développement économique, seule la demande de capital additionnel ne correspond pas à une offre préalable de biens de

³⁵⁵ J.-A. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. I, p. 351.

³⁵⁶ P. ENFANTIN, "Economie politique. Institution des banques", *Le Globe*, 4 avril 1831.

³⁵⁷ *Idem*

production ; conformément à cette logique de marché à laquelle se réfèrent systématiquement les libéraux, il est impossible d'expliquer la baisse tendancielle du taux d'intérêt.

L'analyse de J.-B. Say, de ce point de vue, n'est pas pertinente : cet auteur se rattache au courant industrialiste et, en tant que tel, il est favorable à la baisse du taux d'intérêt. Il veut en expliquer les raisons, et dans la logique théorique qu'il adopte, il peut seulement rendre compte de sa hausse.

La raison en est pour Isaac Péreire que son analyse repose sur des fondements erronés et qu'elle est viciée à la base. Seul le travail crée de la richesse : il s'agit là, pour les saint-simoniens, d'une certitude absolue.

b - Aspect institutionnel de l'analyse saint-simonienne : l'influence des banquiers dans la circulation et leur rôle dans la baisse du taux d'intérêt.

C'est, par conséquent, dans l'activité des producteurs, qu'il faut chercher l'origine des phénomènes économiques, et en particulier de la baisse du taux d'intérêt qui est d'une importance essentielle. Ainsi, c'est uniquement grâce aux progrès réalisés par les travailleurs dans *l'organisation du travail*, à leur entente face au pouvoir des propriétaires, que cette baisse a pu avoir lieu : "cela tient [la baisse du taux d'intérêt] à ce que les industriels eurent le bon esprit de concentrer les demandes de capitaux sur un très petit nombre de points."³⁵⁸

Pour y parvenir, dit Isaac Péreire, "ils confierent le soin de leur procurer des capitaux aux banquiers"³⁵⁹. Tous les saint-simoniens voient dans ces banquiers "les représentants des industriels", qui leur permettent de s'organiser : pour Enfantin, ils exercent un "patronage industriel"³⁶⁰ ; Olinde Rodrigues, de son côté, les place "au sommet de la hiérarchie industrielle"³⁶¹.

Le personnage du banquier est omniprésent dans les analyses saint-simonniennes et il y joue un rôle considérable. Grâce aux banquiers, en effet, les travailleurs peuvent se regrouper dans des organisations industrielles efficaces : des travailleurs organisés et associés pèsent d'un poids très lourd face à des capitalistes isolés. Ils bénéficient d'un rapport de forces favorable et ils sont en mesure de dicter leurs conditions : les capitalistes sont alors contraints de consentir une baisse du taux d'intérêt pour trouver une affectation à leurs fonds disponibles et les travailleurs peuvent financer leurs entreprises dans des conditions plus avantageuses.

Les explications de la baisse du taux d'intérêt par J.-B. Say d'un côté et par les saint-simoniens de l'autre sont totalement opposées. Pour J.-B. Say, et pour les

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831.

³⁶¹ O. RODRIGUES, "De l'industrie. De l'état actuel des banquiers en Europe", *Le Globe*, 24 novembre 1831.

économistes en règle générale, le capital est de plus en plus abondant grâce au développement économique : la baisse du taux d'intérêt découle du libre jeu de l'offre et de la demande de fonds prétables.

Pour les saint-simoniens, le capital est de plus en plus rare relativement aux besoins des travailleurs et il leur fait de plus en plus cruellement défaut. Mais, en s'organisant autour des banquiers, ils parviennent à imposer la baisse du taux d'intérêt et à briser la contrainte de sa rareté.

SECTION III - UNE REHABILITATION DE L'EXPERIENCE DE LAW : BAS TAUX D'INTERET, ABONDANCE MONETAIRE ET CIRCULATION DES RICHESSES. UN RETOUR A "L'ANALYSE MONETAIRE".

La tentative de Law pour organiser un *système de banque* avait constitué un phénomène économique très marquant dans la France du XVIII^e siècle. Les circonstances de cette expérience avaient alors suscité un débat très vif entre les économistes de ce pays durant une grande partie de la suite du siècle.

L'échec retentissant de ce système avait sans doute jeté le *discrédit* sur toutes les tentatives pour expliquer les phénomènes économiques à partir des mécanismes monétaires en tant que tels, et pour fonder la politique économique sur le recours à une monnaie active³⁶². C'est pourquoi les saint-simoniens relancent le débat au point où il en était à l'époque de Law, sous la Régence. Ils se livrent à une critique constructive de l'œuvre de ce financier. Pourquoi, se demandent-ils, alors que ses objectifs leur semblent louables et sa démarche perspicace, son expérience a-t-elle échoué de façon aussi catastrophique ? Quelles erreurs d'appréciation peuvent-elles être tenues pour responsables ?

Les saint-simoniens veulent profiter de ce débat pour remettre à l'honneur une approche monétaire de l'économie malheureusement disparue, à leurs yeux, et formuler un développement théorique différent de celui que la science a connu depuis le siècle précédent. Même si leur notoriété est restée trop limitée pour contester avec un grand succès "*la suprématie écrasante de l'Analyse en Termes Réels*" dont parle Schumpeter, on peut dire au moins, qu'ils ont eu le mérite d'avoir contribué à maintenir vivante la tradition d'une "*analyse monétaire*" pour préparer son retour victorieux, au début du XX^e

³⁶² Voir à ce sujet, P. HARSIN, *Etude critique sur la bibliographie des œuvres de Law*, E. Champion, 1928. L'expérience de Law était, certes, antérieure aux analyses monétaires du XVIII^e siècle, mais le discrédit qui l'a frappée, comme l'explique P. HARSIN, n'est pas apparu immédiatement après son échec. Les critiques à l'encontre de Law sont dans un premier temps restées modérées. Elles n'atteignent leur paroxysme que bien plus tard, lorsque les économistes libéraux quantitativistes, tenants de la nouvelle orthodoxie monétaire, s'acharneront contre son *système de banque* qu'ils jugeront beaucoup trop dirigiste.

siècle, face à *l'analyse en termes réels*, dans un de ces mouvements de "progrès en spirale [qui] peuvent s'avérer si bénéfiques [pour] cette chose étrange, dit Schumpeter, qu'est la connaissance scientifique" ³⁶³.

Le fait que les saint-simoniens veuillent relancer le débat qui avait lieu au XVIII^e siècle montre une fois de plus qu'ils s'inscrivent dans une tradition économique française puisque c'est en France que ce système de Law fut appliqué et qu'il y donna lieu à une controverse acharnée. Les saint-simoniens ne se contentent pas, comme il était de bon goût à leur époque, de se lamenter sur l'échec du banquier écossais en formulant quelques regrets, les plus brefs possible, pour ne pas éveiller un souvenir douloureux. Ils essaient au contraire d'en faire une présentation dépassionnée pour relancer la controverse théorique.

Mais ils sont aussi conscients qu'il est encore très périlleux en 1825 d'aborder une discussion qui fut aussi virulente. Après avoir présenté le projet de Law en rappelant ses grandes lignes (§ 1), nous verrons que les saint-simoniens prennent d'infinites précautions pour ne pas donner l'impression qu'ils défendent trop ouvertement son système (§ 2). Mais nous verrons aussi, qu'au-delà de ces précautions d'usage, ils expriment un engagement explicite largement favorable au projet de Law d'une "*monnaie gérée*" ³⁶⁴ (§ 3).

§1 - Retour sur l'expérience de LAW.

A - Etat des finances de la France à la fin du règne de Louis XV.

Les guerres incessantes qui ont marqué la fin du règne de Louis XIV ont coûté très cher à la France et son économie, après sa mort, se trouve dans une situation critique ³⁶⁵. L'effort de guerre, en effet, fut très lourd et il a retardé la modernisation des structures financières de l'Etat paralysé par le poids d'une dette gigantesque.

Lorsque le régent Philippe d'Orléans prend momentanément la succession de Louis

³⁶³ J.SCHUMPETER, *op. cit.*, t. 1, p. 403.

³⁶⁴ J.-A. SCHUMPETER présente "John Law [comme l']ancêtre de l'idée d'une monnaie gérée" (*op. cit.*, t. I, p. 446). Il est d'ailleurs très élogieux envers son projet et il est loin de partager "l'opinion populaire [pour laquelle il s'agit] d'une escroquerie pure et simple" : "[Law] élabora l'économie politique de ses projets avec un brio et [...] une profondeur qui le place au premier rang des théoriciens de la monnaie de tous les temps" (*op. cit.*, t. I, p. 411). Et plus loin : "cette gigantesque entreprise ne fut pas simplement une escroquerie et il est douteux que la France, tout compte fait, en ait réellement pâti" (*op. cit.*, t. I, p. 412).

³⁶⁵ La guerre de succession d'Espagne qui a duré 15 ans, de 1701 à 1714, fut particulièrement pénible pour la France : son coût humain et financier fut très lourd. Le règne de Louis XIV, peut passer, du point de vue de l'analyse économique, pour l'illustration d'une conception vulgaire du mercantilisme : la richesse se confond avec l'or car celui-ci permet au Prince de faire la guerre, d'agrandir son Etat et, par là, d'accroître sa puissance. L'activité économique, dans cette optique, n'a d'autre but que de servir le pouvoir du monarque : un excédent de la balance commerciale occasionne des entrées d'or qui permet d'entretenir une armée pour faire la guerre et réaliser des conquêtes territoriales ; celles-ci grâce au pillage et à la rapine apportent dans les caisses du royaume une quantité accrue d'or qui renforce encore la puissance militaire.

XIV, entre 1715 et 1723, il doit faire face à une situation critique. C'est dans ce contexte économique que Law va présenter au Régent les *Mémoires* successifs qu'il écrit depuis déjà une quinzaine d'années pour proposer aux souverains européens la constitution d'un *Nouveau système de finances*³⁶⁶.

a - Un déficit gigantesque des finances publiques.

Quand le régent Philippe d'Orléans prend les affaires du royaume en main, la France, nous l'avons dit, se trouve dans une situation catastrophique : le déficit des finances publiques est abyssal et il semble impossible de le combler ; la circulation est très ralentie, voire même interrompue ; l'organisation financière du pays est aussi très en retard par rapport aux autres grands pays européens.

P. Harsin estime à 2300 ou 2400 millions de livres la dette publique de la France à la mort de Louis XIV³⁶⁷. Cette dette résulte de la très forte augmentation des dépenses budgétaires qui ont accompagné la guerre de succession d'Espagne. Entre 1701 et 1714, toujours d'après P. Harsin, les dépenses publiques oscillent entre 150 millions de francs en 1701 et 264 millions en 1711 pour s'établir à une moyenne annuelle de l'ordre de 200 millions³⁶⁸. Seul le tiers de ces dépenses est financé par les impôts, les deux autres tiers le sont par l'emprunt public. Chaque année, par conséquent, le déficit de l'Etat s'accumule pour constituer une dette publique qu'il ne semble pas possible de maîtriser³⁶⁹.

Lorsqu'il devient contrôleur général des finances en 1708, Nicolas Desmarests, tente de restaurer la situation financière du royaume à l'aide d'une politique déflationniste sévère : dévaluation du louis, augmentation des impôts, mesures d'austérité budgétaire.

D'un côté, il institue *l'impôt du dixième* qui préfigure l'impôt sur le revenu : tous les contribuables doivent déclarer l'ensemble de leur revenu auprès de leur mairie et l'impôt est alors prélevé par les agents locaux du fisc. D'un autre côté il entreprend de réduire les dépenses publiques budgétaires et de les ramener à leur niveau de 1683, date de la mort

³⁶⁶ Le premier ouvrage de Law, *Considérations sur le numéraire et le commerce*, est essentiel. Il date de 1705 et il se rapporte à la situation économique de l'Ecosse. En 1706, il adresse son *Mémoire sur l'usage des monnaies* au directeur des finances de la France, N. Desmarests (1648-1721). En 1712, il présente un autre projet au duc de Savoie. Mais c'est entre 1715 et 1720 que sa réflexion financière fut la plus intense et se concrétisa avec le plus d'originalité. Il publie alors successivement à l'intention du Régent, un *Essay d'un nouveau système sur les finances* en 1715, suivi d'une *Réponse aux objections présentées à sa proposition* en 1716, un *Mémoire sur le change* toujours en 1716, trois *Mémoire sur la banque générale* au cours de l'année 1717, une *Idée générale d'un nouveau système des finances* en 1719, un *Mémoire sur le discrédit* en 1720. Au sujet de ces ouvrages, on peut consulter P. HARSIN, *Etudes critique sur la bibliographie des œuvres de Law*, Edouard Champion éd., 1928.

³⁶⁷ P. HARSIN, *La finance et l'Etat jusqu'au système de Law*, in F. BRAUDEL et E. LABROUSSE dir., *Histoire économique et sociale de la France*, PUF, 1993, t. II, p. 275.

³⁶⁸ *Idem*, p. 270-271.

³⁶⁹ Georges DEPEYROT estime pour sa part que "les guerres de la fin du règne de Louis XIV coûtèrent 627 millions de livres" et que la dette publique en 1715 fait "apparaître un capital de 2 milliards de livres" (G. DEPEYROT, *Histoire de la monnaie des origines au 18^e siècle*, Moneta-Wettoreu, 1996, p 560-561).

de Colbert. Ces mesures sont évidemment impopulaires : elles provoquent de nombreuses protestations aboutissant au renvoi de Desmarests, renvoi qui démontre une nouvelle fois l'incapacité de l'Ancien Régime à réformer un système fiscal inéquitable et inefficace³⁷⁰.

b - Une circulation monétaire défaillante.

Outre une situation budgétaire catastrophique, la France devait affronter, dans les premières années du XVIII^e siècle, une pénurie de monnaie d'autant plus grave que la politique déflationniste rigoureuse menée par Desmarests avait en même temps déclenché une sévère *cherté des prix* : le revenu réel de la population avait ainsi beaucoup baissé avec le *rehaussement des monnaies* dû aux effets de cette politique.

Cette *rareté de monnaie* qui constituait un handicap très lourd pour la circulation des richesses et qui est en grande partie à l'origine, peut-on estimer, des difficultés de l'économie française à cette époque, avait en fait plusieurs causes.

On peut en premier lieu citer comme une cause exogène la raréfaction des arrivées de métal péruvien et mexicain dans les ports espagnols : tout au long du XVII^e siècle, les métaux précieux débarqués en Espagne en grande quantité avaient irrigué l'économie des pays européens ; à partir de 1600 ce métal, progressivement, est devenu plus rare et le "creux est atteint à partir de 1660"³⁷¹ pour une période d'une bonne cinquantaine d'années³⁷².

Les guerres de Louis XIV aggravèrent cette pénurie de métal par les ponctions fiscales incessantes qu'elles occasionnèrent pendant les dernières années de son règne puisque cet argent prélevé pour financer la guerre n'était pas réinjecté dans les circuits commerciaux ordinaires : on voit alors se dessiner les contours d'une économie de guerre aux dépenses largement improductives avec une fuite importante de numéraire du fait que les soldats des armées d'occupation dépensent leur solde dans les pays occupés.

Enfin le mouvement des prix connaissait depuis 1688 des fluctuations erratiques³⁷³ qui nourrissaient l'inquiétude de la population quant à la stabilité des monnaies : les marchands, n'ayant aucune confiance dans les billets retirent le métal de la circulation pour le théauriser de telle sorte que la loi de Gresham une fois de plus se trouve vérifiée

³⁷⁰ Sur la politique de N. Desmarests, on peut consulter Françoise BAYARD et al., *Dictionnaire des surintendants et des contrôleurs généraux des finances*, Imprimerie nationale, 1991.

³⁷¹ P. GOUBERT, in F. BRAUDEL et E. LABROUSSE dir., *Histoire économique et sociale de la France*, p. 330. Sur les importations de métaux précieux d'Amérique latine en Europe à partir de la renaissance, on peut se référer à l'ouvrage de P. CHAUNU, *Séville et l'Amérique aux XVI^e et XVIII^e siècles*, Flammarion, 1997.

³⁷² Le métal précieux en provenance du Mozambique et du Brésil remplace progressivement, à partir de 1700, celui du Mexique et du Pérou. Les historiens toutefois, n'ont pas un avis unanime sur les dates et sur les quantités débarquées. Ils s'accordent cependant pour dire que ce nouveau flux est loin de compenser entièrement le précédent. On peut encore consulter sur cette question P. GOUBERT, *op. cit.*, p. 330-334.

³⁷³ Cette évolution est signalée par P. GOUBERT, *op. cit.*, p. 333.

à travers leur comportement.

C'est à cette situation économique si déplorable que Law se propose de porter remède lorsqu'en 1715 il adresse ses *Mémoires* au Régent au sujet d'*Un nouveau système des finances*. P. Harsin décrit ainsi le marasme commercial qui frappait alors le pays : "la crise sévissait dans les affaires privées. L'industrie chômait. En 1715, on enregistra 42 faillites en 8 mois à Bordeaux" ³⁷⁴.

Law n'était pas seul à dénoncer cette situation. De nombreux *Mémoires*, souvent anonymes, en faisaient de même et la plupart s'accordaient pour dénoncer la pénurie des espèces monétaires. L'un écrit, par exemple : "la plupart des marchands et négociants sont devenus comme paralitiques par le défaut de circulation des espèces qui sont à proprement parler l'âme du commerce" ³⁷⁵.

"Partout, commente P. Harsin, on dénonce la rareté de l'argent" ³⁷⁶. La monnaie est trop rare pour être en mesure d'assurer sa fonction d'intermédiaire des échanges : de ce fait la circulation est très restreinte et les échanges très peu nombreux. Parallèlement le système bancaire était encore très peu développé en France et la circulation de billets de banque encore embryonnaire était incapable de suppléer à la pénurie d'argent.

c - Un système bancaire en retard.

Pour faire face à la pénurie de monnaie apparue avec la raréfaction des arrivées de métal du Mexique et du Pérou, certains pays européens avaient déjà fondé avant même le début du XVIII^e siècle une banque centrale, d'émission nationale, ayant vocation à organiser la circulation de leurs billets, dotés du cours légal, sur l'ensemble du territoire national : la Banque de Suède fut fondée la première en 1668, suivie par la Banque d'Amsterdam en 1683 et par celle d'Angleterre en 1694 ³⁷⁷.

En France, plusieurs projets de banques d'émission voient le jour dans les premières années du XVIII^e siècle ³⁷⁸. Les plus aboutis furent ceux que Samuel Bernard présenta de 1706 à 1710 au contrôleur général des finances de l'époque : il proposa successivement de fonder une *Banque royale* habilitée à convertir le papier monnaie de

³⁷⁴ P. HARSIN, *Les doctrines monétaires et financières en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, F. Alcan, 1928, p. 123.

³⁷⁵ *Idem*, p. 122. Le *Mémoire* qui consiste en un exposé sommaire d'une question, assorti implicitement d'un plaidoyer en faveur d'un projet est un genre qui connaît un grand succès au début du XVIII^e siècle. La publication de ces nombreux *Mémoires* donne lieu à des échanges fructueux, souvent d'ailleurs empreints d'utopie et elle suscite une réflexion intéressante qui contribue à d'apporter une explication et une réponse aux questions économiques et financières de l'époque. Les saint-simoniens, d'une certaine manière, restent imprégnés de l'état d'esprit qui animait les auteurs de ces *Mémoires*. Très souvent, persuadés de détenir la bonne solution aux problèmes du moment et de connaître la bonne réponse, ils ont voulu jouer le rôle de *conseiller du prince* en adressant au gouvernement ou à des personnages influents de la politique leurs réflexions sur des sujets divers : *constitution d'un système de banque ; colonisation de l'Algérie ; construction de voies ferrées...*

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁸ Voir au sujet de ces projets, P. HARSIN, *Crédit public et banque d'Etat en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, E. Droz, 1933, p. 37-39.

I'Etat en billets de banque, une banque commerciale, à Lyon, destinée à faciliter les opérations de trésorerie des commerçants de la ville auxquels elle aurait pu également consentir, au titre de banque de crédit, des avances de trésorerie ; il eut aussi l'idée ensuite de créer une banque de ce type à Paris³⁷⁹.

Cependant, aucun de ces projets ne put aboutir à cause de l'hostilité des négociants et des nombreux adversaires qu'il avait dans le milieu de la finance. Le résultat en est que la France ne pouvait alors compter sur une organisation financière efficace. "L'absence d'un véritable crédit public, écrit P. Harsin, avait été jusqu'en 1715 la lacune la plus grave du système financier français. Alors que dans la plupart des Etats européens, la banque de dépôt d'abord, celle d'émission ensuite, avaient été créées avec succès, aucune réalisation semblable n'avait été entreprise en France"³⁸⁰.

La raison fondamentale de tous ces échecs résidait sans doute dans l'impossibilité de fonder un système bancaire solide dans un pays dont les finances croulaient sous une dette gigantesque. C'est pourtant à cette tâche très périlleuse et très courageuse que va s'attacher Law quelques années plus tard. Sans doute les saint-simoniens estiment-ils qu'il a fait preuve d'une audace très louable et d'un grand sens de l'intérêt du pays en cherchant des moyens de financement à travers la création d'une banque. C'est pourquoi, un siècle plus tard, ils tenteront de réhabiliter son œuvre, autant qu'il était possible de le faire, et qu'ils chercheront aussi dans ses idées une source d'inspiration.

B - Rapide présentation du système de Law.

La situation à laquelle Law a l'ambition de porter remède est en effet très difficile, nous l'avons vu. Il entreprend d'apporter une solution globale à un état de blocage généralisé des finances publiques.

Il crée dans un premier temps une banque de dépôt et d'émission qui par laquelle il entreprend de combler le retard de la France en matière d'organisation financière. Par la suite, il veut élargir le domaine d'action de cette banque en l'intégrant dans une organisation globale des finances publiques du royaume : c'est l'ambition d'un tel projet

³⁷⁷ Des banques de dépôt avaient vu le jour dès le début du XV^e siècle et elles s'étaient généralisées assez vite au XVI^e siècle. L'originalité de la Banque de Suède, toutefois, la *Riksbank*, fut de réunir les deux fonctions de banque de circulation et de banque de crédit au sein du même établissement (voir C. KINDLEBERGER, *op. cit.*, p. 71-73). Il existe un décalage important dans la date de création des banques nationales d'émission entre les pays du Nord de l'Europe où la religion protestante acceptait ou même encourageait le prêt à intérêt et les pays du Sud où la religion catholique l'interdisait et freinait le développement du crédit. Suivant les textes que l'on met en lumière, la lecture de l'Evangile peut donner lieu à des interprétations différentes : les protestants se réfèrent souvent à la *parabole des talents* alors que les catholiques s'attachent aux passages qui glorifient la pauvreté.

³⁷⁹ Samuel Bernard (1651-1739) avait amassé une fortune considérable grâce essentiellement aux affaires qu'il avait faites avec la *Compagnie de Guinée*. La Guinée était alors le nom donné à la côte de l'Afrique de l'Ouest et l'activité de la *Compagnie de Guinée* consistait à échanger des esclaves contre des tissus, des armes ou encore de l'alcool fabriqués en France. A la fin du règne de Louis XIV, il utilisa cette fortune pour prêter de l'argent à des finances royales aux abois, ce qui lui valut en retour de nombreuses charges honorifiques.

³⁸⁰ P. HARSIN, in F. BRAUDEL et E. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 276.

qui constitue toute l'originalité du *système de Law*.

a - La *Banque générale* de Law : création d'une banque de dépôt et d'émission.

a1 - Etendue des fonctions de la banque.

Après avoir présenté plusieurs projets de banque qui, comme ceux de ses prédécesseurs, échouèrent face à l'hostilité des milieux financiers³⁸¹, Law parvient à faire accepter son idée d'une *Banque générale* au mois de mars 1716.

La création de cette banque est autorisée officiellement le 2 mai 1716 lors d'une réunion du *Conseil des finances* présidé par le duc de Noailles : le règlement précisant les attributions de cette banque est publié le 20 mai suivant. Cette banque peut recevoir les dépôts des particuliers et gérer les fonds déposés. Elle peut opérer des virements de compte à compte, escompter et négocier les lettres de change. Elle peut, surtout, émettre des billets "*circulables*" contre des espèces reçues au guichet et ces billets peuvent circuler dans l'ensemble du royaume. Les fonctions de cette banque, par conséquent, sont très étendues puisqu'elle est à la fois, une banque de dépôt, d'escompte et d'émission³⁸².

a2 - Contraintes supportées par la banque.

La *banque générale* de Law avait pu voir le jour et il en avait été nommé directeur mais son activité était sévèrement encadrée et les contraintes qu'elle devait subir étaient nombreuses.

Le capital de la banque en premier lieu devait s'élever à 6 millions de livres : il était constitué de 1200 actions de 1000 écus de 5 livres chacune.

Ensuite, le conseil des finances avait exigé que la souscription soit faite pour les trois quarts de la somme globale en billets d'Etat, c'est à dire en papier monnaie. L'Etat trouvait ainsi un moyen commode de neutraliser une partie de sa dette. Même si la somme ainsi placée peut sembler dérisoire, c'est le principe de l'annulation ultérieure de la dette qui est bel et bien envisagé à travers cette disposition initiale.

Finalement, le quart seulement du capital social fut effectivement souscrit, soit 1,5

³⁸¹ Les financiers avaient acquis une grande influence pendant le règne de Louis XIV. Ils étaient devenus des personnages indispensables. Ce monarque avait des besoins d'argent incessants pour financer des guerres ruineuses et il faisait très largement appel à eux pour combler le déficit du budget qui en résultait. Sur la vie et l'activité de ces financiers du XVII^e siècle, on peut consulter Françoise BAYARD, *Le Monde des financiers au XVII^e siècle*, Flammarion, 1988.

³⁸² Le domaine d'action de cette banque était plus étendu que celui de la *Banque d'Amsterdam* qui servait de modèle à la plupart des projets présentés en France à l'époque. Celle-ci, en effet, était essentiellement une banque de circulation destinée à faciliter les relations commerciales entre les marchands. La *Banque générale* de Law se présentait comme une banque d'émission, telle qu'elle existait seulement alors en Suède et en Angleterre. Sur les attributions respectives de ces différentes banques, on peut consulter C. KINDLEBERGER, *op.cit.*, p. 71-77 et p. 136-139.

million de livres sur 6 millions : les trois quarts de cette somme en papier monnaie et le reste, 375 000 livres, en espèces. Le fonds de roulement de cette entreprise financière était ainsi extrêmement restreint. Pour que cette banque puisse voir le jour, Law avait du souscrire une part importante des actions avec sa fortune personnelle³⁸³.

Comme, en outre, les membres du Conseil des Finances, se méfiaient de Law, sa banque ne pouvait émettre d'emprunt ni prendre d'actions dans des entreprises commerciales : elle ne pouvait ainsi jouer le rôle d'une banque d'affaire et son champ d'action était, dès le départ, très limité.

b - De la *Banque générale* à la *Banque royale* : une tentative pour démonétiser les métaux précieux.

Le 4 décembre 1718, le roi décrète la transformation de la *Banque générale* en *Banque royale*. Cette nouvelle banque reprend le capital de la précédente, et dès qu'elle existe, Law parvient à imprimer un mouvement de hausse très rapide à ses actions en rachetant à leur prix d'émission de 5 000 livres les actions de la *Banque générale* qui n'avaient été payées qu'en partie lors de leur souscription.

Les actionnaires sont ainsi très bien disposés à l'égard de cette *Banque Royale* qui leur procure des gains aussi rapides. Law met à profit un tel état d'esprit pour faire prévaloir le principe d'une circulation fiduciaire : les paiements aux guichets de la banque et de ses succursales doivent être effectués en billets de la *Banque* pour les sommes supérieures à 600 livres ; les comptables de la *Banque* doivent tenir leur caisse en billets pour "économiser" le métal ; les créanciers peuvent exiger d'être remboursés en billets de la banque.

La *Banque royale* disposant d'un environnement *psychologique* et institutionnel aussi favorable peut alors créer de nombreux billets pour les mettre à la disposition du gouvernement.

Ainsi, avec sa *Banque royale*, Law organise, sur une grande échelle, une circulation monétaire abondante : c'est ce type même d'organisation financière que les saint-simoniens tenteront de mettre en place un siècle plus tard.

c - De la *Compagnie d'Occident* à la *Compagnie des Indes* : une mobilisation massive de l'épargne disponible grâce à la valorisation des titres.

Au mois d'août 1717, la *Compagnie d'Occident* fondée par Law obtient le monopole du commerce avec la Louisiane pour une période de vingt ans³⁸⁴.

³⁸³ Pour avoir des précisions sur les conditions de cette souscription, on peut consulter P. HARSIN, *op. cit.*, p. 159. Le tempérament de joueur de Law transparaît bien dans cette prise de risque, insensée au regard de l'état des finances du royaume que cette banque se donnait pour mission de soutenir. La somme souscrite paraît trop dérisoire, comparée aux dépenses publiques qui d'une année sur l'autre s'élevaient à un chiffre de l'ordre de 200 millions de livres en moyenne, pour que l'on puisse espérer le moindre effet quant à la résorption de la dette de l'Etat.

³⁸⁴ Ce monopole lui fut cédé par Crozat, un négociant célèbre qui, depuis 1712, détenait l'exclusivité du commerce sans en retirer le bénéfice qu'il en espérait. C'est donc a priori une entreprise peu rentable que Law récupère à cette occasion.

En mai 1719, la *Compagnie d'Occident* acquiert toutes les grandes compagnies de commerce qui subsistaient encore. Elle prit, à partir de là, le nom de *Compagnie des Indes* et elle est autorisée à émettre 25 000 actions de 500 livres chacune.

Les actions de cette société connaissent un grand succès dans le public et leur cours s'élève rapidement et régulièrement grâce à toute une série de dispositions habiles prises par Law :

- Dans un premier temps il accorde de grandes facilités de paiement aux souscripteurs³⁸⁵.
- Grâce au soutien du Régent, il parvient ensuite à élargir l'activité de sa compagnie à de nouveaux domaines.
- Enfin et surtout, il procède à des augmentations successives du capital de la *Compagnie* : à chaque nouvelle augmentation, il impose l'obligation de présenter des actions déjà détenues pour obtenir de nouveaux titres. Il fallait ainsi quatre actions anciennes pour en acquérir une nouvelle : cette disposition entraîne une forte demande de titres existants et accélère la hausse de leur cours.

Comme le succès de la *Compagnie des Indes* s'amplifie, la confiance dont Law bénéficie auprès du public comme auprès du pouvoir progresse aussi. Le 25 juin 1719, l'Etat concède à la *Compagnie des Indes*, contre la somme de 50 millions, le monopole de la fabrication des monnaies et tout le bénéfice qu'elle pouvait en retirer. Cette disposition renforce encore le prestige de cette la *Compagnie des Indes* qui peut procéder dans de bonnes conditions à une nouvelle émission de 25 000 actions nouvelles. Il fallait, cette fois-ci présenter cinq actions anciennes pour en acquérir une nouvelle : cette clause entretint le mouvement de hausse sur les actions de la *Compagnie*.

Les actions vendues 1000 livres à l'émission valent 5000 livres quelques mois plus tard. A ce moment, le prestige de Law est immense : il obtient la résiliation du bail des fermes générales accordé jusqu'alors aux frères Pâris. Ce bail est attribué pour une durée de neuf ans à la *Compagnie des Indes* contre une somme de 50 millions. A cette occasion, Law s'engage à payer 1500 millions des dettes de l'Etat. Afin de réunir les fonds nécessaires au paiement de cette somme énorme, la *Compagnie des Indes* obtient l'autorisation de procéder à une nouvelle augmentation de capital ainsi qu'à une émission de titres de rentes à 3 % d'intérêt. Les spéculateurs ayant le choix entre ces deux placements, choisissent d'acheter massivement des actions dont le cours s'elevait si vite.

Dès lors, le gonflement d'une bulle spéculative devient de plus en plus manifeste aux yeux des spéculateurs les plus avisés. A la fin de cette année 1719, ils commencent à vendre des actions en réalisant des bénéfices confortables³⁸⁶.

Comme toujours lors des périodes d'intense spéculation, l'apparition des premiers vendeurs marque le signal du retournement du cycle. A partir de là, un mouvement de baisse incontrôlable se développe qu'il est impossible d'arrêter. Les tentatives de Law

³⁸⁵ Ainsi, une action de 500 livres pouvait être achetée au prix initial d'un tiers de plus, soit 500 livres au total. Ces 150 livres restantes devaient être versées au titre fixe.

³⁸⁶ L'action avait atteint jusqu'à 20 000 livres.

Law envisage successivement d'interdire l'utilisation de la monnaie métallique pour racheter les titres, de détruire les actions rachetées pour raffermir leur cours, et de fixer un cours forcé pour les billets devant être acceptés en remboursement des actions.

Aucune de ces mesures, pourtant, ne parvient à enrayer le mouvement de baisse. Celui-ci prend même l'allure d'une véritable débâcle financière du fait de l'imbrication étroite de la *Compagnie des Indes* et de la *Banque royale* : les émissions de billets de banque, en effet, avaient continuellement accompagné les émissions d'actions et elles avaient assuré leur placement auprès du public.

La faillite de la *Banque royale* et celle de la *Compagnie des Indes* eurent un retentissement énorme : leurs conséquences furent considérables et très durables sur l'évolution ultérieure des activités financières dans le pays. A tel point que, près d'un siècle plus tard, les saint-simoniens devaient encore tenir compte de leur impact sur le public lorsqu'ils présentaient leur propre *système*.

C - La destinée posthume de l'œuvre de Law.

a - Après l'échec de Law, l'hostilité envers son *système* va croissant avec le temps.

La faillite du *Système de Law*, en 1720, est à l'origine d'un traumatisme très profond et très durable dans la population française. Loin de s'estomper avec le temps, celui-ci ne fait que s'accroître et le rejet de son *expérience* culmine à l'époque classique, au début du XIX^e siècle. Les critiques envers son *projet de banque* de Law, encore assez modérées ou parfois même bienveillantes peu après son échec, sont devenues de plus en plus acerbes, au point de se transformer en une haine féroce et irraisonnée un siècle plus tard.

L'œuvre de Law, si l'on en croit P. Harsin, est donc perçue de manière assez positive dans la période suivant immédiatement son échec. Les critiques deviennent beaucoup plus virulentes à son encontre avec les économistes libéraux, les physiocrates en premier lieu, qui ne lui pardonnent pas son interventionnisme. Ces critiques deviennent exacerbées et atteignent leur paroxysme lorsque les économistes classiques anglais, libéraux eux-aussi et partisans d'une monnaie marchandise, font prévaloir leurs analyses, car en plus de son interventionnisme, ils lui reprochent ses *manipulations monétaires*.

Ainsi, au début du XIX^e siècle, l'hostilité envers Law des économistes libéraux, qui imposent leurs vues à la communauté des économistes, est si forte qu'il est impossible pour quiconque à l'époque classique, d'esquisser la moindre défense de son expérience sans être soupçonné de faire l'apologie de la délinquance financière.

b - Attitude embarrassée des saint-simoniens pour réhabiliter le système de Law.

C'est pourtant à sa réhabilitation que les disciples de Saint-Simon vont s'attacher. C'est l'œuvre de deux d'entre eux, en particulier, dans deux articles du *Producteur*³⁸⁷ : P. Enfantin, qui prendra ouvertement la défense de Law et O. Rodrigues, qui publiera un texte plus nuancé. Ce dernier, d'un côté, se livre à une critique formelle de l'œuvre de Law

en énonçant des arguments attendus, ce qui passe alors pour la moindre des convenances, et d'un autre côté, c'est le plus important, il s'attache à mettre en évidence ses idées positives et l'intérêt toujours actuel, alors, de ses analyses : à une époque où la seule évocation du système de Law déclencheait de violentes manifestations d'hostilité, le fait de peser les avantages et les inconvénients de son expérience pouvait déjà passer pour une attitude très bienveillante à son égard.

Les saint-simoniens, en règle générale, retrouvent par conséquent l'esprit de certains économistes du XVIII^e siècle comme Forbonnais en particulier, qui estimaient, qu'au-delà de son échec, il y avait beaucoup de leçons à apprendre et beaucoup d'expériences à tirer de l'œuvre de Law. C'est en même temps, nous l'avons dit, un retour à *l'analyse monétaire*.

§2 - Les saint-simoniens mêlent en partie leur voix aux critiques adressées au système de Law.

A - Ils ont en général conscience du risque engendré par un tel système.

a - Comment la polémique relative au Système de Law apparaît aux yeux des saint-simoniens.

Dans la période qui a suivi, immédiatement, l'échec de Law, les commentaires, nous l'avons vu sont plutôt bienveillants : les publicistes de l'époque cherchent surtout à comprendre les causes de l'échec afin d'éviter qu'elles soient renouvelées. Au fur et à mesure que le temps passe, par la suite, les attaques sont de plus en plus virulentes et le discrédit frappant l'œuvre de Law devient très profond à *l'époque classique*.

Sans doute, les saint-simoniens veulent-ils faire abstraction de ces critiques libérales dont, a priori, ils doutent du bien fondé et cherchent-ils alors à se référer aux premiers développements de la controverse apparus dès la chute du *système* qui, en effet, présentent un grand intérêt ?

Ainsi, c'est Melon, dans un premier temps, avec son *Essai politique sur le commerce*

³⁸⁷ P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 215-252 pour le premier article et O. RODRIGUES, "Considérations sur le système de Law", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 5-19 pour le second. La différence de ton entre l'article d'Enfantin, qui tranche ouvertement en faveur de la réhabilitation de Law et celui de Rodrigues qui, pour faire accepter l'idée de cette réhabilitation, juxtapose arguments favorables et défavorables s'explique peut-être par la différence de caractère de ces deux auteurs. Enfantin était persuadé de la justesse de ses analyses et il voulait toujours imposer ses vues. O. Rodrigues était plus hésitant, souvent en proie au doute, et il adoptait une démarche plus conciliante. Cette différence entre les deux personnages est d'ailleurs apparue clairement dans leur comportement au sein de *L'Eglise saint-simonienne* : alors qu'Enfantin était intransigeant, toujours prêt à prononcer des exclusions, O. Rodrigues tentait, autant que possible, de préserver l'unité du groupe en cherchant à rapprocher les différentes sensibilités. Ces deux personnalités si différentes n'ont pu coexister très durablement et Rodrigues qui se sentait dépossédé de l'héritage intellectuel de Saint-Simon, a fini par se révolter contre l'autoritarisme d'Enfantin et sa mainmise sur le groupe. Au sujet du conflit entre ces deux disciples qui s'est achevé par le *schisme* de O. Rodrigues, on peut consulter S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 150-154.

³⁸⁸ publié en 1834, qui lance la polémique en dénonçant les dangers qu'il perçoit dans le *système de Law*.

Dutot réplique à Melon, en 1738, avec ses *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*³⁸⁹. Dans cet ouvrage il prend la défense de l'œuvre de Law et il s'attache à démontrer la lucidité dont celui-ci fait preuve dans l'appréciation de la situation financière à la mort de Louis XIV, en insistant sur la pertinence de ses analyses sur le crédit.

Il sera à son tour critiqué, et même de façon très virulente, par Paris-Duvernay avec son *Examen du livre intitulé : Réflexions politiques sur les finances et le commerce*³⁹⁰ qui paraît en 1743. Cet ouvrage va dans le sens de l'opinion générale et celle-ci devient alors très critique envers le système de Law. Il se montre apparemment très convaincant auprès des milieux financiers de l'époque, si bien qu'avec lui, la première polémique qui a suivi la faillite du *système de Law* s'achève dans un sens défavorable au banquier écossais et à ce qui lui restait de défenseurs. Par la suite, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, le système de Law est surtout connu, encore, à travers cet ouvrage et pour cette raison, il ne trouve toujours que très peu de défenseurs.

Le fait que la controverse prenne fin avec la publication d'un ouvrage dont l'auteur était un ennemi acharné de Law, qui avait même un compte personnel à régler avec lui n'est sans doute pas étranger à la réputation exécutable dont celui-ci fut affublé aux yeux de la postérité. D'autant plus que Voltaire à voulu se mêler de la querelle pour critiquer le *système de Law*³⁹¹ et que sa verve polémique a sans doute aussi beaucoup contribué à le discréditer.

³⁸⁸ Jean-François MELON (1680-1738), qui en 1734 publie son ouvrage sous un pseudonyme, avait été un proche collaborateur de Law jusqu'à la chute du système. Il avait sur celui-ci par conséquent une connaissance assez précise, sur laquelle il se fonde pour remettre en question un certain nombre de dispositions du système, avec clairvoyance peut-être, mais aussi de manière assez caricaturale puisque, nous dit HARSIN, il accuse Law de faire une *apologie de l'inflation*.

³⁸⁹ DUTOT est un personnage très mystérieux. On ne connaît ni son origine, ni sa situation sociale, ni son prénom, ni ses dates de naissance et de décès. On connaît seulement cet auteur à travers la célèbre polémique relative à l'œuvre de Law. Ses *Réflexions sur les finances et le commerce* furent saluées comme un ouvrage d'un grand intérêt scientifique, dans lequel il produit une analyse très intéressante et très lucide du système de Law et des causes qui ont entraîné sa faillite. Tout en essayant d'établir un bilan objectif du *système de Law*, il en fait une présentation bienveillante, expliquant en particulier les objectifs, les difficultés rencontrées, les tentatives pour les surmonter. Certains commentateurs, au regard de la bienveillance des propos et de la qualité de l'information de DUTOT, ont formulé l'hypothèse qu'il pouvait être un familier de Law et qu'il aurait collaboré à son œuvre. Sur la personnalité et l'œuvre de DUTOT, on peut consulter P. HARSIN, *Essai de bibliographie critique* reproduit par E. FAURE, *La Banqueroute de Law*, Gallimard, 1972, p. 691-722.

³⁹⁰ Joseph PARIS-DUVERNAY (1684-1770) est un des quatre frères Pâris qui formaient au début du XVIII^e siècle une tribu de financiers très influents. Law, du temps de sa splendeur, s'était attiré la haine de ces financiers lorsqu'il avait repris à leurs dépens la concession des fermes générales. Après une traversée du désert, du temps où le système de Law triomphait avec le soutien du régent, ils bénéficient d'un retour en grâce une fois que le système a échoué dans les conditions que l'on sait. Or, comme nous l'avons dit, l'œuvre de Law est surtout connue à travers l'ouvrage de ces frères Pâris.

³⁹¹ L. SAY, *op. cit.* article Law.

b - Les saint-simoniens veulent marquer leurs distances avec Law pour éviter qu'on les compare à celui-ci.

b1 - Risque de voir apparaître une similitude.

Une vingtaine d'années après la chute du *système*, après que la polémique relative à celui-ci se fût terminée par la défaite totale des idées de Law, l'entreprise de ce dernier, nous l'avons vu, paraissait indéfendable, les partisans de l'orthodoxie financière l'ayant fait passer pour un montage extravagant et frauduleux.

A partir de cette époque, quiconque voulait présenter un projet bancaire, devait se démarquer précautionneusement de celui de Law pour avoir une chance d'être entendu.

Les saint-simoniens, pour la plupart, ne dérogent pas à cette précaution élémentaire. Celle-ci était d'autant plus impérative dans leur cas que leur démarche présente, au premier abord, une similitude avec celle de Law qui pouvait discréditer leurs propositions et les réduire à néant.

Le risque de voir s'établir une filiation entre les conceptions monétaires de Law et des saint-simoniens n'est pas vain si on se réfère à Schumpeter qui insiste sur la pertinence des objectifs poursuivis par les "*fondateurs de la banque du XVII^e siècle [qui veulent] une manufacture de monnaie ! Le crédit créateur de monnaie*"³⁹². Il exprime l'idée que leurs tentatives ouvrent "*des perspectives autres que symboliques*"³⁹³ et qu'elles sont, par conséquent, intéressantes et现实的. "*Ce dont ils [ces financiers] se rendirent pleinement compte, en tout cas, dit-il, c'est que, pour les affaires, une découverte promettait beaucoup : savoir, que l'on pouvait fabriquer ou créer de la monnaie – et donc, du capital au sens monétaire du terme*"³⁹⁴.

Ces tentatives, d'après Schumpeter, n'étaient nullement vouées à l'échec dès le départ. Si elles ont échoué malgré tout, c'est plutôt à cause de leur impréparation ou encore du fait que leurs concepteurs ont perdu le sens de la mesure au cours de leur réalisation. Et sur ce point encore, il établit un parallèle entre ces financiers visionnaires du XVII^e, et d'autres économistes eux aussi visionnaires, mais du XIX^e siècle cette fois, aux rangs desquels il classe en premier lieu les saint-simoniens.

Il écrit en effet : "L'échec de leurs projets – de ceux de Law en particulier – fit beaucoup de tort à leur réputation, tout comme au XIX^e siècle des idées foncièrement analogues pâtirent d'être associées avec des opérations bancaires extravagantes et avec l'échec de projets qui tournèrent mal, sans pour autant être frauduleux ou absurdes, tel le Crédit Mobilier des frères Péreire"³⁹⁵.

³⁹² J.-A. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. I, p. 446.

³⁹³ *Idem*

³⁹⁴ *Ibid.* Au sujet de ces banquiers et financiers du XVII^e siècle sur lesquels Schumpeter porte un jugement si positif quant à la validité théorique de leurs analyses monétaires, se référer à l'ouvrage de Françoise BAYARD, *Le Monde des financiers au XVII^e siècle*, dont nous avons déjà parlé (cf. supra n. 1, p. 165).

Les saint-simoniens sont aussi, de leur côté, très conscients sans doute, qu'on peut leur reprocher la similitude de leurs principes avec ceux de John Law : qu'au nom de la même orthodoxie financière, si rétrograde pour eux, on peut critiquer leurs projets novateurs de la même manière.

b2 - Réserves exprimées par Enfantin et par O. Rodrigues à l'égard de l'œuvre de Law.

Aussi, pour qu'on ne puisse l'accuser de vouloir renouveler l'expérience de Law, Enfantin parle des "résultats funestes"³⁹⁶ de ce dernier. Mais en même temps il ne peut s'empêcher de prendre sa défense à mots couverts en se réclamant du même caractère novateur. Si l'expérience de Law a échoué, estime-t-il, c'est surtout à cause de son impréparation et du manque de sérieux dans sa réalisation.

Il présente son propre programme en référence au système de Law au sujet duquel il écrit : "Cette théorie nouvelle sera probablement traitée de chimère, précisément parce qu'elle est nouvelle ; on criera au système, comme à l'époque de Law et pour la même raison, car Law n'a pas été compris"³⁹⁷.

Il reconnaît que le système de Law s'est terminé par *un désastre*, mais il préfère mettre son échec cuisant sur le compte des ingérences politiques que celui-ci eut à subir : "*c'est au moment où la banque de circulation devint banque royale [par la volonté du régent] que les désastres commencèrent*"³⁹⁸.

Comme nous allons le voir, Olinde Rodrigues prend des précautions encore plus marquées pour se différencier de Law dans un article du *Producteur*³⁹⁹ qu'il lui consacre

395 *Ibid.*

396 P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n°2, p. 231-232.

397 *Idem*

398 *Ibid.* Enfantin en appelle alors à l'opinion de J.B. Say qui, estime-t-il, défend également la cohérence interne du système de Law et accuse également les interventions politiques comme les responsables ultimes de l'échec. "Alors, dit M. Say, les principes furent obligés de céder au pouvoir, et les fautes du pouvoir, lorsqu'on en sentit les funestes conséquences, furent attribuées à la fausseté des principes" (J.B. SAY, cité par ENFANTIN dans *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 232). Peut-être ENFANTIN propose-t-il une interprétation un peu outrancière de J.B. Say et force-t-il un peu le trait de cet auteur pour corroborer son propre point de vue ? Une telle défense du système de Law ne correspond pas a priori à l'idée qu'on se fait des conceptions monétaires de J.B. Say, perçu comme un tenant de l'orthodoxie financière et partisan farouche d'une monnaie marchandise. C'est plutôt à la dimension libérale des analyses de Say, opposé par principe à l'intervention de l'Etat dans la vie économique qu'Enfantin se réfère ici. L'occasion est belle en effet, pour un libéral, de rendre l'Etat responsable de l'échec à cause de ses interventions.

399 O. RODRIGUES, "Considérations sur le système de Law", *Le Producteur*, t. IV, n°1, p. 5-19. Dans la bibliographie de son ouvrage, *Les Doctrines monétaires et financières en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, p. XX, P. HARSIN cite un ouvrage d'Isaac PEREIRE, *Du système de Law*, Paris, 1834, sans donner d'autre précision sur le prénom du frère Péreire, ni sur l'éditeur de l'ouvrage ou la revue dans laquelle l'article serait paru. J. WALCH, du reste, ne signale pas ce titre dans sa *Bibliographie du saint-simonisme*, Vrin, 1967.

entièrement. Il adresse même à son système des reproches appuyés qui dépassent largement le stade des critiques de pure forme.

B - Les critiques adressées à Law par les saint-simoniens.

Les saint-simoniens, conscients par conséquent, de leur parenté théorique avec J. Law et des rapprochements qui peuvent s'imposer entre leurs projets respectifs, cherchent à se démarquer d'une tentative dont la faillite a laissé dans la mémoire collective un souvenir aussi désagréable.

Dans l'article du *Producteur* qu'il consacre à John Law en 1826, O. Rodrigues dénonce plusieurs incohérences dans son système pour signifier que les saint-simoniens sont lucides quant à ces faiblesses et qu'ils ne sont pas prêts à les reproduire.

a - Une conception fausse de la monnaie.

En premier lieu, estime O. Rodrigues, Law développe une fausse conception de la monnaie. Law commet d'abord l'erreur, d'après lui, de confondre la monnaie avec la richesse et il l'accuse de se référer à la théorie mercantiliste : "*il [Law] s'imaginait que l'abondance des monnaies de métal ou de papier devait être considérée comme la cause efficiente de la prospérité des peuples possesseurs de cette monnaie*"⁴⁰⁰.

Il s'agit d'une grave accusation sous la plume de O. Rodrigues. Les saint-simoniens critiquent très souvent les mercantilistes qui sont à leurs yeux les purs représentants d'une époque *critique* : ils prônent, à leurs yeux, la guerre économique comme corollaire de la guerre entre les armées ; ils sont, en outre, victimes du *fétichisme de l'or*⁴⁰¹.

b - Law confond la monnaie et le crédit.

Law, en outre, aux dires de O. Rodrigues, commet une autre confusion entre le papier monnaie et les billets de crédit. C'est du papier monnaie gagé sur les terres du royaume qu'émet la *banque de circulation* de Law. Or l'estimation de la valeur de ces terres résulte d'un calcul totalement arbitraire. Si le besoin de monnaie est très pressant pour les finances publiques, la *banque* peut revoir cette valeur à la hausse et émettre une quantité de monnaie supplémentaire correspondant à la valeur additionnelle estimée des terres. Une telle contrepartie à la création de monnaie est totalement illusoire, elle ne comporte

⁴⁰⁰ *Idem.*, p. 8. Law a souvent été classé parmi les économistes mercantilistes. P. HARSIN, en particulier le présente comme un représentant éminent de ce courant au XVIII^e siècle, mais en même temps il caractérise ces auteurs mercantilistes comme des nationalistes, partisans d'une autarcie poussée propagant une "croyance chrysédonique [...] – à savoir que l'or et l'argent sont l'unique richesse" (P. HARSIN, *op. cit.*, p. 15-16). Concernant Law, une telle classification paraît donc assez discutable. Il est difficile de transformer un banquier cosmopolite en représentant d'un nationalisme quelconque ; et surtout il s'est attaché à développer de nouvelles formes monétaires tendant à réduire le rôle du métal dans l'activité économique. Nous verrons d'ailleurs que, fondamentalement, les saint-simoniens récusent cette idée d'un Law mercantiliste même si O. Rodrigues, ponctuellement semble y souscrire pour critiquer son action.

⁴⁰¹ De fait dans la logique mercantiliste, l'or est bien le but et le moyen de la conquête puisqu'il permet au Prince d'entretenir une armée puissante.

pas de garde-fou et peut laisser libre cours à une création de monnaie sans limite : " *il [Law] employa la plus grande partie de sa vie à rechercher les moyens de multiplier le numéraire*"⁴⁰² .

En outre, Law a voulu gager une monnaie de compte et de paiement, utilisée lors des transactions, sur un bien, la terre, largement immobile. C'est, pour Rodrigues, totalement contradictoire car la quantité de monnaie utilisée pour échanger les richesses mobilisables, pouvant effectivement circuler, est alors fixée, arbitrairement, en référence à des richesses, les terres du pays, qui malgré les affirmations de Law sont un bien largement immobilisé. Une telle confusion a poussé Law à vouloir "*introduire dans la circulation, une plus grande masse de billets que n'en comportait le développement naturel des besoins du commerce*"⁴⁰³ .

Cette distorsion entre la circulation monétaire et la circulation des marchandises entraîne nécessairement une dérive dans le sens d'une création monétaire excessive, disproportionnée avec le niveau de la production : "*dans ses projets de banque territoriale, il [Law] affirmait la possibilité d'émettre du papier jusqu'à la concurrence de la valeur des terres de tout le pays, et il désignait [les titres de propriété qu'il mettait en circulation] sous le nom de terre- monnaie*"⁴⁰⁴ .

c - Une conception du crédit erronée chez Law.

Il est vrai, reconnaît Olinde Rodrigues, que sous l'effet de l'action financière de Law, le taux d'intérêt a beaucoup baissé. Pour lui cependant, cette baisse ne résulte pas d'une saine conception de l'activité économique et elle ne peut, dans les conditions où elle est réalisée, avoir des conséquences positives sur cette même activité.

La baisse du "*taux d'intérêt [qui] dans les prêts sur hypothèques, tomba jusqu'à 1 ½ pour cent*"⁴⁰⁵ est le résultat d'une spéculation effrénée mise à profit par des joueurs attirés par l'espoir d'un gain rapide, et non par des *industriels* désireux de promouvoir la création de richesses : "*cette baisse qui peut être le triomphe de Law et justifier sa théorie du crédit, s'explique naturellement comme le résultat d'un agiotage sans borne*"⁴⁰⁶ : dans l'espoir de réaliser des gains spéculatifs, "*les joueurs empruntent très cher et prêtent très*

402 *Idem.*

403 *Idem*, p. 10.

404 *Ibid.*, p. 8. Dès 1826, O. RODRIGUES, nous le voyons, perçoit très clairement et très lucidément la différence entre le papier monnaie et le billet de banque. Un siècle et quelque plus tard, C. RIST formulera la même critique, de manière très appuyée à l'encontre de Law. Il insistera beaucoup sur la confusion entre ces deux formes monétaires dans l'esprit des économistes, qui au XVIII^e siècle et même au-delà, ont développé de nouvelles "*idées relatives au crédit*". Il écrit à leur sujet : "*Une première observation qui s'impose, est la confusion que font la plupart des écrivains, soit entre le papier monnaie et le billet de banque, soit entre celui-ci et la monnaie. Ils aperçoivent très mal la séparation entre les instruments de crédit et la monnaie proprement dite. Seul Cantillon fait exception. La confusion est en partie volontaire et en partie inconsciente chez John Law, – involontaire mais certaine chez Smith et chez Mollien, systématique chez Ricardo.*" (C. RIST, *op. cit.*, p. 9)

405 *Ibid.p. 17.*

bon marché"⁴⁰⁷.

Pour Rodrigues, en outre, cette baisse du taux d'intérêt est totalement factice : elle découle, de manière mécanique de la hausse des titres émis puisque les actions, remarque-t-il, "étaient successivement montées à 10 000 livres et enfin jusqu'à 20 000 livres, au commencement de décembre [1719]"⁴⁰⁸.

d - Law a mené une politique trop autoritaire.

Les critiques les plus virulentes que les saint-simoniens, en dernier recours, adressent à Law, portent sur la forme de son action.

Enfantin lui reproche l'autoritarisme dont il fit preuve pour imposer ses conceptions financières : il mena sa politique, estime-t-il, de manière très brutale, sans recourir à aucune des nuances qui pouvaient rendre acceptables les mesures douloureuses s'avérant nécessaires lorsque la situation de la *Compagnie des Indes* se dégradait. "Nous le répétons, les moyens employés par ces deux hommes [Law et l'abbé Terrai] ne doivent en aucune façon servir d'exemple pour l'avenir [...] ; ainsi Law et Terrai ont employé la force ou la ruse, moyens odieux"⁴⁰⁹.

C'est le même reproche qu'Olinde Rodrigues adresse aussi à Law : avoir voulu imposer sa *Compagnie des Indes* comme monopole commercial, alors même que ses comptes commençaient à être déséquilibrés, en abusant de la crédulité des épargnants et en déchaînant ainsi la spéculation. Il porte sur la stratégie de Law le même jugement qu'Enfantin : "l'agiotage n'eut plus de frein ; et il avait fallu introduire cet agiotage, le pousser au plus haut degré par des promesses fallacieuses"⁴¹⁰.

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ *Ibid.*

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ P. ENFANTIN, "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 224. L'abbé Terrai, ou Terray comme nous l'écrivons de nos jours, (1715-1778) passe, au même titre que Law, pour un symbole d'impopularité en matière financière. Lorsqu'il fut nommé contrôleur général des finances en 1769, il trouva les finances du royaume dans la situation de catastrophe chronique qui les caractérisait à la fin de l'Ancien Régime et il entreprit pour les restaurer de mener une politique déflationniste sévère : il augmenta les impôts en créant de nouvelles taxes et il réduisit les dépenses de l'Etat. Ces deux types de mesures conjuguées assurent en général à leur auteur une solide impopularité. L'impopularité qui frappa Terray fut d'autant plus grande, qu'à ses mesures financières, il ajouta un esprit retors et une existence dissolue. Le discrédit de Terray était si grand qu'il fut soupçonné de vouloir affamer le peuple lorsqu'il institua un monopole royal sur les grains en 1770. Enfin l'échec économique s'ajouta à son échec politique : il ne put mener à bien une tâche insurmontable et son passage aux finances se termina pratiquement en banqueroute, l'Etat n'étant plus seulement en mesure d'honorer ses dettes et de respecter ses engagements ; ce qui incite Enfantin à parler de "*moyens odieux*". Pourtant, malgré toutes les critiques qui lui furent adressées, et bien qu'il ait mêlé sa voix à celles-ci, l'article d'Enfantin, dans sa tonalité générale, est assez favorable à Terray : il lui sait gré d'avoir surtout frappé les riches et les rentiers pour tenter de restaurer les finances du royaume ("art. cit.", p 221-222). Au sujet de la politique de l'abbé Terray, on peut consulter F. BAYARD et al., *Dictionnaire des surintendants et des contrôleurs généraux des finances*, Imprimerie nationale, 1991, p. 171-175.

e - L'échec de Law fait peser un soupçon sur les tentatives ultérieures de réforme financière.

Ce qu'en réalité, à travers leurs critiques, les saint-simoniens reprochent avant tout à Law, c'est d'avoir échoué dans son projet.

L'échec de Law, en effet, rend les tentatives de réforme financière beaucoup plus difficiles à poursuivre et il complique singulièrement leur propre tâche.

Enfantin, pour sa part, regrette que toutes les considérations relatives à la faillite du *système de Law* occultent le véritable problème financier qui est celui de la répartition des richesses entre *les travailleurs et les oisifs*. La référence incontournable à ce système escamote malheureusement à ses yeux la réflexion nécessaire sur l'organisation financière de l'avenir, et en outre, elle brouille les cartes car les propositions qu'ils peuvent formuler ne sont pas accueillies avec la sérénité qui conviendrait à leur examen attentif : "nous croyons avoir déjà assez prouvé dans ce journal, que, dans l'examen du passé, nous ne recherchons pas des sujets de blâme ou des motifs d'éloge"⁴¹¹.

Il faut dépassionner le débat sur cette histoire financière de triste mémoire : apurer les dettes du passé pour envisager de nouvelles tentatives de réforme mieux conçues. "Notre intention serait donc bien mal saisie, ajoute Enfantin, si l'on voyait dans ce que nous disons de Law et de Terrai le désir de recommander leurs actes à l'admiration imitative de la postérité"⁴¹².

Ainsi, les saint-simoniens doivent absolument se démarquer de Law pour que son échec ne rejaillisse pas sur eux. A cause de cet échec, il est plus difficile pour eux de faire accepter leurs propres projets de réforme financière et c'est cela, avant tout, qu'ils ne pardonnent pas à Law.

De l'aveu même de Olinde Rodrigues, qui se réfère à Forbonnais pour exprimer son avis, c'est un argument définitif pour s'opposer au *système de Law* : "Nous finirons en disant avec Forbonnais : "Le plus grand des maux qu'a produits le système est peut-être l'odieux qu'il a jeté sur ce mot"⁴¹³.

Mais les accusations acerbes de Rodrigues envers Law sont surtout des propos de circonstance. On se rend compte, en lisant la suite de sa citation de Forbonnais, qu'il ressent une grande frustration de ne pouvoir adhérer au *système de Law* pour le défendre ouvertement. Et on comprend que, pour l'essentiel, les analyses de Law et celles des saint-simoniens se réfèrent à la même logique financière : "Tout homme qui a le malheur de proposer un plan, soit pour opérer des réformes, soit pour trouver des expédiens, se voit mépriser comme esprit systématique"⁴¹⁴.

⁴¹⁰ O. RODRIGUES, "art. cit.", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 14-15.

⁴¹¹ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Producteur*, t. III, n° 2, p. 223.

⁴¹² *Idem*

⁴¹⁴ O. RODRIGUES, "art. cit.", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 19.

§3 - Un projet de long terme commun à Law et aux saint-simoniens : accélérer la circulation pour baisser le taux d'intérêt.

Parmi les deux auteurs saint-simoniens, P. Enfantin et O. Rodrigues, qui ont commenté l'œuvre de Law au cours de la période qui nous intéresse (1825-1832), le deuxième nous l'avons vu s'est montré le plus critique. Il reconnaît pourtant, qu'au-delà d'une banqueroute inexorable, l'œuvre financière de Law comportait de réels éléments de progrès.

Les saint-simoniens ont cherché à faire un commentaire pondéré du *système de Law* à une époque où celui-ci était quasi unanimement décrié et où le nom de Law était purement et simplement synonyme de catastrophe financière.

A travers le résumé, qu'au-delà de ses critiques, Olinde Rodrigues propose de l'œuvre de Law, on voit bien que les saint-simoniens reconnaissent celui-ci comme un précurseur éclairé de l'économie industrielle dont ils ont pu s'inspirer.

Il s'agit bien d'accélérer la circulation monétaire pour favoriser la baisse du taux d'intérêt et de développer le crédit pour réduire le prélèvement rentier : ce sont deux points du programme de Law, tel que le présente Olinde Rodrigues, aussi bien que du programme des saint-simoniens.

Les articles qu'ils lui ont consacrés sont symptomatiques de l'intérêt qu'ils lui portent. Au regard des nombreuses ressemblances entre les analyses saint-simoniennes et celles du financier écossais, on peut même penser qu'ils ont trouvé dans son œuvre une source d'inspiration assez largement inavouée. Fondamentalement, en effet, leurs projets respectifs à long terme sont identiques : il s'agit de permettre la baisse durable du taux d'intérêt pour réduire le pouvoir des rentiers. Aussi n'est-il pas surprenant de découvrir de nombreuses similitudes concernant la *monnaie*, la *banque*, le *crédit* aussi bien que la place des *rentiers* dans l'économie.

A - Une conception identique de la monnaie.

⁴¹³ O. RODRIGUES, "art. cit.", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, pp. 18. François VERON de FORBONNAIS (1722-1900) que nous avons déjà cité (cf. supra, n. 1, p. 169) est essentiellement connu à travers trois ouvrages : *Eléments du commerce*, 2 vol., 1754 ; *Recherches et considérations sur les finances de la France de 1590 à 1720*, 2 vol., 1758-1759 ; *Principes et observations économiques*, 1767. P. HARSIN fait de lui une présentation très élogieuse : " *Fortbonnais avait une véritable compétence sur les questions financières [...] C'est donc en parfaite connaissance de cause qu'il nous a laissé ses réflexions sur l'économie générale de son temps* (op. cit. p. 249-250). Il occupe même, d'après P. HARSIN, une place importante dans l'évolution des idées économiques au XVIII^e siècle car il est le premier, avant même Quesnay, à se démarquer très nettement des principes mercantilistes, ou du moins de leur représentation la plus courante. L'ouvrage de FORBONNAIS, *Recherches et considérations*... (t. II, p. 579) inspire ce commentaire à P. HARSIN : " *Il fait la distinction suivante : de deux particuliers, le plus riche est celui qui a le plus d'argent, mais de deux Etats ,c'est celui qui a le plus de productions naturelles*"(P. HARSIN, loc. cit.). Ce commentaire montre, en outre que FORBONNAIS établit une distinction précise entre ce que nous appellerions aujourd'hui les sphères microéconomiques et macroéconomiques. Et pour bien signifier sans doute que FORBONNAIS occupe, à ses yeux, une place charnière à la fin du XVIII^e siècle, c'est par lui que P. HARSIN termine son étude des auteurs mercantilistes du XVI^e au XVIII^e siècle, et qu'il clôt, ainsi, la période mercantiliste.

a - La monnaie joue un rôle actif dans l'économie.

Pour les représentants orthodoxes de la théorie quantitative, se référant à une monnaie marchandise, il existe une relation de causalité très précise entre la quantité de monnaie en circulation et le volume des affaires et, dans une telle relation, c'est le numéraire qui, pour eux, dépend du commerce.

Les saint-simoniens, nous le verrons, éprouvent des difficultés pour se dégager de l'emprise théorique de cette théorie quantitative⁴¹⁵. Cette rupture devait être encore plus difficile à réaliser pour Law, qui en outre souffrait de son antériorité par rapport à eux.

Cependant, aussi bien l'un que les autres, ont au moins inversé le sens de la relation de cette causalité quantitative entre les deux variables. Ils affirment que c'est le commerce au contraire qui dépend du numéraire.

Law, de son côté, écrit en effet : "la monnaie bien employée entretient et augmente le commerce et le commerce bien réglé entretient et augmente la quantité de monnaie"⁴¹⁶.

Cette représentation d'un circuit monétaire, avec une circulation de monnaie à la source du commerce, que l'on trouve chez Law, est également présente chez les saint-simoniens lorsqu'ils critiquent l'analyse en termes réels, dominante à leur époque : "*l'adoption de la monnaie, favorisant les échanges indirects étend les rapports entre les hommes*"⁴¹⁷.

Au delà d'une position de principe commune avec les quantitativistes, Law et I. Péreire représentent bien l'ensemble des échanges au sein d'une économie industrielle sous la forme d'un circuit monétaire, contestant ainsi toute idée d'une dichotomie entre les sphères réelles et monétaires. C'est bien par conséquent le fonctionnement d'une économie monétaire, qu'ils analysent tous deux, dans laquelle la monnaie joue un rôle actif.

b - Une monnaie active.

Law ne conçoit pas le fonctionnement d'une économie sans monnaie : pour lui elle est aussi indispensable au fonctionnement du corps social que le sang l'est au fonctionnement du corps humain. "*La monnaie est dans l'Etat ce que le sang est au corps humain : sans l'un, on ne saurait vivre, sans l'autre, on ne saurait agir*"⁴¹⁸.

Une telle référence est assez générale et il ne faut sans doute pas, à partir de celle-ci faire une extrapolation trop précise et tirer de conclusion théorique trop catégorique. Ce qui est indiscutable par contre, c'est que Law représente la circulation monétaire comme le principe organisateur de l'activité économique et que le but prioritaire des pouvoirs publics est de favoriser une circulation harmonieuse : il conçoit bien ainsi l'idée d'un circuit

⁴¹⁵ Nous développerons ce point infra, chapitre IV, p. 5-9.

⁴¹⁶ J. LAW, *Premier mémoire sur les banques*, p. 553, cité par P. HARSIN, *op. cit.*, p. 143.

⁴¹⁷ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

monétaire.

D'ailleurs, il précise, plus loin, dans son *Mémoire*, pour insister sur le fait que la circulation des richesses est vitale pour la *mécanique sociale* : "Quand le sang ne circule plus dans toutes les parties, le corps languit ; de même quand la monnaie ne circule pas dans les provinces, le corps social languit et s'affaiblit"⁴¹⁹.

Or, c'est exactement la même idée qu'on retrouve dans un article du *Globe* lorsque celui-ci veut montrer la nocivité de la théaurisation qui "enlève d'importants capitaux à l'action reproductive et fécondante de l'industrie"⁴²⁰ et qui met ainsi en péril toute l'activité économique en bloquant la circulation des richesses.

Comme la monnaie joue un rôle actif dans l'économie, il est par conséquent souhaitable, de ces deux points de vue respectifs, d'estimer la quantité de monnaie la plus propice à la bonne marche des affaires.

c - une monnaie gérée pour un projet pacifique de transformation sociale.

C'est en effet la tâche d'un gouvernement éclairé et prévoyant de déterminer la quantité optimale de monnaie.

Dans l'esprit de Law, il doit, pour cela, généraliser l'usage de la monnaie de papier comme moyen de paiement car elle est d'une utilisation beaucoup plus souple que le métal : "Il [le papier] est beaucoup plus facile à délivrer [...] plus facile à transporter [...]. Il peut se diviser sans perte"⁴²¹.

Grâce à l'existence de cette monnaie de papier, le gouvernement est en mesure d'émettre la quantité globale de moyens de paiement qu'il juge le plus souhaitable et de contrôler leur circulation : "La quantité étant toujours égale à la demande, la monnaie conservera sa valeur et achètera toujours dans cinquante ans la même quantité de

⁴¹⁸ J. LAW, *Deuxième mémoire sur les banques*, p. 608, cité par P. HARSIN, *op. cit.*, p. 146. P. HARSIN juge cette citation de Law "dans la vraie tradition mercantiliste française et anglaise" (*loc.cit.*). Le principe de la circulation du sang avait été mis en évidence par W. Harvey en 1628 et une découverte aussi essentielle était de nature à frapper les esprits scientifiques, toutes disciplines confondues. Dans l'ordre économique, le simple fait de se référer à une telle découverte scientifique n'est pas significatif d'une orientation théorique particulière, et dans tous les cas, la volonté de représenter la circulation monétaire comme le principe organisateur de l'activité économique n'est certainement pas caractéristique des économistes mercantilistes. SCHUMPETER ne doit pas être d'accord sur cette question avec le point de vue de HARSIN : pour lui, une représentation théorique globale de la circulation dans l'économie, allant au delà d'une simple représentation imagée, est caractéristique de l'école physiocratique. Le mérite en revient même, plus précisément, à Quesnay, qui du fait qu'il était médecin, eut l'idée d'appliquer la découverte de Harvey au fonctionnement du corps social. Celui-ci aurait alors construit la théorie du circuit des richesses par analogie avec la circulation du sang : "Il est tentant de supposer que l'idée [du flux circulaire] en était venue de manière indépendante au médecin Quesnay, par analogie avec la circulation du sang dans le cœur humain" (J. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. I, p. 328)

⁴¹⁹ *Idem*, cité par P. HARSIN, *op. cit.*, p. 146.

⁴²⁰ "L'héritage suivant la nature condamné par la force des choses", *Le Globe*, 26 octobre 1831.

⁴²¹ J. LAW, *Considérations...*, cité par P. HARSIN, *op. cit.*, p. 149.

marchandises qu'aujourd'hui"⁴²².

Plus tard, les saint-simoniens poursuivent le même objectif d'un réglage monétaire de l'économie grâce à l'utilisation d'une monnaie de papier gérée. Nous trouvons bien chez Law tous les ingrédients "[d']un véritable *gouvernement industriel*"⁴²³ que les saint-simoniens voudront instituer à travers le contrôle monétaire du crédit.

La substitution de la monnaie de papier à la monnaie métallique est significative, pour eux, de "*la transformation d'un crédit individuel en un crédit social*"⁴²⁴. Grâce à l'utilisation contrôlée de cette monnaie de papier, *l'organisation industrielle des travailleurs* pourra être instaurée de manière naturelle et *progressive*, sans passage obligé par une révolution politique au coût humain exorbitant.

Réaliser une grande mutation sociale grâce au développement généralisé d'une monnaie de papier est un rêve commun à Law et aux saint-simoniens, qui de la même manière, se sont impliqués très profondément, avec une grande conviction idéologique, dans ce projet de transformation pacifique de la société.

B - Une même conception du rôle dévolu à la banque

Law, aussi bien que les saint-simonien(ne)s, compte beaucoup sur l'utilisation d'une monnaie de papier pour faire sauter le verrou d'une économie rentière et pour développer la production des richesses. Comme eux plus tard, il préfère la monnaie de papier car son émission dépend de la volonté humaine et non des ressources naturelles avec la découverte aléatoire de nouvelles mines.

Les saint-simonien(ne)s par conséquent ne peuvent qu'être admiratifs devant le volontarisme de Law : de ce point de vue, ils reconnaissent parfaitement en cet auteur un de leurs précurseurs privilégiés et ce n'est qu'à regret, comme nous l'avons vu avec l'étude de O. Rodrigues relative à Law, qu'ils acceptent de le critiquer pour le seul motif que cette critique de Law est alors un examen de passage indispensable si on veut être digne de crédibilité aux yeux du public en général, et du monde de la finance en particulier⁴²⁵.

Pour Law, il est possible de gérer la quantité de monnaie pour favoriser la transition vers une économie de production et les banquiers jouent un rôle très important dans ce processus : ils sont responsables de cette gestion de la monnaie à travers le contrôle du crédit. C'est exactement ce qui sera plus tard la conception des saint-simonien(ne)s.

⁴²² *Idem*

⁴²³ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 9 septembre 1831.

⁴²⁴ *Idem*.

⁴²⁵ Rappelons à cet égard qu'il pouvait même passer pour indécent de chercher seulement à défendre le *système de Law*. C. RIST exprime cette attitude de rejet lorsqu'il écrit : "*Personne à l'étranger ne cherche à défendre son système*" (*op. cit.*, p. 21) ou encore lorsqu'il cite A. SMITH : "*Il [Smith] appelle le Système 'le projet le plus extravagant de banque et de spéculation que le monde peut-être ait jamais vu'*" (*loc. cit.*).

a - La banque, les banquiers et la direction de l'économie

a1 - La banque a les mêmes fonctions pour Law et pour les saint-simoniens.

Afin de persuader le Régent des avantages que le royaume pouvait retirer de l'institution d'une banque centrale, Law lui a adressé plusieurs *Mémoires sur la banque générale*⁴²⁶. Il y fait l'apologie du rôle de la banque dans un style et avec des arguments qui préfigurent très nettement la propagande saint-simonienne sur une question capitale pour eux.

Le système de Law, dans son essence même, consiste à réunir sous une direction commune toutes les institutions financières particulières afin de multiplier leur efficacité et leur utilité collectives. L'existence d'une organisation bancaire doit procurer à un Etat des avantages incomparables : en facilitant la circulation, elle permet d'accroître la production effective ; en réduisant l'incertitude, elle prévient les fluctuations brutales de l'activité grâce à la prévision améliorée des crises.

Pour Law, "toute banque peut-être définie comme il suit : c'est un dépôt public fondé sur l'avantage et sur la commodité du souverain et des sujets pour multiplier les biens fictifs par des biens réels en prévenant les monopoles, les usures et les besoins imprévus"⁴²⁷.

Un siècle plus tard, les saint-simoniens présenteront les avantages de la banque de la même manière exactement, et ils lui assigneront les mêmes objectifs, que nous avons souvent eu l'occasion de voir. Pour eux comme pour Law, la banque est l'institution essentielle de l'organisation industrielle : elle doit même assurer l'avènement des principes enseignés par Saint-Simon.

La *Banque*, par conséquent, est l'institution principale du système industriel et le *banquier* en est le personnage central. : de nombreux articles font l'apologie des banquiers et les présentent comme les *premiers des industriels* car leur situation leur confère le pouvoir, comme le devoir de distribuer les *instrumens de travail* aux producteurs.

a2 - Les banquiers doivent jouer le même rôle d'après les deux théories.

Si de nombreux articles publiés par les saint-simoniens font l'apologie des banquiers et les présentent comme les *premiers des industriels*, c'est parce que leur situation leur confère le pouvoir, comme le devoir, de distribuer les *instrumens de travail* aux producteurs. Isaac Pereire écrit : "ce sont eux en effet qui procurent au travail les capitaux dont il a besoin"⁴²⁸.

Leur rôle devient même si important qu'il acquiert une dimension "*gouvernementale*".

⁴²⁶ Voir P. HARSIN, *Etude critique sur la bibliographie des œuvres de Law (avec des mémoires inédits)*, Edouard Champion, 1928. Lire en particulier les Annexes IV, V, VI, VII.

⁴²⁷ J. LAW, *Mémoire sur la banque générale en faveur de sa transformation en banque royale (11 novembre 1717)*, cité par P. HARSIN, *op. cit.*, p. 86.

C'est grâce aux banquiers que le système industriel peut progresser : à tel point qu'on peut assister, d'après les saint-simoniens, à une assimilation de plus en plus parfaite entre les fonctions des banquiers et celles du gouvernement. Une osmose se produit entre la banque et le gouvernement, de telle sorte que le gouvernement industriel devient un gouvernement de banquiers.

La nécessité d'un rapprochement entre le gouvernement et la banque, le souhait également que la dimension financière soit prise en considération, de plus en plus, dans les décisions politiques du gouvernement étaient très clairement affirmés dans le *système de Law*. Law, en tant que banquier, entretenait des relations étroites avec le pouvoir politique et, plus tard, les saint-simoniens envisageront ces relations exactement de la même manière : le banquier est un conseiller privilégié du *Prince* ; il est même le personnage qui lui permet de mener une politique éclairée.

Non seulement Law et les saint-simoniens nourrissent la même ambition pour la *banque* dans la direction des affaires industrielles, mais, afin qu'elle puisse remplir cette mission, ils envisagent aussi pour elle une évolution identique : dans les deux optiques respectives, *l'organisation de la banque* doit être très centralisée.

b - Un système unique de banque très centralisé pour Law comme pour les saint-simoniens.

b1 - La *banque royale* de Law.

Dans son *Mémoire sur la banque générale*, publié en 1717, Law présente au Régent tous les avantages que l'institution de la banque pourrait offrir et tous les dangers qu'elle pourrait prévenir grâce à une direction très centralisée de l'économie.

Cette évolution financière doit mener, aux yeux de Law, à une profonde centralisation du système bancaire avec une intégration de plus en plus poussée de ses différentes fonctions. La *banque générale* qui est l'aboutissement logique d'une telle évolution peut alors exercer un gouvernement très efficace de *l'industrie* : "l'on a détruit toutes ces espèces de Banques particulières pour l'objet d'une Banque générale, plus utile et plus méthodique"⁴²⁸.

Ainsi pour Law, cette banque royale centralisée doit exercer un gouvernement effectif et efficace de l'activité industrielle et réaliser en même temps une profonde intégration de l'économie dans son ensemble.

b2 - La *banque générale* des saint-simoniens.

⁴²⁸ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 16 septembre 1831. Rappelons ici que les saint-simoniens ont très souvent une formation de banquier : Enfantin avait travaillé dans la succursale d'une banque française, à Saint-Petersbourg ; O. Rodrigues était directeur de la *Caisse hypothécaire* dans laquelle Enfantin fut également caissier ; G d'Eichtal, aussi était banquier. Se rapporter sur ce point au chapitre d'introduction.

⁴²⁹ J. LAW, *Mémoires sur la banque en faveur de sa transformation en banque royale* (1717), cité par P. HARSIN, *op. cit.*, 1928, p. 87.

Les saint-simoniens avec leur *banque générale* envisageront la même organisation *méthodique* que Law avec sa *banque royale*. Cette *banque générale* devra, elle aussi, tout contrôler et tout organiser, ainsi qu'Enfantin en avait précisé les principes dans *Le Globe* : "elle [la banque générale] pourra descendre jusqu'aux derniers degrés de l'association industrielle par l'intermédiaire de banques de plus en plus spéciales, graduées hiérarchiquement et dont les dernières seulement seront en contact avec les ateliers de production"⁴³⁰.

Comme Law, les saint-simoniens préconisent un maillage très serré de l'organisation de la banque afin de contrôler l'ensemble de l'activité. L'organisation du système bancaire décrite ici par Enfantin offre une bonne illustration du socialisme saint-simonien, à la fois technocratique et financier.

Cette organisation était déjà en germe dans le système de Law, mais Enfantin pousse plus loin son projet dans le sens d'une organisation collective des actifs financiers : on peut parler d'étatisation de la sphère financière pour Law et de socialisation pour les saint-simoniens.

Pour Law aussi bien que pour les saint-simoniens, on ne peut, en aucun cas, parler d'utopie. Leurs constructions financières, nous le voyons, sont loin d'être déconnectées de la réalité des faits puisqu'elles s'appuient sur les éléments d'une organisation existante. Ils proposent seulement une évolution très profonde de cette organisation financière qui existe déjà : la part de rêve qui existe chez eux réside plutôt dans le fait que cette évolution n'est pas réalisable, sans doute, aussi rapidement qu'ils le souhaitent.

Toutes leurs propositions respectives vont dans le sens d'un développement accéléré du crédit et d'une généralisation de ce crédit comme moyen de financement de la production et de règlement des échanges : la monnaie doit jouer un rôle actif dans l'économie ; pour cela, il faut organiser un *système de banque* efficace ; la banque est alors chargée de développer le *crédit* indispensable dans une économie industrielle. Tel est le diagnostic commun à Law et aux saint-simoniens.

C - Une économie industrielle fondée sur le crédit dans les deux cas.

Parmi tous les *réformateurs sociaux*⁴³¹, les saint-simoniens se caractérisent par l'importance qu'ils accordent au crédit. Celui-ci, en effet, est un complément indissociable de la monnaie. Il doit suppléer la monnaie métallique et même se substituer à elle dans toute la mesure du possible : on peut, dans cette optique, le qualifier de quasi-monnaie.

⁴³⁰ P. ENFANTIN, "art. cit.", *Le Globe*, 28 avril 1831. Nous reverrons plus loin comment les saint-simoniens comptent s'appuyer sur cette organisation de la banque pour mener une politique monétaire. Pour l'instant, remarquons seulement que cette banque saint-simonienne forme un système intégré, à la fois centralisé et spécialisé, qui présente des similitudes avec l'organisation de la banque déjà envisagée par Law. Nous verrons aussi qu'ENFANTIN, pour constituer sa *banque générale*, veut s'appuyer sur les structures déjà existantes du *Trésor Public* et développer son réseau financier : "la masse [...] des bons royaux en France n'a pas cessé de s'accroître [à tel point qu']aujourd'hui on considère ces valeurs comme un agent indispensable de la circulation (P. ENFANTIN, *Le Globe*, 28 avril 1831)

⁴³¹ On peut se référer à l'ouvrage de L. REYBAUD, *Etude sur les réformateurs*, Guillaumin, 1856.

Or, c'est à Law qu'on peut faire remonter la première tentative organisée pour utiliser le crédit comme l'instrument principal de l'organisation des échanges.

a - Des caractéristiques du crédit formulées par Law...

a1 - Une classification des formes de crédit : *crédit exigible* et *crédit non exigible*.

Afin de généraliser l'usage du crédit, Law et ses conseillers se sont livrés à une étude approfondie de cet instrument : ils ont construit une typologie des différentes formes de crédit et ils en ont repéré les caractéristiques communes.

Ils ont ainsi classé deux types de crédit en fonction du degré de liquidité des titres qui en sont représentatifs. Dutot, un proche collaborateur de Law, explique ainsi : "*Il y a deux sortes de crédit, l'un qui est exigible de quelqu'un à qui on en a fourni l'avance : c'est un effet exigible à la valeur duquel il faut faire face quand elle sera demandée [...] L'autre crédit ne l'est pas*"⁴³².

La première sorte de crédit correspond à une avance ou à un prêt bancaire à court terme : "c'est, écrit Dutot, *une lettre de change payable à vue*"⁴³³. La seconde correspond à un actif financier beaucoup moins liquide : "*une action par exemple*"⁴³⁴.

Chacun des deux a une fonction spécifique : le *crédit exigible* accroît dans de très fortes proportions la liquidité de l'économie, et par conséquent la circulation des richesses ; le second, le "*crédit [qui] ne l'est pas*", permet surtout à son détenteur d'obtenir un revenu supplémentaire.

a2 - Caractéristique fondamentale commune de ces types de crédit : tous deux accroissent la circulation.

Dans la construction financière de Law, la première forme est sans doute la plus intéressante car c'est elle qui présente la dimension monétaire la plus marquée : "[*le crédit exigible*] est l'âme du commerce [...] c'est l'espèce même et beaucoup mieux encore par les moyens de la vive circulation"⁴³⁵. Ce type de crédit est le plus utile car il est une parfaite représentation de la monnaie et il est le plus apte à remplir une fonction

⁴³² DUTOT, *op. cit.*, t. II, p. 86.

⁴³³ *Idem*. Les lettres de change étaient au début du XVIII^e siècle d'un usage assez courant. Elles circulaient depuis le début du XI^e siècle dans les pays d'Europe de l'ouest. Elles avaient à l'origine pour fonction d'éviter le transport, incommoder et dangereux, de grandes quantités d'or : on peut estimer, à ce titre, qu'elles constituent une véritable monnaie de papier de substitution. Comme cette lettre peut circuler en tant que monnaie et qu'elle donne lieu à un paiement différé dans le temps, elle assure aussi la fonction d'un instrument de crédit. Le fait que DUTOT la prenne comme exemple même de *crédit exigible* montre que, pour Law et ses partisans, comme pour les saint-simoniens plus tard, il n'existe pas de ligne de démarcation entre la monnaie et le crédit : on peut, dans une telle optique, parler d'une monnaie de crédit, et la séparation que C. RIST veut établir, plus tard, "*entre les instruments de crédit et la monnaie proprement dite*" (C.RIST, *op. cit.*, p. 9), n'a, du point de vue de ces économistes pas beaucoup de sens.

⁴³⁴ *Idem*.

monétaire.

Même si elle est moins marquée dans le deuxième de crédit, la dimension monétaire n'est cependant pas absente : "L'autre crédit qui est le non exigible représente l'espèce aussi, mais avec moins de perfection que l'autre ; c'est une action par exemple, qui, produisant un revenu ne circule pas avec autant de rapidité" ⁴³⁶.

Ainsi la première forme de crédit, "*le crédit exigible*", facilite au mieux la circulation et favorise, au maximum, la création des richesses. La seconde forme, "*le crédit non exigible*", synthétise cette création de richesses supplémentaires et il permet d'accumuler ces richesses sans qu'elles soient pour autant figées et coupées de la circulation, comme elles le sont, dans le cas de la rente foncière traditionnelle.

a3 - Un effet multiplicateur du crédit en général.

Le crédit en général, qu'il soit exigible ou non, est, pour Law, un instrument de paiement très avantageux car il s'adapte parfaitement aux caractéristiques de la circulation. Non seulement il permet aux richesses de circuler comme le fait la monnaie métallique, mais il est plus souple et plus efficace puisque que, nous l'avons vu, il n'est pas soumis, comme elle aux contingences naturelles liées à la "*découverte de mines*" ⁴³⁷, mais qu'il dépend seulement de la volonté de l'homme.

Comme il est possible d'adapter le crédit aux besoins de la circulation, celui-ci possède l'avantage, sur la monnaie métallique, d'avoir un effet multiplicateur sur la création des richesses : "*l'un et l'autre [crédits] sont infiniment utiles : l'exigible solidement établi vaut plusieurs fois l'espèce qu'il renferme par la circulation [...] cela fait une multiplication avantageuse. [...] L'autre crédit non exigible, multiplie encore l'espèce et si un quart des porteurs n'en veut pas, les trois quarts peuvent s'en servir*" ⁴³⁸.

Ainsi, pour Law, le crédit permet de faire sauter le verrou de la monnaie métallique. Il facilite toujours, dans une plus ou moins grande mesure, la circulation des richesses, et jamais il n'aboutit à leur immobilisation et à leur gel. On trouve sur cette question de nombreuses similitudes entre Law et les saint-simoniens.

Le projet de Law a sans doute procuré aux saint-simoniens qui l'avaient étudié attentivement, une importante source d'inspiration pour leur politique monétaire expansionniste fondée sur le crédit. Il y a de nombreuses analogies, en effet, entre Law et les saint-simoniens : dans la façon de présenter le crédit comme un instrument de circulation ; dans le souci de développer les sociétés par actions comme la forme la plus efficace d'entreprise industrielle, du fait précisément, qu'elle tire parti des possibilités offertes par le crédit ; dans la mise en évidence d'un effet multiplicateur inhérent aux

⁴³⁵ *Ibid.*

⁴³⁶ *Ibid.*

⁴³⁷ cf. supra, n. 2, p. 162.

⁴³⁸ DUTOT, *op. cit.*, t. II, p. 87.

opérations de crédit.

b - Qui sont affirmées, également, dans l'analyse saint-simonienne.

b1 - Un instrument de circulation qui entraîne la multiplication des richesses.

L'idée d'utiliser le crédit comme un instrument ordinaire de circulation est très souvent exprimée chez les saint-simoniens. C'est le moyen de circulation le mieux adapté au fonctionnement d'une économie industrielle. Cette conclusion ressort très souvent de leurs études et en particulier, c'est peut-être le principal enseignement des *Leçons sur l'industrie* prononcées par Isaac Pereire à l'Athénée et publiées ensuite par *Le Globe* : "les titres de crédit favorisent d'autant plus la circulation qu'ils se généralisent" ⁴³⁹.

b2 - Une classification semblable des formes de crédit.

Si les saint-simoniens sont unanimes pour reconnaître les avantages du crédit, tous pensent aussi que la tâche est encore très rude pour le constituer véritablement et pour le mettre au cœur de l'économie industrielle.

Sans doute le projet de Law ouvrait-il des perspectives intéressantes pour la généralisation du crédit, mais il a échoué par excès d'ambition et de précipitation et il faut, estiment-ils, repartir pratiquement de zéro. C'est, nous l'avons vu, ce qu'exprime le jugement porté par Olinde Rodrigues sur le *système de Law* : "celui-ci, pour Olinde Rodrigues, a voulu "anticiper beaucoup trop sur l'avenir" ⁴⁴⁰, mais depuis cette époque, "les esprits s'étaient éclairés" ⁴⁴¹ et il incombe maintenant à des esprits éclairés, "les excellents logiciens" ⁴⁴² dont parle Forbonnais, de poursuivre la tâche entreprise par Law, et ainsi "le raisonnement [de Law] reprendra l'empire qu'il doit avoir sur les hommes" ⁴⁴³.

Dans une de ses *Leçons sur l'industrie*, Isaac Péreire se livre à une classification des instruments de crédit qui, en reprenant la distinction entre les *crédits exigibles* et les *crédits non exigibles*, ressemble de fait beaucoup à celle de Law.

Pour désigner les crédits exigibles il cite "les billets ou promesses individuels ; les lettres de change [ou] titres de crédit émis par les banquiers ; le billet de banque" ⁴⁴⁴. Pour parler des crédits non exigibles, il cite "les effets sociaux temporaires ou non remboursables" ⁴⁴⁵.

⁴³⁹ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 13 novembre 1831.

⁴⁴⁰ O. RODRIGUES, "Considérations sur le système de Law", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 17.

⁴⁴¹ *Idem*, p. 18.

⁴⁴² *Ibid.* p. 19.

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ I. PEREIRE, "art. cit.", *Le Globe*, 13 novembre 1831.

A partir de cette situation, il envisage, pour aller plus loin dans le développement et la diversification du crédit, de mobiliser encore bien plus largement tous les titres de propriété : ainsi la sphère du crédit, pourra s'élargir considérablement et les instruments de crédit, reposant sur une base très large et très socialisée, gagneront énormément en sécurité : "pour qu'un signe de crédit puisse revêtir le caractère social, il faut qu'il soit la transformation, la représentation de tous les titres plus ou moins individuels qui circulent aujourd'hui : et il faut pour cela que ce nouveau papier participe à la fois du billet de banque et du titre de rente"⁴⁴⁶.

De fait, on retrouve bien ici le projet de Law, de constituer une *banque unique* chargée de comptabiliser et de mobiliser l'ensemble des richesses de la nation sous forme d'instruments de crédit que nous retrouvons ici sous la plume d'Isaac Péreire.

b3 - Constitution de sociétés par actions chargées de participer à la distribution du crédit : sociétés commanditaires de l'industrie.

Dans sa *Dixième lettre au rédacteur du Globe*, Decourdemanche propose de représenter toutes les propriétés existantes par des titres correspondant à leur valeur, pouvant s'échanger facilement. Ces titres, largement mobilisables, devraient faire office d'instruments de crédit et participer ainsi à un accroissement de la circulation. Nous retrouvons, en partie, l'idée de I. Péreire qui voulait convertir le capital des oisifs en actions formant ainsi des titres mobiles aptes à créditer l'industrie⁴⁴⁷.

Decourdemanche veut ainsi mobiliser le capital foncier en émettant des titres dont la somme représenterait la valeur globale des terres additionnées. Cette proposition de Decourdemanche correspond très précisément à l'objectif de Law qui voulait gager les actions émises par sa *banque générale* sur les terres du pays.

Enfantin ne veut pas limiter ce modèle au seul secteur agricole, mais il veut l'élargir à l'ensemble des entreprises industrielles, tous secteurs d'activité confondus. Il poursuit pour sa part, le même objectif qu'Isaac Péreire qui envisageait d'assimiler les actions à un titre de crédit. Enfantin propose, dans cette optique, de transformer la *banque* en "*société commanditaire de l'industrie [...] chargée de distribuer les instruments de travail de la manière la plus favorable à l'industrie*"⁴⁴⁸. En pratique, le fonds social de la banque serait

⁴⁴⁵ Idem. Parmi ces "effets sociaux temporaires", I. PEREIRE parle en premier lieu "des promesses de remboursement" signées par les industriels "aux capitalistes", propriétaires "des fonds empruntés", mais aussi des "actions des diverses entreprises industrielles" qu'il présente comme des "titres d'emprunt non remboursables et portant intérêt". Les actions, titres d'emprunt et non de propriété, rapportant un intérêt et non un dividende ! I. PEREIRE se place dans la logique financière où les capitalistes prêtent à l'industrie un capital oisif, qui, par nature rapporte un intérêt, le revenu représentatif de l'exploitation du travail, sans exiger aucun droit de regard sur l'entreprise qu'ils contribuent à financer. Une telle représentation financière est symptomatique de la conception saint-simonienne des rapports sociaux où les capitalistes se mettent au service des travailleurs dès qu'ils entrent dans le circuit de la banque. En même temps, cette conception des actions, présentées comme un crédit à l'industrie, met d'autant plus en évidence l'influence des idées de Law sur la théorie saint-simonienne du crédit.

⁴⁴⁶ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831.

⁴⁴⁷ Voir supra p. 119-120.

alimenté par "les droits de succession"⁴⁴⁹. Le capital collecté augmenterait chaque année et "la fonction des directeurs de banque serait de répartir ces capitaux, meubles ou immeubles, aux hommes les plus capables de les mettre en œuvre"⁴⁵⁰.

Cela revient bien, de la part de la banque, à distribuer un crédit en souscrivant les actions des entreprises choisies. Nous retrouvons bien, par conséquent, la correspondance établie par Law entre les actions et le crédit non exigible, mobilisable, et donc propice à la circulation, pour partie au moins.

Ainsi la conception de Law relative à la circulation de monnaie et au développement du crédit, et celle des saint-simoniens sur les mêmes thèmes, établie quelque cent ans plus tard, présentent de nombreuses analogies. L'activité financière, qui dans les deux cas, doit se développer en se fondant sur cette analyse, poursuivra dans une très large mesure le même objectif : réaliser la baisse du taux d'intérêt pour réduire le pouvoir des rentiers dans l'économie.

D - Une volonté commune à Law et aux saint-simoniens de baisser le taux d'intérêt pour réduire le poids de la rente.

Nous rappellerons rapidement que la baisse du taux d'intérêt en vue de réduire le poids de la rente est l'objectif absolument prioritaire des saint-simoniens, celui qui traverse toute

⁴⁴⁸ P. ENFANTIN, "Economie politique", *Le Globe*, 4 avril 1831. Une société commanditaire de l'industrie achète les actions d'entreprises industrielles ou commerciales et contribue ainsi au financement de leur activité. Pour les saint-simoniens, il semble évident que c'est aux banques que revient le rôle de commanditer l'industrie, autrement dit de lui fournir des fonds. Ils ont d'ailleurs beaucoup insisté, comme nous le voyons avec cet article d'ENFANTIN sur cette dimension de la fonction des banques et, de ce fait, ils ont beaucoup contribué sans doute à son développement. L'ouvrage de B. GILLE pourrait corroborer ce point de vue : il en ressort en effet que la propagande saint-simonienne en faveur des sociétés commanditaires, conjuguée avec une amélioration de la situation économique, a servi de condition préalable à leur développement au milieu des années 1830. Pour B GILLE, "*le rôle des banques dans la commandite industrielle ou commerciale a été fort important*" en France au XIX^e siècle, "[même s']il reste cependant très difficile à étudier" (B. GILLE, *op. cit.*, p. 183). Cette forme de société est encore très rare pendant les années d'intense propagande saint-simonienne : "jusqu'à la période d'expansion des années 1835-1839, écrit B. GILLE, *le capital familial domine encore largement l'industrie française*" (*loc. cit.*). Tout au plus pouvait-on avant cette période, remarquer "*la tentative de Laffitte en 1825 pour constituer un grand établissement 'commanditaire de l'industrie'* [qui] *avait sans doute échoué parce qu'il venait trop tôt*" (*op. cit.*, p. 184). Les saint-simoniens font encore partie des précurseurs lorsqu'ils proposent la création de "banques commanditaires de l'industrie" : leurs analyses sont très novatrices ; elles généralisent les enseignements tirés de quelques expériences isolées, comme celle de Laffitte. Nous revoyons, une nouvelle fois, la grande considération dans laquelle ils tiennent celui-ci. Laffitte, aux yeux des saint-simoniens, représente bien le modèle idéal du banquier se consacrant entièrement à sa mission pour favoriser le développement de l'industrie. Ils se réfèrent en cela à leur maître Saint-Simon, qui de son vivant déjà, reconnaissait les mérites de ce banquier. C'est ainsi que O. RODRIGUES publie dans *Le Globe* l'extrait d'un ouvrage de Saint-Simon : "C'est dans son travail sur la réduction de la rente que M. Laffitte a tout à fait établi ses idées sur le crédit en général à l'ensemble de la production" (SAINT-SIMON, *Opinions littéraires, philosophiques, industrielles*, 1824, publié par O. RODRIGUES, "De l'industrie. Deuxième article. De l'état actuel des banquiers en Europe", *Le Globe*, 24 novembre 1831).

⁴⁴⁹ *Idem.*

⁴⁵⁰ *Ibid.*

leur œuvre, pour montrer que sur cette question encore, Law peut passer pour un économiste chez lequel ils ont puisé une partie, peut-être même assez importante, de leur inspiration dans la mesure où cette baisse du taux d'intérêt est abordée dans des termes et avec une problématique assez semblables.

a - Baisser le taux d'intérêt : une idée obsédante pour les saint-simoniens.

La volonté de baisser le taux d'intérêt est omniprésente et permanente chez les saint-simoniens. Toutes leurs analyses, tous leurs projets financiers n'ont qu'un seul but final : baisser le taux d'intérêt pour réduire le prélèvement rentier et hâter l'avènement de l'*association industrielle des travailleurs*.

Toutes leurs publications, toutes leurs conférences envisagent les moyens et discutent les solutions pour réaliser le programme de Saint-Simon : "*La déchéance graduelle des priviléges de l'oisiveté et l'amélioration progressive du sort des travailleurs*"⁴⁵¹. Le seul moyen pour y parvenir est de diminuer le taux d'intérêt car il est l'instrument principal du prélèvement exercé par les rentiers sur les travailleurs, nous l'avons souvent vu.

La citation qui suit résume entièrement et très fidèlement, pensons-nous, leur conception de l'*économie industrielle* mais nous pourrions en trouver beaucoup d'autres qui auraient la même tonalité : "*Tous sentiront que les efforts qui auraient pour but de réduire l'intérêt, les loyers, les fermages, c'est à dire de diminuer la rente faite par les travailleurs au propriétaire oisif, auraient, ainsi que ceux qui favoriseraient la hausse des salaires, l'immense avantage d'accroître l'importance sociale du travail et de déconsidérer l'oisiveté*"⁴⁵².

Or, lorsque nous lisons les commentaires de Dutot sur l'œuvre de Law, nous découvrons que ce dernier poursuivait déjà les mêmes objectifs, à une époque critique pour infléchir, en faveur des uns ou des autres, l'orientation que pouvait prendre la répartition des richesses entre les oisifs et les travailleurs.

b - D'après Law, un taux d'intérêt élevé équivaut à un prélèvement rentier qui handicape l'activité.

b1 - Le prélèvement rentier est très lourd.

Law est très conscient que le déficit abyssal des finances publiques, à la mort de Louis XIV pèse très lourd sur l'activité économique du pays. Il est très conscient également de la contradiction flagrante entre le versement des intérêts de la rente aux créanciers de l'Etat et la croissance de l'activité économique. Il est conscient, en outre, que le poids de la dette étant très lourd, une légère augmentation du taux d'intérêt se traduit en valeur absolue par une somme considérable de monnaie versée aux rentiers de l'Etat, au titre des intérêts de la dette publique.

⁴⁵¹ P. ENFANTIN, "Les oisifs et les travailleurs. Necker, M. Laffitte, Saint-Simon", *Le Globe*, 15 février 1831.

⁴⁵² P. ENFANTIN, "Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts , salaires", *Le Globe*, 7 mars 1831.

Les commentaires de Dutot, collaborateur de Law et exégète de son *système*, comme nous l'avons vu, font apparaître que le poids de la dette publique avec le versement de ses intérêts, constitue une préoccupation constante pour ce dernier : "Le haut niveau de l'argent ruine donc l'Etat parce qu'il diminue l'industrie et le commerce et qu'il ne peut gagner ni acquérir cette valeur qu'au préjudice de tous ces biens réels dont il devient le tyran et le destructeur" ⁴⁵³.

Ce prélèvement rentier, "qui diminue l'économie et le commerce" ⁴⁵⁴, est d'autant plus grave qu'il s'exerce à une période charnière de l'histoire économique de la France.

b2 - La question de la rente est particulièrement aiguë au début du XVIII^e siècle, une époque charnière pour le développement industriel.

Au début du XVIII^e siècle, on perçoit d'importants changements dans le fonctionnement de l'économie européenne avec l'intensification des échanges, l'élargissement des marchés, l'expansion du commerce colonial.

Il est nécessaire de financer le développement général de l'économie pour accompagner ces impulsions nouvelles dans la marche des affaires et pour mettre à profit les opportunités qu'elles font apparaître. Or pendant ce temps, le pays s'épuise à rembourser une dette publique colossale pour payer les arriérés des guerres de Louis XIV.

Dutot commente ainsi cette situation financière extravagante : "Or il est évident que la valeur des biens fonds, du travail de l'industrie, des denrées et des marchandises qui forment les biens réels d'un Etat, surpassé infiniment la valeur de l'argent qui y est en mouvement. Donc la perte de cet Etat est immense, lorsque l'argent n'y circule pas" ⁴⁵⁵.

Si nous en croyons Dutot, qui précise les principes et les intentions du *système*, Law est conscient que le décalage entre une sphère financière hypertrophiée, gonflée par le poids de la dette, et une sphère réelle très restreinte, est très préjudiciable : le poids de la dette, en effet, bloque la circulation et empêche par conséquent le développement de l'activité.

C'est pourquoi son projet de banque vise à modifier le poids relatif de ces deux sphères, financière et réelle, au détriment de la sphère financière, pour en fin de compte réduire le pouvoir des rentiers qui prospèrent au sein de celle-ci.

c - Le système de Law, avant même les saint-simoniens, veut réduire le pouvoir économique des rentiers.

⁴⁵³ DUTOT, *op. cit.*, t. II, p. 8. C'est à travers des citations de ce type, où la richesse de l'Etat apparaît comme le but de l'activité économique, qu'on peut retrouver une dimension mercantiliste chez Law. Présenter tout son *système* comme mercantiliste, par contre, nous semble très contestable si on se réfère aux moyens mis en œuvre pour atteindre ce but : tous, en effet, nous l'avons vu, tendent à réduire l'importance du métal dans le fonctionnement de l'économie.

⁴⁵⁴ *Idem.*

⁴⁵⁵ *Ibid.*

Law se réfère au concept de vitesse de circulation de la monnaie pour expliquer la situation de crise traversée par l'économie française au début du XVIII^e siècle. La production nationale est contrainte par la pénurie de métal : "la valeur [...] des biens réels [...] surpassé infiniment la valeur de l'argent" ⁴⁵⁶. Pour surmonter cette contrainte monétaire, l'argent doit circuler plus rapidement : il doit être "*dans un grand mouvement*" ⁴⁵⁷ pour permettre l'échange des "*biens réels*" ⁴⁵⁸.

L'institution de la banque dans le projet de Law, offre la possibilité précisément de faire sauter le verrou monétaire en accroissant la vitesse de circulation de *l'argent*. C'est pourquoi elle est si utile et si bénéfique pour un Etat.

La monnaie de papier émise par les banques est, dans cette optique, de "*l'argent fictif*" qui n'a aucune existence matérielle. La quantité de métal ne changeant pas, il n'y a pas de raison qu'il se produise une dépréciation du métal et donc une hausse du prix des marchandises.

Nous retrouvons bien l'idée que la monnaie est active et qu'il n'existe pas de dichotomie réel- monétaire : la création de monnaie de papier a des conséquences réelles sur le niveau de la production. La production de biens réels augmente, et par conséquent, augmente le pouvoir des producteurs pendant que celui des rentiers diminue. C'est la même logique qui sera mise en œuvre par les saint-simoniens.

d - Le système de Law vise à l'euthanasie des rentiers, but que plus tard les saint-simoniens poursuivront à leur tour.

d1 - Pour Law, les débiteurs doivent être mieux considérés que les créanciers.

La dette publique correspond à un engagement de l'Etat envers les capitalistes qui détiennent ses titres. A travers cette relation entre l'Etat débiteur et les capitalistes créanciers, les rentiers sont en relation de force.

Lorsque Law, par l'intermédiaire de son *système de banque*, émet une grande quantité de moyens de paiement et se livre à une large distribution de crédits pour accélérer la circulation et augmenter la production des richesses, il se fixe pour objectif d'empêcher les rentiers d'exercer leur mainmise sur l'économie du pays.

Si, avec la croissance économique réalisée grâce à cette injection de moyens de paiement et à cette distribution de crédits pouvant faire office de monnaie, la quantité de biens réels augmente de manière significative, la part du revenu détenu par les rentiers va, elle, diminuer mécaniquement : la richesse détenue sous forme de créances représentatives de titres publics représentera une part bien moins importante de la

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ *Ibid.*

⁴⁵⁸ *Ibid.*

richesse globale. Par conséquent, le pouvoir détenu par les rentiers diminue en même temps que la part de la richesse théâtralisée.

Avec l'émission de moyens de paiement supplémentaires, la quantité de monnaie métallique n'augmente pas : seule la vitesse de circulation de cette monnaie devenue fictive augmente. Par conséquent, il n'y a aucune raison, pour Law, que les prix augmentent et l'inflation n'est pas un danger immédiat.

L'inflation est une éventualité dont les saint-simoniens tiendront encore moins compte que Law : ils ont même tendance à éluder la question de la hausse des prix : si des perturbations monétaires apparaissent, c'est la sanction d'une politique mal dirigée. Ainsi Law a échoué, en fin de compte, estime Olinde Rodrigues, comme nous l'avons vu, "[parce qu']il n'avait pas approfondi suffisamment la nature du billet de banque, [qu']il ignorait les conditions qui règlent l'émission des billets"⁴⁵⁹.

Quoiqu'il en soit, la hausse des prix et la dépréciation monétaire ne sont pas un problème majeur dans cette optique commune à Law et aux saint-simoniens : une économie saine est une économie apurée de sa dette publique avec un Etat libéré de rentiers trop puissants et trop prospères : "Si, toutes choses égales, juge Dutot, c'est le débiteur plutôt que le créancier qui doit être favorisé"⁴⁶⁰

Nous voyons bien que Law, lorsqu'il proposait une valorisation inversée des fonctions économiques, voulait transformer l'organisation financière pour bouleverser la structure sociale : c'est son objectif ultime, exprimé, non sans quelque provocation à travers la citation précédente. Le débiteur doit jouir d'une grande considération sociale parce qu'il a emprunté pour produire des richesses en travaillant : il est utile à la société. Le capitaliste créancier est inutile : il ne doit jouir d'aucune considération sociale.

d2 - Pour les saint-simoniens les travailleurs emprunteurs doivent être mieux considérés que les capitalistes prêteurs.

Les saint-simoniens poursuivront exactement le même objectif : bouleverser la hiérarchie sociale en substituant les valeurs d'une société industrielle à celles d'une société rentière. Ils mèneront une propagande continue pour changer "les habitudes qui s'opposent [...] à ce que les travailleurs [...] remplissent dans la société le rôle politique que leur réserve l'avenir"⁴⁶¹. Comme Law, ils chercheront à atteindre cet objectif moral par des moyens financiers : ils voudront constituer une nouvelle organisation financière pour "créditer le travail et décréditer l'oisiveté [et pour] la subalterniser"⁴⁶².

Il s'agit bien de subalterniser les rentiers, c'est à dire de les mettre dans l'incapacité d'exercer une quelconque influence économique et de peser de quelque manière que ce

⁴⁵⁹ O. RODRIGUES, "art. cit.", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 9.

⁴⁶⁰ DUTOT, *op. cit.*, t. I, p. 7.

⁴⁶¹ P. ENFANTIN, "Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêts, salaires", *Le Globe*, 14 mars 1831.

⁴⁶² "Embaras des libéraux", *Le Globe*, 23 février 1832.

soit sur les choix sociaux du gouvernement : la baisse du taux d'intérêt, chez Law comme chez les saint-simoniens, exprime la dépréciation des actifs monétaires face aux actifs réels qui traduit la banalisation du pouvoir économique et social des rentiers, propriétaires du capital financier.

CONCLUSION DU CHAPITRE II.

Autour des années 1825-1830, les saint-simoniens ont l'ambition d'enrichir la réflexion théorique par un retour aux sources de l'économie française du XVIII^e siècle. Ils regrettent l'évolution parcourue par la science économique depuis cette époque car ils pensent qu'en se consacrant à l'étude des mécanismes superficiels du marché, elle a perdu de vue l'essentiel : la circulation des richesses au sein du corps social. C'est à cette réflexion originelle de la science économique qu'ils veulent revenir : certes les *économistes* du XVIII^e siècle ont pu se tromper sur certains aspects, pensent-ils, mais il suffit de corriger leurs erreurs en restant fidèles à l'état d'esprit de leur pensée ; à l'inverse, toujours d'après eux, certaines analyses des libéraux du XIX^e siècle peuvent constituer une avancée dans le domaine méthodologique et il est possible de les utiliser si on veut construire une réflexion authentique sur la circulation des richesses, mais pour cela il faut les extraire du contexte libéral dans lequel elles ont été formulées.

Nous voyons une nouvelle fois que l'ambition des saint-simoniens de se référer à des sources d'inspiration diverses donne lieu à l'émergence d'un courant hétérodoxe proposant une analyse alternative à la représentation dominante d'une économie régie par les mécanismes inexorables du marché : pour l'essentiel les saint-simoniens se réfèrent à la tradition physiocratique et ils veulent constituer une théorie du circuit. Les tentatives dans ce sens ont été très rares au cours du XIX^e siècle, et à ce titre, l'étude du courant saint-simonien est intéressante.

Leur analyse monétaire est très intéressante en particulier lorsqu'elle se rapporte à la question du taux d'intérêt : à sa signification sociale et à sa fonction économique. Le contenu de la controverse qu'ils entretiennent sur ce point avec J.-B. Say, qui apparaît alors comme le représentant officiel de la science économique en France, donne une idée de l'enjeu politique que la fixation du niveau du taux d'intérêt recouvre à l'époque.

Les économistes des deux courants, les saint-simoniens et les partisans de J.-B. Say, pensent que le taux d'intérêt doit baisser, mais les raisonnements par lesquels ils arrivent à cette conclusion sont très différents. Leurs deux interprétations de la baisse du taux d'intérêt, en effet, s'intègrent dans des conceptions globales de l'économie radicalement différentes. Say, et les *économistes* qui se réfèrent à lui, font confiance aux mécanismes du marché : leur fonctionnement dans le cadre d'une économie libérale déclenche des effets positifs, comme la baisse du taux d'intérêt, favorables au développement économique. Les saint-simoniens, au contraire, pensent que le marché n'a aucune efficience : il est seulement une *institution* au service des capitalistes qui occupent encore à leur époque une position dominante dans les rapports sociaux.

Ce marché institutionnalisé exacerbe une concurrence très néfaste pour les travailleurs. Il constitue un obstacle permanent au développement économique et au progrès social. L'Etat doit absolument intervenir pour l'abolir et pour le remplacer par *l'organisation du travail*. Il incombera alors à cette nouvelle organisation d'imaginer le développement de formes monétaires originales ainsi que la fondation d'un système de banques au service des travailleurs. C'est pourquoi l'analyse des fonctions de la monnaie et du rôle des banques est aussi importante dans la théorie saint-simonienne.

La période saint-simonienne (1825-1832) représente, à notre avis, un moment important de cette analyse monétaire qui veut utiliser la monnaie dans le but de transformer les rapports sociaux. Afin de situer les saint-simoniens au sein de cette tradition monétaire, qui a comme objectif avoué d'inverser les relations de pouvoir entre les producteurs et les rentiers, afin aussi d'établir leurs sources d'inspiration et tenter d'en retrouver l'origine, il était intéressant, pensons-nous, de montrer qu'ils se sont beaucoup référés à Law qui symbolise à leurs yeux le personnage du banquier courageux, capable de s'engager courageusement au côté des industriels. Ils ont osé, en prenant certes beaucoup de précautions, renouveler ses analyses et réaffirmer ses objectifs.

Les saint-simoniens, en effet, s'inspirent beaucoup de Law pour envisager la ligne directrice d'une politique monétaire à long terme : on peut parler à son sujet d'une politique structurelle puisqu'elle vise à modifier en profondeur l'organisation financière de la société.

Le taux d'intérêt est l'instrument principal de cette politique et la baisse de ce taux en est le dispositif essentiel puisqu'il doit bouleverser les relations entre les deux classes antagonistes, celle des oisifs et celle des travailleurs. Les oisifs correspondent, dans l'ordre financier, au groupe des propriétaires qui prêtent leurs capitaux : ces créanciers sont alors toujours pénalisés par une baisse du taux d'intérêt qui entraîne par contrecoup une perte de leur influence sociale. Les travailleurs, à l'inverse, correspondent au groupe des emprunteurs devant se procurer les capitaux qu'ils ne possèdent pas : toute la réorganisation financière a pour but de leur faciliter l'accès à ces capitaux qui représentent pour eux des *instrumens de travail* ; ces débiteurs sont alors avantagés par une baisse du taux d'intérêt.

En ce qui concerne la postérité de ce courant de pensée et ses développements ultérieurs, il est intéressant de constater, qu'après une longue éclipse, il reparaît après la première guerre mondiale et pendant la grande crise des années 1930 : le problème de la monnaie et de sa stabilité se repose alors comme l'avait déjà posé Law ainsi que les saint-simoniens. Keynes en particulier reparlera de la stabilité de la monnaie dans les mêmes termes que ces prédécesseurs. Après la première guerre mondiale, alors que la déflation sévissait et que les économies étaient très endettées, il écrira dans *La Réforme monétaire* : "Ainsi l'inflation est injuste et la déflation est dangereuse. Des deux maux, la déflation [...] est sans doute la pire. Il est pire en effet, dans un monde appauvri, de causer du chômage que de dupper des rentiers"⁴⁶³

L'objectif à long terme des saint-simoniens est affirmé très clairement, à longueur de colonnes et de discours : il faut baisser le taux d'intérêt pour réduire le prélèvement rentier et rendre moins coûteux le financement de l'activité industrielle. Toutefois, malgré le

langage messianique qu'ils utilisent fréquemment pour annoncer la réalisation de cet objectif, c'est à dire la baisse du taux d'intérêt, on ne peut les classer parmi les utopistes tournés vers un avenir lointain.

Car ils ont au contraire un sens aigu de la réalité du moment et ils sont très conscients des obstacles à surmonter dans l'immédiat. Ils ont une perception lucide du fonctionnement cyclique de l'économie capitaliste : ils se rendent bien compte que les capitalistes bénéficient d'une situation institutionnelle privilégiée et qu'ils sont mieux armés que les travailleurs pour faire face aux difficultés qui, périodiquement, frappent l'industrie et dérèglent son activité ; les perturbations conjoncturelles qui en résultent font alors le jeu des capitalistes et leur permettent de faire obstacle à la baisse du taux d'intérêt.

Ils estiment que les stratégies rentières visant à préserver le niveau du taux d'intérêt ont une responsabilité directe dans le déclenchement des crises et dans le déroulement cyclique de l'économie capitaliste et ils pensent également que les rentiers mettent la crise à profit pour bloquer momentanément le développement de la production. La crise provoque la régression du pouvoir social des industriels en même temps que celle de l'activité industrielle.

C'est ainsi que le taux d'intérêt se trouve au cœur du fonctionnement cyclique de l'économie capitaliste et au cœur des enjeux qui lui sont liés.

⁴⁶³ J. M. KEYNES, *La Réforme monétaire*, Kra, 1924, p. 57. Après la première guerre mondiale, les travaux des saint-simoniens connaissent un vif regain d'intérêt. Il n'est, pour s'en persuader, que de considérer la publication de l'ouvrage de J. B. VERGEOT, *Le Crédit comme stimulant et régulateur de l'industrie. La conception saint-simonienne, ses réalisations, son application au problème bancaire de l'après guerre*, thèse pour le doctorat présentée et soutenue le 10 juin 1918. L'auteur se pose la question du financement de la reconstruction après les destructions massives dues à la guerre de 14-18. Toutefois il présente surtout l'aspect institutionnel du problème : quelle organisation de l'industrie en général et de la banque en particulier est la mieux à même d'apporter un remède à des économies profondément bouleversées ? C'est essentiellement à la dimension industrialiste du saint-simonisme qu'il se réfère et non à l'analyse monétaire inhérente à ce courant : il parle assez peu en effet du recours à l'instrument monétaire et de la politique relative au taux d'intérêt qui pouvait être menée.

LE TAUX D'INTERET CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS (1825-1832)

en vertu de la loi du droit d'auteur.

CHAPITRE III - TAUX D'INTERET ET FONCTIONNEMENT CYCLIQUE DE L'ECONOMIE.

INTRODUCTION DU CHAPITRE III.

La révolution industrielle constitue dans le fonctionnement des économies d'Europe occidentale une rupture majeure qui entraîne de profonds changements dans la nature des fluctuations économiques. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle la production agricole est soumise à des variations annuelles de moins en moins marquées⁴⁶⁴ : on assiste alors à la disparition progressive des crises de sous production agricole et à l'apparition des crises de surproduction caractéristiques du fonctionnement d'une économie industrielle.

L'année 1825 est généralement la date retenue pour repérer la première manifestation d'une grande ampleur de ces crises d'un type nouveau. Dans son étude sur

⁴⁶⁴ On peut consulter à ce sujet P. BAIROCH, *Victoires et déboires, t. II, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Gallimard, 1997, p. 375-385.

Les Crises commerciales et leur retour périodique, Clément JUGLAR situe le début de cette crise à la fin de l'année 1825. Avant que la production ne chute à ce moment là, dit-il, "elle connaît un essor extraordinaire"⁴⁶⁵ : il calcule en effet que le "*total des affaires*", pour la France, passe de 1058 millions de francs en 1824 à 1223 millions en 1825 pour retomber à 984 millions en 1826.

Même si elle particulièrement sensible, cette crise de 1825, d'après Clément Juglar, n'est pas la première : il apparaît déjà à cette époque, au tournant du premier quart de ce siècle, que "*tous les six ou sept ans une liquidation générale paraît nécessaire pour permettre au commerce de prendre un nouvel essor*"⁴⁶⁶ : la première de ces crises industrielles éclate selon lui, en 1804 et elle est suivie par celles de 1810 et de 1818.

La crise qui frappe la France à la fin de 1825 survient à un moment où les saint-simoniens s'organisent autour du *Producteur* pour constituer un courant de pensée fidèle à l'enseignement de leur Maître. Sans doute cette crise les a-t-elle beaucoup frappés car ils réfléchissent alors à l'organisation future de la société industrielle qui doit ouvrir à l'humanité les portes d'un avenir meilleur en la faisant parvenir à une nouvelle *période organique* et ils prennent alors conscience, avec son apparition des difficultés qui restent à surmonter.

Cette crise est nécessairement à leurs yeux le symptôme de la profonde désorganisation des relations de travail au sein d'une économie capitaliste. Très logiquement, c'est la concurrence qui, toujours selon eux, est la première responsable de cette désorganisation et de la crise qui en résulte. "*Si dans cette branche importante de l'activité sociale [l'industrie] on voit se manifester tant de perturbations, tant de désordres, c'est que la répartition des instruments de travail est faite par des individus isolés*"⁴⁶⁷.

La crise par conséquent est due aux défauts de coordination qui affectent l'économie capitaliste. C'est dans la juxtaposition des stratégies erratiques de ces "*individus isolés*" défendant des positions rentières peu légitimes au regard de l'intérêt général, qu'il faut en chercher la cause première. Son déroulement ultérieur manifeste l'absence de solidarité entre tous les hommes qui composent le corps social : elle est, pour les saint-simoniens, le symptôme éclatant de l'état de discorde régissant les rapports sociaux au sein du système capitaliste. La crise industrielle revêt ainsi une très grande signification, aussi bien sociale que morale ; s'intéresser à la façon dont ils l'étudient permet de comprendre les principes fondamentaux qui sous tendent leur représentation de l'économie.

Nous avons vu dans le premier chapitre que la répartition des revenus qui caractérise le système capitaliste est injuste et inadaptée au financement de l'industrie. Or c'est bien

⁴⁶⁵ C. JUGLAR, *Les Crises commerciales et leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis*, Guillaumin, 1861, p. 409.

⁴⁶⁶ *Idem*. C. BOUGLE et E. HALEVY qui ont annoté *L'Exposition de la doctrine* précisent que le présentateur de la septième séance mentionne une grave crise en 1824 : "L'an 1824 vit se produire en France une première crise industrielle pareille à celles qui avaient éprouvé l'Angleterre en 1816 et 1819" (*Exposition de la doctrine*, p. 259, note 148). C. JUGLAR, de son côté, parle des années 1815 et 1818 pour dater ces crises qui ont frappé l'Angleterre au début du siècle.

⁴⁶⁷ *Exposition de la doctrine*, p. 258.

une telle répartition qui transparaît d'abord dans les fluctuations cycliques de l'activité : "Dans l'état actuel des choses, où la distribution est faite par les capitalistes et les propriétaires, aucune de ces conditions [nécessaires pour que le travail industriel parvienne au degré de perfectionnement auquel il peut prétendre] ne saurait être réalisée [...]"⁴⁶⁸

Nous avons vu aussi dans le deuxième chapitre que l'analyse saint-simonienne se réfère à une logique de la circulation et qu'elle s'intègre dans une théorie du circuit : la circulation, selon les saint-simoniens, est le principe constitutif de toute société humaine. Elle est à l'origine de tous les échanges à travers lesquels les hommes établissent des relations économiques et sociales : circulation des marchandises et des idées, organisation des formes d'entraide.

Or pour toute théorie du circuit, la monnaie joue, dans l'ordre économique, un rôle aussi important que le sang dans l'ordre biologique comme le rappelait Decourdemanche dans une de ses *lettres au Globe* lorsqu'il comparait la circulation des "*richesses [...] dans le corps social* [avec celle du] *sang dans les veines de l'homme*"⁴⁶⁹. Nous avons vu que les saint-simoniens allaient très loin dans cette voie et que la monnaie remplit dans leur système une fonction essentielle : elle n'est pas un simple instrument technique de la circulation ; elle établit un lien entre tous les individus qui nouent des relations sociales. Utilisée judicieusement, elle peut contribuer à créer les conditions de l'harmonie sociale.

Mais dans le système capitaliste, ni les moyens de paiement, ni les instruments de crédit devant assurer une circulation accélérée des richesses ne peuvent remplir convenablement leur fonction du fait de la domination des propriétaires rentiers car ces derniers, afin de garantir le maintien de leur propriété, font tout pour rendre les richesses peu mobiles. Cette résistance des rentiers à la mobilisation de la propriété est une autre cause de l'apparition des crises qui constituent une rupture dans le processus de la circulation.

L'étude de la monnaie par conséquent revêt une grande importance pour les saint-simoniens. Celle-ci est au cœur de leur réflexion théorique et elle est omniprésente dans leurs travaux. C'est une *analyse monétaire* qu'ils développent puisque c'est à travers l'étude de la monnaie qu'ils cherchent à rendre compte du processus de la production des richesses et de leur répartition.

Ils ne peuvent se satisfaire par conséquent du paradigme classique qui s'attache à représenter la situation normale de l'économie comme un équilibre stable résultant des lois du marché et de ses mécanismes. Les crises, de leur point de vue, ne sont pas un simple dérèglement passager du marché qui tendrait à s'effacer devant un retour automatique à l'équilibre.

Ils pensent au contraire qu'elles font partie intégrante du système capitaliste et qu'elles agissent comme des révélateurs de son fonctionnement. Nous verrons alors comment ils s'opposent à J.-B. Say et à sa *loi des débouchés* pour montrer que les crises

⁴⁶⁸ *Idem.*

⁴⁶⁹ Cf supra p. 133 et 143 ainsi que p. 180, n. 4 pour le commentaire sur la découverte de W. Harvey.

font partie du déroulement normal du système capitaliste, qu'elles sont une perturbation inhérente à son fonctionnement et qu'elles ont en fait une origine endogène (section I). Le taux d'intérêt est un élément central de l'analyse monétaire des saint-simoniens. Ils cherchent alors à expliquer comment ce prélèvement caractéristique du système capitaliste est le premier responsable du déclenchement des crises qui rythment son fonctionnement (section II). Ils montrent ensuite comment les rentiers oisifs, une fois les crises apparues, peuvent mettre celles-ci à profit pour accroître leur richesse et leur pouvoir grâce à l'utilisation qu'ils font du taux d'intérêt. Ainsi à leurs yeux, le taux d'intérêt a une double responsabilité dans le fonctionnement d'un système injuste, marqué par le retour périodique des crises cycliques : il est en premier lieu responsable de ces crises et il concourt ensuite à leur aggravation en fournissant des armes aux *oisifs* contre les *travailleurs* (section III).

SECTION I - L'ECONOMIE CAPITALISTE SUIT UN FONCTIONNEMENT CYCLIQUE.

A la logique classique du marché, les saint-simoniens opposent une logique de circuit. La réalité de l'économie est constituée, dans cette optique, d'échanges incessants entre tous les acteurs sociaux : qu'ils soient similaires ou conflictuels, leurs intérêts sont interdépendants tout au long du processus ininterrompu de la circulation des richesses.

La question essentielle n'est alors plus, à leurs yeux, de représenter l'équilibre statique du marché, mais au contraire la dynamique économique qui rend compte de la production sans cesse accrue des richesses. Ils décrivent ainsi ce circuit des richesses dans la tradition des physiocrates auxquels ils se réfèrent souvent : ils se servent du courant physiocratique comme d'une caution théorique pour s'opposer à l'hégémonie du courant classique, ou de l'école de J.-B.Say, et pour présenter une conception alternative des phénomènes économiques et sociaux.

Aux yeux des saint-simoniens, les physiocrates bénéficient d'une antériorité théorique sur J.-B. Say. Selon Enfantin, "Quesnay avait cherché à s'élever jusqu'à la conception de l'*ordre social*"⁴⁷⁰ et ses découvertes sont essentielles car il avait perçu la véritable signification de l'économie. Par la suite, dit encore Enfantin, "M. Say a tenté de limiter le champ de [cette] science"⁴⁷¹ : il n'est ainsi qu'un pâle imitateur qui a réduit la portée de la doctrine physiocratique en la vidant de son contenu.

⁴⁷⁰ P. ENFANTIN, "Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale. Deuxième article", *Le Producteur*, t. V, n° 1, p. 21.

⁴⁷¹ P. ENFANTIN, "Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale. Premier article", t. IV, n° 3, p. 381-382. Enfantin précise comment J.-B. Say a limité "*la place distincte de l'économie politique, entre la statistique et la politique*" (*loc.cit.*), et il annonce son intention de s'opposer à cet économiste "*en combattant la manière dont ce savant économiste a établi cette distinction*" (*loc. cit.*).

Les saint-simoniens disent vouloir remonter à l'analyse monétaire formalisée par les physiocrates. Selon eux, les *avances* aux producteurs remplissent une fonction vitale dans le déroulement du processus économique, comme déjà l'envisageait Quesnay avec le *Tableau économique*. Fondamentalement, pensent-ils, la monnaie, surtout lorsqu'elle est libellée sous forme de billets, est indispensable à la mise en œuvre et au déroulement de la production dans une économie industrielle.

Cette analyse des saint-simoniens, qui se situe dans la droite ligne de celle des physiocrates, est diamétralement opposée à celle de J.-B. Say telle qu'elle s'exprime à travers la *loi des débouchés* (§1). L'idée d'une régulation automatique qui garantirait un équilibre permanent de haut niveau n'est qu'un mythe à leurs yeux : c'est au contraire l'existence inéluctable des crises qui caractérise le fonctionnement du système capitaliste et les saint-simoniens mettent en évidence la nature endogène des crises qui tiennent à la place que les rentiers occupent dans ce système. A partir de là, il ne faut pas compter sur les mécanismes autorégulateurs du marché : l'Etat au contraire doit intervenir pour atténuer les fluctuations cycliques (§2).

§1 - La crise est inhérente au système capitaliste.

Le système capitaliste pour les saint-simoniens est fondé sur la concurrence et celle-ci ne permet en aucun cas d'assurer à ce système économique un équilibre durable de haut niveau à cause du gaspillage des ressources matérielles et humaines qu'elle engendre.

A - Critique de la loi des débouchés.

a - La loi des débouchés est irréaliste.

Pour les saint-simoniens, la loi de Jean-Baptiste Say est tout à fait irréaliste. A une époque, la première moitié du XIX^e siècle, où les crises se manifestent avec de plus en plus de gravité, ce dernier fait *comme si* elles n'existaient pas pour construire sa théorie de l'équilibre. Les saint-simoniens se moquent de ces économistes qui ignorent l'existence de crises aussi évidentes et néglige le fonctionnement réel de l'économie pour construire un modèle théorique sans jamais le confronter à la réalité des faits et aux conditions de vie de la population.

Pour autant les saint-simoniens ne négligent pas l'importance de J. B. Say. Ils reconnaissent son influence auprès de la communauté des économistes de leur époque. "Monsieur Say", peut-on lire dans *l'Exposition de la doctrine*, est le plus éminent des économistes : "il les résume à peu près tous" ⁴⁷².

Lorsque Enfantin critique les économistes qui, par adresse, veulent masquer *l'exploitation des travailleurs par les oisifs* en se cachant derrières des analyses pseudo scientifiques niant la réalité indéniable de cette *exploitation*, c'est lui qu'il vise en premier lieu : "ils ont prétendu [les derniers économistes et non ceux de la secte de Quesnay] qu'ils ne faisaient pas de politique [...] qu'ils examinaient seulement comment les

⁴⁷² *Exposition de la doctrine*, p. 289.

*richesses se produisent, se distribuent et se consomment indépendamment de l'organisation sociale [...]".*⁴⁷³

Leurs travaux, qui ignorent la dimension humaine de la vie sociale, n'ont que l'apparence de la rigueur scientifique : ils ne sont rien d'autre, en fait, "[qu']une perpétuelle abstraction mystique en dehors de toute espèce de réalité"⁴⁷⁴. En outre, ils paraissent à Enfantin totalement incongrus, "*traitant les hommes aussi bien que des x et des y, les manipulant comme vile matière*"⁴⁷⁵.

Enfantin affirme qu'au contraire, le projet saint-simonien se construit contre tous ces économistes, *Smith, Malthus, Ricardo ou M. Say*, si peu au fait de la réalité des rapports sociaux et qu'il vise à dépasser leurs analyses en fondant une véritable "*politique industrielle*"⁴⁷⁶ en lieu et place de l'ancienne *économie politique*. Le formalisme de cette *économie politique* culmine, pour les saint-simoniens, dans la *loi des débouchés* de J. B. Say qui nie purement et simplement l'existence des crises industrielles durables et qui les présente, tout au plus, comme un déséquilibre momentané, alors que de très nombreux travailleurs souffrent très péniblement lors de ces périodes noires.

C'est une telle méconnaissance des conditions de la vie réelle des habitants que Le Globe tourne en dérision lorsqu'il brocarde ce "tout jeune prince, ayant lu le Cours complet d'économie politique, en six volumes de M. Say, mais d'une parfaite ignorance, ce nonobstant, sur les destinations des peuples, sur les travaux de l'industrie, sur les plaies qui les dévorent"⁴⁷⁷.

Les crises, au contraire, disent les saint-simoniens, imposent leur lot de faillites et de chômage aux travailleurs : leur existence même est la négation évidente de la théorie de l'équilibre automatique qui s'exprime dans la *loi des débouchés*. Ces crises manifestent un déséquilibre profond entre la production et la consommation : les saint-simoniens voient leur origine dans une consommation insuffisante et, à travers leur analyse, ils trouvent place au sein du courant hostile à l'épargne.

b - L'idée d'un équilibre automatique est une fiction.

⁴⁷³ P. ENFANTIN, "Politique industrielle", *Le Globe*, 11 avril 1831.

⁴⁷⁴ *Idem.*

⁴⁷⁵ *Ibid.* La controverse méthodologique entre J. B. Say, précurseur des néoclassiques et ses adversaires est présentée par Enfantin dans des termes qui peuvent nous paraître très actuels. Il nous semble même qu'Enfantin, lorsqu'il critique Say pour traiter "*les hommes [comme] des x et des y*", a la prémonition de la présentation formalisée que les économistes mathématiciens feront de l'économie quelques années plus tard. Cette présentation n'a pas encore vu le jour lorsque Enfantin écrit ces lignes, mais elle ne tardera pas à se concrétiser avec l'ouvrage précurseur de A. COURNOT, *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, publié en 1838.

⁴⁷⁶ *Ibid.*

⁴⁷⁷ "De la Belgique", *Le Globe*, 15 février 1831. Voir supra, p. 63 n. 2 et infra p. 212.

b1 - La concurrence est inefficace.

Pour les économistes libéraux, dont J. B. Say est le modèle en France au début du XIX^e siècle, le fonctionnement du système capitaliste repose sur les règles de la concurrence et sur les mécanismes du marché. Pour les saint-simoniens, au contraire, la concurrence ne permet en aucun cas d'atteindre un équilibre durable de haut niveau à cause du gaspillage des ressources matérielles et humaines qu'elle occasionne.

Certes, ils reconnaissent à cette concurrence une certaine efficacité dans l'allocation des ressources : elle peut contribuer à orienter l'activité vers les productions socialement les plus utiles et récompenser les *travailleurs* les plus efficaces.

Enfantin écrit ainsi : "Nous savons que la concurrence a pour effet moyen d'employer dans chaque branche d'industrie, le temps et les hommes réclamés par les besoins réels de la société"⁴⁷⁸.

Cependant cet avantage éventuel lié à la concurrence reste très largement fictif : l'énoncé d'un tel principe découle d'un raisonnement logique qui reste du domaine de l'abstraction, très difficile à observer dans la réalité en tous cas.

Ce que les saint-simoniens, au contraire, observent dans l'économie réelle, ce sont les fluctuations cycliques de l'activité, qui loin de représenter de simples accidents momentanés constituent le fonctionnement ordinaire de l'économie capitaliste. "Mais avant d'atteindre ce niveau [d'équilibre de long terme] le travail est soumis à des

⁴⁷⁸ P. ENFANTIN, "De la concurrence dans les entreprises industrielles", *Le Producteur*, t. III, n°3, p. 392. Les saint-simoniens poursuivaient le projet ambitieux de concilier efficacité économique et justice sociale. C'est au nom de l'efficacité économique qu'ils reconnaissent la concurrence comme un principe d'organisation propice à l'amélioration des conditions matérielles de la production. Son application offre la garantie que les *instrumens de travail* ne seront pas gaspillés et qu'ils seront utilisés avec la plus grande efficacité possible pour concourir à la croissance maximum de la production. Pour eux, toutefois, ce principe matériel doit être contrôlé avec attention : il ne doit surtout pas être élargi aux relations entre les travailleurs sur le marché du travail. C. BOUGLÉ et E. HALÉVY accordent une grande importance à l'opposition, présente dans l'analyse saint-simonienne, entre "*concurrence dans les choses*" et "*concurrence dans les personnes*" et ils insistent beaucoup sur cette opposition pour rendre compte de leur état d'esprit face au mécanisme de la concurrence. (voir à ce sujet C. BOUGLÉ, E. HALÉVY, "La doctrine économique des saint-simoniens", *La Revue du mois*, 10 juillet 1907, Paris, p. 39-75). Une telle présentation offre l'avantage de proposer une grille de lecture aisément compréhensible. On peut toutefois se demander si elle respecte l'esprit de l'analyse saint-simonienne. Il semble plus vraisemblable que la concurrence doit être, à leurs yeux, totalement éliminée de l'activité industrielle et qu'elle soit seulement comme un principe transitoire ayant permis de rompre avec l'immobilisme de la fin de l'époque féodale. A l'appui de cette interprétation, on peut affirmer que l'opposition entre les deux types de concurrence "*dans les personnes*" et "*dans les choses*" ne constitue jamais la préoccupation essentielle d'une publication saint-simonienne ni son thème principal. On la rencontre plutôt incidemment au détour d'un article, lorsqu'il s'agit de distinguer la concurrence qui régit les mécanismes du marché libéral et la saine émulation qui existe normalement entre les travailleurs. C'est dans cette optique, sans doute qu'il faut lire la remarque d'ENFANTIN : "La concurrence peut donc exister dans les personnes ou dans les choses ; elle a tantôt pour résultat de diminuer les profits du travail ou le salaire, et tantôt d'exciter l'industrie à perfectionner ses procédés" (*ibid.*, p. 388). Car, après avoir reconnu l'existence d'une différence dans les formes de la concurrence, Enfantin précise que celle-ci n'est pas opératoire et que la concurrence est, pour l'essentiel est dans son esprit même, un principe de fonctionnement qui pervertit les relations entre les hommes : "semblable au dogme absolu de la liberté, la concurrence ne renferme aucun principe d'ordre, ou plutôt ces principes ne peuvent ressortir que des exceptions faites à la règle générale" (*ibid.*, p. 389).

"oscillations fâcheuses" ⁴⁷⁹ qui perturbent continuellement l'activité des industriels, rendant leurs conditions de travail très aléatoires et leurs conditions de vie très précaires : "des expériences funestes sont faites par des hommes entreprenants qui calculent mal le rapport de la production avec la consommation" ⁴⁸⁰.

La production et la consommation ne s'égalisent pas automatiquement pour les saint-simoniens. Le rapport entre ces deux variables n'est équilibré qu'au prix d'une organisation rigoureuse du travail. Livré à lui-même, il évolue de façon erratique et "porte le désordre dans les marchés" ⁴⁸¹. La production progresse alors par à coups, "de catastrophe en catastrophe" ⁴⁸².

Nous sommes loin avec les saint-simoniens d'un ordre libéral, s'établissant spontanément sur des marchés autorégulés, tel que le représente la *loi des débouchés*. Pour eux, J. B. Say décrit un monde enchanté, nous l'avons vu avec l'allégorie du "*Jeune Prince*" ignorant des contraintes réelles de la production.

La théorie de J. B. Say, estiment-ils, n'est pas efficiente : elle étudie un équilibre fictif qui ne se rencontre qu'exceptionnellement. Si on veut comprendre le fonctionnement profond de l'économie pour trouver des remèdes à ses maux, il est très important, au contraire, d'analyser les crises périodiques car elles constituent la réalité du système capitaliste et elles en révèlent la nature profonde : c'est à ce prix que la science économique peut être utile.

Pour les saint-simoniens au contraire, cette concurrence par les prix est la première responsable des crises supportées par les *travailleurs*. Il est totalement incongru, de leur point de vue, de parler de "perfectionnement" au sujet d'une "concurrence qui ferait baisser les salaires" ⁴⁸³. Comment, se demande Enfantin, "la baisse des salaires, c'est-à-dire la diète des travailleurs, peut être considérée, dans quelque circonstance que ce soit comme un perfectionnement [?]" ⁴⁸⁴.

b2 - L'opposition entre les catégories de *producteur* et de *consommateur* n'a aucune réalité sociale.

Les saint-simoniens refusent l'approche libérale purement technique et soi-disant impartiale de J.-B. Say qui présente la crise comme une rupture momentanée d'équilibre

⁴⁷⁹ *Idem*, p. 392.

⁴⁸⁰ *Ibid.*

⁴⁸¹ *Ibid.*

⁴⁸² *Ibid.*

⁴⁸³ *Ibid.*

⁴⁸⁴ *Ibid.* Rappelons que pour les saint-simoniens, comme pour l'ensemble des *industrialistes* du début du XIX^e siècle, le salaire est assimilé au revenu du travail : un *industriel* propriétaire, qui travaille directement dans son entreprise est par conséquent considéré comme faisant partie des salariés.

entre la production et la consommation. L'opposition de ces deux variables n'a à leurs yeux aucune valeur opératoire : elle a pour seul objectif de masquer la réalité des rapports sociaux afin de valider et le légitimer un ordre de choses inéquitable : "les noms de producteur et de consommateur indiquent d'une manière fautive les rapports qui existent entre les membres d'une société puisque le caractère vraiment distinctif qui les sépare c'est le travail et l'oisiveté"⁴⁸⁵.

Pour les saint-simoniens, le groupe des consommateurs n'a pas d'existence en soi puisqu'il comprend en même temps des *travailleurs* et des *oisifs*, et la notion de consommateur, par conséquent, est vide de sens car tout le monde consomme. Se référer au groupe des consommateurs n'a aucun intérêt méthodologique puisque, de fait, tous les individus vivant dans un pays consomment pour vivre.

Le seul concept opératoire permettant de repérer des catégories sociales distinctes est celui de *producteur*. Enfantin propose ainsi de remplacer "*le nom de consommateur par celui de non producteur [parce que] l'homme qui produit est forcé de consommer tandis que beaucoup de consommateurs peuvent fort bien ne rien produire*"⁴⁸⁶.

c - Nécessité de dépasser le marché incapable d'assurer l'équilibre.

Pour les saint-simoniens, l'équilibre automatique du marché qui s'exprime à travers la loi des débouchés est largement fictif. Il faut absolument dépasser cette conception extrêmement réductrice de l'ordre social et organiser une direction centralisée de l'économie. Cet objectif représente même pour eux un impératif religieux.

Dans *l'Exposition de la doctrine*, ils proposent d'organiser l'économie sous l'égide d'une *institution sociale* centrale dont une des *fonctions* serait d'identifier les besoins légitimes des *travailleurs*, de "se rendre compte des besoins généraux et des besoins individuels [pour] diriger la production [et] la mettre en harmonie avec la consommation"⁴⁸⁷.

⁴⁸⁵ *Ibid.* p. 385. C'est encore à Jean-Baptiste Say qu'ENFANTIN s'en prend ici lorsqu'il dénonce le rôle présumé du consommateur dans le déroulement de l'activité économique. Quand il met en avant le rôle du consommateur, J. B. Say pose en fait les fondements de l'analyse néoclassique qui, un demi-siècle plus tard à peu près, justifiera l'exacerbation de la concurrence, au nom justement, de la défense des intérêts du consommateur. Enfantin, par conséquent, discerne de façon prémonitoire l'utilisation idéologique que les économistes libéraux feront de cette catégorie, la consommation, pour construire ce qu'on appellera une *économie de rentier*, d'où sera exclue toute préoccupation relative au travail. Cette conception d'une économie fondée sur les préférences et sur les choix des consommateurs sera surtout manifeste chez les économistes néoclassiques autrichiens. Sur la relation entre l'idéologie rentière dans l'analyse économique et la structure politique de l'Empire austro-hongrois à la fin du XIX^e siècle, on peut lire dans *Histoire des pensées économiques*, publié sous la direction de A. GELEDAN, Sirey, t. I, p. 180 : "au contraire de ses concurrents développés, l'Autriche a pour principales élites les propriétaires, les nobles, les militaires et les hauts fonctionnaires [...] L'Empire autrichien relègue au second plan les industriels, les commerçants et à un degré moindre les financiers."

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Exposition de la doctrine*, p. 261.

Pour "diriger la production" vers des activités utiles, cette *institution sociale* doit se mettre en place sous la direction d'un *système de banques* capable d'assurer une direction centralisée de l'économie.

Son objectif est de permettre "une meilleure entente des moyens de production et des besoins de consommation"⁴⁸⁸. Pour atteindre cet objectif, ce *système* doit être très centralisé afin de gérer toutes les informations qui lui parviennent en très grand nombre : "plus exacte classification des travailleurs, [...] distribution plus éclairée des instrumens d'industrie, [...] plus juste appréciation des œuvres, [...] récompense plus équitable du travail"⁴⁸⁹.

B - Instabilité et déséquilibre caractérisent le fonctionnement de l'économie capitaliste.

a - Le pouvoir des rentiers désorganise l'activité industrielle.

a1 - Un déséquilibre chronique.

Le pouvoir des rentiers est incompatible avec les contraintes liées à la production des richesses et il s'ensuit une désorganisation chronique de l'activité industrielle.

Nous sommes bien loin par conséquent, avec les saint-simoniens, d'un équilibre spontané sur des marchés autorégulés caractéristique de la vision libérale de l'économie. Pour eux, ce n'est pas l'ordre qui caractérise le système capitaliste avec l'équilibre automatique sur les marchés, mais c'est le désordre, avec la désorganisation continue de la production.

Il ne peut en être autrement du reste car le pouvoir de décision n'appartient pas aux responsables de la production, aux hommes "ayant une longue habitude du mécanisme qui fait mouvoir les rouages de l'industrie"⁴⁹⁰ : ce décalage entre ceux qui font les lois et les règlements, et ceux qui au jour le jour assument les vicissitudes liées à la production des richesses est un facteur d'instabilité et une source de désorganisation.

Seuls les *producteurs* confrontés aux questions industrielles dans leurs préoccupations quotidiennes, en effet, peuvent connaître le niveau optimal de la production, celui qui correspond au plein emploi des hommes et des machines, et mettre ce niveau de production en relation avec les débouchés potentiels. Mais ce sont les propriétaires rentiers, qui n'exercent aucune activité industrielle et qui n'ont aucune connaissance en la matière, qui décident de la production réalisée : les *travailleurs* dépendent de ces oisifs pour accéder aux *instrumens de travail* puisque grâce à leur propriété ils peuvent ou non financer la production. L'activité des *industriels* est alors soumise au bon vouloir de ces *capitalistes*, lui-même déterminé par leur état d'esprit du

⁴⁸⁸ *Idem*, p. 272.

⁴⁸⁹ *Idem*.

⁴⁹⁰ *Idem*, p. 258.

moment et par la rentabilité immédiate de leurs placements.

Ainsi, il n'est pas surprenant que le niveau de la production, fixé dans de telles conditions connaisse une évolution heurtée et erratique : " *Si l'on considère les crises violentes, les catastrophes funestes qui désolent si souvent l'industrie, il est évident que les distributeurs des instrumens de travail apportent peu de lumières dans l'exercice de leurs fonctions*"⁴⁹¹.

Les saint-simoniens, du reste, n'accusent pas ces propriétaires capitalistes de malveillance intentionnée : ils pensent seulement que le système économique leur attribue une fonction qu'ils ne sont pas en mesure de remplir.

La crise apparaît alors comme le résultat de contradictions qui se développent du fait de la distorsion entre le pouvoir de décision détenu par les rentiers et le fonctionnement réel de l'économie assuré par les industriels : le politique est déconnecté de l'économie réelle et le système de pouvoir est totalement inefficace puisque les capitalistes rentiers décident du fonctionnement d'une organisation productive dont ils n'ont pas même pas les clés pour en comprendre la nature : " *Si l'on réfléchit que cette distribution pour qu'elle soit bien faite exigerait une connaissance profonde des rapports qui existent entre la production et la consommation [...] on reconnaîtra l'impossibilité que ces conditions soient jamais remplies par des hommes qui reçoivent leur mission du hasard de la naissance, et qui restent étrangers aux travaux dont ils fournissent les instrumens*"⁴⁹².

A cause d'un système de ces relations de pouvoir inadaptées à la réalité économique, le système capitaliste ne peut progresser de manière harmonieuse. " *Les rapports qui existent entre la production et la consommation*"⁴⁹³, comme l'écrivent les rédacteurs de l'*Exposition de la doctrine*, sont très mal organisés et ces deux grandeurs ne peuvent coïncider. Il n'est absolument pas question de mettre en évidence un équilibre idéal résultant de débouchés automatiques, comme seul pourrait le faire un habitant de la planète Sirius, ou encore ce " *jeune prince exotique*"⁴⁹⁴, lecteur de J. B. Say.

Ce qu'il faut expliquer, au contraire, c'est le décalage habituel entre la production et la consommation, ou la crise des débouchés, qui constitue le mal chronique du système capitaliste.

⁴⁹¹ *Idem.*

⁴⁹² *Ibid.*

⁴⁹³ *Ibid.* La production et la consommation sont considérées par les saint-simoniens comme des grandeurs globales. Il n'est pas envisageable, pour eux, que ces deux grandeurs parviennent à s'équilibrer automatiquement dans les conditions de fonctionnement qui sont celles du système capitaliste. Plus tard, leur intuition sera précisée par Keynes qui, dans le cadre de son analyse macroéconomique, insistera sur " *l'importance vitale que présente la création d'un contrôle central sur certaines activités [jusqu'alors] confiée en grande partie à l'initiative privée*" (J. M. KEYNES, *Théorie générale*, Payot, 1969, p. 371). Nous voyons bien à cette occasion encore, que les saint-simoniens s'inscrivent dans la tradition d'une analyse monétaire en terme de circuit et nous pouvons réaffirmer l'idée qu'ils ont contribué à maintenir cette tradition vivante pendant la longue éclipse qu'elle a connue au XIX^e siècle, pour assurer sa continuité jusqu'à son renouveau dans les années 1930.

⁴⁹⁴ "De la Belgique", *Le Globe*, 15 février 1831. Cf. supra p. 63, n. 2 et p. 206.

a2 - Une pénurie de biens de production : situation de sous production par rapport aux besoins.

Les instrumens de travail parviennent difficilement entre les mains des travailleurs et "le but de la circulation est loin d'être atteint, à savoir celui de faire parvenir[ces instrumens de travail] entre les mains des hommes qui sont les plus capables de les perfectionner"⁴⁹⁵

Les *industriels* éprouvent ainsi beaucoup de difficultés pour financer leur activité car ils sont confrontés à une pénurie de biens d'investissement. Si bien que le système se caractérise par une situation de sous production par rapport aux besoins ressentis par la population.

La production est beaucoup trop faible et malgré tout les industriels sont confrontés à l'insuffisance des débouchés et ils ne peuvent écouler leur production. Les saint-simoniens décrivent ainsi une économie paradoxale qui se trouve dans un état de sous consommation au sein même d'une situation de pénurie, ou de sous production, relative.

Des déséquilibres aussi paradoxaux expriment toute la misère des *travailleurs* dans le système capitaliste : comme producteurs, ils n'ont pas accès aux *instrumens de travail* et ne peuvent exercer leur *industrie* ; comme consommateurs, leurs salaires sont trop faibles et ils ne peuvent se procurer les biens vitaux qui sont pourtant produits en quantité limitée.

b - Une sous consommation des classes populaires.

b1 - Les capitalistes imposent très lourdement la consommation populaire.

En 1830, encore, la France n'est pas sortie de la longue période de dépression qu'elle traverse depuis la fin de l'année 1825. Les saint-simoniens déplorent en particulier que la Révolution de Juillet n'ait pas satisfait les attentes des *travailleurs* qui avaient mis beaucoup d'espoirs en elle.

La question de la consommation des classes populaires se focalise immédiatement après la révolution de 1830 sur le niveau des taxes frappant les biens de première nécessité : *pain, boissons, sel, tabac*. Les saint-simoniens sont parmi les partisans les plus convaincus de la suppression de ces impôts indirects. Lorsqu'il envisage, dans un article du *Globe*, les solutions pour "résoudre promptement les questions soulevées par l'*insurrection de Lyon*"⁴⁹⁶, Decourdemanche pense immédiatement à la suppression de ces "*impôts sur les boissons, le sel, le tabac*"⁴⁹⁷ qui affectent la consommation populaire.

Lors des discours à l'Assemblée pour la préparation du budget de 1832, *Le Globe* fait

⁴⁹⁵ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

⁴⁹⁶ DECOURDEMANGE, "De la nécessité de résoudre promptement les questions soulevées par l'*insurrection de Lyon*. Causes de la crise actuelle et moyens de la faire cesser", *Le Globe*, 14 décembre 1831.

son cheval de bataille de la suppression de ces taxes sur la consommation. Les saint-simoniens se présentent comme le fer de lance de ce mouvement revendicatif, au point qu'ils donnent l'impression de vouloir l'annexer. Quand ils lisent dans d'autres journaux des articles favorables à la suppression de ces taxes, ils les perçoivent comme un signe d'adhésion à leurs idées qu'ils mettent au compte de l'efficacité de leur propagande. *Le Globe* cite ainsi un passage du *Journal du Cher* qui s'élève contre ces impôts : "les objets de première nécessité, ceux dont le pauvre fait une consommation journalière sont soumis à des taxes énormes : la taxe du sel par exemple"⁴⁹⁸. Il croit y voir la preuve que "les journaux de province commencent à adopter la doctrine de Saint-Simon"⁴⁹⁹.

Les saint-simoniens s'acharnent contre ces impôts indirects car en augmentant le prix des biens de première nécessité, ils restreignent la consommation populaire. Or, pour eux, une des causes principales des crises qui "désolent l'industrie" réside dans la faiblesse de cette consommation populaire : "Il est même possible de concevoir [...] qu'il y aurait tout autant d'activité dans la production, si, grâce à une équitable répartition des produits du travail, les travailleurs, ceux surtout des classes inférieures, étaient appelés à consommer ce que de fastueux oisifs gaspillent"⁵⁰⁰.

b2 - Répartition trop inégalitaire des revenus et blocage de la consommation.

Cette sous consommation de la classe des travailleurs trouve bien entendu son origine pour les saint-simoniens, dans la répartition inégalitaire des revenus. Le moyen

⁴⁹⁷ *Idem*. Cette revendication, après la révolution de juillet, d'une suppression des impôts indirects, était très insistant de la part des ouvriers qui escomptaient des bénéfices immédiats de leur participation décisive à ces événements. Pour les impôts concernant les *grains*, elle fut en partie satisfaite par une loi du 20 octobre qui abaissait à 3 francs maximum par hectolitre le *droit des grains* au lieu des 4,25 qu'il atteignait auparavant dans les ports ou des 5,50 aux frontières terrestres. Les saint-simoniens jugèrent cette mesure insuffisante : pour eux, ces taxes permettaient toujours aux propriétaires fonciers de vendre le blé produit en France plus cher afin de maintenir les fermages à un niveau élevé. Dans les jours qui ont suivi le vote de cette loi, ils ont exprimé leur mécontentement pour le caractère insuffisant de ces mesures dans des articles du *Globe* ("Sur la loi des céréales", *Le Globe*, 10 novembre 1831, ou encore "Loi des céréales", *Le Globe*, 16 novembre 1831). La revendication d'une baisse des impôts sur les boissons nous paraît aujourd'hui un peu incongrue et le fait qu'elle ait été relayée avec autant d'ardeur par certains organes de presse, un peu inquiétante. Certains, quand même, à l'époque s'élevaient contre cette idée de baisse, pour la double raison que les rentrées fiscales liées à l'alcool étaient nécessaires et que les gens, de toute façon, buvaient déjà assez. On peut lire chez MARION, (*op. cit.* p. 118) pour étayer ce point de vue : "Jollivet [dans un discours à la Chambre] fit l'apologie de l'impôt des boissons, très productif, n'entrant pas la consommation, déjà portée à un tel point qu'il n'y avait nullement à espérer qu'elle pût s'accroître (il citait comme exemple la ville de Rennes dont les 30. 000 habitants ne pouvaient vraiment point consommer plus que les 100.000 hectolitres de cidre et les 10.000 hectolitres de vin qu'ils buvaient déjà)".

⁴⁹⁸ *Le Globe*, 29 septembre 1831. *Le Journal du Cher* est signalé par J. GODECHOT (*op. cit.*, p. 162) comme faisant partie de l'opposition libérale sous la Restauration : il avait en effet lancé dans son numéro du 5 avril 1820 une "souscription nationale en faveur des citoyens qui [seraient] victimes de mesures d'exceptions sur la liberté individuelle".

⁴⁹⁹ *Idem*.

d'ajustement le plus simple entre la production et la consommation serait que tous les revenus engendrés par la production reviennent aux seuls producteurs qui se chargerait de les dépenser pour satisfaire des besoins justifiés et légitimes.

Les débouchés potentiels seraient en effet bien mieux discernés par les producteurs s'ils pouvaient profiter du fruit de leur travail en consommant eux-mêmes l'intégralité de leur production.

Au lieu de cela, la répartition des revenus est inégalitaire : les *travailleurs* ont des revenus trop faibles pour satisfaire leurs besoins et la consommation est bridée ; les *capitalistes oisifs*, au contraire, ont des revenus très élevés qui alimentent à la fois une consommation ostentatoire et une épargne stérile, elle-même source de thésaurisation. "Le *laborieux producteur* consentirait peut-être à consommer lui-même et à se passer des *consommateurs oisifs*"⁵⁰¹ écrit ironiquement *Le Globe*.

Comme la consommation populaire est trop faible pour offrir un niveau suffisant de débouchés, et pour atteindre par conséquent un équilibre macroéconomique de haut niveau, les *travailleurs* doivent s'en remettre, la plupart du temps, à la consommation des riches oisifs. Mais l'équilibre entre la production et la consommation échappe alors au contrôle des *travailleurs* et, en outre, il devient très aléatoire.

c - Thésaurisation des riches *oisifs* et déclenchement des crises.

Comme les autres socialistes ou comme les *industrialistes* de leur époque, les saint-simoniens reprochent aux riches oisifs d'exercer leur pouvoir financier de manière perverse : en réduisant volontairement leur consommation, ils restreignent les débouchés potentiels pour l'industrie. en constituant des "*amas d'or*", ils bloquent la circulation de monnaie et par conséquent la circulation des richesses : les travailleurs, dans ces conditions, ne peuvent plus exercer leur activité.

En suivant cette stratégie perfide, les rentiers oisifs, qui, aux yeux des progressistes de l'époque se recrutent essentiellement dans les rangs des légitimistes se livreraient à un calcul diabolique : accusant les travailleurs d'avoir fomenté la révolution de juillet pour les déposséder de leur pouvoir et de leurs priviléges ancestraux, ils se priveraient volontairement de consommer afin de les affamer.

Les saint-simoniens adhèrent dans une large mesure à cette critique des rentiers du sol, qui détenaient tous les pouvoirs sous l'Ancien régime de la Restauration restaurée,

⁵⁰⁰ "M. Dupin sur les vices des riches", *Le Globe*, 23 septembre 1831. M. Dupin défend l'idée que les dépenses des riches stimulent l'activité et contribuent à créer des emplois. La polémique sur cette question de l'efficacité de la dépense, en fonction de son origine, réapparaît de manière récurrente tout au long du début des années 1830, mais elle est particulièrement vive toutefois lors des discussions qui ont précédé le vote du Budget de 1832 : voir aussi, comme autre illustration de cette controverse, l'article "De la liste civile. De la détresse du commerce", *Le Globe*, 2 octobre 1831. Les saint-simoniens lui rétorquent que la consommation populaire exerce un effet bien plus efficace sur l'activité. Les saint-simoniens réaffirment le principe de la propension à consommer qui a son origine dans la forte dépense due à une répartition égalitaire des revenus. Ils appartiennent bien à ce qu'au sens large C. KINDLEBERGER appelle le courant keynésien.

⁵⁰¹ *Idem.*

même s'ils pensent qu'un tel sacrifice doit paraître bien lourd à des individus aussi futiles, plus habitués à dilapider des richesses en dépenses inutiles qu'à contrecarrer leur penchant pour le luxe : "Vous savez, écrit I. Péreire, qu'un des reproches les plus graves que l'industrie souffrante adresse aux partisans de Charles X, c'est que, dit-on, ils restreignent leur consommation afin d'augmenter la gêne des travailleurs"⁵⁰².

Dans le débat entre les partisans de la dépense et ceux de l'épargne qui se développait à l'époque, les saint-simoniens se rangent sans ambiguïté du côté des premiers. Ce n'est pas une vertu que l'épargne représente, mais un vice. C'est sans doute même un crime lorsque les riches consommateurs cessent volontairement leurs achats pour désorganiser tout le système productif dont dépend l'existence même des travailleurs.

Les saint-simoniens, nous l'avons dit, sont au nombre des *partisans de la dépense*, dans la querelle politique qui oppose ces derniers aux partisans de l'Ancien Régime, mais ils estiment aussi que leur analyse est superficielle et d'une portée théorique très limitée. Ils ne pensent pas qu'on puisse mettre l'existence des crises sur le seul compte de la stratégie adoptée par une catégorie sociale en réaction aux événements politiques du moment, aussi puissante et aussi organisée soit-elle,

Mais une telle analyse , en cherchant une cause politique exogène à la crise qui de fait dure depuis 1826 tend à dédouaner le système économique en faisant l'économie d'une réflexion véritable sur les causes de son dysfonctionnement.

§2 - Caractère endogène des crises économiques.

Quand les riches oisifs thésaurisent, pensent les saint-simoniens, ils peuvent provoquer l'apparition d'une crise économique et comme il est dans la nature des rentiers capitalistes de thésauriser, cette explication trouve place au premier rang des causes endogènes du fonctionnement cyclique de l'économie.

A - Une sphère rentière hypertrophiée.

a - Une capacité d'absorption limitée.

a1 - Renversement de perspective : inutilité des rentiers.

L'analyse chez les saint-simoniens du rôle de la rente dans le fonctionnement de l'économie est très intéressante car elle s'élève contre le courant dominant dans la tradition économique française, qui va de Cantillon à J. B. Say, en passant même par les économistes monétaires comme Quesnay, et qui attribue aux propriétaires fonciers un rôle important dans la bonne marche de l'économie grâce à l'utilisation qu'ils font de leur revenu dont ils peuvent disposer à leur guise.

Par rapport à cette tradition analytique, les saint-simoniens opèrent un renversement

⁵⁰² I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

total de perspective idéologique : ce n'est pas grâce aux capitalistes rentiers que le système productif fonctionne, c'est à cause d'eux qu'il traverse nécessairement des crises périodiques de surproduction alors même que le niveau de vie des travailleurs est déjà très bas en temps ordinaire.

Nous pouvons rappeler l'analyse que présente Isaac Péreire, dans ses *Leçons sur l'industrie* car elle expose bien le point de vue définitif des saint-simoniens sur l'inutilité des rentiers dans le processus de la circulation : "La cause permanente de la souffrance, celle qui est la plus directe, ce sont les redevances que le travail paie à l'oisiveté ; ce sont en d'autres termes les produits que l'industrie consacre à l'entretien d'hommes complètement inutiles à la société"⁵⁰³.

Si l'*industrie* ne parvient pas à écouler ses produits, si elle doit faire face à une situation chronique de surproduction, c'est parce qu'elle confrontée au double écueil de la sous consommation des classes populaires qui disposent de revenus trop faibles et de la consommation aléatoire de *capitalistes* qui disposent de revenus trop élevés.

Ainsi la cause fondamentale des crises économiques réside dans l'existence même, au sein du système capitaliste, d'une large sphère rentière qui exerce une influence déflationniste sur le fonctionnement du système productif.

a2 - Conséquences cycliques du comportement des rentiers consommateurs.

Le système capitaliste qui est tributaire de la consommation des riches rentiers peu nombreux repose par conséquent, d'après Isaac Péreire, sur une *base* trop étroite. Lorsque dans le cas le plus favorable, l'équilibre est réalisé entre la production et la consommation, celui-ci a toutes les chances d'être un équilibre de sous emploi.

En outre, cette *base* trop étroite est aussi très aléatoire, et la situation naturelle de l'économie est caractérisée par le déséquilibre plutôt que par l'équilibre, fut-il même de sous emploi : "la consommation des riches est une base qui varie brusquement suivant la mode et le caprice"⁵⁰⁴.

Tant que les rentiers détiendront l'essentiel du pouvoir aussi bien économique que social et politique, l'*économie industrielle* connaîtra un fonctionnement erratique car la sphère rentière, improductive par nature, exerce une pression déflationniste continue sur la production.

b - Caractère normal des crises cycliques dans une économie rentière.

La domination de la sphère rentière se traduit ainsi par un défaut de coordination au sein du système. La conclusion d'Isaac Péreire est que le système capitaliste est improductif par nature et que la crise, loin d'être un événement exceptionnel fait partie de son fonctionnement normal : il ne faut pas songer à l'améliorer dans l'état actuel des choses.

⁵⁰³ *Ibid.*

⁵⁰⁴ *Ibid.*

Les saint-simoniens construisent une théorie du cycle qui s'oppose à la représentation libérale d'un équilibre automatique : c'est avec la loi des débouchés que celle-ci se présente à leur époque sous sa forme la plus achevée.

Pour eux, cette conception libérale d'un équilibre automatique est totalement irréaliste : la consommation ne peut fournir des débouchés assez importants à la production car le système capitaliste repose sur la concurrence qui exerce une pression très forte sur les revenus des *travailleurs*. Or les *travailleurs*, qui forment la classe la plus nombreuse, constituent aussi la majeure partie des consommateurs potentiels : "Des crises nombreuses, des catastrophes déplorables affligen chaque jour l'industrie ; [...] ce désordre est le résultat de la mise en pratique du principe de la concurrence illimitée" ⁵⁰⁵.

Les rentiers jouent sur cette concurrence et la domination de la sphère rentière est responsable de graves défauts de coordination pour la régulation du système. Or les saint-simoniens, nous le savons, sont très attachés à la centralisation des décisions et à l'unicité du gouvernement de l'économie. Par conséquent, un système dans lequel production et consommation suivent des logiques différentes est beaucoup trop dualiste pour connaître un fonctionnement harmonieux.

B - Effets divers et controversés de la consommation.

a - Consommation productive des classes populaires vs consommation improductive des riches.

Les saint-simoniens sont d'accord avec les partisans de la dépense pour estimer que celle-ci est le meilleur moyen en vue d'accélérer la circulation des richesses et de stimuler leur production. Mais au sein de ce courant d'économistes, ils se démarquent avec beaucoup d'insistance de ceux qui pensent que les dépenses somptuaires des riches consommateurs sont favorables à la bonne marche des affaires.

Cette distinction que les saint-simoniens établissent entre consommation des *travailleurs* et consommation des *oisifs* est très intéressante de leur point de vue : elle leur permet en effet de conférer une signification sociale à l'acte de consommer que les libéraux, avec J.-B. Say, veulent présenter comme le résultat d'une décision strictement individuelle.

Et surtout, d'un point de vue méthodologique, ils appliquent à la consommation la distinction déjà établie par les physiocrates entre *travail utile* et *travail inutile*. Pour les saint-simoniens, le travail est utile par nature, il ne peut être inutile. Ce qui peut être inutile, c'est l'existence même des individus qui ne travaillent pas, et leur inutilité transparaît à travers leur mode de vie et leur consommation. Nous retrouvons alors, dans les colonnes du *Globe*, la controverse entre les saint-simoniens et M. Dupin, sur cette question relative à la nature de la consommation : "M. Dupin expose que [...] les vices de la richesse oisive font la prospérité des travailleurs. Donc, riches et oisifs, à vous de vous ruer dans le luxe et la débauche pour la plus grande prospérité des travailleurs" ⁵⁰⁶.

⁵⁰⁵ *Exposition de la doctrine*, p. 247.

Elle leur permet également de faire une analyse détaillée des répercussions macroéconomiques de la consommation sur le niveau de la production. Alors que les libéraux présentent la consommation comme une catégorie homogène, ils parviennent à l'intégrer dans leur conception d'une économie industrielle pour montrer que l'opposition entre travailleurs et oisifs existe dans l'ordre de la consommation aussi bien que dans l'ordre de la production : "*le pauvre ouvrier, le chef d'atelier seraient peut-être tentés de croire qu'il serait plus raisonnable que chacun eut sa part de la richesse sociale selon la part qu'il a prise à la production des richesses*"⁵⁰⁷.

Ainsi la consommation des riches n'est pas seulement injuste, elle est aussi inefficace : à travers leur analyse de la consommation, les saint-simoniens parviennent à réaliser la synthèse entre justice sociale et efficacité économique et à concilier ces deux objectifs de la science économique.

b - Seule la consommation populaire peut exercer un effet d'entraînement sur l'activité.

La consommation productive des *travailleurs* s'oppose ainsi à la consommation improductive des *oisifs* : alors que la seconde oriente l'activité vers des préoccupations rentières, la première induit des effets d'entraînement sur le niveau de la production.

Il s'agit bien ici d'une analyse "pré-keynésienne" : une augmentation des bas revenus entraîne une augmentation de la propension à consommer qui se traduit par un multiplicateur d'investissement élevé. La réalisation d'un tel enchaînement permettrait d'éviter, dans l'optique des saint-simoniens, le retour périodique des crises de sous consommation, ou, du moins, d'atténuer leur gravité.

Une répartition égalitaire des revenus doit exercer un effet d'entraînement sur l'activité économique et elle doit aussi exercer un effet régulateur sur le niveau de cette activité : "*Il est possible de concevoir [...] qu'il y aurait au moins tout autant d'activité dans la production si, grâce à une plus équitable répartition des produits du travail, les*

⁵⁰⁶ "M. Dupin, sur les vices des riches", *Le Globe*, 23 septembre 1831. L'opposition entre *travail utile* et *travail inutile* remonte sans doute aux physiocrates qui présentent l'agriculture comme le seul secteur employant du travail productif. A. Smith refuse catégoriquement la classification physiocratique mais il reprend à son compte l'opposition entre travail utile et inutile : "ayant vidé le vin physiocratique, écrit SCHUMPETER, il en a gardé les bouteilles et les a remplies de son propre vin" (SCHUMPETER, *op. cit.* t. I, p. 341). Il présente la même distinction entre ces deux formes de travail comme un point fondamental de sa réflexion économique qu'il illustre par les exemples respectifs du travail *des ouvriers d'usine*, ajoutant de la valeur à l'objet qu'ils transforment, et du travail des *domestiques*, n'ajoutant de valeur à aucun bien. Les saint-simoniens adoptent la même distinction comme point de départ de leur raisonnement : lorsqu'un travailleur achète des biens pour satisfaire un besoin légitime, il réalise une consommation productive puisqu'elle suscite une activité industrielle ; lorsqu'un oisif dépense de l'argent pour payer les gages de ses domestiques, il réalise une consommation improductive car l'argent dépensé finance des activités parasitaires. Mais ils vont bien au-delà de l'analyse de Smith en estimant qu'il existe chez les travailleurs de nombreux besoins insatisfaits et par conséquent de nombreuses consommations productives potentielles, permettant de déplacer l'activité de la sphère improductive vers la sphère productive, et de remplacer des *emplois inutiles* par des *emplois utiles*.

⁵⁰⁷ *Idem.*

travailleurs, ceux surtout des classes inférieures étaient appelés à consommer ce que de riches oisifs gaspillent"⁵⁰⁸.

Par conséquent, la production ne peut suivre le chemin d'une croissance régulière qu'au prix d'une redistribution radicale des revenus en faveur des *travailleurs*, car ainsi la large base constituée par la consommation populaire permettra d'enclencher un effet d'entraînement sur le volume de la production

c - Fonction de la consommation en tant que variable économique dans l'analyse saint-simonienne.

La distinction que les saint-simoniens établissent entre consommation productive et consommation improductive est aussi très intéressante car elle leur permet d'intégrer cette variable économique, la consommation, dans leur représentation d'une société partagée entre les *travailleurs* et les *oisifs* : "Nous avons déjà signalé plusieurs fois dans ce journal le vice de la classification admise par les économistes de nos jours : les noms de producteur et de consommateurs indiquent d'une manière fautive les rapports qui existent entre les membres d'une société puisque le caractère vraiment distinctif qui les sépare, c'est le travail et l'oisiveté"⁵⁰⁹.

Une même fonction économique, celle qui consiste à consommer des biens et des services, ne peut caractériser le comportement de deux groupes aussi différents que celui des *travailleurs* et celui des *oisifs* : c'est pourquoi la représentation libérale de l'économie est erronée et *fautive* pour les saint-simoniens. Les inégalités sociales sur lesquelles repose le système capitaliste se manifestent forcément, aussi, au niveau de la consommation. L'aliénation dont les travailleurs sont victimes lors du processus productif transparaît également, à travers leur consommation, dans leur mode de vie quotidien.

En même temps, cette présentation permet, de leur point de vue, d'échapper à l'ambiguïté de l'analyse libérale, qui oscille, sur la question des débouchés, entre deux orientations contradictoires pour expliquer la réalisation de l'équilibre : d'une part les libéraux encouragent la consommation des riches pour la raison qu'elle procure des débouchés à l'industrie ; d'un autre côté, ils souhaitent développer l'esprit d'économie pour financer l'accumulation du capital.

Or du point de vue des saint-simoniens ces deux attitudes sont incompatibles quant à l'emploi même des richesses et elles s'excluent mutuellement jusque dans le fondement psychologique des comportements individuels : la consommation somptuaire découle de comportements hédonistes et amoraux encourageant la recherche personnelle du bien être maximum alors que la constitution de l'épargne découle d'un esprit de privation s'appuyant sur une stricte morale ascétique.

Les saint-simoniens au contraire dénoncent cette contradiction et ils parviennent pour leur part à la surmonter : d'un côté ils dénoncent la théaurisation car elle est improductive ; "il valait mieux [sans doute] recevoir [...] des instruments directs de travail

⁵⁰⁸ "M. Dupin, sur les vices des riches", *Le Globe*, 23 septembre 1831.

⁵⁰⁹ *Exposition de la doctrine*, p. 385.

*et de consommation [...] que d'accumuler chez soi des trésors improductifs*⁵¹⁰. Mais à côté de cela ils imaginent mal les oisifs adopter des comportements d'épargne et d'ailleurs ils ne perçoivent pas d'incitation à épargner dans le discours que leur tiennent les économistes : "Conformément aux principes de cette économie politique, c'est de la part des propriétaires ou capitalistes une bonne action que d'étaler le luxe le plus fastueux, ou bien de consommer en une joyeuse soirée les produits d'un immense travail"⁵¹¹.

B - L'Etat doit mener une politique budgétaire pour amortir la crise.

a - Contre l'Etat bon marché des libéraux.

Dans le domaine de la politique financière, une controverse significative s'était développée en France, au XIX^e siècle, entre les partisans d'un *Etat cher* et ceux d'un *gouvernement bon marché*⁵¹². Une ligne de fracture apparaît sur cette question entre les monarchistes et les républicains qui se présentent le plus souvent comme les défenseurs d'un *gouvernement bon marché* : ces derniers associent en effet les dépenses gouvernementales aux fastes de la *cour d'Ancien Régime*, qui avaient généré une dette

⁵¹⁰ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

⁵¹¹ *Idem*. Il est en effet peu probable que la poursuite de son intérêt personnel pousse un individu à développer un esprit de sacrifice et de privation. Adam Smith, qui soutient avec la même conviction apparente l'individualisme des comportements et *l'esprit de parcimonie*, est apparemment conscient de l'incompatibilité d'une telle association et il semble éprouver un malaise face à cette contradiction. SCHUMPETER met en évidence, avec beaucoup de perspicacité, l'ambivalence des sentiments de Smith à l'égard de l'œuvre de Bernard de Mandeville : A. Smith "comme tous les gens vertueux était sévère à l'égard cette œuvre [car] "elle contenait un éloge de la dépense et un réquisitoire contre l'épargne". Mais il soupçonne aussi que l'hostilité de Smith, pour être aussi grande, avait aussi un fondement plus inavoué : "il ne pouvait [lui] échapper que l'argument de Mandeville allait dans le sens de son propre plaidoyer en faveur de la liberté naturelle pure" ; par conséquent il était possible que des conclusions très désagréables pour Smith soient tirées de ses analyses mêmes en faveur de la liberté des comportements (SCHUMPETER, *op. cit.*, t. I, p. 262). Outre Smith, de nombreux auteurs libéraux éprouvent des difficultés pour se situer dans ce débat théorique relatif à la question des débouchés et au partage du revenu entre la consommation et l'épargne. Malthus, par exemple, qui voulait décourager les pauvres de se marier pour ne pas mettre en péril, par leur seule existence, le mode de vie fastueux et la consommation somptuaire des riches, accordait en même temps une grande importance à la demande globale. Dans ce débat relatif à la consommation et à l'épargne, les libéraux, lorsqu'ils participent à la vie politique semblent brouiller les cartes : comme le fait M. Dupin, ils poussent les riches, disposant de revenus très élevés à consommer, alors qu'ils encouragent les pauvres, disposant de revenus très faibles à épargner sur leurs salaires pour placer leurs maigres économies. Les députés libéraux vont jusqu'à reprocher au gouvernement de Louis-Philippe de manifester quelque sollicitude à l'égard des travailleurs, en proposant de prendre à sa charge le financement des *caisses de retraite* des employés de rang modeste de l'Etat, sous le prétexte qu'une telle mesure n'est pas de nature à développer l'esprit d'économie au sein des classes laborieuses. Pour avoir protesté contre la constitution sur de telles bases de *caisses de retraites* publiques, ces députés s'attirent les foudres du *Globe* : "Mais alors dites-vous, ce n'est pas au gouvernement d'être l'économie des employés, c'est à eux de mettre de côté, de se ménager une réserve pour les vieux jours ! C'est donc à dire que vous voulez que chacun d'eux ait une tirelire où il vienne à la fin de chaque mois renfermer le sou pour livre de ses appointements : et doutez-vous que le besoin, l'étourderie et les passions ne la briseront pas douze fois par an cette tirelire ? ("Retraite des employés de l'Etat", *Le Globe*, 7 mars 1831). A cause de telles résistances, peut-être, l'idée d'une *Caisse de retraite* pour les travailleurs qui apparaît autour de 1830, met longtemps à se concrétiser puisque la première *Caisse des retraites pour la vieillesse* est instituée par une loi votée le 18 juin 1830.

colossale ou encore aux salaires injustifiés de fonctionnaires, militaires ou magistrats, qui avaient hérité de leur charge ou l'avaient achetée alors même qu'ils sont incompétents.

Les saint-simoniens sont, eux aussi, très critiques envers ces types d'emplois qui réapparaissent en grand nombre sous la Restauration : comme ils sont obtenus le plus souvent par héritage, ils représentent ce qu'ils détestent le plus, *les priviléges de la naissance*, c'est à dire l'injustice la plus insupportable à leurs yeux.

Les saint-simoniens accompagnent les républicains sur ce point, mais sur la question de l'Etat en général, c'est à un autre débat qu'ils participent et c'est dans le cadre d'un autre clivage qu'ils se situent pour l'essentiel. Peu après la Révolution de 1830, ils sont persuadés que la France *renverse le passé [et] prépare l'avenir*. Or, c'est bien *le passé* que représente, d'après eux, "*le régime fondé sur la légitimité du droit de naissance*"⁵¹³. Comme tel il est appelé à disparaître inéluctablement, et il n'est pas opportun de discuter à l'infini de la disparition de l'Etat féodal qui immanquablement doit survenir.

Le débat, estiment-ils, n'est plus entre les partisans du passé et ceux de l'avenir, mais à l'intérieur même du camp des partisans de l'avenir, entre les libéraux qui veulent un Etat minimal, et les interventionnistes dont ils font eux-mêmes parti, qui veulent un Etat puissant et efficace, acteur à part entière de l'activité économique et de la vie sociale.

Ils reprochent aux libéraux qui ne veulent voir que l'aspect négatif du prélèvement fiscal leur conception simpliste du budget de l'Etat et de la fonction économique et financière qu'il doit remplir.

Mais disent-ils, "ce n'est que pure négation que ce système"⁵¹⁴. Contre les libéraux, ils proposent une vision beaucoup plus positive et optimiste de l'Etat qui, à leur avis doit jouer un rôle primordial d'*organisateur* de la circulation pour "développer l'activité, la capacité des hommes [...] répandre la vie, le mouvement"⁵¹⁵.

Le camp républicain était, en effet, largement acquis aux idées libérales en 1830. Or les saint-simoniens se sentent assez proches des républicains dans le combat politique contre le régime de Charles X, et ils regrettent d'autant plus ce libéralisme des républicains qu'ils estiment dû à une profonde méconnaissance des principes de la circulation.

Pour eux, l'Etat doit se donner les moyens d'organiser la circulation, et les impôts précisément sont un moyen privilégié pour atteindre ce but : ils essaient d'en convaincre

⁵¹² *Idem*. Voir, par exemple, sur cette question, I. TCHERNOFF, *Le Parti républicain sous la monarchie de juillet*, A. Pedone, 1901, p. 71. Les républicains de 1830 ne conçoivent l'Etat que sous une forme monarchique, comme une institution dépensant le plus clair de ses ressources à entretenir une caste de privilégiés, seuls capables d'accéder aux sinécures des emplois publics : l'objectif principal, pour eux, en matière budgétaire, est d'alléger les charges supportées par les classes pauvres. En outre, sans doute entre-t-il aussi, une certaine dose de démagogie dans les idées fiscales des républicains de l'époque ?

⁵¹³ "France", *Le Globe*, 3 juin 1831.

⁵¹⁴ *Idem*

⁵¹⁵ *Ibid.*

les républicains dans de nombreux articles du *Globe* dans lesquels ils font intervenir l'Etat lorsqu'ils essaient d'envisager la solution la plus souhaitable à des questions d'actualité assez épineuses.

b - L'Etat doit mener une politique fiscale active.

L'impôt n'est pas l'instrument préféré des saint-simoniens qui de très loin, nous l'avons vu, lui préfèrent l'emprunt. Toutefois, si leur objectif final, *l'association des travailleurs*, est affirmé avec beaucoup de constance et beaucoup de force, ils restent très pragmatiques quant au choix des objectifs intermédiaires et des instruments utilisés. Sans doute, à leurs yeux, l'emprunt est-il préférable à l'impôt car ils le jugent beaucoup plus conforme à leur conception de la monnaie, de la circulation des richesses et de leur redistribution, nous le verrons. Dans le combat quotidien, cependant, qu'ils mènent inlassablement dans les colonnes du *Globe*, assez loin des grands principes formulés autrefois dans le *Producteur* ou encore dans l'*Exposition*, une fiscalité juste et efficace apparaît comme un grand progrès. Les questions qui se posent alors sont : comment prélever les impôts et quels impôts privilégier d'un côté ; comment utiliser les recettes fiscales et quelles dépenses réaliser d'un autre côté ?

b1 - Contre les impôts indirects.

Le problème fiscal se pose à leurs yeux de façon assez simple : le système fiscal le plus efficace pour faciliter les échanges et favoriser la redistribution est aussi le plus juste et le plus simple. Il faut avant tout limiter les impôts indirects, et même, si possible, les supprimer entièrement, car ils réduisent la circulation des richesses. L'idéal d'après Decourdemanche serait : "acheter, vendre, transiger sans payer aucun des droits indirects qui paralysent maintenant toutes les transactions."⁵¹⁶

Decourdemanche a calculé qu'il existait en France, à son époque, cinq millions de foyers fiscaux ayant une capacité contributive suffisante pour être imposables au titre de l'impôt direct. Il propose alors de limiter le prélèvement fiscal à ces seuls foyers imposables, sous la forme d'un prélèvement direct unique.

Pour déterminer le montant de cet impôt unique dû par les ménages concernés, Decourdemanche estime nécessaire de tenir compte des capacités respectives de consommation et d'épargne de chacun : l'impôt doit empiéter le moins possible sur la part du revenu destiné à la consommation et il doit être prélevé sur la part du revenu destiné à l'épargne, improductive par nature.

b2 - Pour un impôt progressif sur le revenu.

L'impôt, de ce point de vue, est un instrument efficace pour réduire les inégalités de revenu. En même temps, il stimule la circulation des richesses en favorisant la consommation populaire et en pénalisant la théâtralisation des riches. Afin qu'il puisse remplir cette fonction de redistribution le plus efficacement possible, Decourdemanche propose d'instaurer un *impôt progressif*.

⁵¹⁶ DECOURDEMANCHE, "Treizième lettre au rédacteur du *Globe*. ", *Le Globe*, 27 août 1831.

Outre l'avantage de l'efficacité économique et de la justice sociale, ce système aurait celui de la simplicité : la production des richesses ne serait plus pénalisée par des impôts rétrogrades ; seuls paieraient l'impôt les individus ayant un revenu suffisant ; les pauvres et les nécessiteux échapperaient à l'impôt sur la consommation des biens primaires. Le recouvrement de l'impôt enfin serait grandement facilité et il donnerait lieu à d'importantes économies, ce qui permettrait de réduire la pression fiscale ou de mieux utiliser les sommes prélevées.

b3 - Pour un impôt unique sur le revenu assis essentiellement sur la propriété foncière.

Pour établir l'assiette de cet *impôt unique*, il faudrait attribuer la pondération la plus forte à la part du revenu provenant de la propriété du sol. cette proposition de Decourdemanche est entièrement conforme à la logique saint-simonienne qui voit dans la propriété du sol la forme de propriété la plus archaïque et la plus injuste ;

Ainsi quand il construit un modèle chiffré pour un système d'impôt unique, Decourdemanche applique le taux le plus lourd au "propriétaire foncier n'exerçant aucune activité" : "Le revenu [...] d'un travail ne serait compté que pour moitié" : "un industriel [ayant] un revenu de 6.000 fr. serait imposé pour 3.000 fr. seulement" et il payerait, d'après ses calculs 250 francs d'impôt ; "un propriétaire foncier [oisif] ayant un revenu de 6.000 fr. [payerait pour sa part] 505 fr."⁵¹⁷

Pour donner satisfaction aux classes populaires qui avaient fait triompher la révolution de juillet, le gouvernement de Jacques Laffitte avait diminué certains impôts indirects : "sur l'importation des grains (loi du 20 octobre 1830) ; sur les boissons (loi promulguée le 12 décembre 1830)"⁵¹⁸.

Au moment des discussions budgétaires qui eurent lieu en mars avril 1831, lorsqu'il fallut trouver de nouvelles recettes pour combler le déficit engendré par ces mesures, estimé par M. Humann à *37 millions par mois en moyenne* [...] depuis le 1^{er} août 1830, le *Globe* fut parmi les plus ardents défenseurs d'une *taxe additionnelle de 30 centimes sur la propriété foncière*.⁵¹⁹ Il vola au secours de M. Thiers lorsque celui-ci, après avoir

⁵¹⁷ *Ibid.* Après avoir distingué 21 tranches de revenu et leur avoir appliqué des taux d'imposition progressifs, allant de 8 % en dessous de 1.000 francs, seuil considéré comme le *revenu nécessaire*, ou minimum vital, jusqu'à 25 % au-dessus de 100.000 francs, DECOURDEMANCHE fait le calcul suivant : Pour l'*industriel* 1.000 fr. de revenu nécessaire à 8 % - - - - - : 80 fr. 2.000 fr. d'excédent à 8,5 % - - - - - - - - - : 170 fr. Total : 250 fr. Pour le *propriétaire foncier* 1.000 fr. de revenu nécessaire à 8 % - - - - - : 80 fr. 5.000 fr. d'excédent à 8,5 % - - - - - - - - - : 425 fr. Total : 525 fr. Cette illustration de la progressivité de l'impôt sur le revenu n'est pas entièrement convaincante toutefois car DECOURDEMANCHE mélange deux aspects dans sa démonstration : la progressivité des tranches de l'impôt, proprement dite, d'une part, et le dégrèvement fiscal pour les industriels d'autre part. La différence dans cet exemple vient surtout du dégrèvement dont bénéficie l'industriel. La progressivité du barème des tranches ne semble pas très efficace en elle-même.

⁵¹⁸ M. MARION, *op. cit.*, p. 117. Cette taxe sur les blés importés passe alors de 5,50 % par voie de terre et de 4,25 % par voie de mer au tarif unique de 3 % par hectolitre. En conséquence la recette procurée par cet impôt passe de près de 100 à 60 millions de francs.

défendu à l'Assemblée le principe de cet *impôt foncier comme étant le seul susceptible d'augmentation*⁵²⁰ fut attaqué par les représentants des propriétaires fonciers.

Par conséquent, les saint-simoniens réclament un impôt unique sur le revenu en même temps que la suppression des *taxes sur le pain, le sel et les boissons*.

c - La centralisation du budget doit être menée parallèlement à la centralisation des banques.

Les saint-simoniens n'étaient pas seuls, au début des années 1830, à défendre l'idée d'une baisse des impôts indirects et d'une augmentation des impôts fonciers directs. Certes, cette revendication était largement exprimée dans les partis et mouvements populaires de l'époque, mais elle est quand même exprimée chez eux avec une insistance et une vigueur particulière qui les distingue des autres courants.

Leur originalité vient sans doute du fait que cette revendication s'intègre très bien dans le programme de réforme budgétaire qu'ils proposent : du côté des recettes, affirment-ils, le budget doit être simplifié au maximum et reposer sur un *impôt unique sur le revenu* dans lequel l'impôt foncier représente un pourcentage très important ; du côté des dépenses, le rôle du budget doit être accru, ses compétences élargies, et il doit subvenir à l'ensemble des dépenses socialement utiles.

Un budget établi sur de tels principes, établissant en outre des relations organiques avec les banques, pourrait centraliser la totalité des revenus et serait un organisateur primordial de la circulation des richesses. Ce système avait été présenté lors de la *septième leçon de l'Exposition de la Doctrine*.

Dans ce *système général de banques*, les fonctions de la banque centrale et celle du budget se rejoignent jusqu'à ce que ces deux institutions se confondent et agissent en osmose.

Nous présenterons plus précisément cette conception saint-simonienne de l'organisation financière, mais ce qui nous importe ici, c'est qu'à partir du prélèvement d'un *impôt unique* sur le revenu, assis dans une large mesure sur les revenus de la propriété foncière, l'Etat, à travers son budget parvient à organiser de manière centralisée la circulation monétaire.

Grâce aux moyens institutionnels dont il dispose, l'Etat, tel que le conçoivent les

⁵¹⁹ *Idem*, p. 122. En 1831 le gouvernement doit faire face à un important déficit budgétaire dû à la difficulté d'établir l'assiette de l'impôt pour assurer les rentrées fiscales. Les *30 centimes sur la propriété foncière* qui devaient réaliser la substitution partielle de l'impôt sur la consommation par l'impôt sur le revenu furent votés le 18 avril 1831 : le vote de cette loi donna lieu à une discussion passionnée au Parlement, au cours de laquelle J.-G. Humann (1780-1842) se présente comme un de ses partisans les plus déterminés. Lorsqu'il occupe le ministère des finances de 1832 à 1836, puis de 1840 à sa mort il essaie d'appliquer les principes de rigueur budgétaire qu'il avait déjà affirmés à l'occasion de la discussion sur les *30 centimes additionnels*. Son nom est surtout associé au recensement général de 1841 qui, à partir d'une meilleure connaissance des revenus et des fortunes, devait permettre d'élargir le nombre de contribuables. Ce recensement se heurta à une très vive opposition qui dans certaines villes tourna même à l'émeute.

⁵²⁰ "Augmentation de l'impôt foncier", *Le Globe*, 7 avril 1831.

saint-simoniens, a le pouvoir d'accélérer la circulation monétaire : les richesses circulant plus vite et en plus grande quantité sont évidemment bien plus mobiles. Cette mobilisation des richesses est très favorable à leur redistribution entre les différentes classes de la société puisque la répartition des fortunes ne peut plus être figée au seul bénéfice des rentiers du sol : "*la circulation des richesses*, écrit en effet Enfantin, *exprime toujours le passage des produits d'une main à l'autre*"⁵²¹.

D'après la théorie saint-simonienne de la circulation, le montant des richesses créées dépend de la quantité des avances productives accordées aux *travailleurs*. Ainsi la croissance de la production est parallèle au développement des relations de confiance ou de crédit.

Dans un article du *Globe*, Guérout exprime cette idée unanimement acceptée par les saint-simoniens. "C'est le perfectionnement du crédit, qui, en facilitant les échanges augmente incessamment la richesse sociale, multiplie les instruments de travail"⁵²².

Or, l'importance des crédits accordés dépend quasi exclusivement pour les saint-simoniens du niveau du taux d'intérêt. Cet instrument se trouve ainsi au cœur du processus de la circulation dans l'analyse saint-simonienne.

SECTION II - LE TAUX D'INTERET EST AU CŒUR DU DÉROULEMENT DES CRISES.

Dans l'analyse sociologique des saint-simoniens, le taux d'intérêt constitue une barrière infranchissable entre les travailleurs qui versent un intérêt pour travailler afin de pouvoir vivre et les oisifs qui le reçoivent afin de pouvoir vivre sans travailler.

Le système capitaliste s'organise autour du prélèvement de ce taux et son fonctionnement repose très largement sur lui. Il constitue l'élément explicatif qui permet de comprendre la nature de la répartition, le principe de la circulation ou encore le déroulement des cycles.

Il est en effet la principale cause de l'instabilité du système capitaliste dans la mesure où il encourage la thésaurisation et la spéculation qui nuisent gravement à la régularité de l'activité productive. Et, circonstance aggravante, la Banque de France qui, par sa situation institutionnelle, pourrait être le seul acteur disposant d'une marge de manœuvre suffisante pour faire contrepoids à l'influence de ce taux ne manifeste aucune volonté dans ce sens du fait que ses propriétaires trouvent plus confortable de prendre le parti des intérêts rentiers : elle subit par conséquent, elle aussi les contrecoups des fluctuations cycliques imposées par le taux d'intérêt à l'ensemble de l'économie (§1).

⁵²¹ Enfantin, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 39.

⁵²² "Banque d'escompte", *Le Globe*, 10 février 1831. Il s'agit d'un commentaire du journal sur un projet de banque adressé par Guérout au préfet de la Seine (cf. infra n. 5, p. 270).

Le taux d'intérêt provoque l'instabilité permanente du système capitaliste et celle-ci se manifeste sous la forme d'une déflation sans fin. Il exerce une double pression déflationniste en effet. Il est en premier lieu responsable d'une hausse des coûts de production et à travers cette contrainte qu'il fait subir aux producteurs, il limite leurs capacités productives. En second lieu il déprime la demande globale : il réduit directement la demande d'investissement de la part des *industriels* en augmentant son coût ; il réduit indirectement la demande de consommation à cause de la ponction qu'il exerce sur les *salaires des travailleurs* (§2).

§1 - Le taux d'intérêt est le premier responsable des crises.

A - Taux d'intérêt et fonctionnement cyclique de l'économie.

C'est le taux d'intérêt qui est la principale cause du fonctionnement cyclique de l'économie capitaliste pour les saint-simoniens : il incite les rentiers à thésauriser pour profiter des opportunités de placement et il suscite des comportements de spéculation en proposant aux oisifs un modèle d'économie où il est possible de gagner de l'argent sans travailler. Il porte ainsi une lourde responsabilité dans le fonctionnement cyclique du système capitaliste : d'un côté, il est à l'origine même de l'instabilité chronique dont souffre ce système et il en accentue la gravité ; d'un autre côté, par un effet de retour, il renforce ses tendances déflationnistes.

a - Taux d'intérêt et thésaurisation.

Nous avons vu les réticences exprimées par les saint-simoniens à l'égard des riches oisifs : ces dépenses, à leurs yeux sont peu efficaces dans la mesure où elles alimentent la sphère rentière. Mais ils pensent surtout qu'elles sont très aléatoires et qu'il ne faut surtout pas compter sur elles. Les rentiers, en effet, cherchent avant tout à conserver leur capital, "*ils ont peur de perdre leur capital*"⁵²³, car ils sont bien conscients que sa possession leur confère un grand pouvoir dans la société.

Dans la poursuite de cet objectif, le taux d'intérêt leur offre une opportunité avantageuse de placement et il conforte leur stratégie rentière : "*pour compenser ces chances de perdre leur capital, ils veulent un intérêt plus élevé, conservant ainsi le même revenu*"⁵²⁴.

Grâce au taux d'intérêt, par conséquent, les capitalistes "*pourront mettre en réserve une portion de ce capital*"⁵²⁵. Cet instrument alimente ainsi les tendances à la thésaurisation à cause des perspectives de rendement financier qu'il fait miroiter aux yeux des capitalistes. Or, c'est une idée essentielle de l'analyse saint-simonienne, la

⁵²³ Henri RODRIGUES, "France. Emprunt de cent vingt millions. Au rédacteur du *Globe*", *Le Globe*, 6 avril 1831.

⁵²⁴ *Idem.*

⁵²⁵ *Ibid.*

thésaurisation, parce qu'elle ralentit la circulation des richesses est un des principaux responsables de la baisse de l'activité et du déclenchement des crises.

Les capitalistes thésaurisent pour se couvrir contre tout risque de perte du capital qui pourrait être occasionné par la crise. Ils espèrent en outre réaliser un placement fructueux grâce à un taux d'intérêt élevé. Or ils sont en situation de force pour exiger un taux plus élevé du fait qu'ils détiennent l'essentiel du pouvoir, économique, social et politique. Cette thésaurisation accrue, conjuguée avec un taux d'intérêt plus élevé entraîne un effet pervers sur le niveau de l'activité et accentue les tendances récessionnistes de l'économie.

Parallèlement à la thésaurisation en outre, le taux d'intérêt nourrit des comportements spéculatifs, eux aussi très préjudiciables pour la stabilité de l'économie.

b - Taux d'intérêt, spéculation et instabilité économique.

b1 - Taux d'intérêt et spéculation sur les fonds publics.

Le taux d'intérêt agit en premier lieu comme un levier spéculatif sur les fonds utilisés dans le financement de la dette publique. *Le Globe* a ainsi calculé que sur les 206 millions de francs de "rente inscrite au Grand Livre de la dette publique de France [à la date du] 31 décembre 1830, [4 millions seulement] sont dans les mains des banquiers, agents de change et agioateurs"⁵²⁶, soit 2 % seulement de l'ensemble des fonds détenus au titre de la dette publique.

Les titres de rente, dans leur très grande majorité, sont immobilisés dans les comptes publics du Trésor où ils sont stabilisés sous l'une ou l'autre des multiples formes de placement offertes par cet organisme aux créanciers de l'Etat. *Le Globe* présente le "relevé au 31 décembre 1830 des rentes inscrites au Grand Livre de la dette publique de France" : il relève que sur 206.436.074 fr. représentant "la totalité de la dette inscrite au 31 décembre 1831", seuls "4.169.834 fr. sont entre les mains des banquiers, agents de change et agioleurs"⁵²⁷. Ces 4 millions qui, seuls par conséquent, sont susceptibles, d'être l'objet d'une activité purement spéculative représentent à peine 2 % des capitaux

⁵²⁶ "Impôts indirects. Amortissement. Budget", *Le Globe*, 25 octobre 1831. L'ouverture d'un *Grand Livre de la Dette publique* est décidée par le vote d'une loi organique le 24 août 1793. Cette création est essentiellement l'œuvre de Cambon, rapporteur des finances de la *Convention*. Le gouvernement de la République veut inscrire sur ce *Grand Livre* le nom de tous les créanciers de l'Etat et centraliser toutes les dettes de l'Etat en substituant un titre unique de créance aux titres extrêmement disparates émis jusqu'alors, tant par la Monarchie que par la République naissante. Au sujet de la création de ce *Grand Livre* et de son évolution au cours du XIX^e siècle, on peut consulter le *Dictionnaire des Finances*, publié sous la direction de Léon Say, Berger-Levrault, Paris.

⁵²⁷ *Idem*. L'article conclut en mettant en évidence le coût exorbitant, totalement démesuré, que représente pour les finances publiques la spéculation sur les *rentes inscrites au Grand Livre de la dette*. Il insiste sur l'absurdité de la *Caisse d'amortissement* dont l'activité a pour seul effet d'alimenter une spéculation ruineuse pour le budget de l'Etat : "D'après ce relevé, on voit que c'est presque uniquement pour intervenir dans les transactions qui s'opèrent sur les 4 millions de rentes qui sont entre les mains des banquiers, agents de change et agioleurs, que la Caisse d'amortissement absorbe chaque année 87 millions" (*loc.cit.*). Sur le fonctionnement de cette *caisse d'amortissement*, voir supra p. 97-101.

flottants et ils "reviennent sans cesse sur le marché, car les autres rentes inscrites au Grand Livre sont immobilisées entre les mains des rentiers [qui se contentent d'attendre le versement d'un intérêt]"⁵²⁸.

Or ce sont les fluctuations du taux d'intérêt qui justifient l'existence de ces fonds spéculatifs aux conséquences très néfastes pour la régularité de l'activité et pour la stabilité de la conjoncture. "C'est effectivement sur cette faible somme de 4 millions de rentes que roulent toutes les fluctuations de la bourse, c'est là ce qu'on appelle la rente flottante, celle en un mot qui se joue"⁵²⁹.

La volatilité des taux d'intérêt est la première cause de la spéculation intense qui agite les marchés financiers : par les occasions de profit qu'elle procure aux détenteurs de capitaux, elle attire leur attention et elle suscite leur activité ; elle favorise ainsi le développement de la sphère financière au détriment de la sphère industrielle.

Même si en valeur absolue, l'activité de ces marchés financiers provoquée par les fluctuations dans le rendement des placements en rente d'Etat reste assez limitée, son caractère spectaculaire marque fortement les esprits au point de proposer aux acteurs économiques des modèles de comportements rentiers qui prennent le dessus sur les modèles de comportement industriel et les relèguent au second plan.

C'est pourquoi, estiment les saint-simoniens, il faut mettre un terme à ces variations incessantes du taux d'intérêt pour "*moraliser le comportement des spéculateurs*"⁵³⁰ et faire prévaloir les principes de l'industrie au sein de l'organisation sociale : c'est à leurs

⁵²⁸ *Ibid.* Dans un souci de simplification, Cambon voulait limiter les titres de la dette publique à ceux de la *rente nominative* et de la *rente viagère*. Or, tout au long du XIX^e siècle, les titres représentatifs de la dette publique se sont beaucoup diversifiés, à la suite d'entorses successives faites au principe initial. Les saint-simoniens semblent regretter l'abandon de la forme unique adoptée à l'origine car la multiplicité des titres offre aux agioleurs des opportunités d'arbitrage très nombreuses pour développer leur activité nuisible. Ils regrettent aussi que la forme nominative de la rente ne soit plus obligatoire car elle restreint les occasions de spéculation en ne permettant pas aux rentiers d'être protégés par l'anonymat. En 1831 précisément, le gouvernement porte un coup fatal au projet initial en émettant des *rentes au porteur* pour les fonds d'Etat, garantissant ainsi l'anonymat aux détenteurs des titres.

⁵²⁹ *Ibid.* Les fluctuations de la valeur des coupons de rente pendant les périodes politiques troublées offrait aux capitalistes financiers de nombreuses opportunités de spéculation. L'incertitude économique, caractéristique de ces périodes, était encore aggravée par l'instabilité financière. Nous pouvons trouver chez M. MARION un aperçu de ces fluctuations : "Le 5 %, qui le 24 juillet [1830] terminait à 104,25 et qui le 9 août était encore à 104,25, tomba en septembre à 95 et 96 et en décembre à 88" (MARION, *op. cit.*, p. 116). Ainsi ce coupon de rente qui, pour une valeur d'émission 100 francs au pair, en principe, rapportait 5 francs, a connu une variation supérieure à 16 %. Un rentier touchait un intérêt de 4,75 % pour des titres acquis en juillet et 5,68 % pour des titres acquis en décembre : cette différence de 1 point d'intérêt en 5 mois pouvait encourager les rentiers à spéculer sur les taux d'intérêt comme le critiquaient les saint-simoniens. En outre, le dualisme du système financier français, caractérisé par une double source de financement de la dette publique (rente 5 % et rente 3 %) permettait les arbitrages entre les deux formes de titres et multipliait les occasions de spéculation. "Le 3 %, écrit encore MARION, qui était à 73,05 et qui s'éleva les 9 et 10 août à 79,10 retomba ensuite jusqu'à 58 ou 60" (*loc. cit.*). Ainsi le rapport entre le titre de rente 5 % et le titre de rente 3 % était de 1,44 en juillet et de 1,32 en août et de 1,52 en décembre de cette année 1830. Rappelons brièvement que ce système d'un double taux a son origine dans le projet de Villèle de conversion de la rente 5 % en rente 3 %. Afin de réduire les charges de remboursement, il a proposé d'échanger des titres de rente 5 % en titres de rente 3 % émis à 75 francs. Pendant les périodes politiques troublées, la fluctuation de la valeur des coupons de rente était plus importante.

yeux une condition nécessaire pour établir les conditions d'un développement régulier et durable. "On évitera ainsi les hausses et les baisses [du taux d'intérêt] qui [...] détournent des entreprises industrielles les capitaux et l'activité des spéculateurs"⁵³¹.

Pour spéculer sur les taux d'intérêt, les capitalistes détournent ainsi à leur avantage le dispositif financier mis en place par l'Etat pour consolider la dette publique, lorsqu'il émet des titres de rente. Ils spéculent de la même manière en utilisant les billets émis par la *Banque de France*.

b2 - Taux d'intérêt et spéculation sur le *papier de la banque de France*.

Les saint-simoniens, nous venons de le voir, accusent les capitalistes de s'opposer constamment à la baisse du taux d'intérêt lorsqu'ils investissent le domaine public en détournant à leur profit les émissions de titres du Trésor destinés à financer la dette de l'Etat.

De la même manière ils pervertissent les fonctions monétaires des établissements financiers et ils attirent l'ensemble du système bancaire dans le domaine de la spéculation. "Les banques actuelles, regrette Enfantin, sont fondées par et pour les oisifs [alors] qu'elles doivent être fondées par et pour les travailleurs"⁵³².

Or les capitalistes qui fondent ces banques sont "intéressés par conséquent à retirer le revenu le plus élevé possible des capitaux qu'ils consacrent à la fondation de ces établissements"⁵³³. Les banques, déplore Enfantin, abandonnent leur mission industrielle naturelle. Au lieu de demander aux travailleurs le taux d'intérêt le plus faible possible pour "leur procurer au prix le plus bas possible les matériaux de la production"⁵³⁴, elles adhèrent à une logique rentière purement spéculative en exigeant au contraire le taux d'intérêt le plus élevé possible en fonction des circonstances.

Non seulement ces taux sont dissuasifs pour les industriels parce qu'ils sont très élevés, mais ils désorganisent la production parce qu'ils sont très irréguliers : cette spéculation des rentiers sur les taux d'intérêt pèse d'un grand poids sur le fonctionnement du système capitaliste et les dirigeants de la *Banque de France* ont une très grande responsabilité, aux yeux des saint-simoniens, dans l'instabilité chronique qui affecte ce système.

B - Taux d'escompte de la Banque de France et instabilité.

⁵³⁰ *Ibid.*

⁵³¹ *Ibid.*

⁵³² P. ENFANTIN, "Economie politique. Institution des banques", *Le Globe*, 4 avril 1831.

⁵³³ *Idem.*

⁵³⁴ *Ibid.*

a - Répercussion des taux d'intérêt sur les taux d'escompte.

En 1826 déjà, dans *Le Producteur*, Enfantin avait mis en évidence les dysfonctionnements financiers qui découlaient d'une structure incohérente des taux d'intérêt, et que plus tard, Isaac Péreire dénonça aussi dans ses *Leçons sur l'Industrie* publiées dans *Le Globe*. Il expliquait comment, de manière générale, des taux d'intérêt élevés stipulés par des établissements financiers, pouvaient décourager la pratique de l'escompte si indispensable au refinancement des industriels et limiter la circulation des billets qui en découlait, si favorable, elle, à la marche régulière des affaires : "Il est évident que si un capitaliste trouve le moyen de placer, chez un banquier de premier crédit, des capitaux à 4 pour cent, il préférera l'engagement de ce banquier à des billets de banque portant intérêt à 2 pour cent" ⁵³⁵.

Les banques de crédit sont soumises à une forte pression de la part des industriels dont elles doivent assumer les risques de faillite, et surtout parmi elles, les *banques de premier crédit* qui accordent des prêts à des entreprises encore mal assurées.

C'est pourquoi elles demandent un taux d'intérêt plus élevé en contrepartie des crédits qu'elles accordent. Or les capitalistes, propriétaires des fonds susceptibles de se transformer en *avances à l'industrie*, voient dans cette situation une opportunité de réaliser des placements bien rémunérés et ils tirent parti de ces relations financières fondées sur le risque qui entretient des taux d'intérêt élevés.

Enfantin est persuadé en effet que des taux d'intérêt élevés exacerbent l'activité des spéculateurs attirés par les opportunités de profit à court terme qu'ils offrent. Des taux d'intérêt bas au contraire sont une nécessité pour assurer la régularité de l'activité industrielle et les banques prêtant à de tels taux exercent une action très positive.

Or, c'est un reproche continuellement adressé par les saint-simoniens à la Banque de France de fuir le risque pour elle-même et de s'en accommoder lorsqu'il atteint les *industriels*, au point de l'intégrer comme une variable ordinaire dans sa conception de l'économie, et même d'en tirer même parti en vue d'augmenter ses profits, alors qu'elle devrait au contraire chercher par tous les moyens à l'éliminer des relations industrielles : la Banque de France, par son attitude, se place du côté des spéculateurs contre les producteurs.

b - Taux d'escompte de la Banque de France comparé à celui des autres établissements financiers.

La dérive spéculative sur les taux d'intérêt semble particulièrement grave aux saint-simoniens lorsqu'ils considèrent le comportement de la Banque de France, "la banque improprement appelée banque de France, car ses billets ne circulent pas hors de Paris, est loin de se procurer pour but la baisse de l'intérêt" ⁵³⁶.

⁵³⁵ ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 114.

⁵³⁶ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831.

On en arrive ainsi, regrettent les saint-simoniens, à la situation paradoxale où la *banque de France*, qui est pourtant l'établissement financier le plus solide, "a toujours repoussé la proposition de baisser le taux de ses escomptes"⁵³⁷.

A cause de sa politique de l'escompte, les taux d'intérêt pratiqués par la Banque de France sont souvent plus élevés que ceux des grandes banques d'affaires, *Haute banque* parisienne ou grands établissements de province. De ce fait, elle n'attire pas les industriels les plus solides, en mesure de négocier les prêts les plus avantageux. A l'inverse, elle spécialise dans les crédits aux entreprises plus fragiles ou, encore pire, dans les crédits à des spéculateurs qui acceptent de supporter un intérêt élevé dans l'espoir d'un profit spéculatif encore plus grand.

Isaac Péréire met en évidence cette situation paradoxale : "chose curieuse, elle [la Banque de France] escompte à un taux plus élevé que les banquiers eux-mêmes ; aussi les effets de son portefeuille ne sont-ils pas aussi bien choisis"⁵³⁸.

Pour lui, une telle structure des taux est absurde, car en demandant un taux d'escompte excessif à des entreprises déjà fragiles, elle accroît les risques de faillite qui, à leur tour aggravent encore l'instabilité du système économique et accentuent le caractère cyclique de son fonctionnement.

Et surtout, elle se spécialise automatiquement dans les prêts spéculatifs à des emprunteurs acceptant un risque important. Ainsi, en dernier ressort, c'est elle qui endosse le pari audacieux de ces spéculateurs. Or il n'est pas sain que la banque de premier rang, l'institution qui soutient l'ensemble du système financier, soit aussi exposée aux dangers potentiels. Le risque systémique est directement supporté par le pilier du système : c'est une situation très malsaine.

Ainsi, le taux d'escompte anormalement élevé pratiqué par la Banque de France a, pour les saint-simoniens, des conséquences catastrophiques sur le fonctionnement du système : avec des taux d'intérêt élevés, la banque centrale favorise l'activité des spéculateurs au détriment de celle des producteurs.

c - La structure des taux encourage la spéculation et favorise les rentiers.

⁵³⁷ *Idem.* Comme nous le savons, le taux d'escompte de la Banque de France était fixé à 4 % pour l'ensemble des effets escomptés à Paris et la Banque de France se montrait intransigeante face aux nombreuses pressions, celles des saint-simoniens en premier lieu, qui s'exerçaient sur elles afin qu'elle accepte de baisser son taux. Les discussions relatives à ce taux d'escompte se poursuivent longtemps sur un ton aussi vif : en 1839 encore, Achille Fould, un banquier d'origine juive qui intervient souvent dans les discussions financières de son époque, défend la Banque de France en rétorquant aux demandes de baisse "*qu'un taux de 3 % ferait fuir le numéraire*" (B. GILLE, *op. cit.* p. 79). A la même époque, Thiers vole lui aussi au secours de la Banque de France en affirmant "[qu']*un taux trop bas pouvait favoriser les entreprises hasardeuses qui détruisent ou compromettent la stabilité économique*" (*idem*, p. 80). Le plaidoyer de Thiers en faveur de la Banque de France a fait dire à G. RAMON que "*le grand vent du saint-simonisme n'avait pas effleuré [son] esprit*" (cité par B. GILLE, *loc. cit.*). De fait, les projets saint-simoniens de réforme du statut de la Banque de France n'ont rencontré aucun écho favorable au sein de cette institution.

⁵³⁸ *Ibid.*

c1 - La spéculation avantagée par rapport à la production.

La structure des taux telle que la décrivent les saint-simoniens, permet à la spéculation de prendre le pas sur la production avec l'aggravation des déséquilibres et le développement des activités parasitaires que cela implique: "*un pareil danger doit être évité, parce qu'il fait chercher la fortune à une source corrompue, l'agiotage, le jeu, au lieu de la solliciter par le travail qui seul est réellement productif*"⁵³⁹.

Ainsi *l'ignorance et la cupidité* qui pousse les capitalistes recherchant le rendement le plus élevé possible à spéculer sur les taux d'intérêt est la première responsable des perturbations cycliques de la production : des "oscillations", dit Enfantin, [dans lesquelles] *l'industrie s'égare*"⁵⁴⁰.

Ces intentions spéculatives sont particulièrement regrettables, pour les saint-simoniens, lorsqu'elles se manifestent chez les dirigeants de la Banque de France qui, du point de vue des *industriels*, ont pour mission d'assurer la stabilité du système financier et de moraliser son fonctionnement.

c2 - Les dirigeants de la Banque de France parmi les premiers à profiter de la spéculation sur les taux.

Les saint-simoniens regrettent très amèrement que la Banque de France ne fasse aucun effort pour tenter de limiter les activités spéculatives qui déstabilisent l'activité industrielle. En fait cette banque souscrit à une logique spéculative car elle est, dit Isaac Pereire, "*composée de banquiers capitalistes*"⁵⁴¹. Ces *banquiers* n'ont pas d'intérêt personnel, en tant que rentiers, à voir la production prendre le dessus sur la spéculation.

539

P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 114. Pour ENFANTIN, l'affaire des *assignats* est l'exemple parfait de la dérive spéculative prenant sa source dans des arbitrages contestables et donnant lieu à toutes les manipulations financières possibles, à la limite souvent des pratiques frauduleuses. Le risque encouru par les spéculateurs est du reste assez limité lorsqu'ils spéculent sur des fonds publics qui bénéficient dans tous les cas de la garantie des pouvoirs publics. Une telle spéculation sur les fonds publics, par conséquent, est d'autant plus immorale que les occasions de profit sont très grandes, que le risque encouru en contrepartie est réduit et que les bénéfices sont réalisés sur le bien commun de la collectivité. En ce qui concerne les *assignats*, rappelons que l'Assemblée nationale avait décreté, en décembre 1789, la mise en vente de domaines appartenant à la noblesse et au clergé. Elle avait estimé la valeur de ces biens à 400 millions de francs et elle avait émis en contrepartie 400 millions de bons hypothécaires. Ces bons émis par le Trésor devaient permettre à celui-ci de rembourser la Caisse hypothécaire : ils étaient réservés à l'achat par *assignation* des biens confisqués à la noblesse et au clergé, d'où leur nom d'*assignats*. Ils conféraient ainsi un droit préférentiel à leurs détenteurs. Dès leur apparition, ils donnèrent lieu à toutes sortes de manipulations : leur émission, qui devait se limiter à 400 millions, s'élevait déjà en 1794 à près de 8 milliards ; elle était incontrôlée et cela permit à des profiteurs sans scrupules d'acheter des biens nationaux avec des bons, faisant office de monnaie, qui étaient en fait totalement dépréciés.

540

Idem.

541

I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831. Rappelons que la Banque de France appartient à des actionnaires privés et qu'elle est dirigée à l'époque des saint-simoniens par quinze *régents* représentant les 200 plus gros actionnaires de la Banque.

Aussi, la Banque de France ne met-elle pas sa situation hégémonique à profit pour influencer les taux d'intérêt à la baisse, mais au contraire pour les maintenir à un niveau élevé : "la banque de France est préoccupée avant tout par le désir de répartir de beaux dividendes"⁵⁴².

Les saint-simoniens, de leur point de vue, ont toutes les raisons de soutenir que l'instabilité économique a une cause endogène puisqu'elle a sa source dans les taux d'intérêts qui synthétisent les relations d'exploitation au sein du système capitaliste. Ces taux d'intérêt, par nature, favorisent les capitalistes qui spéculent pour gagner de l'argent avec de l'argent sans prendre le risque de participer à des activités industrielles aux résultats aléatoires.

L'emprise du taux d'intérêt sur le système capitaliste est si forte que la Banque de France, elle-même, souscrit à une logique spéculative au point, disent les saint-simoniens, qu'elle intègre sa politique de taux dans une stratégie financière menée à des fins rentières.

§2 - Taux d'intérêt et cercle vicieux déflationniste.

Dans l'analyse critique des saint-simoniens, il existe une relation de causalité immédiate entre le taux d'intérêt et le phénomène déflationniste : plus le taux d'intérêt est élevé, plus les tendances déflationnistes sont marquées dans l'économie.

La crise industrielle est en effet à leurs yeux une crise de débouchés dont le taux d'intérêt est le premier responsable. Le prélèvement d'un intérêt sur les prêts en monnaie est responsable, à plusieurs titres, des graves dérèglements dans le fonctionnement du système.

En premier lieu les entreprises industrielles supportent avec le taux d'intérêt un prélèvement très lourd qui renchérit très dangereusement leurs coûts de production.

Mais aussi en second lieu, et c'est sans doute le plus intéressant, on voit se dessiner dans l'analyse saint-simonienne du cycle les contours d'une demande effective dont la faiblesse joue un rôle majeur dans le déclenchement de la crise. Et il apparaît alors que le taux d'intérêt est encore responsable de deux manières de ce bas niveau de la demande effective : il décourage la demande d'investissement des industriels qui s'épuisent financièrement à payer un loyer de l'argent ruineux, alors même que cette demande d'*instrumens de travail* revêt une importance primordiale ; il déprime également la demande de consommation car le taux d'intérêt trop élevé se répercute sur les salaires et il est cause de leur baisse.

A - Prélèvements rentiers et coûts de production.

Un taux d'intérêt élevé renchérit les coûts de production : les entreprises ne sont alors plus compétitives. D'autant plus que ce taux d'intérêt se surajoute à d'autres formes de loyers que les travailleurs sont obligés d'acquitter.

⁵⁴² *Idem.*

a - Le taux d'intérêt augmente les coûts de production.

Dans les conditions ordinaires du fonctionnement de l'économie capitaliste, le taux d'intérêt est une source de difficultés pour les *industriels* qui dirigent une entreprise : dans la mesure en effet où il renchérit le prix de leurs produits, il complique leur tâche pour leur trouver des débouchés. En temps normal, par conséquent, il existe une relation de causalité entre le taux d'intérêt et les tendances déflationnistes de l'économie.

Et pour les saint-simoniens, cette relation de causalité devient encore plus sensible et apparente lorsque sur le marché d'un même bien les fabricants supportent des taux d'intérêt différents. Les conditions de la concurrence sont alors faussées et les *industriels* qui supportent les taux les plus lourds sont dans l'impossibilité totale de vendre leur production. Dans ces conditions, le niveau excessif du taux d'intérêt est à l'origine du déclenchement de la crise qui atteint le groupe des industriels les plus désavantagés.

Les saint-simoniens voient dans le marasme qui frappe très durement les entreprises du secteur textile à Lyon, à la fin de l'année 1831, la confirmation de leur analyse qui rend le taux d'intérêt responsable de la crise cyclique : ces industriels français supportent un taux d'intérêt plus élevé que les étrangers et ils ne peuvent faire face à la concurrence que leur impose le système marchand.

Ainsi le taux d'intérêt est le premier responsable des événements tragiques de Lyon parce qu'il a directement renchéri le coût du capital emprunté par les industriels dont la situation était déjà très fragile pendant cette période de surproduction.

Pour les saint-simoniens, le taux d'intérêt pèse directement sur les coûts de production et cette taxation est alors d'autant plus grave qu'en période de crise, alors que les débouchés sont limités et que la concurrence est exacerbée entre les *fabricants* des différents pays, les entreprises des autres pays disposent d'avantages concurrentiels sur les *producteurs* français qui doivent s'acquitter d'un intérêt plus lourd, à cause de capitalistes plus avides, d'une législation plus rétrograde ou encore d'une organisation de la banque retardataire.

Mais le taux d'intérêt prélevé par les banques lors des opérations d'escompte ou des attributions de crédit pour rétribuer les capitalistes financiers n'est pas le seul responsable du renchérissement de la production. On trouve aussi en accusation, dans la presse saint-simonienne de cette période, toutes les autres formes de loyers qui constituent un revenu pour les couches oisives de la population.

b - La rente du sol pèse indirectement sur les coûts de production.

b1 - Une référence à la théorie du salaire naturel.

Ce n'est pas seulement à cause du taux d'intérêt, d'après les saint-simoniens, que les produits fabriqués à Lyon sont trop chers, mais plus généralement à cause de tous les loyers versés aux oisifs. Dans leur représentation de la crise économique, c'est l'ensemble des prélèvements sur le travail qui constitue, autour du taux d'intérêt, une nébuleuse rentière alourdissant les coûts de production et entravant l'activité des

industriels.

Outre le niveau trop élevé du taux d'intérêt, les saint-simoniens avancent, pour expliquer les événements de Lyon l'existence de taxes sur les importations de blé, plus lourdes en France que dans les pays voisins, à cause du pouvoir politique exorbitant que les propriétaires fonciers ont recouvré avec le régime de la Restauration.

Ces taxes sur les importations de blé sont beaucoup plus élevées qu'en Suisse en particulier, disent-ils. Dans ces conditions de concurrence faussée, la proximité de ce pays constitue pour les *fabricants lyonnais* un handicap difficile à surmonter : "La fabrication est à meilleur compte en Suisse parce que les subsistances, exemptes en partie des taxes dont l'oisiveté les a chargées en France y sont à plus bas prix"⁵⁴³.

b2 - Les *fabricants lyonnais* doivent payer des salaires plus élevés à leurs ouvriers.

Comme les subsistances coûtent plus cher à Lyon du fait de cette rente foncière qui augmente le coût des céréales, les salaires doivent aussi être plus élevés. L'auteur de l'article reproduit fidèlement l'analyse classique relative au *salaire naturel* : le prix du travail dépend en fait du prix des subsistances que les ouvriers doivent nécessairement acheter pour survivre.

Le combat des saint-simoniens s'apparente ici au combat de Ricardo contre les *corn laws* : si on parvient à réduire ou même à supprimer les taxes sur les importations de blé, les salaires des travailleurs pourront augmenter, que ces travailleurs soient propriétaires ou non. A la différence de Ricardo, ils ne distinguent pas le salaire du profit et le salaire représente d'après eux la forme de revenu qui rémunère le travail en général : il s'agit donc de réduire le pouvoir de cette "*faible fraction de la société* [qui bénéficie de] *l'injuste répartition des instrumens de travail, terre et capitaux*"⁵⁴⁴ ; or cette *faible fraction de la société* coïncide largement avec la classe des rentiers du sol.

c - L'instauration d'un tarif est inutile face au prélèvement rentier.

⁵⁴³ "Manifestation du parti des travailleurs. Les ouvriers de Lyon.", *Le Globe*, 31 octobre 1831. La Suisse n'avait pas instauré de taxes prohibitives sur les importations de céréales comme la France qui l'avait fait d'après les saint-simoniens, pour protéger le revenu des rentiers du sol. De ce fait les salaires pouvaient être plus faibles et les coûts de production plus bas, comme l'affirme l'article du *Globe*. Sur l'histoire de la Suisse, on peut consulter Jean-François BERGIER, *Histoire économique de la Suisse*, Payot, Lausanne, 1984.

⁵⁴⁴ *Idem*. D'après RICARDO, les rentiers ont un comportement parasitaire : non seulement ils ne participent nullement à la création des richesses, "[la rente] n'est jamais une cause de la richesse" (RICARDO, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion, 1977, p. 65) ; mais ils tirent profit de la richesse produite par les autres classes de la société, "la hausse des rentes est toujours l'effet de l'accroissement de la richesse nationale" (*loc. cit.*). Les rentiers portent une lourde responsabilité dans la perpétuation d'un état stationnaire, à cause de l'accroissement de la rente différentielle provenant de la mise en culture de mauvaises terres rendue nécessaire lorsque la population s'accroît : l'augmentation de la rente rend nécessaire l'augmentation des salaires, responsable à son tour de la baisse des profits et par conséquent aussi de la réduction des investissements.

c1 - Tous les travailleurs lyonnais sont victimes de la concurrence.

Les saint-simoniens se rangent sans ambiguïté aux côtés des salariés de Lyon : ils adhèrent à leur cause puisqu'ils regrettent avant tout que l'augmentation des denrées se traduise par une baisse du salaire réel des ouvriers, qui par ailleurs sont les premières victimes de la concurrence acharnée sévissant dans la production textile : une "*guerre à mort s'il en fut jamais, guerre où l'on se ruine, où l'on se tue par la faim*"⁵⁴⁵

Cependant, à l'occasion de ces événements de Lyon, ils insistent bien une nouvelle fois sur le fait que l'antagonisme fondamental se situe entre les *travailleurs* et les *oisifs* et qu'il ne doit pas se déplacer à l'intérieur de la classe des travailleurs à travers un conflit entre les employeurs et les employés.

Les *fabricants*, les chefs d'atelier, les propriétaires de fabrique, sont contraints de lutter les uns contre les autres pour trouver des débouchés à leurs produits à cause de la concurrence imposée par les rentiers qui ont pour seul objectif de consommer au meilleur compte : c'est ainsi que "*les fabricants de Suisse font la guerre aux fabricants de France*"⁵⁴⁶.

Tous les travailleurs en effet sont victimes de la concurrence. Les salariés qui subissent directement une très forte baisse de leur salaire réel, les chefs d'entreprises qui doivent encaisser une forte augmentation nominale du *salaire naturel*, les *fabricants* qui affrontent une concurrence aussi rude dans des conditions très défavorables tout en supportant le poids d'une rente particulièrement élevée en France : "*c'est cette guerre funeste qui réduisant les bénéfices des fabricants de Lyon, a eu un contre coup cruel sur le salaire des ouvriers*"⁵⁴⁷.

c2 - La hausse des tarifs n'est pas une alternative valable.

Pour les saint-simoniens, l'origine des difficultés se trouve dans la concurrence qui oblige les *fabricants* à vendre leur production à bas prix. Dans ces conditions ils sont très sceptiques sur l'opportunité d'instaurer un tarif minimum pour le travail des ouvriers salariés : "*l'adoption d'un tarif la rendra t-elle [la concurrence] moins meurtrière pour les lyonnais ?*"⁵⁴⁸ se demande *Le Globe*.

Ils reconnaissent que l'instauration d'un tarif ouvrier est une mesure généreuse, mais elle est malheureusement à leurs yeux totalement inefficace. Sa première conséquence sera de mettre les *fabricants lyonnais* dans une situation encore plus intenable : les faillites des entreprises seront encore plus nombreuses et par conséquent le chômage des ouvriers encore plus important : "*Triste condition*, écrit *Le Globe*, *alternative*

⁵⁴⁵ *Ibid.*

⁵⁴⁶ *Ibid.*

⁵⁴⁷ *Ibid.*

⁵⁴⁸ *Ibid.*

épouvantable ! Si l'on reste dans le statu quo, les ouvriers sont décimés par la misère, si l'on institue un tarif élevé, beaucoup de fabricants seront contraints de fermer leurs ateliers"⁵⁴⁹.

D'un point de vue microéconomique, l'incorporation d'un taux d'intérêt, d'une rente du sol, ou de toute autre forme de loyer, dans le prix du produit handicape les entreprises qui supportent le prélèvement le plus lourd : les entreprises de Lyon sont dans cette situation au cours des années qui précèdent 1831. Par conséquent, c'est le taux d'intérêt, pour les saint-simoniens, qui est alors responsable de la crise du secteur textile de Lyon.

Il est ensuite à l'origine d'un déséquilibre partiel très grave qui peut se transmettre à toutes les catégories de travailleurs, à tous les secteurs de l'industrie et provoquer l'apparition d'une crise généralisée. La demande est ainsi une variable explicative fondamentale dans l'analyse saint-simonienne du cycle : le bas niveau de cette demande en effet liée à la faiblesse du revenu des *travailleurs* se répercute sur l'activité et joue un rôle majeur dans le déclenchement de la crise et dans son développement.

B - Le taux d'intérêt déprime la demande globale.

Le taux d'intérêt augmente les coûts de production des entreprises et il les fragilise face à la concurrence : c'est le sens de ce que nous pourrions appeler l'analyse microéconomique des saint-simoniens. Mais il est aussi directement à l'origine de la crise dans la mesure où il exerce une ponction sévère sur le revenu des travailleurs et par conséquent sur la circulation des richesses. Tel est le sens de l'analyse macroéconomique du cycle par les saint-simoniens : le taux d'intérêt décourage directement la demande d'investissement des entrepreneurs et indirectement la demande de consommation des autres salariés.

a - Le taux d'intérêt déprime la demande d'investissement.

a1 - Le taux d'intérêt est trop élevé pour financer l'investissement.

Pour les saint-simoniens, un taux d'intérêt élevé déprime la demande d'investissement

⁵⁴⁹ *Ibid.* Les événements de Lyon ont posé de graves problèmes théoriques aux saint-simoniens comme nous l'avons déjà signalé (cf. supra p. 79-83). Le conflit qui se faisait jour entre les chefs de fabrique et leurs salariés remettait en question leur conception de l'organisation du travail et même, toute leur représentation d'une société capitaliste traversée par un conflit fondamental et irréductible entre les *travailleurs* et les *oisifs*. Or avec les événements de Lyon, ils assistent à un conflit entre des travailleurs : ils n'ont alors pas su adopter une position claire et sans ambiguïté. Ils n'ont finalement trouvé d'autre solution que de chercher à calmer la colère des ouvriers en rappelant les causes fondamentales des difficultés rencontrées par les *industriels* : "situation inextricable tant qu'on ne comprendra pas que les priviléges de l'oisiveté sont la cause de tous les maux des travailleurs ; tant qu'à la politique d'exploitation et de haine, on n'aura pas substitué la politique d'association pour les individus, les classes, les peuples". Et pour réaliser cette *politique d'association*, ils proposent toujours "qu'on élève des établissements de crédit qui, allégeant les charges des fabricants, permettront réellement un accroissement de salaire ; qu'on abroge la loi des céréales..." (*Le Globe*, 31 octobre 1831). Malheureusement pour les saint-simoniens, la distance qu'ils ont voulu prendre avec les événements immédiats de l'époque a été mal perçue par un grand nombre de fidèles qui ont accusé leurs pères parisiens de tiédeur excessive, et même déplacée, face à la gravité des événements. On peut lire à ce sujet les commentaires de F. RUDE, *op. cit.*, p. 671-674 et p. 699-71.

des *industriels* alors que celle-ci revêt une importance capitale dans la demande globale.

En temps ordinaire déjà, le prélèvement d'un taux d'intérêt, parce qu'il réduit la circulation et restreint les débouchés, maintient l'économie dans une situation de sous emploi.

Mais lorsque ce prélèvement rentier s'accroît et qu'il pèse encore plus lourdement sur les *industriels*, les sommes que ces derniers payent aux *oisifs* au titre de l'intérêt, empêche de nombreux *industriels* de réaliser leurs projets d'équipement et elles les dissuade d'entreprendre une quelconque activité productive. Ainsi plus le taux d'intérêt augmente, plus le prélèvement rentier s'accroît et plus les tendances déflationnistes sont marquées.

Pour les saint-simoniens, l'origine des crises cycliques réside, principalement, dans l'obstacle que représente un taux d'escompte trop élevé. La Banque de France porte sur ce point une très lourde responsabilité : elle exerce un contrôle très strict sur l'émission en maintenant un taux d'escompte au niveau élevé de 4 % ; elle adopte en outre un comportement très malthusien en exigeant trois signatures pour garantir un prêt.

La *Haute banque*, c'est à dire les premières banques de Paris, qui à cause du taux de réescompte trop élevé de la Banque de France éprouve des difficultés de refinancement réserve ses capitaux pour les affaires les plus importantes. Les *industriels* de dimension plus modeste, qui ne peuvent recourir à la Banque de France ou à la Haute Banque sont contraints de s'adresser à de petits intermédiaires financiers, à la gestion assez hasardeuse et souvent dénués de scrupules, qui exigent des taux d'intérêt anormalement élevés.

Les premières victimes sont les entreprises les plus fragiles : on voit bien se dessiner dans l'analyse saint-simonienne le processus de concentration industrielle se renforçant à chaque crise que Marx décrira précisément par la suite. Mais à la différence de ce dernier, ils pensent que le taux d'intérêt est le premier responsable de ce processus.

a2 - Il n'est pas rentable pour les *industriels* d'investir.

Il apparaît aussi, dans cette analyse saint-simonienne, que les entrepreneurs, conscients de leurs responsabilités industrielles, font soigneusement *figurer les escomptes dans les frais généraux* comme le précise l'article du *Globe* : ils se livrent ainsi à une comparaison assez approfondie entre le taux de profit et le taux d'intérêt lorsqu'ils envisagent la possibilité d'un investissement. Ils comparent dirions-nous aujourd'hui le rendement escompté de l'investissement avec le taux d'intérêt pour avoir une idée de la profitabilité d'un investissement.

Dans ces conditions, un taux d'intérêt élevé, nous le voyons, déprime la demande d'investissement des industriels alors même que celle-ci revêt une importance capitale pour la circulation des richesses.

Par le canal de la demande d'investissement, le taux d'intérêt exerce alors une influence déflationniste très grave sur le niveau de la production. Cette relation entre le taux d'intérêt et la demande de biens d'investissements, *les instrumens de travail*, est un élément central du système saint-simonien : nous avons souvent vu, du reste, combien

les *industriels* étaient pénalisés par un taux d'intérêt trop élevé dans la quête de ces *instrumens de travail* qui leur sont si indispensables.

Mais à côté de cette relation directe fondamentale, il en est une autre, indirecte, très importante également, impliquant une nouvelle fois le taux d'intérêt dans la détermination du niveau d'équilibre : celle reliant le taux d'intérêt à la demande de consommation par l'intermédiaire des salaires distribués.

b - La demande de consommation est indirectement handicapée par un taux d'intérêt élevé.

Nous avons vu que dans l'optique saint-simonienne, le prélèvement constitué par le taux d'intérêt déterminait la coupure de la société entre deux classes antagonistes engagées dans un jeu à somme nulle pour le partage du revenu disponible.

Au début du mois d'octobre 1831, alors même que la perspective d'affrontements sociaux très graves semble se préciser à Lyon, *Le Globe* rappelle ce point essentiel de la *doctrine de Saint-Simon* pour expliquer "la détresse du commerce" : "*Divisons la société en deux classes : les agriculteurs, les manufacturiers, commerçants etc. d'une part. Et d'autre part les propriétaires oisifs, capitalistes, rentiers ; il est entendu que nous ne voulons parler ici que de la propriété ou de la fortune indépendante de tout travail*"⁵⁵⁰.

C'est cette conception de la société que Decourdemanche reproduit deux mois plus tard, comme nous l'avons vu, pour trouver une cause ultime au soulèvement des ouvriers lyonnais. A cause des loyers élevés qui alimentent les revenus des rentiers oisifs "*les maîtres ne peuvent se procurer des capitaux qu'à des taux très élevés [...] ; et ils se trouvent dans la nécessité d'abaisser le salaire des ouvriers à des prix au moins égaux à ceux des fabriques étrangères*"⁵⁵¹.

Les taux d'intérêt élevés, créent des difficultés insurmontables aux maîtres des fabriques et ils se répercutent sur le salaire des ouvriers : "*cette guerre funeste qui réduit les bénéfices des fabricants de Lyon a eu un contrecoup cruel sur le salaire des ouvriers*"⁵⁵².

Tous les travailleurs sont touchés par la crise. La pression rentière sur les *bénéfices* des industriels est très forte : les sommes qui leur restent une fois payées aux oisifs les charges que ces derniers prélèvent sur la production sont trop faibles pour rémunérer l'ensemble des travailleurs. Qu'il s'agisse du salaire au sens strict des ouvriers, du *bénéfice* des chefs d'atelier, *les maîtres*, ou même encore du *bénéfice* des fabricants, leurs revenus sont trop faibles pour qu'ils puissent consommer : la faiblesse de cette consommation populaire ne peut qu'aggraver la crise et nourrir un cercle vicieux déflationniste.

Seuls les rentiers ne sont pas frappés par la crise et peuvent consommer, mais cette

⁵⁵⁰ *Le Gobe*, 2 octobre 1831. Dès avant le déclenchement des événements de Lyon, l'analyse sociale des saint-simoniens laisse présager la difficulté qu'ils éprouveront pour prendre clairement position dans le conflit opposant les ouvriers révoltés aux forces de l'ordre.

⁵⁵¹ DECOURDEMANGE, "art. cit.", *Le Globe*, 14 décembre 1831.

consommation tombe dans la sphère rentière et elle n'exerce aucun effet d'entraînement sur la sphère productive. "La dernière de ces classes [celle des oisifs] perçoit en numéraire sur la première [celle des travailleurs], des loyers, des fermages, des intérêts, puis elle les lui rend en échange de produits qu'elle consomme improproductivement au sein de son oisiveté, de sorte que les travailleurs jouent le rôle d'un mécanisme qui crée mille objets divers pour le plaisir des classes oisives, sans que celles-ci lui rendent rien en échange"⁵⁵³.

La consommation des oisifs est peu intéressante du point de vue de la production des richesses car elle exerce peu d'effets d'entraînement sur l'activité industrielle. Elle se rapporte à des activités parasites, à leurs yeux, incapables de créer une dynamique industrielle propice au redémarrage de l'économie : lorsque les rentiers emploient des domestiques, sans doute ceux-ci travaillent-ils dans l'esprit des saint-simoniens, mais leur travail n'entre pas dans la sphère industrielle. Ils participent ainsi à la reproduction des anciens rapports féodaux fondés sur la réciprocité de services rendus gratuitement : assistance et protection contre dévouement et travail gratuit.

La consommation des rentiers, en outre, contient une très forte part de thésaurisation, puisque le taux d'intérêt retire des richesses de la circulation, dont le ralentissement concourt aussi à restreindre la consommation globale. On retrouve alors la controverse entre les saint-simoniens et M. Dupin relative aux événements de Lyon et aux

⁵⁵² "France. Manifestation du parti des travailleurs. Les ouvriers de Lyon", *Le Globe*, 31 octobre 1831. En 1830, au sein de la *Fabrique lyonnaise*, les différentes fonctions industrielles sont certes strictement définies, mais elles sont aussi étroitement imbriquées, et les statuts respectifs, de ce fait, pas toujours très clairement précisés. Nous pouvons ajouter pour préciser ce que nous avons déjà dit à ce sujet (p. 238-242) qu'on y distingue alors principalement trois groupes d'acteurs dont les relations sont très codifiées : les *fabricants* ou *négociants* qui passent commande aux *chefs d'atelier* du produit qu'ils ont conçu et qu'ils doivent commercialiser ; les *chefs d'atelier* cumulent le statut d'artisan travailleur indépendant et celui d'ouvrier salarié puisque d'un côté ils sont propriétaires des machines et parfois des locaux et que d'un autre côté ils *travaillent à façon* pour les *négociants* ; il font pour leur part travailler les *compagnons*. Le groupe intermédiaire des *chefs d'atelier* est très hétérogène : s'il possède un ou deux métiers, le *chef d'atelier* est très proche des *ouvriers compagnons* ; s'il en possède six ou plus, il est alors plus proche des *fabricants*. Ainsi les saint-simoniens qui veulent considérer ces trois groupes comme des *industriels* ou des *travailleurs* parviennent mal à trouver des mots d'ordre adaptés à la situation de chacun, car leurs intérêts sont souvent divergents. D'autant plus que le groupe des *chefs d'atelier* est lui même traversé par des conflits internes au sujet du tarif à demander aux *fabricants*. Leur analyse des événements de Lyon a été très vivement critiquée et on peut estimer qu'elle est à l'origine du déclin de leur influence au sein du mouvement ouvrier. Pourtant leur point de vue se rapproche beaucoup de celui de CHARNIER, le chef du mouvement mutuelliste, très important à Lyon, qui écrira après les événements que "*le tarif est un faux calcul, [que] la baisse des salaires est le résultat du système de libre concurrence, [et que] c'est ce système même qu'il fallait réformer*" (cité par F. RUDE, *op. cit.*, p. 309).

⁵⁵³ "De la liste civile. De la détresse du commerce", *Le Globe*, 2 octobre 1831. Dans cette représentation saint-simonienne, la monnaie circule comme dans le circuit physiocratique : on retrouve bien une filiation méthodologique entre les physiocrates et les saint-simoniens. Au-delà de cette parenté méthodologique toutefois, les ressorts économiques et les implications politiques sont différents. Le *zig zag* physiocratique est auto entretenu : les rentiers fournissent l'impulsion initiale par les avances qu'ils retirent du précédent processus productif. Par contre le système saint-simonien est continuellement alimenté par l'énergie que les travailleurs lui confèrent à chaque nouveau processus : et pourtant, si c'est bien grâce aux *travailleurs* que le système fonctionne, ils n'en retirent aucun avantage : ils sont en dehors du circuit puisqu'ils perdent eux-mêmes l'énergie qu'ils lui transmettent chaque fois que s'enclenche un nouveau processus productif.

solutions pour y remédier. M. Dupin soutenait que la *consommation des riches* participait à la diffusion des revenus et les saint-simoniens lui rétorquaient que seule la consommation des travailleurs pouvait exercer un effet d'entraînement sur la production et sur le nombre de *travailleurs* employés : les travailleurs en effet ne consomment que des biens utiles, qui de ce fait sont produits par l'industrie ; d'autre part ils consomment tout leur revenu et la monnaie se diffuse dans tout le corps social pour engendrer le maximum d'activités industrielles.

SECTION III - LES RENTIERS CAPITALISTES PROSPERENT PENDANT LA CRISE EN METTANT A PROFIT LES RESSOURCES DU TAUX D'INTERET.

L'organisation institutionnelle de la concurrence imposée par les rentiers capitalistes pour assurer leur pouvoir face aux travailleurs est une source permanente d'instabilité. Le système capitaliste, ainsi fondé sur le principe de la concurrence illimitée, connaît un fonctionnement erratique caractérisé par l'apparition cyclique de violentes crises industrielles.

Le taux d'intérêt qui synthétise toutes les relations d'exploitation entre les *travailleurs* et les *oisifs* est la principale source de perturbation. Ce taux d'intérêt, pourrait-on dire en utilisant une terminologie marxiste, est le mécanisme qui surdétermine le fonctionnement du système : il exprime toutes les relations d'exploitation entre les deux classes antagonistes ; c'est très logiquement par conséquent qu'il est à l'origine des fluctuations cycliques qui affectent l'économie capitaliste.

D'après les saint-simoniens, c'est à cause des capitalistes qui ponctionnent le travail en prélevant un intérêt que les crises apparaissent et prennent de l'ampleur. Mais le plus révoltant à leurs yeux est qu'ils parviennent, une fois la crise installée, à tirer parti de celle-ci pour accroître leur pouvoir et leur richesse au détriment des travailleurs. Et s'ils y parviennent, c'est parce qu'ils peuvent utiliser à leur profit toutes les potentialités que leur fournit le taux d'intérêt.

Ainsi le taux d'intérêt est bien au cœur même des crises puisqu'il en est à l'origine et qu'il en aggrave les effets. A cause de lui, les responsables de la crise en sont aussi les profiteurs.

§1 - Résistance à la baisse du taux d'intérêt pendant la crise.

Dans une perspective saint-simonienne la crise apparaît comme un choc social asymétrique car elle frappe de manière très différenciée les deux grandes classes de la population : alors que le coût de la crise est très lourd pour les *travailleurs*, il permet aux *oisifs* de maintenir leur position et même de l'améliorer.

A - Pendant la crise les *travailleurs* s'épuisent à payer des loyers.

a - Un niveau trop élevé de tous les loyers.

Que les loyers acquittés par les *travailleurs* consistent en fermages, baux commerciaux ou taux d'intérêt, leur niveau est très élevé et il ne baisse pas lorsque survient une crise. "*Ils [sont] placés devant cette alternative, ou de ne rien faire ou de travailler dans des lieux loués à un prix excessif, à un prix tel qu'ils savent souvent d'avance qu'il leur sera impossible de faire honneur à leurs engagements*"⁵⁵⁴.

Les *travailleurs* qui prennent courageusement le parti d'affronter la crise ne peuvent faire autrement que s'endetter auprès des rentiers, propriétaires fonciers le plus souvent, pour honorer leurs engagements. En temps ordinaire, ils doivent payer différents loyers pour avoir accès au capital technique, les *instrumens de travail* dont parlent si souvent les saint-simoniens : loyers agricoles, baux commerciaux, taux d'intérêt sur les emprunts à long terme destinés à l'achat de machines. En période de crise s'ajoutent à tous ces loyers le remboursement des emprunts contractés pour faire face à l'immédiateté des échéances. Les industriels sont en très grande difficulté et ils n'ont aucune réserve pour alimenter le fonds de roulement de leur entreprise : toute leur activité s'effectue à crédit et ils sont encore plus dépendants du taux d'intérêt. "*Cependant ils garnissent les lieux de marchandises qui leur sont livrées à crédit ; tous leurs bénéfices sont employés à payer leur propriétaire*"⁵⁵⁵.

Ces crédits sont indispensables aux industriels pour assurer la survie de leur entreprise : ce capital financier emprunté à court terme est vital pour eux : à la contrainte ordinaire de supporter un loyer régulier ou encore un taux d'intérêt à long terme, s'ajoute celle de rembourser, avec intérêt, l'argent emprunté au jour le jour. Mais les prêts accordés aux *industriels* lors de ces périodes si difficiles se traduisent par une accumulation de dettes. Ils fragilisent encore plus leur entreprise et ils constituent un engrenage fatal : "*le déficit amène bientôt la faillite*"⁵⁵⁶.

L'activité industrielle des *travailleurs* est rythmée, pour leur malheur, par une répétition inexorable de ces crises cycliques : tels *industriels* qui, au prix d'un grand sacrifice sont parvenus à surmonter une de ces crises, auront seulement profité d'une courte période de répit, et ils seront confrontés quelques années plus tard à la même réalité : "*Ils ont vécu pendant le temps du crédit que leur donnait leur établissement ; quelques années plus tard, ils font une nouvelle tentative qui n'a pas plus de succès*"⁵⁵⁷.

⁵⁵⁴ DECOURDEMANCHE, "Septième lettre au rédacteur du Globe sur la législation dans ses rapports avec l'industrie et la propriété", *Le Globe*, 12 avril 1831.

⁵⁵⁵ *Idem.*

⁵⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁵⁷ *Ibid.*

b - Le niveau relatif des loyers augmente pendant la crise.

Les *industriels*, disent les saint-simoniens, sont d'autant plus fragilisés dans leur lutte pour la survie économique, que lorsque leurs difficultés s'aggravent avec la crise, le prix des loyers augmente aussi en général.

Leurs conditions de travail sont déjà très précaires en temps ordinaire où ils ont beaucoup de difficultés pour affronter la concurrence tout en supportant divers prélèvements rentiers, dont le taux d'intérêt est le plus lourd. Lorsqu'une crise survient, leur situation est encore plus précaire et ces travailleurs sont réduits à la misère. Mais leur mission devient carrément impossible du fait qu'à la difficulté de trouver des débouchés encore plus restreints s'ajoute la nécessité de payer des loyers encore plus lourds : "*les industriels pour s'arracher à la misère louent très cher des lieux pour exercer leur industrie*"⁵⁵⁸.

Parmi toutes les représentations de la crise économique qui avaient cours vers 1830, celle des saint-simoniens insiste particulièrement sur ses conséquences catastrophiques pour les travailleurs : ils analysent la misère ouvrière avec une grande acuité, même si on peut leur reprocher une représentation un peu floue des contours de cette classe ouvrière. Toutefois, c'est dans la description des comportements rentiers et de la stratégie rentière que la critique sociale des saint-simoniens est la plus virulente : c'est elle sans doute qui en constitue la dimension la plus originale ; alors que les *travailleurs* sont atteints dans leur existence même, ils montrent comment les *oisifs* mettent la crise à profit pour accroître leur richesse et leur influence sociale.

B - Pendant la crise les capitalistes prospèrent.

a - Une restauration des loyers à l'occasion des crises.

Pour les saint-simoniens, l'histoire doit logiquement progresser sur le long terme dans un sens favorable aux *travailleurs* qui produisent les richesses. Pour eux, une telle évolution est inexorable parce qu'elle prend en compte l'importance économique des *producteurs* qui sont à l'origine même de la richesse sociale.

Malheureusement, le retour périodique des crises de surproduction fait obstacle fait obstacle au *perfectionnement graduel de l'économie industrielle*, parfaitement fondé pourtant aux yeux des saint-simoniens, aussi bien logiquement que moralement et il marque en même temps le retour des rentiers "sur le devant de la scène sociale" : "*Les désastres deviennent ainsi des causes d'enrichissement pour les propriétaires et des causes de ruine pour les industriels*"⁵⁵⁹.

Comme la crise est une période sombre qui met en jeu des mécanismes économiques pervers, il est logique, d'un point de vue saint-simonien, qu'une classe parasitaire tire profit de la situation : si les propriétaires sont en mesure de tirer parti des

⁵⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁵⁹ *Ibid.*

crises qui frappent la production, c'est parce qu'ils sont capables de défendre le niveau des loyers au cours des périodes de détresse sociale : "*Lorsque la faillite exerce ses ravages sur la société, le prix des loyers augmente toujours*"⁵⁶⁰

b - La rente foncière augmente...

Ce sont en premier lieu les propriétaires fonciers qui sont accusés par les saint-simoniens de tirer profit de la misère des *travailleurs* : "*Et de catastrophe en catastrophe, toutes les valeurs actives de l'industrie passent, sous le titre de loyers, entre les mains des propriétaires fonciers*"⁵⁶¹.

Ainsi la crise se traduit par un transfert massif des richesses, de l'industrie qui produit, vers la propriété foncière qui ne produit rien. Une telle redistribution des richesses, mise en évidence par les saint-simoniens, en faveur de la forme de propriété la plus rétrograde qui soit exprime bien la réalité archaïque de la crise économique : pendant la crise, le cours normal de l'histoire est bloqué, ou pire même, il régresse.

Du reste, une telle régression économique à l'occasion des crises est conforme à la conception saint-simonienne de l'histoire : l'industrie se développe en effet contre les propriétaires fonciers, tout en parvenant difficilement à se dégager du pouvoir de cette classe sociale qui possède encore les capitaux indispensables aux travailleurs pour financer leur activité⁵⁶². Cette répartition inégalitaire de la propriété est le résultat de nombreux siècles d'exploitation : si le système industriel se développe contre le système féodal il en reste profondément tributaire au début du XIX^e siècle encore.

La crise se traduit par un transfert massif du revenu de l'industrie qui produit des richesses vers la propriété foncière qui n'en produit pas. Une telle redistribution en faveur de la forme de propriété la plus rétrograde exprime bien, pour les saint-simoniens, la réalité archaïque de la crise économique : le cours de l'histoire est alors bloqué, ou pire, il régresse. Une crise industrielle marque ainsi une rupture dans le cours normal de l'histoire: le pouvoir des *travailleurs* est stoppé dans son ascension et celui des *oisifs* fait un retour en force.

c - Ainsi que le taux d'intérêt.

La rente foncière, nous venons de le voir, montre la voie de la restauration des loyers au détriment des salaires lorsqu'une crise se déclenche. Elle constitue en quelque sorte le noyau dur de la propriété capitaliste à partir duquel toutes les formes de propriété vont voir leur rémunération augmenter, y compris la propriété mobilière, qui va percevoir un taux d'intérêt plus élevé. C'est une telle augmentation que Decourdemanche a constatée, lors des événements de Lyon, dans un autre article du *Globe* : "*Plus la crise commerciale*

⁵⁶⁰ *Ibid.*

⁵⁶¹ *Ibid.*

⁵⁶² *Ibid.* C'est la réalité que MARX désignera sous le terme d'*accumulation primitive* : "*la structure,économique capitaliste est sortie des entrailles de l'ordre féodal*" (K. MARX, *Le Capital*, huitième section, in *Oeuvres, Economie*, Gallimard, t. I, p. 1169)

augmente d'intensité, plus le taux de l'escompte augmente"⁵⁶³.

Si le taux d'escompte de la Banque de France est immuable, fixé une fois pour toutes au niveau de 4 %, les autres banques sont de plus en plus exigeantes pour accorder des crédits : comme avec la crise, les faillites "exercent leurs ravages sur la société", ces banques courrent des risques accrus de ne pas être remboursées ; c'est ainsi qu'elles exigent des garanties encore plus précises de la part des emprunteurs et qu'elles leur demandent un taux d'escompte encore plus élevé.

Or cette augmentation du taux d'escompte est très grave estiment les saint-simoniens car elle marque le retour de la défiance dans les relations industrielles : c'est toute l'économie monétaire, sur laquelle ils fondent tant d'espoirs, qui est frappée au cœur lors des crises cycliques.

Les périodes de crise permettent ainsi aux rentiers de retrouver leur pouvoir et leur fortune laminés pendant les périodes d'intense activité industrielle. Les saint-simoniens déplorent avec amertume une telle évolution : ils expliquent alors comment les rentiers parviennent à se prémunir contre la crise en tirant parti de toutes les ressources institutionnelles ; ils montrent aussi comment ils parviennent à prospérer en trouvant de nouvelles opportunités de spéculation.

§2 - Les rentiers s'adaptent à la crise grâce en grande partie au taux d'intérêt.

Les saint-simoniens formulent des critiques très acerbes à l'encontre des comportements adoptés par les rentiers pendant les crises cycliques. Ils restaurent, disent-ils, leur pouvoir économique et leur influence sociale car ils parviennent pendant ces périodes troublées à pervertir les institutions industrielles que les travailleurs tentent patiemment de mettre en place, lorsque l'activité est soutenue. Ils mettent également à profit l'instabilité engendrée par la crise pour gagner beaucoup d'argent en spéculant sur les difficultés de l'industrie.

A - Les rentiers tirent parti des ressources institutionnelles pour empêcher la baisse du taux d'intérêt.

a - Les oisifs pervertissent les institutions fondées par les *industriels*.

a1 - Les industriels souffrent du désordre qui s'exprime dans les crises.

Sous la pression des industriels, l'organisation du travail a déjà connu des progrès

⁵⁶³ DECOURDEMANCHE, "Sur la nécessité de résoudre promptement les questions soulevées par l'insurrection de Lyon. Causes de la crise actuelle et moyens de la faire cesser", *Le Globe*, 14 décembre 1831. L'escompte de la Banque de France est fixé, nous le savons, au taux intangible de 4 %. Cela signifie que les remboursements sont de plus en plus durement ressentis par les *industriels* dont le revenu baisse parce qu'ils subissent le marasme des affaires. Cela signifie surtout que le taux d'escompte de la Banque de France augmente en valeur réelle, relativement au niveau des prix qui chute pendant la crise. Un taux d'escompte nominal inchangé correspond donc bien à un taux réel plus élevé.

significatifs qui ont permis d'en libérer les forces vives : "ça a été beaucoup pour nos devanciers d'avoir renversé les anciennes institutions qui s'opposaient au libre développement de l'industrie, c'est à dire au progrès continu de la division et de la combinaison des travaux"⁵⁶⁴.

Mais cette évolution industrielle est à peine ébauchée : "un pas plus important reste à faire ; il faut créer de nouvelles institutions qui assurent ce développement [de l'industrie], ce progrès continu"⁵⁶⁵.

Le chantier inachevé de cette réforme institutionnelle laisse la société dans un état de désordre très préjudiciable pour les industriels qui ne sont pas en mesure d'organiser le travail dans une telle situation d'*anarchie* : "*Tant que cette tâche nouvelle n'aura pas été accomplie [...] la liberté de l'industrie restera toujours entravée par la multitude des obstacles qui naissent inévitablement pour elle d'un état d'anarchie*"⁵⁶⁶.

Ainsi l'évolution institutionnelle, qui aurait dû permettre aux *travailleurs* de développer leur activité, reste dans un état d'inachèvement dramatique : elle se retourne même contre eux puisqu'elle aboutit seulement à une concurrence exacerbée qui les oblige à se dresser les uns contre les autres: "*l'intérêt de chacun est presque toujours en opposition avec celui de son voisin, et tous deux dissipent, à se haïr et à se nuire, la force morale qu'ils pourraient si bien utiliser à s'aimer et à s'entraider*"⁵⁶⁷.

a2 - Une quête d'un ordre rendu inaccessible lors des crises.

Une telle situation est totalement paradoxale pour les saint-simoniens : cette évolution institutionnelle qui avait débuté sous l'auspices du développement industriel est détournée de son objectif initial et vidée de son contenu ; elle bénéficie seulement aux *oisifs* qui profitent tranquillement des difficultés éprouvées par les *travailleurs*, et elle se retourne contre ces derniers. Si bien qu'ils n'ont d'autre recours pour se protéger que de se réfugier derrière les institutions moyenâgeuses préindustrielles qui rendent encore possible l'expression de certaines formes résiduelles de solidarité.

⁵⁶⁴ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne", *Le Globe*, 28 avril 1831. On pourrait penser, à partir d'une citation isolée comme celle-ci, que les saint-simoniens ne se distinguent guère des industrialistes influencés par le libéralisme économique. De fait ces deux courants ont poursuivi un projet en partie identique et ils ont parfois emprunté la même voie : nous savons qu'il nourrissent tous deux l'ambition de favoriser le développement industriel. Mais alors que les industrialistes libéraux envisagent l'évolution industrielle d'un point de vue technique essentiellement, les saint-simoniens veulent intégrer sa dimension technique dans une analyse sociale et politique beaucoup plus large visant à provoquer un profond bouleversement des relations de pouvoir. Pour les saint-simoniens, en effet, c'est fondamentalement, l'institutionnalisation des échanges, qui est à l'origine de la croissance industrielle, et non le libre jeu des mécanismes du marché. Le marché dans ce processus du développement économique, est pourraut-on dire, une institution parmi d'autres. Quand ils se réfèrent "*au progrès continu de la division et de la combinaison des travaux*", ils pensent aux relations que les travailleurs entretiennent entre eux : cette solidarité leur permet d'être complémentaires et de réaliser un travail plus efficace. C'est l'application de la formule de Saint-Simon : "*A chacun selon ses capacités. A chaque capacité selon ses œuvres*".

⁵⁶⁵ *Idem.*

⁵⁶⁷ *Ibid.*

La nostalgie envers l'époque organique du Moyen Âge, qui transparaît dans cet article du *Globe*, exprime tout le désenchantement des saint-simoniens face à l'évolution constatée de la société industrielle qui, lors des périodes de crise, ne se conforme absolument pas à leur conception de l'histoire : leurs désillusions sont particulièrement vives lors des périodes de crise.

b - La loi sur les faillites est favorable aux propriétaires oisifs.

b1 - Les lois sur les faillites sont durcies pendant les crises.

Nous avons vu que les saint-simoniens nourrissaient à l'égard du système féodal des sentiments assez ambigus : pour l'essentiel, les éléments négatifs l'emportent sur les éléments positifs car même s'il contient quelques principes d'un ordre social disparus avec l'apparition du système capitaliste, il est absurde, inégalitaire et inéquitable.

Mais la crise économique traduit une régression très grave : elle démantèle les principes d'ordre qui peuvent encore subsister du système féodal et elle en fait resurgir les éléments négatifs avec leur lot d'injustices flagrantes, que les *travailleurs*, faute d'une association suffisamment poussée n'avaient pu réduire suffisamment lors des périodes de développement relatif.

Il en est ainsi des *lois sur la propriété* qui n'ont pu être expurgées de tous leurs éléments d'archaïsme : leurs capacités de nuisance à l'encontre des *travailleurs*, toujours intactes, peuvent se manifester dès qu'une crise réapparaît car elles assurent encore des garanties extrêmement solides à toutes les formes de propriété. C'est cet ensemble de lois "qui constitue le passé, l'ancien régime, la hideuse féodalité [qui] accorde à un homme [...] le droit [...] de vivre des sueurs de son semblable au moyen d'une redevance

⁵⁶⁶ *Ibid.* On fait en général remonter l'origine de l'anarchisme moderne comme courant politique antiautoritaire et antiétatique à William GODWIN (1756-1836) qui dans son *Enquiry concerning Political Justice* (1793) présente l'Etat comme un instrument d'oppression et d'asservissement des individus. L'anarchisme toutefois, en tant que courant organisé au sein du mouvement ouvrier se développe avec J. PROUDHON (1809-1865) qui vulgarise ce concept et lui confère une dimension sociologique et politique. En 1830, par conséquent, les saint-simoniens utilisent ce terme dans son sens péjoratif ordinaire pour désigner une situation de chaos politique. Ils ne peuvent de toute façon s'accorder d'une idée d'anarchie aussi radicalement opposée à leur conception de l'ordre social et de l'organisation politique : pour eux, l'idée d'anarchie ne peut germer dans l'esprit des hommes que lors des périodes critiques. Ils ont souvent reproché aux républicains un libéralisme outrancier qui, à leur yeux, confinait à l'anarchie et empêchait tout progrès durable dans le sens de l'*organisation du travail*. L'anarchie dans leur esprit est assimilée au mouvement libéral et pour "hideuse qu'elle apparaisse aux hommes [...] doués d'un profond sentiment d'ordre", ils la considèrent "comme un élément indispensable [...] dans les conditions transitaires où sont placées les sociétés modernes" ("France. Le pouvoir et les libéraux", *Le Globe*, 18 mars 1831. MARX reprend cette critique saint-simonienne de l'anarchie quand il la présente comme une stratégie mise en oeuvre par les bourgeois pour désorganiser l'ordre social précapitaliste afin de réaliser sans entraves, tels des pêcheurs en eau trouble, toutes les opportunités de profit pouvant se présenter à eux . "L'anarchie, écrit-il, est la loi de la société bourgeoise émancipée des priviléges hiérarchisants, et L'ANARCHIE DE LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE est le fondement de l'ordre public moderne, tout comme l'ordre public est pour sa part la garantie de cette anarchie. Si opposées qu'elles soient, elles dépendent néanmoins l'une de l'autre" (K. MARX, *La Sainte famille* in Oeuvres, Philosophie, t. III, Gallimard, p. 556). A travers cette représentation de l'anarchie, on voit bien, une fois encore, l'influence profonde du saint-simonisme sur la formation politique de la pensée de Marx.

*beaucoup plus forte que la dîme*⁵⁶⁸.

Ces lois qui garantissent aux propriétaires la perception d'un loyer sont réactivées lors des périodes de crise. Leur application, en outre, est réactualisée et elle est élargie à la sphère financière et leur capacité de nuisance envers les *travailleurs* est ainsi aggravée dans de très larges proportions.

Dans les relations financières entre *industriels* et *capitalistes*, elles sont entièrement favorables aux *propriétaires créanciers* en assurant une protection parfaite de leurs capitaux. A l'inverse elles sont d'une très grande sévérité envers les *industriels débiteurs* : elles se montrent intraitables pour le recouvrement sans tenir aucun compte des difficultés dans lesquelles peut se trouver le débiteur à cause de la crise.

b2 - Les *travailleurs* supportent le risque pris par les *capitalistes*.

Et surtout, le traitement est très asymétrique entre les *propriétaires* et les *industriels* en ce qui concerne le recouvrement de leurs créances respectives : avec la crise économique les défaillances d'entreprises sont nombreuses. Or lorsqu'une entreprise fait faillite et qu'elle doit être liquidée pour rembourser les créanciers, le *propriétaire*, qui a avancé les capitaux est remboursé en priorité et l'*industriel* qui a fourni des biens de production ou des biens de consommation intermédiaire est remboursé avec le reliquat de l'argent de la liquidation.

Decourdemanche dénonce à travers cet article une injustice très grave. A cause de la priorité absolue accordée au taux d'intérêt, le risque est entièrement assumé par les travailleurs : non seulement ils doivent assumer le risque industriel inhérent à leur entreprise avec tous les problèmes liés à la difficulté de trouver des débouchés à leur production en période de crise ; mais en outre, ils doivent assumer le risque financier lié aux conditions de financement de l'industrie en général. Les capitalistes prêteurs sont quasiment assurés de leur côté de récupérer les capitaux avancés.

Ainsi les capitalistes prêtent de l'argent, ils perçoivent un intérêt très rémunérateur. Ce taux d'intérêt pèse très lourdement sur l'exploitation des entreprises industrielles touchées par la crise et il accule les plus fragiles à la faillite. Or les capitalistes ne prennent même pas de risque en prêtant de l'argent puisqu'ils sont remboursés en priorité : ce sont les industriels qui supportent le risque financier à leur place alors même qu'ils sont déjà pénalisés par le prélèvement d'un intérêt. Et pourtant ils peuvent être touchés directement par la faillite d'entreprises clientes avec des défaillances successives d'entreprises qui s'ajoutent les unes aux autres. L'injustice est totale aux yeux de Decourdemanche.

⁵⁶⁸

"France. La grande et la petite propriété", *Le Globe*, 20 janvier 1831. La dîme est un impôt ecclésiastique apparu en France dès le haut Moyen Âge lorsque les carolingiens la rendent obligatoire. Il est supprimé par la Convention à l'époque révolutionnaire : cet impôt, par conséquent, est lié à toute l'histoire financière de l'Ancien régime. La dîme, comme son nom l'indique, consistait en un prélèvement correspondant au dixième des revenus agricoles et industriels : elle était destinée, à son origine du moins, à financer le fonctionnement et le développement des communautés ecclésiastiques. C'est peut-être en vertu de cette affectation collective que les saint-simoniens la considèrent comme un prélèvement moins lourd que des intérêts versés à des capitalistes individuels : et on retrouve avec cette comparaison au désavantage du taux d'intérêt, l'ambivalence des saint-simoniens à l'égard du Moyen Âge.

B - La crise offre aux rentiers de nouvelles opportunités de spéculation.

La crise est une période d'instabilité économique qui engendre de graves difficultés. Ces difficultés se traduisent par un endettement accru pour un grand nombre d'agents : entreprises, institutions ou même Etat. En période de crise par conséquent, l'accroissement généralisé de la dette offre un champ plus vaste à la spéculation. Les saint-simoniens montrent alors comment les rentiers mettent à profit, là encore, des difficultés qui engendent ces dettes. Ils montrent en particulier comment avec la crise les rentiers découvrent de nouvelles opportunités de spéculation : spéculation sur les emprunts publics émis par l'Etat qui doit faire face à des difficultés accrues de trésorerie ; spéculation sur les différences de taux d'intérêt entre les pays subissant des chocs asymétriques qui se répercutent avec plus ou moins d'intensité sur leurs marchés financiers.

a - Les rentiers de la dette publique.

a1 - Les titres publics permettent aux rentiers de pallier au rétrécissement des marchés financiers.

L'achat de "*titres d'emprunt non remboursables et portant intérêt*"⁵⁶⁹ offre en temps ordinaire une opportunité de placement largement rémunératrice pour les rentiers en quête de placements financiers. En même temps, malgré le prélèvement rentier qu'elle leur fait subir, cette affectation des capitaux est la plus bénéfique pour les *travailleurs* puisqu'elle a pour effet de leur accorder crédit : "*elle est la forme la plus avantageuse pour l'industrie*"⁵⁷⁰.

Toutefois, même si les *travailleurs* peuvent trouver leur compte dans ces opérations de financement de l'industrie, celles-ci sont surtout avantageuses pour les prêteurs de capitaux qui prélèvent un intérêt.

Mais lorsqu'ils subissent de plein fouet les effets d'une crise industrielle, les *producteurs* "*en proie aux difficultés*"⁵⁷¹ sont contraints de réduire leur activité : leurs besoins de financement se trouvent alors singulièrement réduits. De ce fait, les placements qui s'offrent aux capitaux des *oisifs* sont nettement moins nombreux. Et surtout ils sont nettement plus risqués car les *travailleurs* qui empruntent ne le font pas pour augmenter leur production et accroître leurs débouchés dans le cadre d'une stratégie industrielle dynamique, mais pour faire face dans l'urgence aux difficultés engendrées par la crise.

C'est alors que les titres publics offrent des opportunités de placements très rentables pour les détenteurs de capitaux.

⁵⁶⁹ Isaac PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 13 novembre 1831.

⁵⁷⁰ *Idem.*

⁵⁷¹ *Ibid.*

a2 - Les titres publics constituent un placement sans risque pendant les crises.

Les saint-simoniens percent à jour les stratégies rentières en période de crise pour échapper au risque qui, alors, augmente beaucoup. Tous les acteurs sont confrontés à des difficultés accrues et à un risque plus important. Seuls les rentiers, du fait, comme nous l'avons, vu de leur situation institutionnelle privilégiée, peuvent se couvrir contre le risque et parviennent même à prospérer.

Pendant ces périodes de crise, les Etats eux-mêmes sont confrontés à de graves problèmes budgétaires dus à la difficulté d'assurer les rentrées fiscales dans un contexte de baisse du revenu global. Les gouvernements sont contraints, pour financer les dépenses publiques, d'émettre des "effets au moyen desquels [ils] font des emprunts définitifs ou temporaires"⁵⁷².

Les détenteurs de capitaux peuvent alors envisager des stratégies peu risquées pour traverser sans dommage la crise qui "ravage l'industrie"⁵⁷³. Il leur suffit de placer leurs fonds en titres publics que les gouvernements sont obligés d'émettre pour financer leurs dépenses courantes : ils prennent ainsi une assurance très solide contre la dépréciation de leur capital qu'ils payent seulement d'une rentabilité modérée.

Dans sa Quatrième leçon sur l'industrie, Isaac Péreire montre l'engouement des rentiers pour ces placements peu risqués en bons du Trésor : "Le Trésor français, dit-il, n'a pu suffire à toutes les demandes qui lui étaient adressées par les capitalistes ; il a été obligé de refuser de donner de nouveaux bons, bien que le taux d'intérêt qui y était attaché fût très bas"⁵⁷⁴.

Les rentiers utilisent ainsi les titres publics pour échapper au risque important, inhérent aux périodes de crise : dans sa *Leçon sur l'industrie*, Isaac Péreire tourne en dérision cette aversion des rentiers pour le risque et implicitement il met en relief l'opposition absolue entre celle-ci l'esprit d'entreprise de l'*industriel* saint-simonien.

Dans cet ordre d'idée les saint-simoniens dénoncent une stratégie similaire de ces rentiers qui veulent spéculer sans s'exposer à un risque sensible : celle qui consiste à

572 *Ibid.*

573 *Ibid.*

574 *Ibid.* Les saint-simoniens expliquent ailleurs comment un Etat qui serait au service des travailleurs, pourrait prendre les rentiers à leur propre jeu et tirer parti de leur engouement pour ces titres publics en bons du Trésor. Ils montrent comment le *Trésor* peut s'imposer à eux comme un acteur incontournable dont ils seraient entièrement dépendants pour trouver une affectation à leurs capitaux. Le *Trésor* était un simple intermédiaire financier qui permettait aux rentiers de placer leurs fonds à bon compte, en période de crise en premier lieu, lorsque l'Etat doit faire face à des difficultés budgétaires accrues : "il a servi d'intermédiaire entre les contribuables débiteurs et les capitalistes créanciers" (P. ENFANTIN, *Le Globe*, 28 avril 1831). A partir de là, il peut étendre ses fonctions et élargir son domaine de compétence jusqu'à devenir l'interlocuteur unique de tous les capitalistes qui seraient contraints de passer par lui pour placer leurs capitaux. Dans une organisation saint-simonienne centralisée, le *Trésor* représente alors la *Banque unique* auprès de laquelle les capitalistes sont "réduits à aller offrir leurs fonds individuellement" (*loc. cit.*).

jouer sur les disparités entre les taux d'intérêt versés par dans les différents pays.

b - Les rentiers internationaux.

Les périodes de crise offrent aux rentiers de l'Etat l'occasion de se manifester. Et comme elles exacerbent les disparités entre les constitutions financières des différents pays, elles suscitent également l'augmentation du nombre de rentiers internationaux qui peuvent jouer sur les différences de taux d'intérêt entre les places financières.

b1 - Le niveau du taux d'intérêt est le reflet de la constitution industrielle d'un pays.

La mission des *banquiers véritables*, nous l'avons vu, est de proposer aux *travailleurs* les taux d'intérêt les plus faibles possibles. Sans doute disposent-ils d'une certaine marge de manœuvre pour favoriser la baisse de ces taux, mais ils doivent avant tout s'adapter à l'ensemble du dispositif institutionnel dans le cadre duquel ils exercent leur activité financière : "*nature du contrat d'emprunt, [...] existence de l'argent pour solder ces emprunts*"⁵⁷⁵.

Le taux d'intérêt dépend ainsi, fondamentalement, de "*la constitution intérieure de l'industrie*"⁵⁷⁶ dont *l'organisation de la banque* est l'émanation financière : plus l'industrie est développée, et plus en principe le taux d'intérêt est bas.

Or comme le développement industriel diffère d'un pays à l'autre, le niveau du taux d'intérêt diffère également : "*les taux d'intérêt sont différents sur chaque place importante de l'Europe*"⁵⁷⁷. Les *capitalistes* peuvent alors choisir la *place* qui assurera la meilleure rémunération de leurs capitaux disponibles : ils exercent ainsi une pression très forte sur les banques contraintes par les spéculateurs qui leur imposent des stratégies financières visant à obtenir la rémunération maximale de leurs placements.

Le fait que le taux d'intérêt soit différent sur chaque place de l'Europe est pour les saint-simoniens "un fait remarquable qui prouve l'état d'individualisme des nations ainsi que la dépendance dans laquelle les capitalistes tiennent encore les travailleurs"⁵⁷⁸.

b2 - Les distorsions entre les taux des différents pays s'accentuent avec la crise.

La logique industrielle des producteurs doit s'effacer devant la logique financière des

⁵⁷⁵ Isaac PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831.

⁵⁷⁶ *Idem.*

⁵⁷⁷ *Ibid.* Entre 1830 et 1835, d'après les estimations de M. LEVY-LEBOYER le taux d'intérêt à long terme demandé par les banques aux emprunteurs était en moyenne de 5 % à Paris, alors qu'il était seulement de 4 % à Londres (in *Histoire économique et sociale de la France*, sous la dir. de F. BRAUDEL et E. LABROUSSE, t. III, p. 406).

⁵⁷⁸ *Ibid.*

spéculateurs. Les banques qui représentent les travailleurs, subissent la pression des capitalistes qui s'intensifie avec les crises économiques.

Avec la crise, en effet, la concurrence s'accroît entre les banquiers, comme entre tous les *industriels*. Les rentiers spéculateurs mettent alors à profit la concurrence entre les banquiers pour leur imposer un niveau élevé du taux d'intérêt : ainsi la crise multiplie les possibilités d'arbitrage entre différents niveaux de taux à l'échelle internationale.

D'autant plus que les Etats eux-mêmes peuvent se trouver en concurrence pour financer leurs déficits budgétaires respectifs en attirant les fonds disponibles des capitalistes étrangers. Tout au long de la parution du *Globe*, les saint-simoniens ont critiqué les *emprunts internationaux* qui, à leurs yeux, avaient pour conséquence catastrophique de détourner les capitaux d'une affectation industrielle et d'exercer une pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Dans de nombreux articles ils ont en particulier critiqué l'*emprunt des Cortes*⁵⁷⁹, qui représentait à leurs yeux une opération typiquement rentière à laquelle, si on en croit les dires du *Globe*, de nombreux capitalistes français ont souscrit pour financer les dépenses de la Cour d'Espagne alors même que les finances de l'Etat français se trouvaient dans une situation inquiétante.

De l'avis des saint-simoniens par conséquent, la situation des rentiers pendant les périodes de crise est extrêmement enviable : alors que la concurrence se durcit et qu'elle frappe très durement les travailleurs, les rentiers exploitent cette concurrence pour diversifier leurs placements et ne pas être victimes de la baisse des taux d'intérêt.

Ils y parviennent, entre autres moyens, en apportant des capitaux à l'Etat en quête de liquidités pour financer la dette publique : ils bénéficient ainsi de la solide garantie financière accordée par l'Etat à ses créanciers. Non seulement ils se couvrent contre le risque en prêtant au secteur public, mais ils se prémunissent contre la baisse du taux en faisant jouer la concurrence entre les différents Etats.

§3 - Avec la crise les oisifs investissent l'*institution de la banque*.

A - Les fonctions traditionnelles de la banque ne sont plus remplies.

a - La fonction naturelle des banquiers est de créditer les travailleurs.

En temps ordinaire, lorsque l'activité industrielle est soutenue, les banquiers ont pour fonction de financer l'activité industrielle : avec une première opération "*ils reçoivent en compte courant les capitaux des oisifs*"⁵⁸⁰ ; avec une seconde "*ils distribuent ensuite ces mêmes capitaux entre les industriels*"⁵⁸¹.

Pour les saint-simoniens, les banquiers ont ainsi une mission d'une importance

⁵⁷⁹ Voir à ce sujet *Le Globe* des 25, 29 mars et 4 avril 1831.

⁵⁸⁰ P. ENFANTIN , "Politique saint-simonienne. Les banques" , *LE Globe*, 28 avril 1831.

⁵⁸¹ *Idem.*

capitale : ils doivent "coordonner [les] établissements entre eux [...] leur imprimer une direction conforme à l'intérêt social, pour fonder une ORGANISATION GENERALE DE L'INDUSTRIE" ⁵⁸².

Les saint-simoniens placent ainsi de grands espoirs dans l'activité des banquiers : "c'est de la classe des banquiers, écrit Enfantin, que devra partir ce mouvement d'organisation [de l'industrie] ; ce mouvement [...] parvenu un jour à son dernier terme, permettra de régler systématiquement la combinaison et la division des travaux" ⁵⁸³.

Les banques ont ainsi un rôle historique primordial : elles doivent accompagner la transition vers *l'association des travailleurs* et elles sont normalement appelées à diriger le futur gouvernement industriel : elles sont chargées dans ce but, de "*procurer au plus bas prix possible les matériaux de la production* [aux industriels] ; [elles] devraient être des chambres représentatives des travailleurs" ⁵⁸⁴.

A travers sa fonction première qui est de financer le développement de l'activité, la banque se trouve au cœur de la production des richesses. C'est tout naturellement que cette *organisation de la banque* va éveiller l'intérêt des *riches oisifs* qui verront dans le secteur financier un nouveau champ d'action pour faire prospérer leurs propres capitaux. L'avantage pour eux d'investir le secteur de la banque leur paraîtra encore plus évident pendant les crises économiques qui peuvent favoriser la dérive l'activité des banques vers des opérations spéculatives.

b - Les banquiers capitalistes veulent avant tout des revenus élevés.

Les capitalistes prennent conscience que la banque est un secteur névralgique dans l'organisation économique en train de se constituer et que le contrôle de la banque constitue un enjeu stratégique pour l'avenir de leur position sociale et de leur fortune. Ils prennent alors le parti de s'immiscer dans le groupe des banquiers avec l'intention bien arrêtée de détourner *l'organisation de la banque* de son objectif industriel premier.

Or, les saint-simoniens sont bien conscients que la position institutionnelle privilégiée des capitalistes au sein de la structure sociale leur offre, s'ils en décident ainsi, la possibilité d'investir un secteur aussi dynamique présentant des opportunités de profit aussi larges. Ces derniers s'impliquent de plus en plus dans la constitution des banques et dans leur fonctionnement au point, dit Enfantin, que "*les banques actuelles sont fondées par et pour les oisifs*" ⁵⁸⁵.

⁵⁸² Ibid. Les banquiers sont investis, aux yeux des saint-simoniens d'une mission quasiment religieuse. "IL LEUT FAUT SAINT-SIMON" peut-on lire dans *l'Exposition de la doctrine*. Saint-Simon, en effet, avait toujours attribué à la banque une fonction capitale dans l'organisation de la société industrielle. Lui-même avait envisagé de recourir à la *Banque Saint-Charles*, fondée à Madrid en 1782 par le marquis de Cabarrus dont il partageait les idées en matière monétaire, pour financer le creusement d'un canal de Madrid à la mer. A travers cet épisode de la vie de Saint-Simon, nous retrouvons l'idée maîtresse du système saint-simonien : réaliser *l'organisation des banques* afin de financer des grands travaux.

⁵⁸³ Ibid.

⁵⁸⁴ P. ENFANTIN, "Economiepolitique", *Le Globe*, 4 avril 1831.

Ces *oisifs* perdent nécessairement de vue les fonctions originelles de la banque, qui consistent d'après les saint-simoniens à faciliter le financement de l'industrie. Les intérêts des *oisifs* et ceux des *travailleurs* sont totalement incompatibles : il est incohérent d'espérer que des *rentiers* vont se consacrer au développement de *l'industrie* : "les banques actuelles sont fondées par des capitalistes intéressés par conséquent à retirer le revenu le plus élevé des capitaux qu'ils consacrent à la fondation de ces établissements"⁵⁸⁶.

Comme le taux d'intérêt constitue la principale source de revenu des ces banques dirigées par des *capitalistes*, il se maintient à un niveau élevé pour rémunérer largement le capital financier : "voilà pourquoi les banques se décident si difficilement à favoriser la baisse de l'intérêt"⁵⁸⁷.

Or ce niveau trop élevé du taux d'intérêt, parce qu'il met des obstacles pour la circulation des richesses, comme nous l'avons vu, est pour les saint-simoniens en grande partie responsable de l'apparition des crises cycliques. Or ces mêmes *banquiers capitalistes*, qui sont dans une large mesure responsables de l'existence de ces crises, parviennent ensuite à en tirer parti en infléchissant le fonctionnement du système bancaire dans le sens de la spéculation.

B - Crise économique et développement hypertrophié de la sphère financière.

a - La logique spéculative prend le dessus sur la logique productive.

Deux logiques opposées, aux yeux des saint-simoniens, s'affrontent à leur époque dans le mode de fonctionnement de l'économie : une première logique industrielle qui exerce une pression à la baisse du taux d'intérêt et une deuxième logique capitaliste qui fait obstacle à la baisse du taux d'intérêt.

La théorie saint-simonienne pose comme principe fondamental que le taux d'intérêt est amené à baisser graduellement au fur et à mesure du développement inéluctable de l'industrie. Même si les banquiers capitalistes ont assez d'influence pour faire obstacle à la baisse de ce taux, la logique industrielle doit l'emporter car le travail doit, à terme, prévaloir sur l'*oisiveté*. Il ne peut en être autrement, c'est pour les saint-simoniens dans la nature des choses : *l'industrie* crée, transforme connaît une évolution continue alors que le domaine de la *rente végète* et vit sur ses acquis hérités du passé.

Les *banques dirigées par les capitalistes* tentent de s'opposer au mouvement de baisse du taux d'intérêt, mais elles ont peu de chances d'y parvenir et normalement elles ne peuvent que le ralentir : "elles le font [elles baissent le taux d'intérêt], pour ainsi dire, malgré elles, et uniquement parce que le perfectionnement des relations de crédit a

⁵⁸⁵ *Idem.*

⁵⁸⁶ *Ibid.*

⁵⁸⁷ *Ibid.*

nécessairement cet effet ; elles se considèrent comme destinées à suivre le mouvement que les transactions opérées hors de leur sein leur impriment, et non à la donner elles mêmes"⁵⁸⁸.

Les saint-simoniens envisagent l'évolution économique avec optimisme lorsqu'ils prédisent que l'avènement de l'*association universelle du travail* se réalisera grâce aux profondes transformations que l'*organisation de la banque* imposera au système productif. C'est pour accélérer le cours normal de l'histoire et le faire pencher plus vite dans un sens favorable aux travailleurs qu'ils mènent leur propagande avec autant de conviction.

Cette propagande, doivent-ils penser, est encore plus nécessaire pendant les périodes de crise qui, avec l'exacerbation de la concurrence, risquent d'entraîner une grave détérioration de la situation des *travailleurs* dans le conflit qui les oppose aux *oisifs* : la crise économique, en effet, réduit le pouvoir ainsi que le champ d'action des *industriels* et, parallèlement, elle ouvre aux *rentiers* la perspective d'occuper l'espace social laissé vacant par ces *industriels* en difficulté.

Ainsi la forte réduction de l'activité industrielle qui survient avec la crise libère un vaste domaine pour les *banquiers capitalistes*. Comme l'investissement des entreprises est déprimé, à un niveau très bas, les occasions qui s'offrent à ces banquiers de prêter de l'argent aux *industriels* sont peu nombreuses : aussi vont-ils s'efforcer d'orienter leurs placements vers des affectations beaucoup plus spéculatives pour retirer le profit maximum "des capitaux qu'ils consacrent à la fondation de ces établissements"⁵⁸⁹, les banques capitalistes comme nous l'avons dit.

Le comportement de la Banque de France suscite beaucoup d'inquiétude chez les saint-simoniens : le fait que cet établissement, qui devrait jouer un rôle si important dans le financement de l'industrie, se désintéresse totalement de cette mission pour apporter un soutien sans faille aux propriétaires capitalistes peut avoir une influence très négative sur le rythme du développement industriel à venir.

b - La Banque de France privilégie la distribution de dividendes élevés aux *rentiers*.

b1 - La Banque de France exploite sa situation de monopole.

La Banque de France est bien représentative, pour les saint-simoniens, du comportement des *banquiers capitalistes* qui cherchent à consolider les positions rentières pendant les périodes difficiles : "Cet établissement, écrit Isaac Péreire, est plutôt constitué dans l'intérêt des capitalistes que dans celui des travailleurs"⁵⁹⁰.

Or l'intérêt des actionnaires réclame des dividendes élevés : de ce fait, "la banque de France est préoccupée avant tout par le désir de répartir de beaux dividendes"⁵⁹¹. Ces dividendes importants touchés par les *banquiers capitalistes* qui composent le *conseil des*

⁵⁸⁸ *Ibid.* Dans sa "Troisième Leçon sur l'industrie" publiée dans *Le Globe* du 17 octobre 1831, Isaac PEREIRE prédit également avec force le mouvement irrésistible de baisse du taux d'intérêt.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

régents de la banque de France sont le fruit d'un taux de profit élevé, et ce profit lui-même est la conséquence des bénéfices réalisés par la banque lors des opérations de crédit : c'est pourquoi, explique Isaac Péreire, "elle a toujours repoussé la proposition de réduire le taux de ses escomptes"⁵⁹².

Au cours des périodes de crise, l'ensemble des prix est tiré vers le bas, et pendant ce temps, les profits du capitalisme rentier, alimentés par les *dividendes* distribués par *la banque de France* se maintiennent à un niveau élevé. Ces profits qui restent élevés en valeur absolue dans une situation déflationniste augmentent en réalité de manière significative en valeur relative par rapport aux revenus du travail. Le constat établi par Decourdemanche, d'après lequel *le prix des loyers* augmentait pendant que les *faillites* d'entreprises industrielles se multipliaient, est alors vérifié⁵⁹³.

L'iniquité d'une telle situation financière trouve en grande partie son origine, pour Isaac Péreire, dans la stratégie de la Banque de France qui abuse de sa situation de monopole. La banque de France, d'après lui, adopte le comportement ordinaire d'un monopole qui, pour réaliser un profit plus important, préfère réduire les quantités et augmenter les prix : c'est bien parce qu'elle "a toujours repoussé la proposition de réduire le taux de ses escomptes"⁵⁹⁴ que la Banque de France "est obligée de restreindre considérablement ses opérations"⁵⁹⁵.

⁵⁹⁰ Isaac PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831. Quelques temps auparavant, dans *Le Globe*, du 4 avril de la même année, Enfantin, nous l'avons vu (cf. supra p. 233) avait adressé ce même reproche à l'ensemble des banques : il les accusait de refuser leur concours aux *travailleurs*, qui pourtant devaient alors faire face à de graves difficultés, en ne baissant pas leurs taux d'intérêt pour distribuer un revenu élevé à leurs propriétaires, et il les rendait par là responsables de la crise. Au-delà de leur critique commune à l'encontre des banquiers capitalistes, on peut discerner quelques nuances entre l'analyse d'Enfantin et celle d'Isaac Péreire. Alors qu'Enfantin englobe tous les banquiers capitalistes dans sa critique, Isaac Péreire réserve plus précisément ses attaques aux *propriétaires de la Banque de France* qui "escompte", écrit-il dans son article, à un taux plus élevé que les banquiers eux-mêmes". La critique du monopole de la Banque de France est, en effet, un cheval de bataille des frères Péreire. Tout au long de leur vie, ils se sont élevés contre le monopole d'émission dont elle bénéficiait : en 1867 encore, ils publiaient le résultat d'une enquête qui tendait à remettre en question ce monopole. Ils ont en même temps cherché à battre en brèche ce monopole à travers leur activité de banquier : c'était leur objectif avoué lorsqu'ils ont fondé le *Crédit mobilier* en 1852 ou encore lorsqu'ils ont repris la *Banque de Savoie* en 1863. On peut toutefois se demander si leur critique de la Banque de France formulée à ces occasions avait une seule dimension théorique, fondée sur des réminiscences saint-simoniennes ou si elle poursuivait un intérêt plus immédiat, la Banque de France faisant de l'ombre à leur propre activité de banquiers. Sur la *Banque de Savoie* on peut consulter Jean BOUVIER, "Les Péreire et l'affaire de la Banque de Savoie", *Cahiers d'histoire*, Lyon, 1960, t. V, n° 4, p. 383-410 ou encore la thèse de Thierry DUVERNY, ss la dir. de B. Courbis, *La Banque de Savoie (1851-1865)*, Lyon 2, 1991.

⁵⁹¹ *Idem.*

⁵⁹² *Ibid.*

⁵⁹³ On peut se reporter ci-dessus p. 248-252 aux commentaires sur l'article publié par DECOURDEMANGE dans *Le Globe* du 12 avril 1831.

⁵⁹⁴ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831.

b2 - La Banque de France impose la déflation à l'économie.

En exploitant sa situation de monopole au mieux de ses seuls intérêts financiers, la *banque de France* n'assure pas seulement des profits élevés à ses *propriétaires oisifs*, elle impose aussi une logique rentière à l'ensemble du système financier. Certains banquiers, sans doute, ont-ils une conception plus élevée de leur mission cherchant-ils à "[fournir] des capitaux à l'industrie à de meilleures conditions qu'elle"⁵⁹⁶? Mais ces banquiers sont entravés dans leur activité industrielle par le comportement rentier de la banque centrale. Comme elle pratique un taux d'escompte plus élevé que les leurs, ils ne peuvent réescompter leurs effets et se refinancer auprès d'elle : "pour cette raison [...] ils ne peuvent lui négocier leurs engagements [à l'industrie] que dans des circonstances rares et particulières".⁵⁹⁷

Les régents de la banque de France, représentants des intérêts rentiers dans le domaine de la finance, refusent délibérément de recourir aux potentialités du système bancaire pour accorder des prêts aux *industriels* en difficulté et relancer ainsi la marche des affaires. "Si elle [la banque de France] baissait le taux de ses escomptes, les banquiers [...] useraient alors habituellement de son crédit, et augmenteraient ainsi leurs opérations et les siennes".⁵⁹⁸

Mais il n'en est rien et par son comportement rentier à courte vue, elle décourage la bonne volonté des autres banquiers. Dans un article du *Producteur*, Enfantin regrettait déjà amèrement que cette institution, qui dispose d'une aussi grande marge de manœuvre, n'en fasse pas bénéficier les industriels et qu'au contraire elle recouvre l'ensemble du système financier d'une chape de plomb qui tend à étouffer toute velléité industrielle chez les autres banquiers : "Que font les banquiers pour améliorer l'état des banques ? Rien. Le privilège de la Banque de France semble avoir couvert d'un voile épais les intelligences industrielles".⁵⁹⁹

Les saint-simoniens soupçonnent *les propriétaires de la banque de France* de sombres desseins : dès les premières manifestations de la crise ces propriétaires préfèrent orienter le système économique dans une voie déflationniste, persuadés qu'une déflation sévère fera obstacle au développement régulier de la production. Ils espèrent ainsi que face à des industriels confrontés à des difficultés insurmontables, ils pourront à l'occasion de la crise restaurer leur pouvoir économique et financier, sensiblement écorné pendant les périodes de croissance industrielle.

De fait, avec la crise, c'est bien la logique spéculative des *banquiers capitalistes*,

⁵⁹⁵ *Idem.*

⁵⁹⁶ *Ibid.*

⁵⁹⁷ *Ibid.*

⁵⁹⁸ *Ibid.*

⁵⁹⁹ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 66.

parfaitement représentés par les *régents de la banque de France*, qui l'emporte sur la logique productive des *industriels*.

CONCLUSION DU CHAPITRE III.

Contrairement aux libéraux, qui se réfèrent à la loi des débouchés, les saint-simoniens pensent qu'un équilibre macroéconomique de haut niveau n'a aucune chance de se réaliser.

Les travailleurs, en effet, qui forment la majeure partie de la population ont des revenus trop faibles : ils sont privés, en tant que producteurs, des *instruments de travail* nécessaires ; en tant que consommateurs ils ne peuvent se procurer assez de biens pour mener une existence agréable. Dans le meilleur des cas, par conséquent, où l'égalité entre la production et la consommation s'établit, il ne peut s'agir que d'un équilibre de bas niveau, intégrant conjointement une situation de sous production et une situation de sous consommation.

De toute façon, un équilibre, même de bas niveau est très rare pour les saint-simoniens car la production fluctue de manière erratique et mène le système capitaliste de crise en crise. Une politique fiscale équitable et bien fondée peut apporter quelques remèdes aux souffrances des travailleurs, mais son efficacité ne peut être que limitée : la politique fiscale peut seulement avoir une influence marginale.

Pour les saint-simoniens, en effet, c'est le taux d'intérêt qui est la variable explicative fondamentale des fluctuations cycliques : il faut s'intéresser au mode de prélèvement de ce taux pour comprendre l'origine des crises et considérer l'évolution de son niveau pour comprendre leur déroulement.

Il ne fait aucun doute en effet pour les saint-simoniens que les crises sont dues aux prélèvements rentiers qui pèsent sur les *industriels* et réduisent les capacités productives : taux d'intérêt acquittés pour les capitaux empruntés, en premier lieu, mais aussi taxes douanières répercutées sur les salaires, loyers des locaux industriels, etc. Après tous ces prélèvements, les *industriels* ne peuvent faire face à la concurrence étrangère : les *fabricants*⁶⁰⁰ et les *chefs d'atelier* sont contraints de reporter leurs difficultés sur les ouvriers salariés. Les saint-simoniens voient dans les événements de Lyon l'illustration de leurs analyses théoriques.

A cette occasion, il s'avère bien à leurs yeux, que les *travailleurs* sont pris en tenaille entre des prélèvements rentiers inexorable qui laminent leurs revenus et "le dogme de la concurrence illimitée"⁶⁰¹ qui impose une pression très forte sur les salaires pour juguler la moindre hausse des coûts de production pouvant se répercuter sur le prix de vente.

⁶⁰⁰ Pour les saint-simoniens, les *fabricants* travaillent et ils participent à la production : ils doivent donc être considérés comme des *industriels*. Nous avons vu qu'une telle classification sociale, pour logique qu'elle puisse paraître, était difficilement soutenable, en 1831, à Lyon, lors des événements qui mettaient aux prises les *fabricants* et les ouvriers et qu'elle plaçait les militants saint-simoniens de la ville en porte-à-faux vis à vis des ouvriers.

Tant qu'un gouvernement ne s'attaquera pas au revenu des rentiers et ne mettra pas des limites *au dogme de la concurrence*, soigneusement entretenue par ces mêmes rentiers, des événements comme ceux de Lyon se reproduiront. Immanquablement ils provoqueront la baisse des salaires, le phénomène le plus marquant de la crise, qui traduit "*la diète des travailleurs*"⁶⁰² catastrophique à tous les points de vue : moral et social évidemment, mais aussi économique dans la mesure où elle se reporte sur le niveau de la demande globale dont la faiblesse entretient la crise dans un processus sans fin.

La crise industrielle est un révélateur de l'injustice du système capitaliste : elle frappe les travailleurs qui mènent une activité pleine de risques dans la sphère industrielle et elle épargne les oisifs qui vivent dans la sphère rentière, protégés des vicissitudes qui touchent l'industrie. Mais ce qui est encore plus grave, c'est qu'elle offre aux rentiers l'opportunité de prospérer en mettant à profit les difficultés qui frappent la classe des travailleurs.

Les rentiers détiennent dans le système capitaliste un grand pouvoir qui se manifeste par leur capacité à prélever un loyer sous forme monétaire sur le travail des *industriels*. La crise économique agit alors comme un révélateur de la nature profonde de ce système : elle provoque une exacerbation des relations de pouvoir et il est alors manifeste que toutes les institutions sont conçues dans l'intérêt des *oisifs*. Lorsque la crise se généralise et risque de menacer leurs intérêts, ils activent les dispositifs institutionnels, qui sont entièrement en leur faveur pour se prémunir contre ses conséquences.

Nous sommes bien au cœur d'un processus déterministe tel que le décrivent souvent les saint-simoniens : comme les rentiers disposent d'un grand pouvoir dans la société, ils mettent en jeu des stratégies efficaces pour défendre leurs intérêts et leur pouvoir est encore renforcé. Ainsi pour traverser la crise sans dommage, les *oisifs* s'appuient sur toutes les institutions mises par la société à leur disposition : institutions politiques, juridiques La crise leur fournit même l'opportunité de détourner à leur profit les institutions financières dont l'objectif naturel, d'après les saint-simoniens, est pourtant de *créditer les travailleurs*.

Le détournement le plus grave, à leurs yeux, opéré par les rentiers à la faveur de la crise est celui qu'ils font subir à *l'organisation de la banque*. Pour les saint-simoniens, la banque est la clé de voûte de toute *l'organisation industrielle* et *les banquiers sont les premiers des industriels*, les plus *capables* et les plus déterminés. Mais les rentiers perçoivent l'enjeu stratégique de cette *institution* et ils parviennent à la faire dévier de son but originel : *les propriétaires capitalistes* sont parvenus à s'emparer de la Banque de France et ils profitent du fait que les industriels sont affaiblis par la crise pour mettre cette banque au service de leurs intérêts rentiers : comme la Banque de France occupe une place centrale dans le système financier, elle peut imposer ses vues à toutes les autres banques.

Les perturbations cycliques confortent ainsi les positions des rentiers qui mettent à

⁶⁰¹ P. ENFANTIN, "De la concurrence dans les entreprises industrielles", *Le Producteur*, t. III, n° 3, p. 386.

⁶⁰² *Idem.*

LE TAUX D'INTERET CHEZ LES JEUNES SAINT-SIMONIENS (1825-1832)

profit l'instabilité du système capitaliste. Grâce à leurs richesses accumulées, ils sont beaucoup moins contraints par les crises que les travailleurs touchés de plein fouet par la baisse de l'activité : ils ont un besoin vital de travailler et les emplois sont alors rares.

Les rentiers sont en position de force face aux travailleurs et ils utilisent le taux d'intérêt comme une arme financière. Les travailleurs doivent réagir à l'occasion de ces crises cycliques et opposer leurs propres stratégies à celles des rentiers : les *oisifs* utilisent le taux d'intérêt pour mettre la crise à profit ; ils doivent, eux aussi, utiliser le taux d'intérêt pour contrer les effets du cycle et se même se fonder sur ce taux pour mener une politique monétaire contracyclique.

CHAPITRE IV. TAUX D'INTERET ET POLITIQUE MONETAIRE CONTRACYCLIQUE.

INTRODUCTION DU CHAPITRE IV.

D'après les saint-simoniens le système capitaliste connaît un fonctionnement cyclique. Les cycles sont le symptôme des profondes perturbations qui affectent le système. Fondamentalement ces perturbations sont dues au prélevement rentier que le taux d'intérêt fait subir aux *industriels*⁶⁰³ qui produisent les richesses. A partir du moment où l'activité industrielle est subordonnée aux conditions d'organisation de la sphère rentière, elle ne peut s'exercer de manière harmonieuse, avec régularité.

⁶⁰³ Rappelons que l'industrie représentait dans son sens le plus large "*l'ensemble des opérations qui concourent à la production des richesses*". Le terme d'*industrie* était encore très largement utilisé dans cette acception traditionnelle au début du XIX^e siècle, mais des auteurs de plus en plus nombreux prenaient l'habitude, à la suite de J.-B. Say, d'opposer l'industrie aux autres activités économiques, *agriculture et commerce* (Voir à ce sujet *Le Grand Robert de la langue française*, t. IV, article *Industrie*, Paris 2001). Les saint-simoniens, pour leur part, utilisent exclusivement ce terme dans son sens traditionnel pour bien marquer leur volonté politique d'opposer les *industriels* qui produisent les richesses aux *oisifs* inactifs qui ne produisent rien.

Mais outre cette cause fondamentale de dysfonctionnement, les fluctuations erratiques du taux d'intérêt ne font qu'amplifier l'intensité des phases successives du cycle et ne font qu'aggraver par conséquent l'ampleur des perturbations. Les saint-simoniens estiment que le taux d'intérêt est instrumentalisé par les *capitalistes oisifs* qui le fixent, conformément à la logique rentière, au niveau le plus élevé possible pour obtenir le profit maximum : à un niveau tel qu'il désorganise le fonctionnement de l'économie industrielle.

Ils ont l'ambition d'utiliser ce même taux au service des travailleurs pour faire face aux stratégies rentières fondées sur le prélèvement d'un taux d'intérêt. Et afin de contrarier l'influence que les rentiers exercent sur l'économie par l'intermédiaire du taux d'intérêt, les saint-simoniens envisagent deux stratégies : une stratégie de long terme et une de court terme.

L'objectif qu'ils assignent, à long terme, au taux d'intérêt, est bien connu maintenant : il s'agit de baisser le niveau du taux d'intérêt pour tarir les sources de revenu des rentiers et supprimer par conséquent le fondement même de leur pouvoir social. L'objectif qu'ils lui fixent à court terme est plus déconcertant au regard de la logique industrielle des saint-simoniens, telle que nous la percevons généralement : ils proposent en effet de fixer le taux d'intérêt au niveau le mieux adapté à la phase du cycle conjoncturel. Cela signifie en pratique que pour eux, la politique économique doit être réversible : il faut à certains moments baisser le taux d'intérêt ; à d'autres moments, il est souhaitable de l'augmenter, parfois même pour lutter contre la récession.

Ces deux objectifs, baisser par principe le taux d'intérêt à long terme et l'adapter à la situation de la conjoncture à court terme, peuvent sembler contradictoires. Pourtant les auteurs saint-simoniens qui abordent la question du recours au taux d'intérêt dans la politique conjoncturelle ne manifestent pas d'inquiétude quant à une éventuelle incompatibilité entre ces deux types de période. Il s'agit pour eux, grâce à une politique monétaire appropriée, d'atténuer les fluctuations cycliques si préjudiciables pour les travailleurs : dès le moment que la production est stabilisée, s'il le faut même, au prix d'une hausse du taux d'intérêt, c'est le spectre d'une très grave récession qui s'éloigne, et avec lui la perspective d'une régression sociale pour les travailleurs.

Créditer les travailleurs et atténuer les fluctuations cycliques sont deux fonctions complémentaires de la banque. Pour les saint-simoniens, l'économie française est engagée dans un processus de changement très profond : *l'organisation de la banque* dans cette situation doit jouer un rôle directeur puisque c'est à elle que revient la mission de *créditer les travailleurs*⁶⁰⁴. Les banques sont ainsi "*le fait culminant de l'industrie*"⁶⁰⁵ elles doivent établir "*le progrès de la confiance dans les relations industrielles*"⁶⁰⁶. Mais à côté de cette fonction quasiment religieuse, elles ont un rôle immédiat à jouer dans

⁶⁰⁴ Le terme de *crédit* exprimait la *confiance inspirée par quelqu'un ou par quelque chose*, en particulier la *confiance dans la solvabilité de quelqu'un* qui incitait à ne pas exiger de paiement immédiat (cf. *Le Grand Robert de la langue française*, voir supra n. 1 p. 269). ENFANTIN, d'ailleurs, utilise indifféremment les deux termes de *crédit* et de *confiance* : "le *crédit ou la confiance*, est évidemment une cause d'accroissement des moyens d'action de l'homme sur la nature" (P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1 p. 19).

⁶⁰⁵ *Exposition de la doctrine*, p. 271.

CHAPITRE IV. TAUX D'INTERET ET POLITIQUE MONETAIRE CONTRACYCLIQUE.

l'organisation au jour le jour de la politique économique. La même *organisation de la banque* qui doit assurer le transfert des *instruments de travail* vers les *industriels* doit aussi exercer un rôle contracyclique pour atténuer l'ampleur des fluctuations préjudiciables avant tout pour les *travailleurs*.

Pour faire face à la généralisation du crédit, l'organisation d'une politique monétaire est inéluctable et le taux d'intérêt doit en être l'instrument principal. D'après les saint-simoniens, "*l'idée [...] du crédit*"⁶⁰⁷ progresse très rapidement dans la société puisque "*c'est le perfectionnement du crédit qui, en facilitant les échanges, augmente incessamment la richesse sociale, multiplie les instruments de travail et améliore la condition des travailleurs*"⁶⁰⁸. De plus en plus, estiment-ils, les titres représentent un signe monétaire et constituent un véritable moyen de paiement, sur le modèle des "*bons à terme qu'on appelle billets de l'échiquier*"⁶⁰⁹, émis par le gouvernement anglais qui "*font en quelque sorte office de monnaie*"⁶¹⁰. Or l'Angleterre, du point de vue de l'organisation financière, est en avance sur la France et, comme elle montre la voie dans ce domaine,

⁶⁰⁶ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 sept. 1831.

⁶⁰⁷ P. ENFANTIN, "De la concurrence dans les entreprises industrielles" *Le Producteur*, t. III, n°, p. 395.

⁶⁰⁸ *Le Globe*, 10 février 1831. Adolphe GUEROUULT, avait adressé au préfet de la Seine un projet de banque d'escompte (cf. supra n. 2 p. 229) et *Le Globe* présente ce projet qui lui paraît intéressant. Adolphe GUÉROULT (1810-1872) fait partie des auteurs qui maintiennent vivante la tradition du saint-simonisme tout au long du XIX^e siècle. Il a pris ses distances au début des années 1830 avec les aspects les plus spectaculaires et les plus outranciers de la propagande saint-simonienne et il ne participe pas à *l'expérience de Ménilmontant* dont il réprouve les excès, mais on le retrouve en 1848 auprès d'autres saint-simoniens, Laurent de l'Ardèche ou Pierre Leroux dans l'équipe du quotidien *La République* dirigé par un des leurs Eugène Bareste. Il collabore ensuite au *Credit* fondé par Charles Duveyrier, dans lequel Enfantin exerçait une influence déterminante pour le choix de la ligne politique (Au sujet de ces deux publications, voir infra p. 363 et 365-366). Après l'échec de la Seconde République, son nom est essentiellement attaché à *l'Opinion nationale* qu'il fonde le 1^{er} septembre 1859 avec le soutien actif de l'empereur Napoléon III. Sur l'activité de journaliste d'Adolphe Guérout, on peut lire la thèse de droit de B. COSTES, *Un journaliste saint-simonien sous le second empire : Adolphe Guérout*, Paris, 1968. Toute sa vie GUÉROULT est resté fidèle au saint-simonisme. On retrouve dans son parcours politique les hésitations et les ambiguïtés de ce courant : il était socialiste et défendait sincèrement les conditions de vie du peuple mais, en même temps, il aspirait à jouer le rôle de conseiller du prince au point d'être nommé consul à "Mazatlan au Mexique par Guizot qui l'estimait fort" (M. PRÉVOST dir., *Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1985) et, plus tard, de soutenir de nombreuses entreprises de Napoléon III, comme sa politique italienne. En tant que saint-simonien, en effet, il est partisan d'un socialisme autoritaire et technocratique et il se méfie des idées libérales, dans le domaine de la politique aussi bien que de l'économie : comme de nombreux autres *disciples*, il rejoint les rangs républicains en 1848 et il continue de s'affirmer partisan de la république un certain temps, après même 1848, mais par la suite il n'hésite pas à soutenir l'action de Napoléon III qui a renversé la République.

⁶⁰⁹ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 13 novembre 1831.

⁶¹⁰ *Idem*. L'opposition entre une France sous bancarisée et une Angleterre au système bancaire très dense est un "*leitmotiv qui revient dans tous les ouvrages de ce temps*", remarque R. BIGO (*op. cit.*, p. 22) au sujet d'une *étude sur le système des banques* publiée par Emile PÉREIRE en 1834, dans laquelle ce dernier insiste une nouvelle fois sur l'avance financière des pays anglo-saxons : "*la France, écrit E. PÉREIRE, n'a pas de banques. Par contre les anglo-saxons en ont cinq à six cents qui favorisent l'éclosion et la marche des entreprises*" (*loc. cit.*).

on peut facilement, dans notre pays aussi, envisager un développement rapide du crédit. Aussi les saint-simoniens sont-ils très intéressés par l'idée de prendre date dans cette évolution pour essayer de l'influencer en faisant prévaloir leurs conceptions financières.

Le taux d'intérêt doit être l'instrument principal de la politique de la monnaie et du crédit. Les saint-simoniens insistent beaucoup sur le fait que, dans toutes les opérations de crédit, c'est le *taux d'intérêt* qui assure la relation entre celui qui distribue le crédit et celui qui le reçoit, entre le créancier et l'emprunteur : comme le *taux d'intérêt* organise le crédit, c'est à dire la distribution des *instruments de travail*, il oriente en même temps la vie économique et il la régule. Il est ainsi au cœur du lien social sur lequel se fonde toute l'activité, et il est par conséquent l'instrument principal de sa régulation. Cet outil, le *taux d'intérêt*, bénéficie institutionnellement d'une capacité d'intervention monétaire inégalable dans le fonctionnement d'une économie industrielle. Ainsi, c'est en se fondant avec une priorité absolue sur le *taux d'intérêt* que les saint-simoniens comptent mettre en œuvre une politique monétaire contracyclique.

Nous verrons comment, dans une telle perspective contracyclique, ils envisagent la distribution du crédit : à quelle conception de la monnaie ils se réfèrent lorsqu'ils parlent de contrôler la circulation monétaire ; quelle est aussi l'organisation de la banque la plus propice à l'efficacité de la politique monétaire soit efficace (section I) ? Nous pourrons envisager ensuite le rôle essentiel qu'ils assignent au taux d'escompte dans la structure d'ensemble des taux : le taux d'escompte est, pour eux, le taux directeur qui détermine le niveau de tous les taux d'intérêt en vigueur dans l'économie ; ce taux d'escompte, avant tout, doit être révisable pour être en mesure d'exercer une action contracyclique sur la conjoncture (section II). Nous nous demanderons enfin comment les saint-simoniens pensent recourir à ce taux d'escompte pour mener une politique monétaire contracyclique : soit qu'ils veuillent baisser ce taux pour lutter contre une récession, ce qui semble une situation saint-simonienne typique ; soit qu'ils estiment nécessaire, et c'est alors plus surprenant, d'augmenter ce taux d'escompte pour mener une politique de stabilisation si les circonstances l'exigent (section III).

SECTION I - LE TAUX D'INTERET, PRINCIPE ORGANISATEUR DE LA CIRCULATION MONETAIRE ET PRINCIPE FONDATEUR DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE.

L'organisation du crédit est, pour les saint-simoniens, une caractéristique fondamentale de la société industrielle car elle permet le transfert des instruments de travail des oisifs vers les travailleurs et par conséquent aussi l'accroissement très rapide de la production des richesses dont toutes les classes peuvent bénéficier. Il s'agit là, sans doute, de la conviction la plus profonde des saint-simoniens, sans cesse réaffirmée : "La société toute entière, écrit Enfantin, peut retirer [un grand avantage] du crédit que les oisifs accordent aux producteurs"⁶¹¹.

La référence des saint-simoniens au système de Law est très intéressante pour comprendre leur théorie de la circulation, nous l'avons vu dans le chapitre II. Elle est aussi très intéressante pour comprendre leur volonté de privilégier l'instrument monétaire pour organiser une politique économique en phase avec la situation conjoncturelle de l'économie. Malheureusement pour eux le *système de Law* est encore très présent dans les mémoires où il a laissé des souvenirs si douloureux que toute réflexion relative à l'organisation du crédit est frappée de suspicion : aussi la tâche que les saint-simoniens s'assignent à partir de 1825, d'imaginer les principes constitutifs d'une organisation du crédit est-elle risquée.

Les saint-simoniens nous l'avons vu également ont essayé de comprendre les causes de l'échec de Law pour éviter que leur projet connaisse le même sort. Ils veulent éviter qu'un tel échec se reproduise, mais ils pensent qu'il est toujours aussi urgent de constituer un *système de banque* afin de mener une véritable politique monétaire. Il s'agit alors de reprendre la réflexion où elle en était restée sur ce point à l'époque de Law en poursuivant l'étude des pistes explorées alors, tout en dénonçant les erreurs commises : c'est pour cette raison qu'ils forcent le trait lorsqu'ils critiquent son *système* ; c'est à ce prix, écrit O. Rodrigues dans son article du *Producteur*, que les saint-simoniens parviendront grâce aux "travaux [engagés] à développer la théorie positive du crédit et de la circulation"⁶¹²

Ils tiennent surtout, nous l'avons vu également, à se démarquer du banquier écossais en conférant à leurs analyses un fondement théorique très solide pour que leur crédibilité ne puisse souffrir d'une comparaison avec celles de leur prédécesseur.

Si la tentative de Law pour développer le crédit a échoué, c'est, pensent-ils, parce qu'il n'a pas assez réfléchi à la nature de la monnaie : O. Rodrigues estime, nous l'avons dit, qu'il "s'était formé des illusions sur la nature du papier-monnaie"⁶¹³. D'autre part dit toujours O. Rodrigues, Law "avait étudié le mécanisme apparent des banques"⁶¹⁴, sans doute, mais son analyse était restée trop superficielle et imparfaite pour qu'un gouvernement puisse mener une politique conjoncturelle adaptée aux difficultés du moment en s'appuyant sur elles. "Il n'avait pas approfondi suffisamment la nature du billet de banque ; il ignorait les conditions qui règlent l'émission de ces billets ; il croyait que les banques peuvent arbitrairement livrer leurs capitaux fictifs à un taux ou à un autre"⁶¹⁵ : C'est le reproche que les saint-simoniens adressent en priorité à Law : il n'a pas fourni une réflexion théorique préalable suffisante sur la question de la monnaie et sur celle de la banque avant d'engager son action.

⁶¹¹ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte. Premier article", *Le Producteur*, t. II, n° 14, p. 19.

⁶¹² O. RODRIGUES, "Du système de Law", *Le Producteur*, t. IV, n°1, p. 6-7.

⁶¹³ *Idem*, p. 7. Voir supra p. 174-175.

⁶¹⁴ *Ibid.*

⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 7-8.

Or cette réflexion préalable est très importante, pensent-ils : pour que le crédit soit accepté comme le principe fondamental de l'organisation industrielle, il faut expliquer la nature de la monnaie et le mode de fonctionnement de la banque. C'est d'après O. Rodrigues le sens des "travaux à développer la théorie positive du crédit et de la circulation"⁶¹⁶ engagés par les saint-simoniens.

C'est pourquoi nous étudierons les efforts qu'ils ont déployés pour constituer une théorie autonome de la monnaie : nous verrons en particulier les difficultés qu'ils éprouvent à surmonter, dans cette voie, les présupposés quantitativistes qui dominaient les représentations monétaires de leur époque (§ 1). Nous verrons également comment pour organiser la circulation monétaire ils envisagent la constitution d'un système de banque et comment alors ils prennent part à la controverse théorique, très vive à leur époque, sur l'organisation de la banque en déclarant fermement leur hostilité à l'idée d'un monopole d'émission privé, tel que celui de la Banque de France (§ 2).

§1 - Nature et fonction de la monnaie chez les saint-simoniens : vers une analyse monétaire hétérodoxe.

Les saint-simoniens, nous l'avons vu, parviennent à construire une théorie originale du circuit, qu'ils opposent à la représentation, dominante alors, d'une économie entièrement régie par les échanges marchands.

Mais dans cette démarche, ils rencontrent les difficultés de tous ceux qui veulent s'opposer au paradigme dominant, dans un quelconque domaine scientifique. Afin de comprendre la pensée monétaire des saint-simoniens, il est important de s'intéresser à leurs difficultés éprouvées pour prendre leurs distances avec la théorie quantitative de la monnaie alors indissociable de la représentation marchande de l'économie. Il est ensuite intéressant de percevoir l'originalité de leur théorie monétaire, constituée en rupture avec cette théorie quantitative, pour accompagner leur projet de transformation sociale.

Nous pourrions résumer l'émergence de leur analyse de la façon suivante : ils partent d'une conception proche de la monnaie marchandise qui transparaît dans les textes de propagande politique, écrits au jour le jour, souvent à la hâte, pour lesquels ils ne font pas toujours preuve d'une grande vigilance théorique ; et quand ils précisent leur réflexion lors d'articles de fond où ils font preuve d'une plus grande exigence méthodologique et où ils accordent une plus grande attention à la cohérence de leur projet, ils parviennent à constituer une véritable analyse monétaire fondée sur la conception d'une monnaie active.

A - Des références ponctuelles à la théorie quantitative de la monnaie.

Les saint-simoniens construisent une analyse monétaire en rupture avec la conception dominante d'une monnaie marchandise : c'est l'aspect le plus intéressant de leur théorie de la monnaie. Et pourtant, ils éprouvent de grandes difficultés pour rompre entièrement avec la théorie quantitative, à tel point que dans leurs écrits on trouve des références assez nombreuses à l'idée d'une monnaie marchandise qui prend place de facto dans

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 6-7.

leurs développements théoriques.

a - Les saint-simoniens se réfèrent aux concepts constitutifs de la théorie quantitative.

a1 - Une conception évolutionniste des formes monétaires.

Dans une de ses importantes leçons sur *l'Industrie*, Isaac Péreire classe de façon très conventionnelle les différentes formes monétaires suivant leur degré de matérialisation.

Il se réfère à la *fable du troc* qui aurait préexisté, lors d'une première phase des échanges marchands : "Ce n'est que dans l'enfance des sociétés que les produits s'échangent directement"⁶¹⁷.

Mais cette forme d'échange est très malcommode et elle "s'oppose complètement au développement de l'industrie"⁶¹⁸. Les hommes, dit-il, ont besoin "d'une commune mesure de la valeur pour simplifier les échanges"⁶¹⁹ et il associe, de la même manière qu'Adam Smith, le développement des formes monétaires au progrès de la division du travail.

D'abord apparaît une marchandise servant d'équivalent général : Isaac Péreire cite alors quelques exemples de *marchandises* diverses "choisies à cause de leur usage

⁶¹⁷ I. PÉREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 9 septembre 1831. La théorie de l'évolutionnisme monétaire est souvent présentée comme une vérité indiscutable tant la lecture de l'histoire de la monnaie qu'elle propose semble simple et évidente. Ce type d'analyse relève plus généralement d'une conception organiciste de la société qui assimile le développement social au développement biologique du corps humain. Elle propose de la même manière une conception linéaire de l'histoire de la monnaie, allant du simple au complexe et permettant d'expliquer la constitution du fait monétaire comme le résultat du perfectionnement progressif de l'outil monétaire. Cette théorie tire, en outre, sa force de persuasion de son appartenance au corpus central de la théorie quantitative : celle-ci domina si longtemps et si profondément l'analyse de la monnaie qu'elle pouvait passer pour une vérité établie à laquelle tout économiste, Isaac Péreire comme les autres, avait du mal à se soustraire. Et pourtant, cette analyse longtemps tenue pour évidente est très discutable. Jean-Michel SERVET, en particulier, a montré (*La Genèse des formes et pratiques monétaires*, thèse, Lyon 2, 1981) que la monnaie est au cœur des représentations symboliques dans les sociétés primitives. Les *paleomonnaies*, pour reprendre son expression, n'ont jamais eu de fonction purement utilitaires, mais renforçaient la cohésion du groupe grâce aux représentations collectives qu'elles faisaient partager par ses membres.

⁶¹⁸ *Idem*. Isaac PÉREIRE s'inscrit ici dans la tradition du XVIII^e siècle qui nourrissait une grande confiance dans les progrès de l'humanité. Le développement des formes monétaires est alors un instrument au service du progrès. Il suffit d'établir un parallèle, par l'intermédiaire du développement des échanges qu'elle favorise, entre la dématérialisation des instruments de paiement et les progrès de la civilisation en général. Adam SMITH synthétise, dans l'ordre économique, cet optimisme du siècle des Lumières lorsqu'il parle "[d']une abondance universelle [qui] se répand parmi les différentes classes de la société" (A. Smith, *La Richesse des nations*, Garnier-Flammarion, 1991, t. I, p. 77-78). On peut estimer que, dans sa représentation d'un évolutionnisme monétaire, Isaac PÉREIRE s'inspire d'Adam Smith qui exprimait l'idée que l'absence d'un équivalent général constituait un obstacle au développement des échanges. On lit en effet dans *La Richesse des nations* (*op. cit.*, p. 91) : "Dans le commencement de la division du travail, cette faculté d'échanger dut éprouver de fréquents embarras dans ses opérations".

⁶¹⁹ *Ibid.* Pour Isaac PÉREIRE comme pour Adam SMITH, la monnaie prend naturellement une importance croissante avec la division du travail qui, en multipliant les échanges, nécessite des moyens de paiement de plus en plus élaborés.

général ; *brebis* ; peaux de différents animaux [...] " ⁶²⁰ .

Viennent ensuite les métaux universellement choisis pour leurs qualités physiques : "ils offrent l'avantage de renfermer une très grande valeur sous un petit volume, la détérioration qu'ils éprouvent est à peine sensible" ⁶²¹ . L'apparition des métaux précieux constitue alors, de ce point de vue, un progrès décisif dans l'histoire de la circulation monétaire : "aussi n'est-ce que depuis l'introduction des métaux précieux que la circulation a pu devenir assez rapide" ⁶²² .

Mais le "génie industriel [ne] s'arrête pas là" ⁶²³ . Le métal est lourd, en effet, et son transport est risqué. Le recours à une monnaie métallique exigeait des transferts d'or et d'argent périlleux et coûteux : "Pour éviter l'inconvénient [d'un] double mouvement de fonds [entre les participants à l'échange] on inventa la lettre de change" ⁶²⁴ .

Si les lettres de change permettent une simplification des relations commerciales, elles ne dispensent pas de recourir aux monnaies métalliques en référence auxquelles elles étaient émises. Or, la multiplicité de ces monnaies dans les villes commerçantes "rendait les paiements [...] difficiles [...] et onéreux aux vendeurs et aux porteurs de lettres de change" ⁶²⁵ .

Pour surmonter cet inconvénient lié à la première monnaie de papier, les banques émettent des billets dotés d'une vitesse de circulation beaucoup plus grande et d'un pouvoir libératoire beaucoup plus général. Ces billets, pensent les saint-simoniens, offrent beaucoup d'opportunités, ils sont très avantageux et ils ont un grand rôle à jouer dans la direction des affaires industrielles : "c'est alors [avec leur apparition] que le crédit fut véritablement fondé" ⁶²⁶ , écrit I. Péréire.

620

Ibid. Adam SMITH écrivait : "dans les âges barbares, on dit que le bétail fut l'instrument ordinaire du commerce" (*op. cit.* p. 92). Adam Smith et Isaac PÉREIRE illustrent de la même manière l'idée d'un troc originel auquel ils se réfèrent tous deux en utilisant des termes assez proches : "*bétail, brebis*". A tel point qu'une influence directe du premier sur le second est une hypothèse très plausible.

621

Id. On trouve sous la plume de I. PÉREIRE tous les arguments conventionnels apparaissant dans les manuels de vulgarisation des mécanismes monétaires inspirés par les partisans de la théorie quantitative de la monnaie la plus stricte : la monnaie n'est qu'une marchandise servant d'équivalent général dans le système marchand et comme telle sa valeur est fixée lors des rapports d'échange s'établissant sur le marché. C'est l'approche traditionnelle dont Léon SAY se fait encore le porte-parole dans son *Nouveau dictionnaire d'économie politique*, lorsqu'il écrit préemptoirement, pour critiquer Locke, qui avait eu l'audace, mal supportée par les partisans d'une monnaie marchandise, de parler d'une "valeur conventionnelle de la monnaie" : "C'est au contraire [écrit-il pour critiquer Locke] parce que l'or et l'argent avaient une valeur universellement reconnue, étaient universellement désirés, qu'on eut l'idée de les employer dans les payements" (*op. cit.*, p. 179).

622

Ibid.

623

Ibid.

624

Ibid.

625

Ibid.

a2 - Des références à la monnaie voile.

L'idée d'un voile monétaire découle logiquement de la conception d'une monnaie marchandise, simple instrument d'échange et rien de plus en principe. Il n'est pas étonnant par conséquent, que les saint-simoniens, qui se réfèrent ponctuellement à un possible évolutionnisme monétaire, reprennent également cette idée de monnaie voile. C'est ce que fait Enfantin dans un article du *Producteur* : "L'argent occupe une place tout à fait secondaire dans ces opérations [de vente et d'achat], il les facilite sans doute servant de commune mesure à toutes choses, mais voilà tout"⁶²⁷.

Lorsque Isaac Péreire, de la même manière, cite "tous ces économistes [Quesnay, Smith et tous les économistes anglais [qui] ont nettement démontré [...] que l'argent n'était qu'une des parties de la richesse sociale, que les produits s'échangeaient contre les produits"⁶²⁸, il semble accepter entièrement leurs conclusions et se référer à la même conception de la monnaie voile.

b - Un rapprochement étonnant entre les saint-simoniens et les économistes classiques anglais quant à la nature de la monnaie.

La notion de marchandise est présente tout au long de l'évolution monétaire décrite par les saint-simoniens : c'est d'abord une marchandise en effet qui remplace le troc originel ; l'or ensuite est une marchandise d'un genre particulier ; la monnaie de papier remplace l'or et fait office de marchandise.

En même temps, l'or monnaie marchandise, et plus tard la monnaie de papier, ne modifient pas les rapports d'échange : la monnaie est un simple voile qui facilite les transactions.

Une telle proximité théorique entre les auteurs libéraux du XIX^e siècle et les saint-simoniens peut sembler surprenante : comment ces derniers peuvent-ils adhérer à l'idée d'une monnaie marchandise alors que toute leur action politique vise à combattre l'influence des marchés dans l'organisation économique ?

On peut trouver, sans doute, un premier élément de réponse dans le fait que leurs analyses ont souvent été élaborées à la hâte, dans l'urgence d'un combat politique mené avec acharnement, et qu'ils n'ont pas eu le temps de vérifier la cohérence théorique de leurs différents articles, rapports ou conférences.

Sans doute aussi peut-on l'expliquer par l'admiration qu'ils nourrissaient envers les classiques anglais et plus encore envers J.-B. Say ? Ils ont pensé que les écrits de ces auteurs constituaient un *perfectionnement*⁶²⁹ dans le domaine de l'analyse économique et que, dans un premier temps, il était nécessaire de les comprendre et d'assimiler leurs

⁶²⁶ Ibid.

⁶²⁷ P. ENFANTIN, "Considération sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale. Deuxième article", *Le Producteur*, t. V, n° 1, p. 43.

⁶²⁸ Isaac PÉREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

leçons.

Dans tous les cas cependant, ce rapprochement avec les économistes classiques, ou avec J.-B. Say, nous semble d'autant plus surprenant, qu'en se fondant sur la notion de crédit, les saint-simoniens développent une véritable analyse monétaire en rupture totale avec la conception classique d'une monnaie marchandise neutre.

B - Ambiguïté et dimension hétérodoxe de la théorie monétaire des saint-simoniens : ils distinguent la monnaie et le crédit, mais c'est pour privilégier le crédit.

Dans son ouvrage magistral, *Histoire de la monnaie et du crédit depuis John Law jusqu'à nos jours*, Charles Rist insiste longuement sur la nécessité de distinguer le papier monnaie et le billet de banque. Faute d'avoir respecté cette règle fondamentale, de nombreux économistes sont responsables, estime-t-il, de nombreuses dérives : la conséquence la plus apparente en fut à ses yeux un certain laxisme dans la conduite de la politique monétaire qui a pu se traduire par une émission de monnaie excessive ou encore par une distribution de crédit exagérée responsables de graves perturbations monétaires.

De ce point de vue, les saint-simoniens ne peuvent être comptés au rang des économistes qui proposent une définition approximative de la masse monétaire et ils ne peuvent être critiqués au nom d'une classification stricte des instruments de paiement : apparemment en effet ils se livrent à une délimitation scrupuleuse des deux moyens de paiement considérés, la monnaie et le crédit. Mais les conclusions de leur analyse ne vont pas assurément dans le sens souhaité par Charles Rist qui voulait garder comme point de repère la référence intangible à la monnaie métallique, seule garantie possible, dans son esprit, contre toute politique aventureuse. Ils proposent, en effet, de donner la priorité au crédit comme moyen de financement de l'économie afin de contourner les contraintes liées à l'utilisation de la monnaie stricto sensu, c'est à dire de la monnaie métallique. Nous retrouvons, ici encore, à l'occasion de cette définition des moyens de paiement la dimension hétérodoxe de l'analyse saint-simonienne qu'il est impossible de situer dans un courant théorique déjà constitué.

a - Une distinction précise entre monnaie et crédit.

La théorie monétaire des saint-simoniens semble assez ambiguë au premier abord : d'un côté ils distinguent la monnaie à proprement parler, constituée par les espèces métalliques, dont la création et la circulation doivent être régis par les principes quantitativistes ; d'un autre côté, ils distinguent le crédit largement dégagé des contraintes

⁶²⁹ Pour corroborer cette idée, on peut rappeler l'admiration d'Isaac PÉREIRE envers "les beaux travaux de Quesnay, de Smith, et de tous les économistes anglais" ("Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831). A partir de ce jugement on peut comprendre la propension des saint-simoniens à reproduire, partiellement au moins, les analyses de ces auteurs auxquels ils se réfèrent. On peut aussi avoir quelque réticence, comme nous l'avons dit, quant à certaines de leurs analyses formulées de manière un peu hâtive : il est en effet difficile de justifier un rapprochement entre Quesnay et Smith, ou Ricardo, en ce qui concerne la conception de la monnaie.

liées au métal. Le billet de banque n'est pas de la monnaie, il est un instrument faisant office de monnaie : "*les billets circulèrent comme de l'argent, et ils servirent à une multitude d'échanges*"⁶³⁰.

Les saint-simoniens, nous l'avons vu, adoptent au point de départ de leur analyse, une démarche évolutionniste caractéristique de l'approche quantitativiste, mais ils établissent une distinction très marquée entre la monnaie et le crédit, de telle sorte que dans leur conception, il n'existe pas de continuité apparente dans l'évolution qui va de l'une à l'autre, mais au contraire une rupture profonde.

Isaac Péreire dans la plus pure tradition évolutionniste distingue trois moyens de paiement : la monnaie proprement dite qui ne peut consister qu'en métaux précieux, or et argent, le papier tenant lieu de monnaie et les billet qui sont des titres de crédit : "*Aussi sommes-nous convaincus que la substitution complète du papier à la monnaie, puis enfin la disparition du papier lui-même sont des mesures qui doivent marcher parallèlement avec [...] l'application successive d'un système d'organisation industrielle*"⁶³¹

Nous voyons qu'Isaac Péreire retient ici l'idée d'étapes successives dans l'évolution des moyens de paiement, chacun marquant un progrès par rapport au précédent ; il distingue aussi la monnaie, c'est à dire le métal, des formes de papier qui lui ont succédé. Mais s'il adopte les prémisses du raisonnement quantitativiste, il n'en retient pas les conclusions. Il ne tient absolument pas à construire l'édifice monétaire sur une base métallique, et il ne cherche pas à garantir la stabilité de l'ensemble des moyens de paiement en les adossant, comme le souhaitent les monétaristes, à une certaine quantité de marchandise qui ne serait plus utilisée dans les échanges quotidiens mais servirait toujours de base intangible.

b - Imperfection des formes monétaires traditionnelles, métal et papier.

C'est un thème central de l'analyse monétaire des saint-simoniens que la diversification des moyens de paiement et leur dématérialisation progressive a eu lieu en même temps que "*le progrès des sentiments de sociabilité*"⁶³².

L'apparition de la monnaie métallique marque une étape très importante dans l'établissement de relations de confiance par rapport "à *l'échange en nature qui est le premier* [dans lequel] *il y a aussi peu de sociabilité que possible* [et où] *la défiance existe alors au plus haut degré*"⁶³³. Ce progrès a été conforté par la suite avec "*la substitution du papier à l'argent*". Mais l'organisation des échanges est encore très imparfaite avec ces formes monétaires intermédiaires car ils sont encore largement empreints des relations de *défiance*.

⁶³⁰ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 9 septembre 1831.

⁶³¹ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

⁶³² *Idem.*

⁶³³ *Ibid.*

b1 - La monnaie métallique est trop restrictive.

Pour les saint-simoniens, l'apparition de la monnaie métallique représente un progrès dans l'histoire des échanges entre les hommes, mais les contraintes liées à cette forme monétaire sont encore nombreuses et elles entravent le développement de la production.

Cependant, précise-t-il vite, les limites qu'il impose à la production sont encore très nombreuses : "si le génie industriel s'était arrêté là [à l'utilisation de la monnaie métallique] la circulation des produits eut encore rencontré de grands obstacles"⁶³⁴. A ses yeux, en effet, "L'emploi de l'argent présentait encore de grands inconvénients, soit à cause de l'encombrement, de l'embarras qu'il occasionnait, soit à cause de la détérioration des vieilles monnaies"⁶³⁵.

Aussi la richesse qui consisterait dans des réserves importantes de monnaie métallique n'est-elle qu'une illusion dont furent victimes les pays qui s'adonnèrent à la thésaurisation en constituant des stocks d'or ou d'argent : "comparons, dit Isaac Péreire, la prospérité des peuples qui ont possédé le plus d'argent, avec la prospérité des nations dont le développement industriel était la seule richesse : d'un côté voyez l'Espagne, voyez l'Orient, qui thésaurisent, d'un autre côté voyez la France et l'Angleterre"⁶³⁶.

b2 - La monnaie de papier est trop dangereuse.

La substitution du papier au métal peut certes représenter un progrès sur la voie de la dématérialisation des instruments de paiement puisqu'il permet d'échapper aux contraintes que le métal doit surmonter : "encombrement [...] détérioration [...] difficultés d'extraction"⁶³⁷.

Sur la conception de la monnaie de papier et sur la fonction qui doit lui être conférée dans la circulation, Isaac Péreire n'est absolument pas d'accord avec "Ricardo [...] qui a dit que la monnaie serait à son état le plus parfaite si elle était de papier"⁶³⁸. Il pense au contraire de son côté que "la monnaie exclusive de papier offre certainement les plus grands inconvénients dans notre état social"⁶³⁹.

La commodité que le papier peut représenter par rapport au métal n'est pas d'un

⁶³⁴ *Ibid.*

⁶³⁵ *Ibid.*

⁶³⁶ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

⁶³⁷ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 9 septembre 1831.

⁶³⁹ *Idem*. Il semble, à travers cette citation, que les analyses d'Isaac Péreire sont bien plus conformes aux recommandations formulées par Charles Rist et qu'il fasse preuve d'une plus grande rigueur dans la définition des moyens de paiement : cela aussi est surprenant car une telle rigueur analytique va généralement de pair avec des pratiques restrictives en matière de politique monétaire, or nous pensons connaître les saint-simoniens comme des partisans exclusifs des politiques de relance, ou du moins de soutien de l'activité industrielle.

grand poids en effet dès lors qu'on voudrait opérer une substitution complète entre ces deux formes monétaires. On retrouve ici la distinction opérée par les saint-simoniens entre la monnaie et le crédit. La monnaie de papier n'est pas un instrument de crédit : elle est une monnaie proprement dite et en tant que telle elle est soumise aux principes quantitativistes.

La proposition de Ricardo de généraliser le recours à la monnaie de papier n'est pas très réaliste pour les saint-simoniens car les relations sociales entre les classes participant à la production sont encore trop marquées par la *défiance* au début du XIX^e siècle : "Ces *inconvénients [de la monnaie exclusive de papier]* tiennent tous à ce q'il y a *absence complète d'organisation dans l'industrie, de confiance parmi les travailleurs*"⁶⁴⁰

Or sa forme même largement immatérielle peut donner l'impression que cette monnaie de papier, permet de se dégager des contraintes liées au métal et de s'exonérer des principes quantitativistes. Ainsi son usage peut donner lieu à toutes sortes de dérives : il est facile de fabriquer une grande quantité de monnaie et de perdre de vue le rapport entre la monnaie en circulation et les richesses effectivement créées. C'est en cela qu'elle est très dangereuse et qu'elle peut avoir un effet largement déstabilisant : pour Olinde Rodrigues, c'est de ces "*illusions qu'il s'était formées sur la nature du papier monnaie*"⁶⁴¹ que Law a été victime.

c - Le développement du crédit, avec le billet de banque représente un progrès décisif.

⁶³⁸ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831. Dans son important ouvrage, *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis John Law jusqu'à nos jours*, Sirey, 1951, Charles RIST insiste longuement sur la nécessité de distinguer le *papier monnaie d'Etat* du *billet de banque*. Il reproche à Adam Smith d'avoir été, sur cette question, victime d'une confusion qui entache d'une erreur fondamentale toutes ses analyses monétaires : "*Il a vu dans le billet de banque, écrit-il, une autre espèce de monnaie, une monnaie meilleur marché qui se substitue avec avantage à la monnaie métallique et permet de s'en dispenser. C'est la confusion complète entre la monnaie et le crédit*" (C. RIST, *op. cit.*, p. 59). Il reproche à David Ricardo la même imprécision des concepts monétaires utilisés : "*une autre confusion fondamentale vicie toutes les conclusions de Ricardo : la confusion entre le fonctionnement de la monnaie métallique et celui du papier monnaie*" (*op. cit.*, p. 129). Il est assez déroutant au premier abord de voir taxées de laxisme les conceptions monétaires de Smith et encore plus celles de Ricardo que nous avons coutume de cataloguer comme le représentant de la théorie quantitative dans sa version la plus stricte : une telle accusation ne rentre pas dans le cadre de la classification la plus habituelle des courants de pensée. D'autant plus que Charles RIST insiste beaucoup, pour justifier son point de vue, sur le manque de rigueur des économistes classiques dans leur analyse des phénomènes économiques : c'est "*la confusion entre le crédit et la monnaie qui, dès l'origine caractérise les économistes anglais*" (*op. cit.*, p. 122). Même Thornton fut à ses yeux victime de cette confusion. Charles RIST va encore plus loin lorsque, à partir de ses considérations, il établit une tradition de laxisme dans l'application des principes de politique monétaire qui irait, d'après lui, de John Law à David Ricardo : "*Nous retrouvons ici [chez Ricardo] la notion bien connue de monnaie "bon d'achat", telle que nous l'avons rencontrée déjà chez John Law et chez Adam Smith*" (*op. cit.*, p. 130).

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ Olinde RODRIGUES, "Considérations sur le système de Law", *Le Producteur*, t. 4, n° 1, p. 7.

c1 - Le billet de banque, titre de crédit, est le moyen de paiement le mieux adapté au fonctionnement d'une économie industrielle.

Un progrès décisif dans l'histoire industrielle est constitué par le recours au crédit qui se généralise avec l'utilisation des billets de banque. Ces billets permettent une circulation accélérée des richesses, des biens de production en particulier qui peuvent parvenir entre les mains des *producteurs* : ils constituent ainsi de véritables avances productives : "C'est alors que le crédit fut véritablement fondé, car au moyen de ces billets, les producteurs obtinrent la disposition de tous les instruments de travail qui se trouvent entre les mains des propriétaires oisifs" ⁶⁴².

L'usage des billets permet une circulation accélérée des richesses et il renforce les relations de confiance : "l'adoption des titres de crédit indique la décroissance de la défiance relativement à ce qu'elle est dans l'échange en nature ou par la monnaie" ⁶⁴³.

Le développement du crédit offre des perspectives nouvelles pour les travailleurs et pour le développement de l'industrie car, dans l'organisation des échanges, il permet de dépasser les contraintes liées à la monnaie : "avec l'usage de la monnaie [...] on ne veut se défaire d'un produit que contre un gage matériel" ⁶⁴⁴. Avec le crédit, au contraire, on établit une relation commerciale sur "les engagements des industriels [acceptés comme] des promesses de remboursement" ⁶⁴⁵.

La généralisation des billets, quasi-monnaie de crédit, permet un développement dynamique de l'économie. Ces billets favorisent les relations de confiance et facilitent ainsi la croissance industrielle. Parallèlement le pouvoir social des travailleurs s'accroît et il s'ensuit, en retour, un renforcement de la confiance caractéristique des relations sociales au sein d'une économie industrielle.

En outre cette quasi-monnaie constituée de billets représentatifs de crédits est d'une utilisation très souple puisque sa quantité globale, de fait, est déterminée par les besoins de l'économie et s'adapte automatiquement à ces derniers : c'est un autre de ses avantages aux yeux des saint-simoniens.

c2 - Le billet de banque est un instrument de crédit qui doit acquérir une qualification monétaire.

Les saint-simoniens font ne confondent pas le billet de banque et la monnaie de papier : ils distinguent, de manière assez lucide ces deux instruments de paiement. Olinde Rodrigues, nous l'avons vu, met l'échec de Law sur le compte des "illusions qu'il s'était formées sur la nature du papier monnaie" ⁶⁴⁶. Il n'avait pas compris, explique-t-il, que le

⁶⁴² I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 9 septembre 1831.

⁶⁴³ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

⁶⁴⁴ *Idem*.

⁶⁴⁵ *Ibidem*.

billet de banque, étant un titre de crédit, est garanti par une richesse réelle : il a comme contrepartie la production effective à l'occasion de laquelle il a été créé.

Le papier monnaie d'Etat, au contraire, ne repose sur rien et sa valeur, de ce fait, est totalement artificielle : la décision de le fabriquer dépend seulement du bon bouloir du prince. Law, écrit O. Rodrigues, a commis une " erreur [...] générale sur la nature du numéraire ; il s'imaginait que l'abondance des monnaies de métal ou de papier [...] devait être considérée comme la cause efficiente de la prospérité des peuples possesseurs de cette monnaie" ⁶⁴⁷.

Fabriquer du papier monnaie ne sert à rien alors que distribuer des crédits est une mesure très efficace pour accroître la production : pour les saint-simoniens par conséquent, le billet de banque représentatif d'un crédit à l'industrie est l'instrument principal de tout l'équilibre financier. Le billet de banque, nous l'avons déjà vu, est pour eux une "promesse, [...] un signe de confiance [entre individus participant à une relation industrielle], [ou encore] un signe de crédit pour les contractants" ⁶⁴⁸.

Mais ce billet est encore au début du XIX^e siècle dans le même état d'imperfection que l'ensemble des relations industrielles. L'usage du billet, qui est par nature "un signe de crédit ou de confiance" ⁶⁴⁹, ne peut être généralisé tant que les relations industrielles sont entachées de défiance.

C - Propositions pour émettre un titre de crédit universel, adossé au taux d'intérêt, qui réunirait les caractéristiques de la monnaie et celle du crédit.

a - Le crédit est encore très peu développé en France.

a1 - Il y a une trop grande variété de billets en circulation qui limitent leur utilisation.

Le billet de banque souffre en premier lieu, comme en avait d'ailleurs déjà souffert avant

⁶⁴⁶ On peut se reporter supra p. 164-168 au paragraphe consacré à la présentation de l'œuvre de Law. Olinde RODRIGUES se montre assez modéré dans sa critique de Law : en l'accusant d'avoir été victime "d'illusions [...] sur la nature du papier monnaie", il s'en prend seulement à sa maladresse et ne met pas en doute sa bonne foi. Une telle modération n'est pas souvent de mise chez ses adversaires qui l'accusent de toutes les malhonnêtetés. Charles RIST, en particulier parle à son sujet de "la confusion fondamentale qu'avec [...] machiavélisme il n'a cessé de faire entre crédit et monnaie" (C. RIST, *op. cit.*, p. 30) ou il dit encore que "les écrits de Law [...] formulent déjà toutes les idées qui composent le bagage des utopistes monétaires" (*idem*, p. 51). La haine éprouvée envers Law, dont la banqueroute laissait encore en 1825, un siècle après qu'elle a eu lieu, un souvenir aussi cuisant dans la mémoire collective, était telle que le fait de parler seulement de maladresse due à une gestion approximative, pouvait passer pour un argument destiné à calmer les esprits afin de parler calmement de son œuvre pour la réhabiliter en partie.

⁶⁴⁷ O. RODRIGUES, "Considérations sur le système de Law", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 8.

⁶⁴⁸ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 13 novembre 1831.

⁶⁴⁹ *Idem*.

lui les monnaies métalliques du Moyen Âge, du fait qu'il en existe une trop grande variété due à un trop grand nombre d'émetteurs : "*L'existence des titres de crédit particuliers émis par les banquiers correspond [...] à la multiplicité des monnaies émises dans le moyen âge par les divers barons féodaux*"⁶⁵⁰.

La multiplicité de ces monnaies rendait nécessaire le recours à des opérations de change risquées car il était difficile de "*connaître leur valeur respective et [...] de savoir discerner leur valeur intrinsèque*"⁶⁵¹.

A leur époque, estiment les saint-simoniens, il en est de même avec les billets des banques : les banquiers apposant leur signature sur des billets sont trop nombreux, la variété des billets est trop grande. La conséquence d'une telle situation est "[qu']il y a même incertitude, même difficulté pour donner libre cours à des titres d'emprunt"⁶⁵² encore entachés des imperfections du passé.

Cela signifie, en second lieu, que ces "*titres de crédit [...] émis par les banquiers [sont trop] particuliers*"⁶⁵³. L'utilisation du billet ne peut encore être généralisée car celui-ci n'offre pas une garantie de solidité suffisante : son emploi est possible seulement lorsqu'une relation individuelle peut s'établir entre des individus se connaissant suffisamment. On ne peut encore envisager pour le billet, regrettent-ils, un usage *collectif ou social*.

a2 - L'utilisation des billets est trop restreinte.

Or "*les titres de crédits favorisent d'autant plus la circulation des produits [...] qu'ils se socialisent davantage*"⁶⁵⁴. Isaac Péreire établit alors une hiérarchisation des titres de crédit qui, pour lui, se perfectionnent à mesure que la confiance grandit dans les relations sociales : il distingue "*les titres de crédit d'abord individuels, comme les promesses directes des travailleurs, plus généraux ensuite comme ceux émis par les banquiers, et enfin sociaux comme les billets mis en circulation par une banque générale*"⁶⁵⁵.

Une socialisation plus poussée des titres de crédit limite les résistances qui font encore obstacle à leur circulation. Plus cette socialisation est importante, plus la confiance dans la détention de ces titres est générale et plus facilement les *instrumens de travail* peuvent parvenir entre les mains des *travailleurs* pour financer leur activité.

Afin précisément de généraliser l'utilisation des billets de banque dans les relations

⁶⁵⁰ *Ibid.*

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ *Ibid.*

⁶⁵⁴ *Ibid.*

⁶⁵⁵ *Ibid.*

industrielles, les saint-simoniens formulent des propositions pour organiser la circulation qui paraissent très originales.

a3 - Obstacles à surmonter qui limitent la circulation du crédit.

Les saint-simoniens font le diagnostic que les richesses restent figées entre les mains des oisifs du fait que la circulation monétaire souffre de deux obstacles.

Les banques qui émettent des titres de crédit, d'une part, sont trop nombreuses et d'une trop faible taille financière : de ce fait, les détenteurs de ces titres ne bénéficient pas de garanties assez solides car certaines de ces banques d'une assise financière insuffisante. Une grande incertitude frappe la valeur des titres qu'elles émettent : il est alors difficile de les faire circuler et de les échanger entre eux.

Le billet de la banque de France, d'autre part, est très peu utilisé pour les besoins de la circulation car sa détention procure peu d'avantages du fait qu'il "*n'offre pas un placement, puisqu'il ne porte pas intérêt*"⁶⁵⁶.

b - Emission de billets portant intérêt.

Le fait qu'un intérêt soit attaché à la détention du billet de banque permettrait de surmonter les réticences s'attachant encore à sa détention et faisant obstacle à sa circulation : il serait toujours un moyen de paiement, et en outre, il offrirait l'attrait d'un placement. Il deviendrait de la sorte un instrument de circulation universel : à la différence du billet de banque existant, il pourrait "*s'échanger contre tous les effets particuliers, les représenter tous*"⁶⁵⁷.

Grâce à ce taux d'intérêt qui leur serait lié, "*les billets mis en circulation par une banque générale [deviendraient des] titres de crédit véritablement sociaux*"⁶⁵⁸ : ils seraient universellement acceptés dans les échanges et ils auraient le pouvoir de "*généraliser [...] les rapports des capitalistes et des travailleurs*"⁶⁵⁹.

Avec l'émission de ces *billets portant intérêt*, le taux d'intérêt, qui est pour les saint-simoniens la variable fondamentale de l'organisation sociale, se retrouve au cœur de la circulation monétaire et il en est le principal élément constitutif.

La question qui se pose alors en pratique aux saint-simoniens est d'imaginer un titre de crédit exprimant toutes les potentialités du taux d'intérêt au point de devenir un moyen de paiement universel.

c - Modèles de *billets portant intérêt* : *bons du Trésor renouvelables sur le*

⁶⁵⁶ *Ibid.*

⁶⁵⁷ *Ibid.*

⁶⁵⁸ *Ibid.*

⁶⁵⁹ *Ibid.*

modèle des billets de l'échiquier anglais.

Les billets de l'échiquier anglais offrent, aux yeux d'Isaac Péreire, un bon exemple de circulation monétaire liée à une organisation financière centralisée. Dans ce pays, les particuliers placent leurs capitaux dans les banques et "les banquiers anglais placent [à leur tour] une grande partie de leurs fonds disponibles en billets de l'échiquier" ⁶⁶⁰. La circulation de ces billets est alors générale dans ce pays : personne ne songe seulement à les refuser comme moyen de paiement ; "la masse de ces bons est infiniment plus considérable qu'en France" ⁶⁶¹ et leur usage est entré dans les mœurs.

L'attrait constitué par l'intérêt lié à ces billets est également très important : il est versé par le gouvernement, à la fin de chaque semestre, "au dernier porteur [qui] touche la totalité de ces intérêts" ⁶⁶². Comme ces billets circulent beaucoup et passent de main en main, chacun de leurs détenteurs successifs aura reçu au cours du semestre une part de cette somme au prorata du nombre de jours pendant lesquels il les aura eus en sa possession : cette somme est avancée par celui qui fait l'acquisition d'un billet et il rentre dans ses fonds lorsque à son tour il s'en défait.

Il est possible, estime Isaac Péreire, d'encourager dans notre pays une évolution allant dans le même sens, car l'organisation qui fonctionne très bien en Angleterre y existe déjà à l'état embryonnaire : "le trésor français émet des bons à diverses échéances, généralement à cinq mois" ⁶⁶³, semblables aux billets de l'échiquier, mais il le

⁶⁶⁰ *Ibid.* La banque d'Angleterre dispose à cette époque de fonds considérables car les banques de province mettent leurs réserves en dépôt dans les banques de Londres qui les déposent à leur tour auprès d'elle. Elle emploie alors ces fonds pour accorder des crédits à l'économie en escomptant des effets de commerce, et en premier lieu pour prêter de l'argent à l'Etat en prenant en pension des billets de l'échiquier. Dans son *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle, II, 1815-1821, Du lendemain de Waterloo à l'avènement de Sir Robert Peel siècle*, Hachette, 1928, p. 32-36, Elie HALEVY explique les relations entre la Banque d'Angleterre, *le plus grand prêteur du royaume*, et le Trésor, *le plus grand emprunteur*. Il montre comment le gouvernement se sert de la Banque d'Angleterre pour placer les bons du Trésor qu'il émet, et comment, en guise de gratitude, il place auprès de la Banque toutes les recettes fiscales de l'Etat en attente d'être dépensées : celles-ci représentent une somme très importante que la Banque peut prêter et mettre alors à profit. Tout l'édifice financier du Royaume-Uni repose ainsi sur la Banque d'Angleterre : nul doute, dans ces conditions, que les saint-simoniens se soient inspiré de son modèle pour imaginer leur *Banque générale* qui reste encore à constituer.

⁶⁶¹ *Ibid.* Dans la suite de sa *Leçon*, Isaac PEREIRE tempère son admiration pour la supériorité de l'organisation financière de la Grande-Bretagne : le développement de ce pays, estime-t-il, est trop déséquilibré car il laisse coexister une grande misère morale et sociale, avec une grande richesse matérielle. "Nous avons souvent eu, dans le cours de nos leçons, écrit-il, l'occasion de citer l'Angleterre pour vous faire voir la supériorité de son organisation sur celle de la France. [...] Cependant il n'y a en Angleterre qu'un grand développement de forces mécaniques, une grande économie de moyens ; mais du reste absence de vie réelle dans toute cette organisation industrielle ; c'est une machine qui broie impitoyablement une foule d'individus" ("Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831). Si du point de vue de l'efficacité financière, l'Angleterre passe pour un modèle auprès des saint-simoniens, il se situe, du point de vue moral, aux antipodes de l'enseignement de leur maître.

⁶⁶² *Ibid.*

⁶⁶³ *Ibid.*

fait sur une bien plus petite échelle que le trésor anglais.

Ces émissions sont encore assez timides et "*le taux d'intérêt [...] attaché [à ces bons] est très bas*"⁶⁶⁴ mais elles suscitent pourtant un grand engouement auprès des ménages fortunés qui demandent en grand nombre à convertir leurs capitaux en bons du trésor : "*très souvent il [le trésor français] n'a pu suffire à toutes les demandes qui lui étaient adressées par les capitalistes ; il a été obligé de refuser de donner de nouveaux bons*"⁶⁶⁵

C'est dire que ces billets bénéficient d'une garantie très solide et inspirent une grande confiance. Ils peuvent en outre s'échanger sans problème puisqu'ils sont très liquides et donc aisément négociables. Isaac Péreire, dans ces conditions, peut regretter que le gouvernement ne tire pas parti du succès rencontré par l'émission de ces bons pour exercer un pouvoir de contrôle monétaire : une émission plus large aurait pourtant, dans sa logique, un effet d'entraînement très important sur la circulation des richesses, moyennant un coût très faible, puisque, nous l'avons vu, le *taux d'intérêt attaché à ces bons est très faible*.

d - L'allongement de la durée des prêts permet la baisse du taux d'intérêt.

Ces *bons du trésor* circulent donc très facilement. Ils pourraient même, envisage I. Péreire, circuler indéfiniment si le gouvernement, au lieu de les rembourser à leur terme, renouvelait à leurs détenteurs, d'échéance en échéance, les propositions formulées lors de leur première émission : "*En France comme en Angleterre, on considère généralement comme un avantage que le gouvernement renouvelle ces bons, ou en d'autres termes qu'il éloigne l'époque du remboursement*"⁶⁶⁶.

Cet allongement de la durée des prêts est une grande chance pour les *travailleurs* car la pression qu'exercent sur eux leurs créanciers est alors beaucoup moins sensible. Les *travailleurs* ne sont plus contraints de solliciter le renouvellement des prêts à des dates aussi rapprochées : ils sont ainsi beaucoup moins dépendants des *oisifs* ; beaucoup moins vulnérables, ils ne sont plus nécessairement contraints d'accepter, à tout instant, des conditions financières aussi draconniennes.

⁶⁶⁴ *Ibid.* A titre de comparaison, I. PEREIRE précise que les "*billets de l'échiquier* qui lui servent de référence "se négocient actuellement à Londres, à 1 denier ½ sterling par jour, soit 2 ¼ p. 100 l'an environ" ("Industrie", *Le Globe*, 14 décembre 1831). C'est aussi, du reste, ce type de papier qu'Enfantin doit prendre comme exemple lorsqu'il propose, lui aussi, l'émission de *billets portant intérêt*, pour accélérer la circulation monétaire et faciliter la distribution des capitaux aux *industriels*.

⁶⁶⁵ *Ibid.* En 1824, Villèle, alors ministre des finances de Louis XVIII, émit 140 millions de francs de ces bons qui contribuèrent à dédommager les propriétaires d'Ancien Régime pour la confiscation de leurs biens pendant la période révolutionnaire. Ces bons du trésor, qui semblaient allier sécurité et rentabilité, eurent immédiatement beaucoup de succès et ils furent très demandés par les banquiers à la recherche de placements liquides. La forte demande de ces bons favorisa la baisse des taux d'intérêt puisque l'offre de capitaux pour se les procurer était très importante. Et pourtant malgré la baisse du taux d'intérêt, le succès de cette forme de placement ne se démentit pas. Au sujet de cette opération financière on peut consulter M. MARION, *op. cit.* p. 36-46.

⁶⁶⁶ *Ibid.*

Ainsi la consolidation de ces billets doit avoir, dans la logique saint-simonienne, des conséquences très favorables pour les *travailleurs* : allongement de la durée des prêts et baisse concomitante des taux d'intérêt : "Cette consolidation d'effets à terme, estime Isaac Pereire, est un fait très remarquable dont on doit tirer un grand enseignement pour la constitution nouvelle des banques"⁶⁶⁷.

§2. Comment la Banque doit organiser la circulation monétaire.

Pour les saint-simoniens, les interrogations relatives à la nature de la monnaie, à sa quantité ainsi qu'à sa valeur sont intéressantes car elles sont décisives pour comprendre le fonctionnement d'une économie monétaire : il faut se débarrasser des conceptions du passé ; ils se sont ainsi souvent moqués des "*amas d'argent*"⁶⁶⁸ constitués par les oisifs, du fétichisme de "*l'argent [qui] a porté de graves atteintes à la prospérité des nations*"⁶⁶⁹, qui en particulier a précipité la ruine de "*l'Espagne [ou de] l'Orient qui thésaurisent*"⁶⁷⁰.

Mais ces querelles sont uniquement intéressantes dans la mesure où elles permettent d'envisager le soutien monétaire d'une *économie industrielle*. C'est pour eux la différence entre une approche tournée vers une *économie politique abstraite* et une approche tournée vers une *économie industrielle* directement orientée vers la production des richesses et le soutien des *travailleurs*. Les opportunités offertes par la monnaie, qu'elle soit de métal ou de papier, doivent être utilisées dans l'intérêt de ces derniers. C'est aux banques de mettre en œuvre toutes les potentialités offertes par l'instrument monétaire : d'assurer la gestion de la monnaie en fait. L'attitude des saint-simoniens à l'égard du monopole de la Banque de France est alors très critique car à leurs yeux elle n'honore pas sa mission auprès des *producteurs*.

La France, regrettent les saint-simoniens, est début du XIX^e siècle un pays sous monétarisé parce qu'il possède un système bancaire peu efficace. La première cause de ce manque d'efficacité est liée, pensent-ils, au monopole de la Banque de France qui adopte une attitude beaucoup trop malthusienne en imposant des conditions très strictes pour admettre des effets de l'escompte. La deuxième cause d'inefficacité provient, à leur avis, d'une organisation de la banque archaïque incapable de financer l'industrie dans des conditions de visibilité convenables parce qu'une direction commune lui fait encore cruellement défaut.

Ainsi, pour améliorer l'organisation financière de la France, les saint-simoniens proposent en premier lieu de supprimer le monopole de la Banque de France et en second lieu de mettre en place un système bancaire hiérarchisé avec une centralisation poussée des ressources et des informations. Ces deux mesures doivent permettre, de

⁶⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁶⁸ P. ENFANTIN, " De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 44.

⁶⁶⁹ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 10 septembre 1831

⁶⁷⁰ *Idem*. Voir supra p. 280.

leur point de vue, de contrôler le niveau du taux d'intérêt et de le baisser, si possible, grâce à une circulation plus abondante de la monnaie et à une affectation plus rationnelle des ressources.

Ces deux mesures possèdent chacune leur logique interne, mais leurs logiques respectives ne coïncident pas forcément au premier abord. Aussi nous demanderons-nous, pour essayer de comprendre l'originalité du système envisagé par les saint-simoniens, comment ils pensent faire coexister des organisations financières indépendantes dans un système très fortement intégré et comment ils envisagent le fonctionnement de ce système sans que la banque centrale occupe la position prééminente du monopole d'émission.

A - Les saint-simoniens, adversaires convaincus du monopole de la Banque de France.

A la fin des années 1820, la Banque de France occupe une position hégémonique dans le système financier du pays et les décisions prises par ses dirigeants ont une influence décisive sur le fonctionnement de l'économie nationale. Or celles-ci ne vont pas dans le sens souhaité par les saint-simoniens qui s'opposent avec d'autant plus de détermination que l'enjeu politique leur semble d'une importance capitale, dans la mesure où ces décisions, estiment-il, engagent l'avenir financier du pays.

La création de cette banque remonte au 18 janvier 1800, date où fut décidée la fondation d'une *banque d'escompte et de circulation* d'un capital de 30 millions de francs se composant de 30.000 actions de 1.000 francs chacune. Cette banque résultait de la réunion d'une *Banque de France* alors en gestation et de la *Caisse des comptes courants*⁶⁷¹, alors en activité depuis 1796, qui ce 18 janvier 1820 décida sa dissolution lors de son assemblée générale et sa fusion dans le nouvel établissement financier.

Comme la création de cette banque répondait au vœu de Bonaparte, alors premier consul, qui souhaitait ardemment une centralisation du crédit, elle reçut dès le début un soutien gouvernemental affirmé : elle bénéficia de nombreux avantages, parmi lesquels *la gestion des fonds de loterie* ainsi que *le service des rentes et pensions du gouvernement*⁶⁷².

En 1803, elle obtient le *privilège exclusif d'émettre des billets de banque*⁶⁷³. Ce privilège de la *Banque de France* est exorbitant, pour les saint-simoniens, d'autant plus

⁶⁷¹ Sur les circonstances de la création de la *Banque de France* et sur la manière dont elle a obtenu le statut de monopole d'émission, on peut consulter A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 110-132.

⁶⁷² Voir encore à ce sujet A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 114

⁶⁷³ *Idem*, p. 115. Par ailleurs, Gilles JACOUD, *Le billet de banque en France (1796-1803), de la diversité au monopole*, L'Harmattan, 1996, a montré comment les billets de banque apparaissent en France après la disparition des assignats, seul instrument de paiement autorisé pendant la période révolutionnaire. L'ouverture de la *Caisse des comptes courants*, en 1796, qui émet des billets de circulation sur Paris, marque une étape décisive. Le 16 février 1800 les actionnaires de cette *Caisse des comptes courants* suivent l'avis de Perrégaux, favorable à la réunion avec la *Banque de France*.

qu'elle peut l'exercer comme bon lui semblait : cette banque en effet est indépendante du gouvernement et son indépendance est solidement garantie par son statut de société de droit privé ; mais elle bénéficie pourtant du soutien indéfectible de l'Etat du fait que celui-ci est son principal actionnaire. Les dirigeants de la Banque de France profitent ainsi d'une situation exceptionnellement, voire anormalement, favorable puisqu'ils cumulent deux avantages : ils ont la garantie d'une indépendance dont ils n'assument pas les risques.

Les saint-simoniens dénoncent de manière incessante l'ambiguïté de cette situation institutionnelle. Ils comptent au nombre des adversaires les plus déterminés de l'action de la *Banque de France* : ils critiquent son monopole d'émission et surtout la façon dont ses dirigeants en usent.

a - Une critique permanente de l'action de la *Banque de France*.

a1 - L'action de la *Banque de France* n'est pas guidée par le sens de l'intérêt général.

Le conseil d'administration de la *Banque de France* se compose de quinze *régents* issus pour la plupart de la *Haute banque*, formant le groupe des banquiers capitalistes décriés par les saint-simoniens. Dès sa fondation en 1800, la *Banque de France*, nous l'avons vu, a un statut juridique très favorable qui lui garantit en même temps son indépendance à l'égard du gouvernement et le soutien de ce même gouvernement.

Ses régents comptent bien mettre à profit les avantages que ce statut leur procure : "La Banque de France, écrit Perrégaux, est libre par sa création [...] indépendante par ses statuts[...]. Lorsqu'elle traite avec le gouvernement, ses transactions prennent le caractère qu'elles doivent avoir avec un gouvernement libre : elle ne négocie avec lui que lorsqu'elle montre ses convenances et le complément de ses libertés ; enfin elle est absolument hors de lui"⁶⁷⁴.

L'interprétation des statuts de la Banque de France par son président montre bien son orientation financière : elle n'a pas l'intention de s'embarrasser de contraintes gouvernementales liées à la politique économique du pays ; elle compte bien agir comme une institution indépendante attirée en premier lieu par la recherche de ses intérêts propres.

Or c'est bien ce que reprochent précisément les saint-simoniens aux régents de la Banque de France : faire passer leurs intérêts particuliers avant l'intérêt général du pays : "La banque de France, écrit Enfantin, agit plutôt en capitaliste oisif qu'en travailleur [et]

674

Cité par A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 113. Alphonse Perrégaux fut le premier président de la Banque de France. Il soutint l'admission de Jacques Laffitte au sein de la Banque et il favorisa ensuite son ascension au sein de cet établissement. Les saint-simoniens, nous le savons, tiennent Jacques Laffitte en grande estime : ils lui ont consacré, en tant que banquier, des articles élogieux comme celui d'Enfantin, paru dans *Le Globe* du 15 février 1831, *Les oisifs et les travailleurs. Necker, M. Laffitte, Saint-Simon*. Normalement, Perrégaux devrait passer, comme Jacques Laffitte, pour un de ces banquiers qui ont, à leurs yeux, beaucoup œuvré pour le développement de l'industrie et qui ont ainsi beaucoup aidé les travailleurs : ils peuvent alors estimer que, comme J. Laffitte, celui-ci a agi de son mieux dans un milieu hostile et que cela n'est pas allé sans certaines compromissions inévitables.

*ses dirigeants [qui] en tant qu'actionnaires ne sont que des oisifs [cherchent avant tout] un dividende plus fort*⁶⁷⁵.

Isaac Péreire porte la même accusation à l'encontre de la Banque de France : "la banque de France est infidèle à sa mission : elle exploite son privilège dans l'intérêt des ses actionnaires plutôt que dans celui des travailleurs"⁶⁷⁶.

Le développement de la Banque est une grande chance pour l'industrie, mais cette chance n'est pas exploitée car "*la constitution actuelle des banques [est] devenue vicieuse [et elle] n'est plus en harmonie avec les besoins nouveaux*"⁶⁷⁷. Pour les saint-simoniens, nous l'avons vu, la faute en revient surtout à la Banque de France qui occupe une situation institutionnelle très favorisée dans l'organisation financière et qui n'en fait absolument pas profiter la collectivité parce que ses dirigeants sont obnubilés par la distribution des dividendes. Elle ne poursuit aucun objectif de politique économique, comme l'admet du reste Perrégaux et l'ambition, dans ce domaine, lui fait cruellement défaut.

a2 - La Banque de France manque d'ambition industrielle : elle privilégie la logique financière à la logique industrielle.

Les banques ne parviennent pas, nous l'avons vu, à modifier rapidement et sensiblement la répartition des richesses entre les *oisifs* et les *travailleurs* à l'avantage de ces derniers. Elles ne parviennent pas non plus à exercer une influence immédiate sur la conduite de la politique économique quand celle-ci pourrait alléger les souffrances des *travailleurs*.

C'est la Banque de France, la première des banques, que les saint-simonniennes accusent d'être la principale responsable de ce manque d'ambition politique : "*la banque de France n'exploite pas son privilège de la manière la plus utile à ses intérêts*"⁶⁷⁸.

Sans doute peut-on comprendre, à travers cette citation, que pour les saint-simoniens, les propriétaires de la Banque de France ont une vision à courte vue de leurs intérêts : ils s'attachent à leur taux de profit immédiat sans comprendre que leurs intérêts bien sentis coïncident avec ceux de la nation tout entière et qu'ils pourraient retirer un grand bénéfice de la prospérité générale si seulement ils voulaient bien y contribuer en finançant l'activité industrielle sans arrière pensée. Nous dirions aujourd'hui que les saint-simoniens opposent une conception macroéconomique de l'activité fondée sur une théorie du circuit, à la conception microéconomique des propriétaires de la

⁶⁷⁵ P. ENFANTIN, "Les oisifs et les travailleurs", *Le Globe*, 14 mars 1831. Le dividende pouvait atteindre 6 %, un rendement déjà appréciable quand le taux d'escompte, à titre de comparaison, était fixé à 4 %. En outre, ce taux de 6 % pouvait être augmenté des *produits de la réserve placée en rentes sur l'Etat*(A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 115). Ces dispositifs permettaient bien par conséquent aux actionnaires de la Banque de France d'empocher de confortables rendements, comme les en accusent les saint-simoniens.

⁶⁷⁶ Isaac PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 13 novembre 1831

⁶⁷⁷ *Idem.*

⁶⁷⁸ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 66-67.

Banque de France.

On voit aussi que, pour eux, cette Banque de France manque totalement d'ambition du fait qu'elle limite son activité à la seule ville de Paris, alors qu'elle devrait mettre son monopole d'émission à profit pour organiser la circulation fiduciaire au niveau du pays tout entier. Cette "banque, dit Isaac Péreire, est *improprement appelée banque de France, car ses billets ne circulent pas hors de Paris*"⁶⁷⁹.

Les saint-simoniens sont unanimes pour dire que cette Banque de France ne remplit pas sa mission et qu'elle n'assume pas les responsabilités que lui confèrent son monopole d'émission : par conséquent, elle n'est pas d'un grand secours pour les *travailleurs* et elle n'est pas très utile pour le développement de l'industrie. Dans ces conditions, estiment les saint-simoniens, mieux vaudrait supprimer le monopole d'émission dont elle bénéficie et faire confiance à la *concurrence entre les banques*⁶⁸⁰.

b - Contre le monopole de la Banque de France et pour la liberté des banques.

b1 - Une adhésion surprenante des saint-simoniens au principe de la liberté des banques.

Tout au long du XIX^e siècle, la question du monopole a opposé les "*théoriciens de la banque centrale*" et les "*partisans de la liberté du commerce*" pour reprendre les expressions de Charles Rist. Or il est très surprenant de découvrir les saint-simoniens,

⁶⁷⁹ Isaac PÉREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831. La stratégie de la Banque de France est caractérisée, avant tout, par une forte aversion pour le risque. Elle préférait limiter sa sphère d'influence à Paris pour exercer son activité dans un environnement économique qu'elle pensait assez bien maîtriser : elle choisissait ainsi de réduire les facteurs de risque plutôt que de multiplier les occasions de profit. C'est conformément à cette stratégie qu'elle s'est opposée à l'ouverture de comptoirs en province qui auraient relayé la circulation de ses billets sur l'ensemble du territoire au prix de coûts de gestion plus élevés et de risques d'impayés plus grands. Par le passé, la Banque avait ouvert trois comptoirs : à Lyon et à Rouen en 1808 ; à Lille en 1810. Mais elle les avait refermés en 1814. Il fallut attendre 1836 et le développement rapide de la bancarisation de l'économie française pour qu'elle accepte d'ouvrir à nouveau un comptoir à Reims afin de faire face au succès croissant des banques départementales qui organisaient la circulation à l'échelon local (cf. infra, n.1, p. 309). On peut consulter sur ce point A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 123-129 ou encore B. GILLE, *op. cit.*, p. 81 et sq.

⁶⁸⁰ De nombreux projets furent échafaudés dans les années 1830 par les partisans de la *liberté des banques* pour battre en brèche le monopole de la Banque de France et pour faire prévaloir un financement plus dynamique de l'économie. Les frères Péreire prirent une part active à ces propositions : ils publièrent en particulier, dans le *Journal du Commerce* du 6 septembre 1837, un article qui allait dans ce sens. Toute leur vie, Emile et Isaac Péreire cherchèrent à démanteler le monopole de la Banque de France. Ils furent très près de parvenir à leurs fins lorsqu'ils rachetèrent la *Banque de Savoie* à laquelle le traité signé entre la France et l'Italie garantissait le maintien du privilège d'émettre de la monnaie après même le rattachement de la Savoie à la France, entériné par un plébiscite en 1860. Le soutien politique de l'empereur, sur lequel ils comptaient, leur fit malheureusement défaut et ils ne purent mener à bien leur tentative : le privilège d'émission fut retiré à la *Banque de Savoie* et celle-ci fut en même temps rattachée à la *Banque de France*. Sur cette affaire du rachat de la *Banque de Savoie* par les frères Péreire, on peut consulter Bertrand GILLE, *La Banque en France au XIX^e siècle*, Droz, 1970, p. 176 à 178.

dans cette controverse en partisans convaincus de la liberté des banques et de les retrouver par conséquent aux côtés des libéraux alors qu'ils ont critiqué inlassablement par ailleurs le "système de la concurrence illimitée"⁶⁸¹. Par la suite, au cours du XIX^e siècle, les partisans de la liberté des banques ont été de plus en plus actifs et influents : or, en 1825-1830, lorsqu'ils estiment que le monopole d'émission est un privilège dépassé, les saint-simoniens apparaissent bizarrement comme des précurseurs de ces économistes appartenant, pratiquement tous, à la mouvance libérale⁶⁸².

B1.1 - POUR LES SAINT-SIMONIENS, LE MONOPOLE D'ÉMISSION EST UN PRIVILÈGE ANACHRONIQUE AU XIX^E SIÈCLE.

Les saint-simoniens assimilent en fait le monopole d'émission accordé à la Banque de France à un monopole commercial accordé à une entreprise. D'après eux, il s'agit, dans les deux cas, de priviléges hérités du passé, caractéristiques de la période mercantiliste qu'ils détestent. : "de nos jours, se demande *Le Globe*, ne voit-on pas les hommes les plus avancés en théories industrielles réclamer l'abolition du monopole de la banque de France ?"⁶⁸³.

Le monopole d'émission, comme tout monopole commercial procure, dans l'esprit des saint-simoniens, une rente de situation aux capitalistes qui en bénéficient : il met ces derniers à l'abri de la saine émulation qui doit inspirer les affaires industrielles et il renchérit le coût des biens et des services vendus aux travailleurs. Dans le secteur de la banque, un monopole augmente le coût du crédit en élevant le taux d'intérêt comme il renchérit le coût des marchandises dans un secteur commercial quelconque. C'est à cause du monopole dont elle bénéficie que la Banque de France "escompte à un taux plus élevé que les banquiers eux-mêmes"⁶⁸⁴.

La rente de situation accordée aux capitalistes de la Banque de France a pour effet de décourager les banquiers qui représentent les industriels. C'est toute la collectivité des travailleurs qui souffre de cette limitation forcée de l'activité financière et de la mise à l'écart des véritables banquiers.

C'est pourquoi les saint-simoniens "demandent le droit pour tous de fonder de nouvelles banques émettant aussi des billets au porteur"⁶⁸⁵. Avec cette revendication,

⁶⁸¹ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831. On retrouve régulièrement cette expression sous la plume des saint-simoniens.

⁶⁸² On pourrait, à ce titre, citer Coquelin, Courcelle-Seneuil, Leroy-Beaulieu, Wolowski, etc.

⁶⁸³ "France. La méfiance", *Le Globe*, 1^{er} avril 1831. Au rang de ces hommes les plus avancés, *Le Globe*, outre les saint-simoniens eux-mêmes, compte vraisemblablement J. Laffitte, qui dès 1825, avait lancé le projet d'une grande Société commanditaire de l'Industrie dotée d'un capital considérable, dont l'objectif était de déplacer l'affectation des capitaux, de la rente d'Etat vers le financement de l'industrie. Ce projet ne put aboutir à cause de la crise économique qui se déclara peu après au cours de l'année 1825. Pour des précisions sur ce projet de J. Laffitte, on peut consulter B. GILLE, *La Banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, p. 109 à 113

⁶⁸⁴ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831.

nous le voyons, les saint-simoniens se classent parmi les partisans de la *liberté des banques*, d'autant plus qu'ils se réfèrent, comme eux, à la banque écossaise prise comme modèle d'organisation.

B1.2- UNE RÉFÉRENCE AU MODÈLE ÉCOSSAIS DE BANQUE LIBRE.

L'exemple de l'Ecosse, avec ses banques multiples d'émission a souvent été cité par les économistes libéraux au cours du XIX^e siècle. Louis Brocard écrit à la fin de ce siècle : "Les banques d'Ecosse ont toujours été signalées par les économistes comme le type des banques libres"⁶⁸⁶. Les économistes libéraux, poursuit-il, ont insisté sur le fait qu'elles "prirent une rapide extension, surtout comme banques de dépôt"⁶⁸⁷ et ils ont estimé que grâce à cette vitalité "elles rendirent comme telles de vrais services à l'agriculture et aussi au commerce et à l'industrie"⁶⁸⁸.

Les auteurs libéraux français, Coquelin, Courcelle-Seneuil, Leroy-Beaulieu... ont mis l'accent sur le modèle des banques écossaises dont ils ont loué la vitalité. Or, nous découvrons que les saint-simoniens se réfèrent également à ce modèle, libéral par excellence, des banques écossaises : "Que nous sommes loin, sous le rapport de nos institutions de crédit, écrit Enfantin, de cette petite Ecosse, où trente banques, tous les jours plus unies entre elles, couvrent tout le pays de leurs ramifications, sont les agents de la presque totalité des transactions commerciales, et, par l'immense patronage qu'elles exercent, sont devenues de véritables puissances politiques"⁶⁸⁹.

Pour critiquer la Banque de France, Enfantin veut proposer une alternative crédible et attrayante avec le modèle des banques écossaises. Mais peut-être va-t-il un peu loin et confère-t-il à ces banques des vertus qu'elles ne possèdent pas entièrement : lors de la crise de 1830, en effet, le système bancaire écossais frôla la catastrophe et, aux dires de W. Huskisson, "il s'en était fallu de quarante-huit heures que cessent toutes les transactions d'homme à homme sauf par le troc"⁶⁹⁰.

Quoiqu'il en soit, cette référence à l'Ecosse n'est pas une idée passagère, ni une

⁶⁸⁵ Le Globe, 1^{er} avril 1831

⁶⁸⁶ Louis BROCARD, *De l'émission des billets de banque et du privilège de la Banque de France*, Imprimerie Darantière, 1896, p. 61. Louis Brocard précise dans son ouvrage, qu'en 1840, l'Ecosse compte 36 banques et 314 succursales (*op. cit.*, p. 66). Les adversaires de la liberté des banques, rappelle-t-il, craignent qu'un tel système provoque une émission excessive de billets. Or, d'après lui, l'exemple de l'Ecosse contredit cette crainte puisque les banques de ce pays, qui disposent pourtant d'une très grande liberté, n'émettent qu'une quantité très modérée de billets : en 1840, pour un total de 20 millions de Livres de dépôts, précise t-il, la circulation fiduciaire s'élève seulement à 3,6 millions. L. Brocard en tire la preuve que la création de la monnaie est endogène et qu'elle dépend seulement des nécessités de l'économie : "la banque n'émet qu'autant qu'on lui en demande, qu'autant qu'on a produit de marchandises" (*op. cit.*, p. 81)

⁶⁸⁷ *Idem.*

⁶⁸⁸ *Ibid.*

⁶⁹⁰ W. HUSKISSON, cité par C. KINDLEBERGER, *op. cit.*, p. 119.

référence isolée dans la littérature saint-simonienne. Michel Chevalier lui aussi avait pris l'Ecosse comme modèle d'organisation bancaire ainsi que le rappelle Huskisson dont Ch. Kindleberger rapporte les propos : "En France, Chevalier s'intéressait à la comparaison entre l'Ecosse et la France, et non à la comparaison entre l'Ecosse et l'Angleterre, et au fait que son pays avait douze fois moins de banques par tête d'habitant que l'Ecosse" ⁶⁹¹.

En 1848 encore, dans un ouvrage, destiné une nouvelle fois, à critiquer le monopole de la Banque de France, Olinde Rodrigues parle encore des banques écossaises et leur adresse des louanges pour le rôle qu'elles ont joué comme banques de dépôt : "L'utilité des caisses de dépôt, de circulation et d'escompte a été fort anciennement reconnue, et depuis le seizième siècle, elles se sont multipliées successivement dans tous les pays industriels, en Ecosse et aux Etats-Unis, dans une proportion considérable" ⁶⁹².

b2 - La Banque de France use de son monopole pour empêcher le développement du système bancaire.

Pour les saint-simoniens, le monopole d'émission tel qu'il est conçu en France est totalement inefficace puisque la Banque de France se montre incapable d'assurer une circulation monétaire assez abondante pour la bonne marche des affaires et qu'elle est aussi incapable de financer l'économie de manière satisfaisante.

B2.1- UNE CIRCULATION MONÉTAIRE TROP LIMITÉE EN FRANCE : COMPARAISONS AVEC L'ANGLETERRE.

La Banque de France, nous l'avons vu limite ses activités de banque d'émission à la ville de Paris. Le résultat en est que la circulation de monnaie fiduciaire est alors beaucoup trop restreinte dans notre pays pour irriguer l'économie dans des conditions

⁶⁸⁹ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831. La *Banque d'Ecosse* instituée par le Parlement écossais avait bénéficié à sa fondation d'un monopole d'émission pour une durée de vingt ans, mais une fois arrivé à son terme, celui-ci n'avait pas été renouvelé. Si bien que deux autres banques parvinrent, en concurrence avec la *Banque d'Ecosse*, à émettre des billets et à organiser leur circulation sur l'ensemble du territoire : la *Royal Bank of Scotland*, fondée en 1727 et la *British Linen Company*, fondée en 1746. Ces établissements étaient connus comme les *trois banques publiques d'Ecosse*. A côté de ces trois banques publiques, il y avait des *banques privées* et des *banques provinciales* qui exerçaient aussi des activités d'émission et de circulation monétaires. Pour plus d'informations sur les banques écossaises, on peut consulter C. KINDLEBERGER, *op. cit.*, p.118-119. Le fait qu'Enfantin se réfère à ce modèle écossais avec un enthousiasme aussi apparent, montre bien que sur cette question, il se situe, sans réserve, dans le camp des partisans convaincus de la *liberté des banques*. Enfantin, du reste, n'est pas le seul saint-simonien à avoir chanté les louanges de la banque écossaise.

⁶⁹¹ C. KINDLEBERGER, *op. cit.*, p. 119.

⁶⁹² Olinde RODRIGUES, *Théorie des banques*, Chaix, 1848, p. 7. Olinde RODRIGUES publie cet ouvrage pour rappeler les conceptions saint-simonniennes relatives à la banque. Il tente encore de convaincre les nouvelles autorités politiques de la deuxième République de leur bien fondé pour qu'elles essaient de les mettre en œuvre. La révolution de 1848 a donné aux saint-simoniens l'occasion de réactiver leur propagande et les plus convaincus d'entre eux ont retrouvé l'envie de participer au débat d'idées. Nous reparlerons dans la conclusion générale des développements de l'analyse saint-simonienne pendant la Seconde République (cf. infra p. 368-377).

satisfaisantes. Pour les saint-simoniens, en effet, il est évident qu'il existe une corrélation très forte entre l'importance de la circulation fiduciaire et le niveau de développement industriel : "*plus l'industrie a fait de progrès dans un pays et moins la masse d'argent est forte relativement à celle des produits qui circulent*"⁶⁹³.

La relation de causalité va obligatoirement dans les deux sens : le développement de l'industrie favorise la circulation de monnaie fiduciaire, mais aussi, la circulation de monnaie fiduciaire favorise le développement de l'industrie.

L'exemple de l'Angleterre est à cet égard très probant pour Isaac Péreire puisque, grâce à une intense circulation de billets, des quantités de produits beaucoup plus importantes parviennent à être échangées avec une quantité de métal beaucoup plus faible.

Or une telle évolution monétaire est impossible en France car la Banque, à cause de sa forte aversion pour le risque, comme nous l'avons vu, est très réticente pour ouvrir des comptoirs en province, par crainte de voir diminuer son taux de profit, et que par ailleurs, elle fait obstacle par tous les moyens à l'émission de monnaie par les *banques départementales*⁶⁹⁴.

B2.2- A CAUSE D'UN TAUX D'INTÉRÊT TROP ÉLEVÉ, LA BANQUE DE FRANCE EST INCAPABLE DE FINANCER L'ÉCONOMIE.

Comme la Banque de France mène une politique très restrictive en matière de création monétaire, elle s'interdit par là même de satisfaire les besoins de financement des entreprises. Le taux d'intérêt encore une fois, est au cœur de cette double critique des saint-simoniens à l'encontre de la Banque de France.

La Banque de France, volontairement, émet peu de monnaie de banque : elle fait payer ses services très cher et le taux d'intérêt qu'elle demande est très élevé. C'est un des plus graves reproches que les saint-simoniens adressent à la Banque de France.

Ce taux d'intérêt de la Banque de France, par effet de retour, est d'autant plus élevé que sa monnaie est rare. De ce fait, le taux créditeur de la Banque de France est plus élevé que celui des *premières banques* : "*chose curieuse, elle [la Banque de France] escompte à un taux plus élevé que les banquiers eux-mêmes*"⁶⁹⁵.

⁶⁹³ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 9 septembre 1831.

⁶⁹⁴ Les régents de la Banque de France usaient de toute l'influence politique dont ils disposaient sur le gouvernement afin qu'il empêche l'ouverture de *banques d'émission provinciales*. C. KINDLEBERGER écrit à ce sujet (*op. cit.*, p.148) : "Lorsque Laffitte ne fut plus au poste de gouverneur [qu'il avait occupé de 1814 à 1819], la Banque de France devint hostile, à la fois aux banques d'émission régionales indépendantes et au fait d'avoir ses propres comptoirs ou succursales". Quand malgré tout de telles banques parvenaient à se constituer, la Banque de France leur opposait des obstacles insurmontables en leur créant des difficultés pour convertir leurs monnaies dans la capitale, de telle sorte qu'elles n'avaient pas accès au commerce sur la place de Paris : "La Banque de France s'efforça aussi d'empêcher les banques régionales de présenter leurs effets au rachat à Paris" (C. KINDLEBERGER, *op. cit.*, p. 148). Lorsque Laffitte fut premier ministre de la Monarchie de Juillet, ajoute KINDLEBERGER, il essaya de favoriser "*le développement du système bancaire [...] en province*". Mais "*la Banque de France réussit à torpiller ces projets*" (*loc. cit.*).

Aussi son niveau, explique Isaac Péreire, décourage-t-il les *industriels* à la recherche des capitaux nécessaires pour financer leur production et ces derniers s'adressent-ils alors en priorité aux *grands banquiers capitalistes* qui proposent des taux plus faibles que la Banque de France. Ces derniers peuvent choisir les clients les plus intéressants, les emprunteurs les plus solvables aussi bien que les déposants les plus fortunés, qu'ils prennent de ce fait à Banque de France : "aussi les effets de son portefeuille [de la Banque de France] ne sont-ils point aussi bien choisis que ceux que prennent les principaux capitalistes de Paris"⁶⁹⁶.

Comme les *banquiers capitalistes* distribuent leurs crédits aux entreprises les plus efficaces et les mieux gérées, les titres de reconnaissance de dette qu'ils détiennent en portefeuille sont aussi plus solides.

A ce niveau de la critique saint-simonienne, on retrouve l'idée que les dirigeants de la Banque de France ont une vision à courte vue et qu'ils ne sont pas capables de défendre leurs intérêts de manière lucide.

Une telle situation, aux yeux des saint-simoniens est absurde. Parce qu'elle est dirigée par des rentiers timorés à l'esprit malthusien, la Banque de France se prive de la capacité d'organiser la vie économique et de la diriger alors que c'est le rôle, normalement, d'une banque centrale. C'est pour remédier à une telle situation que les saint-simoniens proposent d'intégrer la banque centrale dans une organisation financière globale : un *système de banque*. Dans un tel *système*, la banque centrale doit alors être en mesure d'assumer ses obligations en matière de politique monétaire.

⁶⁹⁵ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 17 octobre 1831. D'après les calculs de A. COURTOIS (*op. cit.*, p. 146), la quantité d'effets escomptés à la Banque de France avait beaucoup baissé en 1831, quand Isaac PEREIRE écrit cet article : en effet ils n'étaient plus que de 232 millions alors qu'en 1826 ils atteignaient encore 689 millions ; ils descendront même à 151 millions en 1832. Isaac PEREIRE rend responsable de cette baisse le manque de réactivité de la Banque de France qui, avec son taux d'escompte fixe de 4 %, est incapable de soutenir le commerce pendant les périodes de crise alors que des banques privées en sont capables. A. COURTOIS (*op. cit.*, p. 149) cite l'exemple de la *Banque de Nantes* dont le taux d'escompte fut en moyenne, entre 1830 et 1848, de 3,8 % par an et pouvait à certaines périodes descendre encore au-dessous de ce taux moyen : "M. Gautier [sous gouverneur de la Banque de France en 1833 et ministre des finances en 1839] reconnaît, écrit-il, que la *Banque de Nantes* faisait payer moins cher ses services que la *Banque de France*. Cependant elle parvenait encore à faire produire à son capital 8 à 10 %, et sa situation ne sortait pas des règles de la prudence" (*op. cit.*, p. 152). Plus généralement d'ailleurs, ajoute A. Courtois, "à Nantes, Lyon, Bordeaux, par exemple, l'escompte était à 4 % ou au-dessous" (*loc. cit.*). Cette obstination de la Banque de France à maintenir son taux fixe au niveau élevé de 4 % constitue un frein au dynamisme des affaires tout au long des années 1830. Une dizaine d'années plus tard, cette même politique produit toujours les mêmes effets comme l'écrit encore A. Courtois (p. 163) : "La Banque de France en persistant à maintenir immobile (à 4 %) son taux d'escompte se mit à l'écart des affaires, et son guichet de d'escompte fut déserté. Le portefeuille de Paris, de 204 millions en 1839, tomba à 66 en 1842". Pendant ce temps, la Banque d'Angleterre baisse très sensiblement son taux d'escompte qui n'est plus que de 2,5 % en septembre 1844 (cf. A. Courtois, *op. cit.*, p. 163).

⁶⁹⁶ Idem. B. GILLE explique (*op. cit.*, p. 56) que la "*Haute banque parisienne*" tire son influence du fait qu'elle gère "les dépôts d'une clientèle riche et généralement stable". "Les clients laissaient leurs dépôts en comptes courants à intérêts variables selon l'abondance de l'argent", explique t-il, ce qui permet à cette *haute banque* d'avoir une marge de manœuvre très large pour fixer le taux d'escompte. Ces dépôts, dit toujours B. GILLE (p. 56-57) "étaient souvent importants". "Laffitte [par exemple] prétendait qu'il avait à sa banque une soixantaine de millions en dépôt".

B - Conception saint-simonienne de l'organisation de la banque.

a - Gouvernement saint-simonien et centralisation politique : le contrôle de la circulation monétaire par l'Etat.

a1 - La banque est assimilée au gouvernement.

Les saint-simoniens n'acceptent pas le monopole d'émission de la Banque centrale tel qu'il s'exerce en France au XIX^e siècle. De ce fait, lorsqu'ils critiquent cette institution, on les retrouve, nous l'avons vu, aux côtés des partisans de la *liberté des banques*. On peut penser toutefois qu'il s'agit d'un accord stratégique et d'une alliance de circonstance motivé, en grande partie, par des raisons personnelles.

Fondamentalement la conception que les saint-simoniens ont de la banque est très loin de celle des libéraux : ils sont en effet partisans d'une *organisation de la banque* très rigoureuse et d'une centralisation financière très poussée afin que le gouvernement soit en mesure de mener une politique monétaire active. Ce qu'ils refusent, par contre, c'est que le monopole soit confié à des banquiers capitalistes, des propriétaires ignorants de l'intérêt public et que dans ces conditions l'émission échappe totalement au contrôle de l'Etat.

Si d'autre part les saint-simoniens souhaitent stimuler les initiatives des *véritables banquiers* qui représentent les *industriels*, au rang desquels ils se placent d'ailleurs, ils ne veulent pas que ces derniers agissent de manière individuelle et désordonnée : ils veulent au contraire que les institutions dirigées par ces banquiers, s'intègrent dans une *organisation générale de la banque* aux multiples ramifications contrôlées par l'Etat.

Le caractère hétérodoxe de l'analyse saint-simonienne apparaît encore très clairement à travers leur *théorie de la banque*, dans la mesure où cette dernière essaie de concilier les initiatives individuelles sur lesquelles se fonde l'efficacité du système industriel avec le contrôle central d'un Etat omniprésent chargé de promouvoir les intérêts des *travailleurs*.

a2 - Le système de banque saint-simonien : centralisation et spécialisation.

Pour les saint-simoniens, "la création de cette industrie [de la banque] est un premier pas vers l'ordre" ⁶⁹⁷ car les banquiers organisent le financement de l'industrie en permettant une affectation efficace du capital : "ils servent d'intermédiaires entre les travailleurs qui ont besoin d'instrumens de travail, et les possesseurs de ces instrumens [qui ne savent pas ou ne veulent pas les utiliser]" ⁶⁹⁸.

Les saint-simoniens regrettent cependant, qu'à leur époque encore, ces efforts soient trop désordonnés pour être efficaces. Les banquiers sont trop isolés en effet et ils n'ont

⁶⁹⁷ Exposition de la doctrine, p. 268.

⁶⁹⁸ Idem.

pas une vision globale de la situation : lorsqu'ils décident de financer un *industriel*, leur choix n'est pas toujours le plus judicieux et l'utilisation des capitaux n'est pas nécessairement la plus efficace. Même si "la position des banquiers leur permet d'apprécier plus justement les besoins de quelques industriels, peut-être d'une branche entière d'industrie, aucun d'entre eux pourtant, aucun établissement de la banque même, reconnaissent les rédacteurs de l'*Exposition*, n'étant le centre où viennent aboutir et se résumer toutes les opérations industrielles, ne saurait en saisir l'ensemble"⁶⁹⁹.

Les efforts des banquiers ne doivent pas rester désordonnés : ils doivent s'intégrer dans une organisation rationnelle fondée sur une centralisation des informations qui favorise l'harmonisation des décisions de financement. Or dans ces conditions, la banque participe à la direction de l'industrie et elle acquiert une dimension éminemment politique dans la mesure où elle exerce une "*fonction sociale industrielle* [à travers] *la distribution des instrumens de travail* [aux producteurs]"⁷⁰⁰.

Les perfectionnements progressifs dans l'organisation de la banque stimulent le développement industriel qui en retour, dans la logique saint-simonienne, nécessite une centralisation accrue du système bancaire. Si bien que la dimension politique de la banque est de plus en plus apparente : "changer les circonstances politiques, peut-on lire encore dans l'*Exposition*, c'est donc nécessairement modifier les banquiers et les banques ; et réciproquement, des perfectionnements dans les banques et dans la fonction sociale industrielle, exercée par les banquiers, sont des perfectionnements dans la politique"⁷⁰¹.

a3 - La banque a une mission de politique économique : elle doit en particulier inspirer la politique monétaire.

Comme l'*institution de la banque* acquiert une dimension politique, elle prend une part de plus en plus active à la direction des affaires industrielles et elle exerce une fonction

⁶⁹⁹ *Ibid.* p. 270.

⁷⁰⁰ *Ibid.* p. 271.

⁷⁰¹ *Ibid.* Dans une annotation portée à l'*Exposition de la doctrine*, C. BOUGLÉ et E. HALEVY précisent la conception saint-simonienne des relations entre industrie et politique : "On pourrait s'attendre, écrivent-ils, à voir les saint-simoniens opposer l'industrie à la politique et prévoir le jour où l'industrie abolira la politique. Mais ils préfèrent élargir le sens du mot politique" (*Exposition*, note 157, p. 271). A l'appui de ce commentaire, ils citent, dans la suite de la note, un extrait d'un ouvrage de Charles DUNOYER, *L'industrie et la Morale considérés dans leur rapport avec la liberté*, dont auraient pu s'inspirer les saint-simoniens lorsqu'ils ont proposé d'élargir la signification du terme de *politique* : "La politique considère la société non seulement dans son activité collective, mais dans tous ses modes d'activité ; non seulement dans les fonctions qui sont du ressort du gouvernement, mais dans tous ses ordres de fonctions" (*loc. cit.*). A l'époque où les saint-simoniens constituaient leur école, Charles Dunoyer défendait des idées industrialistes très proches de celles des saint-simoniens au point de passer pour un de leurs sympathisants en publiant des articles dans le *Producteur*. Par la suite, il se rapproche de plus en plus des thèses libérales. Il remanie dans ce sens son ouvrage, cité ci-dessus, publié une première fois en 1825, qui reparaît en 1845 dans une seconde édition sous son titre définitif, *De la liberté du travail, ou simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance*. Sur Dunoyer, voir supra p. 8-10.

gouvernementale de plus en plus marquée : "les banques, écrit Enfantin dans *Le Globe*, revêtent de plus en plus le caractère gouvernemental [et inversement] le gouvernement tend de plus en plus à devenir une banque suprême" ⁷⁰².

Cette "banque suprême" est au centre d'enjeux collectifs et sociaux primordiaux. Il n'est pas question, pour les saint-simoniens, qu'elle soit, comme la Banque de France, une banque centrale détenue par des capitalistes privés, indépendante du gouvernement.

Elle doit, au contraire, contraindre chacun des banquiers considérés individuellement à se plier à ses décisions et à participer au financement collectif du développement industriel. "Tandis que les banquiers par les développements continuels de l'institution de crédit, tendent à se transformer en puissance gouvernementale, le gouvernement de son côté, subissant une évolution inverse tend à devenir le premier des banquiers" ⁷⁰³.

La *banque suprême* est l'émanation de la communauté des banquiers qui exercent ainsi collectivement les fonctions gouvernementales de *politique industrielle*.

Cette *banque suprême* est au cœur des réseaux d'information et elle est dotée, par conséquent, d'une capacité de réaction très grande. De ce fait, elle devient une institution incontournable du *gouvernement de l'industrie* et elle est la mieux placée pour prendre des décisions de politique économique au jour le jour "pour activer le mouvement [de la production] là où il languit, l'arrêter, le ralentir là où il n'est plus, là où il est moins nécessaire" ⁷⁰⁴. Elle se charge ainsi de la direction effective de la politique monétaire conjoncturelle lorsqu'il s'agit de relancer ou au contraire stabiliser la production.

Et dans cette conception saint-simonienne de l'organisation monétaire, le *Tresor public* est l'institution à travers laquelle la *banque suprême* exerce son pouvoir : il est, de fait, l'organe de transmission des décisions de politique monétaire.

b - Le rôle du *trésor* comme banque générale du gouvernement industriel.

b1 - Le *trésor* doit jouer un rôle croissant.

Les saint-simoniens voient dans le rôle croissant joué par le *trésor* l'illustration de la centralisation inéluctable du système financier et l'implication de plus en plus grande du gouvernement dans le contrôle de la circulation monétaire.

⁷⁰² P. Enfantin, "art. cit.", *Le Globe*, 28 avril 1831. La "banque suprême" des saint-simoniens a des attributions beaucoup plus étendues qu'une simple banque centrale puisqu'elle intègre des fonctions politiques, et non plus seulement techniques comme cette dernière. Pour les saint-simoniens, comme le remarquaient C. Bouglé et E. Halevy (cf. supra, n. 5, p. 300), les frontières s'effacent entre l'industrie et la politique puisque la direction des affaires industrielles est l' expression, la plus importante sans doute, du gouvernement d'un pays. Pour les saint-simoniens comme pour Marx plus tard, tout est politique, pourrait-on dire : toutes les manifestations des phénomènes économiques et sociaux ont une dimension politique dans la mesure où elles s'intègrent à un système et à des relations de pouvoir.

⁷⁰³ *Idem*

⁷⁰⁴ *Exposition de la doctrine*, p. 270

Ils constatent, en 1830, que le *trésor* est d'ores et déjà très apprécié par les capitalistes : ceux-ci, en effet, choisissent souvent de placer leurs fonds disponibles auprès de cette institution financière, qui étant chargée du financement de la dette publique, offre de fait une très grande sécurité à leurs capitaux : "[*Le trésor*] est devenu [*le meilleur débiteur de France*] : les capitalistes [...] n'ont pas tardé à voir quel accroissement de sécurité ils devaient trouver là et ils ont fait du *trésor* leur caissier"⁷⁰⁵.

Cette évolution est très rapide, se félicite Enfantin : peu de personnes auraient cru, "[il y a] même seulement quelques années"⁷⁰⁶ que cette institution acquerrait une telle importance.

Le *trésor* est au cœur de l'appareil financier de l'Etat et, même si vers 1830 il est encore assez embryonnaire, il est appelé, pensent les saint-simoniens à se développer très rapidement. Le *trésor*, en effet, est relié au réseau des "*caisses d'épargne* [qui] réclament son concours [et] cherchent en lui leur sécurité"⁷⁰⁷.

A travers ces "*caisses d'épargne* [qui] réclament [...] le concours du *trésor public* et [qui] cherchent [...] en lui leur sécurité"⁷⁰⁸, Enfantin voit s'esquisser une institution financière publique appelée à jouer un rôle politique de premier ordre. Cette institution, pensent généralement les saint-simoniens, doit être mise au service des *travailleurs* le plus rapidement possible. Du reste, cet objectif doit être assez facile à atteindre, espèrent-ils encore, car l'intérêt du *trésor* public semble déjà reconnu de manière unanime.

Enfantin rapporte ainsi dans *le Globe* les propos de "M. Baillot [qui] disait dans un discours sur la dette publique [que] le *trésor* est le meilleur débiteur de France"⁷⁰⁹. Comme l'opinion de la population, y compris même l'opinion des capitalistes, est favorable au *trésor* public, les résistances à vaincre pour développer les fonctions monétaires de cette institution et pour les mettre au service des *travailleurs* seront, pensent les saint-simoniens, moins importantes.

⁷⁰⁵ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831.

⁷⁰⁶ *Idem.*

⁷⁰⁷ *Ibid.* Les premières caisses d'épargne sont apparues en Suisse à la fin du XVIII^e, puis en Angleterre à partir de 1810. En France la première de ces institutions fut fondée par Benjamin Delessert en 1818, dans le but de procurer à l'épargne populaire une opportunité de placement doté d'une garantie solide à l'abri de toute manœuvre spéculative. Le dépôt minimum, pour être accessible à tous, était de 1 franc, et il garantissait le versement d'un intérêt capitalisé en fin d'années. Ce type d'institution, qui faisait participer le plus grand nombre d'habitants au financement du développement de l'industrie, recevait l'entièvre approbation des saint-simoniens et leurs fondateurs caisses passaient à leurs yeux pour des bienfaiteurs de l'industrie dévoués aux intérêts des travailleurs. On peut lire, au sujet des premières caisses d'épargne en France, Séverine de CONINCK, *Banquiers et philanthropes, la famille D ELESSERT (1735-1868), Aux origines des caisses d'épargne françaises*, Economica, 2000.

⁷⁰⁸ *Ibid.*

⁷⁰⁹ *Ibid.* ENFANTIN se réfère vraisemblablement à Denis Baillot qui était un collaborateur de la *Revue Encyclopédique*.

b2 - Le trésor doit élargir son domaine d'action pour accroître son efficacité dans l'intérêt des travailleurs.

Avec le *trésor*, l'agent financier de l'Etat, qui s'appuie sur un réseau de *caisses d'épargne* chargées de la collecte des fonds disponibles, le cadre institutionnel du système bancaire tel que l'envisagent les saint-simoniens est déjà en place. Il s'agit seulement, pensent-ils, d'étendre son domaine de compétence et d'infléchir son action dans un sens favorable aux *travailleurs*. Grâce à lui, en effet, le gouvernement, dont il est le bras financier sera maître du jeu puisqu'il pourra orienter les flux de capitaux dans le sens le plus favorable aux *industriels*, conformément aux principes technocratiques du socialisme saint-simonien.

Pour cela les *caisses d'épargne* doivent acquérir une assise financière beaucoup plus solide, changer de dénomination même s'il le faut, pour élargir à toutes les couches de la population la collecte d'une épargne abondante qu'elles replaceront ensuite auprès du trésor : "*la faculté de verser des fonds en compte courant au trésor public [ne devrait pas] rester limitée aux caisses d'épargne*"⁷¹⁰, telles qu'elles sont conçues en 1830 du moins.

Il ne faut pas que les *caisses d'épargne* restent cantonnées dans la collecte d'une épargne populaire peu abondante car elles joueraient seulement un rôle marginal et elles ne pourraient peser sur l'évolution financière : elles seraient réduites à l'impuissance, dans l'incapacité de défendre les intérêts des *travailleurs* et des classes populaires qui est pourtant le but dans lequel elles ont été instituées.

Elles doivent se donner des moyens d'action. "Il est fort bien, dit Enfantin, d'avoir commencé par les classes pauvres dans la collecte du privilège : c'est un heureux intervertissement dans nos habitudes législatives, dont tous les hommes généreux doivent se réjouir [...] ; mais enfin il ne faut pas non plus mettre les classes riches hors la loi, surtout lorsque leur intérêt s'accorde avec l'intérêt social"⁷¹¹.

Nous trouvons toujours chez les saint-simoniens, nous le voyons encore ici, les préoccupations conjointes de justice sociale et d'efficacité économique : c'est une particularité qui les distingue des autres courants au sein du mouvement ouvrier français du XIX^e siècle. Les caisses d'épargne ont été instituées afin d'offrir une opportunité de placements à l'épargne des classes populaires, mais si elles peuvent rendre service à la société tout entière en collectant aussi l'épargne des riches, il n'y a pas lieu, estiment-ils, d'écartier ces derniers en établissant des catégories parmi les épargnantes. Si les caisses d'épargne, quelque soit leur nom, disposent de fonds beaucoup plus abondants et si elles les placent auprès du trésor, celui-ci verra alors sa marge de manœuvre considérablement accrue : il sera en effet "*le premier des banquiers, le dépositaire [...] du capital national*"⁷¹².

⁷¹⁰ *Ibid.*

⁷¹¹ *Ibid.*

⁷¹² *Ibid.*

D'un autre côté, le trésor qui possèdera un grand pouvoir financier du fait que les caisses d'épargne draineront une épargne bien plus abondante, devra diversifier ses opérations. Les *bons du trésor* ne doivent plus seulement constituer un "placement temporaire"⁷¹³. Il faut allonger le terme de l'échéance des bons sans s'effrayer de leur *accumulation possible* [car le] *trésor peut se créer ses placements dont il aura besoin*⁷¹⁴. "Ne peut-il pas devenir un jour créancier, demande Enfantin, comme il est déjà devenu débiteur [...] distribuer des capitaux tout aussi bien qu'il en reçoit en dépôt ?"⁷¹⁵

b3 - Les fonctions du trésor dans le système bancaire.

Au prix de cette évolution, le Tésor sera véritablement "*devenu banque générale*"⁷¹⁶. Il sera alors en mesure de contrôler l'ensemble de la circulation monétaire et de centraliser tous les flux financiers. L'Etat, par son intermédiaire, pourra exercer une surveillance constante sur l'utilisation des capitaux disponibles : "*on peut prédire que le trésor public deviendra à l'avenir [...] le dépositaire et le dispensateur du capital national*"⁷¹⁷.

Le *trésor* saint-simonien contrôle la circulation monétaire puisqu'il centralise la collecte de l'épargne et qu'il décide de l'affectation des fonds disponibles, mais il n'exerce pas les fonctions d'une banque à proprement parler car il n'a pas le pouvoir de créer de la monnaie scripturale.

Par conséquent, il s'intègre dans l'organisation de la banque générale et il y joue un rôle de plus en plus important, mais il ne la représente pas à lui seul. Pour exercer un contrôle efficace sur toute la production, il doit s'appuyer sur un système bancaire organisé très rationnellement d'un point de vue technique : "*il [le trésor] ne pourra descendre jusqu'aux derniers degrés de l'association industrielle que par l'intermédiaire de banques de plus en plus spéciales, graduées hiérarchiquement*"⁷¹⁸.

c - La création monétaire : organisation de la banque générale de prêt et d'emprunt.

Le système financier tel que le conçoivent les saint-simoniens va totalement à l'encontre des principes libéraux qui prévalent en France, dans ce domaine, vers 1830.

En premier lieu tous les acteurs, quelle que soit leur place dans le système financier, doivent jouer un rôle actif et intervenir systématiquement pour financer l'activité

⁷¹³ *Ibid.*

⁷¹⁴ *Ibid.*

⁷¹⁵ *Ibid.*

⁷¹⁶ *Ibid.*

⁷¹⁷ *Ibid.*

⁷¹⁸ *Ibid.*

industrielle. C'est le sens de la formule de Saint-Simon qu'ils écrivent en exergue du *Globe* pour mobiliser les énergies : "A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres"

En second lieu, toutes les composantes du système bancaire doivent s'intégrer dans une *organisation générale de la banque* régie par une direction unique émettant des directives claires en direction des acteurs qui en font partie. Les saint-simoniens ont une conception de la banque très dirigiste en fait, très éloignée de la doctrine classique des banques qui se développe à leur époque.

Une banque centrale, largement indépendante des autres acteurs, dont le rôle consisterait à superviser le fonctionnement du système financier en surveillant la parité entre la monnaie de papier et le métal ne trouve pas de justification à leurs yeux. C'est au contraire le *trésor public*, représentant le gouvernement qui doit piloter le système bancaire.

c1 - Une *organisation de la banque* très hiérarchisée et très centralisée.

Pour les saint-simoniens, la circulation des richesses est un phénomène capital dans une économie monétaire. Celui qui contrôle la circulation des richesses et l'affectation des capitaux exerce la direction effective de l'économie.

Dans une économie industrielle, estiment-ils, c'est au sein de la sphère financière que se trouve la source véritable du pouvoir et dans ces conditions, c'est à l'Etat qui représente la collectivité d'exercer ce pouvoir. Pour y parvenir, il doit s'assimiler à "*un système général de banque [...] qui dans l'intérêt de la société tout entière et spécialement dans l'intérêt des travailleurs pacifiques, industriels, régira toutes les industries*"⁷¹⁹.

Ce *système général de banques* est l'émanation financière de l'Etat : il intègre toutes les composantes du domaine de la banque. Ce *système* est une entité englobant toute la communauté financière.

Comme toute organisation, d'après les saint-simoniens, doit être strictement hiérarchisée, dans un souci d'efficacité, ce système est coiffé par une *banque centrale* qui dirige l'ensemble.

Cette *banque centrale* est l'émanation du système financier comme le gouvernement est l'émanation du système social tout entier. Ainsi, ce *système général de banque*, tel que les saint-simoniens le conçoivent, "*comprendrait d'abord une banque centrale représentant le gouvernement dans l'ordre matériel*"⁷²⁰.

La *banque centrale* et le *gouvernement* constituent le cœur, respectivement, de l'ordre financier et de l'ordre politique. Le *gouvernement* se situe au sommet de la hiérarchie politique et doit diriger toute l'organisation sociale. La *banque centrale* se situe au sommet de la hiérarchie financière et doit diriger l'organisation monétaire : "cette

⁷¹⁹ Exposition de la doctrine, p. 273

⁷²⁰ Idem

banque serait dépositaire de toutes les richesses, du fonds entier de production, de tous les instruments de travail, en un mot de ce qui compose aujourd'hui la masse entière des propriétés individuelles"⁷²¹. C'est pourquoi le *gouvernement* et la *banque centrale* doivent établir entre eux des relations organiques solides pour accompagner l'évolution sociale choisie conjointement.

La *banque centrale* des saint-simoniens, nous le voyons bien, est très différente de celle des libéraux : comme le pouvoir de cette institution est immense et sa responsabilité écrasante, il n'est pas envisageable qu'elle soit indépendante du *gouvernement* et qu'elle puisse s'affranchir des contraintes politiques émanant de la société tout entière.

Ainsi, les saint-simoniens sont persuadés que la *banque centrale*, telle qu'ils l'imaginent, serait très efficace grâce à son organisation très centralisée et très spécialisée : si elle voyait le jour, "*elle escompterait les effets de toute l'industrie*"⁷²². Grâce à sa politique de l'escompte, elle refinancerait toute l'*industrie* et elle organiserait en même temps l'ensemble de la circulation monétaire "avec ses propres billets [qui] remplaceraient [...] tous les effets particuliers et deviendraient [...] la base principale de tous les placements"⁷²³.

Mais pour que cette *banque générale* soit aussi efficace, il ne suffit pas qu'elle soit centralisée et hiérarchisée, il faut aussi qu'elle soit spécialisée, tant du point de vue sectoriel que du point de vue géographique. Le terme de *général* d'ailleurs, signifie bien que l'activité de cette banque s'étend du sommet "[jusqu']aux derniers degrés de l'association industrielle"⁷²⁴.

c2 - Une organisation de la banque très spécialisée : une spécialisation géographique et fonctionnelle.

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831

⁷²³ *Idem*. On peut trouver une certaine similitude entre la conception saint-simonienne de la banque centrale et celle de Thornton, telle que la présente C. RIST, dont les deux grandes fonctions seraient, en premier lieu, d'émettre un billet "*tenant lieu d'or*" et surtout, en second lieu, de centraliser toutes les opérations financières à l'échelle du pays : "*les banques privées, au lieu de conserver par devers elles leur propre encaisse or, comptent sur celles de la Banque d'Angleterre et se bornent dorénavant à conserver en caisse soit des traites sur Londres, soit des billets de la Banque d'Angleterre*" (C. RIST, *op. cit.*, p. 398). C'est d'ailleurs ce même type de relation entre une banque privée et la banque centrale que les frères Péreire, Emile et Isaac, envisageront d'établir avec le *Crédit Mobilier* qu'ils fonderont, bien plus tard, en 1862. Ce *Crédit Mobilier* se présentera, de fait, comme une banque d'affaires, uniquement préoccupée du financement de l'économie, se déchargeant sur la Banque de France de la gestion des réserves métalliques. Rien ne laisse supposer que les saint-simoniens connaissaient l'œuvre de Thornton pour dire qu'ils se sont inspirés de lui. On peut penser, toutefois, qu'une telle identité de vue sur la question du rôle de la banque centrale est due à une même perspicacité dans la perception de l'évolution financière engagée au début depuis la fin du XVIII^e siècle. Nous retrouverons une autre similitude entre les saint-simoniens et Thornton, en ce qui concerne le rôle contracyclique de la politique du taux d'escompte menée par la banque centrale.

⁷²⁴ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831.

La première raison de l'efficacité du *système* saint-simonien consiste en une centralisation très poussée. La deuxième raison doit se trouver dans la spécialisation des différents établissements qui le composent. A chaque niveau hiérarchique doit correspondre un niveau fonctionnel : "*des banques de plus en plus spéciales, graduées hiérarchiquement*"⁷²⁵ doivent être capables de financer toutes les entreprises industrielles, quelles que soient leur importance et leur secteur d'activité.

L'ensemble du tissu industriel devrait être couvert par des "*banques de second ordre*"⁷²⁶, qui appliqueraient les directives de la "*banque centrale* [dont elles ne] seraient que le prolongement"⁷²⁷.

Ces *banques de second ordre* serviraient de courroie de transmission entre la *banque centrale* et les unités de production industrielle disséminées sur l'ensemble du territoire. La *banque centrale* aurait une connaissance parfaite de la situation puisque les *banques de second ordre* feraient remonter les informations. Les choix financiers et industriels de la *banque centrale*, qui en maîtriserait tous les paramètres, seraient alors très rationnels. Leur application ne poserait pas de problème par la suite puisque les ordres du sommet seraient relayés jusqu'aux *derniers échelons industriels* par des canaux de transmission spécialisés.

Le sens de l'organisation des saint-simoniens s'exprime tout entier dans cette citation. Il n'y a de la sorte aucune perte d'énergie dans l'ordre industriel. Dans chaque ville et pour chaque production, les *instrumens de travail* seront attribués aux *industriels les plus capables* qui, ainsi disposeront des capitaux nécessaires. Le contrôle économique est absolu : rien apparemment n'est laissé au hasard pour que soit réalisé le mot d'ordre de Saint-Simon : "*A chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses œuvres*"⁷²⁸.

Ce maillage financier très dense est inquiétant, du reste, car il peut sembler relever d'une utopie totalitaire. Les saint-simoniens, toutefois se distinguent des utopistes révolutionnaires dans la mesure où ils ne se contentent pas de vouloir anéantir l'ordre existant pour créer de toute pièce un ordre entièrement nouveau, mais ils intègrent la réalité dans leurs analyses prospectives pour la faire évoluer dans le sens souhaitée. C'est dans cet esprit qu'ils participent aux discussions de leur époque sur l'organisation bancaire de la France : c'est davantage par réalisme politique que par dogmatisme qu'ils donnent leur avis dans le débat sur la constitution de la Banque de France : c'est par souci d'efficacité qu'ils sont alors partisans d'ouvrir de nombreux comptoirs en province alors que les régents de la Banque de France sont très réticents à l'encontre de cette idée.

⁷²⁵ *Idem.*

⁷²⁶ *Exposition de la doctrine*, p. 273

⁷²⁷ *Idem.*

⁷²⁸ C'est la maxime qui chaque jour tenait lieu de ligne éditoriale du *Globe*, puisqu'elle figurait sur la première page, à côté du nom du journal.

d - Des propositions pratiques pour mettre en œuvre cette organisation centralisée et spécialisée de la banque en France sous la monarchie de juillet.

d1 - L'organisation de la banque que les saint-simoniens veulent remplacer : rappels.

Au début du XIX^e siècle le système bancaire en France est un système mixte. Des banques départementales libres coexistent dans quelques villes de provinces avec des comptoirs, peu nombreux, de la Banque de France, nous avons déjà abordé ce point.⁷²⁹

Rappelons qu'il existe en 1830 *trois banques départementales*⁷²⁹, à Rouen, Nantes et Bordeaux, dont l'ouverture avait été autorisée en 1817 et 1818. A cette même époque, on trouve *trois comptoirs de la Banque de France*⁷³⁰ à Lyon et Rouen depuis 1808 et Lille depuis 1810 : ces comptoirs réalisent les mêmes opérations que la Banque de France ; leurs directeurs sont nommés par le gouvernement mais leurs administrateurs au nombre de six à dix sont désignés par le conseil d'administration de la Banque de France. Ces comptoirs d'escompte sont inféodés à la Banque de France : ils dépendent étroitement d'un monopole privé, ce qui pour les saint-simoniens est inacceptable. Leur action est aussi restrictive que celle de la Banque de France : ils fixent le même taux d'escompte ; ils exigent trois signatures ; ils n'émettent que de grosses coupures supérieures à 250 francs. Leurs décisions manquent totalement de souplesse car ils ne s'adaptent pas aux conditions locales et leur existence est un obstacle à la stratégie de développement décentralisé envisagée par les saint-simoniens.

En outre comme nous l'avons encore vu, la Banque de France est réticente à ouvrir de nouveaux comptoirs car leur rentabilité est très inférieure à celle de la caisse centrale

⁷²⁹ Nous avons vu comment les saint-simoniens reprochaient à la Banque de France de veiller jalousement sur son monopole d'émission et de faire obstacle à l'ouverture d'autres établissements (cf. supra, p. 264-266). Rappelons qu'il faut attendre 1835 pour voir d'autres banques départementales s'ouvrir en France (cf. supra. n.1, p.293). "La prospérité dont la France commençait à jouir à cette époque, fit sentir le besoin d'augmenter le nombre des institutions d'émission. C'est pourquoi, de 1835 à 1838, cinq banques locales furent instituées dans les départements" (COURTOIS, *op. cit.*, p. 148 et sq.). Il s'agit des banques de Lyon, de Lille, du Havre, de Toulouse auxquelles il faut ajouter la banque d'Orléans qui "fut la dernière banque départementale instituée en France" (*op. cit.*, p. 151). En refusant d'autoriser l'ouverture de nouvelles banques départementales après 1838, le gouvernement de juillet se range du côté des partisans du monopole d'émission, alors que dans un premier temps "il semble d'abord disposé à adopter le système mixte de banques départementales libres dans certaines localités et de comptoirs d'escompte relevant de la Banque de France dans d'autres" (COURTOIS, *op. cit.*, p. 152).

⁷³⁰ Sur les conditions d'ouverture de ces trois comptoirs et sur leur fonctionnement, on peut lire A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 123-134. Comme nous l'avons vu dans la note précédente, le Gouvernement de Juillet cherche, dans un premier temps à respecter un équilibre entre les banques départementales et les comptoirs de la Banque de France dans leur lutte pour le partage des zones d'influence respective. Cette volonté d'équilibre est assez stricte en outre : "Ainsi, après avoir sanctionné la création de banques à Lyon et Marseille, il autorisa celle de comptoirs à Reims puis à Saint Etienne ; ensuite fondation de banques à Lille et au Havre suivie de création de comptoirs à Saint-Quentin et à Montpellier ; encore fondation de banques à Toulouse et Orléans, accompagnée de près de comptoirs à Grenoble, à Angoulême, [etc]."

de Paris. Le nombre de comptoirs est très insuffisant pour irriguer le territoire tout entier de capitaux circulants, nécessaires à l'industrie.

d2 - Une centralisation effective pour remédier aux insuffisances et imperfections de l'organisation existante

Les saint-simoniens voudraient, à l'inverse de ce qui existe, ouvrir le plus grand nombre possible de comptoirs dans les départements : ils seraient partie intégrante de la *banque générale* et ils se fondraient dans son activité. Ils sont ainsi partisans d'un *système unique de banque* qui cependant ne serait pas un monopole. "Nous n'avons parlé, dit I. Péreire dans sa quatrième leçon sur l'*Industrie*, que d'une banque, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aurait qu'un seul comptoir ; car précisément pour que son action devienne générale, il est nécessaire que le comptoir principal se subdivise en une foule de comptoirs spéciaux"⁷³¹

Ces comptoirs spéciaux peuvent aussi bien être des comptoirs départementaux chargés de financer les entreprises des environs et de soutenir le tissu industriel local que des *caisses spéciales* chargées de financer une branche particulière de l'industrie. Enfantin écrit ainsi dans *le Globe* : "dans chaque localité, chaque branche d'industrie importante, aurait sa banque spéciale ; et toutes ces banques spéciales aboutiraient à une banque générale qui présiderait ainsi à l'ensemble des travaux industriels"⁷³².

L'activité de la *banque générale*, dans ces conditions bénéficiera d'une grande visibilité et la politique ne souffrira d'aucune approximation : "grâce à cette foule de comptoirs spéciaux on [pourra] procéder, dans l'escompte des valeurs de l'industrie, avec un degré de certitude qui manque à tous les banquiers"⁷³³.

SECTION II - POLITIQUE MONETAIRE CONTRACYCLIQUE SAINT SIMONIENNE.

⁷³¹ Pour se représenter le système préconisé par les saint-simoniens, sans doute faut-il se référer en premier lieu à l'œuvre financière de Laffitte auquel ils vouent une grande admiration (cf. "Les oisifs et les travailleurs", *Le Globe*, 15 janvier 1831), et qu'ils présentent comme un modèle de banquier au même titre que Necker et Saint-Simon. En 1837, Laffitte voulut fonder une *Caisse* pour faciliter le financement de l'industrie. A cause de l'hostilité de la Banque de France, il n'a pu, comme il l'aurait voulu, nommer sa *Caisse, Banque générale du commerce et de l'industrie*, une terminologie d'inspiration assez ouvertement saint-simonienne, qui pouvait passer pour un hommage rétrospectif aux idées financières de cette école. Le but de Laffitte "était de fonder une banque générale sur de larges bases, afin de faire pénétrer le crédit dans toutes les classes de la société" (COURTOIS, op. cit. p. 156). Cette caisse de Laffitte constitue de la sorte le modèle parfait de ces "*caisses d'escompte, de comptes courants, d'émission de billets à ordre, soit à échéances fixes, soit à plusieurs jours de vue, et en même temps de commandite de l'industrie et du commerce*" (idem, p. 154) qui virent le jour en France après 1835 et que les saint-simoniens avaient appelées de leurs vœux dès 1825.

⁷³² P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831.

⁷³³ I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831.

Le taux d'escompte peut se définir comme le taux d'intérêt que les marchands versent aux banques lorsqu'ils ont besoin de fonds à court terme pour faire face à leurs difficultés de caisse. Les opérations d'escompte sont ainsi nécessaires à la marche régulière des affaires quand elles commencent à se développer sur une assez grande échelle : lorsqu'en effet la production s'accroît et que les échanges se multiplient, elles permettent aux marchands de boucler un grand nombre de transactions ; le taux d'escompte acquiert une grande importance dans l'économie, puisque de son niveau dépend la réalisation d'un grand nombre d'échanges et par conséquent la production d'une quantité importante de biens.

On peut estimer que ces opérations d'escompte se développent en Europe dès la fin du Moyen Âge avec l'intensification des échanges liés à l'apparition de grandes foires commerciales. Pourtant, c'est seulement en 1776 que la première *caisse d'escompte*⁷³⁴ est créée en France, ce qui prouve que le besoin d'une telle caisse spécialisée dans ce type d'opérations était nettement ressenti par les commerçants.

Malgré ce succès le développement de ces *caisses* est assez lent et l'organisation de l'escompte est encore embryonnaire dans la première moitié du XIX^e siècle. La généralisation de l'escompte pourtant est d'autant plus indispensable que les différents pays européens sont confrontés aux problèmes du décollage économique et que les entreprises éprouvent de graves difficultés pour se procurer de trop rares capitaux pendant cette phase de démarrage. Les saint-simoniens sont parmi les premiers à regretter cette situation et ils accusent la Banque de France d'être responsable de ce blocage.

La Banque de France, en effet, détient un pouvoir financier très important : en fixant le niveau du taux de réescompte elle rend possible ou elle empêche le refinancement d'un grand nombre d'entreprises industrielles : elle décrète ainsi leur survie ou au contraire signe leur arrêt de mort. Face à ce qu'ils considèrent comme un enjeu essentiel les saint-simoniens adressent des critiques virulentes à la Banque de France : elle n'assumerait pas ses responsabilités en fixant le taux d'escompte de manière immuable à 4% ; elle mènerait une politique très timorée qui ne lui permettrait pas d'exploiter les possibilités de l'escompte et son action, sur ce point encore serait très néfaste pour le développement de l'industrie.

Ils déploient alors de grands efforts pour convaincre les dirigeants de cette institution qu'ils doivent modifier leur politique de l'escompte dans l'intérêt de l'industrie du pays. Pour parvenir à leurs fins, ils tentent de démontrer que le taux d'escompte exerce une influence déterminante dans l'organisation du crédit d'une économie industrielle (§ 1) et ils montrent ensuite qu'un taux de réescomptable variable doit jouer un rôle directeur dans la politique monétaire d'un pays (§ 2).

⁷³⁴ Les statuts de cette caisse d'escompte furent rédigés conjointement par Panchaud, un banquier genevois, et par Turgot. Le capital initial s'élevait à 15 millions de livres dont 5 furent affectés à des opérations d'escompte et 10 placés en bon du trésor remboursables sur 10 ans. Les membres fondateurs préfèrent adopter le nom de *caisse* plutôt que celui de *banque* pour éviter d'éveiller les mauvais souvenirs laissés par la banque de Law. Cette *caisse* cesse son activité en 1798, interdite par le gouvernement révolutionnaire qui n'accepte pas qu'on puisse faire circuler une autre monnaie que les assignats. Sur l'origine et le fonctionnement de cette caisse, on peut consulter A. COURTOIS, *op. cit.*, p. 94-95).

§1 - Influence déterminante du taux d'escompte.

A - Importance stratégique du taux d'escompte dans l'analyse Saint-simonienne.

a - Taux d'escompte et circulation des richesses.

Les opérations d'escompte, nécessaires pour boucler un grand nombre de transactions, semblent particulièrement importantes pour les partisans des théories du circuit au rang desquels se classent les saint-simoniens, comme nous l'avons vu.

Les difficultés rencontrées pour les travailleurs pour accéder aux instruments de travail est à leurs yeux une préoccupation constante. Pour eux qui accordent une si grande importance au financement des industriels et qui reprennent comme un leitmotiv ce projet de *distribuer les instruments de travail aux travailleurs* qui sont *les plus capables de les utiliser*⁷³⁵, la pratique de l'escompte est d'un très grand recours puisqu'elle permet de mobiliser le capital disponible et de constituer les avances nécessaires à la mise en route du processus productif : dans leur représentation monétaire du circuit, les taux d'escompte est à l'origine des flux successifs de revenu par lesquels la circulation l'emporte sur la *thèsaurisation*.

Parmi les économistes monétaires du début du XIX^e siècle, les saint-simoniens sont les détracteurs les plus acharnés des comportements thésaurisateurs des rentiers. La capacité à mobiliser le capital constitue de leur point de vue un enjeu décisif pour l'avenir de l'industrie et pour atteindre cet objectif, le taux d'escompte est l'instrument le mieux adapté : ainsi écrit Enfantin, "*les banques d'escompte sont un des essais les plus remarquables qui aient été tentés pour perfectionner les moyens d'échanges, ou la circulation des produits*"⁷³⁶.

Il regrette cependant "*le peu d'importance de leurs actions jusqu'à présent*"⁷³⁷ et il pense qu'il est urgent de créer des banques de ce type pour développer les opérations d'escompte si indispensables "*pour fournir au génie industriel les moyens de se développer rapidement*"⁷³⁸.

b - Taux d'escompte et répartition des richesses.

⁷³⁵ Dans cette optique, la monnaie est active et elle permet de gérer l'économie avec une grande souplesse : c'est ce que les keynésiens appelleront plus tard le "fine tuning". Nous retrouverons plus loin cette question de politique conjoncturelle contracyclique déjà présente, pouvons-nous estimer, chez les saint-simoniens.

⁷³⁶ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 46.

⁷³⁷ *Idem.*

⁷³⁸ *Ibid.*

Le taux d'escompte est un instrument d'autant plus important pour les saint-simoniens qu'à l'occasion de la circulation, c'est toute la répartition des richesses qui doit se trouver modifiée. On pourrait dire que les richesses circulent dans l'espace économique lorsque les fonds disponibles permettent de financer les activités productives et qu'elles se déplacent dans l'espace social lorsque ces fonds passent des mains des *oisifs* à celles des *travailleurs*.

La pratique de l'escompte présente donc tous les avantages pour les saint-simoniens puisqu'en permettant le transfert des richesses des capitalistes "*qui les possèdent et ne savent pas les employer [vers les industriels] qui veulent les mettre en œuvre*"⁷³⁹, elle conjugue efficacité économique et justice sociale

C'est pourquoi il est très souhaitable, estiment-il, de recourir le plus possible au taux d'escompte pour la distribution du crédit aux industriels, de créer des banques d'escomptes spécialisées dans ce type d'avances et de développer les titres de créance représentatifs de leurs opérations.

B - Taux d'escompte et banque saint-simonienne.

a - Banque d'escompte et intermédiation financière.

Les saint-simoniens accordent une très grande importance à la création des banques d'escompte car celles-ci jouent à leur yeux un rôle d'intermédiaires privilégiés entre les prêteurs et les emprunteurs de fonds disponible. Ces établissements doivent être "*un bureau général de prêt et d'emprunt*"⁷⁴⁰ dont la fonction d'intermédiation est clairement définie : "*leur but unique doit être [...] de faire parvenir dans les mains de travailleurs [...] les capitaux possédés par les oisifs*"⁷⁴¹.

Les banques d'escompte sont pour eux une institution exemplaire dont le fonctionnement est en général satisfaisant, dans la mesure où elles opèrent le transfert des capitaux "*aux conditions les plus avantageuses*"⁷⁴². Enfantin, pour sa part, estime qu'elles sont "*un des essais les plus remarquables qui aient été tentés pour perfectionner les moyens d'échanges ou la circulation des produits*"⁷⁴³. Il regrette alors *le "peu d'importance de leur action jusqu'à présent"*⁷⁴⁴, car précise-t-il dans un autre article du

⁷³⁹ *Idem.*

⁷⁴⁰ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte. Premier article", *Le Producteur*, t. II, n° 14, p. 29.

⁷⁴¹ *Idem.*

⁷⁴² *Ibid.*

⁷⁴³ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 46.

⁷⁴⁴ *Idem.* Nous avons vu le faible montant des effets escomptés en France (supra p. 235-236) et la contraction importante que ce montant a connu lors de la crise de 1831. La pratique de l'escompte semble en effet peu développée en France si on compare ce pays à l'exemple de l'Angleterre.

Producteur, elles sont appelées à se développer rapidement "par la nature des services qu'elles peuvent rendre à l'industrie"⁷⁴⁵.

Les relations à l'intérieur de la société féodale, la précédente époque organique des saint-simoniens se fondaient sur les corporations. Dans la société industrielle, la future époque organique, elles se fonderont sur "les banques d'escompte ou de prêt et d'emprunt"⁷⁴⁶. Et plus précisément ces banques d'escompte se réuniront au sein "d'une banque générale qui servirait de liens à tous les établissements spéciaux de crédit"⁷⁴⁷: on peut concevoir, dit Enfantin, qu'elles exercent la même fonction d'intégration collective que "les conseils supérieurs qui présidèrent autrefois aux intérêts de chaque corporation"⁷⁴⁸.

Les relations de prêt et d'emprunt synthétisent tous les échanges de la société industrielle. Or c'est la fonction des banques d'escompte d'organiser des relations de crédit : aussi peut-on dire qu'avec elles "on aura sous les yeux le modèle d'une partie importante de la constitution politique d'une société laborieuse"⁷⁴⁹.

D'ailleurs, le couple antagoniste emprunteur-prêteur est caractéristique de la société industrielle au même titre que le couple *producteur-non producteur* ou encore *travailleur-oisif*. On peut même dire que, pour les saint-simoniens, ils expriment dans l'ordre financier l'ensemble des relations sociales qui peuvent s'exprimer au sein de la société industrielle toute entière : *producteur, non producteur ; travailleur, oisif ; emprunteur, prêteur ; ces mots*, dit Enfantin, *renferment toute la philosophie de l'industrie*⁷⁵⁰. C'est dire l'importance à leurs yeux des *banques d'escompte* qui, à travers le taux d'escompte, fixent les termes de cette relation entre les emprunteurs et les prêteurs.

b - Le taux d'escompte comme convention.

La relation de crédit qui se forme entre *prêteur* et *emprunteur* lorsque le taux d'escompte

⁷⁴⁵ P. ENFANTIN, "De la concurrence dans les entreprises industrielles", *Le Producteur*, t. III, n° 3, p. 400.

⁷⁴⁶ *Idem.*

⁷⁴⁷ *Ibid.*

⁷⁴⁸ *Ibid.*

⁷⁴⁹ *Ibid.* ENFANTIN accorde une grande attention à la validité épistémologique de ses analyses. Il essaie de construire le modèle financier d'une économie industrielle afin de dégager les lois universelles de son fonctionnement. Ce souci épistémologique s'exprime en particulier dans son article sur *Les Banques d'escompte* lorsqu'il écrit : "un homme de génie a dit que pour expliquer le système du monde, il fallait créer un monde imaginaire semblable au monde réel ; nous allons employer cette méthode pour exposer la théorie des banques" (*Le Producteur*, t. II, n° 14, p. 20). L'homme de génie dont il parle est vraisemblablement Emmanuel Kant, qui tenta de fonder la compréhension de la réalité sur ces catégories a priori de la connaissance afin de constituer des modèles permettant d'ordonner le fonctionnement d'un certain ordre des choses. On retrouvera cette même démarche chez Max Weber qui tentera d'ordonner une réalité sociologique à partir de la construction d'un type idéal.

⁷⁵⁰ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 42, note 1.

est fixé par l'intermédiaire des banques apparaît comme la *convention* typique d'une société industrielle. Les termes du contrat peuvent être présentés de la façon suivante : "les oisifs qui n'ont pas besoin de consommer à l'instant même tous les produits qu'ils possèdent [consentent] à les confier aux travailleurs" ⁷⁵¹. En contrepartie les travailleurs s'engagent en premier lieu "à les leur rendre [ces produits] à mesure de leur besoin" ⁷⁵², dès qu'ils en ressentent l'utilité, avant même qu'ils leur fassent défaut, et en second lieu, "à en rendre la valeur sous la forme qui conviendrait aux oisifs" ⁷⁵³ : une quantité plus importante de *produits* sous la même forme ou une plus grande valeur sous une forme différente.

Une telle convention est avantageuse pour les deux parties puisque les travailleurs peuvent réaliser une production grâce à l'avance en capital consentie lors du contrat, et que les oisifs se dessaisissent d'un bien dont ils n'ont pas un besoin immédiat, pour le faire fructifier indirectement grâce à l'activité des travailleurs et pour le récupérer ultérieurement dans une plus grande quantité ou sous une forme plus valorisée. "Il est évident qu'une pareille convention présenterait, d'une part, un avantage aux travailleurs qui augmenteraient leur puissance de toute la force des machines qui leur seraient livrées et que les oisifs préféreraient se débarrasser du soin de garder les produits de leur travail passé" ⁷⁵⁴.

Dans une économie monétaire en effet *l'abandon momentané* de son capital par le propriétaire n'est pas gratuit. Il doit payer au travailleur le service qu'il lui rend en mettant à disposition ce capital pour une période donnée : "les conventions de ce genre [sont] de nos jours, onéreuses à l'emprunteur et au locataire" ⁷⁵⁵. Ainsi la relation entre l'emprunteur et le prêteur, s'applique à travers ce contrat, au fonctionnement d'une

⁷⁵¹ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 14, p. 21. Lorsqu'il ont en vue la réalisation effective d'un projet, comme ici la fondation de banques d'escompte, les saint-simoniens tempèrent leur opinion : ils ne mettent plus en avant l'opposition irréductible entre les travailleurs et les capitalistes mais insistent au contraire sur la nécessité de mobiliser toutes les ressources en s'appuyant sur leurs intérêts communs : *volens, nolens*, les deux classes antagonistes dépendent parfois l'une de l'autre et leur sort est alors lié. C'est ce que l'on peut appeler le saint-simonisme pratique.

⁷⁵² *Idem.*

⁷⁵³ *Ibid.*

⁷⁵⁴ *Ibid.*

⁷⁵⁵ *Ibid.* L'importance accordée à la notion de *convention* par ENFANTIN montre qu'il n'a aucune confiance dans les mécanismes du marché pour régler l'ensemble des relations financières. Pour les saint-simoniens, nous l'avons vu le taux d'intérêt ne dépend pas de la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux, mais d'un rapport de forces social. La *convention* passée entre emprunteurs et prêteurs repose sur l'hypothèse d'une perpétuation de l'état antérieur des choses. Le marché de ce point de vue serait une institution parmi d'autres, régie par les conventions s'appuyant sur le respect de la tradition et, de ce fait, presque toujours favorables aux propriétaires. D'ailleurs le taux d'escompte de la Banque de France, fixé une fois pour toutes à 4%, ne peut en effet être perçu comme un prix formé sur le marché flexible, mais il apparaît bien plus comme le résultat d'une convention immuable. Ainsi la réalité de ce taux immuable nous paraît beaucoup plus conforme à l'analyse des saint-simoniens, exprimée ici par Enfantin, qu'à celle des libéraux.

économie monétaire et elle acquiert par la même occasion une dimension financière : le taux d'escompte mesure, sous une forme monétaire, l'effort consenti par le *capitaliste* pour prêter son capital et le gain réalisé par le *travailleur* qui dispose des moyens de production nécessaires.

Le taux d'escompte par conséquent exprime l'état de *la convention* entre le propriétaire et l'industriel qui signent le contrat de prêt et d'emprunt mais "*la condition d'intérêt ou de loyer étant variable*"⁷⁵⁶, la *convention* peut être avantageuse pour *le prêteur* ou au contraire pour *l'emprunteur* : suivant l'état du rapport social de forces, "*il se peut qu'on stipule des avantages pour les oisifs ou pour les industriels*"⁷⁵⁷.

Grâce à cette convention "*qui détermine les oisifs à confier leurs fonds aux travailleurs*"⁷⁵⁸, un surplus de production est obtenu. La question centrale qui intéresse en priorité les saint-simoniens, est alors de savoir à laquelle de ces deux classes le surplus de production va le plus bénéficier.

La réponse dépend en fait de l'état du rapport de forces entre les deux classes qui s'opposent : "*Tantôt les oisifs, lorsqu'ils sont en mesure de dicter leurs conditions, peuvent se réserver, outre la libre disposition de leur capitaux au moment de leurs besoins, une part des produits que les industriels créent en les employant ; tantôt au contraire les producteurs, lorsque la situation politique est à leur avantage, pourraient déterminer les conditions que [...] ceux d'entre eux [les oisifs] qui voudraient se reposer seraient obligés de remplir pour vivre dans l'oisiveté*"⁷⁵⁹.

Dans tous les cas c'est le niveau du taux de l'escompte fixé par la banque qui donne des informations sur les gains et les pertes respectives de chacune des parties lors de la *convention* passée entre elles.

Le taux d'escompte est le prix de l'avance en capital "*que doit payer chaque producteur*"⁷⁶⁰. Il dépend du degré de confiance accordée aux travailleurs dans une société donnée : il équivaut plus précisément à "*une prime de solvabilité que doit payer chaque producteur pour avoir la libre disposition pendant un certain temps, d'une partie de ces produits [des biens de production avancés]*"⁷⁶¹.

C'est alors aux *banques d'escompte* de fixer le montant de cette *prime de solvabilité* et d'organiser son versement et pour cela, pensent les saint-simoniens, elles doivent s'organiser comme une compagnie d'assurance.

⁷⁵⁶ *Ibid.*

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 24.

⁷⁵⁸ *Ibid.*

⁷⁵⁹ *Ibid.*

⁷⁶⁰ *Ibid.*, p. 22.

⁷⁶¹ *Ibid.*

c - Banques d'escompte et logique de l'assurance.

La convention signée entre les travailleurs et les oisifs est le résultat d'une négociation centralisée, chacun des deux groupes agissant par l'intermédiaire de ses représentants : "cette convention serait, dans notre hypothèse, écrit Enfantin, un contrat passé entre les chefs des producteurs, c'est à dire les plus industriels, et les chefs des oisifs, c'est à dire les plus riches" ⁷⁶².

Les représentants de ces groupes s'entendent sur la *prime de solvabilité* qui, en fait, mesure le risque encouru par le prêteur. Cette prime de solvabilité entre clairement dans la *convention* de prêt. Les chefs des producteurs acceptent de verser cette prime pour envoyer *le signal* qu'ils prennent l'engagement ferme de rembourser la somme empruntée. "Ils [les chefs des producteurs] déterminent eux mêmes la prime de solvabilité que doit payer chaque producteur" ⁷⁶³ : ils se portent ainsi garant de chacun d'eux et ils donnent aux capitalistes prêteurs la *garantie* qu'ils seront remboursés.

Pour offrir cette garantie aux capitalistes *la Banque Générale de Prêt et d'Emprunt*, la banque centrale saint-simonienne d'escompte, qui se confond avec *les chefs des producteurs* fonctionne comme une *compagnie d'assurance* à l'égard de "chaque producteur" ⁷⁶⁴ ayant contracté un emprunt.

Ainsi les *chefs des producteurs* qui dirigent la banque générale demandent aux travailleurs de verser une cotisation, *la prime de solvabilité*, en contrepartie de laquelle ils les assurent contre les aléas, risquant de désorganiser leur activité, qui peuvent entraîner un défaut de paiement de leur part.

La banque se comporte, écrit Enfantin, "comme une compagnie d'assurance qui moyennant une prime parfaitement proportionnée au crédit réel des producteurs, garantirait le paiement des emprunts individuels contractés par eux, présenterait aux prêteurs primitifs, aux oisifs une certitude suffisante de remboursement" ⁷⁶⁵.

On trouve ici l'idée très importante chez les saint-simoniens d'un rapprochement entre la banque et l'assurance. La même institution réunit les fonctions de la banque et celle de l'assurance puisqu'elle permet aux producteurs de se financer tout en les protégeant contre les risques d'insolvabilité qui peuvent les frapper. Comme les industriels ne seront plus jamais pris en défaut de paiement, qu'ils honoreront toujours leurs engagements, cette institution contribue à généraliser la *confiance* que les travailleurs doivent inspirer aux autres membres de la société, et en particulier aux *capitalistes prêteurs*.

Mais pour parvenir à ce but, cette organisation doit être fidèle aux principes fondamentaux du saint-simonisme : *l'association et la centralisation*. Les *travailleurs* doivent s'associer pour être solidaires face à l'adversité et, en souscrivant à l'idée d'une

⁷⁶² *Ibid.*

⁷⁶³ *Ibid.*

⁷⁶⁴ *Ibid.*, p. 23.

Banque Générale de Prêt et d'Emprunt formulée par Enfantin, ils doivent se rassembler derrière une direction commune pour être efficaces face aux difficultés.

C'est en s'appuyant en même temps sur ces principes de la banque et de l'assurance que *cette caisse générale d'escompte saint-simonienne* doit organiser la circulation de monnaie fiduciaire en émettant ses propres billets.

d - Les billets de la *caisse d'escompte*, titres de paiement universel.

d1 - Les billets de *la caisse d'escompte* offrent une garantie très solide.

Parce qu'elle offre les mêmes garanties qu'une *caisse d'assurance*, la *banque d'escompte* saint-simonienne exprime la confiance dont les travailleurs jouissent auprès de toute la population. "*En donnant par la nature même du titre d'emprunt [quelle émet]* une garantie dont les propriétaires oisifs sont [encore] privés, [elle permet à ces derniers] de n'être plus exposés à perdre brusquement leur fortune par la faillite des individus dont ils avaient escompté les effets"⁷⁶⁶.

Au nom des travailleurs qu'elle assure et dont elle garantit la solvabilité, *la banque générale d'escompte* saint-simonienne peut alors remettre aux capitalistes prêteurs des effet financiers qu'ils accepteront unanimement étant donnée leur solidité.

Ces titres pourront circuler très rapidement en passant entre des mains successives puisque ses détenteurs étant assurés de rentrer dans leurs fonds n'exprimeront plus aucune réticence pour les accepter : "ce nouveau papier participe à la fois du billet de banque et du titre de rente"⁷⁶⁷.

765

Ibid., p. 22. Les saint-simoniens se sont toujours beaucoup impliqués dans l'organisation de *caisses de prévoyance* diverses mettant en pratique le principe de l'assurance. Les *caisses* cherchent en général à appliquer le principe *d'association* que les saint-simoniens ont défendu avec tant de conviction. Il n'est pas étonnant qu'on les retrouve à la tête du mouvement qui cherchait à les développer. Pour eux, ces *caisses de prévoyance* ont la fonction évidente d'assurer une existence meilleure aux *travailleurs*, mais aussi, elles constituent un dispositif essentiel d'une organisation financière permettant un financement plus large et plus stable des entreprises industrielles. Les travailleurs parvenant à accumuler par eux-mêmes des *instruments de travail* ne dépendent plus de la fortune versatile des capitalistes. Après février 1848, les saint-simoniens essaieront à nouveau de promouvoir l'idée des *caisses d'assurance* et des *caisses de retraite* : la fondation de ces *caisses* est alors un thème de prédilection de la presse qu'ils dirigent ou qu'ils influencent comme *Le Crédit* (1^{er} nov. 1848-31août 1850, réd. en chef Ch. Duveyrier) ou *La République* (26 fév. 1848-2déc. 1851, réd. en chef E. Bareste). Pour connaître les dates de parution des journaux, leur orientation politique ou les conditions de leur parution, on peut consulter Eugène HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Georg Olms, 1965, 660 p.). Nous reparlerons dans la conclusion générale de ces revues saint-simonienne fondées pendant la Seconde République (cf. infra p. 363-368). Lorsqu'en 1850 le gouvernement fait voter une loi légalisant la création de *Société de secours mutuel* (loi au 15 juillet 1850) et organisant *la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse* (loi du 8 juin 1850), on peut estimer que les saint-simoniens ont beaucoup œuvré, avec leur propagande menée depuis 1825, pour l'institution de telles sociétés.

766

Idem.

767

Ibid.

Comme *billet de banque* ce papier remplit des fonctions de paiement et de compte, comme *titre de rente*, il remplit les fonctions de compte et de réserve de valeur : il est "*la transformation et la représentation de tous les titres plus ou moins individuels qui circulent*"⁷⁶⁸.

Ce *billet de la banque d'escompte* accepté par tous circule de manière universelle comme une véritable monnaie de crédit cumulant les fonctions de paiement et de placement, offrant ainsi toutes les caractéristiques "*pour qu'un signe de crédit puisse revêtir le caractère social*"⁷⁶⁹.

d2 - Les billets de *la caisse d'escompte* doivent rapporter un intérêt.

Enfantin avait déjà envisagé, dans un article du *producteur* publié en 1826, comment un intérêt pouvait rémunérer la détention de billets ayant entière qualification monétaire : il proposait que "*les premiers banquiers [dirigeant] la banque générale de prêt et d'emprunt se réunissent en société et se déclarent solidaires, les uns pour les autres, d'un capital quelconque*"⁷⁷⁰, conformément aux principes de l'assurance qui inspirent l'organisation de la banque. Pour garantir ce capital ils doivent alors constituer un fond social se composant de titres divers : "*coupons de rentes sur l'Etat, actions de sociétés industrielles...*"⁷⁷¹.

Ainsi *les banquiers* garantissent les engagements pris par les producteurs auprès des capitalistes prêteurs, de rembourser l'emprunt contracté au terme prévu. Pour certifier cette garantie et la matérialiser, ils remettent aux producteurs "*des titres sur leur société*"⁷⁷² que ces derniers reçoivent en tant qu'associés. Ces titres prennent la forme "*de billets payables à la même époque et portant un intérêt inférieur au taux de l'escompte*"⁷⁷³.

La banque endosse alors l'engagement du producteur envers le capitaliste : lorsque le *capitaliste* lui demande d'*escompter* la reconnaissance de dette du *producteur*, elle lui remet *un billet portant intérêt* plutôt que la même somme exprimée en monnaie

⁷⁶⁸ *Ibid.*

⁷⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁷⁰ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 111. Dans un autre article du *Producteur*, ENFANTIN a distingué les actionnaires fondateurs et les bailleurs de fonds. Il identifie les premiers comme des travailleurs, propriétaires d'une entreprise dont ils ont en charge la bonne gestion : en organisant la circulation des billets, ils permettent le financement des travailleurs tout en garantissant le capital des propriétaires qui le rend possible. Dans le même temps ils assurent la prospérité de l'entreprise dont ils sont responsables : "*Leurs fondateurs [des banques] trouveraient un grand avantage personnel dans ces associations qui leur permettait de donner la garantie sociale constatée par les billets de banque*" (P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 60-61).

⁷⁷¹ *Idem.*

⁷⁷² *Ibid.*, p. 112.

⁷⁷³ *Ibid.*

métallique. Enfantin pense que "ce principe de base" est appelé à se généraliser. Tout capitaliste prêteur, "consentira à présenter des effets à l'escompte et à recevoir en paiement des billets de banque portant intérêt"⁷⁷⁴ du fait que ces billets présentent une très grande garantie de remboursement : "un billet de banque est un effet de commerce revêtu de la signature de la banque [et il est de ce fait], infiniment plus propre à être facilement négocié, que celui pour lequel cette solide garantie n'existe pas"⁷⁷⁵.

Le fait que ces billets procurent un intérêt aux porteurs se traduit par un progrès très important de la confiance dans les relations industrielles : toutes les réticences à l'encontre de la monnaie sont balayées dans une perspective saint-simonienne, puisqu'elle "porte intérêt et qu'elle donne droit à un remboursement [en monnaie métallique] à bureau ouvert"⁷⁷⁶. C'est un procédé décisif "pour se passer de [la] monnaie métallique"⁷⁷⁷ qui impose de graves contraintes à la circulation.

La seule restriction envisagée par Enfantin à la généralisation de l'intérêt sur le billet de banque concerne la valeur du billet : "cette condition d'intérêt n'est stipulée que pour les billets au dessous de 100 fr."⁷⁷⁸ afin de ne pas obérer les comptes de la banque avec la gestion trop coûteuse des petites coupures.

Et ce seuil d'ailleurs n'est même pas infranchissable "car 100 fr. en petits billets peuvent s'échanger contre un autre billet remboursable à terme et portant intérêt"⁷⁷⁹. "La banque [doit] contracter l'engagement de les changer [ces petits billets] contre des billets

⁷⁷⁴ *Ibid.*, p. 119.

⁷⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁷⁶ *Ibid.*, p. 118.

⁷⁷⁷ *Ibid.* ENFANTIN semble reprendre ici le projet de Ricardo auquel il se réfère aussi dans un autre article du *Producteur* : il constate en effet que la circulation fiduciaire prend le pas sur la circulation métallique. Cette évolution justifie à ses yeux l'analyse qui, loin d'être une *rêverie*, est en train, pense-t-il, de devenir réalité : "On aurait bien des probabilités pour penser [si le papier n'était pas en train de remplacer le métal] que l'*opinion de Ricardo*, par exemple est une *rêverie*, lorsqu'il dit que la monnaie est à son état le plus parfait lorsqu'elle est de papier" (P. ENFANTIN, "De la circulation" *Le Producteur*, t. IV, n°1, p. 45). L'interprétation qu'Enfantin fait de Ricardo est cependant très contestable. Rappelons que celui-ci compte se servir du papier comme d'un substitut à l'or quand il écrit que "la monnaie est dans l'état le plus parfait lorsqu'elle se compose uniquement de papier, mais d'un papier dont la valeur est égale à la somme d'or qu'il représente" (D. Ricardo, *Principes*, op. cit., p. 319). Pour RICARDO, le métal n'est nullement en voie de démonétisation au profit du papier, comme le lui fait dire Enfantin, mais il est soigneusement mis en réserve comme un bien réellement précieux : "l'usage du papier en place de l'or remplace un agent très dispendieux au moyen d'un autre qui l'est fort peu" (D. RICARDO, op. cit., p. 139). Les saint-simoniens peuvent même commettre des contresens beaucoup plus graves sur le point de vue de Ricardo relatif à la monnaie de papier. Nous savons que les partisans de la *Currency School* voulaient le monopole d'émission pour la Banque d'Angleterre, et pourtant *Le Globe* du 1^{er} avril 1831 s'appuie sur cet auteur pour réclamer la suppression du monopole de la Banque de France : "il n'est pas de banquier qui ne s'efforce d'empiéter sur cette attribution du pouvoir, en substituant à la monnaie de l'Etat une monnaie beaucoup moins coûteuse et beaucoup plus parfaite, comme le remarque très bien M. Ricardo, la sienne propre, son papier" et l'article poursuit en réclamant, à partir de ces arguments "l'abolition du monopole de la banque de France, et le droit pour tous de fonder de nouvelles banques" ("France. La méfiance", *Le Globe*, 1^{er} avril 1831).

⁷⁷⁹ *Ibid.*, p. 118.

de plus forte somme portant intérêt, lorsqu'ils sont apportés en quantité suffisante" ⁷⁸⁰.

§2 - Taux d'escompte et politique monétaire.

A - Le taux d'escompte est le taux directeur.

Au début du XIX^e siècle, le recours à l'escompte avait pris une grande importance dans le déroulement des affaires commerciales et dans la pratique bancaire. Les saint-simoniens sont parmi les premiers à estimer que le taux d'escompte doit faire office de taux directeur et qu'il doit déterminer toute la structure des taux d'intérêt.

a - Importance du taux d'escompte pour les saint-simoniens.

a1 - La pratique de l'escompte dans les affaires est générale au début du XIXe siècle.

La pratique de l'escompte s'est particulièrement développée en Angleterre, qui joue alors un rôle prépondérant dans le développement de l'économie mondiale. A la suite de l'abandon de la convertibilité de la livre 1797, les marchands de ce pays doivent s'habituer à l'utilisation d'une monnaie fiduciaire de substitution. Comme son usage se révèle très commode, il se généralise rapidement et le recours à la monnaie de banque devient vite pratique courante. On peut même estimer que le recours à cette monnaie fiduciaire eut des conséquences très positives sur le développement économique du Royaume-Uni. Elle a permis aux affaires de se poursuivre à peu près normalement, malgré les difficultés de l'époque, alors qu'elles auraient périclité par manque de numéraire : cette monnaie fiduciaire, peut-on également estimer a joué un rôle d'amortisseur de crise.

D'autre part l'activité des banques qui émettaient cette forme de monnaie a été stimulée très efficacement et de ce fait le système bancaire anglais "avait atteint un stade de développement avancé" ⁷⁸¹ dans les années 1800.

⁷⁷⁸ *Ibid.*, p. 112. Cette banque compte même sur cette limitation pour équilibrer ses comptes : "dans cette combinaison, les bénéfices de la banque se composent [en partie] de l'abandon d'intérêt faits à la banque sur les appoints au dessous de 100 francs", (P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 112). Au moment où ENFANTIN envisage d'équilibrer les comptes de sa caisse en ne versant pas d'intérêt sur les coupures de moins de 100 francs, la Banque de France n'émet pas de coupures inférieures à 500 francs à Paris. Quelques années plus tard, ses comptoirs émettent des billets de 250 francs seulement en province, mais il faut attendre 1847 pour voir la Banque de France émettre des coupures de 200 Francs. C'est dire combien le manque de petites coupures restreignait la circulation et gênait le commerce. Et pourtant B. GILLE, citant les arguments de FOULD et LEFÈVRE, respectivement banquier et régent de la Banque de France qui prennent alors la défense de la Banque contre ceux qui l'accusent d'une attitude beaucoup trop restrictive, écrit : "L'analyse des escomptes prouvait abondamment que la Banque ne négligeait point les effets du petit commerce : sur 668000 effets escomptés en 1839, 68000 étaient de moins de 200 francs" (B. GILLE, *op. cit.*, p. 79)

⁷⁸⁰ *Ibid.*, p. 118.

Les banques participaient alors de plus en plus activement au mécanisme de l'escompte et des comportements financiers novateurs voyaient le jour pour pallier au manque de numéraire : lettre de change et reconnaissances de dettes circulaient de plus en plus fréquemment et elles étaient endossés par des vendeurs successifs qui s'en servaient eux-même pour régler leurs propres achats ; de la même manière, lors des opérations d'escompte, les banques émettaient des billets garantis par des réserves métalliques qui se transmettaient ensuite entre les propriétaires successifs sans toutefois donner lieu au versement d'un intérêt.

C'est ainsi, nous dit Schumpeter que "le billet provenant de l'escompte d'un effet de commerce demeure la pierre angulaire de la théorie bancaire pendant toute cette période et même au delà [...] pour les auteurs anglais intéressés pour les problèmes bancaires (et encore plus pour leurs homologues européens)"⁷⁸² : au premier rang de ceux-ci, nous estimons qu'il faut compter les disciples de Saint-Simon qui insistent tant sur l'importance du taux d'escompte.

a2 - Les saint-simoniens insistent beaucoup sur l'importance du taux d'escompte.

Les saint-simoniens ont très bien perçu l'avance économique de l'Angleterre sur les autres pays du continent : "nous avons souvent, dans le cours de nos leçons, écrit I. Péreire, l'occasion de citer l'Angleterre pour nous faire voir la supériorité de son organisation industrielle sur celle de la France"⁷⁸³.

Pour Enfantin également, l'étude des banques anglaises est très riche d'enseignement : c'est en Angleterre que le système bancaire est le plus évolué et c'est en examinant le fonctionnement de celui-ci que l'on peut constater les progrès réalisés "depuis les bancs des changeurs d'Italie"⁷⁸⁴.

⁷⁸¹ J.A. SCHUMPETER, *op. cit.*, t. II, p. 423. "En 1800, précise Schumpeter, le système bancaire anglais avait atteint un stade de développement avancé". Le réseau bancaire était très dense : les banques provinciales étaient très nombreuses et leur nombre déjà élevé augmentera encore beaucoup pendant les guerres napoléoniennes : Ch. KINDLEBERGER (*op. cit.*, p. 113) estime qu'entre 1797 et 1809 leur nombre passe de 230 à 755 pour redescendre à 521 en 1821.

⁷⁸² *Idem*. Cette réflexion sur la nature du billet de banque interfère avec la querelle qui a suivi la signature du *Peel Act*. Les saint-simoniens qui par certains aspects, comme nous l'avons vu, se rapprochent des partisans de la *Currency School* (références à Ricardo et à de stricts principes quantitatifistes), reprennent par contre sur cette question les arguments des partisans de la *Banking School* et représentent essentiellement le billet de banque comme un effet de commerce dont le taux d'escompte est déterminant pour la circulation.

⁷⁸³ Isaac PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831.

⁷⁸⁴ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 64. Il y avait en Italie au Moyen Âge "essentiellement trois types d'activités bancaires : les prêteurs à gage, les changeurs de monnaie et les banques de dépôt. Les changeurs de monnaie avaient un banc ou 'banca'" (Ch. KINDLEBERGER, *op. cit.*, p. 61). La fortune de ce terme provient du fait que l'italien était à la fin du Moyen Âge la langue commerciale de la Méditerranée où s'effectuaient une grande partie des échanges du monde développé de l'Occident.

Le grand projet saint-simonien, nous le savons, est de regrouper tous *les comptoirs d'escompte*, sous une direction commune dans *une banque générale de prêt et d'emprunt*. Or ce système de l'avenir, pense Enfantin, est déjà en germe dans l'organisation des banques en Angleterre, où l'évolution dans ce sens a déjà commencé. "Si on jette un coup d'œil sur les banques d'Angleterre, dit-il, on peut calculer l'effet que produirait sur la confiance publique une banque garantissant la solidité de toutes ces banques spéciales"⁷⁸⁵.

Enfantin est persuadé que la supériorité économique de l'Angleterre trouve son origine dans une organisation financière plus perfectionnée et plus efficace. Point n'est besoin de tout vouloir bouleverser puisque le développement de l'industrie est inexorable, c'est le sens de l'histoire. Il suffit d'étudier le modèle de l'Angleterre, qui est en avance sur les autres pays. Pour instituer l'association industrielle de l'avenir, il suffit par conséquent de suivre le modèle de la banque anglaise lorsqu'elle accorde une importance primordiale au taux d'escompte dans sa stratégie financière, et si possible, d'infléchir ce modèle dans le sens le plus favorable aux travailleurs .

Il ne faut pas penser, estime encor Enfantin, "que la fixation du taux d'escompte soit arbitraire [et qu'elle pourrait être] contraire aux habitudes générales du commerce"⁷⁸⁶. La banque, à l'inverse est tenue de s'adapter au comportement des acteurs pour les inciter à choisir, parmi la gamme des taux éventuels, celui qui est le plus propice à la bonne marche des affaires en général.

Aussi observe t-il les tendances de l'évolution qui se font jour . Il discerne le rôle croissant du taux d'escompte dans ces *nouvelles conceptions industrielles*. Il essaie de comprendre pourquoi ce taux d'escompte occupe une place centrale dans la structure générale des taux pour comprendre en même temps le sens du progrès financier et pour l'essayer de l'accompagner.

b - Taux d'escompte et structure d'ensemble des différents taux.

b1 - Taux d'escompte, taux d'intérêt et taux de rémunération de la banque⁷⁸⁷

⁷⁸⁵ *Idem*. La prospérité de la banque, la première des industries, induit pour les saint-simoniens la prospérité de l'économie en général. Thornton avait fait le même constat et il avait gagné à ses idées les dirigeants de la Banque d'Angleterre (cf. Ch. RIST, *op. cit.*, p. 397). On peut trouver certaines similitudes entre la banque nationale de THORNTON et la banque générale des saint-simoniens. C'est ainsi qu'en 1864, les frères Péreire proposeront de vendre "les rentes constituant le capital de la Banque de France et de les remplacer par un stock métallique" (Ch. RIST, *op. cit.*, p. 423) une mesure de nature à spécialiser la banque centrale dans la fonction "de réservoir d'or du pays" (*loc. cit.*). Nous reverrons cette question lorsque nous étudierons les propositions saint-simonniennes relatives à la politique anticyclique de la banque centrale.

⁷⁸⁶ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 114.

⁷⁸⁷ Il serait plus simple aujourd'hui de parler de "taux de profit", mais une telle expression ne peut exprimer cette réalité dans une terminologie saint-simonienne, les banquiers en effet sont des industriels rémunérés par un salaire, le profit étant de son côté un revenu de l'oisiveté.

La théorie saint-simonienne prévoit un développement des instruments financiers destinés à accélérer la circulation des richesses en général et celle des *instruments de travail* plus particulièrement. A l'occasion de leur circulation, ces instruments financiers sont confrontés les uns aux autres.

Ces moyens de placements et de crédit sont de plus en plus largement utilisés et leurs utilisateurs comparent alors leurs diverses caractéristiques : ils mettent ainsi en relation leurs taux d'intérêt respectifs qui deviennent de ce fait largement interdépendants. En outre la proposition majeure des saint-simoniens d'émettre *des billets de banque portant intérêt* fournit un repère stable pour comparer les différents titres de crédit et pour estimer les différents taux d'intérêt. On peut dire que le taux d'intérêt lié aux *billets de banque* est le taux minimum de référence puisqu'il correspond à un placement sans risque, totalement liquide de surcroît. "Dans cette combinaison, explique Enfantin, les bénéfices de la banque se composent de la différence du produit des escomptes avec l'intérêt stipulé sur les billets de 100 francs et au dessus"⁷⁸⁸.

Dans le *compte de profits et pertes* de la banque, le taux d'escompte équivaut aux gains et le taux d'intérêt aux dépenses . Nous pouvons alors, pour traduire cette réalité, formuler l'équation : taux de profit = taux d'escompte – taux d'intérêt.

Cette structure de taux s'impose alors à toute une branche d'industrie, car si une activité n'est pas assez rémunératrice, les industriels de la branche en changeront.

b2 - Interrelations entre le taux d'escompte, les différents taux d'intérêt et le taux de rendement du capital.

Les relations entre les différents taux d'intérêt paraissent très importants à tous les économistes contemporains des saint-simoniens. Elles le sont d'autant plus, pour les saint-simoniens qu'ils pensent introduire dans l'organisation financière une innovation très importante avec les *billets portant intérêt*. L'existence de ce nouvel instrument financier ouvre aussi de nouvelles perspectives pour l'étude de la relation entre le taux d'escompte et les différents taux d'intérêt.

Les *billets provenant de l'escompte d'effets de commerce* et qui distribuent un intérêt à leurs détenteurs constituent une variable supplémentaire très importante, de nature à modifier le comportement des acteurs : leurs choix sont beaucoup plus complexes et les comparaisons entre les rendements des différents instruments financiers plus difficiles à établir.

La décision parfois peut être facile à prendre : "Il est évident que si un capitaliste trouve le moyen de placer, chez un banquier de premier crédit, des capitaux à 4 pour cent

788

P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 112. Le taux d'intérêt sur les billets est d'autant plus bas qu'il est minimisé par le fait que la banque réalise des économies sur les coupures inférieures à 100 francs qui ne portent pas intérêt dans le projet d'Enfantin : "l'abandon d'intérêt fait à la banque sur les appoints au dessous de 100 francs" est ainsi la deuxième source de bénéfices pour la banque. Cette source de bénéfices est quand même assez marginale et elle d'autant moins sensible sur les taux d'intérêt des billets qu'il est toujours possible d'échanger des petites coupures en billets de 100 francs.

il préfèrera l'engagement de ce banquier à des billets de banque portant intérêt à 2 pour cent" ⁷⁸⁹. Ici la différence entre les deux taux est si importante qu'elle est dissuasive pour choisir les billets : "la différence énorme de 2 pour cent l'empêcherait [le capitaliste] de recevoir des billets de banque au pair" ⁷⁹⁰ et leur valeur subirait une dépréciation importante.

Mais si la différence entre les deux taux se réduit, d'autres variables entrent en jeu : "*surcroît de garantie [offert] par la banque générale* [qui émet les billets] ; *facilité d'un tel placement qui n'oblige à aucune formalité* ; *[liquidité d'un] titre promptement négociable*" ⁷⁹¹. Ainsi ces avantages liés à la détention du billet de banque peuvent sembler de nature à compenser une perte limitée de taux : considérant ces éléments nouveaux "*peut être ce capitaliste consentirait-il à prendre des billets à 3 ½ pour cent*" ⁷⁹² ?

Les saint-simoniens ne sont pas partisans du marché : ils sont totalement opposés à une vision libérale de l'économie. D'après eux, ce sont les acteurs institutionnels, *les banques d'escompte, la banque générale, l'Etat, le Trésor public*, qui doivent fixer les principes de politique économique : déterminer les orientations financières ; proposer la gamme de taux d'intérêt. Il n'en reste pas moins que dans les propositions qu'ils avancent, ils tiennent à intégrer le comportement des acteurs individuels en tenant compte des arbitrages que ceux-ci peuvent réaliser. C'est pourquoi les institutions financières doivent choisir leurs taux avec un très grand soin afin qu'ils soient conformes aux attentes des acteurs et qu'ainsi les stratégies envisagées soient efficientes.

b3 - Les conditions d'arbitrage entre le taux d'escompte, les différents taux d'intérêt et le taux de rendement du capital.

Dans l'optique saint-simonienne le taux d'intérêt ne se fixe pas automatiquement sur le marché des capitaux : son niveau doit conforme aux conditions économiques du moment, "*aux habitudes générales du commerce*" ⁷⁹³ autrement dit, comme nous l'avons vu. La variable essentielle est alors le *taux d'escompte* : c'est lui qui est à la disposition des autorités monétaires et c'est sur lui qu'elles doivent agir.

Nous pourrions représenter le schéma saint-simonien de la manière suivante : à chaque instant, il existe dans l'économie un taux de rendement du capital que l'on pourrait appeler un taux de profit moyen ; mais le bénéfice que l'industriel retire personnellement de son activité, le *salaire* de son travail, équivaut à la différence entre ce taux de rendement du capital et le taux d'intérêt qu'il doit payer pour pouvoir travailler

⁷⁸⁹ *Idem.*, p. 114.

⁷⁹⁰ *Ibid.*

⁷⁹¹ *Ibid.*

⁷⁹² *Ibid.*

⁷⁹³ *Ibid.*

La même règle s'applique aux banquiers qui sont des industriels parmi d'autres. Mais alors leur profit équivaut à la différence entre le taux d'escompte, auquel ils endosseront les effets de commerce que les marchands leur présentent et le taux de réescompte auquel ils se refinancent auprès de la banque centrale : "Si les banquiers de premiers crédit ne consentent pas à faire escompter leur signature à 4 pour cent, c'est qu'ils prêtent eux mêmes les capitaux dont ils peuvent disposer à 4 pour cent, ou même en dessous" ⁷⁹⁴ et que dans ce cas, ils ne réaliseraient aucun gain en réescomptant leurs effets de commerce.

Pour déterminer le niveau des taux le plus propice à un financement efficace de l'économie, il faut d'après Enfantin, se poser la question suivante : "à quel taux les industriels [les banquiers] consentent-ils à emprunter des capitaux pour faire, par eux même le métier d'escompteur ?" ⁷⁹⁵.

Il apparaît que le taux de réescompte de la Banque de France est bien trop élevé lorsqu'on rencontre la situation où "tel banquier à Paris [...] a moins de papier à l'escompte qu'il n'a d'action à la banque en portefeuille" ⁷⁹⁶. Le rendement des actions est assez fort et il est plus avantageux pour les banquiers d'utiliser leurs fonds disponibles pour acheter des actifs financiers que pour réaliser des opérations d'escompte peu rémunératrices.

Or le rendement des actions équivaut à la rémunération du capital, autrement dit au taux de profit moyen, dans les secteurs de l'économie financés par les premiers crédits. Puisque la banque est une industrie parmi d'autre au sein même de ce secteur, "le taux d'escompte de la banque doit donc être tel que les plus riches banquiers trouvent avantage à présenter à l'escompte une masse de papier correspondante au crédit qu'ils méritent réellement" ⁷⁹⁷. Il faut en tout cas qu'il permette aux banquiers de réaliser avec l'activité de la banque, un gain équivalent au taux moyen du profit réalisé dans le secteur qu'ils financent.

B - Le taux d'escompte doit être révisable.

a - Différence de nature entre taux d'intérêt et taux d'escompte.

a1 - Paradoxe d'un taux d'escompte qui doit pouvoir augmenter.

Nous avons vu que le taux d'escompte de la Banque de France était resté fixe de manière immuable au niveau de 4% pendant une très longue période. Le fait que ce taux soit immuable à ce niveau de 4 % est bien symptomatique pour les saint-simoniens du

⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 115.

⁷⁹⁵ *Ibid.*

⁷⁹⁶ *Ibid.*, p. 116.

⁷⁹⁷ *Ibid.*, p. 114.

comportement rentier de la Banque de France qui préfère garantir à ses actionnaires des revenus réguliers et confortables plutôt que d'assumer ses responsabilité en prenant des risques pour venir en aide aux industriels qui rencontrent des difficultés.

Face à cette attitude routinière, les saint-simoniens estiment que le taux d'escompte de la Banque de France doit varier en fonction de la situation économique. Ils sont d'avis que ce taux puisse descendre en dessous de 4 % : cela ne nous surprend pas de la part de ces industrialistes qui ont constamment milité pour réduire les charges d'intérêt supportées par les travailleurs. Mais ils pensent aussi qu'en d'autres circonstances, ce taux est insuffisant pour faire face à la conjoncture financière et qu'il devrait augmenter.

Nous sommes ici confrontés à un paradoxe. Comment expliquer que des industrialistes qui ont toujours milité pour réduire les charges d'intérêt supportées par les travailleurs puissent en même temps demander une augmentation du taux d'escompte ? Il faut comprendre pour répondre à cette question que *taux d'intérêt* et *taux d'escompte* ont pour eux une signification différente, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue social.

a2 - Le taux d'intérêt rémunère les rentiers, le taux d'escompte rémunère les industriels banquiers.

Pour les saint-simoniens *le salaire* rémunère l'activité des travailleurs, alors que *le taux d'intérêt* qui équivaut au *profit* du capital rémunère la propriété des oisifs. Or l'opposition entre salaire d'un côté, profit ou intérêt de l'autre apparaît clairement dans toutes leurs analyses et elle conditionne l'ensemble de leurs développements théoriques.

La frontière entre ces deux types de revenus devient plus floue lorsque les saint-simoniens abordent la question du taux d'escompte pratiqué par les banques : cette imprécision peut être mise en relation avec le caractère stratégique et en même temps ambigu du rôle joué par les banques dans l'économie. Comme les banquiers, écrit Enfantin, sont "occupés à déterminer les rapports naturels [entre] prêteurs et emprunteurs"⁷⁹⁸, ils semblent se trouver dans une situation d'arbitre impartial "placés entre les capitalistes et les travailleurs"⁷⁹⁹.

Fondamentalement ils œuvrent dans l'intérêt des travailleurs et ils facilitent l'exercice de leur activité "car les banques d'escompte ont pour but réel de faciliter le passage des capitaux des mains oisives qui les possèdent [...] dans celle des travailleurs qui veulent les mettre en œuvre"⁸⁰⁰.

Non seulement les interventions des banquiers permettent aux travailleurs de financer leurs entreprises mais en outre "les perfectionnements dans les moyens de crédit qui en résultent [favorisent] la baisse de l'intérêt [qui] accompagne toujours l'accroissement des richesses"⁸⁰¹.

⁷⁹⁸ *Ibid.*, p. 110.

⁷⁹⁹ *Ibid.*

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p. 109-110.

Par conséquent les *banquiers* sont des *industriels*, et ils sont même "*les premiers d'entre eux*" puisqu'ils leur permettent de s'unir pour défendre leurs conditions de travail et de briser l'exploitation dont ils sont victimes : "*les industriels peuvent en s'unissant faire baisser le taux de l'intérêt, de même que la baisse de l'intérêt facilite l'union éclairée des industriels*"⁸⁰².

Or "c'est de la classe des banquiers que doit partir ce mouvement d'organisation [générale de l'industrie]"⁸⁰³ : c'est derrière eux que tous les industriels doivent réaliser leur union. Par conséquent, lorsque le revenu que les banquiers tirent des opérations d'escompte augmente, c'est une forme de salaire qui augmente puisque ce revenu rémunère les plus méritants parmi les travailleurs. Ces revenus tirés de l'escompte augmentent normalement du fait que grâce aux efforts des banquiers, les opérations d'escompte sont de plus en plus nombreuses. Mais il peut aussi arriver, en fonction des circonstances qu'il soit souhaitable d'augmenter le taux d'escompte pour soutenir l'activité des banquiers et à travers eux celle de tous les industriels.

a3 - Taux d'escompte et taux d'intérêt, investissement et épargne.

A travers la distinction qu'ils établissent entre le taux d'escompte et le taux d'intérêt, les saint-simoniens dissocient les décisions d'investissement et d'épargne qui correspondent d'après eux à des catégories économiques différentes.

Ils s'opposent en cela aux économistes anglais pour lesquels les décisions d'épargne et d'investissement tendent à se confondre puisque dans leur analyse, le revenu se transforme en épargne et l'épargne en capital.

A l'inverse de ces économistes libéraux, les saint-simoniens au contraire dissocient les deux opérations. L'escompte a son origine dans la décision d'investir prise par les industriels, épaulés eux-mêmes par les banquiers qui leur ont permis de réaliser leur projet quand "*ils ont créé des billets au porteur pour escompter la signature des industriels dans lesquels ils avaient confiance*"⁸⁰⁴.

L'escompte peut être assimilé à une avance en capital puisque les banquiers prêtent aux industriels pour "[une période] déterminée les capitaux dont ils [ont] besoin à l'instant même"⁸⁰⁵ afin de mettre en œuvre une production qui entraîne la création de richesses supplémentaires.

Les industriels ont besoin de capitaux pour investir, et ils se procurent ces capitaux grâce aux crédits accordés par les banquiers à l'occasion des opérations d'escompte.

⁸⁰¹ *Ibid.*, p. 110.

⁸⁰² *Ibid.*, p. 111.

⁸⁰³ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831.

⁸⁰⁴ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 14, p. 25.

⁸⁰⁵ *Idem.*

Comme l'a remarqué Schumpeter, ce schéma des saint-simoniens est très différent de celui des classiques qui voient dans l'offre de fonds prêtables, déjà épargnés, la seule origine possible de l'investissement⁸⁰⁶. Le rôle des banquiers est alors forcément déterminant : ils ne sont pas seulement des intermédiaires entre l'offre et la demande de fonds prêtables, mais ils orientent la production lorsqu'ils accordent des crédits faisant office de monnaie. C'est dire que, même si parfois nous avons pu noter chez les saint-simoniens, une certaine hésitation théorique lorsqu'il s'agit de définir la monnaie. Leur conception de l'économie s'inscrit fondamentalement dans la perspective d'une analyse monétaire.

L'intérêt au contraire a son origine dans la décision du propriétaire de prêter le capital, épargné précédemment. Le propriétaire est celui *qui a les capitaux*, l'industriel *celui qui en a besoin*. Le premier pourrait prêter son capital au second et devenir son créancier direct en établissant un contrat particulier stipulant le versement direct d'un intérêt, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération d'escompte.

Mais "*la banque ne prête pas de capitaux : la personne qui les prête réellement est celle qui reçoit le billet de banque*"⁸⁰⁷. La banque n'est pas un acteur, ni une institution capitaliste : elle ne possède pas elle-même des *capitaux* ; elle fait seulement circuler en direction des industriels les *capitaux* qui lui sont prêtés ou confiés par leurs *propriétaires*. C'est en cela que la banque exerce une activité industrielle.

L'escompte et l'intérêt, par conséquent, n'obéissent pas à la même logique économique. L'intérêt résulte d'une décision prise par les épargnants de prêter leur capital alors que l'escompte provient de la décision d'investir prise par les industriels et de la nécessité dans laquelle ils se trouvent de se procurer des *instruments de travail*.

Relevant de décisions différentes et mettant en jeu des acteurs différents, il n'y a pas de raison *a priori* pour que l'épargne et l'investissement s'équilibrent automatiquement, comme le postulent les libéraux. Si malgré tout l'équilibre se réalise *a posteriori*, c'est grâce à l'intermédiation de la banque qui est décisive : sans elle la transaction, le plus souvent, *n'aurait pas lieu*.

L'intermédiation de la banque est décisive dans cette opération qui sans elle, en effet, "*n'aurait pas eu lieu*" [...] : *en donnant au prêteur une garantie plus grande que l'engagement individuel elle facilite cette transaction*"⁸⁰⁸. En effet c'est bien parce que la banque émet des billets au porteur représentatifs d'une opération d'escompte que le capital pourra circuler en toute sécurité : le billet est "*un titre [...] émis pour escompter la signature d'un homme [le travailleur] qui ne pourrait payer qu'avec des promesses*"⁸⁰⁹.

a4 - Dissociation du crédit du banquier et de celui de la banque.

⁸⁰⁶ J.-A. Schumpeter, *op. cit.*, t. II, p. 355-356.

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 26.

⁸⁰⁸ *Ibid.*

⁸⁰⁹ *Ibid.*

La dissociation des décisions d'épargne et d'investissement transparaît dans la différence établie par Enfantin, entre les fonctions du banquier et celle de la banque.

Lorsqu'il décide d'épargner, le capitaliste s'adresse *au banquier*, un industriel, dans lequel il veut avoir toute confiance : "*quand [il] prête des capitaux à un banquier il [le capitaliste] forme son opinion d'après la certitude morale que son portefeuille est garni de bonnes valeurs [et que sa] solidité le garantit de toute chance de perte*"⁸¹⁰.

Lorsqu'il décide d'investir, un industriel pour sa part, s'adresse à la *banque* considérée comme une institution et il lui présente des effets de commerces en sa possession. La banque escompte ses effets et émet en contrepartie des billets, correspond à "*des engagement payable à vue [qui tiendront lieu] d'instruments de travail*"⁸¹¹ pour ces *industriels*. Pour que ces billets soient acceptés sans réticence comme moyen de paiement et qu'ils puissent ainsi remplir leur fonction de financement des investissement, il faut *qu'elle [la banque] soit toujours en mesure de rembourser à vue*"⁸¹² : c'est pourquoi Enfantin insiste beaucoup sur le fait "*que la banque ne devrait pas avoir plus de billets en circulation qu'elle n'a d'argent en caisse*"⁸¹³.

b - Le taux d'escompte doit varier en fonction des circonstances.

b1 - Le taux d'escompte ne doit pas être trop élevé.

Avant tout le taux d'escompte ne doit pas être fixé à un niveau trop élevé sinon "[*la banque*] ne rend pas à l'*industrie* le service pour lequel elle est instituée"⁸¹⁴ et elle ne facilite pas son financement dans les conditions les plus favorables.

Cette situation tant décriée par les saint-simoniens où des taux d'intérêt trop élevés exercent une ponction insupportable sur le travail, et où la banque "*ne concourt pas à entraîner les capitalistes à faire des conditions de prêt plus favorable à l'industrie*"⁸¹⁵, est

⁸¹⁰ *Ibid.*, p. 27.

⁸¹¹ *Ibid.*, p. 28.

⁸¹² *Ibid.*

⁸¹³ *Ibid.* Les banquiers ont avant tout une très grande responsabilité envers les *industriels* car ils sont garants du financement de leurs entreprises : ils doivent leur accorder les crédits les plus larges possibles aux meilleures conditions. Mais ils ont aussi une responsabilité envers les *capitalistes* qui placent leurs fonds chez eux et de ce point de vue ils doivent se garder de toute création excessive de crédit. La contrainte principale à laquelle ils pensent faire face dépend de la façon dont ils estiment la situation à laquelle ils font face et de l'objectif qu'ils entendent privilégier à un moment donné. Faut-il financer l'activité industrielle et hâter l'évolution vers l'*association des travailleurs* ? Faut-il au contraire rassurer les *capitalistes* et renforcer la *confiance* ? Nous verrons dans la section suivante que les saint-simoniens accordent une grande importance à la situation conjoncturelle de l'économie et qu'ils formulent les principes d'une politique monétaire contracyclique.

⁸¹⁴ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 115.

⁸¹⁵ *Ibid.*

pourtant la plus fréquente à cette période de l'histoire.

Le comportement de la Banque de France est très malthusien : les effets présentés à l'escompte devaient porter trois signatures ce qui réduisait leur nombre. "L'*obligation de trois signatures et l'échéance maximum de trois mois, étant considérées comme particulièrement nuisibles au développement économique du pays*"⁸¹⁶ écrit B. Gille, cela "écartait de la Banque une grande quantité d'effets"⁸¹⁷. En outre, ces effets devaient être timbrés, ce qui entraînait un surcroît de travail, ils devaient arriver à échéance à moins de trois mois afin qu'un terme trop lointain n'augmente pas le risque, et surtout le taux de 4% était rédhibitoire car les banques privées pratiquaient souvent un taux d'escompte inférieur. "Le taux d'escompte de la banque, écrit Enfantin, doit donc être tel que les plus riches banquiers trouvent avantage à présenter à l'escompte une masse de papier correspondante au crédit qu'ils méritent vraiment"⁸¹⁸, mais ce n'est pas le cas et de ce fait l'activité de la Banque de France est très réduite : elle ne sert même pas à réescompter les effets de commerce puisque le taux d'escompte de la Banque de France était supérieur au taux d'escompte des banques commerciales.

A cause essentiellement de son taux d'escompte trop élevé la "banque de France, dit encore Enfantin, se tient en arrière des premiers banquiers, tandis que ses fonctions de généralité devraient la placer en tête de l'action créditaire"⁸¹⁹ : ainsi c'est généralement parce que le taux d'escompte est trop élevé que la banque joue un rôle effacé dans le fonctionnement de l'économie.

Très souvent le taux d'escompte de la Banque de France est trop élevé par rapport aux conditions réelles de l'économie. Ce n'est pourtant pas la seule cause de dysfonctionnement que, d'après les saint-simoniens, on peut observer dans la politique du taux d'escompte de la Banque de France. Il se peut aussi que dans certaines circonstances, ce taux d'escompte soit trop bas.

b2 - Le taux d'escompte ne doit pas non plus être trop bas.

Bien que les propriétaires rentiers ne jouent aucun rôle actif dans l'économie et qu'ils aient un comportement parasitaire, leurs capitaux sont indispensables au financement de l'économie. Pendant les périodes de crise "dans les moments où les industriels qui mettent en œuvre leurs capitaux leur donnent des craintes sur l'emploi de leurs capitaux"⁸²⁰, le

⁸¹⁶ B. GILLE, *op. cit.*, p. 79. Pour illustrer les difficultés rencontrées par les industriels à cause des règles restrictives imposées par la Banque de France, B. GILLE cite le cas de Grandin, *un des grands industriels d'Elbeuf*, qui ne trouvait d'autre solution que d'augmenter le prix de ses produits pour faire face au niveau élevé des taux d'intérêt : "s'il vend des étoffes à Brest, il majore son prix, s'il est réglé en papier sur place. Si son acheteur le paye en papier sur Paris acheté à Brest, il doit, car ce papier est cher faute de retour, ou diminuer son bénéfice de revente, ou, ce qui est plus fréquent, accroître son prix de vente au détail(*loc. cit.*). Aussi cet industriel, comme beaucoup d'autres, "demandait-il la création de nombreux comptoirs"(*loc. cit.*)".

⁸¹⁷ *Idem.*

⁸¹⁸ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 115.

⁸¹⁹ *Idem.*

risque encouru par ces capitalistes de ne pas être remboursés peut augmenter sensiblement.

Il appartient aux banques de faire face à la situation pour permettre à l'économie de continuer à trouver des moyens de financement : "*elles doivent être les premières à signaler le danger*"⁸²¹.

Comme le risque encouru par les capitalistes est plus élevé du fait que les débiteurs insolubles sont plus nombreux, les banques doivent assurer des compensations aux prêteurs en augmentant la rentabilité de leurs placements : "*Ces établissements [les banques] doivent avoir égard aux exigences des capitalistes*"⁸²².

Or la rentabilité d'un placement ne peut augmenter qu'au moyen d'une hausse conjoncturelle des taux. Les banques doivent réagir "*non pas en diminuant le taux des escomptes, mais en élévant le taux d'intérêt auquel elles croient prudent de prêter aux industriels*"⁸²³, qui correspond aussi en fait au taux auquel les banques commerciales peuvent se refinancer .

C'est à cette condition qu'elles peuvent sans "*craindre d'augmenter le nombre de leurs escomptes*"⁸²⁴ et continuer aussi d'assurer le financement de l'économie. En fixant leurs taux à un niveau plus élevé, les banques rassurent les détenteurs de fonds disponibles, mais aussi, nous le voyons, elles se protègent elles mêmes contre les défauts de paiement "*puisque elles accroissent en même temps la prime d'assurance qu'elles exigent pour leur garantie, et qu'elles se couvrent ainsi d'avance des chances de faillites*"⁸²⁵ : cette prime d'assurance augmente mécaniquement du fait que les effets escomptés sont plus nombreux et que le taux auquel ils sont escomptés est plus élevé.

b3 - Les banques doivent adapter le taux d'escompte au niveau de l'activité.

Les saint-simoniens ont imaginé un dispositif financier propice à stimuler la croissance industrielle du pays. Objectif de court terme et objectif de long terme se rejoignent dans leur programme : l'augmentation de la production qui peut être réalisée à chaque instant permet d'élargir la sphère productive de l'économie et par conséquent de se rapprocher de *l'association universelle du travail*.

⁸²⁰ *Ibid.*, p. 121.

⁸²¹ *Ibid.*

⁸²² *Ibid.* Les rentiers capitalistes peuvent tirer parti de l'impérieuse nécessité dans laquelle se trouvent les banques d'attirer les fonds prétables. C'est en exploitant ces difficultés auxquelles sont confrontées les banques que *les propriétaires* tirent profit des crises industrielles comme nous l'avons vu.

⁸²³ *Ibid.*

⁸²⁴ *Ibid.*

⁸²⁵ *Ibid.*

Ils ont imaginé un dispositif financier propice à stimuler continuellement la croissance industrielle du pays. La politique monétaire est le volet principal de ce dispositif et elle repose essentiellement sur le maniement du taux de l'escompte. Mais ce projet de politique monétaire active se heurte à l'inertie de la Banque de France qui fixe de manière irrévocable son taux d'escompte au niveau de 4 %.

Enfantin "trouve absurde qu'une banque se fasse un principe d'escompter toujours à quatre pour cent"⁸²⁶ quelle que soit la situation du moment. Les banques qui restent dans l'ombre de la Banque de France, "font un acte essentiellement vicieux : en conservent un taux d'escompte fixe"⁸²⁷, quel que soit l'état de la conjoncture. Elles pensent en fait, d'après lui, "que les rapports des prêteurs avec les emprunteurs ne doivent jamais changer"⁸²⁸, qu'ils sont fixés une fois pour toutes.

Un taux d'escompte fixe par conséquent est une arme au service du conservatisme social et il encourage la passivité politique. Pour faire bouger les choses et transformer les rapports sociaux, il faut au contraire créer une dynamique économique s'appuyant sur une politique monétaire active fondée essentiellement sur le recours au taux d'escompte qui, si la situation le réclame, doit même pouvoir être revu à la hausse.

SECTION III - LE TAUX D'ESCOMPTE AU SERVICE D'UNE POLITIQUE MONETAIRE CONTRACYCLIQUE.

Pour les saint-simoniens l'objectif essentiel est de parvenir à baisser le taux d'intérêt. Cette baisse revêt une dimension symbolique très forte puisque grâce à elle c'est *l'exploitation des travailleurs par les oisifs* qui diminue aussi.

C'est un but absolument prioritaire, mais il s'agit d'un objectif de long terme. En même temps les saint-simoniens sont conscients qu'il faut neutraliser les fluctuations dont ils ont mis en évidence les conséquences très préjudiciables pour les travailleurs : il s'agit alors d'atteindre un optimum économique et social immédiat qui constitue un objectif de court terme. Ainsi d'après les saint-simoniens le taux d'intérêt doit être variable et révisable : ils doit si possible être orienté à la baisse mais il doit aussi être en mesure d'augmenter si les circonstances l'exigent.

Souvent objectif de long terme et objectif de court terme coïncident : les périodes de crises cycliques manifestent en effet la tendance profonde de l'économie capitaliste à la régression sociale. A ce moment, la baisse du taux d'intérêt est une solution pour remédier aux déséquilibres de la conjoncture : elle correspond à la fois à un objectif de court terme de sortie de crise et à un objectif de long terme de redistribution plus équitable

⁸²⁶ *Ibid.*

⁸²⁷ *Ibid.*

⁸²⁸ *Ibid.*

des richesses. C'est le cas de figure qui s'impose, en particulier, aux yeux des saint-simoniens, lors des événements de Lyon (§1). Mais il se peut aussi qu'il soit opportun d'augmenter le taux d'intérêt pour contrer une tendance cyclique et parvenir à l'optimum économique et social. La hausse du taux d'intérêt constitue alors un objectif intermédiaire dans le cadre d'une politique monétaire contracyclique : dans ce cas objectif de court terme et objectif de long terme peuvent sembler à première vue contradictoires et la relation entre ces deux types d'objectifs suit une logique plus complexe ; il s'agit ici d'une dimension assez peu connue et originale de l'analyse saint-simonienne (§2).

§1 - Baisser le taux d'intérêt correspond à l'orientation naturelle de la politique monétaire.

A - Utilité du crédit public pour soutenir l'activité économique.

a - Monnaie de crédit, circulation des richesses et activité économique.

Le crédit est un facteur essentiel, nous l'avons souvent vu, de l'organisation monétaire des saint-simoniens : il permet de développer la confiance qui suscite la multiplication des relations commerciales et constitue ainsi un soutien très efficace de l'activité. Enfantin parle à ce sujet de "*la masse énorme des paiements qui s'opèrent par les titres de crédit, par les billets de banque, par les virements de compte*"⁸²⁹.

Le crédit se concrétise par des *billets de banque* qui pour les saint-simoniens équivalent, du fait des modalités de leur création, à une véritable monnaie de crédit : cette "*monnaie de papier [déjà abondante] dans certains pays [...] facilite encore plus le passage des capitaux là où ils sont réclamés par la production*"⁸³⁰ ; grâce à la facilité avec laquelle elle est émise et grâce à la vitesse où elle circule, cette monnaie constitue un auxiliaire précieux pour les politiques de soutien de l'activité.

Lorsque les banques accordent des crédits aux *travailleurs* pendant les périodes de

829 P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 48.

830 Clément JUGLAR a calculé, pour la période allant de 1830 à 1837, que, pour l'Angleterre, les Etats-Unis et la France, la circulation des billets de banque oscillait entre les valeurs maxima et minima respectives suivantes (en millions de francs) : 1017 et 987 en Angleterre ; 804 et 329 aux Etats-Unis ; 252 et 192 en France. Ainsi la circulation des billets en Angleterre était-elle alors 4 et 5 fois supérieure et celle des Etats-Unis 2 et 3 fois supérieure à la circulation des billets en France. Par la suite, l'écart se resserre entre les trois pays et, entre 1857 et 1864, la circulation maximum atteint 869 millions de francs dans notre pays pour 987 en Angleterre et 1117 aux Etats-Unis. Peut-on voir, en partie au moins, dans la forte croissance de la circulation monétaire en France après le milieu des années 1830, une conséquence de l'activisme financier des saint-simoniens qui seraient parvenus à convaincre leurs contemporains de la nécessité de constituer en France un *système de banque* moderne et efficace ? Pour des chiffres plus précis sur la circulation monétaire dans ces trois pays au cours du XIX^e siècle, et pour comparer ces trois pays entre eux, on peut lire Clément JUGLAR, "De la circulation fiduciaire sous le régime de l'unité et de la liberté d'émission en France, en Angleterre et aux Etats-Unis", *Extraits du Journal de la société de statistique*, mars avril 1866, Berger-Levrault, Strasbourg, 1866, p. 3.

crise, "dans toutes les circonstances où les industriels ne peuvent pas payer"⁸³¹, elles contribuent à accélérer la circulation des richesses : cette circulation, en irriguant le système industriel, peut soutenir l'activité des producteurs et leur éviter faillites et aux dépôts de bilan.

Si le système bancaire fonctionnait efficacement, pensent les saint-simoniens, en suivant leurs propres principes, et si, de ce fait, les industriels touchés par la crise "trouvaient des banques prêtes à les garantir, jamais il n'y aurait de lenteur dans la production"⁸³². L'effet de relance serait par conséquent immédiat et la crise commerciale vite surmontée : "à peine achevés dans un atelier, les produits passeraient rapidement dans un autre, jusqu'au moment où complètement confectionnés, ils seraient livrés à la consommation"⁸³³.

b - Crédit public et effet multiplicateur.

Non seulement les saint-simoniens sont persuadés de l'efficacité du crédit pour mener une politique de relance, mais, en outre, ils pensent que celui-ci, exerce vraisemblablement un effet multiplicateur sur l'activité.

Sous le titre "Politique industrielle", on peut lire dans *Le Globe* du 8 mars 1832, un article vantant l'efficacité de la dépense publique. En période de crise, il s'agit d'utiliser pour les travaux publics une partie des sommes affectées généralement au budget de l'armée : à des dépenses improductives, il veut en fait substituer des dépenses productives exerçant un effet d'entraînement. "*En temps ordinaire*, écrit-il, *la France dépense 200 millions pour le budget de la guerre. Avec une somme pareille bien employée au profit de l'industrie, on obtiendrait des résultats gigantesques*"⁸³⁴.

L'auteur, Enfantin vraisemblablement qui a toujours poursuivi le projet d'une grande ligne radiale propose d'affecter une partie de cette somme à la construction de chemins de fer : "pour compléter l'établissement du chemin de fer du Havre à Marseille, une

⁸³¹ P. ENFANTIN, "De la circulation", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, p. 52.

⁸³² *Idem.*

⁸³³ *Ibid.* On retrouve dans ce texte d'ENFANTIN une idée essentielle de Cantillon. Comme le remarque C. RIST, CANTILLON, en s'appuyant sur sa *Conversation avec Law* (citée dans l'ouvrage de HIGGS, *op. cit.*, p. 336), avait compris que "la véritable utilité des banques [consistait à] faire circuler plus vite [...] cette partie de la monnaie que des personnes riches 'économies et qui amassent annuellement de l'argent par leurs épargnes' déposeront entre les mains d'une banque" (C. RIST, *op. cit.*, p. 48). Plus tard, les saint-simoniens voudront avant tout créer des banques pour "faire passer les capitaux des mains des oisifs entre celles des travailleurs". Même si la perspective politique et la terminologie employée sont totalement différentes – ils ne parlent plus d'épargnantes économies, mais de riches oisifs – on peut estimer que leur conception de la circulation est fondamentalement la même : c'est pourquoi ils accordent une telle importance à la confiance que le système financier doit inspirer aux propriétaires : sans elle, les capitalistes ne prêteraient pas leurs fonds disponibles aux banques et les richesses ne circuleraient pas.

⁸³⁴ M. CHEVALIER, "Politique industrielle", *Le Globe*, 8 mars 1832. A titre de comparaison, les dépenses globales du budget de 1832 devaient s'élever à un peu plus de 1100 millions de francs. Les dépenses militaires représentaient presque 20 % des dépenses totales de l'Etat (chiffres rapportés par M. MARION, *op. cit.*, p. 134).

*somme de 100 millions de francs serait nécessaire"*⁸³⁵ ; outre son effet sur le niveau de l'activité ce chemin de fer aurait aussi un effet structurant sur l'économie française.

C'est une véritable politique de relance par les grands travaux publics qui est proposée. La rentabilité d'une telle entreprise ne fait aucun doute pour les saint-simoniens, et le *gouvernement* pourrait garantir "*à une compagnie un revenu de 2 à 3 millions pendant 30 ans*"⁸³⁶, c'est à dire un rendement du capital de 2 à 3 %, de telle sorte que "*les entrepreneurs se disputeraien cette immense entreprise*"⁸³⁷.

Comme la rentabilité est forte et le risque faible, le financement d'une telle entreprise, qui bénéficierait en outre dans une optique saint-simonienne, de la garantie financière de l'Etat, offrirait une opportunité de placement très intéressante aux capitaux disponibles de telle sorte que la mobilisation des sommes nécessaires ne présenterait guère de difficultés : "*le crédit public se trouverait tellement affermi par l'adoption d'une marche aussi salutaire que le gouvernement pourrait demander à l'emprunt la somme nécessaire à ces dépenses*"⁸³⁸.

Un investissement initial autonome, soutenu par le crédit public, déclencherait une impulsion mettant en mouvement de nouveaux flux monétaires. Ces flux se diffuseraient ensuite par vagues successives et ils entraîneraient une augmentation du revenu national : "*telle deviendrait la prospérité de toutes les classes, qu'un budget qui est écrasant aujourd'hui se trouverait dans peu n'être qu'une charge légère*"⁸³⁹.

C'est bien le principe d'une politique contracyclique qui est formulé ici par les saint-simoniens : ils veulent relancer la production en injectant dans le circuit économique une monnaie de crédit se concrétisant sous la forme de billets de banque. On retrouve alors l'importance du taux d'intérêt dans les politiques de relance puisque l'émission de monnaie de papier qui amorce la relance de l'économie est étroitement liée au niveau de

⁸³⁵ *Idem.* La première grande ligne commerciale construite en France, celle de Paris à Saint-Germain, ouverte en 1837, aura coûté 6 millions de francs. L'estimation d'Enfantin pour une ligne Le Havre – Marseille semble ainsi largement optimiste. Mais il s'agissait avant tout de convaincre les milieux d'affaire de participer au financement et de gagner leur adhésion en faisant miroiter une belle rentabilité. Ce projet d'Enfantin illustre, quoiqu'il en soit, l'esprit visionnaire des saint-simoniens qui veulent ouvrir cette grande ligne radiale du Havre à Marseille alors que quelques kilomètres seulement affectés à un pur usage industriel sont ouverts dans tout le pays.

⁸³⁶ *Ibid.*

⁸³⁷ *Ibid.* Afin de surmonter les réticences des bailleurs de fonds, ENFANTIN doit les convaincre qu'une telle entreprise est à la fois rentable et peu risquée. Car les réticences justement étaient très fortes à la suite de la construction des canaux entreprise par le gouvernement de la Restauration (cf. supra, p. 19), qui avait montré la difficulté du financement de grands travaux nécessaires à la modernisation du pays (voir B. GILLE, *op. cit.*, p. 206). "*L'administration, nous apprend à ce sujet Léon SAY, avait évalué à 2700 kilomètres la longueur des travaux à terminer et à 10 800 kilomètres celle des canaux qu'il paraissait utile de créer. Le montant des entreprises réputées urgentes était estimé à 200 millions*". Or de 1814 à 1830, précise encore L. SAY, le gouvernement, au prix d'un financement pourtant très complexe, ne parvint à réunir que "*143 millions [pour financer une] longueur d'environ 900 kilomètres de canaux*" (*L. SAY, op. cit.* p. 300).

⁸³⁸ *Ibid.*

ce taux.

B - Plus le taux d'intérêt est bas, plus la relance est efficace.

a - La politique de relance par la baisse du taux d'intérêt est la plus efficace.

a1 - Agir sur le niveau du taux d'intérêt plutôt que sur la pression fiscale car l'emprunt est préférable à l'impôt.

Lorsque le gouvernement veut relancer l'activité industrielle, il peut d'abord envisager des stratégies budgétaires : augmenter les impôts pour mettre en chantier de grands travaux publics ou baisser au contraire les impôts pour stimuler la consommation et l'investissement dans le cadre de ce que nous appellerions aujourd'hui l'économie de l'offre. Il peut aussi envisager une stratégie monétaire visant à baisser le taux d'intérêt le plus qu'il est possible : cette dernière est privilégiée par les saint-simoniens.

On trouve chez eux, dans les articles de Decourdemanche en particulier, l'idée que la baisse du taux d'intérêt est d'une plus grande efficacité que n'importe quelle mesure fiscale. Decourdemanche estime avoir "*démontré que le moindre abaissement dans le taux de l'intérêt favorisait plus la prospérité d'un pays que la diminution notable dans le montant des impôts*"⁸⁴⁰.

En outre, "*cet abaissement dans le taux de l'intérêt*"⁸⁴¹ s'intègre parfaitement pour Decourdemanche à une politique contracyclique de relance car il "*donne naissance à de nouveaux établissements*"⁸⁴² qui mécaniquement, avec l'augmentation du revenu national

⁸³⁹ Ibid. Il est maintenant question, en mars 1832, d'assurer "*la prospérité de toutes les classes*" et non plus de "*transférer les richesses entre les mains des travailleurs*". Lors des derniers mois de parution du *Globe*, le projet technique des saint-simoniens prend de plus en plus le dessus sur leur projet politique : ils semblent davantage préoccupés par la réalisation de grands travaux que par la prise de pouvoir des travailleurs réunis en *associations*. C'est d'ailleurs vers la fin de la période de parution du *Globe* que M. CHEVALIER publie dans ce journal "*Le Système de la Méditerranée*". La parution quotidienne du *Globe* mobilise une énergie gigantesque et de nombreux apôtres se sont épuisés à la tâche. L'enthousiasme militant des saint-simoniens a semblé faiblir avec les événements de Lyon au cours duquel ils ne sont pas sentis en phase avec le mouvement ouvrier, comme nous l'avons vu. C'est peut-être à partir de ce moment, que les disciples de Saint-simon se sont recentrés sur les objectifs du saint-simonisme pratique. Mais il est difficile de faire vivre une revue engagée lorsque l'enthousiasme militant faiblit : les rédacteurs du *Globe* ne pourront assumer longtemps un tel décalage entre un projet ambitieux et un enthousiasme militant affaibli : au bout de quelques mois, la revue cessera de paraître. . Il est par ailleurs difficile de mobiliser beaucoup d'énergie militante pour un projet politique modéré : Enfantin sera confronté à cette difficulté en 1849, lorsqu'il tentera, avec peu de moyens financiers de faire vivre *Le Crédit*, une revue prônant la modération et privilégiant des analyses techniques, après une période de tourmente révolutionnaire pendant laquelle les positions s'étaient radicalisées.

⁸⁴⁰ DECOURDEMANCHE, "Treizième lettre au rédacteur du *Globe*", *Le Globe*, 27 août 1831.

⁸⁴¹ *Idem.*

⁸⁴² Ibid.

"produisent une somme d'impôts" ⁸⁴³ plus importante.

En affirmant ainsi la *supériorité de l'emprunt sur l'impôt*, Decourdemanche prend le contre-pied de Ricardo et de son *théorème d'équivalence* ⁸⁴⁴. Un autre article du *Globe* s'attarde longuement sur les avantages comparés de l'emprunt et de l'impôt, en insistant sur la supériorité du premier sur le second comme méthode de relance de l'activité : "*l'utilité d'une dépense étant une fois reconnue, il n'y plus dès lors à hésiter ; il vaut mieux emprunter que frapper de nouveaux impôts*" ⁸⁴⁵.

La raison, dans une logique saint-simonienne, en est que la monnaie prélevée au titre des impôts est retiré du circuit financier et qu'elle ne peut plus donner lieu à l'intensité de prêt et d'emprunt qui enrichit à la fois les banques et les particuliers, alors que la monnaie servant à financer l'emprunt continue de circuler : "*laissé entre les mains des contribuables, l'argent des impôts fructifiera à 6, 8, 10, 12 et même 15 pour cent*" ⁸⁴⁶.

Pour les saint-simoniens, le taux d'intérêt est la variable explicative déterminante du fonctionnement du système industriel. Il n'est pas étonnant par conséquent, que pour eux, le recours privilégié à cette variable confère à la politique conjoncturelle une plus grande réactivité que n'importe quelle autre mesure. Le problème est alors de savoir comment parvenir très rapidement au taux le plus faible possible.

a2 - L'émission de *titres au porteur* est la meilleure stratégie financière pour baisser le taux d'intérêt.

Lorsque l'économie traverse une période difficile, "la question à examiner consiste à rechercher quels sont les moyens d'obtenir le crédit aux conditions les plus avantageuses, quel système permet d'emprunter en payant le plus bas intérêt possible" ⁸⁴⁷.

843 *Ibid.*

844 Il n'est pas certain qu'il y ait de la part de DECOURDEMANGE une volonté de controverse avec l'auteur classique anglais. Nous avons vu toutefois que les saint-simoniens connaissaient celui-ci et qu'ils tenaient compte de son opinion (cf. supra n. 2, p. 113, les débats de politique économique à la Chambre lorsque *Le Globe* félicite M. Anisson-Dupéron pour son intervention) : aussi pouvons nous supposer qu'il existe au moins une ébauche de discussion. Rappelons que pour Ricardo, l'effet des dépenses publiques sur la consommation est le même, qu'elles soient financées par l'impôt ou par l'emprunt. Ce *théorème d'équivalence* ricardien sera remis à l'honneur au début des années 1980 par les économistes du courant des *anticipations rationnelles* qui en feront un des fondements de leurs préceptes de politique économique : si, d'après ces derniers, le financement est effectué par emprunt, les ménages anticipent de toute façon que des impôts seront prélevés ultérieurement pour payer les intérêts et rembourser la dette.

845 "Discussions financières de la chambre des députés", *Le Globe*, 28 janvier 1832.

846 *Idem.*

847 *Ibid.* Un emprunt de 150 millions de francs avait été inscrit à la loi de finances de 1832. Cette somme fut prélevée par l'émission de bons du Trésor à 5 % placés dans le public à 98,50 francs. On peut dire que cet emprunt connut un vif succès puisque ces bons étaient négociés 14,5 points au-dessus du prix de l'année précédente. Le montant important de cet emprunt ainsi que ses conditions d'émissions inspirent sans doute ici la réflexion des saint-simoniens. Pour le vote du budget de 1832, on peut consulter M. MARION, *op. cit.* p. 127-138.

Dans le droit fil des analyses d'Enfantin relatives à la circulation, Decourdemanche propose d'émettre en priorité des *billets au porteur*. Il déclare en effet avoir publié dans *Le Globe*, une série de "lettres pour faire connaître les réformes qui pourraient être apportées [...] pour remédier à la crise que subit l'industrie"⁸⁴⁸.

Il tire de ces articles la conclusion générale que les *titres au porteur* offrent la meilleure solution pour obtenir la baisse du taux d'intérêt : il a constaté en effet "que lorsque les *titres nominatifs* sont convertis en *titres au porteur*, cette conversion exerce une grande influence sur l'abaissement du taux de l'intérêt des capitaux"⁸⁴⁹. Pour lui, l'avantage de ces *billets* réside dans leur *solidité* et leur *faible réalisation* : ces avantages compensent l'inconvénient que représente pour leurs détenteurs la baisse du taux de l'intérêt.

La baisse du taux d'intérêt est surtout avantageuse pour les *travailleurs*. Toutefois s'ils disposent de tels *billets*, les *capitalistes* peuvent aussi l'accepter. Grâce en effet à leur sécurité et à leur liquidité, ces *billets* seront très recherchés et leurs détenteurs gagneront largement en capital ce qu'ils perdent en intérêt : "comme il n'y a pas de titres plus réalisables que les *titres au porteur*, le capital de ces derniers augmentera précisément en raison de cette facile réalisation, et produira dès lors moins d'intérêt"⁸⁵⁰.

Plus prosaïquement, le détenteur de *billets au porteur* reste anonyme et en bonne logique il paye moins d'impôt car il a des opportunités d'y échapper. Il doit alors faire la part des choses en comparant ce qu'il perd en encaissant un intérêt plus faible et ce qu'il gagne en payant moins d'impôt : la sécurité et la liquidité de ces titres sont toutefois un argument décisif en leur faveur et il est largement avantageux, estime Decourdemanche, de convertir les *titres nominatifs* en *titres au porteur* : "celui qui convertit un titre nominatif en titre au porteur rend l'action du fisc plus difficile à son égard"⁸⁵¹.

Même le gouvernement doit être gagnant avec ces *titres au porteur*, malgré l'évasion fiscale qu'ils suscitent. Ils procurent à l'économie une grande facilité de financement et les conséquences macroéconomiques sont si positives, avec un effet d'entraînement si important, "qu'il exerce [le *titre au porteur*] sur l'ensemble des relations sociales une influence qui produit plus au trésor que ce qu'il croit le priver"⁸⁵².

Nous sommes bien dans le schéma d'une politique monétaire contracyclique de relance, fondée sur une baisse du taux d'intérêt avec des conséquences macroéconomiques dépassant largement la simple addition des comportements individuels.

⁸⁴⁸ DECOURDEMANCHE, "Treizième lettre au rédacteur du *Globe*", *Le Globe*, 27 août 1831.

⁸⁴⁹ *Idem.*

⁸⁵⁰ DECOURDEMANCHE, "Dixième lettre au rédacteur du *Globe*", *Le Globe*, 7 juin 1831.

⁸⁵¹ DECOURDEMANCHE, "Treizième lettre au rédacteur du *Globe*", *Le Globe*, 27 août 1831.

⁸⁵² *Idem.*

Pour les saint-simoniens, nous le voyons, la baisse du taux d'intérêt a beaucoup de vertus. Par le biais de ses effets d'entraînement macroéconomiques, elle a des conséquences très positives sur l'activité économique , si bien qu'elle doit être envisagée en priorité dans le cadre de toute politique économique, y compris dans les situations les plus graves, comme celles que la ville de Lyon a connues en 1831.

b - La baisse du taux d'intérêt comme solution aux événements de Lyon⁸⁵³.

Les saint-simoniens ont toujours accordé une grande importance à la vie politique et économique de Lyon. Cette ville était une destination privilégiée pour leurs missions en province. Les sympathisants et partisans du saint-simonisme y étaient nombreux et organisés : ils intervenaient fréquemment dans des journaux locaux acquis à leurs thèses comme *La Glaneuse* ou *L'Echo de la fabrique*⁸⁵⁴ .

Ils ont participé activement à l'organisation du mouvement ouvrier à Lyon, mais lorsque les événements ont éclaté, leur attitude, comme nous l'avons vu déjà, n'a pas été dénuée d'une certaine ambiguïté. De profondes divergences sont apparues entre les fabricants et leurs employés sur le niveau des salaires : or ces divergences n'entraînent pas dans la logique traditionnelle des saint-simoniens, qui ne pouvaient accepter l'apparition de clivages à l'intérieur de la *classe des travailleurs*.

Ils refusaient l'idée d'un antagonisme entre les patrons et les ouvriers et préféraient reporter la responsabilité de la misère des *travailleurs* sur une législation et sur une

853

En se battant sur les barricades lors des journées de juillet 1830, les ouvriers de Paris ont précipité la chute de la monarchie restaurée. Son remplacement par la monarchie bourgeoise de Louis Philippe a laissé chez eux un profond ressentiment causé par l'impression de s'être fait voler leur victoire. Ce sentiment d'injustice a culminé à Lyon où les ouvriers affrontaient une situation économique difficile depuis la crise de 1825-1826. C'est dans ce contexte que les ouvriers de Lyon ont exprimé leur mécontentement : par la manifestation pacifique de grande envergure du 25 octobre d'abord ; par l'insurrection armée des 2 et 3 novembre ensuite. (Sur ces événements de Lyon se reporter avec intérêt à F. RUDE, *L'insurrection lyonnaise de novembre 1831. Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1833*, Anthropos, Paris, 1969, 785 p.). Les saint-simoniens, nous l'avons vu ont accordé une grande attention à ces événements. Michel Chevalier leur a consacré d'importants articles dans *Le Globe* du 31 octobre et dans celui du 27 novembre 1831.

854

La Glaneuse, journal des salons et des théâtres (1831-1832), était fortement teinté de saint-simonisme. Les sympathies saint-simonniennes transparaissent en effet à travers une stratégie visant à réconcilier tous les travailleurs, patrons et salariés, au sein d'un vaste rassemblement des *industriels*. Conformément à cette ligne de conduite, il a lancé aux ouvriers, le 25 octobre 1831 un appel qui est resté célèbre : "il y a trois jours encore nous avons montré aux fabricants l'abîme dans lequel leur égoïsme pouvait les engloutir ; et depuis vous nous avez vu combattre dans vos rangs" (cité par F.RUDE, op. cit., p. 560). L'influence du saint-simonisme sur la rédaction de ce journal transparaît encore plus nettement lorsque L.-A. Berthaut, un de ses chroniqueurs, reprend, dans le numéro du même jour, la formule de Saint-Simon : "Nos sympathies sont pour la classe la plus nombreuse et la plus pauvre" (cité par F. RUDE, op. cit., p. 561). *L'Echo de la fabrique* quant à lui gravitait également dans la mouvance saint-simonienne. Arlès-Dufour, le saint-simonien le plus éminent de Lyon y avait lancé un appel aux travailleurs anglais, "A nos frères d'Angleterre" qui préfigurait les bases d'une *association universelle des travailleurs*. Cet appel avait été relayé par Antoine Vidal, qui peu de temps après avait publié dans le même journal un article intitulé : "De l'union universelle entre les travailleurs" (sur ces événements, on peut lire F. RUDE, op. cit., p. 14-15).

organisation sociale entièrement favorable à la classe des propriétaires capitalistes en général et au groupe des *rentiers du sol* en particulier⁸⁵⁵.

Si les salaires étaient si bas, estimaient-ils, c'est parce que les *industriels* devaient affronter une concurrence délétère pour les relations sociales. Et non seulement les fabricants lyonnais devaient affronter la concurrence des pays étrangers, mais une législation injuste ne leur permettait pas de le faire à armes égales.

Dans un article du 14 décembre 1831, *Le Globe* désigne essentiellement trois causes comme responsables de l'insurrection lyonnaise :

- Les "lois [injustes] sur les faillites [qui] sont combinées de telle sorte" que les commerçants sont les derniers remboursés, "l'actif du failli [étant] presque toujours absorbé par des frais de justice énormes"⁸⁵⁶.
- Une fiscalité inéquitable avec "des impôts indirects [qui] pèsent sur les objets de première nécessité, tels que le vin, le sel, le tabac"⁸⁵⁷.

⁸⁵⁵ voir supra, p. 241-242.

Enfin et surtout une organisation du crédit inefficace : "à défaut d'institutions de crédit,

⁸⁵⁶ DECOURDEMANGE, "Sur la nécessité de résoudre promptement les questions soulevées par l'insurrection de Lyon. Causes de la crise actuelle et moyens de la faire cesser", *Le Globe*, 14 décembre 1831.

⁸⁵⁷ C'est pour cette dernière raison essentiellement, comme nous l'avons déjà vu, que les fabricants lyonnais, les fabricants de soie surtout précisent Decourdemanche, "ne peuvent défendre des classes populaires en général, réclamaient la suppression de ces impôts indirects jugés inéquitables et néfastes pour l'activité économique". Les conservateurs défenseurs de l'orthodoxie budgétaire étaient partisans de leur maintien, comme par exemple le baron Louis Mirabeau estimait "que les contributions indirectes sont les plus équitables de toutes, celles qui proportionnent d'elles-mêmes à la prospérité publique" (cité par M. MARION, op. cit., p. 117). Ce débat était très animé car il intégrait une dimension hautement symbolique : l'impôt sur les boissons en particulier était perçu par le peuple comme une mesure qui s'opposait à son mode de vie et voulait l'empêcher de développer ses propres relations de solidarité. Le gouvernement issu des journées de juillet fut contraint⁸⁶⁰ d'abaisser ces droits indirects pour donner satisfaction aux couches populaires qui l'avaient porté au pouvoir. Par diverses mesures, suppression à l'octroi "des droits d'entrée dans les villes

Pour les saint-simoniens, la crise traversée par l'industrie a des causes avant tout au-dessous de 4000 âmes", baisse du "droit de détail à 10 % du prix de vente", autorisation pour "les débiteurs de boissons à financières qui accroissent considérablement ses coûts d'exploitation empêchent la s'en affranchir [du droit de détail] par des abonnements individuels ou collectifs" [...] "l'impôt sur les boissons fut réduit de 40 millions sur les 100 environ qu'il rapportait" auparavant (M. MARION, op. cit., p. 117). Les adversaires de cet impôt, au premier trouver une solution à la crise il faudrait, pensent-ils, réorganiser tout le système fiscal et rang desquels les saint-simoniens, retenaient surtout le fait que 60 millions sur 100 étaient toujours prélevés sur ces consommations populaires.

⁸⁵⁸ Ibid.

⁸⁵⁹ Ibid. En Angleterre à cette époque, le niveau du taux d'intérêt était bien inférieur à celui de la France. C'est sans doute dans le but de financer leurs investissements à meilleur compte que certains fabricants lyonnais ont pris l'habitude d'aller "porter à Londres les métiers et d'y éléver des manufactures" (F. RUDE, op. cit., p. 111-112). Les négociants lyonnais eux-mêmes critiquent "la connivence coupable des fabricants lyonnais" qui suscitent la concurrence et provoquent un mouvement de concentration. En tête de ces fabricants coupables, ils citent un certain Depouilly, qui dès 1817, fondait près de Lyon un très grand établissement de 600 ouvriers, portant ainsi à leurs yeux une lourde responsabilité personnelle dans l'évolution "qui devait finalement tuer le petit atelier et rejeter définitivement les artisans dans le prolétariat" (F. RUDE, op. cit., p. 50).

⁸⁶⁰ ibid.

Il faudrait à leur avis, pour apporter une réponse immédiate à cette crise, "faire baisser le taux de l'escompte [afin de] permettre à tout citoyen de fonder des banques en concurrence avec la Banque de France"⁸⁶¹. Entre autres avantages, cette mesure aurait surtout celui de faire sauter le verrou d'un taux d'escompte de 4 % imposé une fois pour toutes par la Banque de France, quelles que soient les circonstances.

c - En pleine tourmente révolutionnaire, les saint-simoniens font toujours confiance à la baisse du taux d'intérêt pour relancer l'industrie lyonnaise.

On peut se demander si les saint-simoniens apprécient bien la gravité de la situation lyonnaise. Face à des événements d'une gravité exceptionnelle en effet, ils reproduisent les arguments traditionnels de leur *catéchisme* qui instaure un seul clivage, autour du taux d'intérêt, entre les *oisifs* et les *travailleurs*. Au sein du groupe des *travailleurs* ils ne veulent pas dissocier les *fabricants* et les *salariés* en prenant parti pour les uns plutôt que pour les autres. La seule solution est alors de rejeter la responsabilité des difficultés sur les *oisifs* qui prélèvent sur la production un taux d'intérêt préjudiciable pour tous les *travailleurs* : "qu'on élève des établissements de crédit, qu'on abroge la loi des céréales"⁸⁶² écrivait Michel Chevalier après la manifestation du 25 octobre 1831.

Ils ne veulent pas non plus se départir de leur pacifisme. En pleine tourmente révolutionnaire, ils regrettent l'insurrection et lancent à leurs disciples lyonnais un ordre de conciliation en leur demandant de jouer les conciliateurs : "mettez-vous en communion avec les *fabricants* et les *ouvriers*, afin que, par vous, abjurant bientôt leurs querelles déplorables, ils se sentent et se rendent justice"⁸⁶³.

Un tel appel au calme doit paraître irréel aux ouvriers engagés dans la lutte. Cette attitude des dirigeants parisiens a été très mal comprise, "sur le terrain", par les saint-simoniens lyonnais qui ont fait part de leur amertume à leurs *frères parisiens*.

Les idées des saint-simoniens avaient exercé une grande influence à Lyon et leurs missions y avaient connu un grand succès. Elles avaient beaucoup contribué, sans doute, à l'émergence d'une conscience politique chez les ouvriers de cette ville. Mais une fois l'épreuve de force engagée, les saint-simoniens ne voulurent pas se départir de leur analyse industrialiste qui voyait dans le prélèvement du taux d'intérêt la seule origine financière des difficultés. A partir de ces événements, on peut dire que les saint-simoniens ont perdu le contact avec le monde du travail. Ils ont même perdu tout contact avec la réalité sociale en général. Cette dérive politique s'est traduite par un repliement du groupe sur lui-même et elle s'est terminée par la triste expérience de Ménilmontant.

⁸⁶¹ *Ibid.*

⁸⁶² M. CHEVALIER, "Manifestation du parti des travailleurs. Les ouvriers de Lyon", *Le Globe*, 31 octobre 1831.

⁸⁶³ M. CHEVALIER, "France. Situation de Lyon", *Le Globe*, 28 novembre 1831. *Le Globe*, sous la plume de Michel CHEVALIER répondait par des paroles de conciliation, on le voit, aux saint-simoniens de Lyon qui lui demandaient de prendre plus ouvertement parti en faveur des ouvriers révoltés. Les paroles ont été mal accueillies par les saint-simoniens lyonnais : F. RUDE (*op. cit.*, p. 700-703) rend compte de la mésentente entre les saint-simoniens de Lyon et ceux de Paris sur la question du degré de participation souhaitable à l'insurrection.

Lors des événements de Lyon, les saint-simoniens ne semblent pas en phase avec la réalité économique et leurs recommandations de politique économique semblent inopérantes. Pourtant on ne peut les taxer de visionnaires idéalistes dont les analyses seraient stimulantes pour la compréhension de phénomènes fondamentaux, mais aussi inapplicables dans la réalité du fonctionnement de l'économie.

Ils ne se contentent pas de formuler des principes généraux et d'élaborer de grands systèmes globaux. Ils se demandent comment organiser le système bancaire le plus efficace pour mener une politique contracyclique de relance. Ils militent alors, au cours des événements de Lyon, pour montrer que leurs analyses sont très bien adaptées à la situation, qu'elles peuvent avoir un effet immédiat et agir directement sur la conjoncture : il faut seulement modifier l'organisation du système bancaire dans un sens favorable à la mise en œuvre immédiate d'une politique de baisse du taux d'intérêt. et pour cela il suffit de suivre les recommandations qu'ils formulent depuis plusieurs années en ce qui concerne l'organisation pratique de la banque.

Il semble tout à fait logique d'un point de vue saint-simonien, que le taux d'intérêt soit utilisé par le gouvernement à des fins de relance économique : un taux d'intérêt bas est favorable aux *travailleurs* dans le processus de la répartition des revenus ; de la même manière, il est de nature à relancer l'économie et à favoriser la création d'emplois. La condition *sine qua non* pour suivre une telle voie est de constituer un système bancaire compatible avec une politique conjoncturelle de baisse du taux d'intérêt.

S'il semble naturel que les saint-simoniens recommandent la baisse du taux d'intérêt dans le cadre d'une politique de relance, il est beaucoup plus étonnant, par contre, de lire sous leur plume, dès 1826, des propositions de politique économique visant à démontrer l'utilité d'une augmentation du taux d'intérêt dans certaines situations conjoncturelles. Ces propositions sont alors très intéressantes, car elles apparaissent comme une répercussion, en France, des analyses de Thornton qui conseille d'adapter le taux d'escompte à la situation de la conjoncture, pour réguler le niveau de l'activité économique.

§2 - Augmenter le taux d'intérêt pour stabiliser la conjoncture.

A - Taux d'intérêt élevé et efficacité du capital.

a - Mise en évidence de situations atypiques.

a1 - Un capital abondant peut être gaspillé et mal affecté.

Pour les saint-simoniens, la situation économique typique est celle où les industriels, qui ont un besoin vital de produire, sont entravés dans leur volonté de travailler par les capitalistes qui parviennent à imposer un taux d'intérêt trop élevé : c'est la représentation de l'économie qu'ils opposent à la conception libérale d'un vaste marché autorégulé.

D'après eux, l'économie capitaliste est d'abord caractérisée par l'exploitation que les

propriétaires oisifs font subir aux *industriels* en accaparant une partie de leur travail sous la forme du taux d'intérêt. Mais elle est aussi caractérisée par les fluctuations erratiques de l'activité que les *rentiers capitalistes* imposent aux *travailleurs*.

Pour s'opposer à l'exploitation du travail il est absolument impératif de parvenir à baisser le taux d'intérêt : c'est la préoccupation prioritaire des saint-simoniens comme nous l'avons souvent vu. Mais il faut aussi lutter contre l'instabilité qui est une autre cause de malheurs pour les travailleurs : alors, pour neutraliser les fluctuations erratiques qui dérèglent l'activité des industriels et provoquent une régression de la condition des travailleurs, il peut sembler légitime dans certaines circonstances et sous certaines conditions d'augmenter le niveau du taux d'intérêt.

Les fluctuations erratiques et l'instabilité permanente qui caractérisent le fonctionnement du système capitaliste sont dues, pensent-ils, à l'absence d'une direction cohérente dans le fonctionnement de l'industrie. Ils opposent une conception très centralisée de l'économie aux libéraux partisans d'une régulation automatique et décentralisée, fondée sur des marchés concurrentiels : "Par le défaut de concentration des capitaux et d'unité de direction dans le travail industriel, les forces mécaniques employées à la production sont distribuées de manière tout à fait ruineuse"⁸⁶⁴.

A cause de la multiplicité des centres de décision, l'économie est victime d'un manque de rationalité dans l'affectation des ressources et par conséquent d'un grand éparpillement des *instruments de travail* : "il y a perte de forces dans l'industrie sous le rapport de la mise à exécution"⁸⁶⁵.

a2 - Faire face à des situations de "surchauffe" de l'économie.

Rareté du capital et instabilité guident le fonctionnement de l'économie capitaliste. Lorsque l'instabilité du système devient la première cause de son dérèglement, la rareté du capital dont souffrent ordinairement les *producteurs* peut momentanément passer au second plan des préoccupations des saint-simoniens.

Sous l'effet d'une mode éphémère ou d'un engouement passager dans un secteur industriel quelconque, la production de ce secteur suit un rythme de croissance très rapide pouvant provoquer un mouvement d'euphorie chez toutes les personnes qui contribuent à l'activité de ce secteur, *industriels emprunteurs* comme *capitalistes prêteurs*. Les saint-simoniens ont repéré de telles situations de surchauffe où "un mouvement de production exagéré donne lieu de la part d'une certaine classe d'industrie à une circulation surabondante"⁸⁶⁶.

Par l'intermédiaire de cette *circulation surabondante*, l'euphorie se transmet mécaniquement à l'ensemble du système productif et elle à toutes les chances d'aboutir à une situation de surchauffe généralisée. Il est alors du devoir des banquiers de prendre

⁸⁶⁴ P. ENFANTIN, "Politique saint-simonienne. Lettre à un banquier", *Le Globe*, 28 avril 1831.

⁸⁶⁵ *Idem.*

⁸⁶⁶ *Ibid.*

des mesures afin de lutter contre ce déséquilibre profond.

b - La banque doit mener occasionnellement des politiques de rigueur.

L'*organisation de la banque*, s'il le faut, doit prendre des mesures restrictives pour faire face à des situations atypiques comme les poussées spéculatives dues à un crédit trop abondant. Les saint-simoniens en effet, sont conscients de la menace qu'une distribution trop large de crédit avec un développement excessif de l'escompte fait courir à la stabilité du système productif. Sans doute ont-ils remarqué que des escomptes trop importants précédait parfois le déclenchement d'une crise.

Aussi souhaitent-ils que, pour faire face à un risque de surchauffe, possible annonciateur d'une grave crise commerciale, "le banquier afin d'obliger ses clients à restreindre ses opérations, limite ses escomptes, resserre ses crédits, diminue ses avances"⁸⁶⁷.

C'est aussi dans des situations aussi paradoxales que les banquiers doivent montrer toute l'importance de leur rôle. Lorsqu'ils sont capables de faire preuve d'une grande souplesse dans l'application de leurs principes industriels et de prendre les mesures appropriées à toute situation, "*n'exercent-ils pas, se demande Enfantin, une véritable fonction sociale en rétablissant l'équilibre entre la production et la consommation ?*"⁸⁶⁸.

Cette *fonction sociale* des banquiers est très importante, elle leur confère même une dimension *gouvernementale* puisqu'ils ont en charge la politique conjoncturelle du pays. Ils exercent une fonction de direction au service de l'Etat et ils ont la responsabilité de combler le vide organisationnel dû aux défaillances du marché.

Les saint-simoniens, nous le voyons ici encore, s'inscrivent très clairement du côté des partisans de l'Etat dans la controverse entre Etat et marché. Ils essaient de mener à son terme la cohérence de leur engagement : il ne suffit pas que l'Etat sache diriger une politique de relance, il doit aussi savoir diriger une politique de stabilisation.

Les banquiers, investis d'une mission aussi importante que la direction de la politique économique, doivent assumer toutes les responsabilités dévolues à l'Etat. Or, celles-ci peuvent aller jusqu'à décréter une augmentation du taux d'escompte et du taux d'intérêt si la nécessité se fait sentir de réduire certains déséquilibres spontanés. C'est dans ces circonstances périlleuses pour la stabilité financière d'un pays qu'il est particulièrement

⁸⁶⁷ *Ibid.* Bien plus tard, Clément JUGLAR a discerné de tels mouvements oscillatoires dans le fonctionnement de l'économie des pays développés et il les a mis en évidence : "Le développement de l'escompte, écrit-il, suit une marche régulière, ascensionnelle, pendant un certain nombre d'années, six à sept ordinairement, pour arriver à un degré triple ou quadruple du point de départ et atteint un chiffre énorme au moment où une crise éclate" (C. JUGLAR, *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis*, Guillemin, p. 402). Il a même remarqué plus précisément que le total des escomptes augmente très sensiblement lors de la dernière année de prospérité pour retomber brutalement pendant les années de crise, qu'il situe, au début du XIX^e siècle, pour la France, en 1804, 1810, 1813-1814, 1818, 1825 et 1830 (*op. cit.*, p. 61). Le total annuel des escomptes passe ainsi : de 630 millions de francs en 1804 à 255 en 1805 ; de 715 en 1810 à 390 en 1811 ; de 615 en 1818 à 387 en 1819 ; de 617 en 1830 à 212 en 1831 et 150 en 1832 (*op. cit.*, p. 404-411).

⁸⁶⁸ *Ibid.*

opportun, leur semble-t-il, d'avoir recours à la *banque* et à la rigueur de son *organisation*. Grâce à la densité du réseau financier que les *banquiers* ont déjà constitué, il est sans doute possible d'estimer de risque inhérent aux opérations de crédit envisagées.

B - Une analyse du risque de taux par la *banque*.

a - La banque peut maîtriser toutes les informations nécessaires.

a1 - Une centralisation de l'information.

L'organisation industrielle des saint-simoniens consiste en une communauté de *travailleurs*. Tout industriel appartenant à cette communauté connaît bien les conditions générales de la production. et il peut estimer dans le détail la situation de chaque individu et de chaque institution à l'intérieur du système.

Parmi tous les *industriels*, ce sont les *banquiers* qui ont la perception la plus lucide et la plus approfondie des conditions de la production. Ils se consacrent, c'est leur travail, à des opérations de prêts et d'emprunts qui nécessitent une bonne connaissance des acteurs de l'économie : lorsqu'ils montent un dossier pour attribuer un *crédit*, ils apprennent nécessairement à estimer la situation des individus ou des institutions concernés. Les *banquiers* disposent ainsi d'une véritable base de données industrielle qui leur permet de mesurer toutes les implications des décisions envisagées.

Les *banquiers* sont ainsi les mieux placés pour mettre de l'ordre dans les relations industrielles et pour leur donner un sens : "[ils peuvent] mettre en harmonie la production et la consommation [qui] varient chaque année, et souvent en sens contraire, par mille causes diverses"⁸⁶⁹.

Cette centralisation de l'organisation industrielle offre une alternative pour surmonter le désordre délétère d'un marché qui se réduit à une somme "*d'individus isolés qui ne possèdent aucune des données ni des conditions nécessaires pour s'acquitter d'une tâche aussi difficile*"⁸⁷⁰. Ces *individus isolés* qui interviennent sur un marché décentralisé "*ne procèdent que par tâtonnements et ces tâtonnements tombent presque toujours en dessus ou en dessous de la juste limite*"⁸⁷¹.

Les banquiers saint-simoniens à l'inverse ont une vision panoptique car ils se trouvent au sommet d'une *organisation industrielle* qui regroupe des *travailleurs associés* : aussi peuvent-ils choisir en pleine connaissance de cause. tout se passe alors comme si, grâce à leur système d'information centralisé, les banquiers prenaient leurs décisions en avenir certain : la distribution du crédit, dans ces conditions, est optimale et le taux d'intérêt appliqué est toujours le mieux adapté.

⁸⁶⁹ *Ibid.*

⁸⁷⁰ *Ibid.*

⁸⁷¹ *Ibid.*

a2 - Centralisation de la banque et pertinence des choix monétaires.

Pour les saint-simoniens, c'est le marché qui est cause de rigidité car il ne permet pas d'agir sur la réalité industrielle et il la fige au contraire dans l'état de désordre qui la caractérise jusqu'alors. La centralisation au contraire est un instrument de souplesse parce qu'elle permet de disposer d'un grand nombre d'informations, et par conséquent d'apporter la réponse appropriée au bon moment et à la bonne situation : "*plus la concentration des prêts et des emprunts est grande, plus il est facile de maîtriser le taux d'intérêt*"⁸⁷² écrit Isaac Péreire.

Normalement la vocation des banques est "*de le faire baisser [le taux d'intérêt] graduellement d'une manière générale*"⁸⁷³, mais elles peuvent aussi mettre à profit la souplesse de leur organisation pour contrecarrer une évolution qui pourrait être dangereuse si elle se poursuivait.

C'est alors aux *banquiers* de faire preuve de discernement pour ne pas être "*en dessous de la juste limite*" comme l'écrit Enfantin, lorsqu'ils fixent un taux d'intérêt pour un crédit qu'ils accordent. La *banque* doit faire une estimation précise de la solidité de l'emprunteur et du risque lié à l'entreprise qu'elle décide de créditer : "*si la banque plaçant mal sa confiance, escomptait au même taux les engagements des premières et des quatrièmes signatures, elle s'exposerait à des chances certaines de pertes*"⁸⁷⁴.

Si la banque ne disposait pas d'information correcte "*la confiance disparaîtrait*"⁸⁷⁵ : il serait alors à *croire* "[qu']elle succombât sous le poids de nombreuses faillites"⁸⁷⁶ qui fragiliseraient l'industrie et l'exposeraient à traverser une récession d'une longue durée et d'une grande ampleur : c'est alors le système industriel dans son ensemble qui serait en péril. Nous retrouvons alors le couple *rentabilité risque* que les saint-simoniens mettent souvent en évidence dans leur analyse financière.

⁸⁷² I. PEREIRE, "Industrie", *Le Globe*, 14 novembre 1831.

⁸⁷³ *Idem.*

⁸⁷⁴ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 120. L'obligation de trois signatures apportées comme garantie par les demandeurs de crédit faisait partie, avec les coupures fixées à un minimum de 500 francs et un terme de remboursement fixé à trois mois maximum des mesures très contraignantes, nous avons déjà abordé cette question (cf. supra n. 2 et 3, p. 332) qui aux yeux des saint-simoniens faisaient obstacle au développement de l'escompte et restreignaient la circulation monétaire. Lorsqu'elle avait des doutes sur la solvabilité de l'emprunteur, la banque avait la possibilité d'exiger une quatrième signature. L'emprunteur était alors entièrement à la merci des intermédiaires qui lui faisaient payer très cher l'apposition de leur signature sur une lettre de garantie. Les saint-simoniens sont parmi les premiers à critiquer ces règles coercitives qui, à leurs yeux, ont pour effet d'accentuer la pression rentière sur les industriels. Dans le texte ci-dessus, pourtant, ENFANTIN semble trouver le système des signatures justifié dans la mesure où il envoie au *banquier*, qui est un *industriel*, un signal sur le degré de risque auquel il s'expose lorsqu'il accepte d'accorder un crédit.

⁸⁷⁵ *Idem.*

⁸⁷⁶ *Ibid.* p. 121.

b - Un taux d'intérêt élevé est un facteur de confiance.

b1 - Les banques doivent garder le contrôle de la liquidité par un taux d'intérêt élevé.

Il peut être très important que la *banque de France* fasse varier le niveau du taux d'intérêt pour adapter le rendement des sommes prêtées au risque supporté par l'investissement réel financé et ce principe doit s'appliquer en premier lieu au taux d'escompte.

Enfantin pense que "le taux d'escompte doit être variable, [il] trouve absurde qu'une banque se fasse un principe toujours d'escompter à quatre pour cent, par exemple, quel que soit le taux auquel les riches industriels contractent leurs emprunts"⁸⁷⁷. Il se réfère ici à la situation très fréquente où le taux d'intérêt demandé par les établissements de la Haute banque aux industriels de premier rang, auxquels ils accordent leurs crédits, est inférieur au taux de réescompte pratiqué par la Banque de France : certes le taux d'escompte de la Banque de France est peut-être trop élevé, mais aussi la Haute Banque gaspille le capital disponible et ne le distribue pas à très bon escient en demandant un taux d'intérêt trop faible.

La *banque centrale* dans ces conditions ne peut pas exercer sa *fonction gouvernementale* pour influencer la politique de la monnaie et du crédit. Le contrôle de la liquidité lui échappe puisque l'ensemble de l'économie peut se financer sans passer par son intermédiaire, les banques n'ayant pas nécessairement recours à elles pour se refinancer.

La structure des taux d'intérêt ne reflète pas la situation réelle de l'économie, les banques ne disposent pas de repères clairs : un décalage risque de se créer entre la sphère financière et la sphère réelle qui peut mettre en péril la stabilité du système productif. "*Les banques actuelles qui ne veulent pas suivre pour le taux de l'escompte, la marche des transactions particulières*"⁸⁷⁸ commettent, dit Enfantin une grave "*faute*"⁸⁷⁹. Elles négligent les signaux que lui adresse l'activité industrielle : elles restent ainsi dans l'ignorance des problèmes qui touchent les travailleurs et elles sont déconnectées de la réalité. Dans ces conditions elles sont réduites à l'inaction et leur passivité est dramatique pour les saint-simoniens, car les banques qui ont la dimension politique nécessaire pour exercer un gouvernement éclairé de l'industrie ne servent à rien : elles laissent malheureusement les déséquilibres économiques s'aggraver.

b2 - Les banques doivent inspirer confiance aux capitalistes en régulant l'activité.

Cette situation est surtout regrettable lorsque la monnaie est trop abondante et le crédit

⁸⁷⁷ *Ibid.*

⁸⁷⁸ *Ibid.*

⁸⁷⁹ *Ibid.*

trop facile. C'est alors que "*les banques en conservant un taux fixe de l'escompte font un acte essentiellement vicieux*"⁸⁸⁰. Elles font preuve de myopie ou d'aveuglement et elles s'interdisent toute réactivité aux fluctuations de la conjoncture et aux déséquilibres momentanés : "*Elles déclarent en escomptant au même taux dans toutes les circonstances, que les rapports entre les prêteurs et les emprunteurs ne doivent jamais changer*"⁸⁸¹.

Un taux fixe immuable est un signe d'impuissance de la part d'une Banque centrale qui avoue ainsi son incapacité à percevoir la dynamique de l'évolution industrielle. Cette banque en effet perçoit les rapports industriels comme une réalité statique alors qu'ils sont continuellement en train de changer et qu'ils suivent une évolution heurtée

Dans ces situations "*où l'industrie s'égare quelquefois*"⁸⁸² parce que la monnaie est trop abondante et l'accès au crédit trop facile, il est très important que "[*la banque*] répare promptement les fautes de l'ignorance et de l'exagération"⁸⁸³ en fixant le taux d'intérêt à un niveau plus élevé. Si *la banque* n'est pas capable ponctuellement d'augmenter le taux d'escompte pour empêcher que des liquidités excessives soient injectées dans le circuit économique, l'industrie sera soumise à des mouvements erratiques de hausse et de baisse et elle se sera livrée à l'influence déstabilisante du marché : elle ne pourra alors échapper au "*discrédit dont elle se sent frappée*"⁸⁸⁴.

Lorsqu'une crise industrielle menace d'éclater après une période d'expansion excessive et désordonnée, "[*les banques*] doivent avoir égard aux exigences des capitalistes"⁸⁸⁵ pour les rassurer et pour leur inspirer confiance "*dans les momens où les industriels qui mettent en œuvre leurs capitaux leur donnent des craintes sur le bon emploi de ces capitaux*"⁸⁸⁶.

Comme elles occupent une place centrale dans l'organisation industrielle, les banques peuvent exercer une tâche de surveillance et de contrôle leur permettant de détecter les premiers signes d'une crise et elles peuvent alors tirer les premières la sonnette d'alarme : "*Les banques doivent être les premières à signaler le danger*"⁸⁸⁷ lorsqu'une récession menace après une période d'euphorie.

⁸⁸⁰ *Ibid.*

⁸⁸¹ *Ibid.*

⁸⁸² *Ibid.*

⁸⁸³ *Ibid.*

⁸⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁸⁷ *Ibid.*

Elles signalent ce danger, normalement augmentant les taux d'intérêt prêteurs pour amortir les chocs sans casser l'activité industrielle : "[ce n'est] pas en diminuant le taux de ses escomptes, mais en élevant le taux d'intérêt auquel elles croient prudent de prêter aux industriels"⁸⁸⁸ que les banques peuvent organiser une politique contracyclique profitable pour toute la collectivité.

Ainsi, en décidant une hausse du taux d'intérêt, les banques "augmentent par ce moyen le ducroire de leur garantie, et rassurent tous les porteurs de billets par la prudence éclairée de cette opération"⁸⁸⁹. En menant occasionnellement une politique de taux élevé, les banques renforcent la confiance des détenteurs de capitaux dans la stabilité du système financier. Une telle politique, pour les saint-simoniens, permet aux entreprises les plus fragiles d'éviter une faillite qui perturberait très gravement le fonctionnement de l'industrie dans son ensemble, lorsque les capitalistes, cédant à la panique, retireraient leurs fonds. Indirectement la confiance des capitalistes envers le système financier bénéficie par conséquent aux industriels qui continuent ainsi d'exercer leur activité normalement en échappant à la faillite et au chômage.

c - La hausse du taux d'intérêt est indispensable dans certaines situations.

c1 - Elle permet de corriger les erreurs des *industriels* pendant les périodes d'euphorie excessive.

A l'époque des saint-simoniens, la constitution du crédit, de leur propre avis, est dans un état d'inachèvement qui laisse l'*industrie* sans défense face aux soubresauts de la conjoncture économique : "Qu'il arrive un moment de crise [et] aussitôt il y a un sauve qui peut général"⁸⁹⁰. La confiance, si indispensable dans l'établissement des relations

⁸⁸⁸ *Ibid.* A la lumière de l'ouvrage de Clément JUGLAR, on se rend compte que les saint-simoniens font une analyse très perspicace et très novatrice de la réalité économique de leur époque. Quelque soixante ans plus tard, les études de Juglar, en effet qui s'appuient sur un travail statistique très précis embrassant la presque totalité du XIX^e siècle corroborent les analyses des saint-simoniens. Juglar, en effet, écrit : "on comprend maintenant la manière d'agir et l'utilité de la hausse de l'escompte ; sans méconnaître les sacrifices qu'elle impose au commerce, il faut se rappeler l'importance des services qu'elle rend, puisqu'elle maintient en équilibre tout le système de crédit. L'escompte à 8 p. 100 ne coûte pour 3 mois que 1 p. 100 de plus que le cours normal (4 p. 100) tandis que, dans le cas d'une forcée de marchandises, la perte peut s'élever à 20 ou 30 p. 100 [...] Au lieu de ne laisser aucun espoir, il vaut mieux offrir un moyen de sortir d'embarras (C. JUGLAR, *Des crises commerciales*, p. 138).

⁸⁸⁹ *Ibid.* Nous avons dit que l'enthousiasme des saint-simoniens avait tendance à s'émousser au fil des années passées au service d'un militantisme épaisant. Dans tous ces passages cités ci-dessus, qui veulent convaincre les banques d'augmenter le taux d'intérêt pour faire preuve de prudence et rassurer les prêteurs de capitaux, nous avons le sentiment de déetecter les prémisses d'un saint-simonisme pratique affadi qui serait apparu, vers la "fin du Globe", peu de temps avant la dispersion de l'Eglise. Cette impression cependant est trompeuse : tous ces textes, en effet, ont été publiés par ENFANTIN dans *Le Producteur*, en 1826. Nous ne pouvons dire par conséquent que ces appels à la modération ne sont pas un épiphénomène tardif au sein de la théorie saint-simonienne, mais au contraire qu'ils en sont un des éléments constitutifs caractéristiques au même titre que d'autres de cette théorie.

⁸⁹⁰ "France. De l'opposition", *Le Globe*, 4 janvier 1831.

financières, fait défaut et "chacun cherche à se retirer du mouvement"⁸⁹¹.

Les capitalistes, effrayés par la dégradation des perspectives économiques tentent de protéger leurs capitaux en les retirant précipitamment des circuits financiers et, ainsi, "on a même par le retrait des capitaux confiés à la production, un état de malaise épouvantable"⁸⁹². Ces capitaux alimentent alors la thésaurisation improductive. Les industriels privés *d'instrumens de travail* ne peuvent plus exercer leur activité et les faillites d'entreprises sont nombreuses.

Ainsi lorsqu'une crise menace d'éclater, il est très important que la banque restaure la confiance en stabilisant les flux financiers. Or, cette stabilisation peut seulement passer, reconnaissent les saint-simoniens, comme nous l'avons vu, par une augmentation du taux d'intérêt. Une telle politique de taux élevé est paradoxale, car elle aggrave le prélèvement rentier sur *l'industrie*, mais cette aggravation est seulement momentanée et elle est nécessaire pour préserver les conquêtes déjà réalisées par les *industriels*. Il faut sauvegarder les acquis obtenus par les *travailleurs* pour continuer la marche en avant, une fois les difficultés surmontées.

Augmenter le taux d'intérêt n'est pas dans la logique financière des saint-simoniens. Mais une hausse ponctuelle de ce taux est un objectif intermédiaire, la stabilisation de l'économie pendant les périodes où l'activité est déréglée, dont la réalisation s'intègre dans une stratégie de long terme qui reste le développement continu de l'industrie avec la baisse concomitante du taux d'intérêt.

En proposant d'augmenter ponctuellement le taux d'intérêt les saint-simoniens tiennent compte du fait que "cette marche ascendante [de l'industrie] n'est pas exempte d'oscillations"⁸⁹³ et qu'une pause est parfois nécessaire sur la voie du développement industriel pour neutraliser ces oscillations.

Certaines de ces oscillations résultent d'erreurs commises par les *industriels* lorsque ces derniers n'assument pas leur condition de producteurs et ne se consacrent plus à leur tâche par la régularité de leur *travail*. Il est alors très important que ces oscillations soient repérées à temps et que la hausse du taux d'intérêt par les banques agisse comme un coup de semonce qui "ramène heureusement [l'industrie] dans les voies dont la prudence aurait du l'empêcher de s'écartez"⁸⁹⁴.

Ainsi, après avoir repéré les oscillations économiques, les saint-simoniens imaginent les politiques les plus appropriées pour les neutraliser. Il s'agit de politiques contracycliques à proprement parler, qui ont une dimension très pratique. Nous remarquons, encore une fois que ces économistes ont un sens très aigu de la réalité, loin des rêveries utopiques dont ils sont parfois affublés.

⁸⁹¹ *Idem.*

⁸⁹² *Ibid.*

⁸⁹³ P. ENFANTIN, "Des banques d'escompte", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 122.

⁸⁹⁴ *Idem.*

Les *oscillations* dont nous avons parlé ici se produisent lorsque les industriels perdent de vue les conditions réelles de la production pendant les périodes d'expansion débridée et déséquilibrée : la hausse du taux d'intérêt est alors une mesure de stabilisation qui sanctionne les excès commis et impose le retour à une production plus régulière. Mais la nécessité de taux d'intérêt élevés peut aussi se faire sentir, paradoxalement, lors des périodes de crise qui voient apparaître des *oscillations* inverses.

c2 - Un taux d'intérêt élevé permet aux banquiers de supporter une crise.

Lorsque l'économie traverse une crise grave, une hausse du taux d'intérêt peut s'avérer nécessaire pour permettre aux banquiers de supporter un risque lui aussi très élevé. C'est ce que veulent démontrer Isaac et Emile Péreire lorsqu'ils présentent un *Projet de banque*⁸⁹⁵ au lendemain de la révolution de juillet.

Ils se félicitent du succès de cette révolution car elle fonde "un ordre qui doit tendre à donner chaque jour une plus grande importance au travail"⁸⁹⁶, mais ils redoutent cependant "le présent [qui] est chargé de nuages : le malaise général [qui] se fait sentir, disent-ils, a pour cause la suspension du crédit"⁸⁹⁷.

Cette révolution dont les effets à long terme doivent être si bénéfiques pour le commerce et l'industrie cause pourtant, dans l'immédiat une "*grande commotion qui arrête leur essor*"⁸⁹⁸.

La transition économique s'avère très difficile : "Pendant ce temps, l'industrie frappée subitement du retrait des capitaux, sur lesquels elle s'était habituée à compter, va lutter à grand peine pour [...] continuer ses travaux journaliers"⁸⁹⁹.

⁸⁹⁵ Le gouvernement issu de la révolution de juillet doit affronter une crise cyclique qui frappe simultanément la France et l'Angleterre (cf. JUGLAR, *Des crises commerciales*, p. 256.). Conscient du danger, il nomme une commission qui doit réfléchir aux solutions envisageables pour faire face à la situation. Isaac PÉREIRE présente à cette commission, en date du 4 septembre 1830, avec l'aide de son frère Emile, un *Projet de banque sous le titre de Compagnie d'assurances mutuelles pour l'escompte des effets*. Pour accompagner ce *projet* Emile PÉREIRE rédige une lettre pour mettre la *commission* en garde sur les risques d'explosion sociale que pouvait faire courir au pays la déception du peuple qui avait été le véritable artisan de la victoire. "*Il faut se hâter, Messieurs, écrivent-ils alors, car le peuple dont la prévoyance ne peut pas être très étendue, pourra bientôt se demander pourquoi il s'est battu, et comparant sa position nouvelle à celle dans laquelle il était placé avant les événements, il pourra presque regretter sa victoire et assurer simplement ses nouveaux chefs*" (I. et E. PEREIRE, *Projet de banque*, Bureau du Globe, 1832, p. 90). Lorsque ce projet lui parvient, la *commission*, dans laquelle se trouvait en autres O. RODRIGUES, s'était déjà réunie et elle "avait déjà arrêté son travail". Elle se montre intéressée, toutefois, par ce travail et elle demande à Emile et Isaac PÉREIRE de lui adresser un *Mémoire complémentaire* (14 septembre 1830). On peut trouver ce *Projet de banque* accompagné du *Mémoire adressé à la Commission* à la suite des *Leçons sur l'industrie et les Finances prononcées à la salle de l'Athénée par Isaac Pereire*, réunies dans un recueil et publiées au *Bureau du Globe*, à Paris, en 1832 : *Leçons sur l'Industrie*, p. 1 à 81 ; *Projet de banque*, p. 83 à 105).

⁸⁹⁶ *Idem*, p. 88.

⁸⁹⁷ *Ibid.*

⁸⁹⁸ *Ibid.*

Ce *retrait des capitaux* pose avec beaucoup d'acuité la nécessité de relations de confiance dans les affaires financières. Les banques sont à cette époque, pour les frères Péréire, le dernier rempart capable de faire face à l'effondrement de l'activité : "les banquiers eux-mêmes sont engagés directement ou indirectement dans toutes les entreprises industrielles, par leurs commandites, par leurs signatures, et par leurs propres portefeuilles" ⁹⁰⁰. Malheureusement ces *banquiers* sont dans une situation très délicate à cause de la difficulté où ils se trouvent d'attirer les fonds des *capitalistes* pour les redistribuer aux *industriels*.

Leur rôle d'intermédiaire est alors très malaisé entre des *industriels* frappés par la crise qui ne peuvent pas emprunter et des *propriétaires* qui ne veulent pas prêter parce qu'ils estiment la situation trop dangereuse pour la sécurité de leurs *capitaux*. Il est pourtant vital que les banquiers continuent d'exercer leur activité, pour eux-mêmes d'abord, mais aussi pour tout le système industriel. "Se retirer tout à fait du mouvement serait chose impossible pour eux ; ils doivent au contraire dans leur propre intérêt continuer leurs opérations" ⁹⁰¹.

Les banquiers peuvent perdre beaucoup en effet dans des situations de ce type car ils sont sollicités pour accorder à des industriels en difficulté, difficilement solvables, des prêts aux taux les plus bas.

Aussi est-il très judicieux, pensent Emile et Isaac Péréire, qu'ils mettent à profit toutes les ressources de leur *organisation* pour demander un taux d'intérêt assez élevé et assez rémunérateur pour qu'ils soient en mesure "*de courir en commun, chacun pour une somme librement déterminée, des risques couverts par une prime suffisante*" ⁹⁰²

CONCLUSION DU CHAPITRE IV.

Les saint-simoniens construisent une théorie du circuit et ils l'intègrent à une analyse monétaire. Le taux d'intérêt dans ce cadre fait fonction de régulateur suprême du système monétaire. Or suivant la représentation de la monnaie dans laquelle s'insère le taux d'intérêt, la politique monétaire recourant à ce taux comme instrument privilégié change d'orientation et d'objectif. Pour toutes ces raisons la réflexion sur la nature de la monnaie est capitale aux yeux des saint-simoniens d'autant plus que pour eux les progrès de la sociabilité vont de pair avec la dématérialisation des formes monétaires. Mais ils éprouvent des difficultés conceptuelles pour cerner les contours de la masse monétaire et pour rendre compte de la dématérialisation des moyens de paiement. Ils se réfèrent à une

⁸⁹⁹ *Ibid.* p. 94.

⁹⁰⁰ *Ibid.*

⁹⁰¹ *Ibid.*

⁹⁰² *Ibid.*, p. 94.

monnaie marchandise qui aurait simplifié les transactions aux premiers temps des échanges marchands et ils s'écartent de progressivement de cette conception lorsqu'ils veulent représenter, pour leur époque, un circuit monétaire lié au développement d'une monnaie de crédit.

Nous avons ainsi constaté des points de convergence entre les saint-simoniens et les économistes libéraux, qu'il s'agisse des économistes *classiques* anglais ou de J.-B. Say, lorsqu'ils veulent définir la monnaie métallique : les deux courants appliquent les principes quantitativistes à l'étude de la monnaie conçue dans son sens traditionnel comme une marchandise d'un type particulier.

Le paradigme d'une monnaie marchandise s'adaptant aux conditions de fonctionnement d'un marché autorégulateur constitue le point de départ de leur réflexion monétaire. Mais cette conception libérale ne peut convenir à des économistes aussi volontaristes qu'eux. Pour transformer les rapports sociaux comme ils en ont l'ambition, il faut mobiliser toutes les ressources institutionnelles : une monnaie marchandise neutre, simple instrument de paiement destiné à faciliter les échanges, n'est pas satisfaisante de leur point de vue : en particulier parce qu'elle ne peut constituer un outil pour mener une politique monétaire active.

La véritable question monétaire, si on veut comparer ces écoles respectives, se rapporte à la nature des différentes catégories de papier et à l'usage qui doit en être fait dans l'économie. Et sur ce point, le désaccord est très profond entre les saint-simoniens et les *classiques anglais*, ou encore J.-B. Say. Pour ces derniers, l'objectif essentiel de la politique monétaire est de veiller à la stabilité de la monnaie, alors que pour les saint-simoniens il est de stimuler la circulation des richesses et leur production.

Fondamentalement, même si les analyses des deux écoles, comme nous l'avons vu avec les remarques de Charles Rist, sont parfois imprévues et leurs positions théoriques parfois déconcertantes, il s'agit d'un débat entre d'un côté, des quantitativistes, *classiques* anglais ou J.-B. Say, attachés surtout à la fonction de compte de la monnaie, et d'un autre côté, des partisans d'une économie monétaire, les saint-simoniens, attachés surtout à sa fonction de paiement.

Dans cette deuxième optique, celle des saint-simoniens, les banques jouent un rôle fondamental pour organiser la circulation de la monnaie : la suppression du monopole de la *Banque de France* est alors une revendication prioritaire. Cette revendication est formulée de manière incessante par l'ensemble des saint-simoniens, elle constitue un leitmotiv de leur propagande : elle apparaît dès la constitution de l'école saint-simonienne, en 1825, et on la retrouve encore en 1867, sous la plume des frères Péreire, Emile et Isaac, lorsque le renouvellement du monopole d'émission de la *Banque de France* revient encore une fois à l'ordre du jour et suscite l'organisation d'une nouvelle *commission* chargée de mener une *Enquête sur le renouvellement du privilège*⁹⁰³.

⁹⁰³ La question du monopole d'émission se repose en 1867 et les frères PEREIRE prennent part à nouveau à la controverse. I. PEREIRE publie leurs conclusions dans *La Banque de France et l'organisation du crédit en France*, Dupont, 1864, 216 p., un ouvrage qu'ils adressent à la *commission* chargée de l'*enquête* sur le renouvellement du privilège : ils y dénoncent encore l'action de la Banque de France avec les mêmes arguments qu'en 1830.

Les saint-simoniens envisagent une *institution de la banque* centralisée dont l'ensemble des fonctions doit être intégré dans un système hiérarchique et fonctionnel. Les *comptoirs d'escompte* constituent alors le dispositif fondamental de cette *institution* dont toute l'efficacité dépend du fait qu'ils se trouvent au contact direct des producteurs et qu'il sont ainsi capables d'estimer les besoins de financement de l'industrie.

En escomptant les effets de commerce, ces *caisses d'escompte* distribuent, sous forme de crédit, les richesses dont l'industrie a besoin pour produire et elles permettent leur circulation sous une forme quasi monétaire. C'est grâce aux relations étroites et constantes qu'ils entretiennent avec les producteurs, lors des opérations d'escompte, que ces *comptoirs* mettent *l'organisation générale de la banque* au service de l'industrie.

A travers leurs opérations d'escompte, c'est toute l'activité industrielle que ces banques sont chargées de financer. Le choix du niveau de l'escompte, dans ces conditions, est déterminant, pour la bonne santé de l'économie du pays : on peut ainsi estimer que le taux d'escompte est l'instrument principal de la politique monétaire saint-simonienne.

Le taux d'escompte de la banque centrale est d'une importance primordiale puisqu'en faisant office de réescompte il décide en dernier ressort du financement de toutes les entreprises industrielles du pays. Le taux d'escompte la banque centrale est de fait le taux directeur de toute l'économie : avec lui, la Banque de France dispose d'un véritable pouvoir de vie ou de mort sur les industriels. Aussi les saint-simoniens regrettent-ils très amèrement que la Banque de France adopte une attitude aussi désinvolte envers les travailleurs. Ils déploient de grands efforts pour mettre en évidence toutes les possibilités qu'offrirait un taux d'escompte variable approprié à la situation effective de l'industrie. Ils essaient de convaincre les autorités politiques qu'une *banque* favorable aux travailleurs, disposant de l'arme d'un taux révisable, permettrait aux industriels de faire face aux contraintes qui les assaillent grâce aux capacités de financement accrues dont ils disposeraient et grâce aussi à l'efficacité d'une politique monétaire menée dans leur intérêt.

CONCLUSION GENERALE.

I - Les apports des saint-simoniens mis en lumière dans cet ouvrage.

Depuis son apparition le courant saint-simonien a suscité de nombreuses études et de nombreux travaux avec un regain d'intérêt à certaines périodes. Il a fasciné de nombreuses générations car il passe pour un courant d'idée original visant à réaliser la synthèse entre des aspirations difficiles à concilier : organisation ultra rationnelle de la société et conception philosophique de l'existence ; modernité technocratique et mysticisme religieux ; aspiration à une société idéale et représentation d'une organisation bureaucratique pointilleuse.

En outre le saint-simonisme est souvent présenté sous les couleurs d'un socialisme technocratique : la période 1825-1832 illustrant les aspirations socialistes et le second Empire la dimension technocratique. Dans cette conception dichotomique, leur participation aux affaires pendant la période du second Empire aurait eu des conséquences positives sur le développement du pays et la modernisation de ses structures économiques alors que pendant leur période missionnaire (1825-1832) leur propagande religieuse aurait une influence sensible sur l'évolution des idées et en particulier sur l'émergence du mouvement socialiste.

Les présentations les plus bienveillantes de ce courant soulignent en outre sa forte dimension morale grâce à laquelle il offrirait des alternatives pendant les périodes de crise sociale particulièrement grave pouvant mettre son avenir en danger⁹⁰⁴. Ces études mettent surtout en avant les perspectives de réorganisation économique et sociale que le saint-simonisme permet d'envisager.

Mais à côté de ces principes d'organisation sociale privilégiant des mesures à long terme qui impliquent essentiellement des politiques structurelles, les saint-simoniens ont aussi participé à leur époque au débat théorique relatif à l'économie politique : c'est là un aspect moins connu de leur œuvre qui devrait leur permettre d'occuper une place plus importante dans l'histoire de l'analyse économique et de se voir attribuer un rôle plus valorisé dans le développement de la pensée économique.

1 - Des économistes hétérodoxes ayant une connaissance approfondie de l'économie politique et de ses divers courants.

Leur première originalité réside alors dans une approche hétérodoxe visant à réaliser une synthèse de toutes les avancées récentes de la science économique de leur époque pour les intégrer à une représentation personnelle de la production des richesses et de leur circulation. On les présente souvent comme des doctrinaires et des idéologues arc-boutés sur leurs propres principes. Or, ils ne méritent pas une telle réputation car ils connaissent les derniers développements de la science de leur époque, ils les prennent en compte et ils essaient de les intégrer dans un système original. C'est en cela que leur démarche est typiquement hétérodoxe : nous avons vu qu'ils avaient discuté avec J.-B. Say et qu'ils retenaient, chez cet auteur, des aspects qui leur semblaient positifs ; nous avons vu aussi qu'ils connaissaient les économistes classiques anglais et qu'ils tentaient de polémiquer avec eux. En règle générale ils ont une perception lucide des différentes tendances de l'économie politique, ils font preuve également d'une bonne maîtrise des concepts de cette discipline et ils s'impliquent dans des controverses théoriques intéressantes et fructueuses.

2 - Les saint-simoniens sont partisans d'une analyse monétaire dont le taux d'intérêt est le concept explicatif central.

En second lieu, on connaît essentiellement, nous l'avons dit, leur stratégie de long terme et on pense qu'ils ont avant tout préconisé des solutions pour réaliser un changement en profondeur des structures économiques. *L'organisation de la banque* est de ce point de vue leur préoccupation essentielle : un système bancaire efficace doit permettre de créditer les travailleurs en facilitant le déplacement des richesses des capitalistes vers les

⁹⁰⁴ C'est le cas après 1918, pour la période qui a suivi la première guerre mondiale et qui a vu l'apparition d'une abondante littérature consacrée au saint-simonisme : avec les nombreuses publications en particulier (ouvrages et articles) de C. BOUGLE et E. HALEVY ou encore avec la thèse de J.-B. VERGEOT, *Le Crédit comme stimulant et régulateur de l'industrie. La conception saint-simonienne*, Paris, 1918 (cf. supra n. 1, p. 199).

industriels ; il doit aussi avant tout à favoriser la baisse du taux d'intérêt qui représente une ponction de l'oisiveté sur le travail.

Or à côté de ces préoccupations de long terme qui se fixent comme objectif l'avènement d'une société plus équitable à leurs yeux, *l'association universelle des travailleurs*, ils ont également accordé une grande attention à l'analyse de la conjoncture. Le taux d'intérêt de ce point de vue est le concept explicatif central qui permet de rendre compte de tous les aspects du fonctionnement du système capitaliste. Non seulement il explique les rapports structurels fondamentaux qui le régissent mais il permet aussi d'analyser les situations conjoncturelles traversées occasionnellement au cours des différentes périodes. Les saint-simoniens accordent ainsi une grande attention au cycle économique : ils expliquent la responsabilité du taux d'intérêt dans son déroulement ; ils se demandent aussi comment l'utiliser pour mener une politique contracyclique qui atténuerait les fluctuations de l'activité si préjudiciables pour les *travailleurs*.

On se rend compte alors en outre que les saint-simoniens ne sont pas seulement des praticiens de la banque mais qu'ils sont aussi des théoriciens de la monnaie maîtrisant le recours aux instruments macroéconomiques dans le but d'améliorer le fonctionnement conjoncturel de l'économie nationale tout en ménageant en même temps les chances d'une évolution progressive et graduelle.

3 - Les saint-simoniens tentent de perpétuer une tradition économique française.

On les présente enfin comme des penseurs inspirés qui auraient imaginé de toute pièce un système de pensée entièrement original en se fondant uniquement sur l'enseignement de Saint-Simon. Certes leurs références à Saint-Simon sont nombreuses et passionnées. Mais elles sont surtout utilisées par les disciples lorsqu'ils mènent leur propagande religieuse pour mobiliser les énergies militantes et de gagner de nouveaux fidèles tout en conservant au courant saint-simonien sa pureté idéologique. Elles tiennent lieu alors de signe de ralliement : l'enseignement de leur Maître est essentiel pour les saint-simoniens car c'est lui qui donne du sens à leur action en assurant l'unité religieuse du groupe et la cohérence de son action politique.

Dans le domaine de l'analyse économique à proprement parler, leurs sources d'inspiration et leurs références théoriques vont bien plus loin que l'enseignement de Saint-Simon : au-delà des appels messianiques à la pensée de Saint-Simon, ils se réfèrent de manière très explicite à une tradition économique française et ils affirment leur intention de perpétuer cette tradition en intégrant précisément des apports divers.

Pour critiquer les mercantilistes qui exercent toujours une forte influence sur la politique économique, ils se réfèrent en priorité à l'analyse monétaire qui s'était développée en France au XVIII^e siècle en cherchant à la développer et à la perfectionner. Ils citent comme des modèles Law, Terray, Quesnay, Necker, de Gournay, Turgot, etc. Ces auteurs ont généralement présenté la monnaie comme le principal facteur explicatif de la production des richesses et de leur circulation : tous ont proposé d'utiliser, de manière plus ou moins exclusive, une *monnaie active* pour trouver une solution aux

problèmes macroéconomiques qui affectaient l'économie nationale.

On pense qu'avec la dispersion des apôtres consécutive au départ de Ménilmontant en juin 1832, le groupe saint-simonien a disparu en tant que tel et qu'il n'intervient plus dans le débat économique, les anciens disciples de Saint-Simon n'agissant plus qu'à titre individuel, se remémorant assez vaguement leurs souvenirs de jeunesse, comme ce fut le cas sous le second Empire lorsque quelques-uns parvinrent à tirer parti des opportunités offertes par Napoléon III pour mettre en œuvre certaines de leurs conceptions financières, toujours marquées par les principes saint-simoniens.

Or, bien qu'il se manifeste de manière beaucoup moins exubérante ce groupe saint-simonien existe toujours bel et bien. A l'occasion des événements de 1848, les anciens disciples tentent de renouer des liens assez distendus et c'est en tant que saint-simoniens qu'ils interviennent dans les intéressantes controverses qui ont agité la Seconde République : même si leur action est plus désordonnée et si leur influence est moins prégnante qu'en 1830, leur contribution au débat économique est loin d'être négligeable et elle ne reste pas sans effet.

II - Le saint-simonisme en 1848.

Nous avons dit que la fin de la parution du *Globe* marquait aussi pour le groupe saint-simonien la fin d'une intense activité militante, très riche en propositions originales dans le domaine économique.

A partir de cette date la situation se dégrade très vite⁹⁰⁵. Les apôtres entament une retraite à Ménilmontant le 1^{er} juin 1832. Dès le 1^{er} juillet un commissaire de police investit les lieux muni d'une procédure d'expulsion car le groupe est sous le coup d'accusations pour atteinte aux mœurs et pour escroquerie. Le 27 août, E. Barrault, M. Chevalier, C. Duveyrier P. Enfantin et O. Rodrigues comparaissent à un procès en assise. Le 15 décembre 1832, M. Chevalier et P. Enfantin sont emprisonnés à Sainte-Pélagie où ils passent huit mois avant d'être graciés le 23 août 1833. Peu de temps après, le 23 septembre, un groupe d'une cinquantaine de disciples, derrière Enfantin, embarquent à Marseille en direction de l'Egypte pour réaliser le grand projet du canal de Suez qui germait dans l'esprit des saint-simoniens depuis quelques années déjà⁹⁰⁶. Ce départ ressemble à une fuite : on peut penser à ce moment là, que le groupe saint-simonien a définitivement cessé ses activités de propagande en France⁹⁰⁷. Pendant ce temps, pourtant, une partie des disciples restés en France entretiennent nostalgiquement la flamme du saint-simonisme en attendant des jours meilleurs qui viendront avec la révolution de 1848.

⁹⁰⁵ Voir en introduction, p. 49-52, les raisons du choix de la période 1825-1832.

⁹⁰⁶ Pour la liste des membres qui participent à cette *expédition d'Egypte*, on peut se reporter à S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 232-233.

⁹⁰⁷ S. CHARLETY parle de "dissolution" de la famille, *op. cit.*, p. 210.

1 - Les hommes⁹⁰⁸.

Les disciples restés en France après 1832 cherchent contre vents et marées à maintenir en vie une tradition saint-simonienne. Pendant que cinquante apôtres vont en Egypte évangéliser l'Orient, d'autres partent en mission en province⁹⁰⁹. D'autres encore qui ne pouvaient partir, nous dit J. VINÇARD, "formèrent un groupe assez considérable d'hommes et de femmes reliés par les principes de la doctrine. Cette agglomération de fidèles prit le nom de famille de Paris"⁹¹⁰.

Ces membres de *la famille de Paris* recevaient les missionnaires d'Egypte lorsqu'ils revenaient en France. Ces retrouvailles "offraient des occasions de réunions, de fêtes pour les recevoir"⁹¹¹. Parallèlement la famille menait une "action de propagande"⁹¹² intense avec les "processions habituelles qui attirent les curieux"⁹¹³. J. Vinçard cite l'exemple significatif de Gallé qui "s'imagina de promener le buste de Saint-Simon dans les rues de Paris avec toute la pompe d'un culte religieux"⁹¹⁴.

Dans ces conditions, l'effervescence de la révolution de 1848 atteint naturellement le groupe des saint-simoniens dont beaucoup, nous le voyons à la lecture du livre de J. Vinçard, sont toujours prêts à s'enflammer pour la défense de leur cause, et elle ravive leurs souvenirs de quelque vingt ans auparavant.

Comme il avait réuni un premier groupe de disciples après la mort de Saint-Simon, Olinde Rodrigues "homme ardent et plein de cœur [qui] a toujours été sur la brèche [et dont] la vie entière s'est usée à l'œuvre de la propagande"⁹¹⁵, écrit J. Vinçard, prend l'initiative de réunir le groupe chez lui, peu après le 24 février 1848, pour le reconstituer et apporter une réponse collective aux défis lancés par les événements à l'école

⁹⁰⁸ Nous nous référerons essentiellement pour traiter ce passage à l'ouvrage de Jules VINÇARD, *Mémoires épisodiques d'un chansonnier saint-simonien*, Dentu, Paris, 1878, 273 p. J. Vinçard, le chef de *la famille de Paris*, a beaucoup payé de sa personne pour défense de la cause saint-simonienne. Il s'est toujours montré très désintéressé et très enthousiaste, ce qui l'a parfois poussé, peut-être, à un optimisme un peu irréaliste quant à l'efficacité politique véritable de son action.

⁹⁰⁹ Ces missions en province se passent très mal en fait. La propagande est largement inefficace et les missionnaires sont en butte aux quolibets de la population ou à son hostilité : on peut lire sur ce point S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 210-211.

⁹¹⁰ J. VINÇARD, *op. cit.*, p. 74.

⁹¹¹ *Idem*, p. 113.

⁹¹² *Ibid.*

⁹¹³ *Ibid.*, p. 114.

⁹¹⁴ *Ibid.*, p. 116.

⁹¹⁵ *Ibid.*, p. 257.

saint-simonienne : son ambition est alors de "produire un grand mouvement politique et religieux embrassant tous les partis socialistes"⁹¹⁶.

La "séance" présidée par Ch. Lemonnier et J. Vinçard, qui "représentaient [respectivement] la classe bourgeoise et celle des ouvriers [à l'intérieur du courant saint-simonien] fut des plus orageuses"⁹¹⁷. Elle se termina dans une "confusion déplorable"⁹¹⁸ au milieu des querelles de personnes.

Seul de tous les "notables saint-simoniens", Isaac Péreire a su garder sa dignité d'après le récit de J. Vinçard. Lorsque ce dernier, en effet, a proposé "de faire afficher dans tout Paris une déclaration des principes de la doctrine de Saint-Simon"⁹¹⁹, I. Péreire s'est déclaré volontaires pour "la signer de son sang"⁹²⁰. J. Vinçard se montre très ému par cette marque de fidélité aux idées de jeunesse des saint-simoniens et à leur engagement d'alors : "j'ai conservé pieusement le souvenir de généreux élan d'amour du peuple, et je le consigne ici comme témoignage de reconnaissance pour son auteur"⁹²¹.

Ce jugement porté par Jules Vinçard sur le l'attitude d'Isaac Péreire est intéressante car il constitue, au bénéfice de ce dernier, une présomption de fidélité au saint-simonisme pour l'œuvre financière qu'il accomplit sous le second Empire. "Mais ce fut tout ce qui résulta d'intéressant, pour J. Vinçard, de cette réunion"⁹²². Si la décision de provoquer une réunion manifeste une volonté d'agir de la part des saint-simoniens, l'ambiance dans laquelle elle s'est déroulée est aussi le signe d'une incapacité à surmonter les divisions au sein du groupe. Cette ambivalence se retrouve dans la diffusion d'une presse saint-simonienne pendant cette période 1848-1851, avec des journaux assez nombreux se réclamant du saint-simonisme, mais qui eurent du mal à s'entendre et furent souvent concurrents.

2 - Les publications⁹²³.

Le nombre élevé de titres édités par les saint-simoniens constitue la preuve la plus

⁹¹⁶ *Ibid.*

⁹¹⁷ *Ibid.*, p. 257-258.

⁹¹⁸ *Ibid.*, p. 258.

⁹¹⁹ *Ibid.*, p. 259.

⁹²⁰ *Ibid.*

⁹²¹ *Ibid.*

⁹²² *Ibid.*

⁹²³ Nous utilisons ici en particulier E. HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse française*, Georg Olms, Hildesheim, 1965, ainsi que J. GODECHOT, *Histoire générale de la presse française*, PUF, Paris, 1969.

manifeste de leur volonté de reconstituer leur courant de pensée afin de faire entendre leur voix dans le grand débat d'idées qui accompagne le rétablissement de la République. Ils le font cependant en ordre dispersé : si la presse saint-simonienne de cette période est abondante et de grande qualité, on ne retrouve pas l'unité de publication qui avait prévalu entre 1825 et 1832 avec *Le Producteur*, *Le Globe*, ou encore les comptes-rendus des séances d'*Exposition de la doctrine*. Les journaux créés après la révoltes de février 1848 sont nombreux mais assez disparates : nous les présenterons dans l'ordre chronologique de leur parution.

A - La République.

La République (28 février 1848-2 décembre 1851) est le premier journal saint-simonien qui paraît après la révolution de février. Il est fondé par E. Bareste aidé de Ch. Jourdan et de A. Guérout : Bareste en est le rédacteur en chef. Alors que beaucoup de revues saint-simonniennes de cette période furent assez éphémères, la longévité de *La République* est sans doute le signe d'une assez bonne santé financière⁹²⁴. Elle cesse de paraître le 2 décembre 1851, le jour même du coup d'Etat de Bonaparte : en refusant de faire allégeance au nouveau régime, elle marque sa désapprobation contre l'infléchissement du pouvoir vers l'autoritarisme et l'autocratie.

Même si *La République* ne se présente pas comme le porte-parole des saint-simoniens, elle fait paraître de nombreux articles sous leur plume : O. Rodrigues en particulier publie dans ses colonnes cinq articles intitulés "*De l'Organisation des banques*"⁹²⁵. Le journal publie également des "*Conférences de Jules Lechevalier sur l'organisation du travail*"⁹²⁶. Il ouvre en outre ses colonnes à d'éminentes personnalités politiques n'appartenant pas au courant saint-simonien pour engager la discussion sur des problèmes de société qu'il estime essentiels : il débat avec Michel Chevalier, l'ancien apôtre de la religion saint-simonienne qui a rompu avec elle, sur la *Question des travailleurs*⁹²⁷ ainsi qu'avec Louis Blanc sur "*L'Organisation du travail*"⁹²⁸.

B - Le Tocsin des travailleurs.

Le Tocsin des travailleurs dont E. Barrault et F. Delente assurent le comité de rédaction paraît du 1^{er} au 24 juin 1848. "M. E. Barrault, l'éloquent prédicateur saint-simonien se montre dans cette feuille fidèle au culte de sa jeunesse"⁹²⁹. Ce journal publie en particulier dans son numéro du 22 juin 1848, un intéressant article sur le fonctionnement

⁹²⁴ Le 24 mars 1848, *La République* annonce un "tirage à 12 580 exemplaires"

⁹²⁵ *La République*, 28 mars ; 2, 4, 7 et 25 avril 1848. Ces articles seront rassemblés dans un même fascicule de 32 pages publié sous le titre *Théorie des banques*, Chaix, Paris, 1848.

⁹²⁶ *Idem*, 14 mars 1848.

⁹²⁷ *Ibid.*, 24 mars 1848.

⁹²⁸ *Ibid.*, 8 avril 1848.

du marché du travail et sur le mode de fixation des salaires.

C - Les Nouvelles du jour.

Cette revue dirigé par L. Jourdan et F. Vidal paraît du 19 juin au 5 juillet 1848. Le contenu rédactionnel reste assez superficiel puisque ce journal contient essentiellement des rubriques consacrées aux faits divers. Il disparaît d'ailleurs assez vite, après 17 jours d'existence et il est remplacé par *Le Conciliateur* (6-22 juillet 1848) lui-même continué par *Le Spectateur républicain*.

D - Le Spectateur républicain.

Le Spectateur républicain dirigé par Ch. Duveyrier avec L. Jourdan rédacteur en chef paraît du 29 juillet au 7 septembre 1848. Il cesse de paraître à la suite du procès que lui a intenté Bareste, le rédacteur en chef de *La République* qui l'accusait d'avoir plagié son titre⁹³⁰. Cette querelle entre les deux journaux est bien symptomatique des graves dissensions qui traversent alors le mouvement saint-simonien et qui opposent entre eux les anciens disciples de Saint-Simon. Nous pouvons voir cependant un signe de vitalité du saint-simonisme dans le fait qu'ils se disputent son héritage⁹³¹.

E - Le Crédit.

Le Crédit est fondé par Duveyrier et Amail après la disparition du *Spectateur républicain*. Il paraît du 1^{er} novembre 1848 au 31 août 1850. Enfantin rejoint très vite ce journal en même temps d'ailleurs que Jourdan et Guérout. *Le Crédit* est sans doute le titre le plus important et le plus significatif dans l'histoire de la presse saint-simonienne en 1848 car il a l'ambition, avec Enfantin, de passer pour le porte-parole officiel du courant saint-simonien.

Ce quotidien a une orientation financière très marquée, comme son titre du reste le laisse présumer. ENFANTIN signe au cours du mois de mars 1849 une série de six articles sur *La Banque de France* dont les trois derniers sont consacrés aux relations entre *La Banque de France et le Crédit foncier*⁹³². Deux autres séries d'articles sont consacrés à la constitution du *Crédit foncier*⁹³³.

⁹²⁹
E. HATIN, *op. cit.*, p. 499.

⁹³⁰
Sans doute Bareste était-il assez procédurier ? J. VINÇARD trace de lui le portrait d'un personnage prétentieux et exécrable "persuadé de détenir le saint-simonisme à lui seul" (J. VINÇARD, *op. cit.*, p. 98-99). Il reconnaît néanmoins ses mérites et ses talents de journaliste : "Pendant toute la durée du gouvernement républicain de 1848, fondateur et directeur du journal *La République*, Bareste sut associer à cette œuvre des écrivains éminents tels que Guérout, J. Lechevalier, Laurent et autres polémistes distingués ; enfin, il défendit avec intelligence et déboulement les principes d'une démocratie sage et raisonnable" (*Idem.*, p. 99).

⁹³¹
Voir la note précédente dans laquelle on voit E. Bareste accusé par J. Vinçard de revendiquer l'héritage du saint-simonisme pour lui seul.

⁹³²
Le Crédit, 11, 12, 13, 15, 19, 20 mars 1849.

Enfantin s'implique beaucoup dans la parution de ce journal car il compte sur lui pour reprendre l'ascendant sur le groupe des anciens disciples : il ambitionne pour *Le Crédit* le même rôle fédérateur que *Le Globe* en 1830. Mais le succès n'est pas au rendez-vous : le tirage est assez faible et le journal ne subsiste que grâce à la générosité de ses donateurs au premier rang desquels Arlès-Dufour qui, malgré son mécénat, est loin d'être convaincu de l'utilité de ce titre⁹³⁴. Ainsi le journal est très controversé au sein même du groupe saint-simonien par les mécènes qui expriment leur lassitude face au déficit chronique et au manque de lecteurs. Dans des conditions aussi aléatoires, *Le Crédit* cesse de paraître le 31 août 1850.

F - Le Travail affranchi.

Le Travail affranchi paraît du 7 janvier 1849 au 17 juin 1849. Il est dirigé par Barrault. On trouve J. Vinçard et Toussenel au nombre de ses fondateurs. Son programme est beaucoup plus radical que celui du *Crédit* : il se situe aux antipodes de ce dernier sur l'échiquier du mouvement saint-simonien. Il affirme vouloir appliquer "*le programme de la république démocratique et sociale*"⁹³⁵ lorsqu'il présente son programme dans son premier numéro. Les journalistes qui le composent se disent des "*des vétérans du socialisme*"⁹³⁶ et ils affirment une grande détermination pour répondre aux aspirations du peuple qui revendique "*le droit au travail, l'abolition de toute exploitation de l'homme par l'homme, l'organisation du travail par l'association*"⁹³⁷.

G - La Politique Nouvelle.

La Politique Nouvelle est une revue hebdomadaire fondée par Lhabitant le 2 mars 1851. Elle a l'ambition de poursuivre la voie tracée par *Le Crédit* et de prendre sa succession. Elle cesse de paraître le 9 novembre 1850.

De nombreux journaux et revues saint-simoniens, nous le voyons paraissent pendant la deuxième République. Ces publications malgré leur caractère un peu disparate apportent la preuve que le saint-simonisme exerce toujours, en 1848, une profonde

⁹³³ *Le Crédit*, 25, 26, 30 décembre 1849 ainsi que 10, 14, 23, 29 janvier 1850.

⁹³⁴ Sur les sentiments d'ARLÈS-DUFOUR à l'égard du *Crédit*, on peut consulter S. CHARLÉTY, *op. cit.*, p. 297-301. Il écrit à Enfantin : "Les bourgeois trouvent *Le Crédit* socialiste et républicain ; les ouvriers le trouvent trop bourgeois, trop flasque, trop eau-de-rose. On ne l'ouvre même pas au Cercle : on ne peut le faire lire aux ouvriers en le leur donnant" (rapporté par S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 298). Il semble qu'Enfantin n'a pas tiré la leçon de l'échec du mouvement saint-simonien et de son rejet général lors des événements de 1831 à Lyon et qu'il persiste dans son erreur de stratégie : en refusant d'exprimer un choix politique clair, il se coupe des deux partis en présence.

⁹³⁵ *Le Travail affranchi*, 7 janvier 1849.

⁹³⁶ *Idem.*

⁹³⁷ *Ibid.* *Le Travail affranchi* reprend en fait les objectifs annoncés dans *L'Exposition de la doctrine* qui voulait en finir avec "l'exploitation de l'homme par l'homme" une formule politique très novatrice alors (*Exposition de la doctrine*, p. 85).

influence intellectuelle dans la société française de l'époque et que malgré son déclin relatif, il représente un courant d'opinion avec lequel il faut encore compter. En outre le mouvement saint-simonien fait toujours preuve d'une grande capacité d'innovation sociale : ce sont des militantes saint-simonniennes déclarées, en effet, qui jouent un rôle pionnier en fondant alors les premiers journaux féministes pour défendre l'égalité des sexes dans la société.

H - La Voix des Femmes.

La Voix des Femmes paraît du 19 mars au 28 juin 1848. Ce journal est dirigé par Eugénie Niboyet assistée de Jeanne Deroïn et il développe les thèmes de l'école saint-simonienne : il cherche en effet comme collaboratrices "des femmes citoyennes consacrant d'abord la vérité de ce principe : 'à chacun selon sa capacité'"⁹³⁸ ; des femmes qui, rappelle-t-il, "sont prêtresses par nature"⁹³⁹.

I - La Politique des femmes.

Au nombre des journaux féminins d'inspiration saint-simonienne on peut encore citer *La Politique des femmes* publié par une société d'ouvrières, avec comme gérante Désirée Guy, aidée de plusieurs collaboratrices dont Jeanne Deroïn, qui paraît du 18 juin au 5 août 1848. Après l'arrêt de sa publication, *L'Opinion des femmes*, dirigée par J. Deroïn aidée des mêmes collaboratrices tente de prendre sa suite mais il ne parvient à paraître que deux jours, les 21 et 22 août 1848 seulement.

Après ce tour d'horizon de la presse publiée par les saint-simoniens en 1848, nous voyons que leurs idées politiques ont assez profondément évolué depuis 1830. Alors qu'en 1830 ils se présentaient comme foncièrement anti-égalitaires, leurs journaux de 1848 se réfèrent très largement à la République : soit qu'ils intègrent ce nom même dans le titre ; soit qu'ils se réfèrent à une "*république démocratique et sociale*" comme *Le Travail affranchi* ; soit qu'ils soutiennent, ainsi que *Le Crédit*, la candidature du général Cavaignac aux élections de décembre 1848⁹⁴⁰, ce dernier titre se présentant même à partir du 18 mai 1850 comme un "*journal républicain conservateur*"⁹⁴¹.

⁹³⁸ Prospectus de *La Voix des Femmes*, cité par GODECHOT et al, *op. cit.*, p. 212.

⁹³⁹ *Idem*. L'idée d'un "couple prêtre" tenait beaucoup à cœur à Enfantin. Comme cette idée, par ailleurs, était refusée catégoriquement par d'autres disciples, elle fut à l'origine de profondes dissensions au sein de l'école. Jeanne Deroïn faisait déjà partie du groupe saint-simonien en 1831-1832. On voit qu'en 1848 elle se réfère toujours très explicitement à ce courant de pensée, de même que sa collaboratrice Eugénie Niboyet.

⁹⁴⁰ Le général Cavaignac se présente à ces élections comme le porte-parole des "*républicains modérés*". Il est très impopulaire dans les milieux progressistes après sa répression sanglante du mouvement ouvrier lors des "*journées de juin 1848*". Les résultats des élections de décembre 1848 sont très décevants pour lui puisqu'il obtient seulement 19,5 % des voix et arrive très loin derrière Louis Napoléon Bonaparte qui l'emporte très largement avec 74,2 % des votants.

⁹⁴¹ Mentionné par S. CHARLETY, *op. cit.*, p. 297.

Mais si les idées politiques des saint-simoniens ont évolué entre ces deux périodes, leurs idées économiques sont restées assez largement identiques. Ces journaux saint-simoniens de 1848 sont ainsi très intéressants car ils constituent une presse d'opinion, qui en matière d'analyse monétaire et d'organisation financière, reproduit largement les idées de 1830 en essayant de les adapter aux circonstances nouvelles.

3 - Les idées : des analyses monétaires fidèles aux convictions de 1830.

Si leurs préférences partisanes ont changé en politique, les saint-simoniens n'ont pas varié sur les questions centrales pour eux de *la monnaie* et de *la banque* : sans doute le ton est-il plus modéré et n'est-il plus question à longueur de colonnes de "*déclarer la guerre à l'oisiveté*" en "*créditant les travailleurs*" et en "*décréditant les oisifs*", mais le sens des analyses n'a pas varié et l'ordre des priorités est resté le même.

A - Les articles d'*ENFANTIN* dans *Le Crédit*.

L'objectif essentiel pour Enfantin est toujours en effet de financer *les producteurs* afin qu'ils puissent réaliser leur activité dans les meilleures conditions possibles : le titre du journal qu'il dirige de fait, *Le Crédit* est éloquent à cet égard.

Dans la série d'articles que nous avons mentionnée⁹⁴², il affirme toujours que le rôle de la *Banque de France* est stratégique : elle doit se sentir davantage responsable de la production des richesses et adopter une attitude plus favorable aux *producteurs*. Ses obligations économiques et morales envers les industriels sont toujours les mêmes :

- baisser le taux d'escompte qui est toujours de 4 % malgré un risque de déflation alors très grave.
- accepter d'ouvrir encore plus de comptoirs en province, même si son taux de profit doit en souffrir, pour créer un véritable système de banque irriguant l'ensemble du territoire.
- augmenter son capital, prendre des risques et financer un volume d'affaires plus important pour éviter qu'une crise plus grave ne se développe et s'installe durablement.

Il semble de manière plus générale que les préoccupations de politique contracyclique apparentes dès 1825 comme nous l'avons vu, soient encore plus omniprésente dans les écrits d'*ENFANTIN* en 1848-1850.

B - Les articles de *Olinde RODRIGUES* dans *La République*.

Olinde Rodrigues a écrit dans *La République* une intéressante série d'articles : "De l'organisation des banques"⁹⁴³. Il a rassemblé ces articles dans une brochure de 31 pages, sous le titre de *Théorie des banques*. Cet ouvrage peut passer pour un traité

⁹⁴² Voir supra, p. 366.

d'analyse monétaire saint-simonienne réaffirmant point par point les idées développées en 1830 pour montrer qu'elles sont toujours actuelles en 1848.

a - Une même conception d'une monnaie gérée par les banques.

L'institution des banques est au cœur du processus de création des richesses : "Le problème des banques, ou plutôt le problème de la circulation [...] exerce sur le progrès de la richesse générale et particulière une influence si grande"⁹⁴⁴ que le fonctionnement d'une économie, son niveau de développement et même le bien être de ses habitants dépendent de celles-ci. C'est la banque centrale qui peut contrôler cette circulation. Sa fonction économique est très importante et le principal problème relatif à l'organisation financière du pays consiste alors à déterminer les attributions de la banque centrale au sein du système

b - Contre le monopole de la Banque de France.

Les saint-simoniens sont toujours fermement hostiles au monopole d'émission de la Banque de France et O. Rodrigues semble conforté depuis 1830 dans son opposition à ce monopole qui lui semble aller de plus en plus à contre courant de l'évolution économique : il a pu rendre des services dans le passé, reconnaît-il, "*à une époque où les vastes entreprises avaient besoin pour se développer, d'obtenir du pouvoir une protection contre ses propres usurpations*"⁹⁴⁵. Mais, en 1848 en France, il n'en est plus ainsi depuis longtemps et il est de plus en plus évident, à ses yeux, que le maintien du privilège constitue une entrave au développement de "*l'esprit d'association*"⁹⁴⁶.

Il est aussi de plus en plus évident, estime-t-il, que la Banque de France n'honore pas son privilège et qu'elle trahit la confiance qui lui est accordée à travers lui en agissant dans l'intérêt de ses actionnaires bien plus que dans l'intérêt général. Elle se préoccupe ainsi toujours essentiellement de distribuer des dividendes élevés, si bien que "*le cours des actions de la Banque de France [est monté] il y a peu de temps encore au triple du capital par l'augmentation considérable de [ces] dividendes*"⁹⁴⁷.

c - Pour un système bancaire centralisé.

Si O. Rodrigues est fermement opposé à un monopole privé d'émission, il est cependant partisan d'une direction centralisée du système bancaire. La Banque de France peut jouer

⁹⁴³ Voir supra, p. 364.

⁹⁴⁴ O. RODRIGUES, *Théorie des banques*, Chaix, Paris, 1848, p. 3.

⁹⁴⁵ *Ibid.*, p. 4. Pour illustrer les services qu'un monopole d'émission a pu rendre par le passé, O. RODRIGUES cite l'exemple de la Banque d'Angleterre qui grâce à une situation de monopole fut en mesure de financer les "*besoins publics*" (*loc. cit.*).

⁹⁴⁶ *Ibid.*

⁹⁴⁷ *Ibid.*, p. 5.

ce rôle central à la condition que soit "renouvelée [cette] grande institution financière"⁹⁴⁸ pour constituer "une organisation plus forte et plus étendue"⁹⁴⁹.

La Banque centrale d'un pays ne doit pas se réduire à un monopole d'émission privé. Elle doit au contraire être un "*centre commun*"⁹⁵⁰ vers lequel affluent "*tous les capitaux*"⁹⁵¹ du pays. O. Rodrigues précise qu'il "*entend par cette dénomination le système de toutes les banques départementales et des succursales de la banque reliées harmonieusement autour de la métropole*"⁹⁵². La banque centrale ainsi constituée en un *système unique* est l'émanation de *l'association des travailleurs* : elle alors en mesure de faire face "à toutes les transactions qui s'opèrent entre le travailleur et le capitaliste"⁹⁵³.

On retrouve ici la notion de monnaie gérée par la Banque centrale. A travers tout un réseau de relations organiques elle assure le fonctionnement de l'ensemble des institutions bancaires du pays : elle garantit la liquidité de l'économie à travers l'émission de ses billets et le contrôle de leur circulation. Ses attributions sont beaucoup trop importantes pour qu'elles puissent être confiées à de seuls intérêts privés : c'est sans doute la signification essentielle de la critique du monopole par O. Rodrigues.

d - Référence à une théorie du circuit.

La banque centrale pourvoit l'économie en liquidité, elle rend possible l'activité de l'ensemble des institutions financières et assure en même temps le règlement des transactions : le montant des crédits distribués est une variable déterminante du niveau des transactions. Nous sommes clairement dans la configuration d'une théorie monétaire du circuit.

Dans ces conditions il faut favoriser le rôle des banques qui jouent un rôle d'intermédiaire entre tous les acteurs participant au circuit. Grâce à elles les transactions sont de plus en plus importantes, le capital monétaire trouve des opportunités d'affectation de plus en plus nombreuses et la thésaurisation à l'inverse régresse très vite : "*les sacs [de billets] et les piles [de pièces] enfouis chez les thésauriseurs [sont] chaque jour moins nombreux*"⁹⁵⁴.

Mais trop de contraintes qu'il faut supprimer pèsent encore sur l'activité des banques et limitent leur efficacité. O. Rodrigues formule toujours les anciennes revendications des

⁹⁴⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 7.

⁹⁵⁰ *Ibid.*, p. 14.

⁹⁵¹ *Ibid.*

⁹⁵² *Ibid.*, p. 20.

⁹⁵³ *Ibid.*, p. 9.

⁹⁵⁴ *Ibid.*, p. 10.

saint-simoniens visant à élargir le champ d'action de la banque pour accélérer la circulation : émettre des petites coupures en particulier, car "*les billets ne peuvent* [alors encore] *tenir lieu d'appoints au-dessous de 100 francs*"⁹⁵⁵ ; accroître la durée de remboursement des escomptes car l'échéance légale de 90 jours empêche "*une partie des engagements commerciaux*"⁹⁵⁶ de se concrétiser ; supprimer l'obligation pour la Banque de France de "*conserver inactive une réserve métallique [...] considérable*"⁹⁵⁷.

e - Le billet de banque est un instrument de crédit.

Les banques sont des "caisses de dépôts et de circulation"⁹⁵⁸, mais elles sont aussi des "établissements de crédit"⁹⁵⁹. Or, c'est "surtout comme institutions de crédit que ces établissements ont à se développer et à grandir"⁹⁶⁰. La distribution des crédits qui consistent à financer l'activité des industriels en leur fournissant des avances est la fonction principale des banquiers.

Or le billet est l'instrument privilégié à la disposition des banques pour réaliser la distribution des crédits : "par l'émission de ses billets et l'ouverture de ses comptes courants [la banque] rend productive au moyen de ses escomptes une partie du capital monétaire circulant dans le pays"⁹⁶¹. La masse des billets représente ainsi une monnaie de crédit qui ouvre à l'économie industrielle des perspectives de développement très prometteuses.

Nous retrouvons chez O. Rodrigues la même exigence de rigueur que nous avions mise en évidence dans les analyses monétaires des saint-simoniens une vingtaine d'années auparavant. Il est toujours très attentif à distinguer *la monnaie de papier* et *le papier monnaie* : "*la monnaie de papier ne doit jamais être assimilée au papier-monnaie des assignats*"⁹⁶² rappelle-t-il.

f - Correspondance avec *l'école de banque* en Angleterre et préfiguration d'une économie monétaire de production.

⁹⁵⁵ *Ibid.*, p. 13.

⁹⁵⁶ *Ibid.*

⁹⁵⁷ *Ibid.*

⁹⁵⁸ *Ibid.*, p. 8.

⁹⁵⁹ *Ibid.*

⁹⁶⁰ *Ibid.*

⁹⁶¹ *Idem*, p. 10. Que le billet soit émis par un monopole privé, par des banques multiples concurrentes, ou encore par une banque générale d'inspiration saint-simonienne sa nature est identique et cela ne change rien au problème qui nous intéresse ici.

⁹⁶² *Ibid.*, p. 17.

On peut supposer qu'il a suivi la controverse anglaise entre le *currency principle* et le *banking principle* aboutissant en 1844 à la signature du Bank charter Act consacrant la victoire du *currency principle* et qu'il a intégré les termes de cette controverse dans la représentation saint-simonienne de la monnaie. Qu'il s'agisse, en tout cas, d'un rapprochement théorique conscient ou d'une simple coïncidence provoquée par un développement historique parallèle dans les deux pays, suscitant les mêmes questions relatives à l'organisation financière, O. Rodrigues développe la même analyse que les partisans du *principe de banque* lorsqu'il estime qu'il n'y aucun risque que les banques d'émission émettent plus de monnaie que la circulation n'en nécessite : il faut que la monnaie émise soit "*en rapport [...] avec la somme des besoins que développe le progrès général des affaires*"⁹⁶³.

Avec cette analyse monétaire, O. Rodrigues envisage le fonctionnement de ce que les post-keynésiens et les théoriciens du circuit appelleront une *économie monétaire de production*. La monnaie de crédit est créée en fonction des avances requises par la production et elle est détruite quand la production réalisée grâce à ces avances permet de les rembourser : "*une grande partie des billets de banque est directement liée à la circulation en échange des effets qui entrent dans son portefeuille et ne reviennent à la Banque que par le recouvrement de ces mêmes effets*"⁹⁶⁴.

g - Rôle central de l'escompte dans la création de monnaie.

O. Rodrigues rappelle les principes fondamentaux de comptabilité qui régissent l'activité de la Banque de France : d'un côté, "*le montant des billets en circulation [...] forme le passif exigible de la Banque*"⁹⁶⁵; d'un autre côté, "*les réserves monétaires, [les] capitaux monnayés qu'elle reçoit en dépôt, [les] effets de commerce qu'elle accepte à l'escompte*"⁹⁶⁶ constituent la contrepartie des billets en circulation.

Parmi ces trois postes, *les effets de commerce escomptés* représentent sans conteste à ses yeux, la contrepartie la plus significative. Parce qu'en premier lieu, c'est "*le produit des escomptes*"⁹⁶⁷ qui constitue pour la Banque de France "*la source principale de ses bénéfices*"⁹⁶⁸ et qui lui permet par conséquent de poursuivre son activité. Et parce que, surtout, l'escompte est la source principale de l'émission des billets de banque sur laquelle repose essentiellement la création de monnaie : "*la circulation [...] s'accroît du*

⁹⁶³ *Ibid.*, p. 20. Au sujet de cette controverse entre *currency principle* et *banking principle*, on peut consulter Ch. RIST, *op. cit.*, p. 233-237, ou encore M. BLAUG, *op. cit.*, p. 234-238.

⁹⁶⁴ *Ibid.*, p. 11.

⁹⁶⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁶⁶ *Ibid.*

⁹⁶⁷ *Ibid.*

⁹⁶⁸ *Ibid.*

*montant de tous les billets de banque qui circulent comme monnaie, en échange [...] des effets escomptés"*⁹⁶⁹.

h - Une politique monétaire contracyclique fondée sur le taux d'escompte.

En 1848 O. Rodrigues veut toujours s'appuyer sur une politique de l'escompte pour régler le montant des crédits. Le taux d'escompte est alors une donnée très importante qui doit permettre de lutter contre les fluctuations cycliques en s'intégrant à une politique monétaire réversible, fondée précisément sur un taux d'escompte variable. O. Rodrigues rappelle à ce sujet les principes novateurs formulés par les saint-simoniens vingt ans plus tôt, qu'il juge toujours aussi pertinents et d'actualité.

Le taux d'escompte doit être variable et il doit s'adapter à la conjoncture : quand "le crédit est facile, la Banque n'a plus que de médiocres escomptes, relativement à la masse de bon papier qui ne lui arrive pas [car] la Banque continue d'escompter à 4 % quand les premières maisons recherchent les bonnes valeurs à 3 %" ⁹⁷⁰. Or il est important pour "la banque centrale [d'avoir dans son portefeuille les premières signatures du pays" ⁹⁷¹ afin de pouvoir influencer l'orientation de la politique monétaire.

A l'inverse elle maintient ses "escomptes à ce même taux de 4 % lorsque ces mêmes escomptes trouvent facilement des emplois à 5, 6 ou 7 %" ⁹⁷², ce qui lui vaut, "de la part du commerce, de vives récriminations contre ce qu'il appelle les faveurs de la Banque" ⁹⁷³

La politique de la banque de France est inspirée par des principes toujours aussi erronés, pense O. Rodrigues : elle fait exactement l'inverse de ce qui est souhaitable pour une bonne gestion de l'économie nationale et il est toujours indispensable qu'elle change d'orientation. Il pense qu'il est très opportun de rappeler ces principes en 1848 car les événements, montrent de manière encore plus aiguë l'urgence d'un changement de stratégie la Banque de France.

i - Emettre des billets à terme pour mobiliser la totalité du capital en jouant sur la double nature de la monnaie.

⁹⁶⁹ *Ibid.*, p. 11. Les billets de banque "*circulent comme de la monnaie*": ils ne sont pas de la monnaie à proprement parler ; ils font office de monnaie. Les saint-simoniens utilisent la même expression et se réfèrent à la même représentation de la monnaie qu'en 1825-1832.

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁹⁷¹ *Ibid.*

⁹⁷² *Ibid.*

⁹⁷³ *Ibid.* La manière dont O. RODRIGUES caractérise la conjoncture peut sembler discutable : lorsque le crédit est facile et le taux d'escompte faible, l'économie ne traverse pas nécessairement une période de prospérité. Le sens de causalité qu'il établit traduit bien en tout cas, toute l'importance qu'il accorde au taux d'intérêt qui est pour lui la cause première : quand le taux d'intérêt est faible, les affaires sont nombreuses et il s'ensuit nécessairement une période de prospérité.

O. Rodrigues distingue deux formes de capitaux monétaires ou "capitaux monnayés"⁹⁷⁴ : "les capitaux qui circulent pour le règlement monétaire des transactions [et] les capitaux stagnants qui cherchent un placement temporaire plus ou moins long"⁹⁷⁵.

Les capitaux circulants sont les plus présents dans l'activité : ils semblent les plus apparents et les plus indispensables puisqu'ils sont impliqués dans toutes les transactions qui ont lieu au jour le jour. Les autres, *les capitaux stagnants* existent à l'état de réserve de valeur pouvant financer l'achat futur d'*instruments de travail* mais ils sont largement immobiles et de ce fait contiennent aussi une forte proportion de richesses thésaurisées.

Ces deux formes de capitaux se manifestent, nous dit O. Rodrigues qui précise sur ce point l'analyse saint-simonienne de 1825-1832, sous l'apparence de deux types de monnaie dont la nature est très différente. *Les capitaux monnayés* existent à l'état d'une *monnaie-signe* permettant d'établir des relations de confiance entre les *contractants* lors des flux continuels qui constituent le circuit. *Les capitaux stagnants* sont immobilisés sous la forme d'une *monnaie-marchandise* constituant une richesse stockée.

Dans ce but O. Rodrigues renouvelle la proposition déjà formulées par Enfantin et par Isaac Péreire⁹⁷⁶ de placer des *billets à terme* auprès des capitalistes. Ces *billets à terme*, émis par la Banque centrale, assortis d'un taux d'intérêt "*un peu moindre que le taux le plus bas de ses escomptes*"⁹⁷⁷ seraient néanmoins très recherchés par les capitalistes puisqu'ils assurerait la rémunération d'un capital jusqu'alors stagnant tout en associant liquidité et sécurité.

Ces *billets à terme* permettraient de surmonter les problèmes posés par la double structure du capital et ils seraient immédiatement avantageux aussi bien pour les *capitalistes* que pour la *banque* ou encore que pour le *commerce* en général..

La banque verse un taux d'intérêt modeste aux capitalistes ayant souscrit des *bons à terme* et en même temps elle reçoit un taux d'escompte plus élevé des commerçants dont elle accepte les effets : elle joue sur la différence entre un taux d'intérêt bas et un taux d'escompte plus élevé pour encaisser une *prime d'assurance* sur les effets escomptés qui renforce son poids financier et son pouvoir d'intervention économique : "*la banque réalisera une prime d'assurance qui serait l'excédent des escomptes perçus par elle sur ceux qu'elle bonifierait aux preneurs de ces billets*"⁹⁷⁸ : O. Rodrigues assimile cette prime d'assurance à un *monnayage* résultant de la mise en circulation d'une quantité importante de monnaie grâce à la conversion de *monnaie-marchandise* en *monnaie-signe*.

En outre la *banque* dispose d'une aisance financière largement accrue grâce aux

⁹⁷⁴ *Ibid.*, p. 22.

⁹⁷⁵ *Ibid.*

⁹⁷⁶ Cf. sur ce point, supra, les projets d'Enfantin, p. 320-321 ou encore de I. Péreire p. 285-288 et 318-319.

⁹⁷⁷ *Ibid.*, p. 23.

⁹⁷⁸ *Ibid.*

importantes liquidités qui ont afflué dans ses caisses avec l'émission de ces *billets à terme*. Elle peut financer des escomptes beaucoup plus nombreux et c'est aussi tout le commerce qui se trouve gagnant.

j - Une forte implication des saint-simoniens dans la naissance d'une économie sociale.

D'autres développements seraient possibles pour montrer que les saint-simoniens, en tirant les conclusions de leurs analyses monétaires s'impliquent beaucoup en 1848 dans la constitution d'une économie sociale en gestation. O. Rodrigues propose d'ouvrir "une caisse d'avance aux ouvriers [pour leur permettre] d'acheter des instruments de travail [et d'échapper] à des taux monstrueux, comme 60 à 100 pour cent [et qui] pourra même en cas de chômage, leur procurer les moyens temporaires de subvenir à leur subsistance"⁹⁷⁹

Pendant le même temps, *Le Crédit* consacre un grand nombre d'articles à la constitution de cette *économie sociale* qui semble être sa préoccupation essentielle et son thème de prédilection.

k - Un rappel général des principes monétaires de 1830.

Nous voyons qu'en 1848, O. Rodrigues rappelle opportunément les principes fondamentaux de l'analyse monétaire saint-simonienne formulée vers 1830 : approche monétaire de l'activité économique ; démarche macroéconomique ; référence à une théorie du circuit ; importance du taux d'escompte pour le financement de l'économie ; prééminence du taux d'intérêt comme instance financière supérieure.

Ce rappel signifie d'abord que cette analyse monétaire est toujours vivante et aussi qu'elle est toujours d'actualité et qu'elle propose des solutions toujours intéressantes et peut-être même de mieux en mieux adaptées à la réalité du moment.

Il est aussi très symbolique que ce rappel théorique apparaisse en premier lieu sous la plume de O. Rodrigues : c'est lui qui avait donné le signal de la création du courant saint-simonien juste après la mort de Saint-Simon et c'est lui qui bat le rappel des disciples, vingt-trois ans plus tard avec le retour de la République. Il est en particulier très intéressant de constater que O. Rodrigues explicite les concepts monétaires que les saint-simoniens avaient eu des difficultés à élaborer en 1830 comme nous l'avions vu : ils avaient fondé leur théorie à partir des enseignements qu'ils avaient pu tirer de l'étude des économistes du XVIII^e siècle ; ils la précisent à la lumière des controverses monétaires du XIX^e siècle.

Des développements ultérieurs à 1848 montreraient que les principes saint-simoniens de 1825-1832 ont profondément marqué la constitution financière du second Empire. Nous pourrions montrer en particulier qu'en fondant le *Crédit Mobilier* ou en reprenant la *Banque de Savoie* les frères Péreire cherchent toujours à appliquer leurs idées de jeunesse.

979

Ibid., p. 28. Ce sont en fait les petits artisans que O. RODRIGUES désigne ici sous le nom d'ouvriers.

BIBLIOGRAPHIE.

I - Articles écrits par des saint-simoniens dans des journaux et revues saint-simoniens.

1 - Dans *LE GLOBE*.

A - CHEVALIER Michel : série de quatre articles, "La paix est aujourd'hui la condition de l'émancipation des peuples. I^{er} article", 20 et 31 janvier, 5 et 12 février 1832 ; la quatrième article, du 12 février s'intitule "Système de la Méditerranée".

Articles consultés :

CHEVALIER M., "La paix est aujourd'hui la condition de l'émancipation des peuples. IV^e article. Système de la Méditerranée", *Le Globe*, 12 février 1832.

CHEVALIER M., "Politique industrielle", *Le Globe*, 8 mars 1832.

B - DECOURDEMANCHE Alphonse ; série de 13 " Lettres au rédacteur du Globe sur la législation dans ses rapports avec l'industrie et la propriété", 28, 29 novembre, 13, 22 décembre 1830, 2 janvier, 5 mars, 12, 16 et 24 avril, 6 mai, 7 juin, 19 juillet, 1^{er} et 27 août 1831.

Articles consultés :

DECOURDEMANCHE A., "Septième lettre au rédacteur du Globe sur la législation dans ses rapports avec l'industrie et la propriété. Abolition de tous les priviléges établis au profit de divers créanciers sur les meubles du débiteur", *Le Globe*, 12 et 16 avril 1831.

DECOURDEMANCHE A., "Huitième lettre au rédacteur du Globe. De la mobilisation des propriétés foncières", *Le Globe*, 24 avril 1831.

DECOURDEMANCHE A., "Neuvième lettre au rédacteur du Globe. De la mobilisation des propriétés foncières. Suite", *Le Globe*, 6 mai 1831.

DECOURDEMANCHE A., "Dixième lettre au rédacteur du Globe. Influence de la mobilisation du sol et de la création de banques libres sur la destinée sociale", *Le Globe*, 7 juin 1831.

DECOURDEMANCHE A., "Douzième lettre au rédacteur du Globe. Considérations générales sur les finances", *Le Globe*, 1^{er} août 1831

DECOURDEMANCHE A., "Treizième lettre au rédacteur du Globe. Du système d'impôts à substituer à celui qui est maintenant en vigueur", *Le Globe*, 27 août 1831.

DECOURDEMANCHE A., "De la nécessité de résoudre promptement les questions soulevées par l'insurrection de Lyon. Causes de la crise actuelle et moyens de la faire cesser", *Le Globe*, 14 décembre 1831.

C - ENFANTIN Prosper : série de huit articles publiés sous les titres successifs : "Economie politique", les 7, 14 et 28 mars, 4 et 11 avril ; "Politique saint-simonienne" les 25, 28 et 29 avril 1831.

Articles consultés :

ENFANTIN P., "Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêt, salaires", *Le Globe*, 7 mars 1831.

ENFANTIN P., "Les oisifs et les travailleurs. Fermages, loyers, intérêt, salaires", *Le Globe*, 14 mars 1831.

ENFANTIN P., "Institutions des banques", *Le Globe*, 4 avril 1831.

ENFANTIN P., "Politique industrielle", *Le Globe*, 11 avril 1831.

ENFANTIN P., "Les banques", *Le Globe*, 28 avril 1831.

ENFANTIN P., "Les banques", *Le Globe*, 29 avril 1831.

D - PEREIRE Isaac, "Industrie. Série d'articles sur la valeur, l'argent, l'échange,

et sur la transformation que le mode de distribution des produits est appelé à subir dans l'avenir de la société. Leçons lues à l'Athénée", 9, 10 et 16 septembre, 17 octobre, 2, 13 et 14 novembre 1831.

Articles consultés :

PEREIRE I., "Industrie. Première leçon sur la valeur, l'échange, l'argent", *Le Globe*, 9 septembre 1831.

PÉREIRE I., "Industrie, suite de la leçon sur la valeur, l'échange et l'argent", *Le Globe*, 10 septembre 1831.

PEREIRE I.PEREIRE, "Industrie. Deuxième leçon. Transformation de la valeur de l'échange, de l'argent, de l'argent, dans l'organisation matérielle de l'avenir", *Le Globe*, 16 septembre 1831.

PEREIRE I.PEREIRE, "Industrie. Troisième leçon. Du progrès des travailleurs et de la décroissance des oisifs", *Le Globe*, 17 octobre 1831.

PEREIRE I., "Industrie. Suite de la troisième leçon. Le progrès des travailleurs agricoles", *Le Globe*, 2 novembre 1831

PEREIRE I., "Industrie. Quatrième leçon. De la transformation des banques actuelles et des titres de crédit", *Le Globe*, 13 novembre 1831

PEREIRE I., "Industrie. Suite de la quatrième leçon. De la transformation des banques actuelles et des titres de crédit", *Le Globe*, 14 novembre 1831.

E - RODRIGUES Olinde.

RODRIGUES O., "De l'Industrie. Considérations générales sur les banquiers", *Le Globe*, 23 novembre 1831.

RODRIGUES O., "De l'Industrie. De l'état actuel des banquiers en Europe", *Le Globe*, 24 novembre 1831.

F - Autres auteurs.

ARGENSON Voyer d', "Sur la loi des céréales", *Le Globe*, 10 novembre 1831.

BARRAULT Michel, "Les oisifs et les travailleurs. Necker, M. Laffitte, Saint-Simon", *Le Globe*, 15 février 1831.

GUEROUlt Adolphe, " Banque d'escompte", *Le Globe*, 10 février 1831.

PEREIRE Emile., "De l'amortissement", *Le Globe*, 21 novembre 1831.

RODRIGUES Henri, "France. Emprunt de cent vingt millions. Au rédacteur du Globe", *Le Globe*, 6 avril 1831.

G - articles non signés.

- "France. De l'opposition", *Le Globe*, 4 janvier 1831.
- "Des comptoirs d'escompte dans l'intérêt du petit commerce", *Le Globe*, 7 janvier 1831.
- "Discussions de la Chambre sur l'amortissement", *Le Globe*, 14 janvier 1831.
- "France. La grande et la petite propriété", *Le Globe*, 20 janvier 1831.
- "France. Aux libéraux", *Le Globe*, 2 février 1831.
- "De la Belgique", *Le Globe*, 15 février 1831.
- "Embarras des libéraux", *Le Globe*, 23 février 1832.
- "Retraite des employés de l'Etat", *Le Globe*, 7 mars 1831.
- "France. Le pouvoir et les libéraux" *Le Globe*, 18 mars 1831.
- "France. La méfiance", *Le Globe*, 1^{er} avril 1831
- "Augmentation de l'impôt foncier", *Le Globe*, 7 avril 1831.
- "Politique saint-simonienne", *Le Globe*, 12 avril 1831.
- "Du système d'économie", *Le Globe*, 23 août 1831.
- "M. Dupin sur les vices des riches", *Le Globe*, 23 septembre 1831.
- "Taxe sur les objets de luxe", *Le Journal du Cher*, in *Le Globe*, 29 septembre 1831.
- "De la liste civile. De la détresse du commerce", *Le Globe*, 2 octobre
- "Impôts indirects. Amortissement. Budget.", *Le Globe*, 25 octobre 1831.
- "France. Manifestation du parti des travailleurs. Les ouvriers de Lyon", *Le Globe*, 31 octobre. 1831.
- "Loi des céréales", *Le Globe*, 16 novembre 1831.
- "France. Situation de Lyon", *Le Globe*, 28 novembre 1831
- "Politique. France", *Le Globe*, 25 février 1832.

2 - LE PRODUCTEUR.

ALLIER J., "Examen des faits qui prouvent la tendance de la société à s'organiser", *Le Producteur*, t. II, n° 20, p. 289-301.

ALLIER J., "Crédit, Discrédit, Banquiers, Industriels, Industrie, Producteurs", *Le Producteur*, t. II, n° 25, p. 566-576.

ALLIER J., "Troisième lettre du rentier converti", *Le Producteur*, t. IV, n° 3, septembre 1826, p. 434-453.

BAZARD S.-A "De la nécessité d'une nouvelle doctrine générale", *Le Producteur*, t. III, n° 3, juin 1826, p. 526-560.

ENFANTIN P., "Des banques d'escompte. Premier article", *Le Producteur*, t. II, n° 14, p. 18-33.

ENFANTIN P., "Des banques d'escompte. Deuxième article", *Le Producteur*, t. II, n° 16, p. 109-125.

ENFANTIN P., "Du système d'emprunt comparé à celui des impôts" *Le Producteur*, t. III,

- n° 2, mai 1826, pp. 215- 252,
- ENFANTIN P., "De la concurrence dans les entreprises industrielles", *Le Producteur*, t. III, n° 3, juin 1826, p. 385-409.
- ENFANTIN P., "De la circulation; Echange. Vente. Promesse. Produits. Monnaie. Papier", *Le Producteur*, t. IV, n° 1, juillet 1826, p. 37-67.
- ENFANTIN P., "Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale. Premier article", *Le Producteur*, t. IV, n° 3, septembre 1826, p. 373-389.
- ENFANTIN P., " Considérations sur les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale. Deuxième article. QUESNAY. TURGOT", *Le Producteur*, t. V, n° 1, octobre 1826, p. 17-47.
- RODRIGUES Olinde, "De Henri Saint-Simon", *Le Producteur*, t. III, n° 1, avril 1826, p. 86-109.
- RODRIGUES Olinde, "Considérations sur le système de Law", t. IV, n° 1, juillet 1826, p. 5-19.
- ROUEN P.-I., "Examen du nouvel ouvrage de Charles Dunoyer ancien rédacteur du Censeur européen", *Le Producteur*, t. II, n° 17 p. 158-169, t. II, n° 23, p. 451-464 et t. III, n° 1, p. 134-158.
- ROUEN P.-I., "De la classe ouvrière", *Le Producteur*, t. III, n° 2, mai 1826, p. 306-__.

3 - Articles publiés en 1848.

- ENFANTIN Prosper, "La Banque de France. I, II, III", *Le Crédit*, 11, 12, 13 mars 1849.
- ENFANTIN Prosper, "La Banque de France et le Crédit foncier. Suite. IV, V, VI" *Le Crédit*, 15, 19, 20 mars 1849.
- RODRIGUES Olinde, "De l'organisation des banques. I. II, Idée générale des banques. III et IV, Du mécanisme actuel des opérations de la banque de France. V, De l'émission par la banque de billets à échéances fixes ", *La République*, 28 mars, 2, 4, 7, 25 avril 1848.

II - ouvrages publiés par des saint-simoniens.

- BOUGLÉ C. et HALEVY E. publ. par, *Doctrine de Saint-Simon, Exposition, Première année 1829*, Marcel Rivière, Paris, 1924, 504 p.
- DUVEYRIER CH., ENFANTIN p., *A Tous*, Librairie saint-simonienne, Paris, 1832, 33 p.
- ENFANTIN p., Religion saint-simonienne, Economie et politique, Extraits du *Globe*, Paris, Bureau du *Globe*, 1832, 181 p.
- PEREIRE Emile et Isaac, *Projet de banque*, accompagné du *Mémoire adressé à la*

Commission à la suite des Leçons sur l'industrie et les Finances prononcées à la salle de l'Athénaïe par Isaac Pereire, : Leçons sur l'Industrie, p. 1-81 ; Projet de banque, p. 83-105, Bureau du Globe, Paris, 1832, 107 p.

PEREIRE Isaac, *La Banque de France et l'organisation du crédit en France*, P. Dupont, Paris, 1864, 216 p.

RODRIGUES Olinde, *Théorie des banques*, Chaix, Paris, 1848, 32 p.

VINÇARD Jules, *Mémoires épisodiques d'un chansonnier saint-simonien*, Dentu, Paris, 1878, 273 p.

III - ouvrages sur le saint-simonisme et les saint-simoniens.

ALEM J-P., *Enfantin le prophète aux sept visages*, J.-J. Pauvert, Paris, 1963, 227 p.

BOUGLE C., HALEVY E., "La doctrine économique des saint-simoniens", *La Revue du mois*, 10 juillet 1907, Paris, p. 39-75.

BOUGLÉ C. et HALEVY E., *Préface à l'Exposition de la doctrine de Saint-Simon*, Marcel Rivière, Paris, 1924, p. 5-69.

BOUVIER Jean, "Les Péreire et l'affaire de la Banque de Savoie", *Cahiers d'histoire*, Lyon, 1960, t. V, n° 4, p. 383-410.

CHARLETY S., *Histoire du saint-simonisme (1825-1864)*, Paul Hartmann, Paris, 1931, 386 p.

COSTES B., *Un journaliste saint-simonien sous le second empire : Adolphe Guérout*, thèse lettres 1968, Paris.

ISAMBERT F.-A., *De la Charbonnerie au saint-simonisme*. Edition de Minuit, Paris, 1966, 197 p.

JANET Paul, *Saint-Simon et le saint-simonisme*, Baillièvre, Paris, 1878, 171 p.

LAJARD de PUYJALON J., *L'influence des saint-simoniens sur la réalisation de l'isthme de Suez et sur les chemins de fer*, Maurice Lavergne, Paris, 1926, 144 p.

REYBAUD Louis, *Etudes sur les réformateurs ou socialistes modernes*, Guillemin, Paris, 1856, 426 p.

VERGEOT J.-B., *Le Crédit comme stimulant et régulateur de l'industrie. La conception saint-simonienne, ses réalisations, son application au problème bancaire de l'après guerre*, thèse pour le doctorat, Jouve, Paris, 1918, 305 p.

WALCH Jean., *Bibliographie du saint-simonisme*, Vrin, 1967, 132 p.

WEILL Georges, *L'école saint-simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours*, F.Alcan, 1896, 319 p.

IV - Ouvrages relatifs à l'histoire de la pensée économique : Auteurs, œuvres, études sur les auteurs et sur les œuvres.

BARRE R., *Préface à J.-A. SCHUMPETER, Histoire de l'analyse économique*, Gallimard, Paris, 1983, p. VII-XVIII.

BEAUGRAND Philippe, *Henry Thornton : un précurseur de J.-M. Keynes*, PUF, Paris, 1981, 129 p.

BERAUD A., FACCARELLO G., *Nouvelle histoire de la pensée économique, I Des scholastiques aux classiques, II Des premiers mouvements socialistes aux néo-classiques*, La Découverte, 1992 et 2000, 620 p. et 614 p.

BLANQUI A., *Histoire de l'économie politique depuis les anciens temps jusqu'à nos jours, I et II*, Guillaumin, Paris, 1845, 383 p. et 430 p.

BLAUG Mark, *La Pensée économique. Origine et développement*, Economica, Paris, 1986 pour la trad. française, 893 p.

BRETON Yves, *Germain G ARNIER, l'économiste et l'homme politique*, in G. FACCARELLO-Ph. STEINER *La pensée économique pendant la révolution française*, in, *La pensée économique pendant la révolution française*, PUG, Grenoble, 1990, p. 141-150 p.

BRETON Yves et LUTFALLA Michel, *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica, Paris, 1991, 670 p.

CANTILLON R., *Essai sur la nature du commerce en général*, éd. par A. SAUVY, collection de l'INED, 1952, 194 p.

COQUELIN Ch., *Dictionnaire de l'économie politique I et II*, Librairie de Guillaumin, Paris, 1873, 971 p. et 896 p.

DELMAS B. et DEMALS Th., *Du Pont et les "éclectiques" la controverse sur la stérilité pendant la révolution française*, in FACCARELLO-STEINER, *La pensée économique pendant la révolution française*, PUG, Grenoble, 1990, p. 123-140.

DUTOT, *Réflexions politiques sur les finances et le commerce I et II*, publié par HARSIN P., Droz, Liège/Paris, 1935. 291 p. et 323 p.

FACCARELLO G. et STEINER Ph., ss la dir., *La pensée économique pendant la révolution française*, PUG, Grenoble, 1990, 656 p.

FACCARELLO G., *L'économie politique*, in M. VOVELLE, *L'état de la France pendant la révolution*, La Découverte, Paris, 1988, p.423-426.

FONTAINE Philippe, "Le concept d'industrie au XVIII^e siècle : A la recherche d'une acception oubliée", in *Economies et sociétés, Histoire de l'économie industrielle*, n° 16, 3-1992, p. 7-33.

- GANILH Ch., *Principes d'économie politique et de finances appliqués dans l'intérêt de la science*, F.-G. Levraud, Paris, 1835, 490 p.
- GIRARD Louis, *Les Libéraux français (1815-1875)*, Aubier, Paris, 1985, 277 p.
- HARPAZ Ephraïm, "Le Censeur, histoire d'un journal libéral", *Revue des sciences humaines*, octobre-décembre, Lille, 1958, octobre-décembre, n° 2 p.1-22.
- HARSIN Paul, *Les Doctrines monétaires et financières en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Félix Alcan, Paris, 1928, p. 139.
- HARSIN Paul, *Crédit public et Banque d'Etat en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Droz, Paris, 1933, 221 p.
- HARSIN Paul, *Les Doctrines monétaires et financières en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Félix Alcan, Paris, 1928, 326 p.
- HARSIN Paul, *La Finance et l'Etat jusqu'au système de Law, 1660-1726*, in Braudel-Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France, II, 1660-1789*, PUF, 1993, p. 267-321.
- HARSIN P., *Etude critique sur la bibliographie des œuvres de Law, avec des Mémoires inédits*, Edouard Champion, Paris/ Vaillant-Carmanne, Liège, 1928, 126 p.
- HARSIN Paul, *Essai de bibliographie critique*, in E. FAURE, *La Banqueroute de Law*, Gallimard, 1972, p. 691-722.
- HOEFFER M., ss la dir., *Nouvelle biographie universelle rédigée*, 46 vol., Firmin Didot, Paris, 1852.
- I.N.E.D., pub. par l', "Economie et population : les doctrines françaises avant 1800, *Travaux et Documents* n° 21, PUF, 1954, 389 p.
- KEYNES J.-M., *La Réforme monétaire*, Kra, Paris, 1924, 234 p.
- KEYNES J.-M., *Théorie générale*, Payot, 1969, 371 p.
- LAURENT E. et MARCO L., *Le journal des économistes ou l'apologie du libéralisme (1841-1940)* in MARCO L. dir., *Les Revues d'économie en France (1751-1994)* 321 p.
- LENINE, *Les tâches immédiates*, in LABICA G., ss la dir., *Dictionnaire critique du marxisme*, PUF, Paris, 1982, 652 p.
- LEROY Maxime, *Le socialisme des producteurs. Henri de Saint-Simon*, M. Rivière, Paris, 1924? 195 p.
- LEROY Maxime, *Histoire des idées sociales en France, II, De Babeuf à Tocqueville*, Gallimard, Paris, 1950, 574 p.
- LEVY-LEBOYER M. et BOURGUIGNON F., *L'Economie française. Analyse macroéconomique*, Economica, Paris, 1985, 362 p.
- MAITRON J., ss la dir., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Première partie 1789-1864, I, II et III*, Les Editions ouvrières, Paris, 1964, 490 p., 535 p., 536 p.
- MALTHUS T., *Principes d'économie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1969, 367 p.
- MARCO L., ss la dir., *Les Revues d'économie en France (1751-1994)*, L'Harmattan, Paris, 321 p.
- MARX K., *Œuvres, I et II Economie*, éd. établie par Maximilien RUBEL, Gallimard, Paris,

- 1963 et 1968, 1820 et 1972 p.
- MARX K., *Œuvres, III Philosophie*, éd. établie par Maximilien RUBEL, Gallimard, Paris, 1982, 1978 p.
- MARX K., *A propos de la question juive*, in *Œuvres III, Philosophie*, Gallimard, Paris, 1982, p.347-381.
- MARX K, *Economie et philosophie (Manuscrits parisiens)*, in *Œuvres, II*, Gallimard, Paris, 1968p. 1-142.
- MARX K., *La Sainte famille* in *Œuvres III, Philosophie*, Gallimard, Paris, 1982, p. 419-661.
- MARX K., *Le Capital*, in *Œuvres I et II, Economie*, Gallimard, Paris, 1963 et 1968, I, p. 537-1408 (*Livre premier*) et II, p. 501-1488 (*Livre deuxième et Livre troisième*).
- MARX K., *L'Utopie monétaire*, in *Œuvres, II, Economie*, Gallimard, Paris, 1968,p. 189-227.
- MEYSSONNIER Simone, *Deux économistes libéraux sous la Révolution : François Véron de FORTBONNAIS et l'abbé M ORELLET* , in FACCARELLO-STAINER, *La pensée économique pendant la révolution française*, PUG, Grenoble, 1990, p. 109-121.
- MEYSSONNIER Simone, *La Balance et l'horloge. Genèse de la pensée libérale en France au XVIII^e siècle*, Ed. de la Passion, Montreuil, 1989, 360 p.
- MURPHY Anton, *Richard Cantillon et le groupe de Vincent de Gournay*, in BÉRAUD-FACCARELLO , *Nouvelle histoire de la pensée économique*, I, La Découverte, Paris, 1992, I, p. 188-203.
- QUESNAY François, *Tableau économique des physiocrates*, Calmann-Lévy, Paris, 1969, 270 p
- RAVIX Joël-Thomas, "Division du travail, échange et production : retour à Smith et Turgot",in *Economies et sociétés, Histoire de l'économie industrielle*,n° 16, 3-1992, p. 35-50.
- RICARDO, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion, 1977, 380 p.
- RIST Charles, *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis John Law jusqu'à nos jours*, Sirey, Paris, 1951, 540 p.
- ROSANVALLONPierre,article "Physiocrates" in G. FURET-M. OZOUF, ss la dir., *Dictionnaire de la révolution française*, Flammarion 1988, p. 813-820.
- SAY J.-B., *Œuvres complètes. IV, Leçons d'économie politique*, texte établi par G. Jacoud et Ph. Steiner, publié sous les auspices du Centre Walras, Economica , Paris, , 2003, 551 p.
- SAY J.-B., *Œuvres complètes. V, Œuvres morales et politiques*, texte établi par E. Blanc et A. Tiran, publié sous les auspices du Centre Walras, Economica, Paris, 2003, 954 p.
- SAY J.-B., *Traité d'économie politique*, Calmann-Lévy, Paris, 1972, 572 p.
- SAY , *Nouveaux regards sur son œuvre*, ss la dir. de J.-P. POTIER et TIRAN A., Colloque international Jean-Baptiste Say, Centre Auguste et Léon Walras, Economica, Paris, 2003, 765 p.
- SAY Léon, ss la dir., *Nouveau dictionnaire d'économie politique I et II*, Guillaumin, Paris,

1893, 1448 p. et 1345 p.

SCHUMPETER Joseph A., *Histoire de l'analyse économique I, II et III*, Gallimard, Paris, 1983 pour la trad. française, 519 p., 495 p. et 710 p.

SMITH Adam, *La Richesse des nations, I et II*, Flammarion, Paris, 1991, 531 p. et 634 p.

SPENGLER Joseph, *Economie et population : les doctrines françaises avant 1800. De Budé à Condorcet*, PUF, Paris, 1954, Coll. de l'INED, Travaux et documents n° 21, 389 p.

SPENGLER Joseph, *François Quesnay et la physiocratie*, INED, PUF, Paris, 1958, 392 p.

STEINER Ph..*La physiocratie*, in VOELLE M., *L'état de la France pendant la révolution*, La Découverte, Paris, 1988, p. 421-423.

STENDHAL, *D'un nouveau complot contre les industriels*, Flammarion, Paris, 1972, 187 p.

STUART-MILL John, *Correspondance inédite avec G. d'Eichtal*, Félix Alcan, Paris, 1898, 238 p.

TURGOT, A.-R., *Écrits économiques*, Calmann-Lévy, 1970, Paris, 388 p.

WALRAS Auguste, *Œuvres complètes. I, Richesse, libertés et sociétés*, Economica, Paris, 1990, 577 p.

WEULERSSE Georges, *La physiocratie à la fin du règne de Louis XV (1770-1774)*, PUF, Paris, 1959, 238 p.

V - ouvrages généraux : Monnaie, Finance, Banque.

ARDANT G., *Histoire de l'impôt, II, XVIII^e -XX^e siècle*, Fayard, Paris 1972, 870 p.

BALZAC (H. de), *César Birotteau*, Flammarion, Paris, 1995, 416 p.

BAYARD Françoise et al., *Dictionnaire des surintendants et des contrôleurs généraux des finances, Imprimerie nationale du XVI^e siècle à la Révolution de 1789*, comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1991, 215 p.

BAYARD Françoise, *Le Monde des financiers au XVII^e siècle*, Flammarion, Paris, 1988, 621 p.

BIGO R., *Les banques françaises au cours du XIX^e siècle*, Sirey, Paris, 1947, 304 p.

BOUVIER J. et GERMAIN-MARTIN H., *Finances et financiers de l'Ancien Régime*, PUF, Paris, 1964, 128 p.

BROCARD Louis, De l'émission des billets de banque et du privilège de la Banque de France, Thèse droit Dijon, Imprimerie Darantière, Paris, 1896, 291 p.

CONINCK Séverine de, *Banquiers et philanthropes, la famille D'ELESSERT (1735-1868), Aux origines des caisses d'épargne françaises*, Economica, Paris, 2000, 197 p.

COURTOIS A., *Histoire des banques en France*, Guillaumin, Paris, 1881, 375 p.

DUMONS B. et POLLET G., *L'Etat et les retraites. Genèse d'une politique*, Belin, Paris,

- 1994, 477 p.
- DUVERNY Thierry, *La Banque de Savoie (1851-1865)*, Lyon 2, 1991.
- GILLE Bertrand, *La Banque en France au XIX^e siècle*, Droz, Genève, 1970, 284 p.
- GILLE Bertrand, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, PUF, Paris, 1959, 380 p.
- GODECHOT J. et al., *Histoire générale de la presse française, II (1815-1875)*, PUF, Paris, 1969, 465 p.
- JACOUD Gilles, *Le billet de banque en France (1796-1803), de la diversité au monopole*, L'Harmattan, Paris, 1996, 319 p.
- JUGLAR Clément, "De la circulation fiduciaire sous le régime de l'unité et de la liberté d'émission en France, en Angleterre et aux Etats-Unis", *Extraits du Journal de la société de statistique*, mars-avril 1866, Berger-Levrault, Strasbourg, 1866, 20 p.
- KINDLEBERGER Charles., *Histoire financière de l'Europe occidentale*, Economica, Paris, 1990, 708 p.
- LEVY-LEBOYER M., *Le crédit et la monnaie : l'évolution institutionnelle*, in F. BRAUDEL-E. LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France III*, p. 347-389.
- MARION (Marcel), *Histoire financière de la France depuis 1715, V, 1819-1875*, Rousseau, Paris, 1928, 601 p.
- SAINT-MARC Michèle, *Histoire monétaire de la France, 1800-1980*, PUF, 1983, 441 p.
- SERVET Jean-Michel, *La Genèse des formes et pratiques monétaires*, thèse, Lyon 2, 1981.

VI - ouvrages généraux : histoire économique Et sociale.

- ARMENGAUD A., *Le rôle de la démographie*, in F. BRAUDEL-E. LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France, III*, PUF, Paris, 1993, p. 160-240.
- BAIROCH Paul, *Victoires et déboires. II, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Gallimard, Paris, 1997, 1015 p.
- BERGIER Jean-François, *Histoire économique de la Suisse*, Payot, Lausanne, 1984, 375 p.
- BLANQUI A., "Voyage dans le Midi de la France", in *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, Thibaud-Landriot, Clermont-Ferrand, 1829, p. 1-22.
- BRAUDEL F., LABROUSSE E., ss la dir., *Histoire économique et sociale de la France, III 1789-1880*, PUF, Paris, 1993, 1089 p.
- CARON François, *Histoire économique de la France, XIX^e -XX^e siècle*, Armand Colin, Paris, 1995, 451p.
- CHARLETY S., *Histoires de la France contemporaine, IV La Restauration*, Hachette,

Paris, 1921, 393 p.

CHARLEY S., *Histoires de la France contemporaine, V La Monarchie de juillet*, Hachette, Paris, 1921, 408 p.

CHAUNU P., *Séville et l'Amérique aux XVI^e et XVIII^e siècles*, Flammarion, 1997, 367 p.

CROUZET F., *L'économie britannique et le blocus continental*, Economica, 1987, Paris, 949 p.

GOUBERT Pierre *Le "tragique" XVII^e siècle*, in F. BRAUDEL-E. LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France, III*, PUF, Paris, 1993, p. 329-365.

HALEVY Elie, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle, II, 1815-1821, Du lendemain de Waterloo à l'avènement de Sir Robert Peel siècle : La crise du Reform Bill*, Hachette, Paris, réed., 1974, 638 p.

HATIN Eugène, *Bibliographie historique et critique de la presse française*, Georg Olms, Hildesheim, 1965, 657 p.

HEERS J., *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles*, PUF, Paris, 1966, 408 p.

JUGLAR Clément, *Les Crises commerciales et leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis*, Guillaumin, Paris, 2^e éd., 1889, 560 p.

LAROUSSE P. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Slatkine, Genève/Paris, 1982, 37 volumes.

LEON P., *La conquête de l'espace national*, in BRAUDEL F., LABROUSSE E., *Histoire économique et sociale de la France III*, PUF, Paris, 1993, p. 241-274.

LEVY-LEBOYER M. et BOURGUIGNON F., *L'Economie française. Analyse macroéconomique*, Economica, Paris, 1985, 362 p.

RUDE F. *C'est nous les canuts*, Maspéro, Paris, 1977, 261 p.

RUDE F., *L'insurrection lyonnaise de novembre 1831. Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*, Editions Anthropos, Paris, 1969, 785 p.

STOSKOPF Nicolas, *Les Patrons du second Empire*, Picard, Paris, 2002, 384 p.

TCHERNOFF I., *Le Parti républicain sous la monarchie de juillet*, A. Pedone, Paris, 1901, 496 p.

TOUTAIN J.-C., "Le Produit intérieur brut de la France de 1789 à 1982", *Economies et sociétés*, t. XXI-5, mai 1987, p. 1-237.

TULARD J., ss la dir., *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, Paris, 1995, 1347 p.

WEILL Georges, *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*, Félix Alcan, 1900, 551 p.